Les Études classiques 86 (2018), p. 3.

EN L'HONNEUR DE DOMINIQUE BRIQUEL

Le 13 et le 14 avril 2016 s'est tenu à l'Académie royale des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique un colloque en l'honneur de Dominique Briquel pour ses septante ans, organisé par plusieurs de ses élèves avec le soutien de l'Université libre de Bruxelles, de l'Institut Universitaire de France et de l'Université de Picardie Jules-Verne. Les articles qui suivent sont issus de ce colloque. Ils comprennent tout d'abord une étude de notre maître, puis trois des communications qui lui ont été présentées à cette occasion. Nous remercions très vivement *Les Études classiques* d'avoir accepté de publier une trace de cette journée qui nous a permis de témoigner à Dominique Briquel notre amicale reconnaissance pour l'enseignement que nous avons reçu de lui et le soutien qu'il nous a toujours généreusement prodigué.

Emmanuel DUPRAZ
Université libre de Bruxelles (ULB) et EPHE, Université PSL (Paris)
Emmanuel.Dupraz@ulb.ac.be et Emmanuel.Dupraz@ephe.psl.eu

Marie-Laurence HAACK
Université de Picardie Jules-Verne, TRAME EA 4284
haackml@yahoo.fr

Jean HADAS-LEBEL
Université Lumière Lyon-2
jean.hadas-lebel@univ-lyon2.fr

Les Études classiques 86 (2018), p. 5-26.

LES *NOMINA TVSCA* DE DIOSCORIDE

Résumé. — Les auteurs anciens nous ont laissé à propos de la langue étrusque ce qu'on appelle des gloses, c'est-à-dire des mots étrusques, ou du moins considérés comme tels, avec leurs correspondants grecs ou latins. Ces gloses sont peu nombreuses (moins de 60) et ne sont pas toujours fiables. Ainsi treize d'entre elles, tirées du *De materia medica* de Dioscoride, sont censées nous donner des noms de plantes étrusques. Mais leur examen montre qu'il s'agit de noms latins, qui étaient peut-être considérés comme étrusques parce qu'il étaient utilisés spécifiquement par les habitants de la Toscane romaine.

Abstract. — Ancient authors gave us about the Etruscan language the so-called « glosses », i.e. Etruscan words (or words considered as Etruscan) with their equivalents in Greek or Latin. They are few (less than 60) and not always reliable. So thirteen of them, to be found in Dioscorides' *De materia medica*, are said to indicate the Etruscan names of thirteen herbs. But these names are Latin. They were perhaps held as Etruscan because they were used specifically by the inhabitants of Roman Tuscany.

Comme on le sait, notre information sur la langue étrusque peut se fonder non seulement sur l'épigraphie, mais aussi sur ce qu'on appelle les gloses, c'est-à-dire les renseignements qu'on a pu glaner dans la littérature grecque ou latine et qui donnent des mots étrusques, avec le terme grec ou latin qui est censé leur correspondre. Ces gloses sont peu nombreuses : M. Pallottino, qui les avait répertoriées dans son petit recueil des *TLE* (*Testimonia Linguae Etruscae*) [1], en avait compté 58 [2]. Et le choix des mots dont elles nous fournissent le sens semble tenir au hasard. Ainsi, si Suétone nous explique que le nom des dieux était *aesar*, c'est à la suite d'un incident qu'il relate dans la *Vie d'Auguste*, 97, 3 : la foudre était tombée sur une inscription où figurait le nom de César, faisant disparaître la première lettre.

1. Pour le texte des gloses étrusques, nous nous référerons à cet ouvrage, qui reste la base de travail sur la question, et c'est, sauf indication contraire, ce texte que nous citerons. Pour Dioscoride, M. Pallottino se fonde sur l'édition de M. WELLMANN, *Pedanii Dioscoridis Anazarbei De materia medica*, Berlin, I, 1907, II, 1906, III, 1914 ; nous indiquerons cette référence, en dehors de la numérotation donnée aux gloses, dans les *TLE*, sous forme d'un chiffre romain suivi d'un chiffre arabe.

2. Cette liste peut être complétée, voir D. BRIQUEL (2009). Mais le chiffre donné par M. Pallottino dans les *TLE* reste valable comme ordre de grandeur.

Les haruspices, consultés comme il était de règle pour un tel prodige fulguratoire, y virent l'annonce du prochain trépas du prince, qui allait rejoindre les dieux, puisque le mot *aesar* qu'on lisait dès lors correspondait au nom des dieux en étrusque [3]. Il est exceptionnel que ces gloses aient un caractère systématique et nous donnent des indications cohérentes sur un champ lexical. On ne rencontre cette situation que dans deux cas, connus par des textes tardifs : d'une part la série des noms des mois, de mars à octobre, que nous connaissons par une source du VIIIe siècle, le *Liber Glossarum* [4], d'autre part des noms de plantes, connues principalement par la tradition du *De materia medica* de Dioscoride qui en présente un nombre non négligeable comme étant des noms de plantes étrusques. C'est à cette seconde série, telle qu'elle a été établie par M. Pallottino, que nous nous intéresserons ici [5].

Il nous faut d'emblée préciser que ces gloses étrusques correspondent à une interpolation par rapport à la forme originelle du *De materia medica*. Alors que l'œuvre elle-même remonte au Ier siècle, son auteur ayant vécu de 40 environ à 90 environ, les noms référés aux Θοῦσκοι n'apparaissaient pas dans ce qui doit avoir été sa forme primitive, qui nous a été conservée par une partie de la tradition manuscrite [6]. Ils durent y être adjoints par l'intro-

---

3. Suétone, *Vie d'Auguste*, 97, 3 : *Sub idem tempus ictu fulminis ex inscriptione statuae eius prima nominis littera effluxit ; responsum est, centum solos dies posthac uicturum, quem numerum C littera notaret, futurumque ut inter deos referretur, quod aesar, id est reliqua pars e Caesaris nomine, Etrusca lingua deus uocaretur.*

4. Voir T. MOMMSEN (1861), p. 145-147 ; G. GOETZ (1899), VI, p. 691-692). Ces noms, à l'exception de celui du mois d'avril, sont repris dans l'*Elementarium* de Papias, qui date du XIe siècle.

5. L'intention de cet article n'est pas de reprendre à fond la question, en procédant à l'étude approfondie de la tradition manuscrite du *De materia medica* qui serait nécessaire, mais sur laquelle nous n'avons aucune compétence ; notre propos est de tenter de dégager, à partir du répertoire établi par le grand étruscologue italien disparu en 1995, ce qu'elle sont susceptibles – ou non – d'apporter à la connaissance de la langue étrusque.

6. Ce qui nous est parvenu sous le nom de Dioscoride fait intervenir des formes variées du traité, faisant le cas échéant intervenir un classement alphabétique (le « Dioscoride alphabétique »), parfois pourvues d'illustrations, comme le Dioscoride de Vienne, *Codex Vindobonensis medicus Graecus* 1, splendide manuscrit de 491 folios de vélin, décoré de plus de quatre cents peintures d'animaux et de plantes, qui fut réalisé sans doute à Constantinople aux environs de 515 pour Anicia Juliana, fille de l'empereur Olybrius, sans compter les versions en d'autres langues, comme le latin et l'arabe. On pourra consulter les études de C. SINGER (1927), avec tableau 15, p. 20, J. M. RIDDLE (1985), J. BARBAUD (1994), A. BRACCIOTTI (1999) ; il faut maintenant signaler les travaux de M. Cronier, dans la ligne de la thèse qu'elle a soutenue à l'EPHE à Paris en 2007, qui lui ont d'ores et déjà permis d'approfondir la question complexe de la tradition de l'œuvre dans une série contributions : M. CRONIER (2007), (2009), (2010), (2015), (2017).

duction secondaire, au début des chapitres, après le nom de la plante qui y était traitée, d'une liste des différents noms attribués à cette plante non seulement en grec – les variantes, souvent très nombreuses, existant en grec étant signalées en tête –, mais aussi dans d'autres langues. Et c'est pourquoi l'édition Wellmann, qui fait actuellement autorité, fait figurer ces listes à part, après le texte qu'on peut considérer comme remontant vraiment à Dioscoride. Ces ajouts, présents dans la version longue, sont notés par une référence suivie de RV.

Quoi qu'il en soit, ces listes offrent un total de seize phytonymes qui sont rapportés aux Étrusques. Dans sa liste des gloses étrusques, M. Pallottino en signalait quatorze (se rapportant à treize plantes) : ἄπιουμ ῥανίνουμ (*TLE* 809), καυτάμ (823), κικένδα et κομιτιάλις (825), φαβουλώνιαμ (830), γαρουλέου (833), γιγάρουμ (834), λάππα μίνορ (842), μασύτιπος (845) [7], μούτουκα (846), ῥαδία (849), σπίνα ἄλβα (850), σούκινουμ (852), τάντουμ (853) [8]. Mais on peut en compter seize, puisqu'à

7. Les *TLE* donnent, avec référence erronée à Dioscoride, IV, 58 (cf. *TLE* 833) au lieu de II, 178 RV, la forme μασύριπος ; nous préférons conserver la lecture de l'édition de base, celle de M. WELLMANN (1907), p. 247, le T apparaissant toujours dans les variantes de la tradition manuscrite.

8. Comme nous nous concentrons ici sur la question du *De materia medica* de Dioscoride (ou de ce qui est rangé sous le nom de cet auteur), nous ne tenons pas compte, dans la série des gloses donnant noms de plantes étrusques répertoriées par M. Pallottino, de celles qui proviennent d'autres sources, comme l'*Herbarium* du Pseudo-Apulée – que nous citerons également sous la forme qui en est donnée dans les *TLE* ; mais pour le texte, voir aussi l'édition E. HOWALD et H. E. SIGERIST (1927), p. 15-225 ; pour une étude de cet ouvrage, G. MAGGIULI et M. F. B. GIOLITO (1996) – pour *TLE* 808 (*herba quae a Graecis dicitur chamaemelon : ... Tusci apianam*), avec renvoi à la p. 41, n. XXIV (*herbe que a Grecis dicitur camemeleon ... Tusci abiana*), et *TLE* 826 (*nomen herbae batrachii ; a Graecis dicitur batrachion, Tusci corofis (cherifis, clorisis, cloroplis)* [= *χλωρόπιον ?], *Siculi selinon agrion, Romani apiurisu[m]* ; l'information figure aussi dans *CGL*, III, 633, 2-8 (*nomine erbe botracion ... Tusci corofis ... Romani aperisu*); cf. *CGL*, III, 557, 56, 621, 59 ; cette notice est à rapprocher de celle de Dioscoride II, 175 RV (= *TLE* 809), où on retrouve les noms, en grec, de βατράκιον, de σέλινον, soit qualifié par l'adjectif ἄγριον, soit dans les composés ὑποσέλινον, ἱπποσέλινον, et où le nom donné comme étrusque serait, en transcription latine, *apium raninum*, ache de grenouille, qui a un sens comparable à celui de βατράκιον). Il convient en outre de tenir à part la glose *TLE* 813, tirée d'Hésychius, qui est une source d'un autre ordre, ne se limitant pas aux noms de plantes médicinales et dont les informations sur la langue étrusques – qu'elles soient fondées ou non – regardent bien d'autres domaines ; voir M. TORELLI (1976), p. 1003-1006, classant ses quatorze gloses étrusques en six regardant les animaux, deux l'atmosphère, deux la religion, une les institutions politiques, une la vie humaine, une les outils, seule la glose *TLE* 813, ἀταίσον, donnant le nom d'une plante ; en outre la plante désignée par le nom présenté comme étrusque par le lexicographe byzantin appartient à une autre catégorie que les herbes médicinales évoquées par Dioscoride et le Pseudo-Apulée : le mot désignerait en étrusque la vigne montant aux arbres, selon une vieille

ces noms donnés comme étrusques chez Dioscoride qui ont été repris dans les *TLE*, il convient d'en ajouter deux autres, qui figurent dans les listes de noms de plantes comme variantes d'un autre nom étrusque – συμφωνίακαμ à côté de φαβουλώνιαμ en IV 68 RV (830), νάρδουμ ῥούστικουμ à côté de σούκινουμ en I, 10 RV (852). Ces termes sont introduits immédiatement après la forme rapportée aux Θοῦσκοι par la formule οἱ δὲ. Celle-ci sert à introduire des variantes de la dénomination d'une plante chez un peuple donné et, si elle est surtout utilisée pour les différentes appellations existant chez les Grecs, elle l'est aussi pour les noms donnés par d'autres groupes. Ainsi, dans les passages qui nous concernent, en II, 175 RV (*TLE* 809) on trouve trois noms rapportés aux Romains, en III, 138 RV (*TLE* 823) deux rapportés aux Romains, en IV, 68 RV (*TLE* 830) trois aux Romains, deux aux prophètes, en II, 167 RV (*TLE* 834) deux aux Égyptiens, en II, 178 RV (*TLE* 845) quatre aux Romains, en IV, 142 RV (*TLE* 849) deux aux Égyptiens, deux aux Romains, en I, 10 RV (*TLE* 852) deux aux Romains, en II, 178 RV (*TLE* 853) deux aux prophètes, deux aux Romains. Il n'y a donc aucune raison de ne pas ranger dans la catégorie des *nomina Tusca* de Dioscoride les deux formes alternatives rapportées aux Étrusques par rapport aux premières qui sont citées dans les mêmes lemmes. Elles étaient données comme étrusques dans ces listes de noms tout autant que celles retenues dans les *TLE* et c'est bien, conformément à ce qui était indiqué dans l'index de l'édition de M. WELLMANN (1914, p. 358), de seize noms qu'il convient de partir.

On comprend pourquoi M. Pallottino n'a pas retenu ces deux noms dans la liste des gloses étrusques. Ces noms n'ont rien d'étrusque. Le premier est purement latin, cette plante, la valériane, dont l'effet tranquillisant est reconnu, étant dénommée « nard rustique » par transposition en latin de l'appellation grecque de νάρδος ἀγρία, qui est un des noms qu'elle portait en grec et qui figure dans au début de la liste des noms de la notice du *De re medica* à côté de celui d'ἄσαρον. L'adjectif *rusticus* n'a bien évidemment rien d'étrusque et *nardum* relève du latin où le mot d'origine sémitique νάρδος ou νάρδον*,* désignant en grec aussi bien la valériane que l'huile qui en était tirée, a été introduit sous les deux formes parallèles *nardus* et *nardum*, l'une masculine et l'autre neutre [9], et s'appliquant aussi bien au végétal qu'au produit qui en était issu [10]. Nous sommes ici en face d'une

technique viticole en usage dans cette région ; voir E. SERENI (1961), p. 36 ; pour une présentation plus récente, voir E. SERENI (2006).

9. Voir A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 429.

10. Voir J. ANDRÉ (1956), p. 217, et (1985), p. 170, distinguant dans la désignation latine le *nardum agrion* (Pline, *Histoire naturelle*, 12, 45) ou *agreste* (en se référant sur ce point à Dioscoride latin, I, 9), identifiable à la grande valériane, aussi appelée *nardum Creticum* chez Pline, et le *nardum rusticum* (Pline, 12, 45, 47, 21, 29-30), ap-

appellation purement latine. Quant au second de ces mots, συμφωνίακαμ, il n'est pas davantage à rapporter au lexique tyrrhénien et, à propos de cette dénomination, M. Wellmann rappelle que chez le Pseudo-Apulée, elle est rapportée au latin, non à l'étrusque (*Romani symphoniacam*) [11]. Il s'agit cette fois de la jusquiame (en grec ὑοσκύαμος, fève de porc, dont la dénomination latine *faba suilla* est la traduction), aux pouvoirs analgésiques et narcotiques connus – c'est des effets dangereux de cette plante que périssent Roméo et Juliette. Ce nom n'est évidemment pas un mot latin, mais la transposition du grec συμφωνιακόν, nom qui apparaît sous cette forme chez plusieurs auteurs latins, à partir de Pelagonius, *Ars ueterinaria*, 97, et Végèce, *Mulomedicina*, 2, 132, 3 [12].

On ne peut même pas dire que le choix des *TLE* repose sur un principe strict d'exclusion de ces variantes adjointes à un premier nom qualifié d'étrusque, dont le caractère latin est patent. Pour le n° 825 (se fondant sur III, 3 RV de l'édition M. WELLMANN), l'ouvrage a conservé la mention de κομιτιάλις à côté de κικένδα, dénomination qui elle aussi était introduite par un οἱ δὲ. Ce terme est bien évidemment le latin *comitialis* et cette appellation est appropriée pour une plante, la gentiane, dont V. Bertoldi [13], rappelait l'usage contre l'épilepsie, le *morbus comitialis* ainsi dénommé du fait qu'à Rome, lorsqu'une crise d'épilepsie survenait lors d'une réunion du peuple, cet événement, interprété comme un signe négatif, provoquait la suspension immédiate des comices. Dans son *Lexique des termes de botanique en latin*, J. André – qui ne mentionnait pas le caractère étrusque attribué à cette dénomination dans Dioscoride, III, 3 RV – explicitait le terme en traduisant « qui guérit le mal comitial, c'est-à-dire l'épilepsie » [14].

Mais le caractère latin des noms attribués aux Étrusques ne regarde pas seulement les formes alternatives, qui sont données dans ces rubriques après une première dénomination renvoyant déjà à ce peuple. Pour II, 175 RV (*TLE* 809), III, 143 RV (*TLE* 842), III, 19 RV (*TLE* 850), une seule appellation est référée aux Θοῦσκοι ; or on se trouve en présence d'un cas exactement superposable à celui de *nardum rusticum* en I, 10 RV, où la

---

pelé aussi *nardum siluestre* (Pline, 12, 47), identifiable à l'asaret, racine à odeur de valériane.

11. Voir éd. M. WELLMANN, p. 224, 11, pour IV, 68 RV.

12. J. ANDRÉ (1985), p. 253, traduisant le nom par « la chanteuse », et surtout (1956), p. 308, expliquant cette dénomination, qu'il traduisait alors par « la musicienne » par le fait que c'est une plante « qui provoque des vents ».

13. V. BERTOLDI (1936), p. 297.

14. La plante correspond à la grande gentiane et à la gentiane pourpre. Voir J. ANDRÉ (1956), p. 98, et (1985), p. 173, avec renvoi, outre au passage de Dioscoride, au Pseudo-Apulée, 16, 8 (avec la précision *Romani gentiana, alii comitialem*), *CGL*, III, 357, 66, VI, 22, 20.

plante est désignée par une dénomination double, où un substantif est complété par un adjectif et où les deux éléments sont purement latins : on a respectivement *apium raninum*, *lappa minor*, *spina alba*. La première dénomination part du terme *apium*, qui a servi à désigner une série de plantes différentes, le céleri, l'ache qui en est la variété sauvage, mais également le persil et l'athamante, ainsi que, selon l'expression de J. André, des « renoncules en général » [15]. C'est dans cette dernière catégorie que se range l'*apium raninum* : alors que le terme de départ, *apium*, tiré de *apis*, a le sens d'herbe aux abeilles [16], l'adjectif définit cette plante comme ache de grenouille, par l'adjonction d'un dérivé du nom de la grenouille, *rana*, non attesté par ailleurs mais parfaitement correct dans la langue. Cette dénomination est justifiée pour une herbe pour laquelle on trouve en grec le nom βατράχιον, cité par Dioscoride [17], et dont on a en latin les correspondants *ranuncula*, diminutif de *rana*, et *ranaria*, formé avec un autre type de suffixe. On reste en tout cas à l'intérieur du latin et le terme *apium* apparaît régulièrement rapporté aux Ῥωμαῖοι dans les listes de Dioscoride (deux fois en II, 175 RV, puis en III, 64 RV, 65 RV, IV, 109 RV) ; il peut être accompagné d'autres adjectifs, eux aussi purement latins (ce qu'on peut transcrire par *hirsutum* en II, 175 RV, *rusticum* en III, 64, 65, IV, 109 RV, *flauum* dans la partie finale de II, 175 RV). La partie de la notice II, 175 RV où *apium raninum* est rapporté aux Étrusques associe à ce nom donné comme étrusque ceux d'*apium* isolément et d'*apium hirsutum* attribués aux Romains, tandis que la partie finale leur attribue encore celle d'*apium flauum*. Il en va de même pour le deuxième de ces noms doubles, *lappa minor*. Ce nom de la garance, présenté comme étrusque, la définit comme une *lappa*, selon un terme latin qu'on rencontre, isolé, pour la bardane chez Virgile (*Géorgiques*, 1, 153 ; 3, 385) et Pline, *Histoire naturelle*, 18, 153, 21, 104) et qui apparaît dans la tradition de Dioscoride en IV, 106, 136 RV. Le terme, qui évoque *lippus*, chassieux, paraît formé sur une racine indo-européenne *lep-, signifiant coller, et par conséquent s'applique à des « plantes accrochantes par leurs feuilles ou fruits » [18]. En l'occurrence la garance est qualifiée de *minor*, par opposition à la bardane elle-même, pour laquelle Marcellus dans le *De medicamentis*, 17, 35, use du qualificatif *maior*. La troisième dénomination enfin, *spina alba*, épine blanche, ne nous fait pas

---

15. J. ANDRÉ (1956), p. 35, et (1985), p. 20. Pour *rana, ranuncula, ranaria*, voir A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 564.

16. A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 39.

17. En II, 175, Dioscoride donne la forme avec un *chi* ; mais en II, 175 RV (= *TLE* 809), la forme est donnée avec un *kappa*. Pour les noms de plantes chez Dioscoride, M. WELLMANN (1898).

18. J. ANDRÉ (1956), p. 179, et (1985), p. 138 ; A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 341.

davantage sortir du latin [19] ; il s'agit en l'occurrence d'une transposition du nom grec de la plante, λευκάκανθα, qui est donné au début de la notice [20]. La même dénomination *spina alba* se retrouve, mais cette fois attribuée aux Ῥωμαῖοι, dans le traité de Dioscoride en I, 90 RV et III, 12 RV. Quant au terme de base, *spina*, il est fréquent dans le texte du *De materia medica*, et toujours rapporté au latin, soit isolé (III, 13, 16 RV), soit avec des adjectifs (*agrestis* en III, 17 RV, *herbalis* en I, 90 RV, *mollis* en IV, 118 RV, *regia* en III, 12 RV).

Si nous passons maintenant aux noms réduits à un seul élément (καυτάμ, κικένδα, φαβουλώνιαμ, γαρουλέου, γιγάρουμ, μασύτιπος, μούτουκα, ῥαδία, σούκινουμ, τάντουμ), l'attribution d'un certain nombre d'entre eux à l'étrusque suscite des difficultés analogues. C'est le cas de *gigarum* (pour citer ce nom sous la forme qui apparaît dans le texte du traité), qui désigne le gouet ou pied-de-veau. Le même terme est considéré comme gaulois dans le *De medicamentis* de Marcellus. Or ce dernier, qui exerça de hautes fonctions au service de l'empereur Théodose et de son fils Arcadius, amateur de médecine plus que véritable médecin, était probablement originaire de Bordeaux [21] et son ouvrage prouve qu'il avait une certaine connaissance du gaulois. Il nous fournit plusieurs incantations magiques qui paraissent rédigées dans cette langue et donne une série phytonymes qui seraient gaulois [22]. On lit pour *gigarus* : *herba Proserpinalis, quae Graece draconteum, Gallice gigarus appellatur* (10, 58). Les modernes ont préféré suivre l'avis de Marcellus Empiricus, originaire de Gaule et donc à même de connaître les noms de plantes en usage dans cette région [23]. Le mot *fabuloniam*, nom de la jusquiame, paraît latin. On a affaire à un dérivé du nom de la fève, *faba*, utilisé comme élément de base pour dési-

19. L'appellation *spina alba* a été utilisée pour une série de plantes différentes : l'aubépine (dont le nom prolonge cette dénomination latine), l'épine-vinette, la bourgue-épine, une première espèce de chardon, une autre espèce de chardon à racine tubéreuse (qui est le végétal qui nous concerne ici), le butome ou jonc-fleur. Voir J. ANDRÉ (1956), p. 300, et (1985), p. 245-246.

20. Pour *spina*, A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 642.

21. Données dans A. H. M. JONES, J. R. MARTINDALE et J. MORRIS (1971), « Marcellus 7 », p. 551-552.

22. Sur la question, C.-J. GUYONVARC'H (1997), p. 260-263 pour les formules, p. 263-268 pour les phytonymes.

23. V. BERTOLDI (1936), p. 298-299, expliquait la présence dans les dialectes modernes de Toscane de formes dérivées de ce nom par une influence gauloise ancienne. Dans le sens d'une origine gauloise, M. TORELLI (1976), p. 1003. Voir aussi J. ANDRÉ (1956), p. 148, et (1985), p. 110. Hypothèse d'un mot de substrat qui se serait retrouvé aussi bien en étrusque qu'en gaulois dans G. ALESSIO (1937), p. 253-262, et L. LORENZETTI (2005).

gner cette plante en latin comme en grec [24]. Des dérivés de *faba* avec un suffixe en *-l* existent : *fabulus*, ou *fabiolum*, dans *fabiolum marinum* donné dans *De materia medica* IV, 65 RV comme correspondant du grec κερατῖτις. Le mot a donc été considéré comme latin par les commentateurs modernes [25]. Pour *cicenda*, V. Bertoldi a proposé une analyse latine [26]. On connaît dans cette langue un nom du ver luisant, *cidendula / cicendela*, qui en est le diminutif : ces formes seraient construites sur la base du verbe *candeo*, associée à l'idée de feu brillant, qui a donné le nom de la chandelle *candela*. Les mots *cicenda* et *cicendela / cidendula* seraient des formes à redoublement expressif. En tout cas, l'emploi de *cicenda* pour la gentiane désignerait cette plante comme une petite lampe, ce pour quoi le savant italien évoquait les parallèles λαμπάς, λυχνίς, φλάμμουλα chez Dioscoride respectivement en III, 101, III, 101 et 101 RV et IV, 133 RV [27]. Le mot σούκινουμ (pour l'asaret, que les Toscans auraient également désignée comme « nard rustique ») a également été attribué au latin par M. Torelli et G. Breyer [28]. Plutôt qu'au nom de l'ambre *sucinum*, on songera à un dérivé

---

24. C'est le sens du mot grec κύαμος qui sert à définir cette plante comme fève du porc, ὑοσκύαμος, appellation dont le latin *faba suilia* est la transposition.

25. V. BERTOLDI (1936), p. 297-298, J. ANDRÉ (1956), p. 133, et (1985), p. 101, A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 208, M. TORELLI (1976), p. 1003, G. BREYER (1993), p. 237-238. V. Bertoldi évoquait la possibilité (jugée peu probable par G. Breyer) que la terminaison *-oniam* repose sur une finale étrusque en *-un* (évoquant les poléonymes *Vetulonia*, *Populonia*). Mais en étrusque la finale *-unia* est d'origine italique : elle est utilisée à Pérouse, par influence ombrienne, pour former des féminins de gentilices en *-u*, sous la forme *-unia* rendue dans les formes en écriture latine par *-onia* ; voir H. RIX (1963), p. 173-178. Néanmoins, G. Alessio estimait fondée la mise en rapport avec l'étrusque ; voir G. ALESSIO (1946), p. 182-193. De son côté, L. LORENZETTI (2005) considérait que le mot *fabulonia* est formé du latin *faba* et d'un élément *belenia* d'origine celtique.

26. Voir V. BERTOLDI (1936), p. 297. Pour *cidendula / cicendela*, voir A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 119, notant que le nom du ver luisant est attribué par Pline, *Histoire naturelle*, 18, 250, aux *rustici*. L'attribution au latin est admise dans M. TORELLI (1976), p. 1003, et G. BREYER (1993), p. 133.

27. J. ANDRÉ (1956), p. 89, citant la proposition de V. Bertoldi, faisait intervenir un rapport direct avec le nom du ver luisant, traduisant le terme comme « l'herbe aux vers luisants » et évoquant le nom grec ἀγλαοφῶτις (à la lumière brillante) donné dans Dioscoride III, 140, et Élien, *De la nature des animaux*, 14, 24. En revanche, dans J. ANDRÉ (1985), p. 65, il estimait que « la raison (de cette appellation) n'apparaît pas clairement ».

28. M. TORELLI (1976), p. 1003 ; G. BREYER (1993), p. 133. Sur *sucinum* et *suc(c)us* en latin, A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 119. V. BERTOLDI (1936, p. 299, n. 1) corrigeait σούκινουμ en σούσινουμ, en s'appuyant sur le fait que l'appellation αἷμα Ἄρεως, rapportée aux prophètes, donnée en I, 10 RV pour σούκινουμ, l'était en III, 102 RV pour σούσινον. Cette plante locale odoriférante qu'est l'asaret, qualifié de nard dans l'expression *nardum rusticum*, aurait été identifiée avec une autre plante odoriférante, le lis, désigné ici sous son nom d'origine orientale *susinum* (hébreu *šušan*).

de *suc(c)us*, signifiant jus, qui définit cette plante comme donnant du jus (l'adjectif *sucidus* est attesté en ce sens). En tout cas, le suffixe *-inum* est latin et non étrusque [29]. Un nom comme γαρουλέου (qui désigne le chrysanthème des jardins) a des chances, comme le suggérait J. André dans son ouvrage de 1956, d'être formé sur le nom d'un peuple ligure établi au sud de l'Apennin, les *Garuli*, dont Tite-Live rapportait la soumission par le consul P. Mucius en 175 av. J.-C. (41, 19, 1-2). Ce serait un ethnique, la plante étant référée à ce peuple, et on notera que sa formation ne répond pas à celle des ethniques en étrusque, qui sont formés avec un suffixe *-te* / *-θe* [30].

Quant aux autres mots donnés comme étrusques dans ces listes, comme *masutipos, mutuca, radia, tantum*, s'appliquant respectivement au mouron rouge, à la sariette, la salsepareille, au mouron bleu, ils sont évidemment beaucoup moins clairs [31]. Leur structure ne paraît pas analysable [32], mais on peut au moins dire qu'ils n'appellent aucun parallèle dans ce que nous savons de l'étrusque – et on ne peut plus suivre aujourd'hui les constructions de V. Bertoldi, aux beaux temps de la « linguistique méditerranéenne » qui construisait des bases communes entre les langues qui auraient été parlées avant l'établissement des parlers indo-européens dans la zone, à l'aide de noms propres et en admettant de larges variations phonétiques. C'est ainsi que pour *radia*, il n'hésitait pas à faire appel tout à la fois au nom du Crétois Rhadamanthe, frère de Minos, et à celui de l'aurige véien Ratumena, qui avait laissé son nom à une porte de Rome [33], pour ranger ce terme dans les noms qui pouvaient être réellement étrusques [34]. L'explication proposée pour *mutuca* était par ailleurs scabreuse : étaient évoqués tant les termes latins *mutulus* (désignant une saillie en architecture), *Mutunus* (nom du dieu

---

29. Sur le nom de l'ambre, voir A. ERNOUT et A. MEILLET (1959), p. 267. Ce nom donné comme étrusque par Dioscoride est mentionné, sans remarque particulière, dans J. ANDRÉ (1956), p. 307, mais non cité dans J. ANDRÉ (1985).

30. Comme il s'agit d'une plante, on pensera difficilement à un apparentement avec *garrulus*, bavard, qui gazouille, une telle qualification pouvant se comprendre pour des animaux, à la rigueur une eau courante (Ovide, *Fastes*, 2, 316, l'emploie pour *riuus*, par référence au clapotis de l'eau), mais guère pour un végétal.

31. Le mot *mutuca* est signalé, sans remarque particulière, à partir de Dioscoride, dans J. ANDRÉ (1956), p. 214, et (1985), p. 166, et de la même manière le mot *radia* dans J. ANDRÉ (1956), p. 268, et (1985), p. 214.

32. Il paraîtrait gratuit de vouloir dégager dans l'obscur (et peu sûr dans la tradition manuscrite) *masutipos*, donné comme nom étrusque du mouron rouge, qui était utilisé dans le traitement de l'hypocondrie (ce qui explique le nom grec d'ἀναγαλλίς, qui le définit comme faisant rire), un élément un *masu-* analogue à ce qu'on trouve dans *masucius*, posé par Paul-Festus (113 L) comme un équivalent d'*edax* et qui serait formé sur un désidératif en *-s* de *mando*, mâcher (*masucius* étant expliqué à partir d'un *ma(n)suco* ; voir A. ERNOUT et A. MEILLET [1959], p. 362).

33. On verra les références dans D. BRIQUEL (2011).

34. V. BERTOLDI (1936), p. 316-319.

lié au phallus auquel les femmes sacrifiaient lors de leur mariage selon Paul-Festus, 143 L), conciliables avec l'idée de protubérance, que des formes étrusques comme *Mutu*, *Muθana* qui sont des noms propres et un substantif *mutna* qui paraît être une désignation du sarcophage, et jusqu'au nom de Mytilène et d'autres toponymes égéens ou anatoliens [35]. Rien de solide ne permet donc de rapporter ce nom à l'étrusque, pas plus qu'aucun des autres que nous venons de citer.

Nous avons laissé à part un nom pour lequel la référence à l'étrusque, avancée par V. Bertoldi [36], paraît plus amissible : il s'agit en III, 138 RV (*TLE* 823) du nom de la grande camomille, καυτάμ. Dans cette notice, un des deux noms attribués aux Ῥωμαῖοι est σῶλις ὄκουλουμ, renvoyant à un nominatif *solis oculus*, et on trouve en III, 136, l'appellation comparable σωλάστρουμ, *sol astrum*, renvoyant au soleil. Or il existe une divinité étrusque dont le nom apparaît sous les formes *Caθ(a), Cavθa, Cavaθa, Cavuθa*, ou avec graphie K, conformément à l'usage de l'Étrurie du Nord, *Kavθa* [37]. Elle est généralement considérée comme une divinité féminine (et non masculine comme on l'a longtemps cru), liée au soleil, si bien qu'on a souvent reconnu dans ce mot une authentique désignation étrusque de l'astre. En tout cas, même si on admet que le mot donné par Dioscoride est authentiquement étrusque et en relation avec le nom de cette divinité tyrrhénienne, point que nous ne voulons pas traiter ici et sur lequel nous nous permettons de renvoyer à l'étude récente de D. Maras [38], il faut noter que la forme sous laquelle il apparaît suppose un accusatif de première déclinaison en *-am*, *cautam*, et donc que le mot ait été connu par l'intermédiaire du latin et non sous sa forme étrusque originelle, qui n'aurait pu être, dans une graphie latine faisant disparaître l'aspiration de la dentale, que *cauta*.

Ainsi, même dans ce dernier cas pour lequel on a pu penser que la glose nous fournissait un véritable mot étrusque, le point de départ de l'information aurait été un texte rédigé en latin et ce mot aurait été transmis à partir de son utilisation dans cette langue, et non plus en étrusque. Cela rejoint l'impression que donnent l'ensemble de ces noms. Beaucoup se fondent uniquement sur le latin et, même dans les cas pour lesquels une mise en relation avec le latin n'est pas démontrable (comme *masutipos, mutuca, radia, tantum*), on ne peut pas prouver l'existence d'un lien avec l'étrusque.

---

35. V. BERTOLDI (1936), p. 309-316. Sur *mutuca*, on peut signaler une tentative de reconstruction indo-européenne dans L. MAGINI (2007), p. 61-64.

36. V. BERTOLDI (1936), p. 305-309.

37. Pour les attestations, voir V. BELFIORE, E. BENELLI et M. PANDOLFINI ANGELETTI (2009), respectivement p. 66, 65, 65, 66, 208.

38. Voir D. MARAS (2007).

Il n'est donc pas du tout sûr que les termes fournis par la tradition du *De re medica* se fondent sur autre chose que sur une information latine.

En fait, une origine latine peut vraisemblablement être admise pour l'ensemble de ces gloses. Le mot utilisé pour désigner les Étrusques qui auraient employé ces mots n'est pas Τυρρηνοί, qu'on attendrait en grec, mais Θοῦσκοι, c'est-à-dire une désignation latine de ce peuple. En outre, la quasi-totalité des appellations attribuées aux Étrusques offre des formes qui suivent les déclinaisons latines – seuls les termes *garouleou* et *masutipos* (s'il faut les admettre comme tels) faisant exception. On a trois termes en -*am* (dont *fabuloniam, symphoniacam* sont certainement latins [39], seul *kautam* pouvant avoir été formé sur une base étrusque) : une telle finale est impossible en grec et quasiment inexistante en étrusque (en dehors de formes de type pronominal en -*tnam*) et correspond à des accusatifs de thèmes en -*a* du latin. Cinq des seize appellations sont en -*um*, dont *apium raninum*, *nardum rusticum*, sans doute aussi *sucinum* et, à travers un emprunt au gaulois, *gigarum*, sont latins, seul *tantum* étant indéterminable : une telle terminaison, exclue en grec, est certes possible en étrusque (on peut citer les noms de vases [40] *qutum, pruχum, leχtum*, ou *meθlum,* désignation de la ville [41]), mais on y verra ici des accusatifs (ou des nominatifs / accusatifs neutres) de noms thématiques du latin, conformes à la forme classique avec passage de la finale ancienne -*om* à -*um*, généralisée à partir du IIe siècle av. J.-C. Le nom *comitialis* est un mot latin, avec un thème en -*i* ici au nominatif. Quant aux cinq dénominations en -*a*, une telle terminaison est certes envisageable en grec (surtout en dehors de l'ionien-attique [42]) ou en étrusque, mais là encore c'est à des formes du latin, nominatifs de thèmes en -*a*, qu'il convient de penser – *lappa (minor)*, *spina alba*, sans doute *cicenda* devant être attribués au latin et une telle attribution étant possible pour *radia* et *mutuca*.

Ce sont donc, autant qu'on puisse en juger, des formes lexicalement et morphologiquement latines que ces notices attribuent aux Θοῦσκοι. Un

---

39. Que *symphoniacam* soit bien évidemment un terme d'origine grecque n'importe pas ici : la flexion sous laquelle il apparaît est latine et non grecque, et in faut donc le considérer comme ayant été repris d'une source rédigée en latin.

40. Sur les noms de vases, secteur bien documenté du lexique étrusque, voir G. COLONNA (1973-1974) et (1990), repris dans G. COLONNA (2005), p. 1773-1785 et 1891-1897 ; M. MARTELLI (1984) ; G. BAGNASCO GIANNI (1996) ; V. BELLELLI et E. BENELLI (2009).

41. Sur ce mot et la série de termes institutionnels dans laquelle il s'insère, voir G. COLONNA (1988), repris dans G. COLONNA (2005), p. 1871-1890.

42. Sur la part des mots grecs passés dans les langues de l'Italie à partir de dialectes où le *a* long final se maintenait, notamment le dorien, voir C. DE SIMONE (1970), p. 299-301, 304-310.

contact réel avec la langue étrusque paraît presque toujours exclu et les informateurs, présentés comme des Étrusques, auxquels se réfère en dernier ressort le *De materia medica* semblent s'être exprimés en latin, avoir donné des noms qu'ils employaient, mais qui n'étaient plus formulés dans une langue qu'on peut définir comme étrusque.

Mais comment convient-il alors d'expliquer la présence de ces noms donnés comme étrusques chez Dioscoride ? Ces renseignements sur la langue étrusque entrent dans le cadre spécifique des notices lexicographiques qui furent adjointes au texte primitif. C'est donc en tant que parties de cet ensemble qu'il convient de les étudier. Or, dans ces notices lexicales, l'étrusque n'est qu'une des nombreuses langues qui sont citées. On en compte vingt-quatre en dehors du grec et, outre les Étrusques, on trouve des mots rapportés aux Africains, Arméniens, Besses, Béotiens, Cappadociens, Daces, Dardanes, Égyptiens, Éthiopiens, Gaulois, Hispaniens, Istriens, Lucaniens, Marses, Romains, Sicules, Syriens, également à des groupes comme les médecins d'Andros et les prophètes, ou à des personnages précis comme Démocrite, Ostanès, Pythagore, Zoroastre. Par ailleurs, la place laissée aux Étrusques n'est pas très importante [43]. Alors que l'ouvrage traitait de 813 plantes, 101 animaux, 102 minéraux, nous avons vu que seulement seize *nomina Tusca* étaient donnés. Cela situe l'étrusque à la septième place en nombre de références, sans commune mesure avec ce qu'on peut trouver pour le latin, langue dans laquelle les appellations sont données de manière quasiment systématique (476 noms), ou l'égyptien (150 noms), surtout si on ajoute aux références aux Égyptiens celles relatives aux prophètes, terme utilisé par les Grecs pour désigner certains prêtres égyptiens [44], qui sont le troisième groupe par le nombre de références et correspondent à 93 noms – ce qui fait un total de 243 noms pour l'Égypte, ce qui est en accord avec l'hypothèse d'une origine alexandrine, avec Pamphilos, de ces informations. Les noms étrusques sont également bien moins nombreux que ceux attribués aux Africains (73), et même aux Daces (39) et aux Gaulois (26) [45]. La présence de ces *nomina Tusca* reste donc assez épisodique, ce qui ne plaide nullement en faveur du recours à un ouvrage qui aurait procédé à un classement systématique comme l'aurait fait

---

43. Justes remarques dans ce sens dans J. SCARBOROUGH (2006), p. 1 et 9.

44. Voir R. K. RITNER (1995).

45. Le classement des noms par fréquence s'établit ainsi : 1. Romains (476), 2. Égyptiens (150), 3. prophètes (93), 4. Africains (73), 5. Daces (39), 6. Gaulois (26), 7. Étrusques (16), 8. Osthanès (12), 9. Syriens (10), 10. Pythagore (8), 11. Zoroastre (7), 12. Hispaniens (6), 13. Démocrite (3), 14. [ex-aequo] Lucaniens, Sicules, Dardanes, médecins d'Andros (2), 18. [ex-aequo] Éthiopiens, Arméniens, Besses, Béotiens, Cappadociens, Istriens, Marses (1).

un traité *De Etrusca disciplina*, selon une hypothèse qui a connu un certain succès [46].

S'agissant de plantes médicinales, ce n'est pas un traité religieux qui était le plus à même de donner de tels renseignements, mais un livre qui avait à s'occuper de cette question en elle-même. Cependant il n'est pas nécessaire de penser à un traité d'ordre médical, consacré spécifiquement aux plantes médicinales : bien que l'affirmation de Pline, selon laquelle il aurait été le premier à traiter de médecine en latin (*Histoire naturelle*, 29, 1), soit inexacte, ne serait-ce que parce que nous possédons les *Compositions médicales* de Scribonius Largus, qui écrivit à l'époque de Claude[47], le genre n'était guère répandu. En revanche, ce type de question pouvait être évoqué dans un type d'ouvrage bien représenté à Rome : les traités d'agronomie, genre qui a fleuri à Rome depuis le *De agri cultura* de Caton et la traduction en latin du traité de l'agronome carthaginois Magon [48]. Ces traités donnaient volontiers, à côté des renseignements sur les plantes cultivées et la manière de les cultiver, des informations que nous rangerions dans la catégorie des usages médicinaux – pour ne pas dire que, souvent, ils proposaient ce que nous appellerions des recettes de bonnes femmes –, où les vertus attribuées aux plantes avaient toute leur place. Cela faisait partie des connaissances que tout *pater familias* se devait de maîtriser [49], lui permettant ainsi de soigner tous ceux de sa maison. Et, bien avant que Scribonius Largus rédigeât, à la demande de Caliste, un ouvrage spécialisé où il trouverait de quoi remplir ce devoir qui incombait au propriétaire d'un domaine, tout livre portant sur la gestion d'une propriété était inévitablement amené à aborder des points relevant de la pharmacopée.

---

46. Sur l'hypothèse que ces mots aient figuré dans des ouvrages *De Etrusca disciplina*, voir M. TORELLI (1976), p. 1002-1005. L'idée a été reprise dans K. P. JOHNSON (2006), p. 8 (*the original lexicographer drew upon a corpus of Etruscan texts concerning the ritual practice known collectively as the* Etrusca disciplina), et dans A. P. HARRISON et E. M. BARTELS (2006), p. 26 (avec une formulation plus prudente : *plants* […] *which may have been used in a ritual and magical way*). Cette hypothèse ne nous paraît pas s'imposer ; voir nos remarques dans D. BRIQUEL (2014).

47. On verra la récente édition de J. JOUANNA-BOUCHET (2016) ; dans cet ouvrage, la seule mention qui est faite de l'Étrurie figure en 146, à propos de sources chaudes d'eau ferrugineuse susceptibles de traiter les maux de vessie et situées *in Tuscia*.

48. Sur cette littérature, on pourra se reporter à R. MARTIN (1971). J. Heurgon a étudié la question de l'œuvre de Magon et sa traduction en latin dans J. HEURGON (1976), repris dans J. HEURGON (2014), p. 139-155. Sur Magon et les premiers agronomes latins, W. SUERBAUM (2002), p. 241-242, 635, et (2014), p. 608-614.

49. J. JOUANNA-BOUCHET (2016), p. L, évoque ainsi « la tradition bien romaine, illustrée par Caton l'Ancien, de se soigner, soi et sa famille, à la maison ».

Un bon exemple de ce qui nous apparaîtrait aujourd'hui comme un mélange des genres était offert par le traité des Saserna [50], publié entre l'époque de Caton et la période 59/57 av. J.-C. – au cours de laquelle est placé le dialogue fictif des *Res rusticae* de Varron [51]. Déjà les Romains du Ier siècle av. J.-C. s'en moquaient pour cette raison : les recettes absurdes qu'il fournissait donnent lieu à un échange de plaisanteries de la part des participants au dialogue de l'érudit réatin, dont chacun s'amusait à citer la prescription la plus ridicule qu'il avait pu trouver dans leur ouvrage. Si certaines faisaient appel à des formules magiques (ainsi pour guérir d'une attaque de goutte, en 11, 2, 27) ou à des ingrédients relevant du genre animal (destruction des punaises par un mélange de fiel de bœuf et de vinaigre en 1, 2, 25, épilation obtenue par l'onction du corps avec un bouillon obtenu en faisant bouillir une rainette jaunâtre en 1, 2, 26), l'action des plantes n'était pas négligée : un autre procédé contre les punaises consistait à faire confire un concombre serpentaire dans l'eau (1, 2, 25).

Un ouvrage de ce genre était susceptible de fournir des indications sur l'usage médical d'herbes du genre de celles qu'on rencontre dans le recueil de Dioscoride. Et que des noms locaux de telle ou telle plante y aient figuré est parfaitement admissible. Une recette pouvait être rapportée à telle ou telle origine et on conçoit que, dans la liste des « langues » représentées dans les adjonctions à Dioscoride qui nous concernent, figurent des références à des auteurs comme Pythagore, Démocrite, voire Zoroastre ou le mage Ostanès, parce que, dans les écrits qui leur étaient attribués, on avait trouvé des exemples d'utilisation de plantes médicinales. Ces listes ne reposent, en dehors bien sûr des différents noms grecs, des noms latins et, dans une certaine mesure, de ceux qu'on peut rapporter à l'Égypte, sur aucune enquête systématique : il est remarquable que, sur les 25 parlers ou autres types de références représentés, sept ne soient cités qu'une fois, quatre deux fois, un trois fois. Les allusions à l'étrusque, avec leurs 16 occurrences, ne témoignent pas d'une attention particulière – et en tout cas nettement moins que pour le dace, avec ses 39 exemples.

Dans un tel contexte, l'inanité linguistique de l'information, puisqu'un grand nombre de ces noms donnés comme étrusques s'expliquent à coup sûr

---

50. Sur les Saserna, père et fils, qui étaient des propriétaires terriens d'origine étrusque dont le domaine était situé en Gaule Cisalpine, voir R. MARTIN (1971), p. 81-85 ; J. KOLENDO (1973) ; K.D. WHITE (1973), p. 459-460 ; F. SPERANZA (1974), p. 33-45 ; W. SUERBAUM (2002), p. 241-242, 635, et (2014), p. 613-614.

51. Sur cet ouvrage, on pourra se reporter à l'édition de J. HEURGON (1978a) ; voir en particulier p. XIX-XXVI pour la chronologie du dialogue et celle de la rédaction de l'œuvre.

par le latin et non par l'étrusque, se comprend aisément [52]. Plus qu'à une référence à la langue étrusque en tant que telle, on peut penser que ces noms aient été référés, conformément à la formulation qui est utilisée, à des Θοῦσκοι dans la mesure où la notice où on les a trouvés avait fait état de l'utilisation des herbes considérées par des *Tusci*, sans que ces *Tusci* aient encore parlé étrusque. Nous nous situons d'ailleurs, selon toute vraisemblance, à une époque où l'étrusque avait totalement disparu en tant que langue parlée – puisque les dernières traces ne vont pas au-delà du tournant de notre ère [53]. Autrement dit la référence aux Étrusques (et on peut étendre cette hypothèse aux autres peuples de l'Italie, comme les Lucaniens ou Marses [54]) aurait eu une valeur géographique plus que linguistique. On aurait attribué les termes à la langue de ce peuple quand bien même ils auraient été exprimés dans d'autres parlers, et pour ces *Tusci* en latin.

Ainsi, plutôt qu'à un ouvrage sur la discipline étrusque et aux listes de plantes qu'il aurait pu contenir, selon l'hypothèse de M. Torelli [55], nous penserions, comme source ultime des *nomina Tusca* qui figurent dans les adjonctions au texte primitif du *De materia medica* de Dioscoride et qui ont peut-être été puisées, selon l'hypothèse de M. Wellmann, dans un ouvrage lexicographique sur les végétaux attribué au grammairien alexandrin Pamphilos et composé à l'époque de Trajan [56], à des informations recueillies dans la littérature agronomique de langue latine. S'agissant de références aux Étrusques, le nom des Saserna vient bien évidemment à l'esprit. Ils portaient un nom étrusque [57] et, dans son ouvrage sur l'agriculture, Varron les mettait en relation avec un Tarquenna (qui aurait fourni à Licinius Stolon, un des personnages du dialogue, des informations sur leur œuvre), lequel n'est apparemment autre que Tarquitius Priscus, un des maîtres de la science religieuse étrusque [58]. Leur œuvre a été rédigée en latin et rien n'autorise à penser qu'ils aient usé de phytonymes étrusques et non latins, même si, à l'époque où ils ont écrit leur œuvre, la langue étrusque restait utilisée au moins dans certaines parties du domaine et n'avait pas encore disparu ; cependant, il est vraisemblable qu'ils aient fourni des renseignements sur

52. La situation peut être différente pour d'autres langues. Voir p. ex. pour les noms d'origine persane, P. GIGNOUX (2010) ; pour les noms daces, L. SUCIU (2004).

53. Sur la disparition de l'étrusque en tant que langue parlée, la référence fondamentale reste J. KAIMIO (1975) ; voir également J. HADAS-LEBEL (2004), en part. p. 36-47, 297-302.

54. Les deux termes rapportés aux Sicules sont grecs (IV, 69 RV : κρυστάλλιον et κυνοειδής) et peuvent correspondre à des termes rapportés aux Grecs de Sicile.

55. M. TORELLI (1976), p. 1002-1005.

56. Voir M. WELLMANN (1898), en part. p. 369-370 (avec n. 1), et (1916), p. 57-59.

57. Le lien entre les Saserna et ce qu'on peut savoir de l'économie agricole étrusque a été souligné par J. HEURGON (1961), p. 242-245.

58. Voir J. HEURGON (1978b), repris dans J. HEURGON (2014), p. 419-424.

les usages de l'ancienne zone étrusque, dont leurs ancêtres étaient venus s'établir dans ce qui était devenu la Gaule cisalpine. Dans ce cas, ils devaient rapporter ces informations aux *Tusci*, sans pour autant que les noms des plantes qu'ils citaient soient autres que latins. Mais on doit reconnaître que rien, dans ce qui nous est parvenu de leur œuvre, n'est référé spécifiquement aux Étrusques. D'autres auteurs d'ouvrages sur l'agriculture ou les plantes ont pu être à l'origine de ces *nomina Tusca*.

Quoi qu'il en soit de cette question d'origine, destinée à rester insoluble, c'est vraisemblablement à ce type de littérature qu'il convient de faire remonter les termes rapportés aux Θοῦσκοι dans la version du traité de Dioscoride comportant les notices linguistiques. C'est du moins la conclusion à laquelle nous paraît mener l'étude rapide à laquelle nous nous sommes livré : mais nous voudrions souligner qu'elle mériterait d'être étendue à d'autres textes relevant de la pharmacopée. Dioscoride (ou si on veut le Pseudo-Dioscoride qui nous a occupé) n'est pas le seul à faire état de mots présentés comme « étrusques ». Ainsi les *TLE* signalent deux *nomina Tusca* pour lesquels est donnée une référence à l'*Herbarium* du Pseudo-Apulée : *apianam* en 808, *corofis* en 826 [59]. Mais, si on se reporte à la version du manuscrit 93 de Vienne [60], on relève douze mots : *plantago : Tusci dicunt probation ; pentafillos : Tusci aesofi ; leontupodion : Tusci plantafium uocant ; botracion : Tusci nilion ; gentiana : Tusci uocant aloitis ; cyclaminos : Tusci mahalpa ; chamemelum : Tusci dicunt abiana ; camelleam : Tusci salpo ; agrimonia : Tusci dicunt rucilia ; aspodilos : Tusci ampullatia ; personatie : Tusci bacion uocant ; senetion : Tusci odia dicunt.* Une étude systématique mériterait d'être entreprise – même s'il est douteux qu'elle nous apporte grand-chose pour la connaissance de ce qu'a été réellement la langue étrusque.

Dominique BRIQUEL
Université Paris-IV et EPHE, Université PSL
dominique.briquel@ens.fr

---

59. Voir plus haut, n. 8.
60. H. ZOTTER (1986), p. 55-199.

Textes de référence

Noms de plantes rapportés aux *Θοῦσκοι* chez Dioscoride

II, 175 RV = *TLE* 809 : σέλινον ἄγριον· οἱ δὲ βατράκιον, οἱ δὲ γελωτοποιός, οἱ δὲ μεθύουσα, οἱ δὲ Σαρδόνιον, οἱ δὲ ἀμέθυστον, οἱ δὲ ὑποσέλινον, οἱ δὲ ἱπποσέλινον, Αἰγύπτιοι μεθυού, Ῥωμαῖοι ἄπιουμ, οἱ δὲ ἄπιουμ ἱρσούτουμ, οἱ δὲ αὐριμετέλλουμ, Θοῦσκοι ἄπιουμ ῥανίνουμ. Σέλινον ἄγριον ἕτερον· οἱ δὲ φρύγιον, οἱ δὲ ἀκιδωτόν, οἱ δὲ βατράκιον, Ῥωμαῖοι ἄπιουμ φλάουουμ.

III, 138 RV = *TLE* 823 : ἀμάρακον· οἱ δὲ ἀνθεμίς, οἱ δὲ λευκάνθεμον, οἱ δὲ παρθένιον, οἱ δὲ χαμαίμηλον, ὁ δὲ χρυσοκαλλίας, οἱ δὲ μαλάβαθρον, οἱ δὲ ἄνθος πεδινόν, Ῥωμαῖοι σῶλις ὄκουλουμ, οἱ δὲ μιλλεφόλιουμ, Θοῦσκοι καυτάμ, Ἄφροι θαμάκθ, Γάλλοι οὐίγνητα, Δάκοι δουώδηλα.

III, 3 RV = *TLE* 825 : γεντιανή· οἱ δὲ κενταύρειος ῥίζα, οἱ δὲ ἀλόη Γαλλική, οἱ δε νάρκη, οἱ δὲ Χειρώνιον, Δάρδανοι ἀλοῖτις, Ῥωμαῖοι γεντιάνα, Θοῦσκοι κικένδα, οἱ δὲ κομιτιάλις.

IV, 68 RV = *TLE* 830 (en partie) : ὑοσκύαμος· οἱ δὲ Διὸς κύαμος, οἱ δὲ Πυθώνιον, οἱ δὲ ἀδάμας, οἱ δὲ ἀδαμάντιον, οἱ δὲ ὑπνωτικόν, οἱ δὲ ἐμμανές, οἱ δὲ ἀταῖος, οἱ δὲ ..., Δημόκριτος θριάμβιον, Πυθαγόρας προφήτης, Ὀσθάνης ζελέων, Ζωροάστρης Τυφώνιον, Ῥωμαῖοι ἰνσάνα, οἱ δὲ δεντάρια, οἱ δὲ Ἀπολλινάρις, προφῆται ῥᾶ Ποντική, οἱ δὲ λύπημα, Αἰγύπτιοι σαφθώ, Θοῦσκοι φαβουλώνιαμ, οἱ δὲ συμφωνίακαμ, Γάλλοι βελενούντιαμ, Δάκοι διέλλειναν.

IV, 58 RV = *TLE* 833 : χρυσάνθεμον ἢ χάλκας· οἱ δὲ χρυσανθεμίδα, οἱ δὲ χαλκῖτιν, οἱ δὲ χάλκανθον, οἱ δὲ χαλκάνθεμον, οἱ δὲ βούφθαλμον, Ῥωμαῖοι κάλθα, Θοῦσκοι γαρουλέου, Ἄφροι χουρζητά.

II, 167 RV = *TLE* 834 : δρακοντία μικρά· οἱ δὲ ἄρον, οἱ δὲ ἀρίς, οἱ δὲ ἔπαρσις, οἱ δὲ παρνοπόγονον, οἱ δὲ κυνόζολον, οἱ δὲ φοινίκεον, οἱ δὲ ὀνοκεφάλιον, οἱ δὲ ἐφιάλτον, Αἰγύπτιοι ἐβρών, οἱ δὲ ἐρυθμόν, Ῥωμαῖοι βῆτα λεπορίνα, Θοῦσκοι γιγάρουμ, Ἰστριανοὶ λάγμα, Δάκοι κουριοννηκούμ, Ἄφροι ἀτειρνοιχλάμ, Σύροι λοῦφαν.

III, 143 RV = *TLE* 842 : ἐρυθρόδανον· οἱ δὲ ἐρευθέδανος ῥίζα, οἱ δὲ τεύθριον, οἱ δὲ δάρκανος, οἱ δὲ κιννάβαρις, Ῥωμαῖοι ῥούβια σατίβα, Θοῦσκοι λάππα μίνορ, Αἰγύπτιοι σωφοβί.

II, 178 RV = *TLE* 845 (voir aussi *TLE* 853) : ἀναγαλλὶς ἡ φοινικῆ· οἱ δὲ ἀερῖτις, οἱ δὲ αὐγῖτις, οἱ δὲ σαυρῖτις, προφῆται αἷμα ὀφθαλμοῦ, οἱ δὲ χελιδόνιον, Ῥωμαῖοι μάκια, οἱ δὲ ἀντούρα, οἱ δὲ τούρα, οἱ δὲ τουραδουπάγω, Θοῦσκοι μασύτιπος, Γάλλοι σαπάνα, Δάκοι κερκέρ, Ἄφροι ἀτιρσισοεί.

III, 36 RV = *TLE* 846 : θύμος· οἱ δὲ θύμον, οἱ δὲ θύμος λευκός, οἱ δὲ κεφαλωτός, οἱ δὲ ἐπιθυμίς, οἱ δὲ θύρσιον, Ῥωμῖιοι θούμουμ, Αἰγύπτιοι στέφανοι, Δάκοι μίζηλα, Θοῦσκοι μούτουκα.

IV, 142 RV = *TLE* 849 : σμῖλαξ τραχεῖα· οἱ δὲ ἡπατῖτις, οἱ δὲ καλυκάνθεμον, οἱ δὲ κυνόσβατον, οἱ δὲ ἀνίκητον, οἱ δὲ ἡλιόφυτον, οἱ δὲ ἀνατολικόν, οἱ δὲ δυτικόν, οἱ δὲ ἑλξίνη, οἱ δὲ κλύμενον, Αἰγύπτιοι λυιαθή, οἱ δὲ κόνυσσον, Ῥωμαῖοι μεργίνα, οἱ δὲ βούλουκρουμ λέντουμ, Θοῦσκοι ῥαδία.

III, 19 RV = *TLE* 850 : λευκάκανθα· οἱ δὲ πολυγόνατον, οἱ δὲ φύλλον, οἱ δὲ ἰσχιάδα καλοῦσιν, Ῥωμαῖοι γενικουλάτα κάρδους, σπίνα ἄλβα.

I, 10 RV = *TLE* 852 : ἄσαρον · οἱ δὲ νάρδος ἀγρία, προφῆται αἷμα Ἄρεως, Ὀσθάνης θέσαν, Αἰγύπτιοι κερέερα, Ῥωμαῖοι περπρέσσαμ, οἱ δὲ βάκχαρ, Θοῦσκοι σούκινουμ, οἱ δὲ νάρδουμ ῥούστικουμ, Γάλλοι βάκαρ.

II, 178 RV = *TLE* 853 (voir aussi *TLE* 845) : ἀναγαλλίς ἡ κυανῆ· οἱ δὲ κόρχορον, οἱ δὲ ἁλικάκκαβον, οἱ δὲ αἴλουρον, οἱ δὲ αἰλούρου ὀφθαλμόν, οἱ δὲ ζειλίαυρος, προπφῆται νυκτερῖτις, οἱ δὲ πελαργῖτις, Ὀσθάνης χελιδόνιον, Αἰγύπτιοι πικιεί, Ῥωμαῖοι μεκιατούρα, οἱ δὲ ἀντούρα, Θοῦσκοι τάντουμ, Ἄφροι ἀσιρρισοεί.

Noms de plantes rapportés aux *Tusci* dans le Cod. Vindobonensis 93 (selon H. ZOTTER [1986])

plantago : Tusci dicunt probation ; pentafillos : Tusci aesofi ; leontupodion : Tusci plantafium uocant ; botracion : Tusci nilion ; gentiana : Tusci uocant aloitis ; cyclaminos : Tusci mahalpa ; chamemelum : Tusci dicunt abiana ; camelleam : Tusci salpo ; agrimonia : Tusci dicunt rucilia ; aspodilos : Tusci ampullatia ; personatie : Tusci bacion uocant ; senetion : Tusci odia dicunt.

Bibliographie

G. ALESSIO (1937) : « Una voce toscana di origine etrusca. Gìghero "*arum v. sp.*" < *gīgărus* '*id.*' », *Studi Etruschi* 11, p. 253-262.

G. ALESSIO (1946) : « Etr.-lat. *fabulonia* : giusquiamo », *Rivista di Filologia e Istruzione Classica* 22-23 [1944-1945], p. 182-193.

J. ANDRÉ (1956) : *Lexique des termes de botanique en latin* (Études et commentaires, 23), Paris.

J. ANDRÉ (1985) : *Les Noms de plantes dans la Rome antique* (Collection d'Études Anciennes), Paris.

G. BAGNASCO GIANNI (1996) : « Imprestiti greci nell'Etruria del VII secolo a.C.: osservazioni archeologiche sui nomi dei vasi », dans A. ALONI et L. DE FINIS (éd.), *Dall'Indo a Thule: I Greci, i Romani, gli altri. Atti del convegno Internazionale di Studio AICC, Trento, 23-25 febbraio 1995* (Labirinti, 24), Trente, p. 307-317.

J. BARBAUD (1994) : « Les Dioscoride "alphabétiques" », *Revue d'Histoire de la Pharmacie* 82, p. 321-330.

V. BELLELLI et E. BENELLI (2009) : « Un settore "specializzato" del lessico etrusco: una messa a punto sui nomi di vasi », *Mediterranea* 6, p. 139-152 [= *Bollettino di Archeologia on Line, volume speciale. Roma 2008. International Congress of Classical Archeology. Meetings between Cultures in the Ancien Mediterranean*].

V. BELFIORE, E. BENELLI et M. PANDOLFINI ANGELETTI (2009) : *Thesaurus linguae Etruscae, I, Indice lessicale*, Pise - Rome.

V. BERTOLDI (1936) : « "Nomina Tusca" in Dioscuride », *Studi Etruschi* 10, p. 295-320.

A. BRACCIOTTI (1999) : « Gli erbari pseudo-dioscoridei e la trasmissione del Dioscoride alfabetico nell'Italia meridionale », *Romano-barbarica* 16, p. 285-315.

G. BREYER (1993) : *Etruskisches Sprachgut im Lateinischen unter Ausschluss des spezifisch onomastischen Bereiches* (Orientalia Lovaniensia Analecta, 53), Louvain.

D. BRIQUEL (2009) : « Une glose étrusque oubliée », dans S. BRUNI (éd.), *Etruria e Italia preromana. Studi in onore di Giovannangelo Camporeale* (Studia erudita, 4), Pise - Rome , p. 167-171.

D. BRIQUEL (2011) : « Le voyage involontaire de l'aurige Ratumena », dans A. MEURANT (éd.), *Routes et parcours mythiques : des textes à l'archéologie. Actes du Septième colloque international d'anthropologie du monde indo-européen et de mythologie comparée (Louvain-la-Neuve, 19-21 mars 2009)*, Bruxelles, p. 21-35.

D. BRIQUEL (2014) : « Entre le latin et l'étrusque, les *nomina Tusca* chez Dioscoride. Ont-ils un rapport avec la divination ? », dans F. GUILLAUMONT et S. ROESCH (éd.), *Le vocabulaire latin de la divination. Études lexicales*, Paris, p. 111-136.

G. COLONNA (1973-1974) : « Nomi etruschi di vasi », *Archeologia Classica* 25-26, p. 132-150.

G. COLONNA (1988) : « Il lessico istituzionale etrusco e la formazione della città (specialmente in Emilia-Romagna) », dans *La formazione della città preromana in Emilia-Romagna, Atti del Convegno di Bologna - Marzabotto, 7-8 dicembre 1985*, Bologne, p. 15-36.

G. COLONNA (1990) : « Vasi per bere e vasi per mangiare (a proposito di alcuni nomi etruschi di vasi) », *Prospettiva* 53-56 [1988-1989], p. 30-32.

G. COLONNA (2005) : *Italia ante Romanum Imperium. Scritti di antichità etrusche, italiche e romane (1958-1998)*, Pise - Rome.

M. CRONIER (2007) : *Recherches sur l'histoire de la tradition du* De materia medica *de Dioscoride*, thèse soutenue à Paris, EPHE.

M. CRONIER (2009) : « L'Herbier alphabétique grec de Dioscoride : quelques remarques sur sa genèse et ses sources textuelles », dans A. FERRACES RODRÍGUEZ (éd.), *Fito-zooterapía antigua y altomedieval: textos y doctrinas*, La Corogne, p. 33-59.

M. CRONIER (2010) : « Le Dioscoride alphabétique latin et les traductions latines du *De materia medica* », dans B. MAIRE et D. LANGSLOW (éd.), *Body, Disease and Treatment in a Changing World. Latin Texts and Contexts in Ancient and Medieval Medicine. Proceedings of the IXth International Conference « Ancient Latin Medical Texts », Hulme Hall, University of Manchester, 5th-8th September 2007* (BHMS), Lausanne, p. 189-200.

M. CRONIER (2015) : « Bizans'tan Araplara Dioskorides'in De Materia Medicası'nın Elyazması Geleneği. The Manuscript Tradition of Dioscorides' De Materia Medica from Byzantium to the Arabs », dans B. PITARAKIS (éd.), *Hayat Kısa, Sanat Uzun. Bizans'ta Şifa Sanatı. Life Is Short, Art Long. The Art of Healing in Byzantium* (Pera Müzesi Publication, 73), Istamboul, p. 134-151.

M. CRONIER (2017) : « Pour une étude du Dioscoride alphabétique latin », *Galenos* 11, p. 31-50.

C. DE SIMONE (1968-1979) : *Die griechsichen Entlehnungen im Etruskischen*, I et II, Wiesbaden.

A. ERNOUT ET A. MEILLET (1959) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, 4e édition, Paris.

P. GIGNOUX (2010) : « Les noms de plantes médicinales et autres dans les sources pehlevies. En hommage au professeur Jacques Duchesne-Guillemin pour son centième anniversaire », *Studia Iranica* 39, p. 163-170.

G. GOETZ *et al*. (1888-1923), *Corpus Glossariorum Latinorum*, Leipzig (= *CGL*).

C.-J. GUYONVARC'H (1997) : *Magie, médecine et divination chez les Celtes*, Paris.

J. HADAS-LEBEL (2004) : *Le Bilinguisme étrusco-latin. Contribution à l'étude de la romanisation de l'Étrurie* (Bibliothèque d'études classiques, 41), Louvain - Paris - Dudley.

A. P. HARRISON et E. M. BARTELS (2006) : « A Modern Appraisal of Ancient Etruscan Herbal Practice », *American Journal of Pharmacology and Toxicology* 1, p. 26-29.

J. HEURGON (1961) : *La Vie quotidienne chez les Étrusques*, Paris.

J. HEURGON (1976) : « L'agronome carthaginois Magon et ses traducteurs en latin et en grec », *Comptes-rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, p. 441-456.

J. HEURGON (1978a) : *Varron, Économie rurale*, I (CUF), Paris.

J. HEURGON (1978b) : « Varron et l'haruspice étrusque Tarquitius Priscus », dans *Varron. Grammaire antique et stylistique latine. Recueil offert à Jean Collart*, Paris, p. 101-104.

J. HEURGON (1986) : *Scripta Varia* (Collection Latomus, 191), Bruxelles.

E. HOWALD et H. E. SIGERIST (1927) : *Antonii Musae De herba uettonica, Pseudo-Apulei Herbarius, Anonymi De taxone liber, Sexti Placiti Liber medicinae ex animalibus* (Corpus medicorum Latinorum, IV), Leipzig - Berlin.

K. P. JOHNSON (2006) : « An Etruscan Herbal? », *Etruscan News* 5 [Winter 2006], p. 1 et p. 8.

A. H. M. JONES, J. R. MARTINDALE et J. MORRIS (1971) : *Prosopography of the Later Roman Empire*, 1, *A.D. 260-395*, Cambridge.

J. JOUANNA-BOUCHET (2016) : *Scribonius Largus. Compositions médicales* (CUF), Paris.

J. KAIMIO (1975) : « The Ousting of Etruscan by Latin in Etruria », dans P. BRUUN (éd.), *Studies in the Romanization of Etruria* (Acta Romani Instituti Finlandiae, 5), Rome, p. 89-245.

J. KOLENDO (1973) : *Le traité d'agronomie des Saserna*, Wrocław.

L. LORENZETTI (2005) : « Etrusco φαβουλώνια "giusquiamo" (Dioscoride 4, 68) », *Archivio Glottologico Italiano* 90, p. 230-235.

G. MAGGIULI et M. F. B. GIOLITO (1996) : *L'altro Apuleio: problemi aperti per una nuova edizione dell'Herbarius* (Studi Latini, 17), Naples.

L. MAGINI (2007) : *L'etrusco, lingua dall'Oriente indoeuropeo* (Studia Philologica, 21), Rome.

D. MARAS (2007) : « Divinità etrusche e iconografia greca: la connotazione sessuale delle divinità solari ed astrali », *Polifemo* 7, p. 101-116.

M. MARTELLI (1984) : « Per il dossier dei nomi etruschi di vasi: una nuova iscrizione ceretana del VII secolo a.C. », *Bollettino d'Arte* 70, p. 49-54.

R. MARTIN (1971) : *Recherches sur les agronomes latins et leurs conceptions économiques et sociales*, Paris.

T. MOMMSEN (1861) : « Handschriftliches 5, Glossarien », *Rheinisches Museum* 16, p. 145-147.

M. PALLOTTINO (1954), *Testimonia Linguae Etruscae*, Florence [2e édition 1968] (= *TLE*).

J. M. RIDDLE (1985) : *Dioscorides on Pharmacy and Medicine*, Austin.

R. K. RITNER (1995) : « Egyptian Magical Practice under the Roman Empire: the Demotic Spells and their Religious Context », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, II, 18, 5, Berlin - New York, p. 3333-3379.

H. RIX (1963) : *Das etruskische Cognomen. Untersuchungen zu System, Morphologie und Verwendung der Personennamen auf den jüngeren Inschriften Nordetruriens*, Wiesbaden.

J. SCARBOROUGH (2006) : « More on Dioscorides' Etruscan Herbs », *Etruscan News* 6 [Summer 2006], p. 1 et 9.

E. SERENI (1961) : *Storia del paesaggio agrario italiano* (Biblioteca universale Laterza), Bari.

E. SERENI (2006): « Dioniso in Etruria e il segreto della vite silvestre », *Archeo* 259, p. 52.

C. SINGER (1927) : « The Herbal in Antiquity and its Transmission in Later Ages », *Journal of Hellenic Studies* 47, p. 1-52.

F. SPERANZA (1974) : *Scriptorum Romanorum de re rustica reliquiae*, I (Biblioteca di Helikon. Testi e Studi, 8), Messine.

L. SUCIU (2004) : « Plants in the medicine of Dacia », dans L. C. RUSCU [*et al*.] (éd.), *Orbis antiquus: Studia in honorem Ioannis Pisonis* (Bibliotheca Musei Napocensis, 21), Cluj-Napoca, p. 779-786.

W. SUERBAUM (2002) (éd.) : *Handbuch der lateinischen Literatur der Antike. 1. Die archaische Literatur, von den Anfängen bis Sullas Tod: die vorliterarische Periode und die Zeiten von 240 bis 78 v. Chr.*, Munich.

W. SUERBAUM (2014) (éd.) : *Nouvelle Histoire de la littérature latine. 1. La littérature d'époque archaïque. Des origines à la mort de Sylla. La période prélittéraire et l'époque de 240 à 78 av. J.-C.*, Turnhout.

M. TORELLI (1976) : « Glosse etrusche: qualche problema di trasmissione », *Mélanges offerts à Jacques Heurgon. L'Italie préromaine et la Rome républicaine* (Collection de l'École Française de Rome, 27), Rome, p. 1001-1008.

M. WELLMANN (1898) : « Die Pflanzennamen des Dioskurides », *Hermes* 33, p. 360-422

M. WELLMANN (1906, 1907, 1914) : *Pedanii Dioscoridis Anazarbei De materia medica*, Berlin, I, 1907 ; II, 1906 ; III, 1914.

M. WELLMANN (1916) : « Pamphilos », *Hermes* 51, p. 1-64.

K. D. WHITE (1973) : « Roman Agricultural Writers, I, Varro and his Predecessors », dans *Aufstieg und Niedergang der Römischen Welt*, I, 4, Berlin - New York, p. 439-497.

H. ZOTTER (1986) : *Antike Medizin. Die medizinische Sammelhandschrift Cod. Vindobonensis 93 in lateinischer und deutscher Sprache* (Interpretationes ad codices, 2), Graz [1ère éd. 1980].

Les Études classiques 86 (2018), p. 27-48.

DOMINIQUE BRIQUEL ET L'ÉTRUSCOLOGIE FRANCOPHONE DU XXe SIÈCLE *

Résumé. — L'article vise à retracer le parcours intellectuel de Dominique Briquel. À travers ce dernier, on brosse le portrait d'une génération de savants et d'étruscologues de langue française de la deuxième moitié du XXe siècle et du début du XXIe siècle. On essaie aussi de reconstituer, à travers les publications de D. Briquel, le dialogue que ce dernier n'a cessé d'entretenir avec ses collègues européens.

Abstract. — The article traces Dominique Briquel's intellectual path and, through it, the portrait of a generation of French-speaking scholars and Etruscologists of the second half of the 20th and the early 21st century. By reviewing Briquel's publications, the article aims also at reconstructing his constant dialogue with his European colleagues.

1. On ne trahira pas de secret en dévoilant que Dominique Briquel est né en 1946, date importante pour l'étruscologie. M. Pallottino [1] venait alors d'être nommé professeur d'étruscologie et d'antiquités italiques à l'université de Rome, il venait de publier en 1945 son ouvrage *La Scuola di Vulca*, il était en pleine rédaction de son livre l'*Origine degli Etruschi* publié en 1947 et il préparait la seconde édition de son manuel *Etruscologia* parue en 1947. Autant dire que D. Briquel est venu au monde lors d'une année charnière de l'étruscologie à la fois du point de vue de la discipline – les étruscologues abandonnent alors l'idée de ramener l'art étrusque à une personnalité, de chercher à attribuer aux Étrusques une origine précise et de considérer l'étruscologie comme une discipline « autochtone », italienne – et du point de vue dont les étruscologues envisagent le rapport avec le monde qui les entoure. C'en est alors fini des tentations et des errements d'une génération. On pensera ainsi à P. Ducati [2], membre du Parti Fasciste

---

* On trouvera une présentation différente de l'œuvre de D. Briquel dans mon introduction à M.-L. Haack et G. van Heems (éd.) (à paraître).

1. Sur la vie et l'œuvre de M. Pallottino, cf. L. M. Michetti (éd.) (2007) ; M. Harari (2010) ; M. Minoja (2012) ; G. Bagnasco Gianni (2012) et (2013) ; F. Delpino (2014).

2. Sur la vie de P. Ducati, cf. G. A. Mansuelli (1943-1944) et (1946) ; *Necrologi* (1946-1947) ; N. Parise (1992).

Républicain, chef du Comité d'Action pour l'Universalité de Rome, président de l'Institut de Culture Fasciste, administrateur (*fiduciario*) pour l'Émilie-Romagne du Syndicat National Fasciste des Auteurs et écrivains, signataire du Manifeste des intellectuels du Fascisme, mort à Cortina d'Ampezzo le 28 octobre 1944, victime de coups de revolver de deux partisans. Il faut signaler aussi le cas de F. Altheim [3], membre de l'*Ahnenerbe Forschungs- und Lehrgemeinschaft* qui se livrait à des missions d'espionnage pendant ses expéditions archéologiques en Orient, et qui ne réussit à garder une chaire universitaire, après son arrestation à la fin de la guerre, que grâce au témoignage de K. Kerényi, dont F. Altheim aurait sauvé la fille d'un camp de concentration. D. Briquel, avec d'autres étruscologues français, est d'une génération qui a espéré et tenté de montrer, lors d'un parcours qu'on essaiera de retracer ici, qu'avec les humanités on pouvait offrir des valeurs pouvant unir les Européens.

2. Le parcours de D. Briquel est celui d'une génération d'étruscologues français. Ainsi, D. Briquel, en naissant en 1946, est le contemporain de J.-P. Thuillier, né en 1943, de F.-H. Massa-Pairault, née en 1943, de G. Capdeville, né en 1944, de C. Guittard, né en 1947, et d'A. Rouveret, née en 1948, dont les parcours présentent bien des points communs avec celui de D. Briquel.

Tous ces étruscologues ont été élèves de l'École Normale Supérieure [4]. D. Briquel, pour sa part, a été admis à l'École Normale Supérieure en 1964 [5] ; il a donc côtoyé dans cette institution J.-P. Thuillier, admis en 1963, G. Capdeville, admis en 1964, C. Guittard, admis en 1969, et peut-être F.-H. Massa-Pairault et A. Rouveret, élèves de l'École Normale Supérieure de Sèvres, l'une de la promotion 1964, l'autre de la promotion 1967. D. Briquel est resté à l'abri de l'agitation politique à une époque où, avant même 1968, l'École est remise en cause, accusée par certains d'être un « ghetto » pour privilégiés, par d'autres, d'être une « féodalité » au recrutement peu démocratique [6]. Par la force des choses, D. Briquel ne compte pas parmi les jeunes normaliens qui ont mis l'école en péril pour reprendre le titre du livre de l'helléniste R. Flacelière [7], alors directeur de l'École, qui a été démis de ses fonctions par G. Pompidou, lui-même normalien, après l'occupation de l'École par divers groupuscules maoïstes en 1971 lors d'une

3. Sur F. Altheim, cf. G. CASADIO (2007) ; R. KRÄMER (2016) ; B. ANTELA-BERNÁRDEZ (2016).

4. Rue d'Ulm pour les garçons, Sèvres pour les filles.

5. Il a donc été admis à 18 ans à l'École Normale Supérieure, soit à un âge où beaucoup de jeunes Français préparent leur baccalauréat.

6. Cf. B. BRILLANT (2003, p. 235-239).

7. R. FLACELIÈRE (1971). Sur ce personnage, cf. P. DEMARGNE (1984) ; P. HUMMEL (éd.) (1995).

« nuit de la Commune ». D. Briquel était en effet éloigné de l'agitation de l'École Normale, car il était alors en train d'effectuer son service militaire, qu'il fit dans la marine entre 1969 et 1971, et il a profité aussi de ces années pour travailler activement – une habitude dont il ne s'est jamais départi, même aujourd'hui alors qu'il est à la retraite. Jeune étudiant normalien à la Sorbonne, D. Briquel a obtenu, en juin 1966, une licence de lettres classiques et, en juin 1967, un diplôme d'études supérieures de latin sous la direction de J. Heurgon. La mention constante de ce dernier diplôme sur le *curriculum vitae* de D. Briquel montre combien il est attaché à cette étape et, surtout, à la découverte d'un professeur dont il restera proche, comme J.-P. Thuillier, jusqu'à la fin de sa vie. J. Heurgon, professeur de langue et littérature latines à la Sorbonne de 1953 à 1971, a été le maître de toute une génération d'étruscologues français [8] qu'il a fascinés. Il semble en effet avoir été un personnage haut en couleurs et aux dons multiples. Comme eux, J. Heurgon était normalien et profondément attaché à l'École :

> Je crois, que, quoique externe, j'ai tout de suite été un Normalien convaincu, mais, Normalien, je le suis devenu de plus en plus comme archicube.

L'étruscologue aimait le « cloître de la rue d'Ulm » :

> Je dois beaucoup à ce sanctuaire de ma vie profonde. Je lui dois en particulier et surtout le privilège d'y avoir rencontré, à petite dose, à raison de trois ou quatre dans chaque promotion, des élèves dont un bon nombre sont restés de mes meilleurs amis. Grâces soient rendues à l'École Normale, qui m'a mis dans une si heureuse situation de pouvoir capter à la source tant d'intelligence et de dons, tant de gentillesse et de fidélité. Beaucoup maintenant volent de leurs propres ailes, affirment leur autorité dans des domaines divers, et quand j'entends louer leurs travaux, je me rengorge paternellement. Je ne nommerai ni X ni Y. Ils sont presque tous ici. Ils se reconnaissent [9].

J. Heurgon se singularisait parmi les autres professeurs normaliens en manifestant pour la littérature française un goût développé par son mariage avec Anne, fille de P. Desjardins, animateur des décades de Pontigny où, chaque année, pendant dix jours se déroulaient des rencontres entre intellectuels et écrivains [10]. J. Heurgon avait participé à ces rencontres et fréquenté notamment A. Gide. Ce dernier a d'ailleurs dédié son *Thésée* à J. Heurgon :

> À Jacques Heurgon et à tous ceux qui, durant un long temps d'exil, me permirent de comprendre tout le prix de l'amitié.

---

8. J.-P. Thuillier a rendu un hommage à J. Heurgon, en étudiant sa *Vie quotidienne*. Cf. J.-P. THUILLIER (2017).

9. Cf. J. HEURGON dans *Remise Heurgon* (1969, p. 24).

10. On pouvait y croiser A. Malraux, R. Martin du Gard, A. de Saint-Exupéry et A. Gide.

A. Gide a suggéré à J. Heurgon de délaisser les fouilles archéologiques au profit de la critique littéraire pour laquelle il le sentait très doué. Successeur de son beau-père à Pontigny, J. Heurgon avait renoncé à animer les décades, mais il s'était engagé dans des commentaires soutenus de l'inspiration mythologique de Gide et il avait veillé sur l'apprentissage tardif du latin du grand écrivain, à distance, et même chez lui, à Alger, quand J. Heurgon était chargé d'enseignement à la Faculté d'Alger. Là, J. Heurgon avait découvert le talent précoce d'un jeune étudiant qui s'appelait A. Camus, qui lui dédiera plus tard une nouvelle de *Noces* (« L'Été à Alger ») et avec qui il participa au comité de rédaction de la revue *Rivages,* revue de culture méditerranéenne. À cette faim de savoir, à cette curiosité intellectuelle, on peut ajouter l'aura du libérateur J. Heurgon. Le lieutenant, puis capitaine J. Heurgon s'était illustré dans l'armée du général Juin pendant la campagne d'Italie. Attitude peu courante dans le milieu universitaire. Au début de la guerre, selon ses propres paroles, J. Heurgon,

> rongeait son frein dans un vague « Bureau d'Études Africaines » en préparant des émissions clandestines pour miner le moral italien. Il se sentait « libéré » de l'université [11].

S'étant engagé dans la troisième Division d'Infanterie Algérienne, il a effectué quelques missions puis, il a très vite compris, dit-il, qu'

> en tant que professeur, mon rôle était de m'occuper du « moral » de la division, de rédiger des articles pour le journal du C.E.F. « Patrie », et de prendre des notes en vue de l'histoire de la vie, des peines et des gloires de la 3e DIA en Italie [12].

En somme, il se charge d'écrire la geste de la troisième Division d'Infanterie Algérienne [13]. J. Heurgon a contribué à la libération de Rome et il a eu l'honneur de hisser le drapeau français sur le Palais Farnèse à la Libération le 5 juin 1944 [14], à la tête, racontait-il, d'une troupe de tirailleurs surtout intéressés par les bouteilles laissées par les précédents occupants ... Avec une grande discrétion sur laquelle tous ses élèves s'accordent, J. Heurgon parlait peu de cette expérience qui lui valut d'obtenir la Croix de

---

11. Cf. J. HEURGON (1978, p. 116) : « J'ai toujours pensé, écrivait-il, que l'intelligence n'a jamais été mieux servie que par ceux qui, professionnellement, ne sont pas des “intellectuels”, mais des hommes d'action qui ont une large expérience humaine, et des loisirs ».

12. Cf. J. HEURGON (1978, p. 115).

13. De fait, les notes prises aboutiront à un très beau livre. Cf. J. HEURGON (1946).

14. On notera que J. HEURGON (1946) ne relate pas l'épisode. Et on ne trouve rien non plus chez A. JUIN (1962), même s'il est fait mention, p. 141, de la réouverture du Palais Farnèse, ni dans l'ouvrage du Colonel A. GOUTARD (1947, p. 159) (« Le 7 juin le général commandant le C.E.F. fait son entrée officielle au Palais Farnèse, où nos couleurs sont hissées sur la noble façade »), ni dans l'article de J. HEURGON (1983), reproduit dans M. GRAS *et al.* (éd.) (2010), ni enfin dans celui de M. GRAS (2010).

guerre et trois citations, puis d'être nommé attaché culturel à l'ambassade de France à Rome après la guerre. À ce poste, J. Heurgon a œuvré non seulement à la réconciliation de la France et de l'Italie, mais aussi à la reprise d'une vie culturelle libre dans une Rome muselée par la dictature et l'occupation, frappée par la guerre et les privations. On peut penser que l'attachement à la ville de Rome transparaissait dans les séminaires de J. Heurgon. Ce dernier connaissait aussi la Ville pour avoir été membre de l'École française de Rome à partir de 1928 [15] et le nouveau séjour romain de 1944 avait ainsi offert à J. Heurgon l'occasion de nouer de solides amitiés, dans tous les cercles d'artistes et d'intellectuels de la ville, musiciens, poètes et peintres [16]. Il avait en particulier tissé des liens solides avec le père de l'étruscologie moderne, M. Pallottino :

> Et c'est là que je fis la connaissance d'un jeune savant de 35 ans qui est devenu et resté pour moi l'ami le plus cher, le plus attentif et le plus fidèle. C'est à lui, déjà auteur d'une thèse mémorable sur Tarquinia, à lui et à ses élèves, que je ne nommerai pas de peur d'en oublier l'un ou l'autre, que je dois l'ardeur avec laquelle, rentré en France, je me mis au travail. Tous ces nouveaux amis italiens se reconnaîtront. C'est à Massimo Pallottino, c'est à eux que je dois d'avoir, par leur exemple et leurs encouragements, acquis quelques petits mérites que je dépose aujourd'hui sur l'autel de la dea Roma [17].

Au début de l'année 1945, J. Heurgon rentrait en France et il soutenait en mars sa thèse (*Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue pré-romaine des origines à la deuxième guerre punique*) et sa thèse complémentaire (*Études sur les inscriptions osques de Capoue dites Iúvilas*), deux travaux publiés en 1942 et qui, aujourd'hui encore, sont cités comme ouvrages de référence pour la rigueur de la méthode et la clarté de l'exposition. Mais, plus profondément, à une époque où, surtout en France, on ne considérait l'étude de l'Italie antique que dans une perspective romano-centrique, J. Heurgon avait compris qu'on ne pouvait comprendre l'histoire de la péninsule qu'en s'attachant à la diversité de ses composantes. Cité étrusque, osque, puis romaine, Capoue permettait de revaloriser le passé préromain, de mettre en relief ce que celui-ci avait apporté à une Italie que Rome devait un jour unifier. Soucieux de transmettre son savoir, J. Heurgon cherchait à orienter ceux qui travaillaient sous sa direction, à déceler le champ d'étude où leurs qualités trouveraient à s'épanouir et à les aider à préciser leurs résultats.

---

15. Sur l'École française de Rome à cette époque, cf. S. REY (2012).

16. On recommande la lecture de l'article de J. HEURGON (1991) sur ses souvenirs personnels, lorsqu'il était attaché culturel à l'ambassade de France en Italie de juin 1944 à septembre 1945.

17. Cf. J. HEURGON (1991, p. 587).

Sur les conseils de J. Heurgon et de M. Lejeune dont il avait commencé à suivre le séminaire, D. Briquel prépare l'agrégation de grammaire, il devient agrégé en 1969, puis, en juin 1971, il obtient un diplôme de l'École Pratique des Hautes Études, section des Sciences Historiques et Philologiques, sur *Les adaptations de l'écriture étrusque aux langues indo-européennes d'Italie*. Il quitte donc le domaine classique du latin pour s'intéresser à l'étrusque et aux autres langues indo-européennes que le latin. L'attention pour l'étrusque a sans doute été encouragée par J. Heurgon qui avait consacré aux Étrusques le premier article de sa carrière [18] et elle est cette fois encadrée par un linguiste, M. Lejeune [19], directeur d'étude depuis 1947 en grammaire comparée des langues indo-européennes à l'École Pratique des Hautes Études, dont D. Briquel a suivi les séminaires dès 1964. M. Lejeune, normalien et agrégé de grammaire lui aussi, élève de J. Vendryes et du grammairien comparatiste A. Meillet, à qui il dédia sa thèse publiée en 1939 sous le titre *Les adverbes grecs en* -θεν, avait acquis grâce à ces deux savants d'envergure de très solides compétences de philologue et de comparatiste qui lui avaient permis d'explorer de nouveaux domaines linguistiques et de devenir à son tour un maître. Il a sans doute vu en D. Briquel un interlocuteur privilégié, un pair, qui montrait, comme lui, un « goût, sans doute, pervers, pour le travail » [20], et il a sûrement été séduit par le savoir immense, par son goût des langues indo-européennes rares – aujourd'hui on dirait les langues d'attestation fragmentaire (les *Trümmersprachen*), osque, ombrien, élyme, messapien, étrusque, vénète, lépontique, gaulois, celtibère – et par les « qualités de précision, de respect absolu de la documentation et d'exigence critique »[21] de ce maître qui parlait toujours sans note dans le silence le plus respectueux et qui s'abstenait toujours de conclusion définitive.

Après son diplôme de l'École Pratique des Hautes Études, en 1972, D. Briquel part pour Rome en tant que membre de l'École française, un peu avant J.-P. Thuillier (1973), A. Rouveret (1975) et C. Guittard (1976), et il restera au palais Farnèse jusqu'en 1974 dans une École française qui apparaît comme un havre de paix, à l'écart de l'agitation qui allait bientôt déboucher sur les années de plomb, toute prise qu'elle est dans une atmosphère d'intense bouillonnement intellectuel [22] : ce sont des années

---

18. Cf. J. HEURGON (1929).

19. Sur ce personnage, cf. M. LEJEUNE (1993) ; F. BIVILLE et I. BOEHM (2009, p. 9-14). Ses travaux sont en cours de publication sous la direction de D. BRIQUEL, L. DUBOIS, P.-Y. LAMBERT ET P. POCCETTI (2011-).

20. Cf. G. LAZARD (2001, p. 3-4, en l'espèce p. 4).

21. Cf. D. BRIQUEL (2009d, en l'espèce p. 251, note 50).

22. Voir le rapport de P. BOYANCÉ (1973), alors ex-directeur de l'École, reproduit dans M. GRAS *et al.* (éd.) (2010, p. 265-284).

archéologiques fastes, puisque les jeunes membres peuvent participer au chantier de Bolsena, où ont fouillé C. Guittard en 1972, puis en 1976, en 1977 et en 1978, J.-P. Thuillier en 1973, en 1974, en 1975, ou à celui de Marzabotto, dirigé par F.-H. Massa-Pairault : c'est là que D. Briquel choisit de travailler, participant à la fouille de l'*insula* V, dont, avec F.-H. Massa-Pairault [23], il a publié l'*aes rude* et, seul, les graffites [24]. L'ouverture de ces chantiers a été favorisée par la décision prise en 1946 par R. Bianchi Bandinelli, directeur général des Antiquités et Beaux-arts du Ministère de l'Instruction publique, d'ouvrir des fouilles italiennes aux Français. Ce sont aussi des années ouvertes aux influences des *Annales* [25]. Ce renouveau de l'École française de Rome est largement encouragé par G. Vallet, directeur de l'École française de Rome de 1970 à 1983, ancien conseiller culturel auprès de l'Ambassade de France en Italie et ancien directeur de l'Institut français de Naples, que D. Briquel remercie dans chacun de ses livres publiés dans la Collection de l'École française de Rome. Il est également facilité aussi par N. de la Blanchardière, directrice de la bibliothèque qui obtient l'extension au troisième étage du palais Farnèse en 1973 et la récupération d'une grande salle sur l'histoire de l'Italie en 1975. Pour D. Briquel, ces années à Rome sont celles du début de la rédaction de sa thèse *Les Pélasges en Italie, recherches sur l'histoire de la tradition*, qu'il inscrit à la Sorbonne sous la direction d'A. Hus, lequel avait alors succédé à J. Heurgon, qui, parti à la retraite, ne pouvait plus assumer la direction de nouvelles thèses ; il ne délaisse donc nullement J. Heurgon ou M. Lejeune.

Bien au contraire, A. Hus, normalien (promotion 1947), agrégé de grammaire, membre de l'École française de Rome de 1951 à 1953, après avoir enseigné dans les universités de Lille et de Rennes, avait suivi J. Heurgon à la Sorbonne, et A. Hus avait sans doute décelé, tout comme J. Heurgon, l'intérêt de revenir à la question de la légende des Pélasges,

---

23. Cf. F.-H. Massa-Pairault (éd.) (1997, p. 131-137).

24. Cf. F.-H. Massa-Pairault (éd.) (1997, p. 139-156).

25. R. Bloch était d'ailleurs un grand ami de F. Braudel. On lira avec amusement ces lignes du très conservateur P. Boyancé (1973), qui déplorait déjà une crise de l'autorité : « Et il est bien évident que nos membres ont subi toutes les influences qui peuvent s'exercer actuellement sur les historiens, par exemple celle de l'École des Annales.

Rien ne serait plus inexact et plus injuste que de les croire prisonniers des techniques traditionnelles et périmées. Mais ce qui est vrai est qu'ils savent, de par leur culture même, le prix de qualités fondamentales parfois trop négligées aujourd'hui, comme l'esprit critique qui se forme par l'étude et l'analyse des textes et qu'ils sont préservés par là de subir trop passivement les modes du jour qui sévissent trop aisément chez nos jeunes intellectuels : vis-à-vis d'elles aussi, ils savent avoir le recul et le scepticisme nécessaires, inséparables d'une bonne santé de l'esprit. » L'article est reproduit dans M. Gras *et al.* (éd.) (2010, p. 265-284, en l'occurrence p. 282).

puisqu'il avait signalé, dans un compte rendu, un article de M. Lejeune, intitulé « À propos du Problème des Pélasges », qui menait une réflexion sur la parenté ancienne entre étrusque, rétique et lemnien, sans pouvoir l'expliquer par un syllabaire pélasge commun [26]. D. Briquel se propose alors un projet ambitieux : prendre le problème des Pélasges par le biais de ses témoignages littéraires et examiner la fonction idéologique de la légende, en développant une idée qui avait été avancée par D. Musti en Italie. Il termine sa thèse, en étant agrégé-répétiteur de latin à l'École Normale Supérieure à partir de 1974. Il soutient en mars 1981 son doctorat d'État devant un jury composé de R. Bloch, J. Bousquet, J. Heurgon, A. Hus et D. Musti. Le jury mêlait les plus grands spécialistes français et italiens de l'Italie antique qui apprécièrent qu'il ait su démêler la valeur idéologique de la légende pélasgique aux yeux des Grecs : elle contribuait à faire des Étrusques des partenaires commerciaux en Italie. Dans ce jury, figurait un autre étruscologue, R. Bloch, normalien, agrégé de grammaire en 1938, dont D. Briquel suivait les séminaires depuis longtemps à l'École Pratique des Hautes Études, où il occupait la chaire d'épigraphie latine. D. Briquel avait très certainement apprécié la curiosité intellectuelle de R. Bloch qui ne se limitait pas à l'étude des mots et à la grammaire, mais qui l'attirait vers les questions religieuses et vers l'exploration des domaines marginaux par rapport aux études classiques. Le séminaire du jeudi matin de R. Bloch a ainsi été le centre de rassemblement de tous ceux qui s'intéressaient à la civilisation étrusque ou à celle de la plus ancienne Rome. Il a été le lieu de formation de cette génération de jeunes chercheurs. J. Heurgon, lui remettant son épée d'académicien en 1984, soulignait « son grand privilège d'être aimable », dont témoignent tous ses élèves. Ainsi, C. Guittard, qui a fait une thèse sur le *carmen* latin archaïque sous sa direction, est qualifié d'« élève et ami » par R. Bloch, après une intervention à l'Académie [27]. Peut-être est-ce aussi grâce à R. Bloch qui avait la responsabilité des fouilles de Bolsena jusqu'en 1960 et qui avait produit une grande synthèse sur les *Recherches archéologiques en territoire volsinien, de la protohistoire à la civilisation étrusque* (Paris, 1972) que D. Briquel s'est initié à l'archéologie. La qualité de la thèse de doctorat vaut à D. Briquel de devenir alors maître de conférences de latin de 1983 à 1984 à la « maison », l'École Normale Supérieure, Paris, puis maître de conférences à l'Université de Bourgogne, Dijon, de 1984 à 1996, ensuite professeur à la Sorbonne à partir de 1996, où D. Briquel ne laisse pas de côté l'étruscologie, puisqu'il publie de nombreux livres et articles.

26. Cf. A. Hus (1971).
27. C. Guittard (1984, en l'espèce p. 599).

3. Surtout, D. Briquel ne cesse de dialoguer, ainsi que sa génération, par publications interposées, avec ses maîtres. Il est associé, avec C. Guittard et A. Rouveret, aux *Recherches sur les religions de l'Italie antique* éditées par R. Bloch en 1976 et 1980, livres publiés par le centre de recherches d'histoire et de philologie de la IVe section de l'École Pratique des Hautes Études. Ces travaux sont issus, selon R. Bloch (préface de l'ouvrage de 1976, sans pagination),

> de recherches menées en commun dans le cadre de mon séminaire de l'École pratique des Hautes Études, qui groupe autour de moi, depuis un quart de siècle, de jeunes savants, aussi passionnés pour leur travail que pouvaient l'être leurs aînés.

R. Bloch montre ainsi qu'« une génération nouvelle était apparue, rendant assurée la continuation et le succès d'une recherche difficile mais enrichissante et féconde » (préface de l'ouvrage de 1976, sans pagination). R. Bloch a dirigé la thèse de J.-P. Thuillier sur le sport chez les Étrusques, parce que J. Heurgon, comme il l'a avoué avec remords [28], croulait sous les thèses. A. Rouveret a fait une allocution lors de la remise de l'épée de R. Bloch, en 1984 et A. Rouveret, J.-P. Thuillier, C. Guittard et D. Briquel faisaient partie du Comité d'organisation de remise de l'épée de R. Bloch. Pour sa part, D. Briquel a poursuivi le travail d'étude de la divination étrusque entrepris par R. Bloch, par exemple, dans ses livres *Les Prodiges dans l'Antiquité classique* et *La Divination, essai sur l'avenir et son imaginaire*, paru en 1991 chez Fayard, qui avaient su mettre en valeur la particularité de la divination étrusque, en s'intéressant soit aux débuts de la divination, dans *Art augural et Etrusca disciplina : le débat sur l'origine de l'augurat romain*, soit à sa fin progressive, avec son livre sur *Chrétiens et Haruspices. La religion étrusque, dernier rempart du paganisme romain,* de 1997, et surtout en lançant à partir de 1985 une entreprise collective de longue haleine sur *La Divination dans le monde étrusco-italique*, à laquelle ont participé – est-ce un hasard ? – C. Guittard et J.-P. Thuillier. D. Briquel a aussi pris la suite en 2005 dans la collection « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France du petit volume *Les Étrusques*, réalisé par R. Bloch, dont la première édition date de 1954, avec un « Que sais-je ? » des Presses Universitaires de France sur *Les Étrusques* en 2005.

Il a continué aussi le dialogue avec A. Hus, qu'il salue dans la préface de sa thèse publiée comme

> un directeur de thèse précis et minutieux. Sa connaissance du monde étrusque, et aussi sa prudence exemplaire dans un domaine où la documentation est bien déficiente m'ont été d'un apport capital [29]

28. Cf. J. HEURGON dans *Remise Bloch* (1984, p. 18).
29. Cf. D. BRIQUEL (1984, p. IX).

en continuant son œuvre de vulgarisateur et en essayant de dévoiler le secret des Étrusques.

L'œuvre de D. Briquel apparaît aussi comme la poursuite, mieux comme une réponse à J. Heurgon. Quand J. Heurgon écrit l'article « La vocation étruscologique de l'Empereur », en 1953, D. Briquel publie l'article « Claude, érudit et empereur » et, la même année 1988, l'article « Que savons-nous des Tyrrhenika de l'empereur Claude? », puis l'article « Le témoignage de Claude sur Mastarna / Servius Tullius » en 1990. Quand J. Heurgon publie en 1957 *Trois études sur le 'uer sacrum'*, D. Briquel consacre au *ver sacrum* plusieurs pages dans ses articles « Le problème des Dauniens », de 1974, et « Le taureau sur les monnaies des insurgés de la guerre sociale : à la recherche d'un symbole pour l'Italie », de 1996, dans son livre *Le regard des autres : les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IVe siècle / début du Ier siècle av. J.-C.)*, de 1997, et enfin dans son article « La guerre, les Grecs d'Italie et l'affirmation d'une identité indigène : sur la légende d'origine des Samnites », de 1999. Il en est de même à propos de Tite-Live. Comme J. Heurgon avait travaillé à une édition commentée du livre I [30] et comme R. Bloch avait livré un appendice historique et archéologique du livre I de Tite-Live dans l'édition Bayet-Baillet de la « Collection des Universités de France » des Belles Lettres, puis un appendice du livre II, le tout étant regroupé dans le *Tite-Live et les premiers siècles de Rome* [31], puis une traduction du livre VII [32] et une édition avec C. Guittard du livre VIII [33], D. Briquel a proposé une édition du livre I de Tite-Live [34], puis, en attendant la publication de l'édition de ce livre dans la CUF, une étude collective du livre IX, consacrée à la période 321-304 av. J.-C., fruit d'une rencontre le 1er mars 1997 à l'ENS Paris, publiée sous le titre *Le Censeur et les Samnites* en 2001 à Paris et qui partait de l'examen des questions d'établissement du texte pour interroger l'historicité de la narration de Tite-Live [35]. Rien d'étonnant donc à ce que *Le forum brûle*, livre publié en 2002, où D. Briquel encore étudié la présentation d'un épisode particulier de l'histoire de la République romaine par Tite-Live dans le livre 26, 16, soit dédié « À notre maître Jacques Heurgon / qui nous faisait découvrir Rome et Capoue ».

D. Briquel a aussi suivi la révolution accomplie par M. Lejeune dans la compréhension des phénomènes épigraphiques : il s'est intéressé non

30. J. HEURGON (1963).
31. R. BLOCH (1965).
32. J. BAYET et R. BLOCH (1968).
33. R. BLOCH et C. GUITTARD (1987).
34. D. BRIQUEL (2007d).
35. D. BRIQUEL et J.-P. THUILLIER (éd.) (2001).

seulement « aux produits épigraphiques mais à leur production », mais il est passé aussi des épigraphies aux écoles d'écriture, de l'occurrence des signes en usage à l'existence des signes en général, y compris de ceux qui ne sont pas en usage mais qui existent dans les alphabets théoriques. Il a su emprunter les voies que M. Lejeune a tracées dans ses articles « La diffusion de l'alphabet », de 1966, « L'enseignement de l'écriture et de l'orthographe vénètes à Este », de 1971, « Sur les abécédaires grecs archaïques », de 1983, « Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du Ier millénaire av. J.-C. », de 1983 également. Il a suivi ces voies, en étudiant les alphabets théoriques, lettres « mortes », mais potentiellement utilisables, et les écoles alphabétiques distinctes dans une même aire socioculturelle, dans les articles « Sur des faits d'écriture en Sabine et dans l'Ager Capenas », de 1972, « Remarques sur le signe en croix de l'écriture vénète », de 1973, p. 65-89, « Les traditions sur l'origine de l'écriture en Italie », de 1988, « La mode de l'écriture dans l'Étrurie des VIIe-VIe siècles av. J.-C. », de 1989, « L'écriture étrusque d'après les inscriptions du VIIe s. av. J.-C. », de 1991, et « Entre l'écriture grecque et l'écriture latine. L'écriture étrusque », de 2011.

L'originalité de D. Briquel par rapport à ces maîtres a pris plusieurs formes. Il a su ne pas s'enfermer dans une spécialisation étroite. Les élèves de l'École française de Rome de la génération précédente n'avaient pas montré d'intérêt ou d'enthousiasme pour les analyses duméziliennes [36]. J. Heurgon, dans sa thèse de 1942, ne semble pas avoir connu la discussion des rites funéraires de Rome par G. Dumézil, comme le fit remarquer avec un peu d'acrimonie P. Grimal [37]. J. Heurgon, toutefois, a fait un compte rendu élogieux de la *Religion romaine archaïque* [38], et il a souligné que G. Dumézil réconcilie le comparatisme et l'histoire religieuse de la Rome archaïque, mais il a refusé de polémiquer avec lui à propos des Étrusques et lui a reproché son dogmatisme. J. Heurgon a reproché aussi à G. Dumézil de « faire bon marché du travail de jeunes étruscologues comme G. Colonna, M. Cristofani, C. de Simone et de M. Pallottino lui-même ». En 1969, il est allé plus loin encore et il a signifié plus clairement ses réserves à l'égard des interprétations duméziliennes, trop fixistes, dans *Rome et la Mé-*

---

36. Sur le sujet, nous renvoyons à l'article de S. REY (2017).

37. P. GRIMAL (1945, p. 314) : « il est piquant de lire les pages consacrées par M. Heurgon aux rites de l'inhumation et de l'incinération après la discussion récente du même problème, appliquée au cas de Rome, par G. Dumézil (Naissance de Rome, Jupiter, Mars, Quirinus, II, Paris, 1944, p. 133 et suiv.). Mais le travail de M. Heurgon, imprimé à Alger dès 1942, et longtemps retenu loin de la France métropolitaine, n'a pu connaître cette discussion. Il n'en est que plus remarquable de constater que M. Heurgon reconnaît le danger qu'il y a à établir une liaison trop étroite entre la race et le rite funéraire ».

38. J. HEURGON (1966).

diterranée occidentale jusqu'aux guerres puniques [39]. Ce n'est qu'en 1979, dans un discours à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, que le ton s'est infléchi et qu'il est devenu élogieux [40]. Quant à Jean Bayet, il a lu G. Dumézil, il l'a soutenu [41] mais il tient peu compte de ses analyses dans son *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*. A. Piganiol et J. Carcopino, pour leur part, auraient tenté de mettre Dumézil à l'index [42]. R. Bloch, lui, a réagi tardivement, quand G. Dumézil est déjà reconnu :

> Il poursuit une œuvre d'une très grande richesse et dont chaque élément est comme un jalon sur une route jusque-là inexplorée. Par le jeu d'un comparatisme savant et sûr, la religion romaine acquiert à nos yeux une dimension nouvelle et nul ne peut se dispenser de recourir sans cesse à sa *Religion romaine archaïque*, parue à Paris en 1966 et rééditée en 1974 [43].

D. Briquel, en revanche, a défendu la méthode comparatiste [44], il l'a corrigée et perfectionnée. Il a ainsi montré que la mythologie des Indo-Européens ne peut se réduire aux seules trois fonctions, qu'il existe des élaborations autonomes et singulières dans les différents secteurs du monde indo-européen, que l'idéologie indo-européenne a pu subir des gauchissements, des altérations et que « le schéma indo-européen peut rendre compte d'une structure d'ensemble, non de la nature exacte des éléments particuliers qui la composent [45] ». Enfin, il n'a eu de cesse de souligner l'évolution

---

39. J. HEURGON (1969, p. 230-231) : « Si éloquentes et subtiles que soient les caractérisations proposées, elles n'ont pas emporté la conviction. L'auteur [Dumézil], indifférent aux complexes stratifications de l'annalistique latine, persuadé que la structure idéologique qu'il postule a impérieusement dominé, durant de nombreux siècles, l'originalité des écrivains, croit percevoir chez Properce et Virgile, Tite-Live et Denys d'Halicarnasse des 'intentions' inconscientes par lesquelles, en dépit de leur talent personnel et de leurs sources du moment, ils demeureraient les interprètes d'une mythologie primitive et pourraient être appelés à témoigner en sa faveur. Il est impossible de croire que l'idéologie traditionnelle, si elle a existé, ait exercé cette contrainte déterminante au cours d'époques sans cesse renouvelées par l'événement sur des esprits si divers et soumis à l'érosion perpétuelle de l'histoire ; impossible d'admettre entre autres que la tradition relative aux sept rois ait été constituée au IVe siècle (pourquoi pas avant ? pourquoi pas après ?) comme un 'système' organique et clos et une 'vulgate' codifiée une fois pour toutes ».

40. J. HEURGON (1979, p. 13) : « L'élection de M. Dumézil à l'Académie française marque le primat donné à l'intelligence sur l'érudition, ce qui n'empêche pas M. Dumézil de rester un grand érudit et nos confrères de cette Académie de chercher à comprendre ce qu'ils découvrent ».

41. Cf. G. DUMÉZIL (1987, p. 79).

42. A. Piganiol aurait parlé de fourre-tout à propos de la troisième fonction dumézilienne : cf. G. DUMÉZIL (1981, p. 37-38) ; C. MALAMOUD et J. SCHEID (1986-1987, en l'espèce p. 34) ; G. DUMÉZIL (1987, p. 77, 79, 169 et 176).

43. R. BLOCH (1976, préface, sans pagination).

44. D. BRIQUEL (1992b) et (2000a).

45. Cf. D. BRIQUEL (2000a, p. 25). On peut citer comme exemples de travaux comparatistes de D. Briquel ses monographies de 2007 *Mythe et révolution. La fabrication d'un*

de la pensée de G. Dumézil sur la tripartition fonctionnelle, en particulier sur la différence entre le principe fonctionnel et son application sociale réelle, et sur la volonté de G. Dumézil de s'en tenir aux faits.

J. Heurgon et R. Bloch avaient été en leur temps les artisans d'une fructueuse coopération internationale, en particulier avec l'Italie, qui, au lendemain de la Seconde guerre mondiale, avait pu se nouer entre étruscologues, et dont l'Institut des Études Étrusques de Florence, avec ses sections nationales établies en dehors de l'Italie, est le symbole. R. Bloch avait dirigé, à la demande de M. Pallottino, alors président de l'Institut, la section française et en 1989, J. Heurgon avait reçu, à la demande de M. Pallottino, le prix *Cultore di Roma*[46]. D. Briquel a su constituer un réseau des chercheurs européens, italiens bien sûr[47], anglais aussi, comme J. Heurgon, anglophile et anglophone, mais il a aussi su renouer – grâce à sa parfaite connaissance de l'allemand, favorisée par ses origines lorraines – des relations avec les savants de langue allemande. Non seulement il a publié, contrairement à ses prédécesseurs, des articles en allemand, mais il a participé à des colloques et des séminaires en Allemagne, comme à l'université de Mayence autour de J. Blänsdorf, ou à l'université de Tübingen, avec F. Prayon et C. De Simone, notamment pour « Pélasges et Tyrrhènes en zone égéenne », en 2000, ou dans d'autres villes de l'aire germanophone, comme pour « Die Frage der Herkunft der Etrusker », publié à Berlin en 1990, « La transformation d'une tradition chez Virgile: l'exemple de Mézence », publié à Szeged en 2007, et « Am Rande der Gesellschaft: Räuber bei den Etruskern und ihren Nachbarn », paru en 2018 dans les actes d'un colloque tenu à Vienne en 2016.

D. Briquel a aussi favorisé les fouilles franco-allemandes de La Castellina et resserré les liens avec F. Prayon. En épigraphie, il a dialogué avec H. Rix, puis avec G. Meiser et surtout fait connaître par ses comptes rendus[48] les recherches de langue allemande à un public qui maîtrise souvent mal cette langue. Il a aussi entretenu des relations privilégiées avec les collègues espagnols, S. Montero Herrero, dont il a poursuivi le travail sur la divination étrusque lors de l'Antiquité tardive, M. V. García Quintela qui voue une admiration sans borne à ses approfondissements et à ses cor-

---

récit : la naissance de la république à Rome et de 2008 *La prise de Rome par les Gaulois, lecture mythique d'un événement historique*.

46. M. Pallottino (1989, p. 302).

47. Nous n'insisterons pas ici sur les relations, tout à fait essentielles, avec le milieu scientifique italien et les très nombreux collègues qui travaillent, de l'autre côté des Alpes, dans le domaine des antiquités étrusques et italiques, tant elles sont en quelque sorte congénitales à toute recherche dans ce secteur.

48. D. Briquel (2008a), (2009a), (2009b), (2009c), (2013a), (2013b), (2013c) et (2015).

rections des analyses duméziliennes sur la Rome primitive. D. Briquel a aussi développé les échanges avec l'espace francophone, entretenu des échanges avec le Luxembourg, où il a été invité par C.-M. Ternes [49] pour participer à des séminaires, comme en témoignent les articles « La comparaison indo-européenne dans le domaine grec : l'exemple de Poséidon », paru en 1988, « Du premier roi au héros fondateur : remarques comparatives sur la légende de Romulus », paru en 1992 à la suite d'une communication au colloque *Condere Vrbem*, tenu à Luxembourg en 1991 sous la direction de Charles-Marie Ternes, « La religion étrusque à la fin de la période impériale, Tagès contre Jésus », paru en 1994, et « Le *fanum Voltumnae* : remarques sur le culte fédéral des cités étrusques », paru en 2003.

En Belgique, D. Briquel est resté fidèle à la tradition des liens entretenus par J. Heurgon et M. Renard. M. Renard, en effet, avait fait une allocution lors de la remise de l'épée de R. Bloch et beaucoup d'articles de J. Heurgon avaient été rassemblés, grâce à l'amitié de M. Renard, dans de commodes *Scripta varia*, parus à Bruxelles en 1986. D. Briquel a noué des relations avec P. Fontaine, qui a participé en 1992, à Paris, au colloque *Les Étrusques. Les plus religieux des hommes,* puis, en 1996, à Paris également, à l'École Normale Supérieure, au séminaire sur la caractérisation de la céramique étrusque en *bucchero*, et qui est devenu membre étranger associé à l'UMR 8546 du CNRS (Recherches étrusco-italiques, École Normale Supérieure). Il est aussi en relation avec J. Poucet, professeur à l'Université Catholique de Louvain et aux Facultés universitaires Saint-Louis à Bruxelles, avec qui il a nourri des échanges scientifiques constants sur les premiers siècles de la Rome ancienne et sur la question de la tradition en elle-même (formation, composition, évolution, sens, chronologie) et sur son statut épistémologique (« y trouve-t-on des noyaux d'histoire authentique, et s'il en existe, comment peut-on les repérer et les utiliser dans une reconstruction historique ? »). Il loue l'acribie de J. Poucet et J. Poucet lui-même [50] définit D. Briquel « comme un des explorateurs les plus féconds des pistes ouvertes par G. Dumézil ». D. Briquel a invité J. Poucet en février-mars 1983 à l'École Normale Supérieure et J. Poucet a accueilli dans *Folia Electronica Classica* (Louvain-la-Neuve) plusieurs des articles de D. Briquel [51].

4. Au moment même où le développement considérable des connaissances entraîne une spécialisation nécessaire et inévitable dans tel ou tel secteur, linguistique, archéologique ou philologique, l'œuvre de

---

49. Celui-ci avait jugé la thèse de D. Briquel comme une œuvre scientifique de haute qualité et comme un manuel par ses qualités de méthode. Cf. Ch.-M. Ternes (1994).

50. Cf. J. Poucet (1985, p. 176).

51. D. Briquel (1998), (2004), (2007c).

D. Briquel rappelle sans cesse à ses élèves qu'il n'est pas de véritable interprétation sans une vision globale et multiple de l'objet concerné ; étudier l'Antiquité, ce n'est pas s'engager dans une collecte aveugle ou myope du détail, mais avant tout tenter de la comprendre, en multipliant les voies d'approche et les collaborations et en s'inscrivant dans une tradition qu'il a réussi à transmettre à toute une génération d'élèves qui peuvent lui adresser les mêmes propos que ceux que J. Heurgon tenait à R. Bloch : « Et le mérite essentiel que je voudrais souligner chez toi aujourd'hui, c'est d'avoir été à la IVe section des Hautes Études, dans ton ERA des Études préromaines au CNRS, dans la filiale parisienne de l'Institut des Études Étrusco-italiques de Florence dont tu es le Directeur, et dans toutes les thèses de doctorat sur l'Italie préromaine dont tu es l'un des piliers, d'avoir été le grand éveilleur de vocations franco-italiques, le grand pourvoyeur de jeunes chercheurs qui non seulement aiment l'Italie mais brûlent du désir de bien la connaître, pas seulement dans les bibliothèques, mais sur place, à Rome et dans ses grandes villes et dans ses campagnes et dans ses mœurs » [52].

Marie-Laurence HAACK
Université de Picardie Jules-Verne, TRAME EA 4284
haackml@yahoo.fr

52. J. HEURGON dans *Remise Bloch* (1984, p. 18-19).

Bibliographie

B. ANTELA-BERNÁRDEZ (sous presse) : « Alejandro ante el nazismo: Franz Altheim », dans A. GONZALES (éd.), *Praxis e Ideologías de la Violencia. Homenaje a Amparo Pedregal*.

G. BAGNASCO GIANNI (2012) : « Origine degli Etruschi », dans G. BARTOLONI (éd.), *Introduzione all'etruscologia*, Milan, p. 47-81.

G. BAGNASCO GIANNI (2013) : « Massimo Pallottino's "Origins" in Perspective », dans J. MACINTOSH TURFA (éd.), *The Etruscan World*, Londres - New York, p. 29-35.

J. BAYET (1957), *Histoire politique et psychologique de la religion romaine,* Paris.

J. BAYET et R. BLOCH (1968) : *Tite-Live*, *Histoire romaine, VII*, Paris.

F. BIVILLE et I. BOEHM (2009) : « L'héritage de Michel Lejeune », dans F. BIVILLE et I. BOEHM (éd.), *Autour de Michel Lejeune. Actes des journées d'étude organisées à l'Université Lumière-Lyon 2-Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 2-3 février 2006* (Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 43; Série linguistique et philologique, 6), Lyon, p. 9-14.

R. BLOCH (1954) : *Les Étrusque*s, Paris.

R. BLOCH (1963) : *Les Prodiges dans l'Antiquité classique,* Paris.

R. BLOCH (1965) : *Tite-Live et les premiers siècles de Rome*, Paris.

R. BLOCH (1972) : *Recherches archéologiques en territoire volsinien, de la protohistoire à la civilisation étrusque*, Paris.

R. BLOCH (1991) : *La Divination, essai sur l'avenir et son imaginaire*, Paris.

R. BLOCH *et al.* (1976), *Recherches sur les religions de l'Italie antique,* Genève.

R. BLOCH *et al.* (1980), *Recherches sur les religions de l'Italie antique,* Genève - Paris.

R. BLOCH et C. GUITTARD (1987) : *Tite-Live, Histoire romaine, VIII*, Paris.

P. BOYANCÉ (1973) : « À l'école française de Rome », *Nouvelle Revue des deux mondes* avril 1973, p. 41-51, republié dans M. GRAS *et al.* (éd.) (2010)*, « À l'école de toute l'Italie ». Pour une histoire de l'École française de Rome* (Collection de *l'École française* de *Rome*, 431), Rome, p. 265-284.

B. BRILLANT (2003) : *Les clercs de 68*, Paris.

D. BRIQUEL (1972) : « Sur des faits d'écriture en Sabine et dans l'Ager capenas », *MEFRA* 84, p. 789-845.

D. BRIQUEL (1973) : « Remarques sur le signe en croix de l'écriture vénète », *MEFRA* 85, p. 65-89.

D. BRIQUEL (1974) : « Le problème des Dauniens »*, MEFRA* 86, p. 7-40.

D. BRIQUEL (1984) : *Les Pélasges en Italie. Recherches sur l'histoire de la légende* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome*,* 252), Rome.

D. BRIQUEL (1988a) : « Claude, érudit et empereur », *CRAI* 132, 1, p. 217-232.

D. BRIQUEL (1988b), « La comparaison indo-européenne dans le domaine grec : l'exemple de Poséidon », dans *Actes du colloque international "Eliade - Dumézil"*, Luxembourg, 1988, p. 51-64.

D. BRIQUEL (1988c) : « Les traditions sur l'origine de l'écriture en Italie », *RPh* 62, p. 251-271.

D. BRIQUEL (1988d) : « Que savons-nous des Tyrrhenika de l'empereur Claude ? », *RFIC* 116, p. 448-470.

D. BRIQUEL (1989) : « La mode de l'écriture dans l'Étrurie des VII[e]-VI[e] siècles av. J.-C. », dans *Les phénomènes de mode dans l'Antiquité*, Dijon, p. 56-70.

D. BRIQUEL (1990a) : « Die Frage der Herkunft der Etrusker », dans H. HERES et M. KUNZE (éd.), *Die Welt der Etrusker, internationales Kolloquium 24.-26. Oktober 1988 in Berlin*, Berlin, p. 15-22.

D. BRIQUEL (1990b) : « Le témoignage de Claude sur Mastarna / Servius Tullius », *RBPh* 68, p. 86-108.

D. BRIQUEL (1991) : « L'écriture étrusque d'après les inscriptions du VII[e] s. av. J.-C. », dans C. BAURAIN, C. BONNET et V. KRINGS (éd.), *Phoinikeia Grammata. Function and Diffusion of Writing in the Ancient Mediterranean*, Liège, p. 118-128.

D. BRIQUEL (1992a) : « Du premier roi au héros fondateur : remarques comparatives sur la légende de Romulus », *Études classiques* 3, Luxembourg, 1992, p. 26-48.

D. BRIQUEL (1992b) : Intervention de D. Briquel après l'exposé de J.-P. Demoule, C. Renfrew et G. Dumézil, *Topoi* 2, 2, p. 88-90.

D. BRIQUEL (1994) : « La religion étrusque à la fin de la période impériale, Tagès contre Jésus », dans C. M. TERNES (éd.), *Mélanges d'histoire et d'archéologie offerts à Raymond Chevallier, I, Présence des idées romaines* (Bulletin des Antiquités luxembourgeoises, 23), Luxembourg, p. 106-119.

D. BRIQUEL (1996) : « Art augural et Etrusca disciplina : le débat sur l'origine de l'augurat romain », dans D. BRIQUEL *et al.* (éd.), *La Divination dans le monde étrusco-italique*, 3 (Caesarodunum, 56), Tours, p. 68-100.

D. BRIQUEL (1996) : « Le taureau sur les monnaies des insurgés de la guerre sociale: à la recherche d'un symbole pour l'Italie », *REL* 74, p. 108-125.

D. BRIQUEL (1997) : *Chrétiens et Haruspices. La religion étrusque, dernier rempart du paganisme romain,* Paris.

D. BRIQUEL (1997b) : *Le regard des autres : les origines de Rome vues par ses ennemis (début du IV[e] siècle / début du I[er] siècle av. J.-C.)*, Besançon.

D. BRIQUEL (1998) : « À propos de Tite-Live, I : L'apport de la comparaison indo-européenne et ses limites », *REL* 76, p. 41-70.

D. BRIQUEL (1999) : « La guerre, les Grecs d'Italie et l'affirmation d'une identité indigène : sur la légende d'origine des Samnites », *Pallas* 51, p. 39-55.

D. BRIQUEL (2000a) : « Du bon usage du comparatisme indoeuropéen », dans J. RIES et N. SPINETO (éd.), *Deux explorateurs de la pensée humaine : Georges Dumézil et Mircea Eliade* (coll. Homo religiosus. Série U, 3), Tournai, p. 19-41.

D. BRIQUEL (2000b) : « Pélasges et Tyrrhènes en zone égéenne », dans F. PRAYON et W. RÖLLIG (éd.), *Der Orient und Etrurien. Zum Phänomen des „Orientalisierens" im westlichen Mittelmeerraum*, Pise - Rome, p. 19-36.

D. BRIQUEL (2002) : *Le forum brûle* : *un épisode méconnu de la deuxième guerre punique* (Collection Kubaba, série Antiquité), Paris.

D. BRIQUEL (2003) : « Le *fanum Voltumnae* : remarques sur le culte fédéral des cités étrusques », dans C.-M. TERNES et A. MOTTE (éd.), *Dieux*, *fêtes*, *sacré dans la Grèce et la Rome antiques, Actes du colloque tenu à Luxembourg, du 24 au 26 octobre 1999*, Turnhout, p. 133-159.

D. BRIQUEL (2004) : « Tullus Hostilius et le thème indo-européen des trois péchés du guerrier », *RHR* 221, p. 23-62.

D. BRIQUEL (2005) : *Les Étrusques* (Que sais-je ?), Paris, 2005.

D. BRIQUEL (2007a) : « La transformation d'une tradition chez Virgile : l'exemple de Mézence », dans I. TAR et P. MAYER (éd.), *Klassizismus und Modernität*, Szeged, p. 91-100.

D. BRIQUEL (2007b) : *Mythe et révolution. La fabrication d'un récit : la naissance de la république à Rome* (Collection Latomus, 308), Bruxelles.

D. BRIQUEL (2007c) : « Religion étrusque et religion chrétienne : un aspect peu étudié de la "réaction païenne" », *Bulletin de la Classe des Lettres et des Sciences Morales et Politiques de l'Académie royale de Belgique* 7-12, p. 249-270.

D. BRIQUEL (2007d) : *Tite-Live, les origines de Rome (Histoire romaine, livre I). Édition bilingue présentée et annotée par Dominique Briquel* (Collection Folio classique), Paris.

D. BRIQUEL (2008a) : recension de D. ENGELS, *Das römische Vorzeichenwesen (753-27 v. Chr.). Quellen, Terminologie, Kommentar, historische Entwicklung*, *REL* 86, p. 439-440.

D. BRIQUEL (2008b)*, La prise de Rome par les Gaulois, lecture mythique d'un événement historique* (Religions dans l'histoire), Paris.

D. BRIQUEL (2009a) : recension de C. SCHMITZ et A. BETTENWORTH (éd.), *Mensch, Heros, Gott. Weltentwürfe und Lebensmodelle im Mythos der Vormoderne*, *REL* 87, p. 463-464.

D. BRIQUEL (2009b) : recension de A. COŞKUN, *Bürgerrechtsentzug oder Fremdenausweisung? Studien zu den Rechten von den Latinern und weiteren Fremden sowie zum Bürgerrechtswechsel in der Römischen Republik (5. bis frühes 1. Jhv. Chr.)*, *REL* 87, p. 428-429b.

D. BRIQUEL (2009c) : recension de L. GROSSMANN, *Roms Samnitenkriege. Historische und historiographische Untersuchungen zu den Jahren 327-390 v. Chr.*, *Gnomon* 82, p. 424-427.

D. BRIQUEL (2009d) : « Qu'est-ce que la glose *TLE* 848 = Festus, 162 L "(nepos). . . Tuscis dicitur" peut nous apprendre sur la langue étrusque ? », dans F. BIVILLE et I. BOEHM (éd.), *Autour de Michel Lejeune, Actes des journées d'étude (Lyon, 2006)* (Collection de la Maison de l'Orient et de la Méditerranée, 43; Série linguistique et philologique, 6), Lyon, p. 237-253.

D. BRIQUEL (2011) : « Entre l'écriture grecque et l'écriture latine. L'écriture étrusque », dans P. VERNUS et R. VIERS (éd.), *Les premières cités et la naissance de l'écriture*, Arles - Nice, p. 83-118.

D. BRIQUEL (2013a) : recension de C. LUNDGREEN, *Regelkonflikte in der römischen Republik. Geltung und Gewichtung von Normen in politischen Entscheidungsprozessen*, *REL* 90, p. 470-471.

D. BRIQUEL (2013b) : recension de K.-J. HÖLKESKAMP, *Die Entstehung der Nobilität. Studien zur sozialen und politischen Geschichte der Römischen Republik im 4. Jh. v. Chr. 2. erweiterte Auflage*, *REL* 90, p. 464-465.

D. BRIQUEL (2013c) : recension de M. HAAKE et A.-C. HARDERS (éd.), édition des *Kleine Schriften* de F. MÜNZER, *REL* 90, p. 467-468.

D. BRIQUEL (2015) : recension de C. NASSE, *Erdichtete Rituale. Die Eingeweideschau in der Lateinischen Epik und Tragödie*, *Gnomon* 87, p. 557-559.

D. BRIQUEL (2018) : « Am Rande der Gesellschaft: Räuber bei den Etruskern und ihren Nachbarn », dans P. AMANN et L. AIGNER-FORESTI (éd.), *Beiträge zur Sozialgeschichte der Etrusker, Akten der internationalen Tagung (Wien, 8.-10.6.2016)* (Phersu. Etrusko-italische Studien, 1), Wien, p. 312-330.

D. BRIQUEL, L. DUBOIS, P.-Y. LAMBERT, P. POCCETTI (éd.) (2011-) : édition de *Mediterranei orbis gentium linguae et scripturae. Michel Lejeune. Recueil des écrits*, Pise - Rome.

D. BRIQUEL et F. GAULTIER (éd.) (1997) : *Les Étrusques. Les plus religieux des hommes, État de la recherche sur la religion étrusque (Actes du coll. international, Galeries nationales du Grand Palais, 17-18-19 novembre 1992, Paris)*, Paris.

D. BRIQUEL et J.-P. THUILLIER (éd.) (2001) : *Le censeur et les Samnites. Sur Tite-Live, livre IX*, Paris.

G. CASADIO (2007), « Franz Altheim: dalla storia di Roma alla storia universale », introduction de F. ALTHEIM, *Deus Invictus. Le religioni e la fine del mondo antico*, Rome, p. 7-46.

F. DELPINO (2014) : « Massimo Pallottino », *Dizionario biografico degli Italiani*, 80, Rome, p. 574-578.

P. DEMARGNE (1984) : « Notice sur la vie et les travaux de Robert Flacelière, membre de l'Académie », *Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres*, 128[e] année, n. 1, p. 138-148.

G. DUMÉZIL (1981) : Interview dans G. BONNET (éd.), *Georges Dumézil. Cahier pour un temps 3*, Paris, p. 37-38.

G. DUMÉZIL (1987) : *Entretiens avec Didier Eribon*, Paris.

R. FLACELIÈRE (1971) : *Normale en péril*, Paris.

A. GOUTARD, *Le Corps Expéditionnaire Français dans la campagne d'Italie (1943-1944),* Paris, Limoges et Nancy.

M. GRAS (2010) : « L'École française de Rome dans le Palais Farnèse (1875-2010) », *Mélanges de l'École française de Rome – Italie et Méditerranée modernes et contemporaines* 122, 2, p. 371-383.

M. GRAS *et al.* (éd.) (2010), *« À l'école de toute l'Italie ». Pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome.

P. GRIMAL (1945) : recension de J. HEURGON, *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue préromaine des origines à la deuxième guerre punique*, *Revue des études anciennes* 47, p. 314.

C. GUITTARD : « Accius et le rituel de la *deuotio* », *CRAI* 128, 4, p. 581-600.

M. L. HAACK et G. VAN HEEMS (éd.), *L'Italie préromaine et la France. Un regard français sur l'Italie préromaine. Mélanges en l'honneur de Dominique Briquel*, Ariccia, p. 9-36.

M. HARARI (2010) : « La questione delle origini etrusche: dati archeologi e linguistici a confronto coi risultati di una recentissima indagine genetica », dans N. NEGRONI CATACCHIO (éd.), *L'alba dell'Etruria. Fenomeni di continuità e trasformazione nei secoli XII-VIII. IX Incontro di Studi a Preistoria e Protostoria in Etruria (Valentano - Pitigliano, 12-14.09.08)*, Milan, p. 37-48.

J. HEURGON (1929) : « Le satyre et la ménade étrusques », *MEFR* 46, p. 96-114.

J. HEURGON (1942a) : *Recherches sur l'histoire, la religion et la civilisation de Capoue pré-romaine des origines à la deuxième guerre punique* (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 154), Paris.

J. HEURGON (1942b) : *Études sur les inscriptions osques de Capoue dites Iúvilas* (Publications de la Faculté des Lettres d'Alger, II[e] Série, tome XVI), Paris.

J. HEURGON (1946) : *La Victoire sous le signe des trois croissants, Tome 1. La vie, les peines et les gloires de la Troisième division d'infanterie algérienne en Italie*, Texte de J. HEURGON, Illustrations du lieutenant R. JOUANNEAU-IRRIERA, Alger.

J. HEURGON (1953) : « La vocation étruscologique de l'Empereur Claude », *CRAI* 97, 1, p. 92-97.

J. HEURGON (1957) : *Trois études sur le « Ver Sacrum »*, Bruxelles, 1957.

J. HEURGON (1963) : *Tite Live, Ab Vrbe Condita, Liber Primus / Histoire, Livre Premier, édition, introduction et commentaire de Jacques Heurgon* (coll. Érasme), Paris.

J. HEURGON (1966) : recension de G. DUMÉZIL, *La religion romaine archaïque*, *REL*, 44, p. 86-93.

J. HEURGON (1969) : *Rome et la Méditerranée occidentale jusqu'aux guerres puniques* (nouvelle collection « Clio »), Paris, 1969.

J. HEURGON (1978) : « Promenades avec le général de Monsabert en Italie », dans *Hommages au général de Goislard de Monsabert*, Paris, p. 115-120.

J. HEURGON (1979) : *Discours de réception à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, séance publique annuelle du 30 novembre 1979*, Paris.

J. HEURGON (1983) : « La collaboration italo-française dans l'Italie centrale », dans J. HEURGON (éd.), *Un trentennio di collaborazione italo-francese nel campo dell'archeologia italiana (Roma, 7-8 febbraio 1980), Atti dei Convegni Lincei 54*, Rome, p. 97-108, reproduit dans M. GRAS *et al.* (2010), *« À l'école de toute l'Italie ». Pour une histoire de l'École française de Rome*, Rome, p. 311-327.

J. HEURGON (1986) : *Scripta varia*, Bruxelles.

J. HEURGON (1991) : « La réconciliation franco-italienne en 1944 », *Mélanges de l'École française de Rome. Italie et Méditerranée* 103, 2, p. 573-587.

P. HUMMEL (éd.) (1995) : *Pour une histoire de l'École Normale Supérieure, Sources d'archives 1794-1993*, Paris [en ligne : http://books.openedition.org/editionsulm/1198].

A. HUS (1971) : recension des *Atti del primo simposio internazionale di protostoria italiana*, *BAGB* 1, 1, p. 140.

A. JUIN (1962) : *La campagne d'Italie*, Paris, 1962.

R. KRÄMER (2016) : « Von Ritzzeichnungen, Runen und Rom. Franz Altheim und seine Studien zu Italikern während des Nationalsozialismus », dans

M.-L. Haack et M. Miller (éd.), *Les Étrusques au temps du fascisme et du nazisme*, Bordeaux, p. 143-168.

G. Lazard (2001) : « Présentation de Michel Lejeune : l'homme et l'œuvre », dans *Séance du 26 janvier 2001, Hommage rendu à Michel Lejeune, Académie des inscriptions et Belles-Lettres*, Paris, p. 3-4.

M. Lejeune (1966) : « La diffusion de l'alphabet », *CRAI* 110, 4, p. 505-511.

M. Lejeune (1971) : « L'enseignement de l'écriture et de l'orthographe vénètes à Este », *BSL* 66, p. 267-298.

M. Lejeune (1983) : « Sur les abécédaires grecs archaïques », *RPh* 57, p. 7-12.

M. Lejeune (1983) : « Rencontres de l'alphabet grec avec les langues barbares au cours du Ier millénaire av. J.-C. », dans *Modes de contacts et processus de transformation dans les sociétés anciennes. Actes du colloque de Cortone (24-30 mai 1981)* (Collection de l'École française de Rome, 67), Rome, p. 731-753.

M. Lejeune (1993) : *Notice biographique et bibliographique*, Louvain.

C. Malamoud et J. Scheid (1986-1987) : « Georges Dumézil (1898-1986) », *École pratique des hautes études*, *Section des sciences religieuses. Annuaire* 95, p. 32-35.

G.A. Mansuelli (1943-1944) : « Pericle Ducati », *Atti e Memorie della deputazione di storia patria per l'Emilia e la Romagna* 9, p. 3-5.

G.A. Mansuelli (1946) : *In memoria di Pericle Ducati : 1880-1944*, Bologne.

F.-H. Massa-Pairault (1997) : *Marzabotto. Recherches sur l'insula V, 3*, Rome.

L.M. Michetti (éd.) (2007) : *Massimo Pallottino a dieci anni della scomparsa. Atti dell'Incontro di studio, Roma, 10-11 novembre 2005,* Rome.

M. Minoja (2012) : « Massimo Pallottino », dans *Dizionario biografico dei Soprintendenti Archeologi (1904-1974)*, Bologne, p. 581-587.

Necrologi (1946-1947) : « Necrologi », *SE* 19, p. 395-396.

M. Pallottino (1989) : « Jacques Heurgon "Cultore di Roma" », *Studi romani* 37, 3-4, p. 302-304.

N. Parise (1992) : « Pericle Ducati », *Dizionario biografico degli italiani*, 41, Rome, p. 727-730.

J. Poucet (1985) : *Les origines de Rome : tradition et histoire*, Bruxelles.

Remise Bloch (1984) : *Remise à Raymond Bloch de son épée d'académicien*, *28 janvier 1984, Salon du Rectorat, Sorbonne*, Paris.

Remise Heurgon (1969) : *Remise à Jacques Heurgon de son épée d'académicien à la Maison internationale de la Cité universitaire de Paris, 22 novembre 1969*, Paris.

S. Rey (2012) : *Écrire l'histoire ancienne à l'École française de Rome (1873-1940)* (Collection de l'École française de Rome, 462), Rome.

S. Rey (2017) : « Les paradoxes de *La religion romaine archaïque* (1966) de Georges Dumézil : l'appendice étrusque », dans M.-L. Haack et M. Miller (éd.), *L'étruscologie dans l'Europe d'après-guerre : actes des journées d'études internationales des 14 au 16 septembre 2015 (Amiens et Saint-Valéry-sur-Somme)*, (Scripta receptoria, 10), Bordeaux, p. 151-159.

C.-M. TERNES (1994) : recension de D. BRIQUEL, *L'origine lydienne des Étrusques. Histoire de la doctrine dans l'Antiquité*, *Revue belge de philologie et d'histoire* 72, 1, p. 170-172.

J.-P. THUILLIER (2017) : « Les Étrusques : des Italiens comme les autres ? À propos de la *Vie Quotidienne des Étrusques* de Jacques Heurgon (1961) », dans M.-L. HAACK et M. MILLER (éd.), *L'étruscologie dans l'Europe d'après-guerre : actes des journées d'études internationales des 14 au 16 septembre 2015 (Amiens et Saint-Valéry-sur-Somme)*, (Scripta receptoria, 10), Bordeaux, p. 197-208.

Les Études classiques 86 (2018), p. 49-67.

LES SOI-DISANT PARFAITS EN -K- DE L'OSQUE : entre épigraphie, histoire des religions et linguistique comparative *

Résumé. — L'osque est réputé avoir une formation suffixale de perfectums en **-k-**, marginalement attestée par un petit nombre d'exemples. L'article propose une analyse alternative aux termes de laquelle les formes concernées présentent en fait un suffixe adjectival **-āk-* qui sert à former des qualifications de lieux et d'espaces, documenté aussi par deux lexèmes ombriens.

Abstract. — Oscan is said to have suffixal perfects in **-k-**, marginally attested in a few scattered examples. The present paper suggests an alternative analysis, according to which the relevant forms contain an adjectival suffix **-āk-*, used to build qualifications of places and spaces. This suffix appears also in two Umbrian lexemes.

1.1. En l'honneur de Dominique Briquel, nous souhaitons présenter ici une recherche sur un suffixe adjectival sabellique dans laquelle se combinent l'étude de substantifs et de formules issus des rituels ombriens des Tables Eugubines et celle de deux verbes présents sur deux brèves inscriptions osques. Nous entreprenons de montrer qu'il est possible d'y identifier un suffixe propre au sabellique (ou du moins employé dans un champ lexical spécifique au sabellique par opposition au latin) et de regrouper ainsi sous une même catégorie morphologique et sémantique des formes traitées jusqu'ici en isolation.

D. Briquel a toujours souligné dans son enseignement et dans sa recherche la nécessité de combiner des approches disciplinaires différentes dans l'étude des langues d'attestation fragmentaire, et aussi l'importance d'une étude qui rende justice aux spécificités de ces langues et des sociétés correspondantes, sans les assimiler a priori aux structures du latin et aux pratiques romaines. La comparaison entre l'étrusque, l'ombrien, l'osque et

* Merci à Theresa Roth (Philipps-Universität Marburg et ULB) pour toute l'aide qu'elle a apportée à la présente recherche. Les formes en alphabet national sont transcrites en gras, les formes en alphabet latin, en italiques, et les formes en alphabet grec, dans cet alphabet, selon les conventions en vigueur.

les autres langues de l'Italie ancienne a tout autant d'importance qu'avec Rome. Elle doit se faire tant du point de vue de l'histoire sociale et religieuse que de celui de la linguistique comparée ou aréale. Nous souhaitons par la présente étude illustrer tout ce que nous devons à ses leçons, à propos des langues sabelliques qu'il a toujours tenu à combiner à ses recherches sur l'étrusque.

1.2. L'osque atteste deux formes dont on considère traditionnellement que l'appartenance au système du parfait est indiquée par un suffixe **-k-**. Nous tentons dans le présent article de démontrer que le prétendu suffixe de parfait **-k-** doit être analysé en fait comme un suffixe adjectival **-ak-**, documenté aussi dans deux formes substantivées de l'ombrien. Parmi les deux formes verbales de l'osque, l'une doit être analysée comme un présent, et l'autre, qui est bien un parfait, est caractérisée comme parfait seulement par l'emploi des désinences secondaires des anciens aoristes thématiques et thématisés [1].

2.1. Deux formes osques sont en général considérées par la recherche contemporaine comme des parfaits en **-k-** [2]. Il s'agit de λιοκακειτ dans l'inscription VETTER 184 = RIX Lu 39 = CRAWFORD ANXIA 1 et de **kellaked**, qui a trois occurrences, dans les inscriptions POCCETTI 13 = RIX Sa 11 = CRAWFORD TERVENTVM 15, POCCETTI 14 = RIX Sa 10 = CRAWFORD TERVENTVM 16 et POCCETTI 15 = RIX Sa 12 = CRAWFORD TERVENTVM 17 [3].

---

1. La présente recherche représente le développement d'hypothèses brièvement résumées dans E. DUPRAZ (2016, p. 341-344). Nous nous efforçons ici de démontrer de manière détaillée les analyses présentées de manière allusive dans cet article.

2. Cf. A. LA REGINA (1966, p. 265), M. LEJEUNE (1976, p. 554, n. 8), L. DEL TUTTO PALMA (1990, p. 30), H. RIX (1992, p. 239), A. WILLI (2010, p. 12) et (2016, p. 78) ainsi que D. PIWOWARZCYK (2011, p. 114).

3. La forme σακαρακιδι/μαι resp. σακαρακιδιμα[ι de POCCETTI 186 = RIX Lu 24 = CRAWFORD CRIMISA 2 resp. POCCETTI 187 = RIX Lu 23 = CRAWFORD CRIMISA 1 ne fait pas partie de cette série, comme l'ont souligné à juste titre J. UNTERMANN (2002, p. 491) et A. WILLI (2016, p. 78 n. 13). Il ne s'agit pas d'une forme verbale *σακαρακιδ, mais d'un substantif au locatif, qu'il faut lire σακαρακιδι/μαι resp. σακαρακιδιμα[ι. Cf. P. POCCETTI (1988, p. 112-114) ainsi que M. GUALTIERI et P. POCCETTI (2001, p. 213-216) avec bibliographie antérieure.

La forme α*f*λκειτ sur l'inscription VETTER 183 = RIX Lu 13 = CRAWFORD POTENTIA 40 a été considérée par plusieurs auteurs comme un parfait. Cf. V. PISANI (1964², p. 51), A. L. PROSDOCIMI (1978b, p. 1060), J. UNTERMANN (2002, p. 491), M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1426) et K. MCDONALD (2015, p. 121). Mais pour les mêmes raisons que dans le cas de λιοκακειτ, cette forme α*f*λκειτ doit sans aucun doute être analysée comme une 3ᵉ sg. de l'indicatif présent. Cf. C. D. BUCK (1928², p. 369), M. LEJEUNE (1966, p. 178, n. 195), (1970, p. 291 et 306) et (1972, p. 108-109), H. RIX (1993b, p. 193, n. 10), M. MANCINI (2006, p. 86-87) et (2013, p. 49), P. POCCETTI (2009, p. 53), ainsi que N. ZAIR (2016, p. 190).

L'inscription dans laquelle est documentée la forme λιοκακειτ est obscure et il n'est pas même possible d'établir avec certitude à quel genre de texte elle appartient. Le plus probable est qu'il s'agit d'une épitaphe, parce que la pierre comportait apparemment trois statues qu'il est possible d'identifier à des effigies de défunts [4]. Mais le texte n'est pas conservé intégralement et son analyse linguistique pose des problèmes importants. En particulier le contexte où apparaît la forme λιοκακειτ est opaque.

En revanche, selon nous, l'analyse morphologique de la forme est sûre. Dès 1970, M. Lejeune a souligné qu'en osque du sud, c'est-à-dire dans les inscriptions écrites en alphabet grec, à partir d'environ 300 avant notre ère, le digramme -ει- notait la voyelle semi-fermée [ẹ̄/ẹ] < *-*ē*- ou < *-*i*-, par opposition à [e] ouvert < *-*e*-. Cette dernière voyelle est notée par -ε- [5]. En outre, le -τ correspond à une occlusive sourde qui ne peut noter la désinence de l'indicatif parfait, parce que cette dernière, en sabellique, contient un [d] sonore < ie. *-*t* [6]. Ces deux traits ne sont pas compatibles avec l'hypothèse que la forme soit une 3e sg. de l'indicatif parfait, car la désinence correspondante serait -εδ < *-*et*. De cela M. Lejeune tire la conclusion qu'il est impossible que λιοκακειτ soit un parfait. En dépit des analyses traditionnelles [7], la forme ne constitue pas un exemple de suffixe de parfait en

---

Il n'y a pas lieu de prendre en compte ici la forme lacunaire **sakrak[** de l'inscription VETTER 89 = RIX Cp 18 = CRAWFORD CAPVA 18. *Pace* A. FRANCHI DE BELLIS (1981, p. 124-125), il faut vraisemblablement la comprendre comme une forme nominale, qui se rattache au lexème **sakaraklúm** « lieu de culte (*uel sim.*) ». Voir en dernier lieu J. UNTERMANN (2000, p. 649) et (2002, p. 491-492) ainsi que M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 413).

4. Cf. M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1433). La présence du lexème βρατωμ à la ligne 6, qui signifie « faveur » et qui en osque, par ailleurs, apparaît uniquement dans des dédicaces cultuelles – ces dernières attestent le génitif et aussi l'accusatif – suscite cependant l'impression qu'il ne s'agit pas ici d'une épitaphe. Cf. K. MCDONALD (2015, p. 129-130). Sur la formule au génitif **brateís: datas** « pour faveur reçue » et sur le syntagme à l'accusatif contenant le lexème βρατωμ sur l'inscription VETTER 203 = RIX Pg 4 = CRAWFORD SVLMO 3 cf. H. RIX (2000).

5. Cf. M. LEJEUNE (1970, p. 291-292). L'étude de N. ZAIR (2016, p. 26-95) a montré que l'analyse de M. Lejeune n'était pas pleinement satisfaisante et que le concept de réforme était inadéquat pour décrire des changements progressifs, réversibles et soumis à variations individuelles. N. ZAIR (2016, p. 79 et p. 204-205) reconnaît cependant le point qui est en jeu ici : le digramme -ει- note dans λιοκακειτ une voyelle semi-fermée qui ne peut renvoyer à une finale d'indicatif parfait.

6. Cf. M. LEJEUNE (1970, p. 306) et G. MEISER (1986, p. 101). Il est vrai qu'un petit nombre de formes sud-osques montrent que l'opposition entre dentales sourdes et sonores en fin de mot pouvait être neutralisée. Cf. M. LEJEUNE (1990, p. 32), H. RIX (1996, p. 249) ainsi que N. ZAIR (2016, p. 133-135). Cet argument est donc moins contraignant que le précédent.

7. A. WILLI (2016, p. 78, n. 13), tout en reconnaissant les difficultés que pose l'interprétation traditionnelle, ne souligne pas explicitement que λιοκακειτ doit être considéré comme un présent et ne fait pas partie des parfaits en **-k-** qu'il discute. La forme

-k-. Au contraire, λιοκακειτ est une 3e sg. du présent de l'indicatif [8], ce qui suppose un thème d'infectum en *-*ē*- ou en *-*i*-.

Probablement λιοκακειτ est-il un verbe dénominatif lié à un thème en -*o*- qui correspond à celui du substantif latin *locus* « lieu » [9]. Le contexte étant lacunaire et d'une analyse linguistique difficile, il n'est pas possible de démontrer avec certitude si cette interprétation est exacte. Même si elle est correcte, il n'est pas clair en soi si le lexème est intransitif – « *stands out* », selon la traduction de M. Crawford (éd.) – ou transitif – « *collocò* », d'après la traduction de L. Del Tutto Palma – ni s'il s'agit d'un thème en *-*ē*- ou en *-*i*-. En tout cas, il est significatif que la forme de présent λιοκ-ακ-ειτ n'est pas immédiatement dérivée de **loko- uel sim.*, mais d'un premier dérivé nominal *λιοκ-ακ- [10].

λιοκακειτ est considérée comme un parfait par V. PISANI (1964², p. 51-52) et J. UNTERMANN (2002, p. 491). M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1435), en revanche, traduit « *stands out* », sans plus de précision sur l'analyse de la formation. N. ZAIR (2016, p. 205) considère pour sa part, sans détailler son analyse, que λιοκακειτ doit être un indicatif présent ou un subjonctif parfait, ce dernier temps comportant comme l'indicatif présent un [ē/ẹ] semi-fermé. L'hypothèse d'un subjonctif parfait est très invraisemblable pour des raisons pragmatiques : que l'inscription d'Anxia soit une épitaphe ou une commémoration d'acte cultuel ou les deux, elle n'a aucune raison de contenir une forme temporelle et modale aussi marquée. L'analyse que nous proposons plus loin nous semble justifier une interprétation par un indicatif présent.

8. Ce qui coïncide avec le fait que l'autre forme verbale principale identifiable dans le texte, λεικειτ « il est permis (?) », est un indicatif présent. Cf. M. LEJEUNE (1970, p. 291 et p. 306), J. UNTERMANN (2000, p. 428-429) (avec bibliographie antérieure), M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1434-1435) ainsi que N. ZAIR (2016, p. 204).

9. Cette interprétation est présupposée par les traductions « *collocò* » resp. « *stands out* » proposées par L. DEL TUTTO PALMA (1990, p. 174) resp. M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1435). L'analyse étymologique est formulée explicitement par A. L. PROSDOCIMI (1976, p. 853) et par J. UNTERMANN (2000, p. 436) (avec discussion de la bibliographie antérieure). Il est possible, à notre sens, que la graphie λιο- transcrive une évolution phonétique locale ou régionale *-*o*- > [yo] *uel sim.* derrière dentale, ce qui suppose une prononciation dentale de [l] dans cette forme. En osque du sud également, la forme διομανα[ς] de l'inscription POCCETTI 168 = RIX Lu 7 = CRAWFORD POTENTIA 10 paraît attester le même développement, lui-même sans doute lié à l'évolution plus répandue dans le domaine osque de *-*u*- > [yu] *uel sim.* derrière dentale. À propos de cette évolution, cf. en dernier lieu l'étude convaincante dans l'ensemble de N. ZAIR (2014). En ce qui concerne διομανα[ς], l'interprétation de M. LEJEUNE (1990, p. 32) et N. ZAIR (2016, p. 193), selon laquelle l'iota est fautif et dû au voisinage de la forme διωϜιας qui précède immédiatement, nous paraît donc à rejeter. L'hypothèse d'une erreur ne pourrait être acceptée que s'il n'existait pas d'explication satisfaisante de la forme διομανα[ς] telle qu'elle est gravée.

10. Parfaitement arbitraire nous semble la proposition de M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1434), reprise par N. ZAIR (2016, p. 204-205), selon laquelle la forme λιοκακειτ devrait être corrigée en λιο{κα}κειτ, le graveur ayant répété par erreur les deux lettres -κα- de la forme καπιδιτ deux lignes au-dessus. L'hypothèse d'une erreur, ici aussi, ne pourrait

2.2. Ce point est d'autant plus important que la forme **kellaked**, elle aussi, suppose vraisemblablement un dérivé en **-ak-**. Cette forme représente sans aucun doute un indicatif parfait actif à la 3e sg., mais l'élément **-k-**, contrairement à l'analyse traditionnelle, ne doit pas être considéré comme un suffixe de parfait. En effet il est fort peu probable qu'un tel suffixe ait existé et soit représenté par une forme unique. Le lexème **kellaked** est certainement lui aussi le dénominatif d'une forme nominale en **-ak-** [11]. La base de dérivation doit être une forme nominale qui contenait le même suffixe **-ak-** que *λιοκ-ακ-.

Cette analyse est rendue plausible notamment par la signification des deux formes. Le lexème **kellaked** est transitif. Son objet à l'accusatif, dans les trois inscriptions, qui contiennent le même texte avec de légères variations, est **aapam** « eau courante » [12], et les trois inscriptions sont gravées sur des bassins semi-circulaires. Voici à titre d'exemple le texte de l'inscription POCCETTI 14 = RIX Sa 10 = CRAWFORD TERVENTVM 16 :

> **pak(is). staíis.**[*uacat*]**l(úvkieís). m(eddíss). t(úvtíks). aapam. kellaked / íním. kúrass. ekask. emanafed / esídum. prúfatted**
>
> Pacius Staius, fils de Lucius, magistrat-suprême de la cité, a capté l'eau et fait [construire] ces [bassins de] pierre. Le même a fait le contrôle [13].

Étymologiquement, le lexème verbal **kellaked** est probablement [14] lié au substantif **kellā-* « *store*, *larder* » attesté en falisque et en latin [15] : il s'agirait d'un dénominatif sur un dérivé **kell-āk-* de **kellā-*. Les inscriptions où apparaît la forme **kellaked** sont des commémorations de travaux publics. En synchronie, le lexème renvoie apparemment à la construction de tuyaux ou de canalisations, qui servent à « capter » les eaux et à les amener au lieu de leur utilisation [16].

être acceptée que s'il n'existait pas d'explication satisfaisante de la forme λιοκακειτ telle qu'elle est gravée.

11. L'analyse comme un parfait fort **ke-le-lak-ed* avec préverbe **ke-*, privilégiée par A. CARPINETO (1970, p. 264) ainsi que par J. UNTERMANN (2000, p. 382) et (2002, p. 493), est nettement moins probable. L'hypothèse intrinsèquement complexe d'un composé qui présenterait le préverbe **ke-* et le thème de parfait à redoublement **le-lak-* est tout à fait *ad hoc*, parce qu'aucun correspondant sabellique du verbe latin *al-licere* « attirer » n'est attesté et que le rapport sémantique entre « attirer » en latin et « capter [de l'eau] *uel sim.* » en sabellique n'est pas immédiatement convaincant.

12. Sur ce lexème cf. J. UNTERMANN (2000, p. 42-43) et E. DUPRAZ (2009).

13. Traduction d'après M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 1172).

14. Cf. M. LEJEUNE (1976, p. 554, n. 8) et J. UNTERMANN (2000, p. 382) (avec bibliographie antérieure).

15. Sur le substantif **kellā-* cf. A. ERNOUT ET A. MEILLET (1959^4, p. 110-111), M. DE VAAN (2008, p. 104-105) ainsi que G. BAKKUM (2009, p. 181).

16. Cf. M. LEJEUNE (1976, p. 554, n. 8), qui traduit « capter ».

3.1. Il est significatif que les deux formes λιοκακειτ et **kellaked** renvoient probablement à des dérivés nominaux en -ακ- resp. **-ak-** qui se rapportent à un lieu ou à un espace. En effet le processus de dérivation peut être représenté de cette manière :

λιοκ-ακ-ειτ ←	*λιοκ-ακ-←	**loko-* (*uel sim.*) « lieu »
kell-ak-ed ←	***kell-ak-** ←	**kellā-* « pièce, cave *uel sim.* »

Or il existe en sabellique deux autres lexèmes nominaux qui attestent un suffixe **-āk-* de signifié analogue. Il s'agit des deux formes substantivales ombriennes **huntak** et **tuplak**, qui sont dérivées, contrairement aux formes osques en **-āk-*, d'adjectifs et non de substantifs, mais dont le signifié est comparable à celui de ces formes osques :

hunt-ak ←	**hom-to-* « qui possède de la terre »
tupl-ak ←	**duplo-* « double »

3.2. Le lexème **huntak** est documenté dans deux formules des Tables Eugubines, qui appartiennent au même rituel, celui des Tables III et IV. Il s'agit, dans les deux occurrences, d'une forme substantivale, objet direct d'un verbe :

huntak: vuke: prumu: pehatu (III 3)

Tout d'abord purifie le **huntak**.

huntak: piři: prupehast: eřek / ures: punes: neiřhabas (IV 32 et 33)

Le **huntak**, quant au fait qu'il [le] purifiera tout d'abord, n'utilise pas de ce **pune** [mentionné immédiatement auparavant] à son propos [17].

Les deux passages se trouvent respectivement au tout début de la description du rituel, immédiatement après une indication calendaire, et à la toute fin de celle-ci. Mais la prescription finale renvoie à la purification initiale : elle ajoute à l'injonction de III 3 une précision, celle qu'il n'y a pas

17. L'analyse de la forme verbale **neiřhabas** pose des difficultés : il s'agit probablement d'une forme modale de deuxième personne du singulier, mais cette conclusion n'est pas sûre. De même, l'analyse du démonstratif **eřek** à l'accusatif neutre singulier comme régi par le préverbe **ad-* de **neiřhabas** et renvoyant au substantif à l'accusatif neutre singulier **huntak** n'est pas certaine. Si cette analyse est correcte le radical **-habas** se construit avec un objet au génitif, **ures: punes** « de ce **pune** [liquide rituel] », et le préverbe **ad-* avec un objet à l'accusatif, **eřek** « ceci », au sens d'« utiliser [l'objet au génitif] à propos de [l'objet à l'accusatif] ». La forme **huntak** est probablement employée comme objet dans la proposition en **piři** ; cette dernière, comme peuvent le faire les propositions latines en *quod* qui sont étymologiquement et fonctionnellement comparables, joue le rôle d'un *nominatiuus pendens* par rapport à l'injonction **eřek / ures: punes: neiřhabas** qui suit ; le terme grammatical **piři** est apparemment enclitique à l'objet **huntak**. Sur tous ces points cf. E. DUPRAZ (2012a, p. 141-143) et (2013, p. 355-356) avec bibliographie antérieure. Aucune de ces incertitudes n'affecte l'analyse de **huntak**.

à utiliser le liquide rituel **pune** mentionné en IV 30 et 31 [18] lors de la purification du **huntak** prescrite en III 3 [19].

La signification de **huntak** est très probablement celle de « morceau de terrain ». La présence du suffixe **-āk-* nous semble certaine [20]. La base en est **hom-to-*, adjectif attesté comme théonyme (**hunte** en I b 4, II a 20, II a 34, *honde* en VI b 45), qui représente lui-même un dérivé de **hom-* « sol, terre ». Cette forme **hom-to-* est étymologiquement un adjectif « possédant

---

18. Sur le liquide rituel **pune**, cf. M. WEISS (2010, p. 426-429).

19. Cf. M. WEISS (2010, p. 428).

20. Récemment M. WEISS (2010, p. 69-71), sans repousser l'hypothèse que nous défendons, a proposé une analyse alternative, selon laquelle **hunta-k** et **tupla-k** documentent un connecteur enclitique **-k**. Ce dernier aurait une fonction contrastive. Il serait représenté précisément et uniquement dans les trois passages III 3 (**hunta-k**), III 14 (**tupla-k**) et IV 32 (**hunta-k** encore une fois) où apparaissent les deux lexèmes. Tant en III 3 qu'en III 14 **-k** soulignerait le contraste entre **prumum** « tout d'abord », représenté dans le même énoncé à l'impératif que le connecteur **-k**, et le connecteur **inuk** « ensuite », qui apparaît dans l'énoncé à l'impératif suivant, en III 4 resp. III 15. En IV 32, **-k** indiquerait que la prescription où il figure n'a pas le même statut pragmatique que celle qui précède, laquelle annonce la fin du rituel, alors que le préverbe **pru-** dans **prupehast**, comparable sémantiquement à **prumum**, rappelle que la purification a lieu au tout début de celui-ci. La proposition qui commence par **huntak** serait un ajout, placé après le reste du texte. Les formes **hunta** et **tupla** contiendraient alors seulement la désinence **-a**, qui correspondrait probablement à un accusatif neutre pluriel. Comme indice de ce que cette analyse est juste, M. Weiss ajoute que les autres adjectifs italiques – presque tous latins – qui présentent le suffixe **-āk-* ont un signifié qui renvoie à une entité animée, à un être humain, ce qui n'est pas le cas de **huntak** et **tuplak** si ces formes contiennent ce suffixe, et il écrit que la double dérivation que nous admettons pour notre part dans **hun-t-ak**, est « *uneconomical* ». Enfin, selon M. Weiss, il conviendrait d'expliquer, si les deux lexèmes présentent un suffixe **-ak-**, pourquoi ils apparaissent dans une seule et même description de rituel. Ce fait indique, d'après M. Weiss, que le rédacteur de ce texte, pour des raisons de goût personnel, a fait le choix syntaxique et pragmatique d'utiliser la particule **-k**.

Cette analyse alternative est improbable pour différentes raisons. Cf. E. DUPRAZ (2012a, p. 141, n. 34). D'une part, l'analyse pragmatique de IV 32 est arbitraire. Dans le passage comparable II a 42 et 43, où de la même manière est annoncée la fin du rituel, puis une prescription supplémentaire relative au contenu de celui-ci est ajoutée, il n'y a pas de connecteur entre les deux énoncés. Qu'il faille en trouver un en IV 32 est une hypothèse non nécessaire. Par surcroît, il n'y a pas de parallèle pragmatique exact entre IV 32 d'une part, qui contient un ajout après la fin de la description de rituel proprement dite, et III 3 ainsi que III 14 d'autre part, lesquels prescrivent une opération antérieure à une autre opération à l'intérieur de la description du rituel. La motivation pour employer le même connecteur en IV 32 que dans les deux autres passages III 3 et III 14 n'apparaît pas. Au reste, tant en III 3 qu'en III 14, le contraste entre opération antérieure et opération postérieure est déjà souligné par l'opposition entre **prumu(m)** et **inuk**, qui ne nécessitent pas de connecteur supplémentaire. En outre, aucune autre particule enclitique n'est documentée en ombrien et il ne serait pas probable que **-k** soit la seule représentée dans cette langue, si elle en était une. Surtout, il n'est pas plausible que la parti-

de la terre, pourvu de terre » [21]. Le dérivé **huntak** renvoie donc à un référent qui est lié à la « terre » et plus exactement à une entité qui possède ou occupe de la terre, elle-même désignée comme **homto-*, même si le détail du sémantisme synchronique de **homto-* nous échappe. Selon nous, **huntak** désigne un morceau de sol, et non pas par exemple un objet en terre cuite.

En effet le rituel des tables III et IV a lieu dans un « bois sacré », **vuku** [22]. Or dans la pratique cultuelle romaine un bois sacré est un espace qui appartient à la divinité et dans lequel les êtres humains n'ont pas le droit de pénétrer. La simple pratique du culte dans le bois est une faute religieuse, même si cette pratique est par ailleurs régulière et obligatoire, et avant le rituel il est nécessaire de faire un *piāculum* pour compenser la faute que constitue l'entrée dans le bois, même si cette dernière se fait à des fins

---

cule **-k** prétendue apparaisse seulement dans trois formes, qui présentent par surcroît la même finale en **-a**. Au contraire, il est probable que dans les trois occurrences **-ak** représente une unité morphologique identique.

La nécessité d'admettre que le lexème **huntak** renvoie à deux dérivations consécutives n'est pas une objection dirimante. Ce point montre seulement que les aspects sémantiques de la double dérivation sont complexes. Au reste, **tupl-ak**, quant à lui, ne renvoie pas à une double dérivation. D'autre part, comme nous le soutenons dans le présent article, il nous semble possible d'identifier en sabellique un groupe de lexèmes dans lesquels le suffixe **-āk-* est employé pour faire référence à des entités inanimées, par opposition au groupe principalement latin de lexèmes contenant ce suffixe, dans lequel celui-ci renvoie à une propriété d'êtres animés. Les deux lexèmes **huntak** et **tuplak** sont attestés dans un seul et même texte ombrien parce que les référents correspondants jouent un rôle dans le rituel des tables III et IV et seulement dans celui-ci, où il y a purification d'une partie du bois sacré et où intervient la **kletra** sur laquelle est placé le **tuplak**.

21. Cf. M. WEISS (2010, p. 63).

22. Le lexème **vuku** est considéré en général comme le correspondant de *lūcus* « bois sacré ». Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 439-440) avec bibliographie antérieure. Cf. aussi E. VETTER (1953, p. 207), J.W. POULTNEY (1959, p. 267) ainsi que M. WEISS (2010, p. 60, n. 111). L'alternative d'une comparaison avec *uīcus* < **woykos*, qui est défendue par K. OLZSCHA (1954, p. 165) et prise en compte par H. RIX (1975, p. 273) à côté de l'analyse comme « bois sacré », doit à notre avis être rejetée. Le lexème apparaît dans les Tables Eugubines comme désignation de lieux où sont accomplis des rituels sacrificiels. Ceci est compatible avec une analyse comme **woykos*, mais seulement si ce lexème a en ombrien la signification de « temple ». Or dans le seul rituel où il est indiqué sans équivoque qu'un sacrifice doit être accompli à l'intérieur d'un temple, ce n'est pas **vuku**, mais **fesnaf** « temple » qui est employé, comme le souligne à juste titre J. W. POULTNEY (1959, p. 267). Pour la signification de **fesnaf** comme « temple », cf. A. L. PROSDOCIMI (1978a, p. 767), A. L. PROSDOCIMI *et al.* (1978, p. 858) ainsi que M. P. MARCHESE (2013, p. 143-145) et (2014, p. 487-488). Aussi est-il improbable que **vuku** renvoie à un « temple [comme bâtiment] » à l'intérieur duquel a lieu un sacrifice, puisqu'un autre lexème désigne déjà ce référent. Il convient de retenir l'interprétation comme « bois sacré » < **lowkos* « clairière », qui permet une analyse satisfaisante du *piāculum* avant entrée dans le **vuku**, comme nous le montrons ci-après.

cultuelles [23]. Le fait que la première prescription du rituel des Tables III et IV, avant même l'entrée dans le bois sacré, se réfère à un *piāculum* – comme l'indique l'emploi du lexème verbal **pehatu**, correspondant de *piāre* – doit renvoyer à un usage comparable. L'objet de **pehatu** est certainement le lieu dans lequel les êtres humains pénètrent par la suite et qui doit faire l'objet du *piāculum*. Aussi la forme **huntak** désigne-t-elle le sol du bois ou une partie de celui-ci.

Plus précisément, lorsque des êtres humains pénètrent à des fins rituelles dans un bois sacré, à Rome, ils commencent par débroussailler une clairière dans celui-ci, laissé sauvage le reste du temps, et c'est dans celle-ci que se tient le rituel [24]. Le lexème même *lūcus* < **lowkos* désigne étymologiquement cette « clairière » comme « espace lumineux » [25], avant que par métonymie son sémantisme ne se porte sur l'ensemble du bois. Il nous semble possible que **huntak** désigne non pas l'ensemble du bois sacré comme objet de *piāculum*, mais la partie du terrain où les hommes pénètrent effectivement, la clairière. Le lexème **huntak** serait alors un renouvellement formel pour désigner la « clairière », après que par métonymie la désignation originelle de la « clairière » a été rapportée à l'ensemble du « bois sacré » en ombrien (**vuku**) comme en latin (*lūcus*).

3.3. Le lexème **tuplak**, quant à lui, est un dérivé de l'adjectif **duplo-* « double » [26], au moyen, selon nous, du même suffixe **-āk-*. Le lexème est attesté dans un passage unique :

> **kletre: tuplak: / prumum: antentu: inuk: çihçeřa: ententu: / inuk: kazi: ferime: antentu: isunt: feřehtru: / antentu: isunt: sufeřaklu: antentu:** (III 14 à 17)
>
> Tout d'abord place sur la **kletra** le **tuplak**. Alors, place la **çihçeřa** dedans. Alors, place le **kazi** sur le **ferime**. De la même manière, place le **feřehtru** dessus. De la même manière, place le **sufeřaklu** dessus.

La forme **tuplak** fonctionne ici comme substantif objet direct du verbe **antentu** et désigne un référent qui est placé sur la **kletra**. Ce référent est lié à la notion de « duplication », quel que soit le sémantisme exact de **tuplak**.

---

23. Cf. J. SCHEID (1990, p. 554-558) et (2005, p. 27-28) ainsi que H. BROISE et J. SCHEID (1993, p. 148-150). Le *lūcus* de la déesse *dea Dia* est le bois sacré le mieux connu de la cité de Rome.

24. Cf. J. SCHEID (1990, p. 558) et (2005, p. 28) ainsi que H. BROISE et J. SCHEID (1993, p. 150). D'une année à l'autre, selon toute vraisemblance, la clairière avait été occupée à nouveau par des buissons.

25. Cf. A. ERNOUT et A. MEILLET (1959[4], p. 368) et M. DE VAAN (2008, p. 350).

26. Ce point n'est guère controversé. Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 775) ainsi que M. WEISS (2010, p. 60-68 et p. 115-118), avec bibliographie antérieure. Il est probable que **tuplak** ne contient pas la racine **plek-* de l'adjectif lat. *duplex* « partagé en deux, double », comme le montre M. WEISS (2010, p. 116-117).

Quelle que soit la nature de la **kletra** et de l'entité double **tuplak**, d'autres référents sont placés sur ou dans la **kletra** couverte du **tuplak** ou du moins sur ou dans des parties de cet ensemble [27]. Le **tuplak** désigne donc une entité matérielle employée comme lieu par rapport auquel se placent d'autres pièces, ou du moins comme repère spatial dans la construction d'un référent complexe.

3.4. Le sémantisme de **huntak** et de **tuplak** est donc compatible avec celui des bases de dérivation des verbes λιοκακειτ et **kellaked**. Dans les quatre cas, le lexème adjectival [28] en **-āk-* est employé pour des référents qui sont des lieux ou des espaces. La dérivation en **-āk-*, au moins dans cette série de quatre unités lexicales sabelliques, sert donc à former des qualifications de lieux ou d'espaces. Les quatre formes λιοκακειτ, **kellaked**, **huntak** et **tuplak** montrent selon nous qu'en sabellique, contrairement au latin, le suffixe **-āk-* ne forme pas seulement des qualifications d'êtres animés.

L'adjectif *λιοκακ- signifiait probablement « occupant un espace, un lieu [défini ?], une place précise [?] », et l'adjectif ***kellak-** « occupant une

27. Cf. M. WEISS (2010, p. 122). Nous ne prenons pas parti sur l'identification exacte des référents concernés, les hypothèses de M. Weiss nous semblant fort aventureuses. Pour la traduction de ce passage, cf. M. WEISS (2010, p. 119-132) et E. DUPRAZ (2012a, p. 78-81).

28. Il est certain pour des raisons syntaxiques et morphologiques que les objets directs **huntak** et **tuplak** sont des substantifs neutres. Cf. M. WEISS (2010, p. 62-63) et E. DUPRAZ (2012a, p. 141, n. 34). Cependant le suffixe **-āk-* est attesté en latin comme suffixe d'adjectifs. Cf. M. WEISS (2010, p. 63-68). Il est probable qu'en sabellique aussi il s'agisse d'un suffixe adjectival, quoique les adjectifs formés dessus aient pu avoir des emplois substantivés.

Sémantiquement, le sabellique documente l'emploi de ce suffixe dans des qualifications de référents non animés, comme nous avons tenté de le montrer. Au reste, il est tout à fait possible qu'en sabellique comme en latin le suffixe **-āk-* ait par ailleurs aussi servi à former des qualifications d'êtres animés, comme c'est peut-être le cas de la forme **malaks** de l'inscription VETTER 6 = RIX Cp 37 = CRAWFORD CAPVA 34, si celle-ci signifie « enfantins », comme le suppose M. WEISS (2010, p. 65). Le cas de la désignation de la « corneille » *curnaco* est difficile à évaluer. Cf. M. WEISS (2010, p. 64-65). Si l'italique commun a possédé un lexème **kornīk-* dont provient le latin *cornīx* « corneille », comme le pense cet auteur, alors selon nous la forme ombrienne *curnaco* pourrait être un aménagement en **korn-āk-* du lexème hérité, à la suite d'une réinterprétation de la désignation, comprise comme signifiant « qui est caractérisé par son bec ». Pour la fermeture en [u] de la voyelle **-o-* en ombrien devant [r] et les difficultés que pose l'analyse exacte de l'évolution phonétique concernée cf. G. MEISER (1986, p. 116) et N. ZAIR (2017, p. 273-284). Le lexème italique commun **kornu-* ou **korno- uel sim.* a pu être hérité par l'ombrien aussi bien que par le latin ; en latin *cornū* « corne » peut s'appliquer à un « bec » d'oiseau. Cf *ThLL* (1900-) 4.0.967.46 à 4.0.967.49. Le lexème *curnaco* rentrerait donc secondairement dans la série des dérivés sabelliques en **-āk-*, motivé en l'espèce comme adjectif substantivé désignant un être animé caractérisé par excellence par son « bec » (**korn-āk- uel sim.*).

cave, une resserre ». Dans les quatre cas, c'est-à-dire tant dans **huntak** « occupant un espace caractérisé par la présence de terre *uel sim.* » et **tuplak** « occupant un espace double *uel sim.* » que dans les bases *λιοκακ- et ***kellak-**, les adjectifs pouvaient sans doute être substantivés au neutre, comme c'est le cas dans **huntak** et **tuplak**.

4.1. À présent il est nécessaire d'examiner plus précisément la dérivation des lexèmes verbaux λιοκακειτ et **kellaked**. Le présent λιοκακειτ, comme nous l'avons indiqué, est un thème en **-i-* ou en **-ē-*. Pour des raisons morphologiques, la seconde hypothèse est plus probable. En latin, et semble-t-il aussi en sabellique, il n'existe pas de dénominatifs en **-i-*, mais seulement des dénominatifs en **-ī-*, quelle que soit l'explication de cette distribution [29]. Au contraire, l'interprétation alternative, celle d'un thème (statif ou duratif) en **-ē-* dérivé de l'adjectif (substantivé ?) *λιοκ-ακ-, lui-même dérivé de **loko-* (*uel sim.*), ne pose pas de difficulté [30]. Au total, le lexème λιοκακειτ signifie vraisemblablement « occuper un espace [défini ?], une place [précise ?] ».

La forme λιοκακειτ se distingue donc tant du point de vue morphologique que du point du vue sémantico-syntaxique du parfait *locatin* « ont donné en concession », qui paraît documenté sur l'inscription VETTER 212 = RIX Pg 1 = CRAWFORD CORFINIVM 1 et qui représente un dérivé direct de **loko-* [31].

4.2. La forme **kellaked**, quant à elle, n'est caractérisée par aucun suffixe. Seul l'usage de la désinence secondaire prouve sans ambiguïté que **kellaked** est un indicatif parfait à la 3e sg. Cette situation n'est pas exceptionnelle en sabellique. S'agissant d'un verbe dénominatif, il est probable que l'infectum correspondant à **kellaked** était en **-ā-*. Le parfait **kellaked** est vraisemblablement lié à un infectum **kell-āk-ā-*.

Or en sabellique il existe des thèmes de perfectum correspondant à des thèmes d'infectum en *-ā-*, qui sont eux-mêmes caractérisés de manière négative et contre-iconique [32] par l'absence de l'*-ā-*. Tel est le cas par exemple du futur antérieur *portust* « il aura porté » de l'ombrien (Tables Eugubines,

---

29. Cf. X. MIGNOT (1969, p. 35 et p. 48-49), H. RIX (1994, p. 71-72) ainsi que C. GARCÍA CASTILLERO (2000, p. 187-188 et p. 192-193).

30. Cf. X. MIGNOT (1969, p. 123-129) ainsi que C. GARCÍA CASTILLERO (2000, p. 209-210 et p. 219-221).

31. La lecture *locatin*, selon M. CRAWFORD (éd.) (2011, p. 261), est certaine. Nous n'examinons pas ici l'hypothèse que la forme soit à considérer comme un emprunt au latin. Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 351) avec bibliographie antérieure.

32. Contre-iconique au sens où le thème de perfectum, sémantiquement marqué, est moins marqué morphologiquement que le thème d'infectum, sémantiquement neutre. Cf. G. MEISER (2003, p. 8-11).

VII b 3), par rapport par exemple à l'impératif II *portatu* « tu dois / il doit porter » (Tables Eugubines, VI b 55), dérivé du thème d'infectum. La formation de parfaits simples sur des présents marqués en -*ā*- est productive en sabellique [33].

D'autre part, il existe en osque des thèmes de perfectum marqués seulement par la gémination de la consonne finale du thème, qui semblent avoir été productifs, là aussi de manière contre-iconique, notamment sur des thèmes d'infectum marqués de manière plus lourde par un -*ā*-. Tel est le cas des formes **dikked** « il a dédié » (Crawford BOVIANVM 93), **emmẹns** « ils ont acheté » (Poccetti 134 = Rix Cm 5 = Crawford CVMAE 3), **prúffed** « il a mis » (Vetter 107 = Rix Cm 10 = Crawford HERCVLANEVM 1 et Vetter 156 = Rix Sa 25 = Crawford BOVIANVM 97) [34] et, vraisemblablement, **(ek)ḳelled** (Vetter 103 = Rix Cp 42 = Crawford CAPVA 32) [35].

Cette dernière forme est attestée dans une inscription dont la lecture est sûre, mais le contenu, et même les limites des formes, fort incertains, parce que le texte contient apparemment plusieurs abréviations et qu'il est écrit en *scriptio continua*. Il n'est donc pas sûr si la forme est à identifier comme **ekḳelled** ou seulement comme **ḳelled**. Le support matériel est un *louterion* miniature, c'est-à-dire un bassin minuscule, offert à une divinité. Il nous semble significatif, sur un tel objet, que la forme **ekḳelled** ou **ḳelled** puisse être liée étymologiquement au substantif **kellā-* « cave, resserre *uel sim.* » [36].

Si cette analyse est correcte, alors le parfait **kellaked** se rapporte à des travaux publics liés à des conduites d'eau, et le parfait (**ek)ḳelled** < **(ek-)kell-ed* est lui aussi lié à la fabrication d'un objet qui sert à contenir de l'eau. Mais le lexème **kellaked** est dérivé de l'adjectif **kell-āk-*, alors qu'(**ek)ḳelled** n'est en aucun cas un dénominatif sur **kell-āk-*. Il est au

33. Pour les parfaits simples du sabellique, en particulier sur des infectums marqués en *ā*-, cf. H. Rix (1993a, p. 329-330).

34. Pour ces trois formes cf. E. Dupraz (2012b) avec bibliographie antérieure. Le composé α̣ν̣[α]*f*εδ < **an-ff-ed* (*uel sim.*) de l'inscription Poccetti 152 = Rix Lu 14 = Crawford PAESTVM 1 est probablement comparable à **prúffed**, quoique l'-*f*- géminé semble ici noté une seule fois. Cf. P. Poccetti (2009, p. 53) et déjà J. Untermann (2000, p. 257). Il existe en osque du sud des exemples de consonne phonétiquement géminée notée une seule fois : cf. par exemple πρω*f*ατεδ avec -τ- simple sur l'inscription Poccetti 175 = Crawford POTENTIA 1 de Rossano di Vaglio, qui est un parfait en [tt].

35. Pour cette formation caractérisée par la gémination, cf. aussi E. Dupraz (2016, p. 345-346).

36. L'hypothèse que les deux formes **kellaked** et **ekḳelled** soient liées étymologiquement a déjà été émise par A. La Regina (1966, p. 265). Cf. aussi J. Untermann (2000, p. 382).

contraire directement lié au lexème de base **kellā-*. Ce dernier, dont deux dérivés directs ou indirects sont liés à la fonction de contenir des eaux, pourrait en sabellique, par opposition au latin et au falisque, avoir connu une restriction sémantique depuis « cave, resserre » jusqu'à « cavité destinée spécifiquement à contenir des eaux ».

La formation attestée par **dikked**, **emmẹns**, **prúffed** et **(ek)ḳelled** était productive en osque y compris sur des infectums en **-ā-*. Dans le cas d'**(ek)ḳelled** elle correspond à un lexème verbal dénominatif **kell-ā-*, si ce dernier est bien lié au substantif **kellā-*, de la même manière que *cūrāre* est le dénominatif de *cūra*. Le parfait **dikked**, quant à lui, est lié en synchronie à l'intensif secondaire **dikā-* [37].

Plus précisément, la forme **(ek)ḳelled** ne représente pas seulement un parfait à consonne géminée en fin de thème, mais aussi, comme *portust*, un parfait simple sur un présent en **-ā-*. Cette ambiguïté s'explique par le fait que la base de dérivation **kellā-* présente déjà un [l] géminé, qui secondairement a pu être réinterprété comme étant aussi la marque du thème de perfectum. Au total, **(ek)ḳelled** est une forme pivot qui appartient à la fois à la classe des parfaits simples et à celle des parfaits à consonne géminée en fin de thème.

4.3. En ce qui concerne **kellaked**, il peut s'agir d'un parfait simple comparable à *portust*. Le thème **kellak-** n'est alors marqué comme perfectum par aucun trait segmental. Comme pour *portust* il s'agit d'une formation où à un thème d'infectum marqué par **-ā-* s'oppose de manière négative, contre-iconique, un thème de perfectum sans marque.

Mais il n'est pas possible d'exclure tout à fait l'hypothèse que dans **kellaked** l'occlusive [kk] est phonétiquement géminée et que la forme est donc un parfait à gémination de la consonne finale du thème, à savoir **kellākk-*. Les inscriptions POCCETTI 13 = RIX Sa 11 = CRAWFORD TERVENTVM 15, POCCETTI 14 = RIX Sa 10 = CRAWFORD TERVENTVM 16 et POCCETTI 15 = RIX Sa 12 = CRAWFORD TERVENTVM 17 ont été retrouvées à Pietrabbondante dans le Samnium. Elles contiennent toutes trois le parfait **ạṃ[a]nafed** resp. **emanafed** « a fait [construire] », dans lequel la spirante géminée [ββ] est notée comme **-f-** simple [38]. Il se peut que dans **kellaked** la consonne [kk] soit notée comme **-k-** simple. Il est vrai que dans **kellaked** la gémination de la liquide est explicitement notée, dans les deux textes (sur les trois) où la forme est sans lacune. Et la présence de

37. Cf. E. DUPRAZ (2012b, p. 25).

38. La différence sémantique entre **ạ-ṃ[a]nafed** et **e-manafed** avec deux préverbes différents est obscure. Quoi qu'il en soit, la consonne finale du thème est phonétiquement géminée, comme le notent explicitement d'autres formes du même lexème. Cf. J. UNTERMANN (2000, p. 448-449).

consonnes doubles dans les trois textes est aussi attestée dans le parfait **prúfatted** « a fait le contrôle ». Au total, la notation des consonnes géminées dans les trois textes est fort irrégulière et le contraste entre **ạṃ[a]nafed** ou **emanafed** d'une part, **kell-** et **prúfatted** d'autre part, montre qu'il est possible que dans **kellaked** la liquide géminée ait été notée comme telle alors que l'occlusive vélaire géminée ne l'était pas [39].

Ainsi, que **kellaked** soit un parfait simple ou, ce qui est moins probable mais pas impossible, un parfait à gémination de la consonne de fin du thème, il renvoie à une formation attestée par ailleurs en osque, à savoir un parfait contre-iconique où l'**-ā-* d'infectum n'apparaît pas, et il ne nécessite pas l'hypothèse d'un suffixe de parfait en **-k-**.

5.1. Nous avons tenté dans la présente étude de combiner des données et des méthodes différentes pour résoudre une difficulté traditionnelle, celle que pose l'existence des supposés parfaits en **-k-** en osque.

L'étude de plusieurs passages de description de rituel en ombrien et celle de plusieurs formes attestées sur des inscriptions osques d'interprétation difficile permettent d'émettre l'hypothèse qu'en sabellique le suffixe **-āk-* servait à dériver des adjectifs notamment sur des bases renvoyant à des entités inanimées, et que ces adjectifs fonctionnaient comme qualifications de lieux ou d'espaces. Les données ombriennes et les données osques s'éclairent mutuellement sur ce point.

5.2. La prise en compte du suffixe adjectival **-āk-* permet à son tour de résoudre la difficulté morphologique posée par l'existence des deux formes verbales que la recherche passée a considérées comme des exemples de parfaits en **-k-**, sans aboutir à une explication diachronique simple de cette formation dont la rareté a toujours semblé suspecte.

Selon nous, aucune des deux formes, ni λιοκακειτ ni **kellaked**, ne présente de suffixe verbal en [k]. La première, en effet, est un infectum dénominatif en **-ē-* sur un adjectif en **-āk-*, l'autre le parfait d'un infectum dénominatif en **-ā-*, qu'il est possible d'expliquer en tenant compte des

39. La notation des consonnes phonétiquement géminées de l'osque nécessite une étude. Les observations de R. von Planta (1892-1897, 1, p. 51-53) à ce sujet reposent sur un corpus dépassé. Dans deux des trois textes que nous discutons ici la désinence d'accusatif pluriel apparaît comme **-ss** dans le substantif **kúrass**, mais comme **-s-**dans le démonstratif **ekask**, accordé avec **kúrass** (le troisième texte est lacunaire sur ce point). Ici l'irrégularité peut être interprétée comme simplification phonétique ou éventuellement purement graphique du groupe de consonnes [ssk]. Au total, il semble que dans les trois textes la gémination soit notée seulement pour les consonnes dentales, si du moins [ll] est bien dental.

spécificités des perfectums sabelliques. Ceux-ci semblent nettement moins fréquemment caractérisés par des suffixes que leurs homologues latins [40].

Emmanuel DUPRAZ
Université libre de Bruxelles (ULB) et EPHE, Université PSL (Paris)
Emmanuel.Dupraz@ulb.ac.be et Emmanuel.Dupraz@ephe.psl.eu

40. Sur ce point notre étude, E. DUPRAZ (2016), est plus développée que les considérations que nous mentionnons ici.

Bibliographie

G. BAKKUM (2009) : *The Latin Dialect of the Ager Faliscus – 150 Years of Scholarship*, Amsterdam.

H. BROISE et J. SCHEID (1993) : « Étude d'un cas : le *lucus deae Diae* à Rome », dans O. DE CAZANOVE et J. SCHEID (éd.), *Les Bois sacrés – actes du colloque international organisé par le Centre Jean-Bérard et l'École pratique des hautes études (Ve section) – Naples, 23-25 novembre 1989*, Naples, p. 145-157.

C. D. BUCK (1928²) : *A Grammar of Oscan and Umbrian with a Collection of Inscriptions and a Glossary*, Boston.

A. CARPINETO (1970) : « *De Aquarum ductibus uel fontibus inscriptiones Italico sermone quae extant* », *Rheinisches Museum für Philologie* 113, 2-3, p. 262-264.

M. CRAWFORD (éd.) (2011) : Imagines Italicae – *a Corpus of Italic Inscriptions*, Londres [Ce corpus est cité comme « CRAWFORD » avec le numéro de l'inscription].

L. DEL TUTTO PALMA (1990) : *Le Iscrizioni della Lucania preromana*, Padoue.

M. DE VAAN (2008) : *Etymological Dictionary of Latin and the Other Italic Languages*, Boston - Leiden.

E. DUPRAZ (2009) : « L'Inscription frentanienne Ve 173 = Ri Fr 2 – la tradition poétique italique et le nom-racine *$h_2$ep-, 'eaux courantes' », dans F. BIVILLE et I. BOEHM (éd.), *Autour de Michel Lejeune – actes des journées d'étude organisées à l'Université Lumière-Lyon 2 – Maison de l'Orient et de la Méditerranée - 2-3 février 2006*, Lyon, p. 331-357.

E. DUPRAZ (2012a) : *Sabellian Demonstratives – Forms and Functions*, Boston - Leiden.

E. DUPRAZ (2012b) : « Oskisch **dikked**: eine unerwartete Perfektform », dans W. SOWA et S. SCHAFFNER (éd.), *Greek and Latin from an Indo-European Perspective 3 (GLIEP 3) – Proceedings of the Conference held at the Comenius University Bratislava – July 8th-10th 2010*, Munich, p. 17-34.

E. DUPRAZ (2013) : « Sur le Grammème ombrien *perse* », dans C. BODELOT, H. GRUET-SKRABALOVA et F. TROUILLEUX (éd.), *Morphologie, syntaxe et sémantique des subordonnants*, Clermont-Ferrand, p. 351-364.

E. DUPRAZ (2016) : « Zu einigen Perfektbildungen im Sabellischen », *Indogermanische Forschungen* 121, p. 333-363.

A. ERNOUT et A. MEILLET (1959⁴) : *Dictionnaire étymologique de la langue latine - histoire des mots*, Paris.

A. FRANCHI DE BELLIS (1981) : *Le Iovile capuane*, Florence.

C. GARCÍA CASTILLERO (2000) : *La Formación del tema de presente primario osco-umbro*, Vitoria.

M. GUALTIERI et P. POCCETTI (2001) : « Frammento di *tabula* bronzea con iscrizione osca dal pianoro centrale », dans M. GUALTIERI et H. FRACCHIA (éd.), *Roccagloriosa II – l'oppidum lucano e il territorio*, Naples, p. 187-275.

A. LA REGINA (1966) : « Le Iscrizioni osche di Pietrabbondante e la questione di Bovianum Vetus », *Rheinisches Museum für Philologie* 109, p. 260-286.

M. LEJEUNE (1966) : « Notes de linguistique italique – XXI – les notations de *f* dans l'Italie ancienne », *Revue des études latines* 44, p. 141-181.

M. LEJEUNE (1970) : « Phonologie osque et graphie grecque », *Revue des études anciennes* 72, p. 271-316.

M. LEJEUNE (1972) : « Notes de linguistique italique – XXXI – sur l'aspect fédéral du sanctuaire samnite de Calcatello », *Revue des études latines* 50, p. 94-111.

M. LEJEUNE (1976) : « Noms osco-ombriens des eaux, des sources et des fontaines », dans *Mélanges offerts à Jacques Heurgon – l'Italie préromaine et la Rome républicaine*, 2, Rome, p. 551-571.

M. LEJEUNE (1990) : *Méfitis d'après les dédicaces lucaniennes de Rossano di Vaglio*, Louvain-la-Neuve.

M. MANCINI (2006) : « Osco *aflukad* nella defixio Vetter 6 », dans D. CAIAZZA (éd.), *Samnitice loqui. Scritti in onore di A. L. Prosdocimi per il premio « I Sanniti »*, Piedimonte Matese, 1, p. 73-90.

M. MANCINI (2013) : « Testi epigrafici e sociolinguistica storica: le '*defixiones*' sannite », dans R. GIACOMELLI et A. ROBBIATI BIANCHI (éd.), *Le Lingue dell'Italia antica oltre il latino : lasciamo parlare i testi*, Milan, p. 29-61.

M. P. MARCHESE (2013) : « *Sakaraklúm* e *fíísnú* : valori di testo e valori di lingua », dans R. GIACOMELLI ET A. ROBBIATI BIANCHI (éd.), *Le Lingue dell'Italia antica oltre il latino: lasciamo parlare i testi*, Milan, p. 139-149.

M. P. MARCHESE (2014) : « Umbro **fesna*, osco *fíísnú* e il campo lessicale correlato », dans *Gli Umbri in età preromana – atti del XXVII convegno di studi etruschi ed italici – Perugia - Gubbio - Urbino - 27-31 ottobre 2009*, Pise et Rome, p. 485-489.

K. MCDONALD (2015) : *Oscan in Southern Italy and Sicily – Evaluating Language Contact in a Fragmentary Corpus*, Cambridge.

G. MEISER (1986) : *Lautgeschichte der umbrischen Sprache*, Innsbruck.

G. MEISER (2003) : *Veni uidi uici – die Vorgeschichte des lateinischen Perfektsystems*, Munich.

X. MIGNOT (1969) : *Les Verbes dénominatifs latins*, Paris.

K. OLZSCHA (1954) : « Umbrische Monatsdaten », *Glotta* 33, p. 161-179.

V. PISANI (1964^{2}) : *Le Lingue dell'Italia antica oltre il latino*, Turin.

D. PIWOWARCZYK (2011) : « Formations of the Perfect in the Sabellic Languages with the Italic and Indo-European Background », *Studia linguistica uniuersitatis Iagellonicae Cracouiensis* 128, p. 103-126.

P. POCCETTI (1979) : *Nuovi documenti italici a complemento del manuale di E. Vetter*, Pise. [Ce corpus est cité comme « POCCETTI » avec le numéro de l'inscription.]

P. POCCETTI (1988) : « Lingua e cultura dei Brettii », dans P. POCCETTI (éd.), *Per un'identità culturale dei Brettii*, Naples, p. 9-158.

P. POCCETTI (2009) : « Paradigmi formulari votivi nelle tradizioni epicoriche dell'Italia antica », dans J. BODEL et M. KAJAVA (éd.), *Dediche sacre nel mondo greco-romano – diffusione, funzioni, tipologie – Institutum Romanum Finlandiae, American Academy in Rome – 19-20 aprile, 2006*, Rome, p. 43-93.

J. W. POULTNEY (1959) : *The Bronze Tables of Iguvium*, Baltimore.

A. L. PROSDOCIMI (1976) : « Sui Grecismi dell'osco », dans *Scritti in onore di Giuliano Bonfante*, Brescia, 2, p. 781-866.

A. L. PROSDOCIMI (1978a) : « L'Umbro », dans A. L. PROSDOCIMI (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, 6, « Lingue e dialetti », Rome, p. 585-788.

A. L. PROSDOCIMI (1978b) : « Contatti e conflitti di lingue nell'Italia antica: l'elemento greco », dans A. L. PROSDOCIMI (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, 6, « Lingue e dialetti », Rome, p. 1029-1088.

A. L. PROSDOCIMI *et al.* (1978) : « L'Osco », dans A. L. PROSDOCIMI (éd.), *Popoli e civiltà dell'Italia antica*, 6, « Lingue e dialetti », Rome, p. 825-912.

H. RIX (1975) : « Oskisch *peesslúm – pestlúm* », *Zeitschrift für vergleichende Sprachforschung* 89, 2, p. 265-280.

H. RIX (1992) : « Zur Entstehung des lateinischen Perfektsystems », dans T. KRISCH et O. PANAGL (éd.), *Latein und Indogermanisch – Akten des Kolloquiums der indogermanischen Gesellschaft, Salzburg, 23.-26. September 1986*, Innsbruck, p. 221-240.

H. RIX (1993a) : « Oskisch *úpsannam* - *uupsens* und Zugehöriges », dans F. HEIDERMANNS, H. RIX et E. SEEBOLD (éd.), *Sprachen und Schriften des antiken Mittelmeerraums – Festschrift für Jürgen Untermannn zum 65. Geburtstag*, Innsbruck, p. 329-348.

H. RIX (1993b) : « Die oskische Weihung an Fatuus Ve. 183 », *Linguistica* 33, p. 191-195.

H. RIX (1994) : *Die Termini der Unfreiheit in den Sprachen Altitaliens*, Stuttgart.

H. RIX (1996) : « Variazioni locali in osco », dans L. DEL TUTTO PALMA (éd.), *La Tavola di Agnone nel contesto italico – convegno di studio – Agnone, 13-15 aprile 1994*, Florence, p. 243-261.

H. RIX (1998) : « Bemerkungen zu den lateinischen Verbformen des Typs *faxo faxim* », dans J. JASANOFF, C. MELCHERT et L. OLIVER (éd.), Mír curad – *Studies in Honor of Calvert Watkins*, Innsbruck, p. 619-634.

H. RIX (2000) : « Oskisch *brateis bratom*, lateinisch *grates* », dans A. HINTZE et E. TICHY (éd.), *Anusantatyai – Festschrift für Johanna Narten zum 70. Geburtstag*, Dettelbach, p. 207-229.

H. RIX (2002) : *Sabellische Texte – die Texte des Oskischen, Umbrischen und Südpikenischen*, Heidelberg. [Ce corpus est cité comme « RIX » avec le numéro de l'inscription.]

J. SCHEID (1990) : *Romulus et ses frères – le collège des Frères Arvales, modèle du culte public dans la Rome des empereurs*, Rome.

J. SCHEID (2005) : *Quand Faire, c'est croire – les rites sacrificiels des Romains*, Paris.

ThLL (1900-) : *Thesaurus linguae Latinae*, Leipzig.

J. UNTERMANN (2000) : *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg.

J. UNTERMANN (2002) : « Das Perfekt der Sekundärverben im Oskisch-Umbrischen », dans M. FRITZ et S. ZEILFELDER (éd.), *Novalis Indogermanica – Festschrift für Günter Neumann zum 80. Geburtstag*, Graz, p. 489-495.

E. VETTER (1953) : *Handbuch der italischen Dialekte*, 1, « Texte mit Erklärung, Glossen, Wörterverzeichnis », Heidelberg. [Ce corpus est cité comme « VETTER » avec le numéro de l'inscription.]

R. VON PLANTA (1892-1897) : *Grammatik der oskisch-umbrischen Dialekte*, Strasbourg.

M. WEISS (2010) : *Language and Ritual in Sabellic Italy – the Ritual Complex of the Third and Fourth Tabulae Iguvinae*, Boston - Leiden.

A. WILLI (2010) : « The Umbrian Perfect in **-nç-**/*-nś-* », *Transactions of the Philological Society* 108, 1, p. 1-14.

A. WILLI (2016) : « The Oscan Perfect in *-tt-* », *Transactions of the Philological Society* 114, 1, p. 75-94.

N. ZAIR (2014) : « The Treatment(s) of **-u-* after a Coronal in Oscan: Dialect Variation and Chronology », *Indo-European Linguistics* 2, p. 112-125.

N. ZAIR (2016) : *Oscan in the Greek Alphabet*, Cambridge.

N. ZAIR (2017) : « The Origins of *-urC-* for expected *-orC-* in Latin », *Glotta* 93, p. 255-289.

Les Études classiques 86 (2018), p. 69-83.

PARTIR, C'EST MOURIR UN PEU
(à propos du verbe étrusque *lupu-*)

Résumé. — L'*opinio communis* veut que le verbe étrusque *lupu-* ait signifié « mourir ». L'hypothèse que nous souhaitons défendre ici est que ce sens est né secondairement, par euphémisme. La signification première de *lupu-*, selon nous, était « partir ». Cette interprétation s'accorde parfaitement avec ce qu'on sait de la conception que les Étrusques avaient de la mort : nombreuses en effet sont les figurations représentant le défunt voyageant, à pied, à cheval ou sur un chariot, vers l'au-delà. Le véritable verbe « mourir » en étrusque était probablement *leine*, qui apparaît dans un petit nombre d'inscriptions de Volterra, comme l'avait déjà pressenti C. Pauli, en son temps.

Abstract. — It is generally accepted that the Etruscan verb *lupu-* means "to die". The hypothesis we wish to advance in this article is that this is a secondary meaning and no more than a euphemism. The original meaning of *lupu-* must have been "to go (away)". This interpretation is in accordance with the Etruscan conception of death, as we know it: in many tomb paintings, indeed, the deceased is represented traveling, on foot, on horseback or on a wagon, to the afterlife. The proper word for "to die" in Etruscan was probably *leine*, which appears in a small number of inscriptions of Volterra, as already suggested by C. Pauli.

1. Partir, c'est mourir un peu ... C'est par ces mots que commence *le Rondel de l'adieu*, paru en 1890. Son auteur, Edmond Haraucourt, est aujourd'hui tombé dans l'oubli, mais ce vers est resté dans tous les cœurs. Quiconque a fait un jour l'expérience de la séparation ne peut qu'adhérer à ce texte d'une grande simplicité et d'une profonde justesse. La force et l'originalité de ce vers viennent, entre autres, de ce qu'il inverse une métaphore assez rebattue : celle qui assimile la mort à un départ. Cette métaphore, quasi universelle, est très ancienne. Elle se retrouve par exemple en latin qui utilise communément le verbe *dēcēdere*, absolument ou accompagné du complément *dē uītā* [1], comme synonyme pudique du verbe *morī*. Les verbes français *décéder* et italien *decedere*, tous deux issus de lat. *dēcēdere*, n'en ont d'ailleurs conservé que l'acception figurée. Cette métaphore du départ se rencontre encore en français dans le verbe « quitter » (« untel nous a

---

1. En latin, on le sait, la présence d'un complément séparatif (cf. *dē uītā*) à côté du verbe *dēcēdere* n'avait rien d'obligatoire : cf. Cés., *BG*, 6, 19, 3 ; Cic., *Att.*, 1, 6, 2.

quittés ») ou dans l'expression « partir pour un monde meilleur » ; et en anglais dans les verbes *to pass away* et *to be gone*. Dans tous les cas, la métaphore fait office d'euphémisme. La mort étant généralement perçue comme une perspective plus inquiétante que réconfortante, les vivants évitent d'employer le verbe « mourir », dont le contenu brutal leur rappelle leur fin inéluctable. Chez les Anciens, la métaphore du départ se justifiait d'autant plus que dans leurs conceptions religieuses la mort était effectivement un départ, celui de l'âme, migrant de l'ici-bas vers l'au-delà.

L'idée que nous souhaiterions défendre ici est que cette métaphore existait également en étrusque. Selon nous, en effet, le verbe *lupu-*, que l'on traduit généralement par « mourir », signifiait en réalité « partir ». Même s'il est clair que dans la plupart des occurrences, ce verbe prend contextuellement le sens de « mourir », il s'agit manifestement d'un sens figuré. C'est ce que nous essaierons de démontrer dans un premier temps. Le verbe *lupu* signifiant « partir », y avait-il en étrusque un verbe « mourir » ? et si oui quel était-il ? Telle est la question à laquelle nous tâcherons de répondre dans un second temps.

2. Le verbe *lupu-* est attesté dans une quarantaine d'épitaphes étrusques. Les trois quarts des occurrences proviennent de Tarquinies et de son territoire. Mais le verbe est aussi attesté à Vulci (trois fois), à Volterra (deux fois), à Volsinies (une fois), à Clusium (une fois) et à Faesulae (une fois). Il est donc panétrusque. Ce verbe est présent sous trois formes : *lupu*, *lupuce* et *lupuku*. La forme *lupu* est généralement analysée comme un participe parfait signifiant « mort » (lat. *mortuus*), la forme *lupuce* et sa variante *lupuku* comme des prétérits (lat. *mortuus est*).

2.1. Dans la grande majorité des cas, le verbe se construit avec un complément exprimant le nombre d'années vécues par le défunt durant son passage sur terre : ce complément se compose du nom fléchi *avils* suivi ou plus rarement précédé soit d'un chiffre soit d'un nombre écrit en toutes lettres. La forme *avils* est généralement interprétée comme le génitif du nom *avil* « année ». Mais cette analyse ne nous semble pas correcte. En effet, si les nombres *esals* (Vc [2] 1.93), *maχs* (Ta 1.169, AT 1.171), *huθs* (Ta 1.192 et 193), *semφs* (Vs 1.178) et *zaθrums* (AT 1.172, Vc 1.94) accordés avec *avils* peuvent donner l'illusion d'être au génitif I à cause de la finale *-s* dont ils sont pourvus, les dizaines *cealχls* (Ta 1.23 et 191, AT 1.157) *muvalχls* (Ta 1.183 et 192) *s̶ealχls* (Ta 1.169), *cezpalχls* (Vc 1.93), *semφalχls* (AT 1.171) présentent très clairement la désinence *-ls* d'ablatif II. Les formes en *-s* accompagnant le nom *avils* ne sont donc pas des génitifs, mais des ablatifs II

2. Toutes nos références épigraphiques étrusques sont tirées des *ET*.

en *-s*[3]. Quant à la forme *avils*, nous proposons d'y voir soit un ablatif II en *-s*, soit un ablatif I avec syncope, attendue en étrusque récent, du *i* désinentiel : **avil-is* > *avils*. Les compléments du verbe *lupu* sont donc à l'ablatif, et non au génitif. L'emploi de l'ablatif ici peut surprendre ; mais il devient lumineux si on accepte de rendre le verbe *lupu-* non par « mourir », mais « partir ». Car les verbes exprimant le départ ou l'éloignement se construisent normalement avec un complément de lieu séparatif. Dans le cas qui nous concerne, il ne s'agit pas à proprement parler d'un complément de lieu, mais plutôt d'un complément de temps séparatif : le syntagme à l'ablatif centré autour du nom *avils* indique les années dont le défunt *se sépare* en quittant le monde d'ici-bas (à comparer avec lat. *dēcēdere* ***dē uītā***). Cette formulation, qui insiste sur le départ non pas de la vie elle-même mais du nombre d'années vécues, est certes inhabituelle (elle n'a d'ailleurs de parallèles dans aucune langue de nous connue), mais elle n'a *a priori* rien d'aberrant.

L'emploi de l'ablatif dans le complément accompagnant *lupu-* est, à nos yeux, le premier argument propre à accréditer l'hypothèse selon laquelle ce verbe signifiait « partir ». Mais il est clair que ce premier argument, à lui seul, est insuffisant.

2.2. Le deuxième argument nous vient d'une autre particularité syntaxique du verbe *lupu-*. Cette particularité s'observe dans quatre inscriptions : AT 1.107, AT 1.109, Ta 1.170 et Ta 1.263. Dans ces quatre épitaphes, le verbe *lupu-* se construit manifestement avec un complément directif. Ainsi, dans l'inscription Ta 1.170, on trouve à côté du parfait *lupu* la forme *calusi=m*. Une fois ôtée la particule connective *-m*[4], on reconnaît sans difficulté dans *calusi* le génitif locatif du théonyme *calu*[5]. Le dieu Calu, on le sait, était le correspondant étrusque de l'Hadès grec. La traduction littérale du génitif locatif *calusi* est donc « dans de Calu », autrement dit « dans (la demeure) de Calu », « chez Calu ». Dans notre livre sur les cas locaux en étrusque, nous avons essayé de démontrer que le locatif étrusque était un cas directif. Si cette hypothèse est exacte, la forme *calusi* jointe au verbe *lupu* exprimerait donc la destination ultime de Larth Ceisinis, le défunt mentionné dans l'épitaphe Ta 1.170. Après une vie riche en honneurs, puisqu'il fut notamment trois fois *zilath* (*cizi zilaχnce*), le syntagme verbal *calusim lupu* nous apprend que Larth Ceisinis « s'en est ensuite allé dans la demeure de Calu ». On notera au passage que, sémantiquement, la forme *calusi* est l'exact équivalent des expressions grecques

---

3. Sur les ablatifs II en *-s*, voir J. HADAS-LEBEL (2016, p. 112-113).

4. Sur la particule connective *-m* (à distinguer de la particule copulative *-c*), voir P. POCCETTI (2011).

5. Sur le génitif locatif, voir J. HADAS-LEBEL (2016, p. 114).

Ἄϊδόσδε (cf. *Il.*, 7, 330) et εἰς ᾍδου (= homérique εἰς Ἀΐδαο : cf. *Il.*, 21, 48), avec dans les deux cas omission du mot « demeure ». S'agit-il d'un calque du grec ? Étant donné l'énorme influence que la religion et la mythologie grecques exercèrent sur les anciens Toscans, nous serions tenté de le croire. Quoi qu'il en soit, il ressort de cette épitaphe que le sens de « partir, s'en aller » pour *lupu* est des plus probables [6].

Dans les inscriptions AT 1.107 et 1.109, provenant de la tombe des Alethnas à Musarna, le verbe *lupu*-, cette fois au prétérit *lupuce*, est suivi du syntagme *munisvleθ calusurasi* [7]. La forme *calusurasi* est assez complexe, mais selon toute vraisemblance, on a là aussi affaire à un génitif locatif. Pour bien la traduire, il convient d'abord de l'analyser correctement. Selon nous, elle peut se décomposer en *calu-s-ura-s-i*. En plus du lexème de base *calu*, on y reconnaît la marque de génitif I *-s-*, le morphème de pluriel animé *-ur(a)-*, à nouveau la marque de génitif I et pour finir la marque de locatif I *-i*. Une traduction littérale de cette forme complexe pourrait être : « dans des de Calu » ; c'est-à-dire, une fois rétablis les mots sous-entendus : « chez ceux de Calu », « dans (la demeure) de ceux qui appartiennent à Calu » ; autrement dit « aux Enfers » (avec déplacement, puisque le locatif est un cas directif en étrusque). La forme *munisvleθ* accordée avec le génitif locatif *calusurasi* est plus problématique. Dans notre livre sur les cas locaux, nous avons émis l'hypothèse selon laquelle *munisvleθ* était un adjectif composé de l'élément *muni*- « au milieu » et de l'article enclitique animé *-s̶a* ici à l'illatif pluriel *-svleθ*. L'adjectif à référent [+ animé] **munis̶a*, dont le correspondant [– animé] était **munica* [8], avait, selon nous, le même sens et les mêmes emplois que lat. *medius*. Comme nous pensons l'avoir montré dans notre livre, l'illatif et le locatif étaient deux cas équipollents ; l'accord entre *calusurasi* et *munisvleθ* n'a donc rien d'étonnant. Si nous ne nous trompons pas, le syntagme *calusurasi munisvleθ* peut donc se traduire par « au milieu des Enfers » (avec déplacement) (lat. *ad medios Inferos*). La présence d'un complément directif à côté du prétérit *lupuce* dans l'épitaphe d'Arnth Alethnas (AT 1.109) et dans celle de son fils Larth (AT 1.107) constitue, à

---

6. La formule étrusque *calusi(=m) lupu* n'est pas sans rappeler celle que l'on trouve aux lignes 5-6 de l'inscription pélignienne d'Herentas (Ve 213 : *ST* Pg 9) : *praicime . perseponas afđed*, que V. Martzloff propose de traduire : « elle s'en est allée dans le royaume de Proserpine » ; voir V. MARTZLOFF (2014, p. 170).

7. À vrai dire, dans l'inscription AT 1.109, on trouve au lieu de *calusurasi* la forme abrégée *calu* ; mais la restitution *calusurasi* proposée par les *ET* nous semble très vraisemblable. Par ailleurs, on peut y lire au lieu de *munisvleθ* la variante *munisuleθ* avec /u/ plutôt que /w/. Le remplacement de la semi-consonne /w/ par la voyelle homorganique /u/ dans ce contexte phonétique (entre /s/ et /l/) ne présente aucune difficulté.

8. Cf. l'illatif *municleθ*, dans Ta 1.170 ainsi que ses variantes *municlet* (Cr 1.161 et CP a14) et *municlat* (Ta 1.162).

nos yeux, une preuve supplémentaire de ce que le verbe *lupu*- avait un sémantisme fondamentalement dynamique.

À ce stade de notre démonstration, nous espérons avoir réussi à prouver que le verbe *lupu*- était un verbe de déplacement susceptible de se construire avec des compléments d'origine (*avils*) ou de destination (*calusi* / *calusurasi*). Or dans aucune langue – indo-européenne ou non – que nous connaissions, le verbe « mourir » ne se comporte comme un verbe de déplacement. Cela est-il suffisant pour refuser l'idée que le verbe *lupu*- ait pu signifier « mourir » ? Après tout, on pourrait imaginer qu'en étrusque le verbe « mourir » ait été un verbe de mouvement. En fait, pour être sûr que *lupu*- voulait dire « partir » et non « mourir », il faudrait pourvoir identifier une occurrence de ce verbe dans un emploi non funéraire, autrement dit dans un contexte où le sens de *lupu*- ne pourrait être que « partir » et non « mourir ». Cette occurrence, nous pensons l'avoir trouvée dans la fameuse inscription de Larthi Cilnei, qui porte désormais le n° Ta 1.263 dans la nouvelle édition des *ET*.

Comme on le sait, cette inscription n'est connue que grâce à une transcription manuscrite retrouvée par Augusto Campana dans un codex du XVIe siècle conservé à la Bibliothèque vaticane. La transcription est malheureusement très fautive, mais on y distingue clairement au début de la ligne 4 le parfait *lupu*. Voici les quatre premières lignes de l'inscription telles qu'elles sont retranscrites dans les *ET* :

> *larθi : cilnei : luvχumesal* [2]*cilnies : seχ : an : aritin{.}ar* [3]*meani : ar[u]since : crθlu*[4]*m : lupu…*

Le parfait *lupu* constitue, avec le prétérit *ar[u]since*, l'un des deux verbes de la relative dont l'antécédent est le groupe au génitif *luvχumesal* [9] *cilnies* renvoyant au père de la défunte [10]. Le début de la relative est malheureusement fort obscur. Aussitôt après le relatif *an*, la séquence *artin.ar* retenue par les *ET* nous semble parfaitement improbable. Dans un article paru il y a quinze ans, D. Steinbauer a suggéré que le point après *aritin* était ce qui restait d'un troisième jambage. La dernière lettre du mot serait donc un <m> ; cette idée nous semble devoir être retenue. Pour ce qui est des deux lettres suivantes, nous serions d'avis, comme I.-X. Adiego [11], de les lire *al* ; le <l> étrusque présentant un angle très aigu (l), il a pu être interprété par le

9. C'est L. Agostiniani qui, le premier, a compris que le prénom du père, noté *luvχumesai* dans le codex de la Bibliothèque vaticane, devait se lire *luvχumesal*, génitif II du prénom *luvχumes* ; voir L. Agostiniani et G. Giannecchini (2002, p. 206-207).

10. Le mérite d'avoir compris que le relatif *an* avait pour antécédent *luvχumesal cilnies* et non *larθi cilnei*, comme on l'a d'abord cru, revient à G. Giannecchini *apud* L. Agostiniani et G. Giannecchini (2002, p. 208).

11. I.-X. Adiego (2003, p. 20-22).

transcripteur comme un <r> (d) à cause d'un défaut de la pierre. Si cette hypothèse est juste, la séquence *artin.ar* devrait être lue *aritimal*. Laquelle forme a de bonnes chances d'être le génitif du nom étrusque d'Arretium. Le sens du mot suivant, *meani*, est controversé. Tout le monde est d'accord pour y reconnaître le locatif du mot *mean*. Lequel signifierait, pour les uns « victoire » [12], pour les autres « jeunesse » [13], pour d'autres encore « gloire » [14], voire « guerre » [15]. En effet, le mot *mean* figure comme didascalie sur une douzaine de miroirs à côté d'un personnage féminin qui a été assimilé tour à tour à Niké, à Hébé, à Kléos et à Éris / Polémos. En théorie, le mot *meani*, au locatif, pourrait donc signifier soit « dans la victoire, victorieusement », soit « dans sa jeunesse », soit « dans la gloire, glorieusement », soit « dans la guerre ». S'agissant du prétérit *arusince*, aucune traduction satisfaisante n'a pour le moment été avancée. Il est difficile de ne pas mettre cette forme en relation avec le nom *arus* attesté dans le *Liber Linteus* et dans une inscription de Caeré (Cr 1. 161) où, comme le note K. Wylin [16], il semble désigner une fonction militaire. À notre avis, *arus* devait signifier quelque chose comme « chef, tête ». Auquel cas, il serait tentant de rendre le verbe *arusince* par « a commandé, a dirigé » (lat. *praefuit*). Si la restitution *aritimal* suggérée par I.-X. Adiego est correcte, il faudrait en conclure que ce verbe se construisait avec le génitif. Cela n'aurait rien de surprenant puisqu'on connaît au moins un autre verbe de commandement régissant le génitif : *zilaχnve* (Vs 1.179). Avant d'aller plus loin, voici notre traduction des trois premières lignes de l'inscription :

> « Larthi Cilnei, fille de Luvchumes Cilnie,
> lequel a dirigé Arretium victorieusement / dans sa jeunesse / glorieusement / dans la guerre … »

Si l'on choisit de rendre *meani* par « dans la guerre », le conflit dont il serait question ici pourrait bien être la guerre civile qui en - 302 embrasa Arretium précisément à cause de l'impopularité de la *gens Cilnia* à laquelle appartenaient Larthi Cilnei et son père [17]. La traduction par « victorieusement » présuppose également l'éclatement d'une guerre ; peut-être cette même guerre civile, dont on sait par Tite-Live qu'elle se termina, grâce à l'intervention des Romains, par le triomphe de l'aristocratie locale et par une réconciliation entre la *gens Cilnia* et la plèbe. Le départ de Luvchumes

---

12. Voir à ce propos la notice de R. Lambrechts dans *LIMC*, VI, 1 (1992), p. 383-385 ; voir aussi G. et L. BONFANTE (2002, p. 201) ; N. DE GRUMMOND (2006, p. 156).
13. S. BUGGE (1883, p. 174) ; D. STEINBAUER (1998, p. 269-270).
14. A. J. PFIFFIG (1969, p. 295) ; G. FACCHETTI (2000, p. 231 – où *mean* est rendu par *fama* – p. 260 et p. 263 – où le mot est traduit par *gloria*).
15. I.-X. ADIEGO (2003, p. 22-28).
16. K. WYLIN (2005, p. 121).
17. Liv., X, 3-5.

Cilnie semblerait toutefois indiquer que, malgré la paix retrouvée, l'ancien dirigeant préféra quitter sa cité ; son départ pourrait d'ailleurs avoir été une des conditions de l'arrêt des combats. Le sens de « jeunesse » pour *mean* n'est pas non plus impossible ; il faudrait seulement en conclure que le père de Larthi Cilnei avait exercé le pouvoir à un âge assez précoce. Cependant, nous devons avouer que c'est le sens de « gloire, honneur » qui a notre préférence, car c'est celui qui, à nos yeux du moins, rend le mieux compte de l'ensemble des occurrences de *mean* (que ce soit sur les nombreux miroirs où il sert de didascalie, ou dans les épitaphes Ta 170 [18] et 1.263).

Venons-en aux deux derniers mots de la relative, *crθlum lupu*. Pour le premier, l'analyse la plus perspicace à nos yeux est celle qu'en a faite D. Steinbauer [19]. Remarquant que la séquence initiale, qui contient non moins de quatre consonnes d'affilée, contrevient à une règle phonotactique étrusque voulant qu'en début de mot toute syllabe doit contenir une voyelle, le linguiste allemand en a déduit que cette forme était une forme pronominale. Selon lui, en effet, du fait de l'enclise dont ils étaient souvent l'objet, les pronoms n'étaient pas soumis à cette règle. En outre, D. Steinbauer propose de corriger la forme *crθlum* en *clθlum*, avec <l> au lieu de <r>, les deux lettres, on l'a dit, présentant une certaine similitude graphique. Ce *clθlum* – à segmenter *clθl=um* – serait le locatif (en *-θ*) *clθl* du pronom *cal*, suivi de la conjonction enclitique *-(u)m*. Cette analyse de D. Steinbauer est fort pertinente, et nous y souscrivons entièrement [20]. Dans notre terminologie, empruntée à la linguistique finno-ougrienne, le locatif en *-θ* porte le nom d'illatif. Ce cas, comme nous avons tenté de le prouver, était un cas foncièrement directif. La forme *clθl* serait donc l'illatif du pronom *cal*. Selon D. Steinbauer, ce pronom *cal* était une forme renforcée du pronom *ca* au moyen de la particule déictique *-l*. Le pronom *cal* serait donc peu ou prou l'équivalent étrusque de lat. *hic*. Dans de nombreuses langues agglutinantes, les cas locaux des déictiques servent d'adverbes déictiques. Ainsi, en finnois, *tähän*, illatif du pronom/adjectif *tämä* « ce, celui-ci », se traduit par « ici » (avec déplacement ; cf. lat. *huc*). Or nous avons la conviction que *clθl* avait la même valeur et les mêmes emplois. Associé au verbe *lupu-*, cet adverbe à l'illatif, cas directif, indique l'endroit où le père de la défunte, né à Arretium, est parti vivre. Cet endroit, c'est Tarquinies, car c'est probablement dans cette cité que l'inscription, aujourd'hui disparue, a été décou-

18. La phrase *calusim lupu meani municleθ* dans Ta 1.170 serait alors à traduire : « puis il est parti chez Calu en pleine gloire ». Le syntagme *meani municleθ* semble être au locatif temporel ; voir J. HADAS-LEBEL (2016, p. 125-128).

19. D. STEINBAUER (1998, p. 270-271).

20. Cette idée est aussi reprise par I.-X. ADIEGO (2009, p. 27-28).

verte [21]. Voici à présent la leçon et l'interprétation que nous proposons pour le début de l'inscription Ta 1.263, jusqu'au milieu de la ligne 4 :

> *larθi : cilnei : luvχumesal [2]cilnies : seχ : an : aritiṃạḷ [3]meani ar[u]since cḷθlu[4]m lupu…*
>
> « Larthi Cilnei, fille de Luvchumes Cilnie,
> lequel a dirigé Arretium victorieusement / dans sa jeunesse / glorieusement / dans la guerre, puis est parti pour ici »

Point de mort dans cette relative. Car si Luvchumes Cilnie était mort à Tarquinies, comme D. Steinbauer le pense, c'est l'inessif *clθil* – et non l'illatif *clθl* – qui aurait ici été utilisé. Non. L'épitaphe nous apprend seulement que cet homme, après avoir gouverné Arretium, en est parti, peut-être chassé par la guerre civile qui avait secoué sa cité, pour aller vivre à Tarquinies ; et c'est là que sa fille Larthi Cilnei, après avoir épousé Arnth Spurinas, un Tarquinien appartenant à l'une des plus grandes familles locales, est morte à 83 ans. En effet, le parfait *lupu* apparaît une seconde fois, à la toute fin de l'épitaphe, cette fois accompagné de l'habituel complément séparatif *avils* + chiffre, et avec sa valeur figurée de « mourir, décéder ».

L'occurrence du verbe *lupu-* dans la relative initiale de l'inscription de Larthi Cilnei est, à notre connaissance, la seule où la traduction par « partir » et non « mourir » semble pouvoir s'imposer. Le problème, nous le reconnaissons, est qu'une partie importante de notre raisonnement repose sur l'illatif *clθl(=um)* ; or cette forme demeure hypothétique, ce qui fragilise notre démonstration. Pour étayer notre propos, nous allons maintenant avoir recours à un troisième argument, d'ordre cette fois culturel.

2.3. Nombreuses sont les religions ou philosophies où la mort est assimilée à un départ pour un long voyage. Ainsi, les anciens Grecs pensaient que l'âme du mort quittait le monde des vivants pour descendre aux Enfers, non sans avoir traversé le Styx, sur la barque du nocher Charon. De même, dans l'Égypte pharaonique, l'on croyait que l'âme du mort accomplissait tout un périple, se rendant d'abord à Héliopolis, ville sainte du dieu Rê, suivant ensuite le dieu Thot d'est en ouest jusqu'à la barque céleste qui le conduisait vers les champs paradisiaques, puis descendant dans le monde inférieur d'Osiris devant le tribunal duquel il était jugé. Même si l'on connaît beaucoup moins les conceptions que les Étrusques avaient de l'audelà, l'on sait au moins qu'elles n'étaient pas sans rappeler celles des Grecs dont la mythologie a, semble-t-il, profondément influencer la leur. Chez eux aussi la mort était comparée à un départ pour le royaume de Calu, pendant étrusque des Enfers grecs. Le déroulement précis de ce voyage demeure mystérieux, mais l'iconographie étrusque permet de s'en faire une idée ap-

21. A. MAGGIANI (1988, p. 177, n. 26).

proximative. En effet, le motif du départ vers l'au-delà figure fréquemment, peint dans des tombes, dessiné sur des vases ou gravé sur des urnes. Dans toutes ces représentations, le défunt apparaît tantôt à pied, appuyé sur un bâton noueux de marcheur, tantôt à cheval, tantôt sur un chariot ; on le voit ici en train de faire ses adieux à sa famille, là au milieu de son périple [22]. Il n'est pas rare qu'une divinité psychopompe l'accompagne, que ce soit Vanth, reconnaissable à ses ailes et à sa torche, ou Charun, démon repoussant au nez crochu et portant un maillet. Il n'est pas dans notre intention de faire ici l'analyse détaillée de la façon dont ce motif est présenté dans l'iconographie étrusque. Ce que nous constatons simplement, c'est qu'il est central dans l'art funéraire. Il n'est donc pas étonnant que ce motif ait pu avoir un reflet dans la langue. Qu'un verbe signifiant « partir » ait été employé comme substitut du verbe « mourir » en étrusque s'accorderait, en tout cas, pleinement avec ce que l'on sait des conceptions que les anciens Toscans avaient de la mort et de l'au-delà.

3. Si l'hypothèse que nous cherchons ici à défendre est fondée, *lupu-* voulait donc dire « partir » et non « mourir ». Quel était, dans ce cas, le verbe signifiant « mourir » en étrusque ? Il est, en effet, difficile de croire que cette langue n'ait pas possédé un terme spécifique pour exprimer une notion anthropologique aussi fondamentale que la mort.

3.1. Il existe une vieille théorie selon laquelle à côté du verbe *lupu-* l'étrusque aurait possédé un second verbe « mourir » : *leine*. D'où vient donc cette théorie ? Et est-elle encore d'actualité ? Pour le savoir, revenons à sa source : la formule *ril leine*.

Il y avait en étrusque trois façons d'indiquer dans une épitaphe l'âge du défunt à sa mort [23]. La première, on l'a vu, consistait à utiliser le verbe *lupu-* « partir », par euphémisme, accompagné du complément (à l'ablatif) *avils* + chiffres ou nombres en toutes lettres [24]. Cette formule se rencontre surtout à Tarquinies et dans sa région [25]. La deuxième consistait à utiliser le verbe *sval-* « vivre » (prétérit *svalce* ou participe *svalθas*) avec un complément à

---

22. Voir à ce propos DE GRUMMOND (2006, p. 212).

23. Notons que la coutume de préciser l'âge du défunt ne se rencontre pratiquement que sur le territoire de Tarquinies, à Vulci, dans l'*Ager Hortanus* (Bomarzo, Ferento, Orte) et à Volterra. À Volsinies, elle n'est attestée qu'une fois (Vs 1.178) dans la tombe de la famille Leinies, dans la nécropole de Settecamini.

24. Dans de nombreux cas, on observe l'ellipse de verbe *lupu-* (cf. Ta 1.4, 18, 20, 22, 119, 147, 151, 152, 153, 155, 157, 158, 179, 198, 219, 252, 288, AT 1.15, 17, 22, 23, 46, 47, 49, 50, 150, 164, 167, 197, 199, 214, AH 1.34, Vc 1.56), voire de l'ablatif *avils* (Ta 1.77, 120).

25. Elle est également attestée quatre fois à Vulci (Vc 1.56 (sans *lupu-*), 92, 94 et 114) et une seule fois à Volsinies (Vs 1.178).

l'accusatif formé du substantif *avil* + chiffres ou nombres en toutes lettres [26]. C'est l'équivalent étrusque de la formule latine bien connue XY ANNOS VIXIT. On la trouve presque exclusivement sur le territoire de Tarquinies [27]. La troisième et dernière façon de noter l'âge du défunt consistait à employer le mot *ril* (souvent abrégé en *r.*) suivi d'un chiffre et parfois associé (à Volterra seulement) au mot *leine* [28]. Fréquente à Tarquinies, c'est la formule de rigueur à Volterra. Le terme *ril* est habituellement traduit par « âgé, né » (cf. latin *nātus*). Quant à *leine*, une théorie remontant à C. Pauli lui attribue le sens de « mourir » [29]. Se pourrait-il que cette théorie soit juste et que derrière le mot *leine* se cache le verbe signifiant « mourir » en étrusque ? Il est temps de rouvrir le dossier.

Que *leine* puisse être un verbe ne se heurte, selon nous, à aucune objection linguistique. On y reconnaît la même terminaison *-ine* que dans des formes verbales apparemment passées (ou liées à l'aspect accompli) comme *cerine* « aedificātus est » [30], *tenine* « oblātus est » [31], *θezine* « mactātus est » [32]. On remarquera au passage que la diathèse médio-passive [33], dont tous ces verbes semblent relever, se prête particulièrement bien à un verbe signifiant « mourir ». Prenons par exemple l'épitaphe Vt 1.95 : *θana cainei ril leine L*. Une traduction possible et pertinente en serait : « Thana Cainei est morte à l'âge de 50 (ans) », c'est-à-dire en latin *Thana Cainei nata (annos) L mortua est*. L'association de *ril* et de *leine* – en latin *natus* et *mortuus* – a certes de quoi surprendre par son incongruité quasi oxymorique. Mais la même « incongruité » se retrouve également dans l'inscription de L. Cornelius Scipio, fils de l'Asiatique (*CIL* I^2 12) dont voici le texte :

---

26. De manière tout à fait exceptionnelle, le verbe *svalce* est omis dans Ta 1.113.

27. On la retrouve, sinon, une fois à Orte (AH 1.60), et une fois à Vulci (Vc 1.60).

28. On notera que dans quelques cas, le mot *ril* est omis. Seul subsiste alors le chiffre (cf. Ta 1.3, 6, 70, 110, 123, 266, 28, AH 1.49). La mention *avil* devant *ril* est exceptionnelle (cf. Vt 1.144 et 186).

29. C. PAULI (1882, p. 75) ; A. TORP (1902, p. 2, p. 6, n. 1, et p. 39) ; A. J. PFIFFIG (1969, p. 140 et p. 293) et (1975, p. 281-282) ; C. Q. GIGLIOLI (1971, p. 619) ; M. PALLOTTINO (1979, p. 827) et (1984, p. 511) ; G. CAMPOREALE, *Leinth*, dans *LIMC*, VI, I (1992, p. 249) ; K. WYLIN (2000, p. 104-105) ; G. et L. BONFANTE (2002, p. 217) ; DE GRUMMOND (2006, p. 158-159).

30. *LL* VII.12, Ta 1.17 et Vc 1.87. C'est dans l'occurrence vulcienne, où *cerine* a pour sujet *suθi* « tombe », que la diathèse passive apparaît le mieux.

31. Ta 1.17 (= épitaphe de Laris Pulenas) et Pe 3.1 (= Arringatore).

32. *LL* III.13, IV.5, IV.18, VIII.13.

33. Voir K. WYLIN (2000, p. 111-112). K. Wylin considère les formes en *-ine* comme des indicatifs présents passifs.

L. CORNELI. L. F. P. [N]
SCIPIO. QVAIST.
TR. MIL. ANNOS
***GNATVS** XXXIII*
***MORTVOS**. PATER*
REGEM ANTIOCO SVBEGIT.

3.2. Ici encore l'iconographie est d'un grand secours. En effet, la théorie selon laquelle le verbe *leine* signifierait « mourir » semble confirmée par la didascalie *leinθ* que l'on peut lire sur trois miroirs étrusques, gravée à côté d'un personnage tantôt féminin, tantôt masculin. Or *leinθ* est à l'évidence un dérivé abstrait tiré du verbe *leine*. Il pourrait donc s'agir du nom étrusque de la mort. Sur l'un des trois miroirs (Pe S.1), Leinth assiste au couronnement d'Hercle (l'Hercule étrusque) par Mean (allégorie probable de la gloire). À côté d'Hercle, on remarque la présence de Cerbère. La scène illustre, à l'évidence, ce qui est souvent présenté comme le dernier des douze travaux d'Hercule[34] : la capture de Cerbère. Or l'une des interprétations possibles de cette ultime épreuve est que par la gloire d'un acte d'exception l'être humain est à même de triompher de la mort. C'est précisément ce que la scène laisse entendre : sur ce miroir, Mean personnifierait la gloire (Κλέος) seule capable d'offrir à l'homme (ici Hercle) une victoire sur la mort, symbolisée par Cerbère enchaîné [35]. Si on accepte de voir dans Leinth une allégorie de la mort, cette interprétation s'en trouverait renforcée. Leinth représenterait ici la mort assistant impuissante à la capture de Cerbère, son protecteur.

Les deux autres miroirs où apparaît le mot *leinθ* sont plus difficiles à analyser. Sur l'un d'entre eux (OI S.46), Leinth, figuré sous les traits d'un jeune homme, observe Hercle en train de tenir un nourrisson à tête de vieillard nommé *epiur*. À cause d'une vague assonance, on a voulu voir dans cet être à la fois jeune et vieux la version étrusque d'Euphorion [36], obscur demi-dieu, fils d'Achille et d'Hélène. Mais ce rapprochement ne nous semble pas concluant. Selon nous, il doit s'agir plutôt d'une figure proprement étrusque, allégorie du temps ou de l'éternité, d'où son apparence où se conjuguent les deux extrémités de la vie. La présence de Leinth, personnification de la mort, n'aurait ici rien de surprenant. En devenant dieu, Hercle a reçu l'éternité (= Epiur ?) sous le regard consterné de Leinth ; ce qui fait de lui l'égal de Turan (Vénus) et de Menrva (Minerve). Sur le

---

34. Il occupe, en tout cas, la douzième et dernière place dans le classement d'Apollodore (cf. II, 5, 12).

35. Sur le thème de la gloire comme source d'immortalité dans la pensée grecque, mais aussi i.-e. (cf. la collocation **ḱléwos ṇd^{h}g^{wh}itom* ; d'où gr. κλέος ἄφθιτον), voir en particulier B. LINCOLN (1991, p. 15).

36. D. REBUFFAT-EMMANUEL (1973, p. 522-524).

troisième miroir (Cl S.8), Leinth, toujours sous la forme d'un jeune homme, tient d'une main sur sa cuisse un nourrisson, tandis que de l'autre il agrippe une lance. Il participe visiblement à une cérémonie au cours de laquelle Menrva (Minerve) est en train de laver ou de purifier au-dessus d'une amphore un second nourrisson, le tout sous le regard attendri de Turan (Vénus) et en présence d'un quatrième adulte, sans nom, tenant lui aussi une lance (2e Leinth ?). Les deux bébés sont accompagnés d'une didascalie : *mariś halna* pour le premier, *mariś husrnana* pour le second. Le sens de cette scène nous échappe malheureusement totalement. Les deux nourrissons sont probablement des êtres surnaturels, peut-être des génies [37]. Ce qui est sûr, c'est que sur un autre miroir très semblable à celui-ci (Vs S.14) Leinth est remplacé par Turms (Mercure), dieu psychopompe. Il est dès lors loisible d'imaginer que le jeune homme tenant le premier bébé est bien l'allégorie de la mort. Toutes ces considérations rendent, à nos yeux, parfaitement crédible la vielle hypothèse de C. Pauli selon laquelle *leinθ* signifierait « la mort » en étrusque et le verbe *leine* « mourir ».

Mais s'il en est ainsi, nous objectera-t-on, comment se fait-il que le verbe *leine* ne soit pas plus présent dans l'épigraphie funéraire étrusque ? et pourquoi le verbe *lupu-* est-il bien mieux attesté ? Ce à quoi nous rétorquerons que dans les épitaphes latines – notamment celles d'époque républicaine – le verbe *morī* n'est guère plus fréquent. En consultant l'index du *CIL* I^2, on s'aperçoit que l'inscription du fils de Scipion Asiatique que nous venons de voir (*CIL* I^2 12) est à peu près la seule épitaphe dans laquelle le verbe *morī* est utilisé [38]. La formule de loin la plus utilisée est la périphrase euphémistique *XY ANNOS VIXIT*. Puisque ni l'épigraphie funéraire latine, ni l'épigraphie funéraire étrusque ne semblent apprécier le verbe « mourir », mieux vaut en conclure que c'était un verbe qu'on évitait d'employer, surtout dans ce genre d'inscriptions, sans doute à cause du tabou qui entourait le mot et son concept dans l'une et l'autre langues.

4. Partir, c'est mourir un peu ... En écrivant ce vers, Edmond Haraucourt ne croyait pas si bien dire. Si on ajoute des guillemets autour des deux infinitifs, comme on fait aux mots dont on veut souligner l'emploi autonymique, on obtient une définition qui s'applique à merveille à l'étrusque. Car « partir », en étrusque, c'est certes « mourir », mais un peu seulement, puisque le sens premier du verbe *lupu-* « partir, s'en aller » n'a, selon nous, jamais été éliminé.

37. Voir DE GRUMMOND (2006, p. 140-144).

38. En dehors de *CIL* I^2 12, le verbe *morī* apparaît en tout en pour tout dans trois autres inscriptions funéraires : *CIL* I^2 792, 1012 (long poème funèbre) et 2511.

Le véritable verbe signifiant « mourir » en étrusque était sans doute *leine* ; *lupu*- n’en est que le substitut euphémistique. Presque partout où il sert de synonyme au verbe « mourir », *lupu*- est accompagné d’un complément, séparatif ou directif, destiné à lever toute ambiguïté quant au sens contextuel du verbe. On constate en effet qu’à quatre exceptions près [39], le verbe *lupu*- dans son acception funèbre est toujours environné soit d’un complément séparatif exprimant les années dont le défunt s’est séparé en mourant, soit d’un complément directif évoquant le monde infernal qu’il est parti rejoindre. Si la construction avec le complément séparatif est de loin la plus courante, les inscriptions Ta 1.170, AT 1.107 et 109 nous montrent cependant qu’une certaine *uariatio* était possible et que *lupu*- pouvait à l’occasion être suivi d’un complément directif comme *calusi* « chez Calu (dieu étrusque des Enfers) » ou *calusurasi* « chez ceux de Calu » (c.à.d. « aux Enfers »). La présence quasi systématique d’un complément séparatif ou directif à côté du verbe semble bien prouver que ce n’était pas tant *lupu*- qui signifiait « mourir » que les syntagmes *lupu- avils* et *lupu- calusi / calusurasi*.

Jean HADAS-LEBEL
Université Lumière – Lyon 2
jean.hadas-lebel@univ-lyon2.fr

39. Cf. Ta 1.105, Vt 1.20 et 117, Cl 1 .1600. Dans l’inscription Vc 1.114, l’absence de complément séparatif est probablement due au caractère lacunaire du texte.

Bibliographie

I.-X. ADIEGO (2009) : « Algunas reflexiones sobre el epitafio di *Larθi Cilnei* », dans A. ANCILLOTTI et A. CALDERINI (éd), *La città italica. Atti del Convegno II sugli antichi Umbri, Gubbio, 25-27 settembre 2003*, Pérouse, p. 17-34.

L. AGOSTINIANI et G. GIANNECCHINI (2002) : « Sulla iscrizione di Larthi Cilnei », *Studi Etruschi* 64, p. 205-213.

G. et L. BONFANTE (2002) : *The Etruscan Language. An Introduction*, Revised Edition, Manchester.

S. BUGGE (1883) : *Beiträge zur Erforschung der etruskischen Sprache* (Etruskische Forschungen und Studien, 4), Stuttgart.

G. CAMPOREALE (1992) : « *Leinth* », dans *LIMC*, VI, I, p. 249.

G. FACCHETTI (2000) : *L'enigma svelato della lingua etrusca*, Rome.

G. Q. GIGLIOLI (1971) : « La religione degli Etruschi », dans P. TACCHI VENTURI et P. G. CASTELLANI (éd.), *Storia delle religioni*, 6e éd., Turin, p. 537-661.

N. DE GRUMMOND (2006) : *Etruscan Myth, Sacred History and Legend*, Philadelphie.

J. HADAS-LEBEL (2016) : *Les cas locaux en étrusque*, Rome.

LIMC (1981-1999) : *Lexicon iconographicum mythologiae classicae*, Düsseldorf - Munich - Zürich.

B. LINCOLN (1991) : *Death, War and Sacrifice: Studies in Ideology and Practice*, Chicago.

A. MAGGIANI (1988) : « *Cilnium genus*. La documentazione epigrafica etrusca », *Studi Etruschi* 54, p. 171-193.

V. MARTZLOFF (2014) : « Nouveaux regards sur l'inscription nord-osque de Herentas (Ve 213 : *ST* Pg 9). Contribution à l'étude du lexique pélignien et italique », *Wékwos* 1, p. 131-184.

G. MEISER (éd.) (2014), *Etruskische Texte*, 2e édition, Hambourg (= *ET*).

M. PALLOTTINO (1979) : *Saggi di Antichità*, Rome.

M. PALLOTTINO (1984) : *Etruscologia*, 7e édition, Rome.

C. PAULI (1882) : *Die etruskischen Zahlwörter* (Etruskische Forschungen und Studien, 3), Stuttgart.

A. J. PFIFFIG (1969) : *Die etruskische Sprache. Versuch einer Gesamstdarstellung*, Graz.

A. J. PFIFFIG (1975) : *Religio Etrusca*, Graz.

P. POCCETTI (2011) : « Strutture della coordinazione in etrusco », dans G. ROCCA (éd.), *Alessandria* 5, *Atti del Convegno Internazionale* Le lingue dell'Italia antiqua. Iscrizioni, testi, grammatica. In Memoriam Helmut Rix (1926-2004), *7-8 marzo 2011. Libera Università di Lingue e Comunicazione*, Alessandria, p. 253-287.

D. REBUFFAT-EMMANUEL (1973) : *Le miroir étrusque d'après la collection du Cabinet des Médailles*, Rome.

D. STEINBAUER (1998) : « Zur Grabinschrift der Larthi Cilnei aus Aritim/Arretium/ Arezzo », *Zeitschrift für Papyrologie und Epigraphik* 121, p. 263-281.

A. TORP (1902) : *Etruskische Beiträge* I, Leipzig.

K. WYLIN (2000) : *Il verbo etrusco: Ricerca morfosintattica delle forme usate in funzione verbale*, Rome.

K. WYLIN (2005) : « Venel Tamsnies, la Tomba degli Scudi e gli **epru* di Cortona », *Studi Etruschi* 71 [2007], p. 111-125.

Les Études classiques 86 (2018), p. 85-86.

« *ERRARE HUMANUM EST … PERSEVERARE DIABOLICUM* »
À propos des erreurs d'interprétation des sources antiques

À l'heure actuelle, l'un des principaux écueils de la recherche en Antiquité est le recours de moins en moins systématique aux sources en langue originale. Cela a eu pour effet, dans certains cas, d'engager des pans entiers de la recherche dans des impasses. Le centre de recherche *Fontes Antiquitatis*, créé à l'Université de Namur en décembre 2016, dont l'objectif est de promouvoir l'étude de ces sources, a souhaité attirer l'attention sur ce thème lors d'un colloque international qui s'est tenu le 27 octobre 2017 à la Faculté de Philosophie et Lettres de l'université, dans le cadre des activités du nouvel Institut *Patrimoines, Transmissions, Héritages* (PaTHs). Ce colloque a également bénéficié du soutien financier du F.R.S.-FNRS et du Département de Langues et Littératures classiques de l'Université de Namur.

Douze intervenants se sont attachés à présenter et à analyser des erreurs commises dans l'Antiquité tant orientale qu'occidentale, de l'époque pharaonique à l'époque byzantine, ainsi que des idées largement diffusées à notre époque, mais qui reposent sur une mauvaise compréhension des textes antiques.

La première session fut consacrée à l'Orient antique. Claude Obsomer (UNamur - UCLouvain) présenta plusieurs idées reçues concernant Ramsès II et les membres de sa famille, mais qui s'avèrent fausses lorsqu'on analyse les sources textuelles et iconographiques censées les fonder. Élise Fontaine (FNRS - UCLouvain) examina, au départ du livre I d'Hérodote, la chronologique des dynasties lydiennes et les étymologies qui furent proposées pour les termes qui les désignent.

La deuxième session concerna l'Athènes des VIe et Ve siècles. Véronique Van Driessche (Docteur UCLouvain) a montré que l'interprétation donnée par les auteurs du IVe siècle des réformes « monétaires » de Solon était anachronique, car elle suppose que l'on aurait déjà frappé la monnaie au

début du VI[e] siècle. Réexaminant les deux décrets dit de Kallias (*IG* I[3] 52 A et B), Christophe Flament (UNamur) démontra qu'il s'agit de documents d'époques différentes, dont il exploita les données pour en tirer les conséquences sur le plan de l'histoire financière athénienne au début de la guerre du Péloponnèse.

La troisième session, consacrée aux auteurs grecs plus récents, débuta avec l'exposé de Pierre Briant (Collège de France) sur l'interprétation à donner aux καταρράκται établies sur le Tigre et l'Euphrate par les rois perses, selon Strabon et Arrien, qui furent erronément comprises comme des barrages de défense par les historiens modernes. François-Dominique Deltenre (École française d'Athènes) s'est penché sur plusieurs erreurs de chronologie dans le livre XVI de la *Bibliothèque historique* de Diodore de Sicile, notamment le récit relatif à la mort d'Archidamos de Sparte. Enfin, la datation de l'énigmatique hippiatre grec Apsyrtos fut au centre de trois interventions : celles d'Anne-Marie Doyen (UCLouvain - UNamur), de Marie-Thérèse Cam (Université de Bretagne occidentale) et de Maxime Petitjean (Université Paris IV Sorbonne).

La quatrième et dernière session s'intéressa à des sources en langue latine. Klaus-Dietrich Fischer (Johannes-Gutenberg Universität Mainz) se pencha sur le cas du terme *nelanteria* dans les écrits d'Oribasios, médecin du IV[e] siècle après J.-C. Christine Hoët-Vancauwenberghe (Université de Lille III) présenta un florilège d'erreurs figurant dans différents textes épigraphiques latins et les conséquences de celles-ci dans les écrits modernes. La rencontre se termina avec l'intervention de Herman Seldeslachts (UCLouvain - UNamur), qui revint sur le cas controversé de la fibule de Préneste et les interrogations suscitées par l'authenticité de l'objet et du texte qui y est gravé.

Les « Études classiques » se sont vu confier la publication des actes de ce colloque. Le présent fascicule rassemble les contributions de cinq des intervenants susmentionnés. On notera que l'exposé égyptologique de Claude Obsomer sur Ramsès II a été remplacé par une étude sur le livre I de Diodore, qui cadre mieux avec les objectifs de la revue.

Les Études classiques 86 (2018), p. 87-123.

DIODORE ET L'ÉGYPTE :
à propos des sources du livre I
de sa *Bibliothèque historique*
et des erreurs les plus significatives

Résumé. — Cette étude se compose de deux parties. La première décrit la composition du livre I de Diodore sur l'Égypte et réexamine, section par section, la question des sources de l'historien. La seconde relève et analyse un certain nombre d'erreurs que comporte le texte de sa section historique (chapitres 45-68), en vue d'en déterminer les raisons. Il est question d'abord du monument (μνῆμα) d'Osymandyas, connu de nos jours comme le Ramesséum : l'analyse porte sur les données métriques (mesures des structures architecturale et des statues) et les reliefs militaires du second péristyle (guerre contre les Bactriens), ainsi que la désignation du μνῆμα comme un τάφος au chapitre 49. Il est question ensuite de la succession des rois d'Égypte antérieurs à Psammétique, dont Diodore mentionne le nom et les activités : l'attention porte sur la position anormale des constructeurs des pyramides de Giza et celle, tout aussi erronée, des rois thébains qui auraient régné avant la fondation de Memphis. Cette étude confirme l'importance de l'œuvre aujourd'hui perdue d'Hécatée d'Abdère comme source du livre I de Diodore, tout en excluant de ses sources les écrits du prêtre égyptien Manéthon. Rien ne permet de penser que Diodore ait fréquenté la bibliothèque d'Alexandrie ou qu'il ait visité la région thébaine.

Abstract. — This study consists of two parts. The first one describes the composition of Diodorus' Book I on Egypt and revises, section by section, the question of the sources of the historian. The second one notes and analyses a number of errors in the text of its historical section (chapters 45-68), in order to determine the reasons for these. First of all, it deals with the monument (μνῆμα) of king Osymandyas, nowadays known as the Ramesseum: the analysis focuses on metric data (measurements of architectural structures and statues) and the military reliefs of the second peristyle (war against the Bactrians), as well as the designation of the μνῆμα as a τάφος in chapter 49. After that, it deals with the succession of the kings of Egypt anterior to Psammeticus, whose name and activities Diodorus mentions: attention is drawn to the anomalous position of the builders of the Giza pyramids and to that of the Theban kings who are said to have reigned before the founding of Memphis. This study confirms the importance of Hecataeus of Abdera's work, now lost, as a source for Diodorus' Book I, while excluding the writings of Manetho. There is no reason to believe that Diodorus visited the Library of Alexandria, or the Theban region.

Dans sa vaste *Bibliothèque historique*, Diodore de Sicile a consacré à l'Égypte la totalité du premier livre, hormis les neuf premiers chapitres qui constituent l'introduction générale de l'œuvre. Ce livre I de Diodore est comparable au livre II d'Hérodote rédigé quatre siècles plus tôt, car il offre à la fois une description du pays et des coutumes de ses habitants et la présentation d'un certain nombre de rois qui ont occupé le pouvoir durant sa longue histoire.

On y distingue quatre grandes sections : la première évoque les dieux égyptiens et inclut un long exposé sur la légende osirienne (chap. 10 à 29) ; la deuxième concerne la géographie de l'Égypte et rassemble diverses opinions sur la crue et les sources du Nil (chap. 30 à 41) [1] ; la troisième évoque l'émergence des hommes et se propose de présenter les règnes les plus dignes d'intérêt, des débuts à la conquête de Cambyse (chap. 43 à 68) ; la quatrième, qui s'intéresse aux us et coutumes de la société égyptienne (chap. 69-95), décrit les activités quotidiennes des rois, l'administration du pays, les lois, les sciences, le culte des animaux sacrés, les pratiques de la momification ; elle est prolongée par trois chapitres consacrés aux Grecs célèbres ayant séjourné en Égypte (chap. 96-98).

Diodore de Sicile se rendit lui-même en Égypte au cours de la 180e olympiade, comme il l'indique aux chapitres 44.1 et 46.7. En affirmant, au chapitre 83.8-9, qu'il fut témoin du châtiment infligé à un Romain en sa demeure pour avoir tué un chat, il précise que l'acte fut commis alors que le roi Ptolémée XII « n'avait pas encore été proclamé ami par les Romains », ce qui implique la présence de Diodore en Égypte la première année de cette 180e olympiade, soit en 60/59 avant J.-C. [2]

S'il est clair que Diodore a séjourné à Alexandrie (cf. livre XVII, chap. 52.6), la question de savoir s'il a parcouru l'Égypte nilotique reste débattue. Pour Anne Burton [3], l'épisode narré au chapitre 83 se serait produit à Bubastis, où est vénérée la déesse chatte Bastet, ce qui impliquerait la visite du Delta par Diodore. C'est possible, à moins que l'épisode ne concerne Alexandrie où l'on peut plus aisément imaginer qu'un Romain avait une résidence. Yvonne Vernière va plus loin et affirme que « Diodore a visité le

---

1. Ces deux premières parties, ainsi que l'introduction générale (chap. 1-9), tenaient en un premier volume. Un second volume fut nécessaire pour noter la suite, comme indiqué aux chapitres 41.10 et 42.

2. Cf. C. H. OLDFATHER (1933), p. viii ; A. BURTON (1972), p. 39 ; Y. VERNIÈRE, dans F. CHAMOUX *et alii* (1993), p. 14, 215 ; J. DE VOS (2008), p. 328-329. En effet, c'est en 59 que Ptolémée XII fut reconnu *socius et amicus* par les Romains à la suite du versement d'un pot-de-vin considérable : voir M. SIANI-DAVIES (1997), p. 315-316.

3. A. BURTON (1972), p. 39. Voir aussi Y. VERNIÈRE, dans F. CHAMOUX *et alii* (1993), p. 156, n. 4.

Delta et est remonté jusqu'à Memphis »[4]. Ce faisant, elle se réfère au chapitre 22.2, où il est question de l'enterrement de la déesse Isis à Memphis, « où l'on montre jusqu'à notre époque (μέχρι τοῦ νῦν) son enceinte sacrée (σηκός), qui se trouve dans le sanctuaire (τέμενος) d'Héphaïstos ». Mais rien ne permet de penser que Diodore s'exprime en ayant vu ce σηκός de ses propres yeux[5]. Enfin, pour François Chamoux, Diodore « parcourut le Delta jusqu'à Memphis et remonta la vallée jusqu'à Thèbes »[6]. Il se réfère au chapitre 46.7, où on lit, à propos des tombes royales thébaines, que « sous Ptolémée fils de Lagos, il n'en restait, dit-on, que dix-sept, dont de nombreuses étaient détruites à l'époque où nous, nous avons abordé en ces lieux » (καθ' οὓς χρόνους παρεβάλομεν ἡμεῖς εἰς ἐκείνους τοὺς τόπους). Mais l'expression de Diodore est ambiguë, car « ces lieux » pourraient désigner aussi bien l'Égypte dans son ensemble que la seule région thébaine[7] : comme il sera montré plus loin, on doutera de la présence de Diodore dans la Vallée des Rois à la recherche de ces dix-sept tombes royales. Dans cette question épineuse du parcours de Diodore en Égypte, la prudence est donc de mise. Il convient dès lors de se reporter à l'avis d'Alan Lloyd, pour qui *The complete lack of any trace of autopsy outside Alexandria justifies us in suspecting that the Ptolemaic capital was the limit of Diodorus' exploration of Egypt*[8].

1. Les sources de Diodore pour sa description de l'Égypte

Dans son livre I sur l'Égypte, Diodore offre un exposé structuré résultant d'un travail de compilation qui, si l'on en croit l'auteur, a été effectué sur base de sources tantôt égyptiennes, tantôt grecques. Mais il est possible que Diodore ait emprunté à tel ou tel auteur grec des pans entiers de son exposé, comme la critique moderne s'emploie à le montrer depuis la fin du XIXe siècle, en avançant les noms d'Hécatée d'Abdère et d'Agatharchide de Cnide, dont les œuvres originales n'ont toutefois pas été conservées[9]. Dans l'introduction à son commentaire sur le Livre I paru en 1972, Anne Burton se montre plus prudente et plus nuancée, estimant que Diodore a pu recourir

4. Y. VERNIÈRE, dans F. CHAMOUX *et alii* (1993), p. 14. Voir aussi C. H. OLDFATHER (1933), p. xiii.

5. A. BURTON (1972), p. 39.

6. Fr. CHAMOUX (1995), p. 37.

7. Cf. A. BATAILLE (1952), p. 122.

8. A. B. LLOYD (1970), p. 87, n. 1. Avis semblable chez J. DE VOS (2008), p. 330 ; T. HAZIZA (2012), p. 17-18.

9. G. J. SCHNEIDER (1880) ; E. SCHWARTZ (1885), p. 223-262 ; H. LEOPOLDI (1892) ; E. SCHWARTZ (1903), col. 669-672 ; F. JACOBY (1912), col. 2758-2765 ; F. JACOBY (1940), p. 22-64.

à diverses sources grecques, qu'elle essaie d'identifier[10]. Mais l'idée que le Livre I ne serait qu'un large résumé de l'œuvre perdue d'Hécatée continue d'avoir des partisans[11], même si Diodore ne mentionne qu'une seule fois le nom de cet historien contemporain de Ptolémée I[er] Sôter (chap. 46.8) : Diodore n'aurait inséré que ponctuellement à son exposé basé sur Hécatée d'Abdère des données trouvées chez des auteurs plus récents (Agatharchide et Ctésias de Cnide) ou issues de sa propre expérience[12].

Revenons-en dès lors au texte grec. Les indications que Diodore nous livre sur ses sources sont très variables d'une section à l'autre, comme nous allons le constater en passant en revue, section par section, les références explicites fournies par l'auteur lui-même.

Dans la première section, consacrée à la religion (chap. 10-29), les informations sont d'emblée et régulièrement attribuées aux Égyptiens (10.1 : Φασὶ τοίνυν Αἰγύπτιοι)[13], si bien que les nombreux verbes φασί et λέγουσι utilisés sans sujet énoncé semblent rapporter également leurs propos[14], qui sont parfois confrontés à l'opinion d'auteurs grecs et complétés de citations d'Homère. L'exposé semble rapporter les croyances en usage à l'époque ptolémaïque, mêlant les pensées égyptienne et grecque, et il est clair pour A. Burton que la référence aux dires des Égyptiens n'implique pas que Diodore ait acquis ces données de première main[15]. On y trouve de rares mentions explicites d'une source sacerdotale : en 26.1, les prêtres égyptiens (οἱ ἱερεῖς τῶν Αἰγυπτίων) évaluent à 23 000 ans le temps écoulé entre le règne d'Hélios et le passage d'Alexandre en Asie ; en 13.3, certains prêtres (ἔνιοι τῶν ἱερέων) affirment que c'est Héphaïstos (Ptah) – et non Hélios (Rê) – qui fut le premier dieu à régner ; en 15.2 est relevé, en ce qui concerne le fondateur de Thèbes, le désaccord parmi les écrivains grecs (παρὰ τοῖς συγγραφεῦσιν) et même parmi les prêtres égyptiens (παρ' αὐτοῖς τοῖς κατ' Αἴγυπτον ἱερεῦσι). Mais on notera que, contrairement à la pratique observée chez Hérodote[16], jamais Diodore ne précise à quel sanctuaire ces prêtres étaient attachés, même dans le cas du chapitre 13.3 où le Sicilien

10. A. BURTON (1972), p. 1-34. Plusieurs contradictions internes donnent à penser que Diodore utilisa plus d'une source (p. 2). Si Hécatée était la source essentielle de Diodore, celui-ci le citerait plus souvent comme c'est le cas pour Ctésias de Cnide dans le livre II (p. 8-9).

11. Notamment O. MURRAY (1970), p. 144-150 ; S. M. BURSTEIN (1992), p. 45.

12. Voir le tableau proposé par O. MURRAY (1970), p. 146 (colonne de droite).

13. Mentions similaires en 12.6, 25.2, 26.6, 27.1, 28.1, 29.5.

14. Cf. Y. VERNIÈRE, dans F. CHAMOUX *et alii* (1993), p. 189 (note 1 du chap. 13). Voir 12.5, 12.9, 13.1, 14.3, 15.1, 15.8, 17.1, 17.3, 17.4, 18.1, 21.2, 21.4, 21.5, 22.1, 22.6, 23.1, 23.2, 24.2, 24.8, 25.4, 25.7, 27.6, 28.2, 29.1.

15. A. BURTON (1972), p. 2.

16. Cf. C. OBSOMER (1998), p. 1423-1428.

rapporte manifestement une donnée propre à la théologie memphite. Il est donc permis de douter que Diodore fasse état d'une source de première main lorsqu'il mentionne ces prêtres.

Dans la deuxième section, consacrée à la géographie, Diodore décrit d'abord le territoire égyptien, ses limites, le nombre de ses habitants, le cours du Nil, sa flore et sa faune (chap. 30-36), avant de s'intéresser plus spécifiquement à la crue du Nil et à ses sources. Ces sept premiers chapitres sont rédigés presque sans aucune référence à des sources, alors que la description du crocodile, de l'hippopotame et de certaines plantes est proche de ce qu'écrivait Hérodote [17]. On ne relève que deux occurrences de φασί (chap. 31.8, sur le nombre d'habitants, et 33.2, sur la forme de l'île de Méroé). Au chapitre 31.7, Diodore indique que l'Égypte comportait dix-huit mille villes et villages dans les temps anciens, « comme il est possible de le voir consigné dans les archives sacrées » (ἐν ταῖς ἱεραῖς ἀναγραφαῖς), et qu'il y en avait plus de trente mille « sous Ptolémée fils de Lagos ». La mention de ce Ptolémée invite à penser que la seconde donnée chiffrée fut trouvée chez Hécatée d'Abdère [18], comme le confirmera le chapitre 46.8, et il n'est pas impossible que la référence aux archives sacrées se trouvât déjà dans le texte d'Hécatée, auquel cas celles-ci n'auraient pas été consultées par Diodore lui-même.

Pour la question de la crue du Nil et de ses origines (chap. 37-41), les sources mentionnées par Diodore sont presque exclusivement grecques. Il écarte d'abord les auteurs les plus anciens, arguant que les régions éloignées d'Éthiopie étaient restées inconnues jusqu'au règne de Ptolémée II Philadelphe et ajoutant que personne n'avait jamais vu les sources du Nil. Au chapitre 37.7, il exclut l'idée que le Nil prendrait sa source dans l'Océan entourant le monde habité, en attribuant celle-ci aux prêtres égyptiens, mais il est permis d'en douter, car la même idée figure chez Hérodote (II, 21) qui en attribue la paternité à un Grec dont il a choisi de taire le nom. Diodore présente enfin les théories d'auteurs qui ont cherché à expliquer les causes de la crue du Nil : Thalès, Anaxagore, Hérodote (cf. II, 24-25), Démocrite d'Abdère, Éphore, des « philosophes de Memphis » (jusqu'ici non identifiés), Œnopide de Chios et Agatharchide de Cnide. L'ordre semble strictement chronologique, tandis que l'exposé, systématique, présente d'abord la théorie de l'auteur, puis les objections qu'elle suscite. Comme Diodore se rallie à l'opinion d'Agatharchide, l'auteur le plus récent, on suppose que l'exposé complet sur les causes de la crue était inspiré, voire copié de

17. A. BURTON (1972), p. 19-20.
18. Cf. A. BURTON (1972), p. 4.

l'œuvre aujourd'hui perdue de ce géographe du IIe siècle contemporain de Ptolémée VI [19].

La troisième section, consacrée à l'histoire, s'ouvre sur deux chapitres introductifs. Le premier (chap. 43), qui décrit l'émergence de la civilisation, est ponctué de deux φασί et d'un λέγουσιν, et il s'achève en évoquant l'invention de la culture et des arts, attribuée à Hermès (Thot) par les prêtres (43.6 : Οἱ δ' ἱερεῖς μυθολογοῦσι). Le second (chap. 44) offre des généralités sur la royauté égyptienne : le règne des dieux est introduit par Μυθολογοῦσι δ' αὐτῶν τινες, qui semble indiquer également une source sacerdotale, et celui des hommes simplement par φασί. Diodore conclut cette introduction en indiquant qu'il ne présentera ensuite que les faits dignes d'être rapportés, en précisant que « les prêtres conservaient dans leurs livres sacrés des archives » (οἱ ἱερεῖς εἶχον ἀναγραφὰς ἐν ταῖς ἱεραῖς βίβλοις), transmises à travers les générations, qui livraient des informations sur la taille, le caractère et les actes de chaque roi (chap. 44.4). La question d'un contact direct ou non de Diodore avec ces archives est de nouveau posée [20].

Dans les vingt-quatre chapitres suivants (chap. 45-68), Diodore présente donc les rois et les faits qu'il juge dignes d'être mentionnés, depuis Ménas jusqu'à la conquête perse. Il est clair que l'une des sources potentielles de Diodore est la seconde moitié du livre II d'Hérodote, bien que son nom ne soit jamais cité dans la section historique du Sicilien. L'alternative est de considérer que Diodore a puisé ses informations chez un historien plus récent, Hécatée d'Abdère, qui avait déjà intégré et aménagé les données fournies par Hérodote [21]. Le récit de Diodore est parsemé d'une douzaine de verbes déclaratifs sans sujet explicite, qui semblent se référer aux dires des Égyptiens, à commencer par le φασί de 45.1 à propos de Ménas [22], mais il

19. A. BURTON (1972), p. 20-25, 31, qui mentionne aussi Artémidore d'Éphèse (Ier siècle) comme source intermédiaire possible. Pour O. MURRAY (1970), p. 146, l'emprunt à Agatharchide commence dès le chapitre 32. Sur Agatharchide comme source de Diodore pour le livre III, voir W. PEREMANS (1967), p. 432-455.

20. Au début de son récit sur les rois, Hérodote mentionne pour sa part un livre utilisé par les prêtres où figurait une liste de noms royaux : κατέλεγον οἱ ἱρέες ἐκ βύβλου […] βασιλέων […] οὐνόματα (II, 100).

21. A. BURTON (1972), p. 28. Telle est l'opinion de O. MURRAY (1970), p. 161-163, et de S. M. BURSTEIN (1992), p. 47.

22. Voir aussi 45.3 (succession de Ménas), 45.4 (succession de Busiris), 46.4 (pillage de Thèbes), 46.6 (tombes royales thébaines), 51.3 (nom de Memphis), 51.6 (dimensions de Memphis), 52.6 (poissons du lac de Moiris), 53.1 (Sésoosis), 63.5 (ancienneté des pyramides), 64.9 (attitude de Mycérinos), 64.10 (pyramides de reines), 66.10 (Psammétique). On s'interrogera plus loin sur le ἔφασαν de 49.5 et le φασί de 49.6 (chapitres finaux de la description du monument d'Osymandyas).

est manifeste que d'autres se réfèrent aux dires des Grecs [23]. La description du lac de Moiris est attribuée explicitement aux dires des Égyptiens (52.6 : Περὶ μὲν οὖν Μοίριδος τοσαῦθ' ἱστοροῦσιν Αἰγύπτιοι), mais nombre de détails se lisaient déjà chez Hérodote (II, 149-150). En 63.8, Diodore note l'opinion de certains Égyptiens sur la disparition des structures ayant permis la construction de la pyramide de Chemmis (le Chéops d'Hérodote), information absente de l'exposé d'Hérodote. En 62.2-3, l'opinion des prêtres est invoquée pour expliquer les transformations de Protée dans l'imaginaire grec. En 63.1, ce sont les archives sacrées qui sont mentionnées comme attestant l'inactivité des successeurs directs de Rhemphis. En 50.1, il est question des Thébains (οἱ Θηβαῖοι), qui affirment être les plus anciens des hommes : si Diodore n'est pas allé à Thèbes, il est probable qu'il s'agit d'une information de seconde main.

Certains passages se révèlent plus intéressants, par le fait même que Diodore confronte des sources différentes. À plusieurs reprises, il s'agit seulement d'une variation du nom royal [24] : en 61.1, Mendès est appelé Marrhos par certains ; en 62.1, celui que les Égyptiens nomment Kétes est Protée pour les Grecs [25] ; en 64.1, le successeur de Chemmis est son frère Képhren pour les uns [26], son fils Chabryès pour d'autres ; en 64.6, Mycérinos est appelé Menchérinos par certains. En 64.13-14, Diodore note que certains attribuent les trois pyramides à d'autres rois que Chemmis, Képhren et Mycérinos, en l'occurrence à Armaios, Amosis et Inaros, la troisième étant aussi attribuée à la courtisane Rhodopis et à ses amants [27]. S'agissant de l'âge de la pyramide de Chemmis (chap. 63.5), Diodore écrit qu'elle n'aurait pas moins de mille ans ὥς φασι, ce qui cadre bien avec la chronologie hérodotéenne des rois d'Égypte comme nous le verrons plus loin, mais il ajoute qu'elle aurait plus de 3 400 ans ὥς δ' ἔνιοι γράφουσι, en se référant dès lors à des écrivains grecs postérieurs au « Père de l'Histoire ». En 66.8-12, Diodore s'intéresse au conflit qui opposa Psammétique aux collègues avec qui il partageait le pouvoir, en rapportant deux versions différentes sur les causes de ce conflit : attribuée à « certains écrivains anciens » (Ἔνιοι δὲ τῶν ἀρχαίων συγγραφέων μυθολογοῦσι), la seconde version est celle que propose Hérodote (II, 151). Il en va de même en 59.2

23. C'est le cas en 45.6 et 45.7 (à propos de la Thèbes aux Cent Portes d'Homère), en 55.4 (sur l'origine égyptienne du peuple colque, qui est une idée personnelle d'Hérodote [II, 103-104]) et en 61.3 (idée que Dédale se serait inspiré du labyrinthe d'Égypte pour construire celui de Crète).

24. Cf. A. BURTON (1972), p. 26-27.

25. Cf. Hérodote, II, 112.

26. Cf. Hérodote, II, 127.

27. Hérodote rejette l'attribution à Rhodopis qui avait été proposée par « certains Grecs » antérieurs à lui (II, 134).

en ce qui concerne la cause de la cécité du fils de Sésoosis, car la seconde qui est citée ὥς τινες μυθολογοῦσι est celle qui figure chez Hérodote (II, 111).

Le roi pour lequel Diodore dispose de la matière la plus vaste est Sésoosis (le Sésostris d'Hérodote), car ce qu'il nous en dit occupe six chapitres (chap. 53 à 58), soit un quart de son exposé sur les rois d'Égypte. S'il semble puiser largement dans le récit d'Hérodote (II, 102-110) sans toutefois citer son nom, Diodore a pu disposer pour son Sésoosis d'un nombre important d'autres sources, comme en témoigne l'abondance de détails voire d'épisodes inconnus du Père de l'Histoire [28], ainsi que la mention, dès l'entame du récit de Diodore, de désaccords non seulement entre les écrivains grecs, mais aussi, chez les Égyptiens, entre les prêtres et ceux qui célèbrent ses louanges à travers des chants (53.1 : οὐ μόνον οἱ συγγραφεῖς οἱ παρὰ τοῖς Ἕλλησι διαπεφωνήκασι πρὸς ἀλλήλους, ἀλλὰ καὶ τῶν κατ' Αἴγυπτον οἵ τε ἱερεῖς καὶ οἱ διὰ τῆς ᾠδῆς αὐτὸν ἐγκωμιάζοντες οὐχ ὁμολογούμενα λέγουσιν). On regrettera le choix de Diodore d'organiser son récit de façon rationnelle et sélective, en racontant seulement les faits les plus probables et sans livrer les différentes versions d'un même épisode ni les sources utilisées : il ne le fait que pour un détail très secondaire, lorsqu'il évoque les villes égyptiennes nommées Babylone et Troie, en confrontant l'avis de Ctésias de Cnide à celui d'autres écrivains (chap. 56.3-6).

Le dernier passage intéressant à relever dans la section historique se trouve à la fin du chapitre 46, où il est question du nombre des tombeaux des anciens rois de Thèbes : Diodore indique que les prêtres en mentionnaient quarante-sept d'après leurs archives (ἐκ τῶν ἀναγραφῶν), mais qu'il n'y en avait plus, « dit-on » (φασίν), que dix-sept à l'époque de Ptolémée fils de Lagos (46.7) ; il précise que cette information est confirmée par plusieurs Grecs qui ont abordé à Thèbes sous le règne de Ptolémée fils de Lagos et qui ont composé leurs « histoires d'Égypte » (τὰς Αἰγυπτιακὰς ἱστορίας), « parmi lesquels figure Hécatée » (46.8). Comme au chapitre 31.7, où il s'agit également de comparer des nombres, on peut se demander si Diodore mentionne les archives des prêtres parce qu'il a pu les consulter lui-même ou parce qu'il reprend telle quelle une donnée fournie par Hécatée. Quoi qu'il en soit, Hécatée d'Abdère est clairement sa source unique (47.1 : φησίν) pour toute la description du monument d'Osymandyas (chap. 47 à 49), sur laquelle nous reviendrons.

La quatrième section est consacrée aux coutumes des Égyptiens (chap. 69-95). Après avoir indiqué que les Égyptiens s'attribuent l'invention notamment de l'écriture, de l'astronomie, de la géométrie (69.6), Diodore

28. Cf. C. OBSOMER (1989), p. 38-43.

déclare baser son exposé sur ce qui a été consigné par les prêtres dans des archives qu'il a soigneusement examinées (τὰ παρὰ τοῖς ἱερεῦσι τοῖς κατ' Αἴγυπτον ἐν ταῖς ἀναγραφαῖς γεγραμμένα φιλοτίμως ἐξητακότες ἐκθησόμεθα), plutôt que de se référer aux propos d'Hérodote et d'autres écrivains qui ont mêlé les faits de merveilleux (69.7). Il en résulte un exposé structuré qui, à l'occasion, se réfère explicitement aux dires des Égyptiens. Mais A. Burton elle-même n'envisage pas que Diodore ait été capable de consulter lui-même les archives des prêtres en langue égyptienne [29] : elle accepte dès lors que cette section ait été reprise d'Hécatée d'Abdère, de même que les chapitres 96-98 à propos des Grecs célèbres ayant séjourné en Égypte [30]. Les termes φιλοτίμως ἐξητακότες restent néanmoins à expliquer : Diodore se serait-il approprié la démarche d'Hécatée d'Abdère et, dans ce cas, celui-ci aurait-il eu accès aux archives égyptiennes grâce à sa proximité avec Ptolémée fils de Lagos, en disposant de traducteurs qui lui exposaient le contenu de ces documents de première main ?

En conclusion, s'il est évident que Diodore avait la possibilité de consulter le livre II d'Hérodote, dont il donne l'impression de reprendre un certain nombre de données, il est clair également que celles-ci se trouvent remaniées, les unes écartées, les autres complétées ou modifiées. Ce travail fut-il opéré par Diodore lui-même ou par Hécatée d'Abdère ? Nombre d'indices plaident en faveur de la seconde hypothèse. Diodore se serait inspiré du traité d'Hécatée [31], qui mettait à jour les données fournies par Hérodote dans son livre II, sans doute à destination du premier Ptolémée [32]. Dans ce cas, lorsqu'il mentionne comme sources les Égyptiens, leurs prêtres ou leurs archives, Diodore ne livrerait pas des informations récoltées au terme d'une enquête personnelle, mais il reprendrait pour l'essentiel ce qu'il lisait chez Hécatée. Dans l'introduction générale de sa *Bibliothèque historique* (chap. 4, 2-4), Diodore affirme avoir séjourné plusieurs fois à Rome où il dit avoir trouvé la documentation nécessaire à la rédaction de son œuvre. Mais il reste muet sur une visite à la Bibliothèque du Musée

29. A. BURTON (1972), p. 209.

30. A. BURTON (1972), p. 29-31. Le plus récent parmi ceux qui sont cités, Eudoxe, est antérieur à Hécatée.

31. F. JACOBY (1940), p. 12-15, rassemble les allusions anciennes à ce traité ΠΕΡΙ ΑΙΓΥΠΤΙΩΝ (?). Son titre exact reste inconnu : O. MURRAY (1970), p. 142, n. 5.

32. Pour O. MURRAY (1970), p. 143-144, la mention du roi Ptolémée I[er] Sôter sous l'appellation « Ptolémée fils de Lagos » (Diodore, I, 31.7, 46.7-8), tend à indiquer qu'Hécatée se trouvait en Égypte dès la fin du IV[e] siècle, avant que le satrape Ptolémée ne devienne roi (305 avant J.-C.). Au chapitre 84.8, il est question de la mort d'un Apis après la mort d'Alexandre le Grand, alors que Ptolémée venait juste de s'emparer de l'Égypte.

d'Alexandrie fondée vers 295 [33], où il aurait pu avoir accès aux écrits de Manéthon dédiés à Ptolémée II Philadelphe qui lui auraient offert assurément une tout autre vision de l'histoire égyptienne [34].

2. Relevé et analyse de quelques erreurs dans le livre I de Diodore

Comme le livre II d'Hérodote, le livre I de Diodore comporte un certain nombre d'erreurs qui peuvent être mises en évidence grâce aux connaissances actuelles issues de la recherche égyptologique moderne. C'est la section historique qui fournira les données examinées dans les pages qui suivent. Sera-t-il possible de déterminer si ces erreurs sont dues à Diodore ou à Hécatée, sa source essentielle probable ? Il est intéressant de commencer par la description du monument d'Osymandyas, qui se base sur une visite du Ramesséum effectuée par Hécatée, car il sera possible de comparer cette description aux vestiges conservés de ce temple construit par Ousermaâtrê Ramsès II [35].

2.1. *Le monument ou « tombeau » d'Osymandyas*

La description du monument d'Osymandyas que livre Diodore se base explicitement sur les propos d'Hécatée d'Abdère, comme l'indique le verbe φησίν employé en 47.1 qui se réfère au nom d'Hécatée mentionné en 46.8. Une preuve de la réalité de la visite d'Hécatée est fournie en 48.1, lorsqu'il est question des reliefs de la bataille de Qadech situés dans l'angle nord-est de la seconde cour :

> Sur le premier mur (*sc.* le mur oriental) le roi était représenté assiégeant un rempart entouré par un fleuve (*sc.* la ville de Qadech), et affrontant des adversaires avec un lion, la bête combattant avec lui en inspirant la terreur. Parmi ceux qui faisaient des commentaires à son propos, les uns tenaient pour vrai qu'il s'agissait d'un lion apprivoisé élevé par le roi, qu'il prenait part avec lui aux combats et mettait en fuite les ennemis à cause de sa force. Les autres racontaient que le roi, courageux à l'excès et voulant simplement se vanter, signifiait à travers l'image du lion les dispositions de son caractère.

Concernant le lion, Hécatée rapporte les propos divergents de guides locaux, qui se basaient sur des données figurant effectivement dans les reliefs [36]. Les seconds prenaient en compte le texte rhétorique placé au-dessus

---

33. Cf. M.-C. BRUWIER (2017), p. 127-147 (notamment p. 136-140).

34. Pour l'argumentation, voir C. OBSOMER (1989), p. 50-51 ; C. OBSOMER (à paraître).

35. Cf. C. OBSOMER (2012), p. 354-362, pour une traduction commentée des chapitres 47 à 49. La bibliographie antérieure est relevée par J. DE VOS (2008), p. 345, n. 97. L'identité des deux monuments ne fait plus de doute depuis la publication de C. LEBLANC (1985), p. 69-82.

36. C. OBSOMER (2012), p. 358. Sont à écarter le lion figuré sur le carquois du char royal, bien visible au Ramesséum avec un éclairage adéquat (idée de G. GOOSSENS

de la figuration du roi en char, où on lit que « Sa Majesté était derrière eux comme le lion sauvage, les abattant sur place » [37], tandis que les premiers se référaient au mur adjacent, dont des fragments attestent qu'il figurait le camp de Ramsès II [38], et à la présence, près de la tente royale, d'un lion couché dont on peut penser qu'il était accompagné de la légende attestée à Abou Simbel : « lion vivant qui accompagne Sa Majesté et massacre ses ennemis » [39]. On imaginera aisément la discussion animée qui dut s'engager entre les guides égyptiens d'Hécatée à propos du lion d'Osymandyas, discussion que le visiteur grec ne manqua pas de rapporter dans sa description du monument et qu'il plut à Diodore de mentionner dans son texte.

Une comparaison entre le texte de Diodore et la réalité architecturale du Ramesséum (cf. ci-après, p. 100) est possible pour les chapitres 47 et 48, qui décrivent la partie antérieure de l'édifice (deux cours péristyles incluant plusieurs statues colossales et précédées chacune d'un pylône) et la grande salle hypostyle. En revanche, le chapitre 49 évoque des structures qui restent en partie énigmatiques, car elles correspondent à des zones du temple aujourd'hui très endommagées, voire totalement détruites [40]. Relevons d'abord quelques erreurs qui peuvent être constatées dans les chapitres 47 et 48, en commençant par l'examen des données métriques qui s'y trouvent mentionnées.

2.1.1. Les données métriques

Le texte de Diodore donne les dimensions du premier pylône, de la première cour et de la salle hypostyle, ainsi que la hauteur de différentes statues, en les notifiant en coudées, orgyies et plèthres. Il est bien établi que la coudée correspond à 1,5 pied, l'orgyie à 6 pieds et le plèthre à 100 pieds [41], et ces termes définissent également des subdivisions du stade, qui vaut 600 pieds, 400 coudées, 100 orgyies ou 6 plèthres. On peut penser que les mesures mentionnées dans la description résultent d'une évaluation effectuée par Hécatée lors de sa visite du temple, mais il est possible que certaines

---

[1942], p. 181), de même que le lion courant sous les pattes de l'attelage royal, qui n'est attesté pour Ramsès II que dans des scènes militaires sans rapport avec la bataille de Qadech.

37. Texte égyptien : K. A. KITCHEN (1979), p. 135, ligne 15.

38. C. KUENTZ (1934), p. 181, pl. XVI. La disposition est la même qu'au registre inférieur du mur nord de la grande salle hypostyle d'Abou Simbel.

39. Texte égyptien : K. A. KITCHEN (1979), p. 129, ligne 6.

40. Un plan détaillé permettant de bien distinguer les zones conservées et détruites est accessible en ligne sur le site de l'Association pour la Sauvegarde du Ramesseum : http://www.asramesseum.org/album-photos/paysages/.

41. L'orgyie et le plèthre sont des mesures typiquement grecques. Les mesures égyptiennes les plus proches sont la brasse (*hépet*) de 96 doigts (1,80 m) et le *khet-rémen* de 50 coudées (26,25 m) : cf. M. MICHEL (2014), p. 121.

données exprimées en coudées reposent sur les indications de ses guides égyptiens. Si on cherche à les comparer aux données observables au Ramesséum, il convient de les convertir dans notre système métrique actuel. Comme on ignore *a priori* à quelle coudée ou à quel stade Hécatée se référait vers 300 avant J.-C., il convient de prendre en compte plusieurs hypothèses. En ce qui concerne la longueur du stade, qui est variable [42], nous choisirons de retenir trois des mesures attestées par l'archéologie : (D) stade de Delphes de 177,55 m impliquant une coudée de 0,443 m ; (A) stade d'Athènes de 184,96 m impliquant une coudée de 0,462 m ; (O) stade d'Olympie de 192,25 m impliquant une coudée de 0,480 m. Mais nous convertirons aussi les données sur base de l'unité de mesure essentielle de

42. Les stades conservés archéologiquement ont, entre leurs lignes de départ et d'arrivée, une mesure qui varie d'un stade à l'autre : 177,36 m (?) à Milet, 177,55 m à Delphes, 181,30 m à Épidaure, 184,96 m à Athènes, 191,39 m à Priène, 192,25 m à Olympie. Cf. E. FIECHTER (1929), col. 1969 ; Y. JANVIER (1993), p. 14.

Le stade de 177,60 m (cf. A. BAILLY [1963], p. 2196, tableau II), résulte d'un calcul moderne établi sur base du mille romain moyen de 1 480 m et de la pratique de Polybe qui, selon Strabon (VII, 7, 4), « fait chaque mille de huit stades et deux plèthres, soit huit stades un tiers » : en divisant 1 480 m par 8,33, on obtient en effet une valeur proche de 600 pieds romains de 0,296 m (cf. Y. JANVIER [1993], p. 13). Strabon précise qu'à son époque, l'habitude était de compter seulement huit stades pour un mille romain, ce que confirme Pline l'Ancien (XII, 30, n° 53) pour qui 40 stades équivalent à 5 milles : ces données permettent d'estimer le stade romain à 185 m, mesure qui semble en fait être celle du stade d'Athènes.

Un stade de 157,50 m a été attribué à Ératosthène (vers 276-194) : voir, par exemple, P. TANNERY (1893), p. 110. Le calcul fut effectué sur base de l'évaluation de la circonférence terrestre par Ératosthène – 250 000 stades correspondant à 50 fois la distance de 5 000 stades entre Syène et Alexandrie (pour les sources antiques, voir O. VIEDEBANTT [1915], p. 210-211 ; A. DILLER [1949], p. 7, n. 5) –, combinée au témoignage de Pline (XII, 30, n° 53) selon lequel Ératosthène comptait 40 stades dans un *schœne* (σχοῖνος) égyptien. En estimant à 12 000 coudées égyptiennes de 0,525 m la longueur du *schœne*, soit 6 300 mètres, comme préconisé par P. TANNERY (1893), p. 110, il suffisait de le diviser par 40 pour obtenir un stade de 157,50 m, et de multiplier ces 157,50 m par 250 000 pour obtenir une mesure de la circonférence terrestre de 39 375 km proche de la réalité connue de nos jours : cf. G. AUJAC (2001), p. 55-56. Mais deux problèmes essentiels surgissent ! Le premier est que ce « stade de 157,50 m » n'équivaut pas à 400 coudées, comme il le devrait, mais seulement à 300 coudées égyptiennes de 0,525 m. Le second est que le *schœne* (σχοῖνος) égyptien des textes grecs est identifié à l'*itérou* des textes égyptiens, qui, suivant la proposition de L. BORCHARDT (1906), p. 54, n. 3, largement acceptée de nos jours, fait 20 000 coudées de 0,525 m, soit 10 500 m ! Dès lors, les 250 000 stades d'Érastosthène font 52 500 km et donc bien plus que le diamètre réel de la terre ! On comprend mieux pourquoi Ptolémée a retenu la mesure de 180 000 stades, qui, s'il s'agit de stades de 210 m basés sur la coudée égyptienne, font 37 800 km.

Chez Hérodote (II, 6), le *schœne* égyptien correspond à 60 stades, ce qui implique un stade de 175 m, assez proche de la mesure du stade de Delphes (177,55 m), qui peut donc être la référence utilisée par Hérodote.

l'Égypte ancienne, la coudée de 0,525 m (E)[43], à partir de laquelle se calcule le stade de 210 m dont certains pensent qu'il serait entré en usage dans l'Égypte gréco-romaine[44].

S'agissant de l'entrée du monument, voici ce que Diodore écrit (chap. 47.1) :

> […] un pylône de pierre peint de couleurs variées, d'une largeur de deux plèthres et d'une hauteur de quarante-cinq coudées.

La conversion donne 59,18 m (D), 61,98 m (A), 64,08 m (O) ou 70 m (E) pour la largeur, et 19,97 m (D), 20,80 m (A), 21,62 m (O) ou 23,625 m (E) pour la hauteur. Si le pylône du Ramesséum n'a pas conservé en place ses structures les plus élevées, il avait à l'origine une hauteur approximative de 22 m, selon l'architecte Guy Lecuyot[45], qui précise que sa largeur est de 69,38 m, proche donc des 2 plèthres convertis sur base de la coudée égyptienne de 0,525 m[46].

Le texte offre ensuite la description de la première cour (chap. 47.2) :

> Pour celui qui franchissait (le pylône), il y avait un péristyle quadrangulaire de pierre dont chaque côté était de quatre plèthres (ἑκάστης πλευρᾶς οὔσης τεττάρων πλέθρων).

Selon G. Lecuyot[47], la cour fait 52,33 m / 53,45 m sur son axe nord-sud et 42,55 m / 43,64 m sur son axe est-ouest, ce qui peut être arrondi à 53 m sur 43 m. Il est dès lors évident que les dimensions fournies par le texte de Diodore dépassent de très loin la réalité, car 4 plèthres font 118,36 m (D), 123,96 m (A), 128,16 m (O) ou 140 m (E). Mais elles peuvent s'expliquer par une mécompréhension par Diodore du témoignage d'Hécatée, qui devait envisager ici le plèthre comme une unité de surface (ci-après : « plèthre^2 »)[48].

---

43. Il s'agit d'une mesure moyenne effectuée sur base des coudées votives conservées. Aux hautes époques, cette coudée se divisait en 7 paumes, soit 28 doigts. Mais à la XXVIe dynastie une réforme eut lieu qui, pour une longueur identique, divisa la coudée en 6 paumes, soit 24 doigts dont la valeur fut donc légèrement augmentée. Cette coudée réformée n'a rien à voir avec la « petite coudée » de 6 paumes (0,448 m) attestée sur les coudées votives du Nouvel Empire comme l'une des fractions de la « grande coudée » ou « coudée royale ».

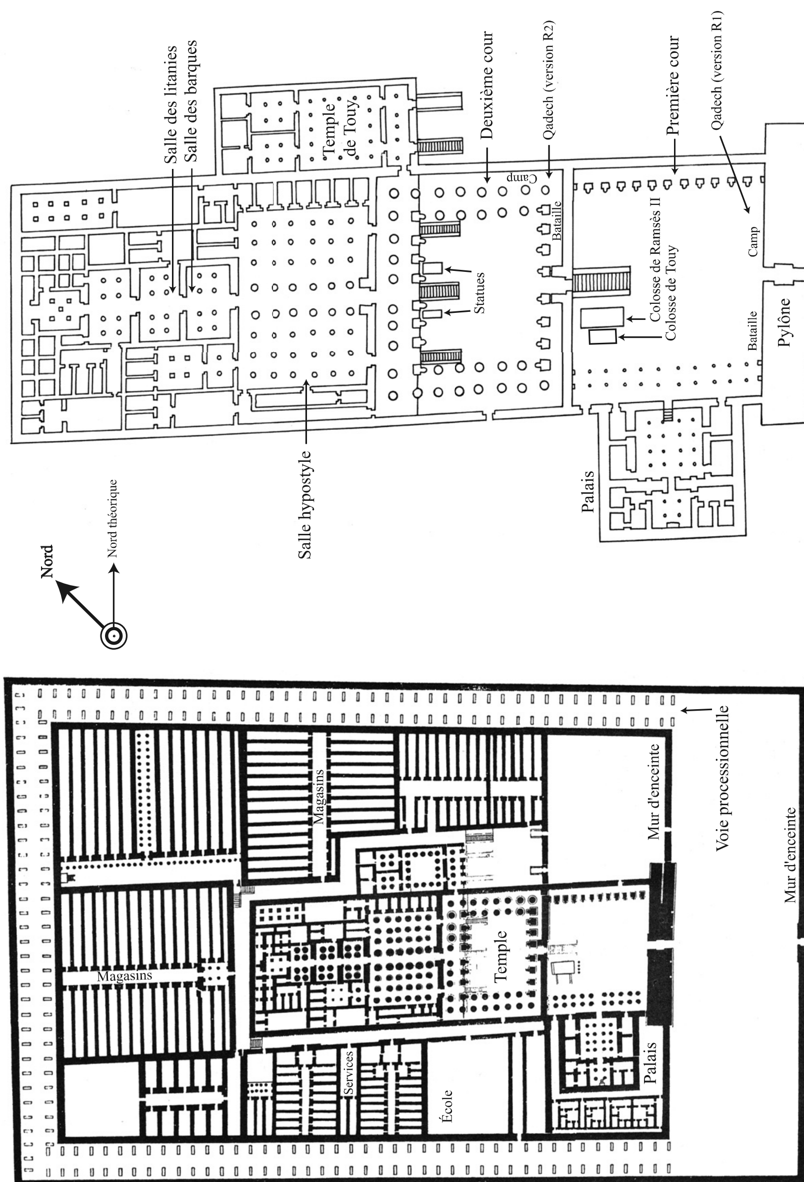
44. Ce stade correspond simplement à 400 coudées égyptiennes de 0,525 m. Il est parfois qualifié de « philétairien » (par exemple P. Tannery [1893], p. 109-110) ou de « ptolémaïque » (A. Bailly [1963], p. 2196).

45. G. Lecuyot (2001), p. 6.

46. Lors de l'Expédition d'Égypte, la largeur du pylône avait été estimée à 67 m, sa hauteur probable à 23 ou 24 m : cf. J.-B. P. Jollois, É. Devilliers (1821), p. 281.

47. G. Lecuyot (2001), p. 6.

48. Cf. H. G. Liddell, R. Scott (1996), p. 1414. Cette unité de surface est employée par Hérodote lorsqu'il indique que la plaine proche de la ville de Trachis fait 22 000 plèthres (VII, 199).



Plan du Ramesséum,
d'après C. LEBLANC, *Néfertari*, Paris, 1999, fig. 5, et
B. PORTER, R. L. B. MOSS, *Topographical Bibliography,* II,
Theban Temples, 2e éd., Oxford, 1972, pl. XLI.

S'il avait vu le monument d'Osymandyas, Diodore n'eût jamais envisagé un seul instant que la cour débordât d'un plèthre de chaque côté du pylône, pour atteindre une superficie de 16 « plèthres^2 ». Mais une superficie de 4 « plèthres^2 » est tout à fait envisageable dans le témoignage d'Hécatée, correspondant à 3502 m^2 (D), 3841 m^2 (A), 4106 m^2 (O) ou 4900 m^2 (E). Certes, la superficie de la première cour du Ramesséum est moindre (environ 2279 m^2 suivant les données de G. Lecuyot), puisque son côté oriental ne s'étend pas sur toute la largeur du pylône. Mais le massif du pylône présente un fruit qui fait qu'il était moins large au sommet qu'à la base [49] : une fois parvenu dans la cour – encore bien conservée à l'époque d'Hécatée, comme le laisse entendre sa description des portiques latéraux au couvrement constellé d'étoiles sur fond bleu (chap. 47.2) –, Hécatée n'aura pas remarqué le rétrécissement du pylône en hauteur et aura appliqué à chaque côté de la cour la largeur extérieure du pylône à la base, évaluée à 2 plèthres avant l'entrée dans le temple.

Les dimensions attribuées à la salle hypostyle du temple peuvent être envisagées de la même manière (chap. 48.5) :

> Trois entrées étaient aménagées pour sortir du péristyle, qui donnaient sur un édifice hypostyle, construit à la manière d'un odéon et dont chaque côté faisait deux plèthres (ἑκάστην πλευρὰν ἔχοντα δίπλεθρον).

D'après G. Lecuyot [50], cette salle hypostyle fait 39,60 m sur 29,65 m, soit 1174 m^2, alors qu'en suivant Diodore elle serait de 3502 m^2 (D), 3841 m^2 (A), 4106 m^2 (O) ou 4900 m^2 (E). Mais en considérant que, ici aussi, Hécatée s'exprimait en utilisant l'unité de surface, une superficie de 2 « plèthres^2 » nous amène très près de la réalité archéologique, puisqu'elle correspond à 875 m^2 (D), 960 m^2 (A), 1026 m^2 (O) ou 1225 m^2 (E). Diodore se sera donc trompé une seconde fois en confondant le plèthre unité de longueur et le plèthre unité de surface [51].

Au final, les données relatives à la largeur du pylône et à la superficie et de la première cour et de la salle hypostyle semblent plaider pour l'usage dans le témoignage d'Hécatée d'Abdère de la coudée égyptienne de 0,525 m. En va-t-il de même pour les dimensions données à plusieurs statues du monument d'Osymandyas ? Il est difficile de se prononcer, comme nous allons le voir.

S'agissant du péristyle de la première cour, dont « le couvrement était entièrement en pierres sur une largeur de deux orgyies, constellé d'étoiles

---

49. Il conviendrait de mesurer l'angle, qui n'est pas mentionné dans les publications consultées.

50. G. Lecuyot (2001), p. 7.

51. Voir C. Obsomer (2012), p. 355 et 360. L'idée fut présentée une première fois en mars 1995, constituant l'une des thèses annexes à ma dissertation doctorale.

sur fond bleu », Diodore indique qu'« il était supporté par des personnages monolithes de seize coudées (ζῴδια πηχῶν ἑκκαίδεκα μονόλιθα) tenant lieu de colonnes (ἀντὶ τῶν κιόνων), sculptés en relief à la manière ancienne » (chap. 47.2). En réalité, la première cour du Ramesséum n'est pas péristyle *stricto sensu*, comme l'est la seconde, car seuls ses murs latéraux nord et sud sont garnis d'un portique. Comme Christian Leblanc l'a mis en évidence[52], le portique nord était soutenu par des piliers osiriaques, comme au temple de Ramsès III à Médinet Habou qui s'en inspira, tandis que le portique sud l'était par une double rangée de fines colonnes dont il ne subsiste que les bases. Il est vraisemblable qu'en notant ἀντὶ τῶν κιόνων, Hécatée indiquait que les « personnages » du portique décrit, celui du nord, faisaient face aux colonnes soutenant le portique sud[53]. Mais sans avoir vu le monument, Diodore a pu imaginer que chacun des portiques était supporté par des statues similaires aux Caryatides de l'Acropole d'Athènes, comprenant la préposition ἀντί comme « à la place de », « tenant lieu de ». La hauteur qui est donnée à ces « personnages monolithes » correspond à 7,10 m (D) ; 7,39 m (A) ; 7,69 m (O) ; 8,40 m (E), mais il est difficile de la comparer à celle des colosses osiriaques dont on ne conserve *in situ* que des éléments de bases. On sait que les colosses osiriaques de la seconde cour, dont le texte grec ne dit mot, « mesurent presque 9 m de haut »[54], mais ceux de la première cour sont nettement plus petits[55]. Il semble que, quelle que soit la coudée utilisée, la mesure de 16 coudées soit exagérée.

S'agissant du grand colosse assis du roi dressé près de l'entrée menant du premier au second péristyle, Diodore écrit (chap. 47.3) que c'était « la plus grande de toutes les statues d'Égypte », mais il ne donne que la mesure de son pied, qui « dépassait les sept coudées », soit 3,10 m (D), 3,23 m (A), 3,36 m (O) ou 3,67 m (E). Ce colosse est aujourd'hui effondré et sa hauteur

52. C. LEBLANC (1985), p. 72-74.

53. Cf. C. LEBLANC (1985), p. 72, n. 10, pour qui « en face de », « vis à vis de » est le sens qui doit être retenu. La largeur de 2 orgyies (= 8 coudées) donnée au couvrement du portique, soit 3,551 m (D), 3,699 m (A), 3,845 m (O) ou 4,2 m (E), tend à renforcer cette interprétation, puisqu'elle est plus proche de la largeur du portique nord (environ 5 m) que de celle du portique sud (environ 8 m).

54. J.-B. P. JOLLOIS, É. DEVILLIERS (1821), p. 285 ; C. LEBLANC (1985), p. 73, n. 15. Ils ne précisent pas s'il s'agit d'une mesure qui inclut ou non la base.

55. On peut comparer la mesure des pieds de ces colosses : dans la première cour, les pieds du colosse le mieux conservé font 0,70 m / 0,74 m, mais avec le talon engagé dans le pilier, tandis que ceux des colosses de la seconde cour atteignent 1,58 m. Par ailleurs, la hauteur du portique sud (supporté par des colonnes), mesurée d'après l'empreinte laissée dans le pylône, atteint 6,56 m sous l'architrave. Mesures personnelles *in situ*.

totale reste sujette à conjectures [56], mais il prenait place sur un piédestal d'une hauteur de 2,70 m [57]. Quant à ses pieds, seule leur partie antérieure est conservée, mais ils devaient dépasser les trois mètres, comme indiqué dans le texte de Diodore [58].

Près de cette statue colossale du roi, il y a en avait une de sa mère « isolée et monolithe, de vingt coudées, ayant sur la tête trois insignes royaux qui signifiaient qu'elle avait été fille, épouse et mère de roi » (chap. 47.5). Les vingt coudées correspondent à 8,87 m (D), 9,24 m (A), 9,61 m (O) ou 10,50 m (E). Dressée sur un piédestal d'une hauteur de 1,96 m [59], la statue de la reine Touy a été partiellement remontée à partir des fragments retrouvés *in situ*. Sa hauteur jusqu'à la base du mortier qui surmonte la coiffe enveloppant les épaules a été évaluée à 7,63 m par C. Leblanc et D. Esmoingt [60], qui estiment qu'elle « devait atteindre environ 9,00 m, correspondant à plus ou moins vingt coudées » en ajoutant le mortier et les deux hautes plumes habituelles des figurations de Touy [61]. Mais la restitution graphique qu'ils proposent ne va pas en ce sens [62], car elle suggère que la statue atteignait environ 11,50 m de haut, soit 22 coudées égyptiennes, et près de 13,50 m de haut en comptant le piédestal. Deux hypothèses peuvent dès lors être énoncées à propos des « vingt coudées » du texte grec : (1) il s'agirait d'une approximation de la hauteur de la statue, exacte à deux coudées près ; (2) il s'agirait de la hauteur précise de la statue incluant son piédestal, mais avec seulement le bas des hautes plumes qui auraient pu s'être brisées avant la visite d'Hécatée.

S'agissant des deux statues royales de la seconde cour, dressées de part et d'autre de l'entrée axiale qui donne accès à la salle hypostyle, Diodore indique (chap. 48.5) qu'il s'agissait de « statues assises monolithes de vingt-sept coudées », soit 11,98 m (D), 12,48 m (A), 12,97 m (O) ou 14,17 m (E). La mieux conservée de ces statues assises est celle dont la partie inférieure est visible sur le site, tandis que le buste est exposé au British Museum

56. J.-B. P. Jollois, É. Devilliers (1821), p. 288-290, l'ont jadis estimée à 17,50 m sur base d'une comparaison avec le colosse sud d'Amenhotep III, ajoutant que sa hauteur dépasserait les 18 m (35 coudées) si elle était 5 fois supérieure à la longueur du pied.

57. Cf. C. Leblanc, D. Esmoingt (2014), p. 100, n. 19.

58. Cf. C. Leblanc (1994), p. 74-75.

59. C. Leblanc, D. Esmoingt (2014), p. 92.

60. C. Leblanc, D. Esmoingt (2014), p. 94. Voir aussi p. 99, n. 16.

61. La mention de trois insignes royaux dans le texte grec donne à penser que les trois éléments de la coiffe, y compris les hautes plumes, étaient conservés du temps d'Hécatée ou du moins connus de ses informateurs.

62. C. Leblanc, D. Esmoingt (2014), p. 95, fig. 3.

(EA 19)[63]. Elle ne devait pas excéder les 7 mètres de haut avec sa base[64], ce qui est largement inférieur à ce qu'on lit chez Diodore. Certes le mortier à uraeus qui surmonte le némès royal permet d'envisager à l'origine la présence d'une coiffe à hautes plumes[65], mais, dans l'affirmative, celle-ci était-elle conservée à l'époque de la visite d'Hécatée ? La tête de la seconde statue, conservée *in situ*, présente pour sa part un némès associé à une double couronne. Comme il est difficile de croire qu'Hécatée aurait jugé la hauteur de ces deux statues supérieure à celle de la statue de la mère royale visible dans la première cour, il est probable qu'une erreur a été introduite ultérieurement, soit qu'elle fut commise par Diodore, soit qu'elle figurait dans la copie du texte d'Hécatée employée par lui. À titre indicatif, si la description originale d'Hécatée avait attesté 17 coudées au lieu des 27 coudées qui se lisent chez Diodore, soit ἑπτακαίδεκα au lieu de ἑπτὰ καὶ εἴκοσι, la hauteur de ces statues eût été de 7,54 m (D), 7,86 m (A), 8,17 m (O) ou 8,92 m (E).

2.1.2. Les reliefs de la bataille de Qadech

Il semble évident à la lecture du texte grec que, lors de sa visite, Hécatée était entré dans chacun des deux péristyles par leur entrée principale et axiale, marquée par un pylône. Le texte indique que le premier pylône était « de pierres peint de couleurs variées » (λίθου ποικίλου), tandis que le second était « assez semblable au précédent[66], [mais] plus remarquablement sculpté de reliefs variés » (chap. 47.2), après quoi il s'attardera à décrire les statues colossales du roi et de sa mère placées devant la face orientale de ce second pylône. Selon toute vraisemblance, c'est la face externe ou orientale de chaque pylône qui est brièvement décrite et comparée au chapitre 47.2, ce qui se conçoit aisément si l'observateur se déplace de l'est vers l'ouest. Il faut sans doute y trouver l'explication de l'absence de mention des reliefs de la bataille de Qadech qui se trouvent, encore bien conservés de nos jours, sur la face interne ou occidentale du premier pylône : Hécatée se sera avancé sans que son attention soit attirée par ces reliefs situés dans son dos, qui sont effectivement peu visibles le matin avant d'être « révélés » par le soleil du début de l'après-midi.

---

63. Pour une restitution photographique de l'intégralité de cette statue, voir C. LEBLANC, D. ESMOINGT (1999), pl. XXVII ; A. GARNETT (2015), p. 15.

64. C. LEBLANC, D. ESMOINGT (1999), p. 80 et p. 94, n. 4. Voir aussi J.-B. P. JOLLOIS, É. DEVILLIERS (1821), p. 295.

65. Il conviendrait d'en obtenir confirmation.

66. En réalité, le « second pylône » n'en est pas un : c'est le mur oriental de la seconde cour fortement renforcé, construit au bord de la terrasse plus élevée sur laquelle cette cour a été aménagée.

Le texte se poursuit par une description détaillée des reliefs ornant les murs du second péristyle : « Après le pylône, il y avait un péristyle plus digne d'être décrit que le premier, où se trouvaient divers reliefs montrant la guerre que le roi avait menée contre les Bactriens qui s'étaient révoltés : il avait marché contre eux avec quarante myriades de fantassins et deux myriades de cavaliers, tandis que son armée était divisée en quatre corps dont les fils du roi avaient reçu le commandement » (chap. 47.6). Trois erreurs se sont glissées dans ce passage : ce sont les Hittites et non les Bactriens que Ramsès II a combattus ; son armée était beaucoup moins importante et comportait surtout des chars et très peu de cavaliers en plus de l'infanterie ; elle était bien divisée en quatre corps, mais les fils royaux qui prenaient part à la campagne étaient bien trop jeunes pour être à leur tête. Analysons chaque erreur l'une après l'autre.

À l'époque de la visite d'Hécatée, le royaume hittite centré sur l'Anatolie avait disparu depuis des siècles, et il en va de même des royaumes néo-hittites qui ont perduré en Syrie jusqu'au début du Ier Millénaire avant d'être intégrés à l'empire assyrien. En revanche, la Bactriane était un royaume oriental qu'Alexandre le Grand avait parcouru et qui constituait la 12e satrapie de l'empire de Darius Ier, en vieux perse *bāxtri-*, en akkadien *ba-aḫ-tar*, en élamite *ba-ak-tar/tur-ri-ish*, en égyptien *BḪṮR*[67]. Aucun lien géographique ou historique n'existe entre la Bactriane et le pays des Hittites, le Khatti (en égyptien *ḪTꜣ*), mais leurs noms présentent tous deux la séquence consonantique *ḪT* / *ḪṮ*. Par ailleurs, un récit apocryphe égyptien du Ier Millénaire conservé sur la stèle Louvre C 284, connue comme la « Stèle de Bentresh » ou « Stèle de Bakhtan », mentionne un toponyme *BḪTN* là où on s'attendrait de voir mentionner le royaume hittite, *ḪTꜣ*[68]. En effet, ce récit fictif, composé pour servir les intérêts du clergé de Khonsou à Thèbes, met en scène le célébrissime Ramsès II, son épouse orientale Néférourê et la sœur de celle-ci, Bentresh, qui est restée au lointain pays de Bakhtan et est tombée malade : elle ne pourra être guérie que grâce à l'envoi de la statue du dieu Khonsou, dont l'efficacité se trouvera dès lors démontrée. Cette fiction puise clairement son inspiration dans une réalité bien connue du règne de Ramsès II, le mariage de celui-ci avec la fille du roi hittite Hattousili III, laquelle reçut le nom égyptien Maat-Hor-Néférourê. Comme Anthony Spalinger l'a expliqué[69], une graphie du

67. Cf. G. POSENER (1934), p. 77. Le nom *BḪṮR* figure parmi les toponymes de la stèle de Tell el-Maskoutah, ainsi que parmi ceux de la statue de Darius découverte à Suse en 1972 : J. YOYOTTE (1972), p. 256.

68. Pour cette question et la bibliographie y afférant, voir C. CANNUYER (2010), p. 99-103. La date précise de la composition de ce texte fait toujours débat.

69. A. SPALINGER (1977-78), p. 11-18. Voir aussi K. A. KITCHEN (1999), p. 167-168.

nom égyptien *ḪTꜣ* du Khatti pourrait être à l'origine de la création du toponyme *BḪTN,* avec un lien imaginé ensuite entre ce toponyme et la lointaine Bactriane. L'information fournie à Hécatée par ses guides égyptiens ne ferait en somme que confirmer cette relocalisation tardive du pays d'origine de Maat-Hor-Néférourê.

La seconde erreur tient au nombre trop élevé des troupes égyptiennes constituant l'armée d'Osymandyas : 400 000 fantassins et 20 000 cavaliers. Les textes de Ramsès II qui évoquent la bataille de Qadech mentionnent 17 000 fantassins et 3 500 chars pour l'armée des Hittites et de leurs alliés, mais ils restent muets sur le nombre des soldats égyptiens ayant pris part aux combats [70]. Le texte principal, ou « Poème », indique que Ramsès avait emmené d'Égypte quatre divisions (celles d'Amon, de Rê, de Ptah et de Seth), mais un texte secondaire, la légende R 11, permet d'y ajouter la troupe égyptienne des *n'arin*, casernée sur la côte méditerranéenne de l'Amourrou, qui allait rejoindre le gros de l'armée sur le champ de bataille. On estime qu'une division de l'armée égyptienne se composait de 5 000 hommes d'infanterie, sur base d'une inscription de Ramsès IV au Ouadi Hammamat, qui mentionne aussi la présence de 50 chars, lors d'une expédition au désert arabique. Les quatre divisions emmenées par Ramsès II vers Qadech ont dès lors été estimées à 20 000 hommes, soit vingt fois moins que ce qu'indique le texte grec de Diodore. Comme il est clair que celui-ci mentionne des « cavaliers » au lieu des « attelages » [71], il est intéressant d'appliquer le *ratio* de 1/20 observé en ce qui concerne les fantassins et de proposer qu'un total de 1 000 attelages ou chars égyptiens accompagnaient les quatre divisions, soit 250 chars pour chacune d'elles (sans compter les chars de la troupe des *n'arin*), s'agissant d'une expédition militaire où Ramsès II prévoyait de se battre contre un ennemi que l'on savait disposer d'un nombre important de chars de combat.

Enfin, les fils royaux de Ramsès II n'étaient pas à la tête des quatre divisions de son armée, car ils étaient trop jeunes, mais il est vrai que les plus âgés accompagnaient leur père lors de la campagne. Ils sont figurés, en effet, sur le pylône du Ramesséum, dans le tableau iconographique du camp, accompagnés d'une légende (R 9) qui les invite à se tenir éloignés des combats lorsque les chars hittites tentent d'investir le camp égyptien où se trouvait le roi, tandis qu'une autre légende (R 10) mentionne l'un d'eux par son nom en lui attribuant des titres militaires : « Le porte-étendard à la droite du roi, le scribe royal et grand général, le premier charrier de Sa

70. Pour la question traitée ici, voir C. OBSOMER (2016), notamment p. 86-88.

71. Quelques cavaliers sont attestés dans les textes et images de la bataille de Qadech, mais il s'agit d'éclaireurs et d'émissaires.

Majesté Parê-her-ounemef »[72]. Par ailleurs, le mur occidental de la seconde cour offre, au registre inférieur, l'une des trois théories princières que conserve le Ramesséum : ce sont les trois premiers fils qui y portent des titres militaires importants[73]. Il est dès lors vraisemblable que les guides d'Hécatée ont puisé à cette source l'idée que les quatre divisions de l'armée égyptienne étaient commandées par les fils d'Osymandyas. Il est également possible que les légendes R 9 et R 10 figuraient sur le mur nord de la seconde cour, dans le tableau iconographique du camp aujourd'hui disparu.

Le texte grec se poursuit en donnant des détails sur les reliefs de trois des quatre murs de la cour. Il a été question ci-dessus du « premier mur », le mur oriental, où figure le tableau iconographique de la bataille qui se déroule devant la ville de Qadech entourée d'eau. Aucune information n'est donnée sur les reliefs du « quatrième mur », le mur occidental séparant la cour de la salle hypostyle. À propos des deux murs latéraux situés au sud et au nord de la cour, qui sont aujourd'hui détruits, on lit :

> [chap. 48.2] Sur le deuxième mur étaient sculptés les prisonniers conduits par le roi, qui étaient dépourvus de sexe et de mains, ce par quoi on semblait montrer qu'ils étaient sans virilité en leurs âmes et sans mains dans les actions dangereuses.
>
> [chap. 48.3] Le troisième mur offrait des reliefs divers et de remarquables peintures, par lesquels on montrait des sacrifices de bovidés par le roi et un triomphe qui se déroulait à la suite de la guerre.

Le « deuxième mur » est le mur sud, à gauche en entrant dans la cour, qui devait présenter des scènes semblables à celles que l'on trouve sur le même mur de la seconde cour de Médinet Habou, comme le notaient déjà J.-B. P. Jollois et É. Devilliers[74]. La partie droite du mur est gravée d'un long texte racontant la première campagne de Ramsès III contre les Libyens, tandis que sa partie gauche montre les prisonniers répartis en quatre registres et amenés devant le roi en char[75]. Entre les prisonniers et le char royal, les trois registres supérieurs montrent le dénombrement par les scribes des mains coupées aux ennemis morts, tandis que le registre inférieur montre le décompte des sexes tranchés à ces ennemis morts. Contrairement à ce qu'indique le texte grec, les Égyptiens ne mutilaient pas les prisonniers. Mais il est probable que l'on aura imaginé, en voyant les reliefs, que les prisonniers figurés à gauche étaient conduits à l'endroit où de telles mutilations auraient été pratiquées, avec comme résultat visible le décompte de leurs membres amputés. Quoi qu'il en soit, le texte de Diodore

72. Texte égyptien : K. A. KITCHEN (1979), p. 130 (§ 9-10).
73. Texte égyptien : K. A. KITCHEN (1979), p. 860-862 (R_3).
74. J.-B. P. JOLLOIS, É. DEVILLIERS (1821), p. 293-294.
75. The EPIGRAPHIC SURVEY (1930), pl. 23.

offre l'intérêt d'attester que des scènes similaires à celle de Médinet Habou se trouvaient au même endroit dans la seconde cour du Ramesséum. Mais si le décompte des mains coupées est bien connu dans l'iconographie de Ramsès II relative à la bataille de Qadech (à Karnak, Abydos et Abou Simbel), celui des sexes tranchés n'a pas encore été identifié dans les reliefs de ce roi. Les scènes du mur sud du Ramesséum concernaient-elles la bataille de Qadech ou s'agissait-il plutôt d'une autre opération militaire ?

De ce qui précède on déduira que le « troisième mur » est le mur nord de la seconde cour, dont la partie droite était occupée par le tableau iconographique du camp installé par les Égyptiens devant Qadech. Il est possible que sa partie gauche illustrait, comme le suggère le texte grec, une procession de hauts personnages et de bœufs gras semblable à celle qui se voit au temple de Louqsor, du côté droit de la cour de Ramsès II [76].

2.1.3. Du « monument » au « tombeau » d'Osymandyas

Au début du texte de Diodore le temple de Ramsès II est désigné comme le « monument (μνῆμα) d'Osymandyas » (chap. 47.1), mais ce μνῆμα sera appelé τάφος dans la conclusion de cette description (chap. 49.6) : « Tel fut, dit-on, le tombeau du roi Osymandyas » (Τὸν μὲν οὖν Ὀσυμανδέως τοῦ βασιλέως τάφον τοιοῦτον γενέσθαι φασίν). Si le début du texte de Diodore se réfère aux propos d'Hécatée d'Abdère (φησίν), la dernière phrase emploie quant à elle le verbe φασίν « ils disent » ou « on dit », qui pourrait révéler l'insertion de données relevant d'une autre source. Comment expliquer ce passage de μνῆμα à τάφος ? Un examen du chapitre 49 s'impose.

Le chapitre 49 est plus délicat à analyser que les deux précédents [77]. Après avoir mentionné la salle hypostyle à la fin du chapitre 48, Diodore évoque en 49.1 :

> […] un promenoir entouré d'édifices divers où étaient préparés toutes sortes d'aliments les plus agréables au plaisir, et où l'on trouvait des reliefs, notamment le roi peint en couleurs, qui apportait au dieu de l'or et de l'argent qu'il ramenait chaque année de toute l'Égypte, issus des mines d'argent et d'or : en dessous se trouvait inscrite la quantité, qui, convertie en argent, était de trois mille deux cents myriades de mines.

En lisant ces lignes, il semble clair qu'Hécatée a dû sortir de la grande salle hypostyle par son côté sud, pour gagner le passage qui sépare le temple pro-

---

76. Cf. C. OBSOMER (2012), p. 351.

77. P. DERCHAIN (1965b), p. 165-171, propose de localiser les structures décrites au chapitre 49 dans les édifices de briques crues jouxtant le temple au nord-ouest. Il propose en outre d'identifier ces dépendances à une « Maison de Vie », telle la Maison de Vie d'Abydos décrite dans le Papyrus Salt 825 : cf. P. DERCHAIN (1965a), p. 139-140 (traduction du passage concerné).

prement dit, en pierre, de ses dépendances construites en briques crues. En effet, à cet endroit précis, le promenoir jouxte les cuisines et les boulangeries qui ont été identifiées en son côté sud, tandis qu'en regardant vers le nord, on pouvait voir le grand mur extérieur du temple, aujourd'hui détruit, et les reliefs royaux qui devaient s'y trouver. Le texte grec mentionne d'abord les lieux où étaient préparés les aliments, puis les reliefs du mur extérieur disparu, en révélant que ceux-ci montraient le roi présentant au dieu (*sc.* Amon-Rê) la production en or et en argent de ses régions minières [78].

Le texte grec évoque ensuite la bibliothèque sacrée et des reliefs montrant le roi qui fait offrande aux dieux (chap. 49.3). Il est probable que cette bibliothèque soit à localiser dans l'une des salles aujourd'hui détruites de l'angle sud-ouest du temple, car la suite du texte mentionne d'autres salles ornées de reliefs que l'on ne peut envisager en dehors du temple même [79] :

> [chap. 49.4] Sur le mur contigu à la bibliothèque était aménagé de façon admirable un οἶκος εἰκοσίκλινος [80], qui offrait les images de Zeus et d'Héra (*sc.* Amon-Rê et Mout), ainsi que du roi, dans lequel il semble que le corps du roi avait été enseveli (ἐν ᾧ δοκεῖν καὶ τὸ σῶμα τοῦ βασιλέως ἐντεθάφθαι) ;
>
> [chap. 49.5] Autour de celui-ci, un grand nombre de salles (οἰκήματα) étaient aménagées offrant une remarquable figuration peinte des animaux qui sont sacrés en Égypte, et c'est à travers elles que se faisait la montée vers l'ensemble du tombeau (ἀνάβασίν τε δι' αὐτῶν εἶναι πρὸς ὅλον τὸν τάφον).

On trouve ici une première occurrence du terme τάφος, dont l'emploi soudain semble avoir été suggéré par l'idée, énoncée juste avant, que le corps du roi pouvait avoir été enseveli dans l'οἶκος εἰκοσίκλινος. L'état actuel des salles les plus occidentales du temple ne permet pas de localiser l'empla-

---

78. Ceci peut faire penser aux reliefs du mur de gauche de la cour de Louqsor, où Ramsès II présente des offrandes au dieu Min-Amon, tandis qu'une procession de 31 personnages représentant les régions productrices de matières minérales est visible au registre inférieur : cf. M. LEGRAND (2006), p. 314-377.

79. *Contra* Derchain (cf. note 77).

80. Cet οἶκος εἰκοσίκλινος « à vingt lits » a été compris comme une salle de banquet « à vingt places à table », comme attesté chez Athénée, *Deipnosophistes*, 12, 69 (548b). Mais P. DERCHAIN (1965b), p. 169, proposa d'y voir plutôt une salle osirienne, à l'instar des deux salles osiriennes situées sur le toit du temple de Dendara, où des reliefs montrent des lits sur lesquels sont gravées des figures d'Osiris à différents stades de sa momification et de sa résurrection. On notera cependant que ce sont des images de Zeus et d'Héra que le texte grec mentionne. L'on serait tenté de voir en cet οἶκος εἰκοσίκλινος le sanctuaire du temple, dans lequel des reliefs auraient pu montrer plusieurs figurations du dieu Amon assis sur un siège interprété comme un lit de banquet. Mais la zone a fait l'objet d'ensevelissements dès l'époque pharaonique qui, s'ils peuvent expliquer l'idée que le corps du roi se trouvait enterré là, semblent aussi indiquer que le sanctuaire était abandonné et au moins partiellement détruit à l'époque d'Hécatée. La question est ouverte.

cement de l'escalier donnant accès au toit du Ramesséum, dont on ne doutera pas de l'existence si l'on se réfère à d'autres temples du Nouvel Empire (Karnak, Abydos, …) qui ont conservé le leur.

Le texte grec évoque ensuite, sans doute sur base des propos des guides d'Hécatée (49.5 : ἔφασαν), le cercle d'or qui se trouvait jadis au-dessus du monument (le terme μνῆμα est de nouveau employé) et qui fut enlevé par Cambyse et les Perses. Ce cercle d'or était

> […] de trois cent soixante-cinq coudées de circonférence et d'une coudée d'épaisseur ; il était inscrit et divisé en coudées correspondant chacune à un jour de l'année, tandis que les levers et couchers naturels des astres étaient inscrits à côté, ainsi que les marques effectuées sur base de ceux-ci par les astrologues égyptiens.

Comme Georges Goyon l'a mis en évidence [81], il devait s'agir d'un cercle ou anneau destiné à effectuer des visées astronomiques sur le toit du temple, mais Goyon propose de corriger la mesure de la circonférence de cet anneau en 365 doigts, soit 6,84 m, au lieu des 365 coudées [82]. Si la largeur de l'anneau était effectivement d'une coudée, comme l'indique le texte grec, son diamètre extérieur devait faire 4 coudées (2,1 m), son diamètre intérieur 2 coudées (1,05 m).

Il est tout à fait possible que la phrase ἐν ᾧ δοκεῖν καὶ τὸ σῶμα τοῦ βασιλέως ἐντεθάφθαι (chap. 49.4) ait amené Diodore à croire que le μνῆμα d'Osymandyas était un des tombeaux royaux de Thèbes dont il avait évoqué l'existence et le nombre au chapitre 46. En effet, il conclut en ces termes la description du monument :

> [chap. 49.6] Tel fut, dit-on (φασίν), le tombeau du roi Osymandyas, qui semble se distinguer des autres (τῶν ἄλλων) non seulement par les frais occasionnés par les dépenses, mais aussi par le talent de ses artistes.

Une telle confusion entre un temple de la rive ouest de Thèbes et une tombe hypogée, comme le sont les tombes royales de la Vallée des Rois, apporte une preuve supplémentaire de ce que Diodore n'a pas vu les monuments thébains dont il parle, à l'inverse d'Hécatée qui a peut-être cherché à vérifier le nombre de ces tombes dans la Vallée des Rois. L'usage que Diodore fait de l'aoriste dans l'introduction et la conclusion de la description, en 47.1 (ὑπάρξαι) et en 49.6 (γενέσθαι), donne à penser qu'il supposait que le tombeau d'Osymandyas faisait partie de ceux qui, à son époque, pouvaient avoir disparu.

---

81. G. GOYON (1976), p. 289-300.

82. Les mesures de Goyon ont été adaptées à la coudée de 0,525 m. Une circonférence de 365 coudées (191,625 m) donnerait un diamètre de plus de 60 m, supérieur à la largeur même du toit du temple !

2.2. *La chronologie des rois anciens de l'Égypte*

La liste des rois d'Égypte antérieurs à Psammétique que l'on peut établir à la lecture des chapitres 45 à 66 du livre I de Diodore (**Tableau 2**) offre une similitude générale avec celle que l'on peut établir à la lecture des chapitres 99 à 141 du livre II d'Hérodote (**Tableau 1**). Ces deux listes incluent une série limitée de rois, qu'elles classent selon un ordre parfois bien étrange au regard de nos connaissances actuelles de la chronologie égyptienne. Ainsi, chez Hérodote, les rois Chéops, Chéphren et Mycérinos de la IVe dynastie (Ancien Empire) se trouvent placés après le roi Rhampsinite (un Ramsès du Nouvel Empire), et cette erreur est répercutée chez Diodore de Sicile, qui place Chemmis, Képhren et Mycérinos après le roi Rhemphis. Chez Diodore, le roi Osymandyas (*sc.* Ramsès II), dont il décrit le tombeau, est mentionné avant Sésoosis, le Sésostris d'Hérodote, qui est un roi du Moyen Empire. Mais de telles erreurs chronologiques trouvent une explication logique si on analyse la façon dont ont été constituées les listes royales proposées par Hérodote et Diodore. Il sera question ici de présenter quelques éléments d'une problématique vaste, qui est étudiée de façon plus approfondie dans un article intitulé « Les rois anciens de l'Égypte chez Hérodote et Diodore : analyse d'une chronologie boiteuse », qui devrait paraître prochainement [83].

2.2.1. Les constructeurs des trois pyramides de Giza

Lorsqu'il évoquait les pyramides de Giza sur base d'informateurs locaux (chap. 124-129, 134), Hérodote mentionnait les trois rois suivants comme des successeurs directs au trône : Chéops (50 ans), son frère Chéphren (56 ans), Mycérinos fils de Chéops (—) [84]. Or, si l'on se réfère au *Papyrus royal de Turin*, qui offre une liste de noms royaux rédigée à l'époque ramesside avec la mention des durées de règne, les données qui peuvent être restaurées malgré la détérioration du document sont les suivantes : [Khoufou (*sc.* Chéops)] 23 ans [lacune possible], [Rêdjedef] 8 ans,

---

83. C. Obsomer (à paraître). Il s'agit de la publication d'une communication faite à Paris en décembre 2010, dans le cadre du séminaire « L'Égypte en quête de son passé » organisé à l'École Pratique des Hautes Études par Michel Chauveau, Jean-Luc Fournet et Jean-Michel Mouton.

84. Au chapitre 133, Hérodote attribue 6 années de règne à Mycérinos sur base de l'oracle de Bouto, tandis que les chapitres 129-132 évoquent, d'après les prêtres de Saïs, la sépulture de la fille défunte de ce roi. Il est probable que ces données ne concernent en rien le roi de la IVe dynastie, mais Bocchoris de la XXIVe dynastie saïte, dont le nom égyptien *Bꜣk-n-rn.f*, proche de celui de Mycérinos (*Mn-kꜣw-Rꜥ*), aurait amené l'historien d'Halicarnasse à confondre les deux rois. Cf. H. De Meulenaere (1951), p. 66-67.

(1) Données reçues à Giza	**(2) Données reçues à Memphis**	**(3) Données fixées à Thèbes**		
(rois de Giza)	(rois évoqués par les prêtres de Memphis + 3 dates absolues)	(d'après les considérations chronologiques des chap. 142-143)		
	Mîn (fondateur de Memphis)	Mîn	n° 001	[vers 11 340)]
	Moiris (le dernier des rois «qui n'ont rien fait», s.e. à Memphis) (construit les propylées Nord du temple de Memphis) **= mort moins de 900 ans avant Hérodote (ch. 13) [vers 1350]**	Moiris (le dernier des 330 rois)	**n° 331**	**[vers 1 033]**
	Sésostris (constructeur à Memphis)	Sésostris	n° 332	[vers 1 000]
	Phérôs (fils de Sésostris)	Phérôs	n° 333	[vers 966]
	Protée (contempor. de la Guerre de Troie : Hélène à Memphis) **= 800 ans avant Hérodote (ch. 145) [vers 1250]**	Protée	**n° 334**	**[vers 933]**
	Rhampsinite (construit les propylées Ouest à Memphis)	Rhampsinite	n° 335	[vers 900]
Chéops (pyramide)		Chéops	n° 336	[vers 866]
Chéphren (pyramide)		Chéphren	n° 337	[vers 833]
Mycérinos (pyramide)		Mycérinos	n° 338	[vers 800]
	Asychis (construit les propylées Est à Memphis)	Asychis	n° 339	[vers 766]
	Anysis **= 700 ans avant Amyrtée (ch. 140) [vers 1150]**	Anysis	**n° 340**	**[vers 733]**
	Séthôs (prêtre d'Héphaïstos à Memphis)	Séthôs	n° 341	[vers 700]

Tableau 1. La chronologie relative et absolue des rois anciens de l'Égypte selon Hérodote

Chap.	Noms royaux	Activités notables	Principles identification(s) proposée(s)
45.1	Ménas	Premier roi	Méni (Ménès) [dyn. 1]
45.3	52 descendants	« rien qui soit digne d'être rapporté » (1040 ans)	
45.4	Bousiris		Osiris ?
	8 descendants, dont le dernier a le même nom que le premier (Bousiris ?)		
	Bousiris II (?)	Fondation de Thèbes	
45.4 à 49.6	[description de Thèbes : ville, sanctuaires, tombes royales et monument du roi Osymandyas]		[Ousermaâtrê Ramsès II]
50.3	8 successeurs de ce roi (Bousisris II?), dont le dernier s'appelle Ouchoreus comme son père		
	Ouchoreus	Fondation de Memphis	Méni (Ménès) [dyn. 1]
51.5	12 générations		
	Moiris	Construit les propylées Nord à Memphis et creuse un lac	Amenemhat III [fin dyn. 12] ?
53.1	7 générations		
	Sésoosis	Campagnes en Arabie, en Libye, Éthiopie, Inde, Asie	Sésostris d'Hérodote (+ autres sources)
59.1	Sésoosis II	Réaction négative face à une inondation, obélisques à Héliopolis	Phéros d'Hérodote
60.1	Rois nombreux qui n'ont rien fait qui soit digne d'être rapporté		
	Amasis	Gouvernement rigoureux amenant une révolte populaire	?
60.3	Actisanès (éthiopien)	Victoire sur Amasis et traitement équitable des Égyptiens durant sa domination	?
61.1	Mendès / Marrhos	Successeur d'Actisanès, constructeur du Labyrinthe d'Égypte	Amenemhat III [fin dyn. 12]
62.1	interrègne de 5 générations		
	Kéten (Protée)	Contemporain de la Guerre de Troie	Protée d'Hérodote
62.5	Rhemphis	Fils de Protée, accumule les richesses	Rhampsinite d'Hérodote
63.1	7 générations de rois oisifs, dont Nileus		
63.2	Chemmis (8e roi)	Pyramide	Khoufou [dyn. 4]
64.1	Képhren (son frère)	Pyramide (certains parlent de Chabryes, fils de Chemmis)	Khâfrê [dyn. 4]
64.6	Mycérinos	Pyramide (fils de Chemmis, certains l'appellent Menchérinos)	Menkaourê [dyn. 4]
65.1	Bocchoris	Roi doué d'intelligence	Bocchoris [dyn. 24]
45.2	Tnéphachthos	Fils de Bocchoris, campagne en Arabie; inscription au temple de Zeus à Thèbes	Tefnakht [dyn. 24]
65.2	Sabacôn, longtemps après Bocchoris		Sabacôs d'Hérodote = Chabaka [dyn. 25]
66.1	dodécarchie	Association de douze rois (dont Psammétique de Saïs)	occupation assyrienne
66.7	Psammétique	Construit les propylées Est du temple de Memphis	Psammétique Ier [dyn. 26]

Tableau 2. La liste des rois anciens de l'Égypte selon Diodore

Khâ[frê] (*sc.* Chéphren) 20 ans [lacune], [Bikarê (?), x ans], [Menkaourê (*sc.* Mycérinos)] 18 ou 28 ans [85]. Deux rois ont donc été omis chez Hérodote, ce qui se comprend aisément si leur sépulture ne se trouve pas sur le plateau de Giza [86], comme c'est le cas de Rêdjedef, dont la pyramide se trouve à Abou Roach, et d'un roi que l'on suppose être le Bichéris de la liste manéthonienne de Julius Africanus [87].

En présentant Chéphren (ég. Khâfrê) comme le frère de Chéops, Hérodote commettait une erreur puisqu'il était l'un de ses fils, comme Rêdjedef, Hordjedef et Baoufrê [88]. Mais il est vrai que Chéphren était le frère de son prédesseur au trône, en l'occurrence Rêdjedef. Au chapitre 64.1, Diodore reproduit l'erreur d'Hérodote en affirmant que Képhren était le frère de Chemmis (Chéops), mais il ajoute une opinion alternative qui la corrige partiellement : « certains disent que ce n'est pas son frère qui reçut le pouvoir, mais son fils que l'on nommait Chabryes » (ég. Khâfrê). En ce qui concerne Mycérinos ou Menchérinos (ég. Menkaourê), en qui les égyptologues voient le fils de Chéphren [89], Diodore reconduit l'erreur figurant chez Hérodote, en indiquant qu'il était « le fils de celui qui avait construit la première pyramide » (chap. 64.6).

Pour ce qui est de la durée du règne de Chéops, elle fut de 25 années environ, si l'on se réfère à la date la plus haute de son règne actuellement connue, attestée dans une inscription rupestre des environs de l'oasis de Dakhla : « l'année après le 13e recensement » [90]. En effet, on utilisa à partir de la IVe dynastie une datation qui rendait compte du recensement du bétail, qui se déroulait en théorie tous les deux ans, de sorte que, par exemple, le 10e recensement concerne les années 19/20 d'un roi [91]. L'« année après le

---

85. Cf. J. VON BECKERATH (1997), p. 156-159.

86. Cf. A. B. LLOYD (1988), p. 74 ; T. HAZIZA (2012), p. 22-23.

87. Cf. W. G. WADDELL (1940), p. 46-47. Dans cette liste, les trois rois de Giza succèdent à Sôris (*sc.* Snéfrou) avec des durées de règne fort exagérées : Souphis (*sc.* Chéops) 63 ans, Souphis (*sc.* Chéphren) 66 ans, Menchéres (*sc.* Mycérinos) 63 ans. C'est après ces trois rois que sont rassemblées les mentions de Ratoisês (*sc.* Rêdjedef) 25 ans, de Bichéris 22 ans, et de deux autres rois.

88. Les deux derniers, qui n'ont pas régné, sont attestés dans le récit du *Papyrus Westcar* et leurs noms figurent dans un cartouche dans une inscription du Ouadi Hammamat : cf. L. PARYS (2017), p. 17. D'aucuns pensent que Baoufrê pourrait être le Bichéris de la liste d'Africanus.

89. Par exemple A. B. LLOYD (1988), p. 78.

90. Cf. K. P. KUHLMANN (2005), p. 247-251.

91. Cf. J. VON BECKERATH (1997), p. 147. Voir aussi M. BAUD (1999), p. 115. Celui-ci précise (p. 119) : « il subsiste deux incertitudes pour traduire la date de recensement en année de règne : l'une porte sur la régularité absolue du cycle biennal (année de règne = le double du chiffre du recensement), l'autre concerne la date de la tenue du premier recensement en début de règne (le résultat de l'opération précédente

13e recensement » serait dès lors une façon de désigner l'an 27 de Chéops, soit la première année du recensement suivant, ce qui suppose un règne d'au moins 25 années complètes. Hérodote, tout comme Diodore (chap. 43.2), attribue au constructeur de la Grande Pyramide un règne de 50 ans, soit le double de ce que lui accordent les sources égyptiennes. Aurait-on converti en années de règne une donnée issue du système biennal de datation de la IVe dynastie sans se rendre compte qu'elle avait déjà été convertie au préalable ? Dans l'affirmative, il pourrait en aller de même en ce qui concerne la durée de règne de Chéphren, à qui Hérodote et Diodore attribuent 56 ans [92].

Enfin, en ce qui concerne la position anormale des rois de Giza dans la chronologie hérodotéenne, elle trouve une explication qui peut se résumer de la façon suivante [93]. Après avoir recueilli à Giza des données relatives aux trois constructeurs des pyramides locales, Hérodote a visité Memphis [94], où il a reçu des prêtres des informations concernant neuf rois qui avaient œuvré au temple de Ptah (Héphaistos) avant la Dodécarchie dont sortirait Psammétique : Mîn, Moiris, Sésostris, Phéros, Protée, Rhampsinite, Asychis, Anysis et Séthôs. Comme il fixait le roi Protée, contemporain de la guerre de Troie, environ 800 ans avant lui (II, 145), soit vers 1250 avant J.-C., Hérodote mit en application son idée que trois générations en lignée masculine faisaient 100 ans (II, 142), pour situer la mort de Moiris moins de 900 ans avant son séjour en Égypte (II, 13), soit vers 1350 avant J.-C., et la mort d'Anysis 700 ans avant Amyrtée (II, 140) [95], soit vers 1150 avant J.-C. (**Tableau 1**). Ce faisant, Hérodote supposa que les rois de Moiris à Séthos s'étaient succédé directement, à la suite de Mîn, fondateur de Memphis, et d'un certain nombre de rois dont les prêtres de Memphis disaient « qu'ils n'avaient fait aucun ouvrage ». Cette remarque, qui peut paraître étonnante dans la mesure où les rois de l'Ancien Empire avaient fait de Memphis leur illustre capitale, se comprend parfaitement : la Memphis du IIIe Millénaire avait disparu à l'époque d'Hérodote, la ville ayant été rebâtie plus à l'Est à partir du Nouvel Empire, à l'endroit où l'on peut encore voir aujourd'hui

---

sera soustrait d'autant d'années de retard par rapport à l'avènement) ». Il conclut à une marge d'erreur possible d'un an (p. 125).

92. La date la plus haute conservée pour son règne est le 13e recensement, qui correspond à l'an 25 ou 26 : cf. A. B. LLOYD (1988), p. 75 ; A. SPALINGER (1994), p. 287 ; M. BAUD (1999), p. 121.

93. Un long exposé argumenté figure dans C. OBSOMER (à paraître). Avec J. BÉRARD (1937), p. 289-290, on écartera l'idée de W. M. F. PETRIE (1908), p. 275-276, selon laquelle un hypothétique feuillet contenant les chapitres 124-136 aurait dû être placé avant un hypothétique feuillet contenant les chapitres 100-123.

94. Pour le trajet d'Hérodote en Égypte, voir C. SOURDILLE (1910), p. 251-252.

95. Cet Amyrtée est connu pour s'être révolté contre les Perses au milieu du Ve siècle avant J.-C., soit peu avant le séjour d'Hérodote en Égypte : cf. A. B. LLOYD (1975), p. 47-49.

ses maigres vestiges. Comme Hérodote n'avait pas les moyens de savoir que Chéops, Chéphren et Mycérinos étaient antérieurs au roi Moiris, il entreprit de les placer de façon plus ou moins arbitraire dans la séquence des rois memphites, lorsque, arrivé à Thèbes dans la suite de son voyage, il en ressentit la nécessité. S'il les plaça après Rhampsinite, ce peut être en raison du contraste qu'il constatait entre le règne de celui-ci et celui de Chéops, le premier ayant apporté la prospérité aux Égyptiens, le second les ayant réduits à la misère (II, 124). Arrivé à Thèbes, où les prêtres locaux lui montrèrent les statues des grands-prêtres qui s'étaient succédé à la direction du temple (de Karnak), il se souvint du témoignage d'Hécatée de Milet qui indiquait que ces statues étaient au nombre de 345 (II, 143), et il compta 341 générations de prêtres et de rois de Mîn à Séthôs pour un total de 11 340 ans (II, 142). Considérant que les rois dont il avait reçu les noms à Memphis et à Giza, à l'exception du premier (Mîn), s'étaient succédé au trône, il déduisit que les successeurs directs de Mîn qui « n'avaient fait aucun ouvrage » étaient au nombre de 330 (II, 100). Une chronologie des rois cités par Hérodote peut dès lors être fixée sur base des données mentionnées aux chapitres 142 et 143, que l'on pourra désigner comme sa « chronologie thébaine ». On observe une distorsion par rapport aux données notées aux chapitres 13, 145 et 140, à propos des rois Moiris, Protée et Anysis, à savoir sa « chronologie memphite » : Moiris serait situé vers 1033 avant J.-C. (*contra* 1350), Protée vers 933 (*contra* 1250), Anysis vers 733 (*contra* 1150). Quant aux constructeurs des pyramides de Giza, la « chronologie memphite » d'Hérodote permet de les situer entre 1150 et 1250 avant J.-C., tandis que sa « chronologie thébaine » les placerait au IXe siècle avant J.-C.

Dans la liste des rois d'Égypte qui peut être composée sur base du texte de Diodore (**Tableau 2**), les constructeurs de Giza gardent la place qu'ils avaient chez Hérodote, mais sept générations de rois oisifs ont été insérés entre Rhemphis et Chemmis (les Rhampsinite et Chéops d'Hérodote). Au chapitre 63.5, Diodore évoque l'âge de la pyramide de Chemmis, indiquant que les uns ne lui accordent pas moins de 1 000 ans, tandis que d'autres vont jusqu'à lui attribuer 3 400 ans. La vérité se trouve entre les deux, car le règne de Chéops / Chemmis est situé au XXVIe siècle avant J.-C. par l'égyptologie actuelle. Il est probable que la première donnée trouve son inspiration dans la « chronologie memphite » d'Hérodote, tandis que la seconde, qui donne au monument une plus grande ancienneté, s'inspire sans doute d'auteurs post-hérodotéens qui cherchaient à corriger le Père de l'Histoire. Au chapitre 44.1, Diodore indique qu'à la suite du dieu Horus, les hommes ont gouverné le pays pendant un peu moins de 5 000 ans jusqu'à la date de son séjour en Égypte, ce qui réduit de plus de moitié la chronologie d'Hérodote. Au chapitre 45.3, les 330 rois « fainéants » successeurs de Mîn

mentionnés par Hérodote sont réduits à 52 successeurs de Ménas chez Diodore (chap. 45.3). Comme Diodore précise que ces rois ont régné 1 040 ans, soit 20 ans pour chacun, cela signifie qu'il comptait cinq règnes pour un siècle et non trois comme le faisait Hérodote. On notera également que certains règnes qui étaient consécutifs chez Hérodote ne le sont plus chez Diodore, qui les sépare d'un certain nombre de générations. Nul doute que le texte de Diodore répercute les efforts mis en œuvre par ceux qui, à l'époque hellénistique, cherchèrent à corriger ce qui, chez Hérodote, leur semblait être des erreurs. On pensera bien entendu à Hécatée d'Abdère. Mais force est de constater qu'il est impossible de concilier la liste des rois d'Égypte que l'on peut composer à la lecture des chapitres 45 à 66 de Diodore aux données de chronologie absolue qu'il nous livre pour le règne de Ménas (5 000 ans avant la 180e olympiade) ou pour la construction de la pyramide de Chemmis/Chéops.

La « chronologie » des rois anciens de l'Égypte que Diodore propose n'a rien de commun avec celle du prêtre égyptien Manéthon, qui avait composé des Αἰγυπτιακά pour Ptolémée II vers 280 avant J.-C., soit peu après le séjour d'Hécatée d'Abdère. Si l'exposé de Manéthon a disparu, il en subsiste des listes de rois classés par dynasties (avec mention de la durée de leurs règnes) transmises par les écrivains chrétiens Julius Africanus et Eusèbe de Césarée, et copiées par Georges le Syncelle. À certains noms royaux est adjointe une courte notice, comme c'est le cas pour Souphis (*sc.* Chéops) de la IVe dynastie et pour Sésostris de la XIIe dynastie [96]. La notice à Sésostris offre des données qui se retrouvent dans le récit de Diodore sur Sésoosis (chap. 53-58) et non dans celui d'Hérodote sur Sésostris (II, 102-110), si bien que l'on pourrait croire que Diodore se serait inspiré de Manéthon. En réalité, il est préférable de penser que c'est après la diffusion de la *Bibliothèque historique* de Diodore que la liste des rois d'Égypte issue des Αἰγυπτιακά de Manéthon a été complétée de ce genre de notices [97]. La notice d'Africanus à Souphis[98] en apporte la preuve :

> Souphis, 63 ans, qui érigea la grande pyramide, dont Hérodote dit qu'elle est de Chéops. Il fut également quelqu'un de méprisant vis-à-vis des dieux, et il composa le *Livre Sacré*, que j'ai acquis comme une chose très utile quand j'étais en Égypte (ἣν ὡς μέγα χρῆμα ἐν Αἰγύπτῳ γενόμενος ἐκτησάμην).

Comme il est clair que l'égyptien Manéthon ne peut être l'auteur de la dernière phrase [99], celle-ci a dû être ajoutée par Africanus, dont on sait par

96. Cf. W. G. WADDELL (1940), p. 46-49, p. 66-73.
97. *Contra* M. MALAISE (1966), p. 251.
98. W. G. WADDELL (1940), p. 46-47.
99. Voir aussi L. STERN (1885), p. 91.

l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe (VI, 31.2) qu'il séjourna à Alexandrie [100]. La notice d'Eusèbe à Souphis modifie cette phrase comme suit : « il composa le *Livre Sacré*, que les Égyptiens considèrent comme une chose très utile (ἥν ὡς μέγα χρῆμα Αἰγύπτιοι περιέπουσι) ».

2.2.2. Les rois de Thèbes

Dans la chronologie de Julius Africanus, issue des Αἰγυπτιακά de Manéthon, les dynasties sont généralement attachées à une ville d'Égypte [101]. Ainsi, les rois des dynasties III, IV, VI, VII, VIII sont présentés comme des rois de Memphis, correspondant dans la chronologie actuelle à l'Ancien Empire. Sont dites « diospolitaines », autrement dit thébaines, les dynasties XI, XII, XIII qui correspondent au Moyen Empire, de même que les dynasties XVIII, XIX, XX constituant le Nouvel Empire. Les suivantes ont pour capitale Tanis (dyn. XXI, XXIII), Bubastis (dyn. XXII), Saïs (dyn. XXIV, XXVI, XXVIII), Mendès (dyn. XXIX), Sébennytos (dyn. XXX), ou sont une dynastie étrangère (dyn. XXV éthiopienne, dyn. XXVII et XXXI perses). Chez Diodore, rien de tel, mais sa liste des rois insère entre le premier roi (Ménas) et le fondateur de Memphis (Ouchoreus) un certain nombre de rois thébains, ainsi qu'une digression sur la ville de Thèbes à laquelle il adjoint la description du monument d'Osymandyas (chap. 45-50).

Dans la chronologie royale que Diodore propose, le Mîn d'Hérodote, premier roi et fondateur de Memphis, se trouve « éclaté » en deux rois différents : d'une part Ménas (ch. 45.1), qui reste le premier roi humain ; d'autre part Ouchoreus (50.3), qui devient fondateur de Memphis, mais après le *floruit* de Thèbes. Le nom Οὐχορεύς a été expliqué comme un doublon du nom Ménas : il s'agirait d'une corruption du nom restitué comme Ὀχυρεύς [102], dérivé de l'adjectif ὀχυρός signifiant « ferme », « endurant », qui sont des significations bien connues du terme égyptien *mn*.

La raison pour laquelle des rois thébains sont placés au début de la liste de Diodore apparaît au chapitre 50.1, où on lit :

> Les Thébains disent qu'ils sont les plus anciens de tous les hommes et que c'est d'abord chez eux que furent inventées la philosophie, l'astrologie fondée sur l'exactitude […].

Plus loin (chap. 50.6), il ajoute que :

> [le fondateur de Memphis] avait si bien choisi son emplacement que presque tous les rois suivants, ayant abandonné Thèbes, y avaient installé leur palais royal et leur résidence. Voilà pourquoi, à partir de cette époque, la région

---

100. Cf. W. G. WADDELL (1940), p. 47, n. 2.
101. W. G. WADDELL (1940), *passim*.
102. W. C. HAYES (1971), p. 15.

> thébaine commença à décliner et la région memphite à prospérer, jusqu'à l'époque d'Alexandre de Macédoine.

En somme, Diodore connaît bien l'importance qu'eut la ville de Memphis au Ier Millénaire, et il situe correctement le *floruit* de Thèbes avant cette période, mais il ignore que Memphis avait déjà été une grande métropole à l'Ancien Empire, durant les siècles qui avaient précédé l'émergence de Thèbes. Quant à la fondation de Thèbes, elle est attribuée à un obscur roi Bousiris, dans le nom duquel on verra une corruption du nom du dieu Osiris, auquel Diodore attribue d'ailleurs la fondation de Thèbes au début du chapitre 15.

En conclusion, il est vraisemblable que Diodore a repris chez Hécatée d'Abdère, qui visita l'Égypte sous Ptolémée Ier, une part sans doute importante de la section historique du Livre I de sa *Bibliothèque historique*. Bien qu'ayant séjourné à Alexandrie sous Ptolémée XII, Diodore a manqué l'occasion de renouveler cette vision grecque de l'histoire égyptienne, que lui aurait offerte la consultation de l'ouvrage composé par Manéthon sous Ptolémée II.

Claude OBSOMER
Université de Namur
claude.obsomer@unamur.be

Bibliographie

Thomas W. AFRICA (1963) : « Herodotus and Diodorus on Egypt », *Journal of Near Eastern Studies* 22, p. 254-258.

Germaine AUJAC (2001) : *Ératosthène de Cyrène, le pionnier de la géographie : sa mesure de la circonférence terrestre*, Paris.

Anatole BAILLY (1963) : *Dictionnaire grec-français*, 26e éd., Paris.

André BATAILLE (1952) : *Les Memnonia : recherches de papyrologie et d'épigraphie grecques sur la nécropole de la Thèbes d'Égypte aux époques hellénistique et romaine*, Le Caire.

Michel BAUD (1999) : « Ménès, la mémoire monarchique et la chronologie du IIIe millénaire », *Archéo-Nil* 9, p. 109-147.

Jean BÉRARD (1937) : « Remarques sur une erreur historique d'Hérodote », *Revue des Études grecques* 50, p. 289-290.

Ludwig BORCHARDT (1906) : *Nilmesser und Nilstandsmarken*, Berlin.

Marie-Cécile BRUWIER (2017) : « La Bibliothèque du Mouseion d'Alexandrie : collection et conservation du savoir universel », dans Nicolas AMOROSO, Marco CAVALIERI et Nicolas MEUNIER (éd.), *Locum armarium libros. Livres et bibliothèques dans l'Antiquité*, Louvain-la-Neuve, p. 127-147.

Stanley M. BURSTEIN (1992) : « Hecataeus of Abdera's History of Egypt », dans Janet H. JOHNSON (éd.), *Life in a Multi-Cultural Society : Egypt from Cambyses to Constantine and Beyond* (Studies in Ancient Oriental Civilization, 51), Chicago, p. 45-49.

Anne BURTON (1972) : *Diodorus Siculus, Book I. A Commentary* (Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, 29), Leyde.

Christian CANNUYER (2010) : « Le grand "mariage hittite" de Ramsès II et son empreinte dans la mémoire égyptienne », dans Isabelle KLOCK-FONTANILLE *et alii* (éd.), *Identités et altérités culturelles : le cas des Hittites dans le Proche-Orient ancien*, Bruxelles, p. 87-104.

François CHAMOUX *et alii* (1993) : *Diodore de Sicile, Bibliothèque historique*, tome I, Paris.

François CHAMOUX (1995) : « L'Égypte d'après Diodore de Sicile », dans Jean LECLANT (éd.), *Entre Égypte et Grèce. Actes du Colloque du 6-9 octobre 1994* (Cahiers de la villa « Kérylos », 5), Paris, p. 37-50.

Herman DE MEULENAERE (1951) : *Herodotos over de 26ste Dynastie*, Louvain.

Julien DE VOS (2008) : « Le voyage de Diodore de Sicile en Égypte, ou le nécessaire recours aux sources de la bibliothèque d'Alexandrie », *Res Antiquae* 5, p. 323-347.

Philippe DERCHAIN (1965a) : *Le Papyrus Salt 825 (B.M. 10051), rituel pour la conservation de la vie en Égypte*, Bruxelles.

Philippe DERCHAIN (1965b) : « Le tombeau d'Osymandyas et la maison de la vie à Thèbes », *Nachrichten der Akademie der Wissenschaften zu Göttingen, Philologisch-Historische Klasse*, Göttingen, p. 165-171.

Aubrey DILLER (1949) : « The Ancient Measurements of the Earth », *Isis* 40, p. 6-9.

The EPIGRAPHIC SURVEY (1930) : *Earlier Historical Records of Ramses III* (Oriental Institute Publications, 8), Chicago.

Ernst FIECHTER (1929) : « Stadion 4. Der Bau », *RE* III A, col. 1967-1973.

Anna GARNETT (2015) : *The Colossal Statue of Ramesses II*, Londres.

Godefroy GOOSSENS (1942) : « Le tombeau d'Osymandyas », *Chronique d'Égypte* 17, p. 177-184.

Georges GOYON (1976) : « Le grand cercle d'or du temple d'Osymandyas », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 76, p. 289-300.

William Christopher HAYES (1971) : « The Early Dynastic Period in Egypt », *Cambridge Ancient History*, I.2, 3e éd., Cambridge, p. 1-70.

Typhaine HAZIZA (2012) : « De l'Égypte d'Hérodote à celle de Diodore : étude comparée des règnes des trois bâtisseurs des pyramides du plateau de Gîza », *Kentron* 28, p. 17-51.

Felix JACOBY (1912) : « Hekataios 4. Hekataios aus Abdera », *RE*, VII, col. 2750-2769.

Felix JACOBY (1940) : *Die Fragmente der griechischen Historiker*, III A, Leyde.

Yves JANVIER (1993) : « Les problèmes de métrologie dans l'étude de la cartographie antique », *Latomus* 52, p. 3-22.

Jean-Baptiste Prosper JOLLOIS, Édouard DEVILLIERS (1821) : « Description du tombeau d'Osymandyas », *Description de l'Égypte*, II, Paris, p. 237-315.

Kenneth A. KITCHEN (1979) : *Ramesside Inscriptions: Historical and Biographical*, II, Oxford.

Kenneth A. KITCHEN (1999) : *Ramesside Inscriptions Translated and Annotated: Notes and Comments*, II, Oxford.

Charles KUENTZ (1934) : *La bataille de Qadech*, 2 vol., Le Caire.

Klaus Peter KUHLMANN (2005) : « Der „Wasserberg des Djedefre" (Chufu 01/1). Ein Lagerplatz mit Expeditioninschriften der 4. Dynastie im Raum der Oase Dachla », *Mitteilungen des Deutschen Archäologischen Instituts, Abteilung Kairo* 61, p. 243-289.

Christian LEBLANC (1985) : « Diodore, le Tombeau d'Osymandyas et la statuaire du Ramesséum », dans *Mélanges Gamal Eddin Mokhtar*, II, Le Caire, p. 69-82.

Christian LEBLANC (1994) : « Les sources grecques et les colosses de Ramses Rê-en-hekaou et de Touy, au Ramesseum », *Memnonia* 4-5, p. 71-101.

Christian LEBLANC, Daniel ESMOINGT (1999) : « Le "jeune Memnon" : un colosse de Ramsès II nommé "Ousermaâtrê-Setepenrê-aimé-d'Amon-Rê" », *Memnonia* 10, p. 79-100.

Christian LEBLANC, Daniel ESMOINGT (2014) : « Le colosse de Touy, mère de Ramsès II, retrouve sa place dans la première cour du Ramesseum », *Memnonia* 25, p. 89-105.

Guy LECUYOT (2001) : « The Ramesseum (Egypt), Recent Archaeological Research » = http://www.archeo.ens.fr/IMG/pdf/ramesseum.pdf.

Magali LEGRAND (2006) : « La liste dite "des régions minières" du temple de Louxor », dans Essam EL-SAEED, El-Sayed MAHFOUZ, Abdel Monem MEGAHED (éd.), *The Festschrift volume: A collection of studies presented to Professor Abdel Monem Abdel Haleem Sayed* […] *On the Occasion of his 80th Birthday*, Alexandrie, p. 314-377.

Helmuthus LEOPOLDI (1892) : *De Agatharchide Cnidio*, Rostoch.

Henry George LIDDELL, Robert SCOTT (1996) : *A Greek-English Lexicon. With a Revised Supplement*, Oxford.

Alan B. LLOYD (1970) : « The Egyptian Labyrinth », *The Journal of Egyptian Archaeology* 56, p. 81-100.

Alan B. LLOYD (1975) : *Herodotus, Book II. Introduction* (Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, 43.1), Leyde.

Alan B. LLOYD (1988) : *Herodotus, Book II. Commentary 99-182* (Études préliminaires aux religions orientales dans l'Empire romain, 43.3), Leyde.

Michel MALAISE (1966) : « Sésostris, Pharaon de légende et d'histoire », *Chronique d'Égypte* 41, p. 244-272.

Marianne MICHEL (2014) : *Les mathématiques de l'Égypte ancienne*, Bruxelles.

Oswyn MURRAY (1970) : « Hecataeus of Abdera and Pharaonic Kingship », *The Journal of Egyptian Archaeology* 56, p. 141-171.

Claude OBSOMER (1989) : *Les campagnes de Sésostris dans Hérodote*, Bruxelles.

Claude OBSOMER (1998) : « Hérodote et les prêtres de Memphis », dans *Egyptian Religion. The Last Thousand Years. Studies Dedicated to the Memory of Jan Quaegebeur* (Orientalia Lovaniensia Analecta, 85), Louvain, p. 1423-1442.

Claude OBSOMER (2012) : *Ramsès II*, Paris.

Claude OBSOMER (2016) : « La bataille de Qadech de Ramsès II. Les *n'arin*, *sekou tepy* et questions d'itinéraires », dans Christina KARLSHAUSEN et Claude OBSOMER (éd.), *De la Nubie à Qadech. La guerre dans l'Égypte ancienne*, Bruxelles, p. 81-147.

Claude OBSOMER (à paraître) : « Les rois anciens de l'Égypte chez Hérodote et Diodore : analyse d'une chronologie boiteuse ».

Charles Henry OLDFATHER (1933) : *Diodorus of Sicily in Twelve Volumes*, I. *Books I and II, 1-34*, Londres - Cambridge (Mass.).

Laura PARYS (2017), *Le récit du Papyrus Westcar. Texte, traduction et interprétation*, Bruxelles.

Willy PEREMANS (1967) : « Diodore de Sicile et Agatharchide de Cnide », *Historia* 16, p. 432-455.

William Matthew Flinders PETRIE (1908) : « The Structure of Herodotus, Book II », *The Journal of Hellenic Studies* 28, p. 275-276.

Georges POSENER (1934) : « À propos de la stèle de Bentresh », *Bulletin de l'Institut français d'archéologie orientale* 34, p. 75-81.

Eduard SCHWARTZ (1885) : « Hekataios von Teos », *Rheinisches Museum für Philologie* 40, p. 223-262.

Eduard SCHWARTZ (1903) : « Diodoros, 38. Diodoros von Agyrion », *RE*, IX, col. 663-704.

Georg Julius SCHNEIDER (1880) : *De Diodori Fontibus (Libr. I-IV)*, Berlin.

Mary SIANI-DAVIES (1997) : « Ptolemy XII Auletes and the Romans », *Historia* 46, p. 306-340.

Camille SOURDILLE (1910) : *La durée et l'étendue du voyage d'Hérodote en Égypte*, Paris.

Anthony SPALINGER (1977-78) : « On the Bentresh Stela and Related Problems », *Journal of the Society for the Study of Egyptian Antiquities* 8, p. 11-18.

Anthony SPALINGER (1994) : « Dated Texts of the Old Kingdom », *Studien zur Altägyptischen Kultur* 21, p. 275-319.

Ludwig STERN (1885) : « Die Randbemerkungen zu den manethonische Königscanon », *Zeitschrift für Ägyptische Sprache und Altertumskunde* 23, p. 87-96.

Paul TANNERY (1893) : *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne*, Paris.

Oskar VIEDEBANTT (1915) : « Eratosthenes, Hipparchos, Poseidonios », *Klio* 14, p. 207-232.

William Gillan WADDELL (1940) : *Manetho*, Cambridge, Londres.

Jürgen VON BECKERATH (1997) : *Chronologie des pharaonischen Ägypten* (Münchner Ägyptologische Studien, 46), Mayence.

Jean YOYOTTE (1972) : « Les inscriptions hiéroglyphiques. Darius et l'Égypte », *Journal asiatique* 260, p. 253-266.

Les Études classiques 86 (2018), p. 125-136.

HÉRODOTE ET LES LYDIENS : HISTOIRE D'UNE ERRANCE

Résumé. — Le premier millénaire consacre l'essor, en Anatolie occidentale, de groupes linguistiques et politiques qui ne sont pas attestés dans les sources avant cette date. Les Lydiens, dont la langue appartient au groupe anatolien des langues indo-européennes, constituent autour de Sardes un empire puissant dès le VIIe siècle. Face à la pauvreté de la documentation, les hypothèses sur leur origine et leur parcours depuis l'âge du bronze sont le plus souvent élaborées à partir des données onomastiques et de la tradition grecque. La présente étude se propose d'évaluer les théories d'Onofrio Carruba et de Théo Van den Hout, qui sont fondées sur le texte d'Hérodote. En exposant les faiblesses de ces reconstitutions, elle dénoncera leur implication dans la recherche générale sur l'histoire des langues et des peuples d'Anatolie occidentale du IIe au Ier millénaire avant notre ère.

Abstract. — In Western Anatolia, the first millennium marks the rise of linguistic and political groups that were not documented in the sources before that period. Thus, from the 7th century onwards, the Lydians, who belong to the Anatolian group of Indo-European languages, formed a powerful empire around Sardis. Faced with the paucity of documentation, the hypotheses on the origin and route of Lydians since the Bronze Age are most often based on both onomastic data and Greek tradition. This study aims to evaluate the theories of Onofrio Carruba and Theo Van den Hout that relied on Herodotus' text. By exposing the weaknesses of these reconstitutions, it will denounce their involvement in general research on history of languages and peoples of Western Anatolia between the 2nd and 1st millennia BC.

Après la chute de l'empire hittite à la fin du IIe millénaire, des langues et peuples jusqu'alors inconnus des sources émergent en Anatolie occidentale. Face à l'indigence de la documentation, la question de la préhistoire de ces groupes est le plus souvent abordée à travers les données onomastiques, qui sont croisées, dans la mesure du possible, avec la tradition grecque. La diversité des résultats obtenus montre bien cependant la faiblesse et la subjectivité de ces recherches. Le cas des Lydiens est exemplaire : absents de l'œuvre d'Homère, ceux-ci sont associés au Ier millénaire à un royaume puissant, centré sur Sardes, dont le territoire s'étend alors entre la Mysie au nord, la Carie au sud, l'Ionie à l'ouest et la Phrygie à l'est. Cent treize inscriptions ont été découvertes sur cet espace et apparentent le lydien au groupe anatolien des langues indo-européennes.

Néanmoins, ni les données archéologiques ni les données linguistiques ne permettent de reconstituer l'histoire de la Lydie et de son peuple avant les débuts du royaume.

Pour ces raisons, le problème de l'origine et du parcours des Lydiens a été diversement abordé. Les théories d'Onofrio Carruba [1] et de Théo Van den Hout [2] qui ont été élaborées à partir du texte d'Hérodote serviront ici à l'exposé d'une errance qui n'est pas seulement celle d'un peuple.

1. Les Lydiens d'après les sources antiques

Les principales informations concernant les Lydiens sont issues de la tradition grecque [3]. Celle-ci est constituée, pour l'essentiel, au Ve siècle par les historiens Xanthos le Lydien [4] (originaire de Sardes) et Hérodote d'Halicarnasse, auxquels s'ajoute, au Ier siècle avant notre ère, le témoignage de Nicolas de Damas [5]. La Lydie, par ailleurs, est mentionnée dans les sources proche-orientales.

Les Lydiens, d'après Hérodote (I, 7), étaient appelés Méoniens (ὁ δῆμος Μηίων), jusqu'au moment où une famine força une partie d'entre eux à quitter l'Asie. Ceux qui étaient restés sur le territoire prirent alors le nom de leur roi Lydos, le fils d'Atys [6]. Selon l'historien, après le règne de Lydos, la Lydie passa aux mains des Héraclides, avec Agron qui était l'arrière petit-fils d'Alcée, et ce, pendant 505 ans à travers 22 générations. Le dernier représentant de la dynastie est tenu pour avoir été assassiné par Gygès, qui consacre l'avènement des Mermnades (Hér., I, 12-15). La lignée compte à son tour quatre rois ; ils se succèdent en 156 ans, jusqu'à Crésus, dont le règne dure 14 ans avant la prise de Sardes par les Perses (Hér., I, 73-81).

À la différence d'Hérodote, Xanthos et Nicolas de Damas signalent les règnes de plusieurs rois après celui de Lydos. Leurs noms sont approximativement concordants d'un auteur à l'autre, jusqu'à Kambles / Kamblites. Son

1. O. Carruba (2003).

2. T. Van den Hout (2003).

3. Pour une description détaillée des sources grecques liées à l'histoire des Lydiens, voir A. Payne et J. Wintje (2016), p. 7-15.

4. Xanthos le Lydien semble avoir vécu dans la première moitié du Ve s., un peu avant Hérodote (A. Payne et J. Wintje [2016], p. 8). Il ne subsiste que quelques fragments de ses *Lydiaca*, sur l'histoire de la Lydie, qui étaient probablement constitués de quatre livres (*FGrH* 765). Voir I. Pearson (1939).

5. Nicolas de Damas est l'auteur d'une Histoire universelle en 114 livres (*FGrH* 90). Si la plus grande partie est perdue, les extraits conservés sont surtout issus des huit premiers livres, qui retracent l'histoire du Proche-Orient jusqu'à l'essor de l'empire perse. Nicolas de Damas a vraisemblablement eu accès à plusieurs sources aujourd'hui perdues, dont Xanthos (A. Payne et J. Wintje [2016], p. 9).

6. Hérodote (I, 94) revient en détail sur cet épisode.

successeur est, dans la version de Nicolas de Damas, le premier des Héraclides et c'est seulement le cinquième d'entre eux, dont le nom est Sadyattes, qui est assassiné par Gygès (*FGrH* 90 F 44).

Hérodote	**Xanthos**	**Nicolas de Damas**
Atyades		
Lydos	Lydos	Torrhebos
Héraclides		
Agron	Alkimios	Akimios
	Akiamos	Mélès
505 ans	Mopsos	Moxos
(22 générations)	Kambles	Kamblites
		Héraclides
	Alyattes	Sadyattes
		Kadys/Ardys
		Mélès
Mélès		(Sadyattes)
Myrsos		Myrsos
Candaule (Myrsilos)		Sadyattes

Tableau récapulatif des données sur les dynasties lydiennes antérieures à Gygès

Quatre documents assyriens évoquent enfin la Lydie comme un pays « de l'autre côté de la mer » [7]. Son nom est alors seulement associé au règne de Gygès qui apparaît dans ces textes s'être présenté devant Assurbanipal pour réclamer son aide contre les incursions Cimmériennes.

Il faut noter que, si le règne de Gygès est attesté à la fois dans la tradition grecque et dans les sources assyriennes, les témoignages ne s'accordent pas du point de vue chronologique. D'après Hérodote, en effet, les Mermnades ont occupé le pouvoir en Lydie pendant 170 ans avant la prise de Sardes par les Perses. Or celle-ci a nécessairement eu lieu entre la vic-

7. Voir J. PEDLEY (1972), n[os] 292-293, 295.

toire de Cyrus sur Astyage, en 550, et la chute de Babylone, en 539 [8]. Selon le texte d'Hérodote, Gygès aurait accédé au trône aux alentours de 710 alors que l'avènement d'Assurbanipal n'est pas antérieur à 667 [9].

2. L'hypothèse d' O. Carruba

En tentant de déterminer les étapes de la constitution, selon ses propres termes, du territoire, de l'*ethnos* et de la culture des Lydiens, O. Carruba a proposé une analyse linguistique qui concilie les informations des sources hittites avec celles de la tradition grecque. Cette analyse est menée en deux temps : un examen global des données onomastiques, toponymes et anthroponymes, lui suggère de chercher en Anatolie l'origine du peuple et de l'État lydiens. Ensuite, les étymologies plus précises du nom des Mermnades, des Méoniens et des Lydiens lui permettent d'envisager l'histoire de la formation de la Lydie des points de vue chronologique et géographique.

Dans un premier temps, donc, la recherche opérée sur les toponymes entre le Méandre et l'Hermos amène O. Carruba à constater l'absence des suffixes louvites -*ss*- et -*nd*- caractéristiques des noms de lieu [10], au profit d'autres suffixes, tels que -*r*- (*Gargara*, *Kildara*, *Patara*) ; -*n*- (*Murina*, *Lagina*, *Tumena*) ; -*m*- (*Attarima*, *Hyllarima*) ; -*w*- (-*b*-) (*Tlawa*, *Karua* / *Karbas*, *Torrebos*). Il remarque que ceux-ci sont néanmoins recensés dans toute l'Anatolie et pourraient participer d'une unité culturelle constatée des Dardanelles au golfe d'Alexandrette [11]. Les anthroponymes connus relatifs à la Lydie sont ensuite répartis en trois catégories : (1) les noms divins et mythologiques (Héraclès, Bélos, Ninos) ; (2) les noms associés à des rois ou non à propos desquels la tradition est incertaine (Mopsos, Alkaios/Akimios/Akiamos…) ; (3) les noms de rois historiques, depuis Gygès jusqu'à Crésus. À l'exclusion des premiers, qui peuvent être considérés comme des inventions de la tradition, l'origine anatolienne de ces

---

8. La date la plus souvent avancée pour la prise de Sardes est 547/546, à partir d'une phrase de la neuvième année de la Chronique de Nabonide (pour les éditions du texte, voir A. KUHRT [2007], p. 50) qui évoque la conquête d'un pays par Cyrus (ii, 15-17). Le nom de ce pays, cependant, n'est pas conservé, à la différence du récit de la prise d'Ecbatane (ii, 3-4), en Médie, la sixième année du règne de Nabonide, et, dix ans plus tard, de la conquête de Babylone (iii, 10-20) (A. KUHRT [2007], p. 48). J. CARGILL (1977) s'était déjà résolument opposé à la datation précise de la chute de Sardes à partir de la chronique de Nabonide.

9. Les textes assyriens qui mentionnent Gygès s'échelonnent plus précisément entre 666 et 644. Pour plus d'arguments, voir A. FUCHS (2010).

10. D'après E. LAROCHE (1957), (1961).

11. Cette observation est détaillée dans O. CARRUBA (1995).

noms ne fait pas de doute pour l'auteur. La papponymie [12] et la structure de certains anthroponymes seraient d'ailleurs pour lui des traits plus proprement hittites.

Ayant ainsi ancré les éléments représentatifs de l'histoire lydienne dans la culture anatolienne, c'est avec le nom des Mermnades que Carruba établit une continuité chronologique entre la Lydie classique et l'âge du bronze. Deux arguments sont avancés. En constatant d'abord que, après ceux qui sont considérés comme mythiques, l'ordre de succession des rois lydiens est approximativement le même dans les différentes versions de la tradition grecque, O. Carruba suggère que Gygès ait été non pas le premier roi de la dynastie mais seulement sa première figure emblématique et que, de là, les 505 années comptabilisées par Hérodote pour le règne des Héraclides répondent à la période occupée par les prédécesseurs de Gygès dans la dynastie des Mermnades. Ensuite, remarquant que le nom des Mermnades n'a pas de parents étymologiques connus à l'âge du fer, l'auteur envisage sa formation à partir du nom du pays de Mira, qui est attesté dans les sources de l'empire hittite [13], avec l'adjonction du suffixe d'origine hittite *-umna* [14]. La résurgence du toponyme cinq siècles après la disparition du pays de Mira étant peu probable pour l'auteur, le nom aura nécessairement survécu à travers la dynastie de Gygès, dont, il faut dès lors faire remonter l'origine au IIe millénaire.

Le nom des Méoniens donné par Hérodote permet finalement à O. Carruba de faire un lien géographique entre les Lydiens de l'âge du bronze et leur royaume au Ier millénaire. L'ethnonyme aurait, selon lui, été constitué à partir du toponyme *Masa*, qui est recensé à l'époque de l'empire hittite et que Carruba localise entre le Méandre et l'Hermos [15], et du suffixe d'origine *-wani*. Pour expliquer enfin l'adoption de l'ethnonyme Λυδοί, qui désigne en grec les habitants de Sardes, O. Carruba invoque des événements

12. Pratique consistant à transmettre au fils aîné le prénom de son père.

13. Le pays de Mira est l'un des quatre pays d'Arzawa, qui représente la principale préoccupation politique et militaire des Hittites à l'ouest de l'empire à partir du règne de Hattusili Ier (1625-1605). Généralement localisé dans la vallée du Méandre, il est réputé pour avoir été le plus puissant des vassaux occidentaux après la conquête de Mursili II, à la fin du XIVe siècle (J. D. HAWKINS [1998]). Son nom ne reparaît plus dans les sources après le règne de Tudhaliya IV (1237-1209). Voir J. D. HAWKINS (1998) et T. BRYCE (2003), p. 35-84.

14. O. Carruba invoque ici les adjectifs *Hattusumnas*, *Palaumnas*, *Luiumnas* < *Luija-*, *nesumnili* « à la façon des habitants de Nesa » recensés dans les textes hittites et cite les formes *Ibśimis* / *Ibsimav*, *Kulumsis* / *Kulumvav* du lydien.

15. Cf. *infra*, n. 26.

historiques : dérivé de la racine **leudh-*, il aurait été créé par les Phrygiens pour désigner les Méoniens libérés de leur autorité [16].

3. L'hypothèse de T. Van den Hout

C'est aussi la tradition liée aux Méoniens qui est utilisée par T. Van den Hout pour retrouver la trace des Lydiens à l'âge du bronze : ayant reconstitué la racine du nom grec sous la forme **mai-u̯on-*, et à la lumière d'une loi phonétique lydienne selon laquelle */*i̯*/ devient /*d*/ [17], il propose en effet pour **Mai-un-* une forme lydienne correspondante **Mad-un-*. Celle-ci n'est pas attestée en lydien même mais, selon lui, dans trois noms connus à l'âge du bronze et associés à l'ouest de l'Anatolie : (1) le toponyme URU*Maddu*(*n*)*naš*(*š*)*a* [18], à la frontière du pays de Mira, avec le suffixe des noms de lieu caractéristique du louvite, (2) les anthroponymes m*Ma*(*d*)*dunāni* [19], autrement appelé « homme d'Arzawa » et (3) m*Madduwatta* [20], qui est connu au XVe siècle pour être un prince d'Arzawa.

D'après la racine mise en évidence, T. Van den Hout propose ensuite les analyses suivantes :

(1) *Maddu*(*n*)*naš*(*š*)*a* est composé de *Madd-un-assa*, avec la finale *-ssa* typique des toponymes louvites, précédée de *-un-* comme expression ancienne du suffixe dérivationnel lydien *-m*, équivalent au louvite *-wanni* [21].

(2) Dans cette idée, *Ma*(*d*)*dunāni* est segmenté *Madd-un-ani*, et compris comme un anthroponyme en *-ni*, tels que le sont m*Zidanni* ou *Zartummani* [22]. Ce faisant, Van den Hout s'oppose à l'interprétation traditionnelle du nom comme un composé de *maddu-* « le vin » (< IE **médhu-*) et de *nani-* « frère » [23], avec pour principal argument la

---

16. Cette étymologie avait déjà été formulée par V. ŠEVOROŠKIN (1967), p. 11, mais c'est à R. GUSMANI (1995), p. 13, qu'O. Carruba fait référence en y ajoutant la donnée « phrygienne ». Il fait naturellement allusion aux dérivés ἐλεύθερος en grec et *liber* en latin, qui signifient « libre ».

17. Voir H. C. MELCHERT (1994).

18. Voir G. DEL MONTE et J. TISCHLER (1978), *s.v. Matunaša*.

19. Références chez E. LAROCHE (1966), n° 793.

20. *Ibid.*, n° 794. T. Van den Hout y ajoute le nom m*Ma-du-* (KUB LVII 114 r. Col. 3') et x-*du-na-ni* (Kbo XLII 40 5').

21. T. Van den Hout cite ici G. NEUMANN (1969), p. 220-224, qui a mis en évidence le suffixe à partir des épithètes *ibśimsis* et *kulumsis* (« d'Éphèse » et « de Koloé »), attribuées à Artémis dans les inscriptions lydiennes. Il le reconnaît en hittite sous la forme *-uma-*, issue d'un plus ancien *-umna-*.

22. Cf. E. LAROCHE (1966), p. 331-332.

23. Références chez J. TISCHLER (1983), p. 165-166 et H. C. MELCHERT (1993), p. 144-145.

« *Pleneschreibung* » *-na-a-* qui est constatée dans l'orthographe de l'anthroponyme d'Arzawa mais, d'après Van den Hout, dans aucun des noms composés de *nani-* « frère ».

(3) *Madduwatta*, enfin, est rapproché des noms Ἀλυάττης et Σαδυάττης de la dynastie des Mermnades. Ceux-ci auraient été constitués à partir d'une racine en *-u̯-* permettant pour le nom du prince d'Arzawa les analyses *Madd-u-tta* / *Madd–uu̯a-tta* ou encore *Madd-u(u̯)-atta* [24].

T. Van den Hout tire deux conclusions de ces étymologies. L'identification de l'évolution */i̯/ > /d/ caractéristique du lydien dans un nom déjà attesté au XVe siècle, d'abord, permet d'envisager l'existence de la langue dès la première moitié du IIe millénaire. Ensuite, l'association d'un suffixe louvite à une base lydienne dans le toponyme *Madunassa* suggère la proximité géographique des deux langues durant cette période proto-lydienne. Celle-ci est conforme à l'hypothèse de l'occupation par les Louvites de l'Anatolie occidentale [25].

4. Retour critique sur ces deux études

C'est dans la tradition liée aux Méoniens qu'O. Carruba et T. Van den Hout reconstituent l'histoire des Lydiens depuis l'âge du bronze. Mais, tandis qu'O. Carruba voit dans le nom des Méoniens un témoin du toponyme Masa, T. Van den Hout se fonde sur la filiation qu'il constate entre les racines *Mad-* et *Mai̯-* pour postuler l'existence du lydien et des Lydiens dès le XVe siècle. Il s'agira maintenant d'expliquer la saisissante incompatibilité de leurs hypothèses.

L'hypothèse d'O. Carruba repose principalement sur l'origine de la dynastie de Gygès et l'association étymologique des Mermnades au pays de Mira à partir de la chronologie établie par Hérodote. Plusieurs problèmes se posent.

Cet argument chronologique, en premier lieu, paraît hasardeux. L'écart seul de quarante ans entre les dates déduites du texte d'Hérodote pour l'avènement de Gygès et le témoignage de la chronique assyrienne permet de douter, d'abord, de l'exactitude des reconstitutions de l'historien grec. Et si le règne des Mermnades qui dure 170 ans paraît remarquablement long en

---

24. T. Van den Hout fait référence à l'hypothèse de A. GÖTZE (1928), p. 40-41, qui compare le nom hittite avec les rois lydiens 'Αλυάττης et Σαδυάττης et constate l'existence d'un certain nombre d'anthroponymes composés de *-uu̯a-* / -(ο)υα(ς). T. Van den Hout évoque en outre les noms hittites ^m*Alluwa* et ^m*Sadduwa*-LÚ.

25. T. Van den Hout renvoie ici à l'étude de F. STARKE (1997), selon laquelle l'ouest de l'Anatolie aurait été strictement louvite dans la deuxième moitié du IIe millénaire. Contre son idée cependant, celle-ci veut aussi que les Lydiens occupaient un territoire localisé au nord-est de la Lydie classique.

proportion à ses cinq représentants et en comparaison des 505 années sur lesquelles s'étalent les vingt-deux générations d'Héraclides, les 675 ans qui séparent Agron de Crésus semblent surtout devoir s'accorder avec le compte de 900 ans établi par Hérodote entre son temps et celui d'Héraclès [26].

Les étymologies proposées par O. Carruba, ensuite, sont également suspectes. La reconstruction du nom des Mermnades à partir de Masa est ainsi formellement convaincante, mais incomplète, puisque le suffixe *-umna-* invoqué par l'auteur se réalise normalement sous la forme *-m-* en lydien [27]. D'une part, donc, la lignée qui est associée par excellence à la fondation de la Lydie porterait un nom hittite et, d'autre part, O. Carruba n'explique pas les circonstances de la transmission de ce nom en grec. Des obstacles d'ordre linguistique et géographique s'opposent par ailleurs à l'origine du nom des Méoniens comme « ceux issus de Masa » : la forme **Maiones* utilisée par O. Carruba n'est en effet attestée nulle part dans les sources et les quelques dix occurrences du toponyme hittite, en outre, ne permettent pas de déterminer si la cité était située au nord-ouest, comme le retient l'auteur, ou au sud, du côté de Tarhuntassa [28]. Avec l'étymologie du nom des Lydiens, O. Carruba achève finalement un scénario qui semble mieux convenir à l'histoire racontée par Hérodote qu'aux données linguistiques. La racine retenue par l'auteur est en effet actuellement reconstruite **$h_1$leudh-* ; elle n'est pas attestée en phrygien, mais sa réalisation

26. En tant qu'arrière-petit-fils d'Alcée, Agron est l'arrière-arrière-petit-fils d'Héraclès, et doit avoir vécu un peu plus d'un siècle après celui-ci. Il y aurait donc 800 ans entre Crésus et le demi-dieu, qu'Hérodote situe par ailleurs 900 ans avant son propre temps (Hér., II, 145). Tout le système chronographique des *Histoires*, qui est fondé sur le décompte des générations, semble en réalité construit pour attribuer à Héraclès les débuts de la civilisation, aussi bien grecque que barbare. Ainsi Hérodote dénombre sept dynasties d'Héraclides : les rois de Sparte et d'Argos en Grèce, les rois Scythes dans la région pontique et ceux de Lydie en Asie mineure, et, enfin, les rois assyriens et perses en Asie. La dynastie de Thèbes, les rois mèdes et ceux d'Égypte ne remontent pas à Héraclès, mais leurs fondateurs sont contemporains de celui-ci (D. ASHERI [2007], p. 30-36). Sur la dimension chronographique de l'œuvre d'Hérodote en général, voir H. STRASBURGER (1956).

Il a été noté par ailleurs que la somme des 170 ans attribuée à la durée du règne des Mermnades correspond remarquablement à la multiplication par cinq de générations de 33,5 ans, qui est le nombre proposé par Hérodote (II, 142) pour le calcul des générations égyptiennes (sur cette question, voir, notamment, A. B. LLOYD [1975], p. 175-176).

27. Cf. *supra*, n. 19.

28. Voir J. D. HAWKINS (1998), p. 29-30 ; ou plus récemment : Zs. SIMON (2016), p. 461. La confusion vient principalement du fait que Masa est, d'une part, l'objectif de conquête de Muwatalli au nom de Wilusa dans le traité d'Alakšandu (§ 6) et le refuge de Mašhuiluwa, roi de Mira à l'époque de Muršili II (et devrait par là se trouver dans la partie nord-ouest de l'Anatolie) et qu'il est, d'autre part, l'héritage d'Hartapu (KIZILDAĞ 4), le grand roi de Tarhuntašša (qui est au sud de la péninsule).

dans la langue n'aurait vraisemblablement pas abouti à la forme **Lud-* du nom de la Lydie et des Lydiens : le phrygien a maintenu la diphtongue **eu* [29], et, à l'instar du grec ἐλεύθερος, il est possible qu'il ait aussi conservé une voyelle prothétique en lieu et place de la laryngale indo-européenne. Le sens retenu par O. Carruba pour la racine, enfin, est seulement valable pour l'adjectif dérivé [30].

Le point le plus frappant de la démonstration de T. Van den Hout, quant à elle, est probablement son caractère circulaire : la filiation entre les racines *Mad-* et *Mai̯-* doit prouver que les Lydiens et leur langue occupaient une partie du pays d'Arzawa à l'âge du bronze. Or, la théorie est valable uniquement dans le cas où les noms formés sur la racine *Mad-* sont effectivement lydiens. Et cela, à son tour, seule l'évolution de *i̯* vers *d* dans ces noms permettrait de le confirmer.

De surcroît, les défauts du rapport de filiation entre les noms commencés par *Mad-* et la racine *Mai̯-* ont déjà été remarqués par A. Gander [31]. Le premier concerne la segmentation des noms à partir de *Mad*(*d*)-. Si la racine en *u* avancée par l'auteur pour la formation du nom *Madduwatta* est en effet bien attestée dans l'onomastique lydienne [32], il n'y a en revanche aucun témoignage permettant d'affirmer que le suffixe dérivationnel *-m-* ait été précédé par la forme *-un-* comme dans les noms *Maddunani* et *Maddunnassa* [33]. Ensuite, les anthroponymes et toponymes présentés par T. Van den Hout sont chacun écrits avec un redoublement de la lettre *d*. Or, tandis que celui-ci est douteux pour le son provenant de */*i̯*/, il ne représente pas de difficulté pour l'évolution du son */*dh*/ qui est précisément celui de la racine de *maddu-* habituellement avancée pour l'interprétation du nom *Maddunani*. Sachant, d'une part, que la principale objection de T. Van den Hout à cette reconstruction était la « *Pleneschreibung* » *-na-a-* constatée dans la transcription de l'anthroponyme d'Arzawa et, que, d'autre part, apparaît dans les titres fonciers hittites un nom *[É x-ḫ]u-un-na-a-ni*, qui correspond sans aucun doute à ^{m}*Tarhunani*, « frère de Tarhu » [34], *maddu-* se révèle définitivement comme la solution la plus économique.

---

29. Cf. notamment O. LIGORIO et A. LUBOTSKY (2013), p. 184.

30. Le sens du nom dérivé de **$h_1$leudh-* est le plus souvent « peuple ». La racine elle-même pourrait siginifier « grandir, augmenter » (exemples et références chez R. BEEKES [2010], *s.v.* ἐλεύθερος).

31. A. GANDER (2015), p. 484-489.

32. L. INNOCENTE (1990), p. 38-46 et p. 45-46.

33. Voir *supra*, n. 21.

34. M. GANDER (2015), p. 488, n. 213, cite à ce titre les occurrences de l'anthroponyme écrites à l'aide du logogramme ŠEŠ « frère ».

Si nous avons pu faire l'exposé des erreurs d'O. Carruba et de T. Van den Hout, il faut maintenant achever l'exposé de l'errance qui avait été annoncé au début de cette étude. L'implication des arguments et des solutions d'O. Carruba et de T. Van den Hout pour la préhistoire des Lydiens ne se limite pas en effet aux études lydiennes. Si l'origine de la Lydie et de ses habitants pose question, il en va de même pour l'ensemble des peuples et des langues d'Anatolie occidentale depuis l'âge du bronze jusqu'à l'époque classique. Ainsi, dans le vaste puzzle qu'est la situation ethno-linguistique de l'ouest de l'Anatolie du IIe au Ier millénaire avant notre ère, les pièces mal emboîtées autour de la Lydie deviennent la source de nouvelles erreurs et de reconstitutions, dès lors, bancales [35].

Élise FONTAINE
Aspirante FNRS, Université Catholique de Louvain
elise.fontaine@uclouvain.be

35. Voir, pour ne citer que quelques-unes d'entre elles : H. C. MELCHERT (2008), I. YAKUBOVICH (2010), p. 113, A. PAYNE et J. WINTJE (2016), p. 78.

Bibliographie

D. ASHERI (2007) : « General Introduction », dans O. MURRAY et A. MORENO (éd.), *A Commentary on Herodotus Books I-IV*, Oxford, p. 1-56.

R. BEEKES (2010) : *Etymological Dictionary of Greek*, Leiden - Boston.

T. BRYCE (2003) : « History », dans H. C. MELCHERT (éd.), *The Luwians*, London, p. 27-127.

J. CARGILL (1977) : « The Nabonidus Chronicle and the Fall of Lydia », *American Journal of Ancient History* 2, p. 97-116.

O. CARRUBA (1995) : « L'arrivo dei Greci, le migrazioni indoeuropee e il 'ritorno' degli Eraclidi », *Athenaeum* N.S. 83, p. 5-44.

O. CARRUBA (2003) : « La Lidia fra II e I millennio », dans M. GIORGERI, M. SALVENI *et al.* (éd.), *Licia e Lidia prima dell'ellenizzazione. Atti del convegno internazionale*, *Roma 11-12 ottobre 1999*, Roma, p. 145-169.

G. DEL MONTE et J. TISCHLER (1978) : *Répertoire géographique des textes cunéiformes. VI. Die Orts- und Gewässernamen der hethitischen Texte*, Wiesbaden, 1978.

A. FUCHS (2010) : « Gyges, Assurbanipal und Dugdamme/Lygdamis: Absurde Kontakte zwischen Anatolien und Ninive », dans R. ROLLINGER (éd.), *Interkulturalität in der Alten Welt: Vorderasien, Hellas, Ägypten und die vielfältigen Ebenen des Kontakts*, Wiesbaden, p. 409-427.

M. GANDER (2015) : « Asia, Maeonia und Luwiya? Bemerkungen zu den neuen Toponymen aus Kom el-Hettan (Theben-West) mit Exkursen zu Westkleinasien in der Spätbronzezeit », *Klio* 97, p. 443-502.

A. GÖTZE (1928) : *Madduwattas*, Leipzig.

R. GUSMANI (1995) : « Zum Stand der Erforschung der lydischen Sprache », dans E. SCHWERTHEIM (éd.), *Forschungen in Lydien* (Asia Minor Studien, 17), Bonn.

J. D. HAWKINS (1998) : « Tarkasnawa King of Mira », *Anatolian Studies* 48, p. 1-31.

L. INNOCENTE (1990) : « Una nuova attestazione del tipo onomastico *Alu* », *Kadmos* 29, p. 38-46.

A. KUHRT (2007) : *The Persian Empire: A Corpus of Sources from the Achaemenid Period*, London.

A. B. LLOYD (1975) : *Herodotus, Book II: Introduction. Commentary 1-98* (Études préliminaires aux religions orientales dans l'empire romain, 43), Leiden.

E. LAROCHE (1957) : « Notes de toponymie anatolienne », dans *ΜΝΗΜΗΣ ΧΑΡΙΝ. Gedenkschrift Paul Kretschmer Bd. II*, Wien, p. 1-7.

E. LAROCHE (1961) : « Études de toponymie asianique », *Revue Hittite et Asianique* 19, p. 57-98.

O. LIGORIO et A. LUBOTSKY (2013) : « Frigijskij jazyk », dans Y. B. KORYAKOV et A. A. KIBRIK (éd.), *Jazyki Mira*, Moskva, p. 180-195.

H. C. MELCHERT (1994) : « PIE *y > Lydian *d* », dans P. VAVROUŠEK (éd.), *Iranian and Indo-European Studies. Memorial Volume of Otakar Klíma*, Praha, p. 181-187.

H. C. MELCHERT (2008) : « Greek mólybdos as a Loanword from Lydian », dans M. BACHVAROVA, B.-J. COLLINS et J. RUTHERFORD (éd.), *Hittites, Greeks, and Their Neighbours in Ancient Anatolia*, Oxford, p. 153-158.

G. NEUMANN (1969) : « Lydisch-hethitische Verknüpfungen », *Athenaeum* 47, p. 217-225.

A. PAYNE et J. WINTJE (2016) : *Lords of Asia Minor. An Introduction to the Lydians*, Wiesbaden.

L. PEARSON (1939) : *Early Ionian Historians*, Oxford.

J. PEDLEY (1972) : *Ancient literary Sources on Sardis*, Cambrige (Mass.).

A. H. SAYCE (1883) : *The Ancient Empires of the East. Herodotus I.-III*, London.

V. ŠEVOROŠKIN (1967) : *Lidijskij jazyk*, Moskva.

ZS. SIMON (2016) : « Die Lokalisierung von Karkiša », dans S. ERKUT et Ö. SIR GAVAZ (éd.), *Studies in Honour of Ahmet Ünal Armağanı, Arkeoloji ve Sanat Yayinlari,* İstanbul, p. 455-468.

F. STARKE (1997) : « Troia im Kontext des historisch-politischen und sprachlichen Umfeldes Kleinasiens im 2. Jahrtausend », *Studia Troica* 7, p. 447-487.

H. STRASBURGER (1956) : « Herodots Zeitrechnung », *Historia* 5, p. 129-161.

J. TISCHLER (1983) : *Hethitisches etymologisches Glossar*, Innsbruck.

T. VAN DEN HOUT (2003) : « Maeonien und Maddunnašša: zur Frühgeschichte des Lydischen », dans M. GIORGERI, M. SALVENI *et al.* (éd.), *Licia e Lidia prima dell'ellenizzazione. Atti del convegno internazionale*, *Roma 11-12 ottobre 1999*, Roma, p. 301-315.

I. YAKUBOVICH (2010) : *Sociolinguistics of the Luvian Language*, Leiden - Boston.

Les Études classiques 86 (2018), p. 137-152.

LES RÉFORMES « MONÉTAIRES » DE SOLON

Résumé. — Quelle est la signification exacte du terme νόμισμα dans la description de la réforme métrologique attribuée par des auteurs du IVe siècle av. J. -C. au législateur athénien Solon, qui œuvra dans le premier tiers du VIe siècle av. J.-C., c'est-à-dire un peu avant l'apparition du monnayage en Grèce ? Une révision des concepts de *drachme*, *mine*, *talent* et *statère* impliqués dans cette réforme devrait permettre de mieux en comprendre le contexte, les mécanismes et la portée.

Abstract. — What is the exact meaning of the term νόμισμα in the description of the metrological reform attributed by authors of the IVth century BC to the Athenian legislator Solon, who worked in the first third of the VIth century BC, i.e. before the appearance of coinage in Greece? A revision of the concepts of *drachma*, *mine*, *talent* and *stater* involved in this reform should make it possible to better understand its context, mechanisms and significance.

Une réforme du monnayage (νόμισμα) à l'époque de Solon ?

Les informations relatives à la vie et à l'œuvre de Solon telles qu'elles nous ont été transmises par la *Constitution d'Athènes* du Pseudo-Aristote et la *Vie de Solon* de Plutarque, ou par des citations de poèmes attribués au législateur athénien, ont régulièrement été remises en question. À tel point que l'on ne peut aujourd'hui assurer que l'archontat de Solon date de 594/593 plutôt que des années 570 av. J.-C. ; que sa législation fut produite pendant cet archontat ou plus tardivement ; que les lois qui lui sont attribuées n'émanent pas plutôt d'un législateur postérieur – son successeur Pisistrate, par exemple ; que ces lois nous ont été conservées dans leur forme originale plutôt que dans une forme remaniée dans la dernière décennie du Ve siècle av. J.-C., au sortir de chacun des deux épisodes de régime oligarchique que connut Athènes, lorsque les partisans de la démocratie s'attelèrent à retranscrire, et amender s'il le fallait, les lois de la cité [1].

---

1. Dans un souci de renforcement de la démocratie après les prises de pouvoir oligarchiques de 411/410 et 404/403 av. J .-C., il avait en effet été décidé que les lois de la cité devaient désormais être accessible à tous : elles avaient été rassemblées, révisées au besoin, approuvées puis gravées sur des stèles placées au devant et à l'intérieur de la Stoa Royale. En 403/402 av. J.-C., à en croire le décret de Tisamène rapporté par Andocide (*Mystères*, 83 : Ἔδοξε τῷ δήμῳ, Τεισαμενὸς εἶπε · πολιτεύεσθαι Ἀθηναίους

Il n'est enfin pas même certain que la situation de crise à laquelle Solon fut confronté était, comme on le lit chez Ps. Aristote ou Plutarque, liée à l'endettement des petits propriétaires terriens. Plus d'un siècle d'histoire et de changements politiques sépare en effet Solon des premiers auteurs qui nous parlent de lui, et plusieurs cas d'anachronismes, de mauvaise compréhension ou de manipulation des informations ont déjà été relevés [2].

C'est dans cette optique que nous revenons ici sur une question qui touche à la fois au problème de la justesse des informations relatives à Solon, et au fonctionnement du monnayage athénien ainsi que des monnayages grec en général. Ainsi, parmi les lois que l'on associait, au IVe siècle av. J.-C., au législateur Solon se trouvait une réforme « des poids, des mesures et du νόμισμα athéniens ». Cette réforme métrologique nous est présentée par l'athénien Androtion dans une *Histoire de l'Attique* écrite dans les années 340 av. J.-C., dont Plutarque recopia un extrait dans le chapitre 15 de sa *Vie de Solon*, et par le Pseudo-Aristote, dans le chapitre 10 de la *Constitution d'Athènes*, un ouvrage vraisemblablement réalisé par le maître et ses disciple du Lycée entre 335 et 323 av. J.-C.

Androtion *ap.* Plutarque, *Vie de Solon*, 15. 3-5 (= *FGrH* III, 324, fr. 34) :

Καίτοι τινὲς ἔγραψαν, ὧν ἐστιν Ἀνδροτίων, οὐκ ἀποκοπῇ χρεῶν, ἀλλὰ τόκων μετριότητι κουφισθέντας ἀγαπῆσαι τοὺς πένητας, καὶ σεισάχθειαν ὀνομάσαι τὸ φιλανθρώπευμα τοῦτο καὶ τὴν ἅμα τούτῳ γενομένην τῶν τε μέτρων ἐπαύξησιν καὶ τοῦ νομίσματος τιμῆς. Ἑκατὸν γὰρ ἐποίησε δραχμῶν τὴν μνᾶν, πρότερον ἑβδομήκοντα καὶ τριῶν οὖσαν, ὥστ' ἀριθμῷ μὲν ἴσον,

---

κατὰ τὰ πάτρια, νόμοις δὲ χρῆσθαι τοῖς Σόλωνος, καὶ μέτροις καὶ σταθμοῖς, χρῆσθαι δὲ καὶ τοῖς Δράκοντος θεσμοῖς, οἷσπερ ἐχρώμεθα ἐν τῷ πρόσθεν χρόνῳ), on demanda aux citoyens athéniens de se référer à nouveau aux lois de Solon – ainsi qu'à ses poids et mesures – et aux lois de Dracon utilisées auparavant, tandis qu'on réexaminait toutes les lois et que l'on proposait de nouvelles additions, qui devaient être ratifiées puis inscrites à la Stoa Royale. K. CLINTON, « The Nature of the Late Fifth-Century Revision of the Athenian Law Code », dans *Studies in Attic Epigraphy, History and Topography Presented to Eugen Vanderpool* (Hesperia, suppl. 19), Princeton, 1982, p. 27-37 ; M. H. HANSEN, « Solonian Democracy in Fourth-Century Athens », *C&M* 40 (1989), p. 71-99; J. L. SHEAR, *Polis and Revolution: Responding to Oligarchy in Classical Athens*, Cambridge, 2011, p. 70 et s. (après 411/410 av. J.-C.) et 227 et s. (après 404/403 av. J.-C.).

2. Voyez le plus récemment, pour toutes ces questions, l'article de Chr. FLAMENT, « Que nous reste-t-il de Solon ? Essai de déconstruction de l'image du père de la πάτριος πολιτεία », *LEC* 75 (2007), p. 290-293 pour les problèmes de chronologie ; p. 293-300 pour l'idée d'une biographie-type du législateur Solon, empruntant des épisodes à d'autres personnages historiques ; p. 300-305 pour l'évolution de la figure de Solon comme fondateur de la démocratie athénienne et les remaniements des lois à la fin du Ve siècle av. J.-C. ; p. 305-316 pour la nature de la crise vécue à Athènes à l'époque de Solon.

δυνάμει δ’ ἔλαττον ἀποδιδόντων, ὠφελεῖσθαι μὲν τοὺς ἐκτίνοντας μεγάλα, μηδὲν δὲ βλάπτεσθαι τοὺς κομιζομένους.

Et certains, dont Androtion, écrivirent qu’en les soulageant, non par une suppression des dettes mais par une modération des intérêts, il favorisa les pauvres, et qu’on appela “délivrance” ce trait de bonté ainsi que l’augmentation des mesures et de la valeur du νόμισμα qui se produisit à cette occasion. Il fixa en effet à cent drachmes la mine qui s’établissait auparavant à soixante-treize (drachmes), de telle sorte que, puisqu’en donnant la même chose en nombre on donnait moins en valeur, il soulageait grandement ceux qui devaient rembourser, sans cependant léser ceux qui devaient récupérer.

Aristote, *Constitution d’Athènes*, 10. 1-2 :

’Εν [μὲν οὖν τ]οῖς νόμοις ταῦτα δοκεῖ θεῖναι δημοτικά, πρὸ δὲ τῆς νομοθεσίας ποιήσας τὴν τῶν χ[ρ]εῶν [ἀπο]κοπὴν, καὶ μετὰ ταῦτα τήν τε τῶν μέτρων καὶ σταθμῶν καὶ τὴν τοῦ νομίσματος αὔ[ξ]ησιν· ἐπ’ ἐκείνου γὰρ ἐγένετο καὶ τὰ μέτρα μείζω τῶν Φειδωνείων, καὶ ἡ μνᾶ πρότερον ἄγ[ο]υσα [σ]ταθμὸν ἑβδομήκοντα δραχμὰς ἀνεπληρώθη ταῖς ἑκατόν. Ἦν δ’ ὁ ἀρχαῖος χαρακτὴρ δίδραχμον. Ἐποίησε δὲ καὶ σταθμὰ πρὸς [τ]ὸ νόμισμα τρεῖς καὶ ἑξήκοντα μνᾶς τὸ τάλαντον ἀγούσας, καὶ ἐπιδιενεμήθησαν [αἱ τ]ρεῖς μναῖ τῷ στατῆρι καὶ τοῖς ἄλλοις σταθμοῖς.

Ainsi donc il semble, en ce qui concerne les lois, qu’il les fit favorables au peuple, et qu’avant la création de ces lois, il mit en place une abolition des dettes, et après tout cela, une augmentation des mesures et des poids, et une augmentation du νόμισμα. De son temps, en effet, les mesures devinrent plus grandes que celles de Phidon, et la mine, qui avait auparavant la masse de soixante-dix drachmes, fut amenée à cent (drachmes). La plus ancienne monnaie frappée était un didrachme. Il mit aussi les poids en rapport avec le νόμισμα, le talent pesant soixante-trois mines, et les trois mines (en sus) étaient redistribuées au statère et aux autres poids.

Pour preuve que les détails relatifs à l’œuvre de Solon étaient mal connus d’Androtion et d’Aristote, on notera leur désaccord sur deux points. Androtion mettait la réforme métrologique en relation directe (ἅμα τούτῳ) avec les réformes sociales attribuées au législateur, tandis le Pseudo-Aristote la présentait comme séparée, plus tardive (μετὰ ταῦτα). De même, la *Constitution d’Athènes* évoque une abolition des dettes par Solon, tandis qu’Androtion considérait que le législateur s’était contenté d’en réduire les intérêts [3]. C’est cependant un autre problème qui nous occupe ici.

---

3. Voyez P. HARDING, « Androtion’s Views of Solon’s ‘Seisachtheia’ », *Phoenix* 28 (1974), p. 282-289.

Dans un contexte qui l'associe aux poids et mesures [4], le terme νόμισμα – proche parent de νόμος, la loi [5] – est habituellement tenu pour désigner le système monétaire ou le monnayage en circulation. Les deux textes font en outre mention de drachmes, bien connues comme unités monétaires grecques. C'est sur la base de ces informations que l'on faisait autrefois remonter les premières frappes athéniennes à une période précédant l'archontat de Solon, soit dans la seconde moitié du VIIe siècle av. J.-C. [6].

Or l'archéologie a démontré que les premiers monnayages Grecs n'apparurent pas longtemps avant le milieu du VIe siècle [7]. À Athènes, des *Wappenmünzen* aux types variés furent frappés peu après le milieu de ce siècle, précédant le monnayage définitif à tête d'Athéna et chouette, adopté à partir de 515 av. J.-C. [8]. Quant au monnayage éginétique à tortue, malgré son aspect archaïque, il ne remonterait pas au-delà de 530 av. J.-C. [9]. Solon ne peut donc pas être à l'origine d'une modification du monnayage athénien.

---

4. La même association des poids, mesures et νόμισμα se retrouve notamment dans le décret adressé aux membres de la Ligue athénienne dans la seconde moitié du Ve siècle av. J.-C. (*IG* I³ 1-2, 1453 = *SEG* 21, 18, l. 24). On considère habituellement que ce décret régulait la frappe monétaire, imposant l'usage du système pondéral et monétaire attique (ἐάν τις κόπτηι νόμισ[μα] ἀργυρίο ἐν τῆσι πό[λεσι] καὶ μὴ χρῆται νομ[ίσμασιν τοῖς] Ἀθη[να]ίων ἢ σταθμοῖς ἢ μέτ[ροις ἀλλὰ ξενικοῖς νομίσμασι]ν καὶ σταθμοῖς καὶ [μ]έτροις).

5. Dans son sens premier, νόμισμα exprime ce qui est établi par l'usage et pourrait se traduire par « coutume, règle, norme ». O. PICARD, « Aristote et la monnaie », *Ktèma* 5 (1980), p. 273-274 ; IDEM, « Monnaies et législateurs », dans P. BRULÉ & J. OULHEN (éd.), *Esclavage, guerre, économie en Grèce ancienne. Hommages à Yvon Garlan* (Histoire), Rennes, 1997, p. 213-227.

6. J. H. KROLL & N. M. WAGGONER, « Dating the Earliest Coins of Athens, Corinth and Aegina », *AJA* 88 (1984), p. 325-333.

7. Les plus anciennes monnaies frappées en argent proviennent de la péninsule Chalcidique : ce sont des didrachmes, ou statères, de système attique. V. VAN DRIESSCHE, *Études de métrologie grecque*, I. *Des étalons pré-monétaires au monnayage en bronze* (Université catholique de Louvain. Études numismatiques, 2), Louvain-la-Neuve, 2009, p. 95-96 (ouvrage référencé *EMI* ci-après).

8. Chr. FLAMENT, *Le monnayage en argent d'Athènes. De l'époque archaïque à l'époque hellénistique (c. 550 - c. 40 av. J.-C.)* (Université catholique de Louvain. Études numismatiques, 1), Louvain-la-Neuve, 2007, p. 14-23.

9. J. H. KROLL & N. M. WAGGONER, art. cité (n. 6), p. 335-339, proposaient une date un peu antérieure à 550, av. J.-C., mais H. NICOLET-PIERRE, « Remarques sur le monnayage d'Égine au VIe et au Ve siècle d'après la trouvailles de Mégalopolis de 1936 », dans V. CONDIĆ (éd.), *Frappe et ateliers monétaires dans l'Antiquité et Moyen Âge. Actes du symposium réuni du 30 janvier au 1er février 1975 dans le Musée National de Belgrade*, Belgrade, 1976, p. 5-7, a descendu cette date autour de 530 av. J.-C. (également S. GJONGECAJ & H. NICOLET-PIERRE, « Le monnayage d'argent d'Égine et le trésor de Hollm [Albanie] 1991 », *BCH* 119 [1995], p. 289 et n. 23 ; H. NICOLET-PIERRE, *Numismatique grecque* [Collection U. Histoire], Paris, 2002, p. 137).

D'une manière générale, les informations fournies par les deux sources ont été rejetées en raison de cet évident anachronisme [10]. Pourtant, le détail du processus de la réforme vaut la peine que l'on s'y arrête, car il montre un mécanisme d'ajustement – de la drachme à la mine et du talent à la mine – que l'on retrouve à l'époque hellénistique [11]. Nous nous proposons donc de vérifier, en premier lieu, si un tel mécanisme pourrait remonter à une époque sans monnayage, et de déterminer ce qu'il régirait dans ce cas.

Talent, statère, drachme, mine : nouvelles définitions

Il convient donc de revoir ce que pouvaient avoir représenté, dans un contexte pré-monétaire, la drachme, la mine, de même que le talent et le statère mentionnés dans nos sources, et quelles relations s'entretenaient entre ces éléments. Des recherches menées sur les origines pré-monétaires des monnayages grecs ont permis de reconstruire les grandes étapes d'une évolution conduisant à l'apparition des premières monnaies, et de donner une définition plus précise, ou plus complète, des principales unités, tant pondérales que monétaires, utilisées par les Grecs.

1. *Le talent et le statère*

Le talent et le statère sont les deux unités autour desquelles s'organise le système pondéral athénien d'époque classique : le talent en est la mesure supérieure, pesant un peu plus de 26 kg, ce qui représente vraisemblablement la masse maximale manipulable par l'homme [12] ; le statère vaut un trentième de talent et tient lieu de mesure centrale, à partir de laquelle s'or-

---

10. Voyez M. MILLER, « Solon's Coinage », *Arethusa* 4 (1971), p. 25-47 ; T. J. FIGUEIRA, *Excursion in Epichoric History: Aeginetan Essays*, Landham, 1993, p. 61-86 ; O. PICARD, « Les philosophes grecs et la monnaie », *RN* 157 (2001), p. 95-103 ; G. DAVIS, « Dating the Drachmas in Solon's Laws », *Historia* 61 (2012), p. 143-156.

11. On retrouve une structure similaire dans un décret métrologique athénien daté de la fin du IIe siècle ou du début du Ier siècle av. J.-C. (*IG* II², 1013, l. 29-31 : Ἀγέτω δὲ καὶ ἡ μνᾶ ἡ ἐμπορ̣ικὴ στε[φανηφόρου δραχ]μὰς ἑκατὸν τριάκοντα κ[αὶ] ὀκτὼ πρὸ[ς] τὰ στάθμια τὰ ἐν τῶι ἀργυροκοπ̣ί̣ω̣ι̣ [κ]αὶ [ῥοπ]ὴ̣ν̣ σ̣[τε]φανηφόρου δραχμὰς δεκαδύο ; l. 35-36 : τό δὲ τάλαντον τὸ ἐ[μ]πορικὸν [ἐχέτ]ω ῥοπ[ὴν μ]ν[ᾶς] ἐμπορικὰς πέντε, ὅπως καὶ τοῦ[το ἰσ]ορρόπου τοῦ π[ήχ]εως γινομένου ἄγηι ἐμπο[ρικ]ὸ̣ν τά[λαντον καὶ μ]νᾶς ἐμπορικὰς πέντε.) C. DOYEN, *Études de métrologie grecque, II. Étalons de l'argent et étalons du bronze en Grèce hellénistique* (Études numismatiques, 4), Louvain-la-Neuve, 2012, p. 148-150 ; V. CHANKOWSKI & C. HASENOHR, « Étalons et tables de mesure à Délos hellénistique : évolutions et ruptures », *Dialogues d'histoire ancienne*, Supplément 12, 2014, p. 21-39, qui propose la date plus tardive.

12. La mesure pondérale supérieure des systèmes pondéraux du Proche-Orient antique pesait entre 25 et 35 kg. *EMI*, p. 20-21 ; A. MICHAILIDOU, « Measuring by Weight in the Late Bronze Age Aegean: The People behind the Measuring Tools », dans, I. MORLEY & C. RENFREW (éd.), *The Archaeology of Measurement. Comprehending Heaven, Earth and Time in Ancient Societies*, Cambridge, 2010, p. 71.

ganisent une série de multiples et de divisions [13]. La mine fait également partie du système pondéral athénien et vaut un demi-statère ou un soixantième de talent.

Talent	1					
Statère	30	1				
Mine	60	2	1			
$^1/_3$ statère	90	3	$^3/_2$	1		
$^1/_4$ statère	120	4	2	$^3/_2$	1	
$^1/_6$ statère	180	6	3	2	$^3/_2$	1
etc.	etc.					

Tableau 1. Structure du système pondéral athénien

Remontant au IIe millénaire av. J.-C., le système pondéral mycénien – reconstitué à partir des documents en linéaire B, plus particulièrement des comptes de métaux [14]– inclut deux grandes unités, autour de 29 kg pour la plus lourde, et de 1 kg pour la seconde [15]. La similarité de masse, et de rapport, avec le talent et le statère du système athénien classique est à souligner, qui donne à penser à un effet de continuité.

L (talent ?)	1				
M (statère ?)	30	1			
N	120	4	1		
P	1440	48	12	1	
Q	8640 ?	288 ?	72 ?	6 ?	1

Tableau 2. Structure du système pondéral mycénien

13. M. LANG & M. CROSBY, *The Athenian Agora. Results of Excavations Conducted by the American School of Classical Studies at Athens*. X. *Weights, Measures and Tokens*, Princeton, 1964, p. 3-4 et 6-7.

14. E. L. BENNETT, « Fractional Quantities in Minoan Bookkeeping », *AJA* 54 (1950), p. 211-218 ; N. F. PARISE, « Appunti per lo studio del sistema ponderale “miceneo” », *PP* 19 (1964), p. 7-13 ; P. DE FIDIO, « Le poids mycénien de la laine », dans S. DEGER-JALKOTZY, S. HILLER & O. PANAGL (éd.), *Floreant Studia Mycenaea. Akten des X. Internationalen mykenologischen Colloquiums in Salzburg vom 1.-5. Mai 1995*, t. 1 (Österreichische Akademie der Wissenschaften. Philosophisch-historische Klasse Denkschriften, 274), Vienne, 1999, p. 201-203.

15. *EMI*, p. 23-25, pour une reconstruction de la masse du talent mycénien, ou mesure L.

On notera également que la structure irrégulière du système pondéral mycénien, comme aussi celle des systèmes de capacités en général [16] ou encore l'existence de mesures mycéniennes semi-indépendantes [17], indiquent que les systèmes métrologiques grecs ne furent pas créés de manière abstraite et mathématique, mais qu'ils se formèrent progressivement par l'assemblage de mesures utilisées au départ pour quantifier des produits spécifiques ou pour répondre à des besoins particuliers. D'après les textes conservés, on pesait les métaux, la fibre de lin, l'ivoire, la cire d'abeille, les plantes aromatiques ou colorantes [18]. Dans le cas de la mesure L (talent ?), qui nous intéresse ici, les sources écrites et archéologiques témoignent de sa fréquente association au bronze et, mieux, de sa correspondance pondérale avec les lingots en forme de peaux de bœuf qui étaient le conditionnement le plus courant de ce métal ou des métaux qui le constituaient [19].

Dans les récits homériques, c'est à l'or que le talent est associé. La société décrite par cette poésie dont la formation remonte au VIIIe siècle av. J.-C. est vraisemblablement post-mycénienne [20] et nous offre donc un contexte de transition vers l'époque archaïque. Plusieurs passages de l'*Iliade* incluent des talents d'or dans les énumérations de richesses [21], et il apparaît qu'un talent d'or était compté pour l'équivalent d'un bœuf [22]. Or près de 30 kg – la masse représentée par la mesure pondérale, mycénienne comme athénienne – d'or constituent un prix plus qu'excessif pour un bœuf,

---

16. *EMI*, p. 39-45.

17. Ainsi, la mesure de la laine (mesure *l*) avait ses propres divisions mais s'accordait au système pondéral, puisque dix mesures *l* faisaient une mesure L (talent ?). *EMI*, p. 24-25 et 39 ; M. LEJEUNE, « Le nom grec de la laine », dans *Mémoires de philologie mycénienne. Quatrième série (1969-1996)* (Incunabula Graeca, 99), Rome, 1997, p. 55, n. 1.

18. Voir A. SACCONI, « Gli ideogrammi micenei per le cifre ed i segni di misura », *Kadmos* 10 (1971), p. 146-147 ; M. VENTRIS & J. CHADWICK, *Documents in Mycenaean Greek*, Cambridge, 1973², p. 50-51 ; M. PERNA, *Recherches sur la fiscalité mycénienne* (Études anciennes, 28), Nancy, 2004, p. 51-55 et 58-59.

19. *EMI*, p. 21-23.

20. D. SCHAPS, *The Invention of Coinage and the Monetization of Ancient Greece*, Ann Arbor, 2004, p. 63.

21. Homère, *Iliade*, XVIII, v. 497-508 : deux talents d'or offerts à celui qui donnera le meilleur jugement, dans la description d'une des scènes représentées par Héphaïstos sur le bouclier d'Achille ; XXIV, v. 228-237 : le roi Priam offre à Achille des vêtements, dix talents d'or, deux trépieds, quatre chaudrons et un gobelet d'origine thrace ; IX, v. 122-156 : le roi Agamemnon tente d'apaiser la colère d'Achille en lui offrant sept trépieds, dix talents d'or, vingt chaudrons, douze chevaux de concours...

22. Homère, *Iliade*, XXIII, v. 740-751, donne en effet la succession des prix récompensant les trois premiers arrivés d'une course : un cratère en argent pour premier prix, un bœuf pour deuxième prix, un demi-talent d'or pour troisième prix. W. RIDGEWAY, « The Homeric Talent, its Origin, Value, and Affinities », *JHS* 8 (1887), p. 134-136.

et à bien y réfléchir, les autres mentions de talents d'or renvoient à des quantités d'or peu réalistes [23]. Considérant l'association Mesure L (talent)-bronze qui prévalait à l'époque mycénienne, il serait plus raisonnable de voir dans le talent d'or homérique la transposition en or de la valeur d'un talent de bronze, ce qui représenterait une masse d'or bien inférieure [24] et correspondrait mieux aussi aux indications de prix pour un bœuf à l'époque monétaire [25]. En d'autres termes, la mesure pondérale supérieure, le talent, aurait, tôt ou tard, acquis le statut de repère de valeur en tant que quantité de bronze. L'importance de ce métal dans l'économie pré-monétaire grecque n'est pas étonnante [26], concrétisée notamment par les mentions de trépieds et de chaudrons – en bronze – aux côtés des talents d'or dans les évocations des richesses homériques [27], ou par l'utilisation de chaudrons comme unités de valeur dans des comptes crétois du VIIIe siècle av. J.-C. [28].

On en conclut que le talent tenait lieu de mesure pondérale, mais également d'étalon de valeur, associé au bronze. Dans l'explication aristotélicienne de la réforme de Solon, le destin du statère est lié à celui du talent, l'augmentation du premier se reportant sur le second et sur les mesures pondérales qui s'y rattachaient. On tiendra donc pour acquis que le statère pondéral et ses divisions représentaient, au même titre que le talent, des étalons de valeurs en bronze [29].

---

23. Voir la remarque de A. BROWN, « Homeric Talents and the Ethics of Exchange », *JHS* 118 (1998), p. 165-168, qui trouve les quantités d'or hors de proportion avec les autres richesses énumérées. De son côté, Pollux, *Onomasticon*, 9, 55, soulignait que le talent d'Homère devait avoir peu de valeur, puisque deux talents étaient donné comme quatrième prix d'une course de chars, tandis que le troisième avait reçu un chaudron (ὅτι δὲ παρὰ τοῖς ἐφ' Ὁμήρου ὀλίγον τὸ τάλαντον ἠδύνατο, μάθοις ἂν ἐκ τῆς ἱπποδρομίας, ἐν ᾗ τῷ μὲν τρίτῳ τὸ ἆθλόν ἐστι λέβης, τῷ δὲ τετάρτῳ δύο χρυσοῖο τάλαντα).

24. Les anciens rapprochaient d'ailleurs le talent en or d'Homère du statère en or grec ou du darique (8-9 g) : un auteur anonyme d'Alexandrie écrivait : τὸ δ' παρ' Ὁμήρῳ τάλαντον ἴσον ἐδύνατο τῷ μετὰ ταῦτα δαρεικῷ · ἄγει οὖν τὸ χρυσοῦν τάλαντον ἀττικὰς δραχμὰς β´ (F. HULTSCH, *Metrologicorum Scriptorum Reliquiae*, I, Leipzig, 1864, p. 301, § 95, l. 6-9). Le rapport entre l'or et le bronze aurait donc été de l'ordre de 3000:1 (d'environ 30 kg à 8-9 g).

25. *EMI*, p. 51-52.

26. *Ibidem*, p. 33-35, concernant le rôle important du bronze à l'époque mycénienne.

27. Ci-avant (n. 21)

28. *IC* IV, 14, un compte de Gortyne, par exemple. D. SCHAPS, *op. cit.* (n. 20), p. 82-83.

29. Le lien du système pondéral au bronze s'est maintenu à travers les siècles. Il permet d'expliquer les évolutions des systèmes pondéraux et des systèmes monétaires grecs reflétés par les poids, les monnaies et la comptabilité aux époques classique et hellénistique. C'est sur cette constatation que se basent les reconstructions proposées dans les volumes des *Études de métrologie grecque*.

2. *La drachme (et l'obole)*

Plusieurs sources antiques nous informent que les ancêtres prémonétaires des oboles et des drachmes monétaires étaient des broches à viande en fer (ὀβελοί), qui se regroupaient en poignées (δραχμαί) [30]. L'archéologie confirme l'usage culinaire mais aussi rituel de ces broches, qui servaient pour la cuisson de la viande des sacrifices, et que l'on regroupait souvent en poignées de six en Grèce [31]. Le rôle pré-monétaire du fer est, quant à lui, bien documenté par la littérature : Phidon, tyran d'Argos, passait pour avoir remplacé les broches en fer par le premier monnayage éginétique [32] ; Hérodote et Plutarque rapportent l'anecdote de la courtisane Rhodopis qui avait réuni le dixième de sa fortune sous la forme de broches en fer, qu'elle avait consacrées à Delphes [33] ; Xénophon et Plutarque expliquent comment Lycurgue avait imposé aux Spartiates l'usage du fer, encombrant et peu pratique, comme moyen d'échange [34].

La broche en fer jouait donc un rôle d'étalon de valeur en Grèce [35]. Une dédicace de broches retrouvée près de Corinthe et datée de la première moitié du VIe siècle av. J. -C., porte une inscription dans laquelle le terme δραχμά est employé seul pour désigner la poignée de broches [36], indiquant

---

30. Plutarque, *Vie de Lysandre*, 17, 5 ; Pollux, *Onomasticon*, 9, 77 ; Héraclide du Pont, fr. 152 (Wehrli) = Orion, *Etymologicon* (Ve s. apr. J.-C.), *s.v.* ὀβολός = *Etymologicum Graecum*, *s.v.* ὀβολός. *EMI*, p. 55-56 ; R. SEAFORD, *Money and the Early Greek Mind: Homer, Philosophy, Tragedy*, Cambridge, 2004, p. 102-103.

31. *EMI*, p. 57-63 ; P. HAARER, Ὀβελοί *and Iron in Archaic Greece*, vol. 1 : Text, Oxford, 2000 (Unpublished phD thesis), p. 30-42 (tombes), 49-52 (fonctions et présentation), 54-55 (chiffre six), 68-78 (sanctuaires), 108-115 (fonctions) ; R. SEAFORD, *op. cit.* (n. 30), p. 103 et note 13, pour le chiffre six.

32. Orion, *Etymologicon*, *s.v.* ὀβολός. W. L. BROWN, « Pheidon's Alleged Aeginetan Coinage », *NC*, s. 6, 10 (1950), p. 177-179. Tout comme l'archontat de Solon, la tyrannie de Phidon est antérieure au début du monnayage grec. M. KŐIV, « The Dating of Pheidon in Antiquity », *Klio* 83 (2001), p. 127-147.

33. Hérodote, *Histoires*, 2, 135, 3-4 ; Plutarque, *De Pythiae Oraculis*, 14 (400 f). Rhodopis vivait à Naucratis, à l'époque du pharaon Amasis, dont le règne est daté entre *c.* 570 et 526 av. J.-C.

34. Xénophon, *République des Lacédémoniens*, 7, 5 ; Plutarque, *Vie de Lycurgue*, 9, 2 ; *Vie de Caton l'Ancien*, 3, 1 ; *Vie de Lysandre*, 17, 4. On place le législateur Lycurgue au VIIe ou au début du VIe siècle av. J.-C. J. T. HOOKER, « The Life and Time of Lycurgus the Lawgiver », *Klio* 70 (1988), p. 340-345.

35. Voir aussi D. SCHAPS, *op. cit.* (n. 20), p. 83-86; R. SEAFORD, *op. cit.* (n. 30), p. 106-108, qui insiste sur le lien entre objets de sacrifices et objets pré-monétaires.

36. L'inscription se trouve sur une stèle à laquelle devait être fixée, par des attaches métalliques, une poignée de broches en fer. I. STRØM, « Obeloi of Pre- or Proto-Monetary Value in the Greek Sanctuaies », dans T. LINDERS & B. ALROTH (éd.), *Economics of Cults in the Ancient World. Proceedings of the Uppsala Symposium 1990* (Acta Universitatis Upsaliensis. Boreas. Uppsala Studies in Ancient Mediterranean and

que la drachme s'était elle aussi officialisée comme repère de valeur. D'un point de vue technique, cela implique que la taille de ces objets ait été standardisée et qu'ils aient été mis en correspondance avec d'autres étalons de valeurs [37].

On peut ainsi reconstituer, à titre d'hypothèse, l'organisation d'un système pré-monétaire athénien incluant deux métaux, le bronze et le fer, représentés, côté bronze, par deux mesures pondérales, le talent et le statère, et, côté fer, par deux objets usuels, la broche et sa poignée de six, appelée drachme. Il fallait, d'une part, que la valeur de la broche en fer et celle de la drachme soient mises en rapport avec celles du statère et du talent en bronze. Le système monétaire attique reflète ce processus, qui donne la drachme comme l'équivalent d'un demi-statère, et donc l'obole comme douzième du statère. Il fallait, d'autre part, que la masse d'une broche soit accordée au système pondéral – même si, le fer ayant une faible valeur, une très grande précision n'était pas de mise. Il nous paraît vraisemblable que la broche en fer, dont les exemplaires retrouvés en Grèce varient entre 350 g et 1,6 kg [38], ait été ajustée à la masse du statère pondéral, autour de 1 kg. Dans ce cas, on aurait vu s'appliquer la formule « à masse égale, valeur proportionnelle » – un statère de bronze valant douze statères de fer – qui nous indiquerait que le rapport de valeur entre le bronze et le fer était de 12:1 [39].

3. *La mine*

La plus ancienne mention de mines en contexte grec provient de l'Artémision d'Éphèse et est datée, selon les avis, entre la fin du VIIe et le milieu du VIe siècle av. J.-C. : il s'agit d'une liste de revenus du temple, incluant de l'or et de l'argent quantifiés en mines [40]. Le terme μνᾶ est une

---

Near Eastern Civilizations, 21), Uppsala, 1992, p. 45-46 ; P. HAARER, *op. cit.* (n. 31), p. 92-93.

37. On a vu que le métal se pesait, et Aristote, *Politique*, 1, 8 (1257 a), donne le fer comme exemple de produit pré-monétaire qui nécessitait une pesée (τὸ μὲν πρῶτον ἁπλῶς ὁρισθέν μεγέθει καὶ σταθμῷ).

38. *EMI*, p. 91, pour les poids des broches en fer du VIIIe au VIe siècle av. J.-C. ; P. HAARER, *op. cit.* (n. 31), p. 86-90, qui reconstitue un poids théorique de 1 kg pour les broches de l'Heraion d'Argos.

39. *EMI*, p. 92 (rapport bronze-fer) et 94 (rapport argent-fer). R. SEAFORD, *op. cit.* (n. 30), p. 104-105, pour d'autres propositions.

40. *IGSK* Ephesos I. E. SCHWYZER, *Dialectorum Graecorum Exempla Epigraphia Potiora*, Hildesheim, 1960, n° 707 ; É. MASSON, *Recherches sur les plus anciens emprunts sémitiques en grec*, Paris, 1967, p. 33 ; L. H. JEFFERY, *The Local Scripts of Archaic Greece: a Study of the Origin of the Greek Alphabet and its Development from the Eighth to the Fifth Centuries BC*, rev. ed. with a supplement by A.W. Johnston (Monographs on Classical Archaeology), Oxford, 1990, p. 344, n° 53 ; J. H. KROLL, « Weighed Bullion in Archaic Greece », dans W. H. HARRIS (éd.), *The Monetary Sys-*

adaptation grecque de termes originaires de l'est de la Méditerranée, désignant une mesure pondérale attestée depuis le IIIe millénaire av. J.-C. dans les systèmes pondéraux du Proche-Orient [41], où elle vaut toujours un soixantième de talent [42]. En ce qui concerne la Grèce, il n'y a pas de trace de soixantième de talent dans le système pondéral mycénien (**Tableau 2**) [43], et l'on notera que la mine apparaît comme une pièce rapportée dans le système pondéral attique d'époque classique, remplaçant le demi-statère aux côtés de divisions inférieures qui se rapportent elles aussi au statère (**Tableau 1**). L'introduction de la mine en milieu grec est donc habituellement datée des VIIe-VIe siècles av. J.-C. et justifiée par des contacts commerciaux réguliers avec les civilisations du Proche-Orient [44].

Or les chercheurs qui se sont penchés sur la question des origines du monnayage grec s'accordent pour associer à cette même période et à cette même influence orientale l'adoption, dans le monde grec, de l'argent pesé comme nouveau moyen d'échange [45]. La mesure pondérale et le métal seraient-ils arrivés ensemble en Grèce ?

Le νόμισμα de la réforme : nouvelle définition

Les changements des VIIe-VIe siècles av. J.-C. nous rapprochent de l'archontat de Solon [46], dont il est temps de revoir, sous cet éclairage, la réforme métrologique. La structure de cette réforme telle qu'elle est présentée dans les deux sources comprend d'une part une mise en rapport drachme-mine (il y avait désormais cent drachmes dans une mine : Ἑκατὸν γὰρ

tems of the Greeks and Romans, Oxford, 2008, p. 18-21, qui propose la datation haute pour cette inscription.

41. *Ma-na* en sumérien, *manû* en akkadien, *mn* en ougaritique, *m^enê* en hébreu ou encore *mĕnā* en phénicien. É. MASSON, *op. cit.* (n. 40), p. 32-34.

42. M. A. POWELL, « Maße und Gewichte », *Reallexikon der Assyriologie und vorderasiatische Archäologie*, Bd. 6, Berlin - New York, 1987-1990, p. 508.

43. *EMI*, p. 25.

44. T. R. F. G. BRAUN, « The Greeks in the Near East », *The Cambridge Ancient History*. III. 3. *The Expansion of the Greek World, Eighth to Sixth Centuries B.C.*, Cambridge, 1992², p. 24-27 ; R. SEAFORD, *op. cit.* (n. 30), p. 125.

45. J. H. KROLL, art. cité (n. 40), p. 33-35 ; R. DESCAT, « Monnaie multiple et monnaie frappée en Grèce archaïque », *RN* 157 (2001), p. 74-76 ; D. SCHAPS, *op. cit.* (n. 20), p. 88-90 ; R. SEAFORD, *op. cit.* (n. 30), p. 68 et s. ; G. DAVIS, art. cité (n. 10), p. 132-134, qui considère que des relations commerciales avec le Proche-Orient assez conséquentes pour justifier l'adoption de l'argent pesé comme moyen d'échange ne sont pas attestées pour Athènes avant le milieu du VIe siècle av. J.-C. Sur l'absence d'argent dans les trouvailles grecques avant la seconde moitié du VIe siècle av. J.-C. : *EMI*, p. 71-72 ; G. DAVIS, art. cité (n. 10), p. 135-136.

46. Ainsi R. DESCAT, art. cité (n. 45), p. 76-77, attribue à Solon l'adoption de l'argent comme moyen de paiement, traduisant en ce sens le terme νόμισμα de la réforme métrologique.

ἐποίησε δραχμῶν τὴν μνᾶν, πρότερον ἑβδομήκοντα καὶ τριῶν οὖσαν, dans la version d'Androtion ; ἡ μνᾶ πρότερον ἄγ[ο]υσα [σ]ταθμὸν ἑβδομήκοντα δραχμὰς ἀνεπληρώθη ταῖς ἑκατόν, dans la version aristotélicienne), et d'autre part une mise en rapport mine-talent, présentée comme un ajustement pondéral (un talent pesait désormais soixante-trois mines : Ἐποίησε δὲ καὶ σταθμὰ πρὸς [τ]ὸ νόμισμα τρεῖς καὶ ἑξήκοντα μνᾶς τὸ τάλαντον ἀγούσας, καὶ ἐπιδιενεμήθησαν [αἱ τ]ρεῖς μναῖ τῷ στατῆρι καὶ τοῖς ἄλλοις σταθμοῖς, chez Aristote uniquement).

1. *Le rapport drachme-mine*

Selon la formulation d'Androtion, la plus simple, la mine était passée (de soixante-treize) à cent drachmes. Dans le contexte qui a été reconstitué ci-avant, cette formulation exprimerait un rapport de valeurs entre la drachme, étalon de valeur pré-monétaire représenté par une quantité pesée de fer, et la mine, nouvelle mesure pondérale qui, logiquement associée à l'argent – puisque tous deux arrivaient du Proche-Orient –, pourrait avoir constitué un nouvel étalon de valeur venu s'ajouter au talent et au statère en bronze, à l'obole et à la drachme en fer du système athénien. On a vu ci-avant que l'adoption d'un nouvel étalon de valeur impliquait sa mise en correspondance avec les étalons de valeurs déjà en usage : le rapport drachme-mine indiqué dans le texte en serait l'illustration.

La formulation aristotélicienne du rapport drachme-mine est plus complexe et fait intervenir les masses, puisqu'il y est question d'une mine pesant l'équivalent (ἄγ[ο]υσα [σ]ταθμὸν) de soixante-dix drachmes et désormais remplie (ἀνεπληρώθη) par cent drachmes. Dans cette formulation, les drachmes, soixante-dix ou cent fois plus légères que la mine, sont à comprendre nécessairement comme des drachmes d'argent, égales en valeur aux drachmes en fer, mais beaucoup plus légères. Le rapport drachme-mine tel qu'il est ici présenté ne met donc en scène qu'un seul métal, l'argent. Il pourrait s'agir d'une interprétation de l'auteur du texte, qui se serait référé au fonctionnement du système monétaire attique qu'il connaissait et qui comptait cent drachmes d'argent (de 4,35 g) pour une mine (de 435 g). Les drachmes mentionnées dans des lois attribuées à Solon ne sont jamais associées à l'argent [47] et, inversement, quand il est question

47. Plutarque, *Vie de Solon*, 21,1 ; 21,4 ; 23,1 ; 23,3 ; 24,1. Il est en outre vraisemblable pour au moins certaines de ces mentions, que le terme « drachme » soit une transposition tardive et erronée de valeurs à l'origine plutôt exprimées en médimnes de froment : voyez *EMI*, p. 50-15, concernant des récompenses exprimées en drachmes chez Plutarque, mais plus vraisemblablement en médimnes de froment dans les lois originales.

d'argent, les quantités ne sont pas exprimées [48]. Certes, c'est le rapport drachme-mine qui déterminera la masse de la drachme monétaire en argent, mais il semble que la formulation d'Androtion soit plus appropriée au contexte pré-monétaire, et donc peut-être plus respectueuse du texte original de la réforme.

2. *Le rapport mine-talent*

Le rapport mine-talent n'est documenté que dans la *Constitution d'Athènes*, où il est précisé que ce rapport concerne le système pondéral (σταθμά). La masse du talent est mise en rapport avec celle de soixante, puis soixante-trois mines. Il s'agit donc ici d'un rapport, non pas de valeurs, mais de masses. Nous avons vu que l'introduction d'un nouvel étalon de valeur représenté par une masse de métal – la mine d'argent – demandait son ajustement au système pondéral en usage : le rapport mine-talent donné dans la version aristotélicienne de la réforme métrologique de Solon exprime précisément cet ajustement. Dans le cas présent, cependant, on notera que c'est la masse du talent, et non pas celle de la mine, qui reçoit la modification. C'est ce qu'annonce la formule (σταθμὰ) πρὸς [τ]ὸ νόμισμα : la mine, la nouvelle mesure pondérale, apparaît comme la norme de tout le système, à laquelle viennent s'ajuster la masse du talent et celle du statère. La structure et l'évolution du système pondéral athénien reflètent l'histoire et la particularité du rôle de la mine : d'abord insérée dans un système pondéral organisé autour du statère, elle occupe le rang du demi-statère, tout en conservant son identité de mine (**Tableau 1**) [49] ; à l'époque hellénistique, le statère disparaît et la mine devient la mesure centrale du système pondéral athénien, les divisions et multiples s'organisant désormais autour d'elle [50].

3. *La mine en argent : le* νόμισμα *pré-monétaire des Grecs ?*

Il est important de signaler ici que les trois principaux systèmes monétaires grecs, le système attique, l'éginétique et le corinthien, étaient organisés autour de la même mine de 435 g, divisée en cent drachmes de 4,35 g dans le système attique, en soixante-dix drachmes de 6,2 g dans le système éginétique, et en cent cinquante drachmes de 2,9 g dans le système

48. Plutarque, *Vie de Solon*, 2, 2 ; *Vie de Lysias*, 10, 8 ; Aristote, *Constitution d'Athènes*, 8, 3.

49. À l'exception d'un des plus anciens poids athéniens aujourd'hui conservés, daté du VIe s., qui porte l'inscription *H*ΕΜΙΣΤΑΤΕΡΟΝ plutôt que ΜΝΑ. E. PERNICE, *Griechische Gewichte*, Berlin, 1894, p. 81 (qui lisait ΗΜΙΣΥ ΙΕΡΟΝ) ; M. LANG & M. CROSBY, *op. cit.* (n. 13), p. 6-7.

50. On en trouve la confirmation dans l'évolution du système pondéral attique à l'époque hellénistique, qui voit disparaître le statère tandis que les divisions se rapportent désormais à la mine (M. LANG & M. CROSBY, *op. cit.* [n. 13], p. 7).

corinthien [51]. On en déduit que le même étalon de valeur, la même mine d'argent, avait été empruntée à un système oriental [52] vers la fin de l'époque pré-monétaire et intégrée parallèlement dans les différents systèmes grecs, dans le but vraisemblable de faciliter les échanges et les conversions, tant avec le Proche-Orient qu'au sein du monde grec. La mine en argent de 435 g apparaît donc comme la référence ultime, la norme régissant et réunissant tous les systèmes de valeurs et systèmes métrologiques grecs, et l'on peut penser que c'est cet élément directeur que désignait, à l'époque pré-monétaire, le terme νόμισμα qui allait par la suite désigner le monnayage issu de cette nouvelle organisation.

4. *Le problème des chiffres*

Si, comme nous le proposons, la réforme métrologique attribuée à Solon entérinait l'adoption par Athènes de la mine d'argent, le nouvel étalon de valeur métallique qui allait à court terme donner naissance au monnayage attique, elle aurait dû logiquement se présenter simplement comme un rapport de valeurs – la mine équivaut à cent drachmes – associé à un rapport de masses – le talent est ajusté à la masse de soixante mines – préfigurant la structure du système monétaire attique. Or nos sources font allusion à un changement (une augmentation : ἐπαύξησιν chez Androtion, αὔ[ξ]ησιν dans la version aristotélicienne) et donnent les chiffres de soixante-dix ou soixante-treize pour l'ancienne valeur en drachmes de la mine, et de soixante-trois pour le nombre de mines auquel correspond désormais la masse du talent. Il est vraisemblable que c'est là qu'il faut chercher les anachronismes et erreurs d'interprétation dont Androtion et le Pseudo-Aristote ont été accusés par nos contemporains.

Le talent de soixante-trois mines renvoie à un talent pondéral alourdi dont l'usage est attesté à Athènes au IVe siècle av. J.-C. [53] : cette nouvelle norme pourrait avoir occasionné une réédition de la réforme dite de Solon – soit dans le cadre de la réinscription générale des lois athéniennes à la fin du Ve siècle av. J.-C., soit un peu plus tardivement –, qui aurait porté à confusion, et créé un anachronisme au IVe siècle av. J.-C.

Athènes adoptait par ce biais un rapport de 105:1 entre l'argent et le bronze, un chiffre difficile à justifier dans l'absolu s'il ne correspondait exactement au rapport qui s'appliquait entre l'argent et le bronze dans le

51. *EMI*, p. 93-100.
52. *Ibidem*, p. 76-78, concernant l'origine de la mine d'argent de 435 g.
53. Des poids inscrits renvoyant exactement à ce rapport ont été retrouvés. *EMI*, p. 89.

système éginétique. Il y a donc fort à penser que la manipulation avait pour objet d'accorder sur ce point les deux systèmes de valeurs [54].

On soulignera ici que les soixante-dix – ou même soixante-treize [55]– drachmes à la mine mentionnées dans nos deux sources renvoient elles aussi au système monétaire éginétique, qui divisait la mine en 70 drachmes plutôt qu'en cent comme à Athènes. Il s'agit donc certainement d'une interprétation proposée par des auteurs ne comprenant plus en quoi une mine établie à cent drachmes pouvait représenter une réforme. Ils pourraient avoir cherché à l'expliquer en faisant référence à ce qu'ils croyaient être un système plus ancien que le système attique qu'ils utilisaient [56]. La petite phrase insérée à la suite de cette information dans le texte aristotélicien, qui rappelle au lecteur que la plus ancienne monnaie était le didrachme (Ἦν δ' ὁ ἀρχαῖος χαρακτὴρ δίδραχμον), pourrait soutenir une telle explication [57].

Conclusion

Il y eut en fin de compte peu de changement entre la période pré-monétaire, qui avait mis en place les grands étalons de valeurs métalliques, et la période monétaire, qui les mettait en circulation sous la forme de morceaux de métal pré-pesés et estampillés ; il n'y a pas eu de « révolution monétaire » mais une simple continuité, reflétée par le maintien de l'emploi du même terme νόμισμα pour désigner une même norme pré-monétaire et monétaire, la mine d'argent de 435 g et le système qui s'organisait autour d'elle.

Nettoyées de leurs anachronismes et replacées dans un contexte pré-monétaire, les informations d'Androtion et du Pseudo-Aristote retrouvent

---

54. Le statère éginétique en argent pesait $^{1}/_{35}$ d'une mine de 435 g (12,4 g), tandis que le statère pondéral, représentant le bronze, s'ajustait à la masse de trois mines (1305 g), soit un rapport de 105:1 entre les deux statères. *EMI*, p. 98-103.

55. On considère en général que les soixante-treize drachmes données par Androtion sont à rapprocher des soixante-dix drachmes données par la *Constitution d'Athènes*, évoquant une réalité similaire. *EMI*, p. 117 n. 383.

56. Les monnaies éginétiques à tortue, en raison de leur aspect archaïque, étaient considérées par les Grecs comme les monnaies grecques les plus anciennes. J. H. KROLL & N. M. WAGGONER, art. cité (n. 6), p. 335.

57. Les premières monnaies athéniennes, les *Wappenmünzen*, étaient en effet principalement des didrachmes de 8,70 g (C. FLAMENT, *op. cit.* [n. 8], p. 9-23). Cependant, le didrachme attique n'était plus frappé au IVe siècle av. J.-C., alors que le didrachme éginétique de 12,4 g était toujours bien représenté dans le monnayage : il est possible qu'il y ait eu confusion entre les deux didrachmes et que l'auteur ait plutôt pensé au didrachme de système éginétique. L'hypothèse de l'allusion au système éginétique est en outre renforcée par la mention des mesures phidoniennes, un peu plus haut dans le texte, qui sont, elles aussi, mises en opposition avec les nouvelles mesures de Solon.

leur sens. Qu'elle appartienne ou non à Solon, la réforme du νόμισμα, dans sa formulation d'origine, une mine valant cent drachmes et un talent ajusté à la masse de soixante mines, renvoie à la réorganisation des systèmes métrologiques et de valeurs Grecs autour d'un nouvel étalon de valeur, la mine d'argent utilisée depuis longtemps par les civilisations du Proche-Orient. Cette réforme trouve dès lors parfaitement sa place avant l'apparition des premières monnaies grecques en argent.

Véronique VAN DRIESSCHE
Docteur en Philosophie et Lettres
vandriesscheveronique@gmail.com

Les Études classiques 86 (2018), p. 153-175.

IG I³ 52 A ET B : UN OU DEUX DÉCRETS DE KALLIAS POUR ÉCLAIRER LES FINANCES ATHÉNIENNES AU Vᵉ SIÈCLE AV. N. ÈRE ?

Résumé. — La présente étude est consacrée aux deux décrets dits « de Kallias » (*IG* I³ 52 A et B). Il est y premièrement question des différentes opinions émises par les Modernes sur la chronologie de ces documents et les liens qui les unissent. On y passe également en revue les implications historiques découlant des différentes solutions retenues, depuis le début du XXᵉ s. jusqu'à la remise en cause par L. Kallet-Marx de la *communis opinio* qu'avait imposée H. T. Wade-Gery en 1931, à savoir que les deux décrets étaient strictement contemporains. Tirant parti de ce bilan, la seconde partie de cette étude revient sur plusieurs questions importantes relatives à *IG* I³ 52 A, c'est-à-dire la date exacte de ce décret, les circonstances qui l'ont suscité et l'origine de la somme de 3000 talents qui y est mentionnée. Plusieurs solutions suggérées ici sont susceptibles d'éclairer d'un jour nouveau la situation financière d'Athènes durant les premières années de la guerre du Péloponnèse.

Abstract. — This study is devoted to the purported two Kallias decrees (IG I³ 52 A and B). First are reviewed the different opinions expressed on the chronology of those two documents and the elements that unite them. It also examines the historical implications of the various solutions adopted on those questions, up to the fundamental questioning by L. Kallet-Marx of the *communis opinio* (that the two decrees were strictly contemporary) imposed by H.T. Wade-Gery in 1931. Based on this assessment, the second part of this study revisits the main issues related to IG I³ 52 A: the exact date of this decree, the circumstances that brought it about, and the origin of the 3000 talents it mentions. Several solutions suggested here are likely to shed new light on the financial situation of Athens during the early years of the Peloponnesian *War*.

Les documents désignés par l'appellation *IG* I³ 52 A et B sont deux décrets athéniens du Vᵉ s. av. n. ère inscrits sur les deux faces d'une même pierre de 52x71 cm [1], qui formait la table de l'autel d'une église située dans le village attique de Charvati [2]. Si le texte d'*IG* I³ 52 A est bien conservé, ce-

1. Conservée aujourd'hui au musée du Louvre, n° d'inventaire MA 856.

2. Certains avaient estimé que cette localité pouvait correspondre au dème antique d'Erchia : cf. E. VANDERPOOL (1965), p. 24.

lui figurant sur l'autre face est fortement endommagé : un canal d'une largeur de cinq lettres environ a été tracé en son milieu, tandis que les bords ont été biseautés, engendrant ainsi la perte d'environ dix lettres de chaque côté.

Un rapide coup d'œil au contenu de ces deux documents (cf. annexe) suffit à se convaincre que les sujets qui y sont traités font d'eux des pièces maîtresses de l'histoire à la fois financière, religieuse, et architecturale du Ve s. athénien. En ce qui concerne l'aspect financier, tout d'abord, les premières lignes (3-4) d'*IG* I3 52 A mentionnent un montant tout à fait considérable, 3000 talents (soit environ 78 tonnes d'argent), une somme de la magnitude de celles dont Périclès fait état dans un célèbre discours prononcé en 431/430 [3], et que l'on a parfois tenues pour suspectes [4]. Il est également fait mention, à plusieurs reprises, d'emprunts et de remboursements aux divinités ; or, il n'est plus à démontrer que les Athéniens empruntèrent massivement à leurs dieux pour financer les opérations militaires de la première décennie de la guerre du Péloponnèse [5], comme l'atteste éloquemment le décompte des Logistes conservé en *IG* I3 369, qui dresse le bilan des sommes dues par les Athéniens à leurs dieux en 423/422 : près de 5600 talents (soit plus de 145 tonnes d'argent), sans tenir compte des intérêts. On y trouve également mentionnés l'εἰσφορα (B, l. 17), une taxe extraordinaire destinée à financer l'effort de guerre [6], ainsi que les Hellénotames (A, l. 6 ; B, l. 21) qui géraient les fonds de la Ligue de Délos. Pendant longtemps, on a estimé que ces fonds étaient systématiquement reversés dans le trésor d'Athéna après 454/453 [7], ce qui implique dès lors que les constructions de l'Acropole auraient été financées par l'argent des alliés [8]. Du point de vue de l'histoire architecturale, l'un des bâtiments de l'Acropole justement, les Propylées, apparaît dans le document de la face B (l. 3) : des travaux doivent y être menés, tandis que d'autres sont également en cours ou prévus sur la colline sacrée (l. 3-8) ; le décret de la face A (l. 31) fait quant à lui état de travaux

3. Thucydide, II, 13, 3-5.

4. E. CAVAIGNAC (1908), p. 107 et s., estimait que le texte de Thucydide était corrompu ; E. MEYER (1939), p. 31 et s., et K. J. BELOCH (1912), p. 341, supposaient, quant à eux, une erreur de calcul de la part de l'historien athénien.

5. Cf. à ce propos Chr. FLAMENT (2007), p. 123 et s.

6. Cf. à ce propos R. THOMSEN (1964) ; P. BRUN (1983) ; M.R. CHRIST (2007) ; Chr. FLAMENT (2007), p. 88-94.

7. Date de la première stèle dite « de l'aparchè » : *IG* I3 259.

8. Comme on pouvait d'ailleurs le lire dans un extrait célèbre de Plutarque (*Périclès*, XII, 2). On trouvera la référence à ces travaux dans les études d'A. GIOVANNINI (1990) et L. KALLET-MARX (1989a), qui s'emploient précisément à démontrer que cette affirmation est parfaitement erronée.

prévus aux remparts et à l'Arsenal [9]. Du point de vue de l'histoire religieuse enfin, le décret de la face A détaille les modalités de création d'un nouveau collège de trésoriers, ceux dits « des Autres Dieux » (A, l. 13 et s.), modalités qui nous renseignent également, de manière indirecte, sur le fonctionnement des trésoriers des richesses sacrées d'Athéna – que la tradition faisait remonter à l'époque de Solon au plus tard [10] –, puisque le fonctionnement du nouveau collège sera en partie calqué sur le leur.

On ne s'étonnera donc guère, dans ces conditions, que ces deux décrets se soient trouvés au centre de vifs débats depuis le XIXe s. et la parution du *Staatshaushaltung der Athener* d'A. Boeckh [11] au moins. Or, après avoir engagé la recherche au sein des différents domaines énumérés dans de véritables impasses, l'interprétation qui a longtemps prévalu de ces deux décrets s'est finalement révélée être erronée. C'était donc là un sujet qu'il nous paraissait tout à fait approprié de traiter dans le cadre de cette journée d'étude consacrée aux « erreurs d'interprétation ».

Fondamentalement, les principales questions que posent ces deux documents peuvent être formulées comme suit : *primo*, quelle date précise leur assigner et, *secundo*, quels sont les liens qui les unissent, non seulement au niveau des mesures édictées par l'un et l'autre, mais également sur le plan chronologique ; quel écart – s'il y en a un – sépare ces deux décisions ? De la résolution de ces questions dépend en effet la parfaite interprétation de ces documents et, dès lors, l'utilisation adéquate de leur témoignage dans les différents domaines de recherche et d'étude que l'on vient d'évoquer.

En ce qui concerne la chronologie, on constate que le prescrit de la face A, pourtant presque intégralement conservé, ne comporte pas de nom d'archonte, tandis que personne, à notre connaissance, ne s'est risqué à en restituer un dans le prescrit – presque totalement oblitéré quant à lui – de la face B. Il ne faut guère s'en étonner outre mesure : dans les décrets athéniens, la mention de l'archonte ne se systématise que vers la fin des années 420 [12] ; l'absence de cette indication est donc susceptible de nous fournir un *terminus ante quem* assez lâche. On ne peut malheureusement pas tirer véritablement parti non plus de l'identité de l'auteur de la proposition d'*IG* I³ 52 A, un certain Kallias, car les « carrières » des personnes portant ce nom et

9. Isocrate, VII, 66, fait effectivement état de travaux menés à l'Arsenal au Ve s. pour un montant de 1000 talents.

10. Cf. [Aristote], *Constitution d'Athènes*, VIII. On se reportera désormais à leur propos à W. S. Bubelis (2014).

11. A. Boeckh (1851), p. 49-67.

12. Entre autres : J. P. Sickinger (1999), p. 84 ; L. J. Samons (2000), p. 115.

qui pourraient correspondre à celui qui nous occupe ici [13] couvrent un laps de temps beaucoup trop considérable pour offrir quelque élément précis de datation que ce soit.

En réalité, il apparaît très rapidement que la question de la datation ne peut pas être disjointe de celle qui porte sur les relations unissant les deux décrets. Puisque figure sur la face B (l. 25) la mention des « Trésoriers des Autres Dieux » dont le décret de la face A détaille les modalités de création, on a assez naturellement et rapidement convenu que le texte de la face A devait nécessairement précéder celui de la face B [14]. On relève par ailleurs plusieurs différences formelles entre les deux textes : le nombre de lettres à la ligne diffère (54 lettres pour la face A ; 51 pour la face B) et les graphies sont différentes, si bien qu'on les a initialement attribués à deux lapicides différents, tandis que l'on note également des différences dans la forme des datifs pluriels de la première déclinaison. Il s'agit là d'autant d'éléments qui laissent *a priori* supposer un écart chronologique entre les deux documents, mais de quelle ampleur ?

On en discutait fermement [15] jusqu'à ce qu'en 1931, H. T. Wade-Gery [16] ne scelle pour longtemps la question : malgré les différences que l'on vient d'évoquer, les deux décrets auraient été, selon lui, entérinés le même jour et durant la même assemblée. Après un réexamen attentif de la pierre, il pensait en effet avoir identifié, sur la deuxième ligne de la face B, des traces de lettres correspondant aux noms de « Eupeithès » et de « Kallias », c'est-à-dire les mêmes personnes que celles mentionnées dans l'autre décret, ce qui l'autorisait dès lors à restituer sur la face B exactement le même prescrit que celui de la face A, et admettre ainsi que les deux décrets étaient strictement contemporains. La proposition de H. T. Wade-Gery était hardie, mais elle sera néanmoins presque unanimement suivie ensuite pendant plusieurs décennies, d'autres épigraphistes venant même conforter son point de vue

---

13. On a ainsi proposé qu'il se serait agi de Kallias, fils de Kalliadès, qui fut stratège en 433/432 et qui mourut au siège de Potidée en 432 [Thuc. I, 61 ; 63] ; cf. R. MEIGGS (1972), p. 523 ; P. BRUN (2005), p. 214, L. J. SAMONS (2000), p. 115. Les autres candidats sont Kallias qui proposa une alliance avec Rhégion en 433/432 (P. BRUN [2005], p. 214), ainsi que celui qui était le fils d'Hipponicos et à qui on attribue d'ailleurs la paix du même nom (H. B. MATTINGLY [1967], p. 17). Signalons encore que H. B. MATTINGLY ([1968], p. 476) avait reconnu derrière le secrétaire Mnésithéos l'Hellénotame de la tribu des Égéides, mentionné dans une liste que les auteurs des *Athenian Tribute Lists* dataient de 418/417 (identification qui est contestée dans W. E. THOMPSON [1973], p. 26).

14. Mais certains estiment cependant que le décret de la face B est plus ancien que celui de la face A : A. B. WEST (1934), p. 406 ; A. G. WOODHEAD (1974), p. 384.

15. On hésitait en réalité entre 1 an et 16 ans, voire 17. Cf. à ce propos W. B. DINSMOOR (1947), p. 128.

16. H. T. WADE-GERY (1931).

en soutenant, contrairement même à ce que H. T. Wade-Gery avait lui-même conclu [17], que les deux décrets étaient de la main du même lapicide [18].

Dans ces conditions, il devenait beaucoup plus simple de dater ces documents : il suffisait de tirer parti, en les combinant, des indications chronologiques que l'on avait depuis longtemps déduites de certains indices disséminés dans les deux décrets. Ainsi, l'expression « ἐκ Παναθεναίον ἐς Παναθέναια » que l'on trouve sur la face B (l. 28) indiquait que ces décisions avaient été prises lors d'une année de célébration des Grandes Panathénées [19]. Ensuite, le fait qu'il soit question de travaux aux Propylées impliquait que ces documents ne pouvaient évidemment pas être antérieurs à leur mise en chantier, c'est-à-dire 437/436 [20]. En combinant ces deux indications, seules les années 434/433, 430/429, 426/425, 422/421 et 418/417 étaient donc susceptibles de convenir. Il semble en effet difficile d'admettre que le document ait été plus récent que 418/417 car, *primo*, on aurait alors attendu la mention de l'archonte qui, comme on l'a rappelé plus haut, se généralise à cette époque [21] et, *secundo*, l'autorisation de l'Assemblée pour les débours supérieurs à 10 000 drachmes dont il est question dans le document de la face B (l. 14-17) apparaît déjà dans un document daté de 418/417 (*IG* I³ 370) [22].

L'éventail de ces possibilités peut cependant encore être réduit [23] : puisque la stèle des Logistes (*IG* I³ 369) déjà évoquée détaille des emprunts contractés par les Athéniens à leurs différentes divinités entre 433/432 et 423/422, il paraît *a priori* exclu que l'on ait procédé à quel que remboursement que ce soit durant cette période. Il ne demeure donc plus, *in fine*, que trois possibilités : 434/433, 422/421 et 418/417. La proposition de 434/433 est manifestement celle qui rencontra le plus grand nombre

---

17. H. T. WADE-GERY (1931), p. 58.

18. Cf. D. W. BRADEEN (1971), p. 469, soulignant que la chose avait déjà été signalée par Kirchhoff dans *IG* I 32. Jusqu'à ce que L. Kallet-Marx ne reprenne la question (cf. *infra*), seul W. K. PRITCHETT (1971) s'était montré plutôt réservé sur la proposition de restitution de H. T. Wade-Gery ; il sera plus assertif dans une autre étude ([1977], p. 9, n. 5), où il indique, dans une note de page passée relativement inaperçue, qu'après avoir examiné lui-même la pierre, il lui semblait impossible de restituer au début de la face B un prescrit identique à celui de la face A.

19. On peut suivre le raisonnement chez H. T. WADE-GERY (1931), p. 62 et s., et W. B. DINSMOOR (1947), p. 130 notamment. Sur le fait que cette expression soit caractéristique des décrets passés lors de la célébration des Grandes Panathénées : R. DEVELIN (1984).

20. Cf., entre autres, B. HOLTZMANN (2003), p. 145.

21. Comme le faisait remarquer R. MEIGGS (1972), p. 602.

22. H. T. WADE GERY (1931), p. 62, ajoutait aussi qu'avec le départ de la flotte en Sicile, tout remboursement semblait pratiquement exclu.

23. Le cheminement est retracé dans L. KALLET-MARX (1989b), p. 95.

d'adhérents[24], au point d'être même parfois qualifiée d'« orthodoxe ». Le principal argument en faveur de cette solution est que le décret de la face A détaille la création du collège des trésoriers des Autres Dieux ; or un document émanant de ce collège date de 429/428 (*IG* I[3] 383), et il n'est certainement pas le plus ancien[25]. De surcroît, plusieurs ont mis en rapport direct les premiers inventaires des différentes chambres du Parthénon par les trésoriers d'Athéna (*IG* I[3] 290-362) avec les instructions données à la fin du décret B (l. 26-29) ; or ces inventaires débutent en 434/433[26]. Par ailleurs, D. W. Bradeen[27] estimait que le lapicide qui avait gravé ces décrets était également l'auteur du monument dédié aux Athéniens tombés à Potidée en 432.

La date de 422/421 eut également ses partisans[28] et son plus ardent défenseur en la personne d'H. B. Mattingly[29]. Cette datation basse tire parti de la présence dans ces documents de morphologies jugées « récentes » : συν- plutôt que χσυν-[30] ; ἀκρόπολις plutôt que πόλις[31] ; datifs pluriels de la première déclinaison en -αις[32], impératifs singuliers en -εσθω plutôt qu'en -οσθω[33]. On a aussi fait valoir que l'autorisation requise dans le décret B pour l'emprunt de sommes supérieures à 10 000 drachmes ne se rencontre

24. Notamment B. D. MERITT (1934) et (1967) ; A. B. WEST (1934) ; D. W. BRADEEN (1971) ; R. MEIGGS & D. M. LEWIS (1984), p.154-161 ; C. W. FORNARA (1970) ; H. T. WADE-GERY (1933) ; A. G. WOODHEAD (1974), p. 382-385 ; T. LINDERS (1975).

25. H. T. WADE-GERY (1931), p. 75, disait que l'organisation de ce document se conformait aux instructions données dans les décrets de Kallias. Il faut relever cependant que *IG* I[3] 383 fait état d'un collège précédent de trésoriers ; dans ces conditions, la création du collège des trésoriers des Autres Dieux ne peut être postérieure à 430 ; cf. notamment W. B. DINSMOOR (1947), p. 129.

26. Cf. D. W. BRADEEN (1971), p. 475. Mais cela est contesté dans L. J. SAMONS (2000), p. 219-220 ; A. BLAMIRE (2001), p. 104. On se reportera également sur cette question à J. K. DAVIES (1994).

27. D. W. BRADEEN (1971), p. 470.

28. Initialement H. T. WADE-GERY (1931), avant qu'il ne se rallie quelques années plus tard (1933) à la date de 434/433 ; mais tout le monde n'est pas d'accord avec cette interprétation : cf. H. T. WADE-GERY (1931), p. 76 et H. B. MATTINGLY (1975), p. 16.

29. H. B. MATTINGLY (1968), (1970), (1975).

30. Mais plusieurs ont souligné que la distinction était pour le moins artificielle : les deux formes sont utilisées concomitamment dans les mêmes documents, et parfois même pour des mots identiques : cf. R. MEIGGS (1972), p. 521.

31. H. B. MATTINGLY (1967), p. 17.

32. Mais on note une exception dans le décret de la face B, à la l. 21, avec ταμίασι (W. B. DINSMOOR [1947], p. 129). De telles formes « anciennes » peuvent cependant se rencontrer plus tard encore : cf. R. MEIGGS (1972), p. 521.

33. Cf. B. D. MERITT (1967), p. 131.

dans aucun document antérieur à 418/417 [34] et que l'εἰσφορα, également mentionnée dans le décret de la face B, ne fut levée pour la première fois qu'en 428/427, si du moins l'on interprète le témoignage de Thucydide à la lettre [35]. Par ailleurs, le fait que dans son discours de 431/430 Périclès soit incapable donner un chiffre précis pour les biens des autres sanctuaires indique, de toute évidence, que les opérations d'inventaire prévues dans les décrets de Kallias n'avaient pas encore été menées à leur terme. Mais qu'en serait-il alors de l'existence des trésoriers des Autres Dieux dès 429/428 ? H. B. Mattingly [36] estime que, contrairement à la *communis opinio*, le décret de la face A n'instituait pas un nouveau collège, mais réformait simplement un collège existant ; *IG* I^3 52 A ne fait-il pas état, à la l. 18, de trésoriers déjà en charge [37] ? Soulignons enfin que les autres dates possibles, celle de 418/417 [38], ou encore de 438/437 [39], ont, quant à elles, trouvé peu de partisans.

Il est évident que selon que l'on opte pour l'une ou l'autre de ces solutions, l'interprétation que l'on proposera de ces décrets et des décisions qui y figurent sera fort différente. Si on retient la date de 434/433, il faudrait alors admettre, comme le souligne C. W. Fornara [40], que les Athéniens avaient, en quelque sorte, anticipé de trois ans (soit dès avant l'alliance avec

---

34. H. B. MATTINGLY (1968), p. 451. L. J. SAMONS (2000), p. 223, faisait toutefois remarquer que nous n'avons pas les documents relatifs aux emprunts contractés entre 422/421 et 419/418.

35. Thucydide, III, 19, 1 ; H. B. MATTINGLY (1968) p. 451. Cf. encore à ce propos Chr. FLAMENT (2007), p. 89.

36. H. B. MATTINGLY (1968), p. 458. Les trésoriers qui ont produit *IG* I^3 383 ne sont pas ceux prévus par les décrets de Kallias, car ils ne sont que sept au maximum (mais cf. à ce propos T. LINDERS [1975], p. 44-45, qui propose une solution plus satisfaisante que W. BRADEEN [1971], p. 477, lequel estimait que l'effectif réduit était dû à l'épidémie qui sévissait alors à Athènes) ; par ailleurs, il y a des différences de procédures dans les calculs des prêts et de leurs intérêts entre les trésoriers d'Athéna et ceux des Autres Dieux en *IG* I^3 369 (double calendrier, méthodes plus élaborées du comput des intérêts). H. B. MATTINGLY ([1970], p. 148 ; [1975], p. 17) pensait d'ailleurs avoir trouvé la preuve de l'existence de ces premiers trésoriers des Autres Dieux dans un décret daté des années 430-427, qui ferait état de trésoriers choisis par la *Boulè*, mais cette interprétation a été réfutée dans D. W. BRADEEN (1971), p. 479-481.

37. Cette hypothèse est réfutée dans D. W. BRADEEN (1971), p. 476 ; T. LINDERS (1975), p. 40 ; L. KALLET-MARX (1989b), p. 105, mais a été réaffirmée dans H. B. MATTINGLY (1997), p. 120.

38. Cette date a été initialement soutenue par K. J. Beloch, et sera reprise ensuite par C. W. FORNARA (1970), p. 185-189.

39. Par W. B. DINSMOOR (1947) notamment, qui considérait que le décret de la face B donnait l'autorisation du début des travaux aux Propylées, interprétation qui sera ensuite réfutée : H. T. WADE-GERY et B. D. MERITT (1947), p. 279-286 ; H. B. MATTINGLY (1968), p. 450 ; mais T. LINDERS (1975), p. 57, et J. J. KENNELLY (2003) estiment que cette date ne peut être définitivement exclue.

40. C. W. FORNARA (1970), p. 187.

Corcyre en 433) les invasions spartiates qui scanderaient les premières années de la guerre dite « archidamique » en rapatriant sur l'Acropole les avoirs des différents sanctuaires disséminés en Attique [41]. Sur le plan financier, le principal enjeu consiste à déterminer ce que représentaient les 3000 talents évoqués au début du décret de la face A. Beaucoup y ont vu un transfert de fonds depuis les caisses des Hellénotames, consacrant ainsi définitivement la fusion du trésor d'Athéna et de celui de la Ligue [42]. Mais c'est sans doute pour l'histoire de l'aménagement de l'Acropole [43] que les implications sont les plus grandes : selon B. Holtzmann [44], la limitation stricte des dépenses destinées à l'achèvement des constructions que l'on entrevoit à travers diverses mesures édictées dans le décret de la face B (l. 3-12) aurait mis fin au laxisme financier suscité par les grands travaux périclééens, et que le procès de Phidias avait mis en lumière [45]. Les décrets de Kallias sonneraient donc très clairement comme un désaveu du projet grandiose de Périclès auquel des sommes gigantesques avaient été jusque là consacrées [46] ; en 434/433, la décision aurait donc été prise de terminer à moindre frais les travaux en cours.

En revanche, si les décrets datent de 422/421 (voire plus tard), il n'y a alors plus de raison de porter ces mesures au crédit d'une précaution « visionnaire » de la part de Kallias ; quant aux 3000 talents du décret de la face A, il s'agirait d'une partie des sommes alors dues à Athéna, de même que les 200 talents du décret de la face B (l. 22) seraient une partie des sommes à rembourser aux Autres Dieux ; ces décrets s'inscriraient alors dans la suite logique de la stèle des Logistes (*IG* I^3 369) qui, produite en 423/422 – soit l'année précédente –, fournissait les prémisses indispensables

---

41. Dans ce cas, comme le souligne L. KALLET-MARX (1989b), p. 94, cela changerait alors radicalement notre perception du récit de Thucydide pour les événements qui se sont déroulés durant les années qui ont directement précédé l'entrée en guerre.

42. Notamment W. S. FERGUSON (1932), p. 153 ; B. D. MERITT, H. T. WADE-GERY & M. F. MCGREGOR (1950), p. 281 et 327 ; L. J. SAMONS (2000), p. 120 et s. ; p. 152-153.

43. H. B. MATTINGLY (1964), p. 46 et s., estimait que les travaux en question concernaient le temple d'Athéna Nikè et l'aile sud des Propylées. B. HOLTZMANN (2003), p. 146, pense que les statues en pierre mentionnées dans le décret de la face B auraient pu être les sculptures du fronton du Parthénon, et les Nikès les acrotères de l'angle du même bâtiment. Sur les Nikès, on se reportera à H. B. MATTINGLY (1997), p. 120.

44. B. HOLTZMANN (2003), p. 145-146.

45. Cf. à ce propos Philochore, *FGrH* 328 F121, et Plutarque, *Périclès*, XXXI, 2-5. Sur la date du procès, cf. G. DONNAY (1968).

46. Dans A. BLAMIRE (2001), p. 13, n. 23, J. M. HURWITT (1999), p. 155, et P. BRUN (2005), p. 213-215, on retrouve également l'idée que le décret de Kallias impose une réduction des ressources financières allouées aux travaux de l'Acropole.

à de telles restitutions [47]. En ce qui concerne l'Acropole, il faudrait conclure que les travaux aux Propylées n'avaient toujours pas été terminés au moment de la conclusion de la paix de Nicias – interrompus dix ans plus tôt par les préparatifs de la guerre [48] ? – et qu'en définitive ils ne le furent jamais selon le plan initialement prévu, puisque les premières lignes du décret B indiquent clairement la volonté de terminer le chantier à moindres frais et selon un nouveau plan d'architecte [49].

Les enjeux de ce débat sont donc considérables, et si une majorité s'était prononcée en faveur de la première solution, les partisans de la chronologie « basse », on le voit, n'étaient pas non plus dépourvus d'arguments. La polémique faisait donc rage et semblait alors insoluble jusqu'à ce que L. Kallet-Marx [50], en 1989, ne répare, en quelque sorte, le « péché originel » de H. T. Wade-Gery, en (ré)affirmant que les deux décrets ne pouvaient pas avoir été entérinés au cours de la même assemblée. Elle faisait valoir plusieurs éléments traduisant un écart chronologique important entre les deux documents : l'orthographe [51], le vocabulaire utilisé – notamment, pour la désignation des trésoriers des Autres Dieux [52], le fait que l'Acropole soit désignée par le terme πόλις dans le premier décret et ἀκρόπολις dans le second [53] –, ainsi que des différences dans le style des deux documents [54]. Par ailleurs, on peut constater que, dans le premier décret (A, l. 7-13), le montant à rembourser aux Autres Dieux doit manifestement être établi au terme de recherches qu'il semble impossible de mener à bien en l'espace d'une seule journée ; or il est déjà précisément fixé à 200 talents dans le second décret [55]. Plus fondamentalement encore, L. Kallet-Marx se demande pourquoi les Athéniens auraient consigné ces différentes décisions dans deux décrets et pas dans un seul, si elles avaient effectivement été entérinées le même jour au cours de la même assemblée.

47. Même si plusieurs (notamment B. D. MERITT [1967], p. 130) faisaient remarquer qu'en 421 Athènes aurait été incapable de rembourser 3000 talents !

48. A. BLAMIRE (2001), p. 104, indique que les Propylées étaient effectivement encore en chantier en 433/432 (cf. *IG* I^3 466), mais que les travaux auraient ensuite été interrompus : cf. J. S. BOERSMA (1970), p. 70 ; p. 200-201.

49. Certains avaient même tenté de restituer le nom de Mnésiclès sur le texte de la face B : H. B. MATTINGLY (1968), p. 465-466.

50. L. KALLET-MARX (1989b).

51. Elle pointe notamment des différences formelles dans l'emploi des aspirées.

52. À la l. 2, on ne retrouve pas l'expression les « Autres Dieux », mais systématiquement « les dieux » (l. 2, 5, 8, 16, 23, 26, 30). Cf. A. B. WEST (1934).

53. Sur cette question : R. MEIGGS (1972), p. 521 ; H. B. MATTINGLY (1967), p. 16, et (1968), p. 468.

54. Elle se basait sur l'étude de K. J. DOVER (1981).

55. Même si certains ont estimé qu'il fallait restituer la somme de 1200 talents : cf. à ce propos T. LINDERS (1975), p. 52-53.

Si l'on s'en souvient, le principal argument sur lequel se fondait H. T. Wade-Gery pour avancer le synchronisme des deux décrets était que le même prescrit que celui de la face A devait être restitué aux premières lignes de la face B. Or, après avoir examiné elle-même la pierre, L. Kallet-Marx affirme que la restauration d'Eupeithès est très incertaine[56] ; seule, dit-elle, subsiste la lettre « Λ » qui permet effectivement la restitution du nom « Kallias »[57], mais une telle solution ne s'impose évidemment pas obligatoirement. Plus fondamentalement, comme W. K. Pritchett[58] l'avait déjà souligné dans une étude où la remarque était passée pratiquement inaperçue, il paraît tout simplement impossible de restituer quelque prescrit que ce soit dans les premières lignes du décret de la face B.

L'explication de L. Kallet-Marx, si elle n'a pas reçu un accueil unanime[59], nous apparaît cependant – et de loin – comme la mieux à même de concilier les différentes données du problème. Elle permet surtout de ne pas devoir chercher à concilier les indices chronologiques – pour le moins contradictoires on l'a vu – issus des deux décrets. De toute évidence, comme L. Kallet-Marx le soulignait elle-même, le décret de la face A, dont il n'y a plus de raison de penser qu'il avait été pris lors d'une année de célébration des Grandes Panathénées (puisque l'indication figure dans l'autre décret), a vraisemblablement été entériné avant la guerre du Péloponnèse[60] ; le second décret doit dater, quant à lui, de la période de la paix de Nicias[61]. Cela ne signifie cependant pas pour autant que leur datation soit définitivement arrêtée, ni même que les différentes mesures qui y figurent aient toutes été interprétées de manière satisfaisante. C'est à plusieurs de ces questions relatives au décret de la face A – les plus cruciales à vrai dire, et où les problèmes d'interprétation qui subsistent sont particulièrement nombreux – que la dernière partie de cette étude sera consacrée.

---

56. Ce qui a été pris pour un *théta* n'est, dit-elle, qu'un simple défaut de la pierre.

57. Mais cf. les remarques de H. B. MATTINGLY (1997), p. 113. P. J. RHODES (2013), p. 214, signale que lors d'une conférence donnée au Sounion, C. W. Fornara, en se basant sur un estampage conservé à Berlin, avait affirmé que le Kallias du premier décret ne pouvait pas être celui qui avait proposé le second.

58. W. K. PRICHETT (1977), p. 9, n. 5.

59. Plusieurs l'ont intégrée dans leurs reconstitutions des finances athéniennes : G. CAWKWELL (1997), p. 107 et s. ; L. J. SAMONS (2000) ; Chr. FLAMENT (2007). D'autres maintiennent le synchronisme entre les deux documents : notamment A. BLAMIRE (2001), p. 103-105 ; B. HOLTZMANN (2003), p. 145 et s. ; P. J. RHODES (2013).

60. On a déjà fait remarquer plus haut qu'il devait forcément être antérieur à 430, date à laquelle est pour la première fois attesté le collège des Autres Dieux dont on décrète l'institution.

61. D'où la mention de l'εἰσφορα et de l'autorisation nécessaire pour les emprunts de plus de 10 000 drachmes, pour la première fois attestée en 418/417.

L. Kallet-Marx datait ce décret de 431/430[62], estimant qu'il devait suivre de près le fameux discours de Périclès qui révélait, selon elle, que les trésors des sanctuaires n'avaient toujours pas alors été déplacés sur l'Acropole, puisque le stratège était incapable d'en préciser le montant total, contrairement aux autres ressources financières qui étaient, quant à elles, précisément quantifiées[63]. Une telle datation paraît toutefois en contradiction avec le témoignage d'*IG* I³ 369 qui, on l'a dit, fait état de dettes contractées par les Athéniens dès l'année 433/432 : même si L. Kallet-Marx fait valoir que le détail des opérations pour les années 433/432-427/426 n'étant pas donné, il n'est pas exclu que des remboursements aient eu lieu durant cette période, il semble cependant beaucoup plus logique de considérer que si le comput des Logistes débute en 433/432, c'est parce que toutes les dettes antérieures avaient dû être apurées à ce moment-là. Dans ces conditions, le décret de la face A devrait forcément être antérieur à 433/432. Cette remarque vaut d'ailleurs non seulement pour les dettes contractées auprès des Autres Dieux dont il est principalement question dans le décret de la face A, mais aussi pour celles qui le furent auprès d'Athéna. En effet, nous avons fait remarquer ailleurs[64] que, bien qu'*IG* I³ 363 fasse état d'une dette importante contractée par les Athéniens pour financer l'expédition de Samos en 440/439 – plus de 1400 talents –, Périclès ne fait pas figurer les frais de cette expédition parmi les débours qui ont, selon lui, entamé la réserve avant 431/430, alors qu'ils sont au moins deux fois supérieurs à ceux engagés pour le siège de Potidée à cette époque (de l'ordre de quelque 700 talents)[65]. L'explication la plus simple est évidemment de considérer que cette somme empruntée en 440/439 avait déjà été restituée à Athéna à ce moment-là, c'est-à-dire au plus tard avant 433/432, lorsque débute le bilan des Logistes.

Dans de telles conditions, il paraît évidemment difficile de considérer les 3000 talents dont il est question à l'entame du décret de la face A comme un don à Athéna, ou un simple transfert de fonds : il doit beaucoup plus pro-

62. Le second décret serait, selon elle, à placer en 418 (L. KALLET-MARX [1989b], p. 112, n. 84) ; elle est revenue sur cette question dans L. KALLET-MARX (1993), p. 105 et s.

63. Mais cf. G. CAWKWELL (1997), p. 108, qui a noté, à juste titre, que le laps de temps séparant le discours du début des hostilités aurait laissé très (trop) peu de temps pour passer un tel décret, ainsi que les propos de J. J. KENNELLY (2003).

64. Chr. FLAMENT (2007), p. 123 et s.

65. Nous avons également tenté de démontrer, dans l'ouvrage susmentionné, que Périclès ne pouvait pas simplement passer ces dépenses sous silence, car les 3700 talents qui, selon lui, avaient été prélevés de la réserve de l'Acropole étaient bien insuffisants pour couvrir à la fois les frais engendrés par les constructions de l'Acropole (*c.* 2000 talents ?), le siège de Potidée (*c.* 700 talents) et l'expédition de Samos (*c.* 1400 talents).

bablement s'agir également d'un remboursement[66]. L'allusion serait par ailleurs parfaitement à sa place dans un décret organisant les modalités d'un autre remboursement, celui des Autres Dieux. Si l'on veut bien nous suivre, il faudrait considérer qu'après avoir remboursé 3000 talents à Athéna, les Athéniens avaient souhaité s'acquitter de leurs dettes vis-à-vis de leurs autres divinités. Le remboursement d'Athéna, de même que celui des Autres Dieux, faisaient manifestement l'objet d'un / d'autre(s) décret(s) ; celui de Kallias avait uniquement pour objet de définir les modalités de gestion des biens qui seraient restitués aux Autres Dieux.

Deux questions tout à fait cruciales demeurent néanmoins en suspens : *primo*, à quelles fins cette dette de 3000 talents[67] avait-elle été contractée ? et, *secundo*, de quel(s) fond(s) provenait la somme ainsi restituée ?

Rappelons que durant la guerre du Péloponnèse, les Athéniens empruntèrent aussi très massivement à leurs divinités, mais toujours, semble-t-il, pour financer leurs campagnes militaires[68]. Si rien ne permet évidemment de l'affirmer avec certitude, il n'y a pas de raison de penser qu'il en ait été autrement auparavant. Un indice va même dans ce sens : les Hellénotames, on l'a dit, devraient participer au remboursement des Autres Dieux ; or, dans les documents produits par les trésoriers d'Athéna durant la guerre du Péloponnèse[69], les trésoriers des divinités leur consentiront de nombreux prêts pour financer des expéditions militaires. Par ailleurs, les opérations financières transcrites sur *IG* I^3 369 indiquent clairement que les fonds des Autres Dieux étaient bien moins souvent mis à contribution que ceux d'Athéna pour financer la guerre. En d'autres termes, il est très peu probable que les Athéniens aient puisé dans le trésor de leurs autres divinités pour financer leurs campagnes militaires, sans mettre également à contribution le trésor d'Athéna. Par ailleurs, étant donné nos précédentes considérations, il paraît très vraisemblable que la moitié environ des 3000 talents qui furent restitués avant que le décret de la face A ne soit entériné avait été empruntée pour financer l'expédition de Samos.

Bien des incertitudes demeurent sur l'origine de ces 3000 talents. Fondamentalement, rien ne permet d'affirmer que les fonds désignés dans le décret de la face A pour rembourser les Autres Dieux aient été identiques à ceux déjà été mis à contribution pour rembourser Athéna[70]. La meilleure preuve en est que l'on prévoit d'y affecter également le produit d'une

---

66. Mais cela a été contesté à plusieurs reprises : cf. L. J. SAMONS (2000), p. 115.
67. Somme qui représente bien évidemment le capital et les intérêts.
68. Cf. Chr. FLAMENT (2007), p. 137 et s.
69. Par ex. *IG* I^3 365 ; 366 ; 368 ; 369 ; 370 ; 371 ; 373.
70. *Contra* A. B. WEST (1934), p. 391.

δεκάτη[71] (l. 7) qui doit encore être affermée, élément qui apparaît manifestement comme neuf. Néanmoins, s'il s'agissait effectivement de rembourser des sommes empruntées pour mener des opérations militaires, il n'est pas exclu que les Hellénotames et leurs revenus, c'est-à-dire principalement le φορός, aient été mis à contribution, comme cela est d'ailleurs prévu pour le remboursement des Autres Dieux (l. 5-7). Il nous semble cependant bien plus probable que ces fonds provenaient majoritairement, en réalité, des réparations de guerre imposées aux vaincus : Thucydide (I, 117, 3) relate en effet que les Samiens avaient été contraints de rembourser les frais de la campagne de 440/439[72]. À ces dédommagements, il faut ajouter les rançons, butin et autres prises de guerre, de même que la mise sous tutelle d'une partie des territoires des vaincus[73] ; les dieux qui avaient participé financièrement à la victoire en recevaient bien entendu leur part.

Les modalités concrètes du remboursement d'Athéna sont, elles aussi, irrémédiablement perdues. D. W. Bradeen[74] avait noté que l'emploi de l'indicatif parfait « ἀνενένεγται » (l. 4) laissait entendre un processus inscrit dans la durée ; il est donc vraisemblable que le transfert n'eut pas lieu en une fois, mais sous la forme de versements successifs, jusqu'à atteindre le montant requis. Par ailleurs, étant donné la précision qu'apporte le décret de Kallias sur la forme des sommes restituées à Athéna, « νομίσματος *h*εμεδαπô », « en notre propre monnaie », on peut se demander si l'argent en question n'avait pas transité par l'atelier monétaire avant d'être acheminé sur l'Acropole : le butin ou les réparations de guerres, s'ils constituaient bien l'essentiel des sommes restituées comme nous le proposons ici, devaient se présenter sous les formes les plus diverses, depuis les monnaies étrangères jusqu'aux objets ; le tout avait donc dû être converti au préalable en monnaies athéniennes, vraisemblablement à l'ἀργυροκοπεῖον[75]. Le fa-

71. Sur les différentes tentatives d'identification de cette *dékatè* : H. B. MATTINGLY (1968), p. 471 ; L. J. SAMONS (2000), p. 123 ; A. BLAMIRE (2001), p. 24.

72. A. W. GOMME ([1962], p. 33, et [1953], p. 18-19) était en effet persuadé que les indemnités avaient été entièrement reversées avant 431/430 : Plutarque, dans sa *Vie de Périclès* (XXVIII, 1), précisait bien qu'une partie de ces sommes fut acquittée peu après la capitulation. Mais cf. également, à propos des réparations de guerre, *ibidem* III, 46, 2 ; VII, 83.

73. Voir l'étude de Chr. PÉBARTHE (1999), p. 131-133, à propos du terme νήμεσθαι chez Thucydide.

74. D. W. BRADEEN (1971), p. 478, n. 46 ; cf. aussi J. J. KENNELLY (2003), p. 285, n. 5.

75. Notons ici que H. B. MATTINGLY (1964), p. 51, avait un moment identifié les épistates mentionnés aux l. 18-19 aux épistates de l'atelier monétaire. Sur l'ἀργυροκοπεῖον athénien, on se reportera à Chr. FLAMENT (2010), p. 12-29.

meux « décret monétaire » (*IG* I^3 1453) [76] indique d'ailleurs que d'importantes sommes d'argent pouvaient, le cas échéant, être entreposées dans cet atelier. Nous y verrions donc là, volontiers, la dernière étape du cheminement de l'argent destiné au remboursement d'Athéna, avant qu'il ne soit transporté dans l'Opisthodome sur l'Acropole. La somme est considérable – 78 tonnes d'argent environ – et les sources du remboursement probablement multiples ; dans ces conditions, il est évident que la réalisation d'une telle opération de remboursement avait pris du temps. Partant, le décret réglant les détails du remboursement d'Athéna avait certainement dû précéder de plusieurs mois – voire de plusieurs années – *IG* I^3 52 A.

Néanmoins, si le décret de Kallias est antérieur à 433/432, point de départ du comput des Logistes, il faut alors concéder que Périclès aurait normalement dû connaître le montant exact des avoirs des Autres Dieux ; or, comme on l'a souligné précédemment, il demeure extrêmement évasif sur cette question dans son célèbre discours. En réalité, lorsque Thucydide retranscrit les propos de Périclès, il n'emploie nulle part l'appellation des « Autres Dieux », mais parle de χρήματα « ἐκ τῶν ἄλλων ἱερῶν », c'est-à-dire de « biens provenant des autres sanctuaires ». Tout l'enjeu est de déterminer si cette appellation recouvre effectivement les fonds gérés par le nouveau collège créé par le décret de Kallias ; plus fondamentalement encore, il s'agit d'établir ici si le décret ordonnait ou non la centralisation de tous les biens des sanctuaires de l'Attique sur l'Acropole.

Les spécialistes sont divisés sur cette dernière question : L. Kallet-Marx y répond par l'affirmative ; T. Linders [77] et L. J. Samons, notamment, se montrent beaucoup plus réservés. Le décret est, il est vrai, ambigu à ce propos. Jusqu'à la l. 15, lorsqu'il est question de χρήματα, il s'agit très clairement des sommes qui doivent être restituées. Ensuite néanmoins, il est question des χρήματα « des dieux », expression susceptible d'englober, elle, l'ensemble de leurs biens et pas uniquement les sommes remboursées. Dans ce dernier cas cependant, il faudrait alors supposer que la l. 15 introduisait brutalement une nouvelle rubrique ; un tel changement de sujet a évidemment de quoi surprendre, mais il n'est pas pour autant totalement exclu [78].

76. L'une des études les plus détaillées à propos de ce document demeure celle de T. J. FIGUEIRA (1998), qu'il faut compléter avec T. J. FIGUEIRA (2006). Le lecteur pourra également se reporter à nos considérations dans Chr. FLAMENT (2010), p. 12-17.

77. Elle signale que des dépenses et des revenus sont prévus pour le fond dont il est question à la l. 25 ; cela la conforte dans l'idée que les trésoriers administraient seulement une partie des possessions des Autres Dieux, sinon les dépenses auraient été inévitables et l'usage du conditionnel totalement superflu.

78. Cf. T. LINDERS (1975), p. 47. Il nous semble plus probable que les trésoriers des Autres Dieux n'aient eu à gérer que les sommes restituées ; les l. 13-14 du décret ne

Néanmoins, même en admettant que le décret n'impliquait pas la centralisation des avoirs des sanctuaires sur l'Acropole, tous les problèmes seraient-ils résolus pour autant ? Si, dans ces conditions, Périclès ne pouvait effectivement pas chiffrer précisément les biens des Autres Dieux, il en est cependant une partie, au moins, qu'il aurait dû précisément connaître : les sommes qui leur avaient été remboursées en vertu du décret de Kallias, soit en 433/432 au plus tard, date où début le comput des Logistes. Or, si un nouveau collège de trésoriers avait spécialement été créé pour l'occasion, c'est que ces sommes restituées ne devaient pas être négligeables. D'où la question : dans quelle rubrique de son énumération aurait-il bien pu les faire figurer ? Parmi les montants libellés « ἐκ τῶν ἄλλων ἱερῶν » ? Dans ces conditions, Périclès perdait là, à l'évidence, une occasion d'ajouter au moins quelques centaines de talents aux ressources financières à disposition des Athéniens, et de les rendre ainsi plus impressionnantes encore. Nous en venons donc à formuler l'hypothèse suivante : les 6000 talents déposés sur l'Acropole dont Périclès fait état dans son discours, mais qu'il n'attribue formellement à aucune divinité, ne pourraient-ils pas tout simplement représenter l'ensemble des réserves financières de l'Opisthodome, c'est-à-dire les avoirs d'Athéna et des Autres Dieux réunis ?

Dans ces conditions, les biens libellés « ἐκ τῶν ἄλλων ἱερῶν » auraient pu désigner, soit les biens destinés à demeurer dans les sanctuaires et pour lesquels aucun inventaire n'existait, soit ceux qui devaient être acheminés sur l'Acropole, mais qui ne l'avaient pas encore été. En effet, même en admettant que le décret de Kallias impliquait effectivement la concentration sur l'Acropole de tous les avoirs des sanctuaires de l'Attique, un tel transfert constitue, à l'évidence, une opération de plus longue haleine encore que le remboursements des dettes, et qui n'était peut-être pas encore terminée en 431/430, lorsque Périclès a pris la parole. On ne peut en effet se départir de l'idée qu'il n'est pas fortuit que les Athéniens avaient fait inscrire le second décret au dos de celui qui nous occupe ici [79] ; sans doute estimaient-ils que les objectifs formulés dans *IG* I³ 52 A n'avaient pas tous été réalisés (en raison du déclenchement des hostilités ?) et qu'ils

---

précisent-elles pas que c'est pour gérer « τούτον τôν χρεμάτον », c'est-à-dire les remboursements, qu'ils sont créés ? Par ailleurs, on sait notamment, grâce à certains documents émis à Brauron, que les responsables des sanctuaires locaux continuaient à gérer des fonds : cf. D. PEPPAS-DELMOUSOU (1988).

79. L. J. SAMONS (2000), p. 229, estimait qu'il était impossible que le revers de la stèle soit demeurée vierge pendant 10 ans, ce qui le poussait à considérer que les deux décrets avaient été transcrits en même temps.

comptaient bien mettre à profit la période de paix qui s'ouvrait en 421 pour les mener à bien [80] .

Plus fondamentalement, si les 6000 talents représentaient bien l'ensemble des sommes conservées dans l'Opisthodome, alors la situation financière d'Athènes au moment où allait se conclure la Paix de Nicias se trouverait éclairée d'un jour nouveau. Si l'on en croit *IG* I^3 369, les Athéniens aurait emprunté plus de 5600 talents à leurs divinités entre 433/432 et 423/422. Même en admettant que 1000 talents l'avaient été avant la guerre [81], il n'en demeure pas moins que 4600 talents avaient été empruntés durant les années 431/430 - 423/422, soit pratiquement tout ce que les Athéniens avaient à leur disposition sur l'Acropole, puisque 1000 talents sur les 6000 disponibles en 431/430 avaient été mis en réserve dès le début de la guerre [82], et ne seraient utilisés qu'après l'échec de l'expédition de Sicile [83]. En vertu de ce calcul, seuls 400 talents, environ, seraient demeurés en caisses, mais c'est évidemment sans compter les rentrées annuelles des divinités qu'il est malheureusement impossible de chiffrer, sauf pour l'ἀπαρχή consacrée chaque année à Athéna [84]. Gageons cependant qu'en 421 les Athéniens n'auraient plus été capables de soutenir financièrement le poids de la guerre pendant longtemps encore sans recourir à des expédients comme ceux que l'on verra fleurir au moment de la guerre décélique et qui annoncent directement les modalités de financement des armées athéniennes au IVe s. [85].

Christophe FLAMENT
Professeur à l'Université de Namur
Fontes Antiquitatis – PaTHS
christophe.flament@unamur.be

80. L. KALLET-MARX (1989b), p. 100, signale d'autres exemples de textes gravés sur la même pierre, qui sont de dates différentes, mais qui traitent de matières semblables.

81. Cf., entre autres, L. J. SAMONS (2000), p. 209.

82. Thucydide, II, 24.

83. Thucydide, VIII, 15, 1.

84. Cf. néanmoins Chr. FLAMENT (2007), p. 112-113.

85. Chr. FLAMENT (2007), p. 179 et s.

Annexe [86]

IG I^3 52A

[ἔδ]οχσεν τε̂ι βολε̂ι καὶ τôι δέμοι˙ Κεκροπὶς ἐπρυτάνευε, Μνεσίθεος ἐ-
[γ]ραμμάτευε, Εὐπείθες ἐπεστάτε, Καλλίας εἶπε˙ ἀποδôναι τοῖς θεοῖς
[τ]ὰ χρέματα τὰ ὀφελόμενα, ἐπειδὲ τε̂ι Ἀθεναίαι τὰ τρισχίλια τάλαντ-
[α] ἀνενένεγκται ἐς πόλιν, *h*ὰ ἐφσέφιστο, νομίσματος *h*εμεδαπô. ἀποδι-
[δ]όναι δὲ ἀπὸ τôν χρεμάτον, ἃ ἐς ἀπόδοσιν ἐστιν τοῖς θεοῖς ἐφσεφισμ-
[έ]να, τά τε παρὰ τοῖς ἑλλενοταμίαις ὄντα νῦν καὶ τἆλλα ἅ ἐστι τούτον
[τô]ν χρεμάτον, καὶ τὰ ἐκ τε̂ς δεκάτες ἐπειδὰν πραθε̂ι. Λογισάσθον δὲ *h*-
[οι λ]ογισταὶ *h*οι τριάκοντα *h*οίπερ νῦν τὰ ὀφελόμενα τοῖς θεοῖς ἀκρ-
[ιβô]ς, συναγογε̂ς δὲ τôλ λογιστôν ἐ βολὲ αὐτοκράτορ ἔστο. ἀποδόντον
[δὲ τ]ὰ χρέματα *h*οι πρυτάνες μετὰ τε̂ς βολε̂ς καὶ ἐχσαλειφόντον ἐπει-
[δὰν] ἀποδôσιν, ζετέσαντες τά τε πινάκια καὶ τὰ γραμματεῖα καὶ ἐάμ π-
[ο ἄλ]λοθι ε̂ι γεγραμμένα. ἀποφαινόντον δὲ τὰ γεγραμμένα *h*οί τε *h*ιερ-
[ε̂ς κ]αὶ *h*οι *h*ιεροποιοὶ καὶ εἴ τις ἄλλος οἶδεν. ταμίας δὲ ἀποκυαμεύε-
[ν το]ύτον τôν χρεμάτον *h*όταμπερ τὰς ἄλλας ἀρχάς, καθάπερ τὸς τôν *h*ι-
[ερô]ν τôν τε̂ς Ἀθεναίας. *h*οῦτοι δὲ ταμιευόντον ἐμ πόλει καὶ τôι Ὀπισθ-
[οδό]μοι τὰ τôν θεôν χρέματα *h*όσα δυνατὸν καὶ ὅσιον, καὶ συνανοιγόν-
τον καὶ συγκλειόντον τὰς θύρας τô Ὀπισθοδόμο καὶ συσσεμαινόσθο-
ν τοῖς τôν τε̂ς Ἀθεναίας ταμίαις. παρὰ δὲ τôν νῦν ταμιôν καὶ τôν ἐπισ-
τατôν καὶ τôν *h*ιεροποιôν τôν ἐν τοῖς *h*ιεροῖς, *h*οὶ νῦν διαχερίζο[σι]-
ν, ἀπαριθμεσάσθον καὶ ἀποστεσάσθον τὰ χρέματα ἐναντίον τε̂ς βολ[ε̂]-
ς ἐμ πόλει, καὶ παραδεχσάσθον *h*οι ταμάι *h*οι λαχόντες παρὰ τôν νῦ[ν]
ἀρχόντον καὶ ἐν στέλει ἀναγραφσάντον μιᾶι ἅπαντα καθ’ ἕκαστόν τε
τôν θεôν τὰ χρέματα *h*οπόσα ἐστὶν ἑκάστοι καὶ συμπάντον κεφάλαιο-
ν, χορὶς τό τε ἀργύριον καὶ τὸ χρυσίον. καὶ τὸ λοιπὸν ἀναγραφόντον *h*-
οι αἰεὶ ταμίαι ἐς στέλεν καὶ λόγον διδόντον τôν τε ὄντον χρεμάτον
καὶ τôν προσιόντον τοῖς θεοῖς καὶ ἐάν τι ἀ[π]αναλίσκεται κατὰ τὸν ἐ-
νιαυτόν, πρὸς τὸς λογιστάς, καὶ εὐθύνας διδόντον. καὶ ἐκ Παναθεναί-
ον ἐς Παναθέναια τὸλ λόγον διδόντον, καθάπερ *h*οι τὰ τε̂ς Ἀθεναίας τ-
[α]μιεύοντες. τὰς δὲ στέλας, ἐν αἷς ἂν ἀναγράφσοσι τὰ χρέματα τὰ *h*ιερ-
[ά, θέ]ντον ἐμ πόλει *h*οι ταμίαι. ἐπειδὰν δὲ ἀποδεδομένα ε̂ι τοῖς θεοῖς
[τὰ χρ]έματα, ἐς τὸ νεόριον καὶ τὰ τείχε τοῖς περιôσι χρε̂σθαι χρέμασ-
[ιν -]

86. Le texte grec est celui reproduit dans les *IG* I^3 ; les traductions sont de l’auteur.

Il a plu à la *Boulè* et au peuple. La tribu des Kékropides exerçait la prytanie, Mnésithéos était secrétaire. Eupeithès était épistate. Kallias a fait la proposition.

Que soient remboursées aux dieux les sommes qui leur sont dues, puisque les trois mille talents pour Athéna, en notre propre monnaie, ont été transférés sur l'Acropole conformément au vote. Que les dieux soient remboursés avec les fonds affectés par vote au remboursement des dieux, à savoir ceux gérés à présent par les Hellénotames et les autres fonds désignés [pour le remboursement], ainsi que les revenus que rapportera la *dékatè* une fois affermée.

Que les trente Logistes actuellement en charge calculent exactement le montant dû aux dieux, et que la *Boulè* ait tous pouvoirs en ce qui concerne les réunions des Logistes.

Que les prytanes, avec la *Boulè*, procèdent à la restitution des sommes et qu'ils effacent les dettes une fois remboursées, après avoir réclamé les tablettes, les registres et tous les autres écrits où qu'ils se trouvent. Les écrits doivent être présentés par les prêtres, Hiéropoioi et quiconque en aurait connaissance.

Que l'on désigne des trésoriers pour ces sommes, en même temps que les autres magistrats, sur le modèle de ceux des fonds sacrés d'Athéna. Qu'ils administrent sur l'Acropole et dans l'Opisthodome, les biens des dieux autant que possible selon la volonté divine, et qu'ils ouvrent et ferment les portes de l'Opisthodome et qu'ils les scellent en présence des trésoriers des biens d'Athéna.

Qu'en présence des actuels trésoriers, épistates et Hiéropoioi dans les sanctuaires qui sont en charge actuellement, ils comptent et pèsent les biens devant la *Boulè* sur l'Acropole et que les trésoriers désignés par le sort les reçoivent de ceux qui exercent actuellement leur office et inscrivent sur une stèle unique tous les biens de chacun des dieux, en détaillant ce qui appartient à chacun, ainsi que le montant total, en distinguant l'or de l'argent.

Et qu'à l'avenir ceux qui se trouveront être les trésoriers inscrivent le solde sur une stèle et remettent la comptabilité de l'encaisse et des revenus des dieux, et s'ils font une dépense durant l'année, qu'ils rendent leurs comptes aux Logistes.

Qu'ils rendent leurs comptes de Panathénées en Panathénées, comme le font ceux qui ont en charge les biens d'Athéna. Que les trésoriers dressent les stèles où seront enregistrés les biens sacrés sur l'Acropole. Lorsque les sommes auront été rendues aux dieux, qu'on utilise le surplus pour l'arsenal et les murs ...

IG I³ 52B

[ἔδοχσεν τε̂ι βολε̂ι καὶ τô̂ι δέμοι· Κεκροπὶς ἐπρυτανευε, Μνεσίθε]-
[ος ἐγραμμάτευε, Ε]ὐ̣π̣[ε]ίθες [ἐπεστάτε, Κ]α̣λ̣λ̣ίας ε̣ἶ̣π̣[ε·......11........]
[...5... τὰ λί]θ̣ινα καὶ τὰς Νί[κας τὰς χ]ρ̣υσᾶς καὶ τὰ Προ[πύλαια· ....]
[.......9.......]εθε̂ι παντελôς [.....7......]σει χρε̂σθαι ἀπ[........11........]
[.......9.......] κατὰ τὰ ἐφσεφι[σμένα], καὶ τὲν ἀκρόπολιν [.......10......]
[.......9.......]ργμένα καὶ ἐπι[σκευά]ζεν δέκα τάλαντα ἀ[ναλισκοντα]-
[ς τô ἐνιαυτ]ô *h*εκάστο *h*έος [ἄν ....]θε̂ι καὶ ἐπισκευα̣[σθε̂ι *h*ος κάλ]-
[λιστα· συνε]πιστατόντ[ο]ν δ̣[ὲ τô̂ι ἔρ]γ[ο]ι [ο]ἱ ταμίαι καὶ [οἱ ἐπιστάτα]-
[ι· τὸ δὲ γράμ]μα τὸν ἀρχιτέκ[τονα ποι]ε̂ν [ὅ]σπερ τôμ̣ Προ[πυλαίον· *h*οῦ]-
[τος δὲ ἐπιμ]ε̣λέσ[θο] μετὰ τô[ν ἐπιστ]α̣τôν *h*όπος ἄριστ̣[α καὶ εὐτελέ]-
[στατα ....5....]έσεται *h*ε ἀκρ̣[όπολις] καὶ ἐπισκευασθέ[σεται τὰ δεό]-
[μενα· τοῖς δ]ὲ ἄλλοις χρέμα[σιν τοῖ]ς τε̂ς Ἀθεναίας τ[οῖς τε νῦν ôσι]-'
[ν ἐμ πόλει κ]αὶ *h*άττ' ἂν τ[ὸ] λο[ιπὸν ἀν]αφέρεται μὲ χρε̂σ[θ]α[ι μεδὲ δαν]-
[είζεσθαι ἀ]π' αὐτôν ἐ[ς] ἄλλο μ̣[εδὲν ε̂̓] ἐς ταῦτα *h*υπὲρ μυ[ρ]ί[ας δραχμὰ]-
[ς ε̂̓ ἐς ἐπισκ]ευὲν ἐάν τι δέε[ι· ἐς ἄλλ]ο δὲ μεδὲν χρε̂σ[θ]α[ι τοῖς χρέμα]-
[σιν ἐὰμ μὲ τ]ὲν ἄδειαν φσεφ[ίσεται] ὁ δε̂μος καθάπερ ἐ[ὰμ φσεφίσετ]-
[αι περὶ ἐσφ]ορᾶς· ἐὰν δέ τις [εἴπει ε̂̓] ἐπιφσεφί̣[σ]ει μὲ ἐ[φσεφισμένε]-
[ς πο τε̂ς ἀδεί]ας χρε̂σθαι το[ῖς χρέμ]ασιν τοῖ[ς] τε̂ς Ἀθε[ναίας, ἐνεχέ]-
[σθο τοῖς α]ὐ̣τοῖς *h*οῖσπερ ἐά[ν τι ἐσ]φέρεν εἴπει ε̂̓ ἐπιφ[σεφίσει· θε]-
[οῖς δὲ πᾶσ]ι̣ν̣ κατατιθέναι κ[ατὰ τὸ]ν ἐνιαυτὸν τὰ *h*εκά[στοι ὀφελό]-
[μενα παρὰ τ]ο̣ῖς ταμίασι τôν [τε̂ς Ἀθ]εναίας τὸς ἑλλενο[ταμίας· ἐπε]-
[ιδὰν δ' ἀπὸ] τ̣[ô]ν διακοσίον τα[λάντο]ν *h*ὰ ἐς ἀπόδοσιν ἐφ[σεφίσατο *h*]
[ο δε̂μος τοῖ]ς ἄλλοις θεοῖς ἀ[ποδοθ]ε̂ι τὰ ὀφελόμενα, τα[μιευέσθο τ]-
[ὰ μὲν τε̂ς Ἀθ]ε̣ναίας χρέματα [ἐν τô̂ι] ἐπὶ δεχσιὰ τô Ὀπισ[θοδόμο, τὰ δ]-
[ὲ τôν ἄλλον θ]εôν ἐν τô̂ι ἐπ' ἀρ[ιστερ]ά *vacat*
[*h*οπόσα δὲ τô]ν χρεμάτον τôν [*h*ιερô]ν ἄστατά ἐστιν ε̂̓ ἀν[αρίθμετα *h*]-
[οι ταμίαι] *ḥ*[ο]ι νῦν μετὰ τôν τε̣[ττάρο]ν ἀρχôν *h*αὶ ἐδίδο[σαν τὸν λόγ]-
[ον τὸν ἐκ Πα]ν̣αθεναίον ἐς Παν̣[αθένα]ια *h*οπόσα μὲγ χρυ[σᾶ ἐστιν αὐ]-
[τôν ε̂̓ ἀργυρᾶ] ε̂̓ ὑ̣π̣ά̣ρ̣γ̣υ̣ρ̣α̣ στε[σάντον, τὰ δ]ὲ̣ ἄ̣λ̣λ̣[α ἀριθμεσάντον …]
[-]

[Il a plu à la *Boulè* et au peuple. La tribu des Kékropides exerçait la prytanie, Mnésithéos était secrétaire. Eupeithès était épistate. Kallias a fait la proposition].

… en pierre, les Nikès en or et les Propylées … complètement … conformément à ce qui a été décidé, et l'Acropole … et que l'on procède aux travaux en dépensant dix talents chaque année jusqu'à … et que les travaux se fassent de la plus belle des manières.

Que les trésoriers et les épistates supervisent ensemble les travaux. Que l'architecte en dresse le cahier des charges comme pour les Propylées. Que ce dernier veille, en compagnie les épistates, à ce que l'Acropole soit … au mieux et aux meilleurs coûts possibles et que les travaux qui s'imposent soient réalisés.

En ce qui concerne les autres biens d'Athéna, ceux qui sont à présent sur l'Acropole et ceux qui y seront acheminés par la suite, qu'il ne soit pas permis de les utiliser pour autre chose que ces dépenses, et que l'on n'en retire pas une somme supérieure à dix mille drachmes, sauf pour des travaux s'ils sont nécessaires.

Pour le reste, que l'on ne puisse pas se servir de ces biens si le peuple n'a pas décrété une autorisation, comme il le décide pour l'*eisphora*. Si quelqu'un propose ou met aux voix d'utiliser les biens d'Athéna sans que l'autorisation n'ait été accordée, qu'il soit puni comme celui qui propose ou met aux voix une *eisphora*.

En ce qui concerne tous les autres dieux, que les Hellénotames paient (?) dans le courant de l'année (?) ce qui est dû à chacun en présence (?) des trésoriers d'Athéna. Lorsque l'on aura rendu aux Autres Dieux ce qui leur est dû avec les deux cents talents que le peuple a affectés par vote au remboursement, que les biens d'Athéna soient gérés dans la partie droite de l'Opisthodome, ceux des Autres Dieux dans la partie gauche.

Que les trésoriers en charge actuellement en compagnie des quatre collèges précédents qui ont rendu leurs comptes de Panathénées en Panathénées de tous les biens sacrés qui sont non pesés ou non comptés, pèsent tous les objets en or, en argent et en argent fourré, et que les autres soient comptés…

Bibliographie

K. J. BELOCH (1912) : *Griechische Geschichte*, II/2, Leipzig.

A. BOECKH (1851) : *Die Staatshaushaltung der Athener*, 2e éd. t. II, Berlin.

A. BLAMIRE (2001) : « Athenian Finance, 454-404 B.C. », *Hesperia* 70/1, p. 99-126.

J. S. BOERSMA (1970) : *Athenian Building Policy from 561/0 to 405/4*, Groningen.

D. W. BRADEEN (1971) : « The Kallias Decrees Again », *GRBS* 12 , p. 469-483.

P. BRUN (1983) : *Eisphora - Syntaxis - Stratiotika. Recherches sur les finances militaires d'Athènes au IVe siècle av. J.-C.* (Annales Littéraires de l'Université de Besançon, 284), Paris .

P. BRUN (2005) : *Impérialisme et démocratie à Athènes. Inscriptions de l'époque classique* (Collection U), Paris .

W. S. BUBELIS (2014) : *Hallowed Stewards. Solon and the Sacred Treasurers of Ancient Athens*, Ann Arbor.

E. CAVAIGNAC (1908) : *Études sur l'histoire financière d'Athènes au Ve siècle : le trésor d'Athènes de 480 à 404*, Paris.

G. CAWKWELL (1997) : *Thucydides and the Peloponnesian War*, Londres - New York.

M. R. CHRIST (2007) : « The Evolution of the *Eisphora* in Classical Athens », *CQ* 57, p. 53-69.

J. K. DAVIES (1994) : « Accounts and Accountability in Classical Athens », dans R. OSBORNE et S. HORNBLOWER (éd.), *Ritual, Finance, Politics: Athenian Democratic Accounts Presented to David Lewis*, Oxford, p. 201-212.

R. DEVELIN (1984) : « From Panathenaia to Panathenaia », *ZPE* 57, p. 133-138.

W. B. DINSMOOR (1947) : « The Hekatompedon on the Athenian Acropolis », *AJA* 51/2, p. 127-140.

G. DONNAY (1968) : « La date du procès de Phidias », *AC* 37/1, p. 19-36.

K. J. DOVER (1981) : « The Language of Classical Attic Documentary Inscriptions », *TrPhSoc* 79/1, p. 1-14.

W. S. FERGUSON (1932) : *The Treasurers of Athena*, Cambridge.

T. J. FIGUEIRA (1998) : *The Power of Money. Coinage and Politics in the Athenian Empire*, Philadelphie.

T. J. FIGUEIRA (2006) : « Reconsidering the Athenian Coinage Decree », *AIIN* 52, p. 9-44.

Chr. FLAMENT (2007) : *Une économie monétarisée : Athènes à l'époque classique (440-338). Contribution à l'étude du phénomène monétaire en Grèce ancienne* (Collection d'Études classiques, 22), Louvain - Namur - Paris - Dudley .

Chr. FLAMENT (2010) : *Contribution à l'étude des ateliers monétaires grecs. Étude comparée des conditions de fabrication de la monnaie à Athènes, dans le Péloponnèse et dans le royaume de Macédoine à l'époque classique* (Études numismatiques, 3), Louvain-la-Neuve.

C. W. FORNARA (1970) : « The Date of the Callias Decree », *GRBS* 11/3, p. 185-196.

A. GIOVANNINI (1990) : « Le Parthénon, le trésor d'Athéna et le tribut des alliés », *Historia* 39/2, p. 129-148.

A. W. GOMME (1953) : « Thucydides ii 13.3 », *Historia* 2, p. 1-21.

A. W. GOMME (1962) : *An Historical Commentary on Thucydides,* Volume II, Oxford.

B. HOLTZMANN (2003) : *L'Acropole d'Athènes : monuments, cultes et histoire du sanctuaire d'Athéna Polias,* Paris.

J. M. HURWITT (1999) : *The Athenian Acropolis. History, Mythology and Archaeology from the Neolithic to the Present*, Cambridge.

L. KALLET-MARX (1989a) : « Did Tribute Fund the Parthenon? », *CA* 8/2, p. 252-266.

L. KALLET-MARX (1989b) : « The Kallias Decree, Thucydide, and the Outbreak of the Peloponnesian War », *CQ* 39/1, p. 94-113.

L. KALLET-MARX (1993) : *Money, Expense and Naval Power in Thucydides' History 1-5.24,* Berkeley - Oxford - Los Angeles.

J. J. KENNELLY (2003) : « Kallias A 'IG I3 52A) and Thucydides 2.13.3 », dans G. W. BAKEWELL et J. P. SICKINGER (éd.), *Gestures: Essays in Ancient History, Literature, and Philosophy presented to Alan L. Boegehold on the Occasion of his Retirement and his Seventy-Fifth Birthday*, Oxford, p. 284-286.

T. LINDERS (1975) : *Treasurers of the Other Gods*, Meisenheim am Glan.

H. B. MATTINGLY (1964) : « The Financial Decrees of Kallias », *ProcAfrCA* 7, p. 35-65.

H. B. MATTINGLY (1967) : « Two Notes on Athenian Financial Document », *BSA* 62, p. 13-17.

H. B. MATTINGLY (1968) : « Athenian Finance in the Peloponnesian War », *BCH* 92, p. 450-477.

H. B. MATTINGLY (1970) : « Epigraphically the Twenties are too Late … », *BSA* 65, p. 147-149.

H. B. MATTINGLY (1975) : « The Mysterious 3000 Talents of the First Kallias Decrees », *GRBS* 16/1, p. 15-22.

H. B. MATTINGLY (1997) : « A Fresh Look at the Kallias Decrees (IG I3 52A-B) », *GRBS* 88, p. 113-126.

R. MEIGGS (1972) : *The Athenian Empire*, Oxford.

R. MEIGGS et D. M. LEWIS (1984) : *A Selection of Greek Historical Inscriptions to the End of the Fifth Century B.C.*, éd. révisée, Oxford.

B. D. MERITT (1934) : « Note on the Decrees of Kallias », *AJP* 55, p. 263-274.

B. D. MERITT (1967) : « The Second Athenian Tribute Assessment Period », *GRBS* 8/2, p. 121-132.

B. D. MERITT, H. T. WADE-GERY et M. F. MCGREGOR (1950) : *The Athenian Tribute Lists*, Volume III, Princeton.

E. MEYER (1939) : *Geschichte des Altertums* IV, Stuttgart.

Chr. PÉBARTHE (1999) : « Thasos, l'empire d'Athènes et les *emporia* de Thrace », *ZPE* 126, p. 131-154.

D. PEPPAS-DELMOUSOU (1988) : « Autour des inventaires de Brauron », dans D. KNOEPFLER (éd.), *Comptes et inventaires dans la cité grecque. Actes du*

colloque international d'épigraphie tenu à Neuchâtel du 23 au 26 septembre 1986 en l'honneur de Jacques Tréheux, Genève, p. 323-346.

W. K. PRITCHETT (1971) : « Kallias. Fact or Fancy ? », *CSCA* 4, p. 219-225.

W. K. PRITCHETT (1977) : « The Choiseul Marble: A Palimpsest with Graffiti », *BCH* 101/1, p. 7-42.

P. J. RHODES (2013) : « The Organization of Athenian Public Finance », *G&R* 60/2, p. 203-231.

L. J. SAMONS II (2000) : *Empire of the Owl. Athenian Imperial Finance* (Historia Einszelschriften, 142), Stuttgart .

J. P. SICKINGER (1999) : *Public Records and Archives in Classical Athens*, Chapel Hill - Londres.

R. THOMSEN (1964) : *Eisphora. A Study of Direct Taxation in Ancient Athens*, København.

W. E. THOMPSON (1973) : « Internal Evidence for the Date of the Kallias Decrees », *SO* 48, p. 24-46.

E. VANDERPOOL (1965) : « The Location of the Attic Deme Erchia », *BCH* 89/1, p. 21-26.

H. T. WADE-GERY (1931) : « Financial Decrees of Kallias (*I.G.* I² 91-92) », *JHS* 51, p. 57-85.

H. T. WADE-GERY (1933) : comptes rendus de : *The Treasurers of Athena* (William Scott FERGUSON) ; *Athenian Financial Documents of the Fifth Century* (Benjamin Dean MERITT) ; *A Selection of Greek Historical Inscriptions to the End of the Fifth Century B. C.* (Marcus N. TOD), *JHS* 53/1, p. 134-137.

H. T. WADE-GERY, B. D. MERITT (1947) : « The Decrees of Kallias », *Hesperia* 16/4, p. 279-286.

A. B. WEST (1934) : « The Two Callias Decrees » *AJA* 38/3, p. 390-407.

A. G. WOODHEAD (1974) : « Before the Storm », dans *Mélanges helléniques offerts à Georges Daux*, Paris, p. 382-385.

Les Études classiques 86 (2018), p. 177-205.

LES PIÈGES DE L'ÉPIGRAPHIE ROMAINE ET LES DÉFIS D'UNE BONNE COMPRÉHENSION *

Résumé. — Nous avons choisi de présenter un florilège d'exemples pris dans la documentation épigraphique datant du Haut-Empire romain pour illustrer l'expression *Errare humanum est*. En effet, l'analyse épigraphique est complexe pour diverses raisons. D'abord les Anciens eux-mêmes faisaient des fautes dans la gravure des textes et commettaient des erreurs d'interprétations. Ensuite, les spécificités de l'épigraphie (sigles, abréviations, ligatures, cassures, vocabulaire spécifique ...) ne permettent pas de trouver d'emblée la bonne explication. Nous nous fourvoyons parfois faute d'informations suffisantes ou nous introduisons des erreurs en éditant des textes. En conséquence, il faut rester vigilant, vérifier les indices, et il est parfois plus prudent de ne pas trancher dans un dossier, sur un point, que de tomber dans l'erreur. Il faut admettre modestement qu'il nous arrive à tous de commettre des erreurs ; à nous de les corriger.

Abstract. — We have decided to present a *florilegio* of examples chosen from epigraphic documentation dating from the Upper Roman Empire to illustrate the expression *Errare humanum est*. *De facto*, epigraphic analysis is complex for various reasons. First, the Ancients themselves made mistakes in the engraving of the texts and made errors of interpretation. Then, the specificities of epigraphy (acronyms, abbreviations, ligatures, breaks, specific vocabulary ...) do not offer possibility of finding the right explanation from the start. It may happen that we miss out on the lack of sufficient information or that we introduce errors by editing texts. As a result, we have to remain vigilant and have to verify evidences and it may sometimes be more appropriate to refrain from taking a decision than to fall into error. We modestly have to admit that we all could make mistakes; it's up to us to correct them.

L'analyse de l'historien peut être remise en question si celui-ci n'est pas assez vigilant quand il traite les sources dont il se sert pour donner sa version de l'histoire, la plus pragmatique et objective possible. Les débats concernant cette question ont été fort bien présentés par Michel de Certeau [1]

* Je remercie les organisateurs de la manifestation, particulièrement Christophe Flament et Pierre Assenmaker, pour leur invitation et leur accueil chaleureux. Je suis redevable à Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier (Université Libre de Bruxelles), à Sabine Lefebvre (Université de Bourgogne) et à Sarah Rey (Université de Valenciennes) de leurs remarques et de leurs informations et les en remercie vivement.

1. Michel DE CERTEAU, *L'écriture de l'histoire*, Paris, Folio, 2007 (1re éd. 1975). Voir également l'analyse qu'en fait François DOSSE, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire* 78 (2003/2002), p. 145-156.

pour la marche à suivre en matière d'écriture de l'histoire. Il précise bien que l'histoire est une pratique et il rejoint Paul Ricœur [2] dans son souci de l'analyse : la rigueur de celle-ci est indispensable et le recours à l'étude systématique des sources est une donnée fondamentale. De ce fait, nous prendrons ici les données historiques issues d'un type de sources, à savoir les informations tirées de l'épigraphie latine et grecque concernant le monde romain pour explorer la façon dont l'historien s'en sert.

Les erreurs sont considérées depuis l'Antiquité comme le propre de l'homme. Elles constituent une faiblesse intrinsèque qu'il convient de combattre, même si l'indulgence peut prévaloir dans certains cas. L'essentiel est de tenter de les éviter et, si l'on tombe dans le piège, de faire amende honorable. Les tenants du stoïcisme, Cicéron et Sénèque, sont les premiers à vanter les vertus de l'homme, la façon dont il doit affronter ses erreurs et lutter contre ses défauts.

Trouver l'erreur en histoire permet de faire avancer la réflexion. Sarah Rey [3] a rassemblé en 2010 un très beau dossier sur ce sujet en donnant une perspective tout à fait intéressante comme un examen de conscience des savants antiquisants.

L'erreur pourrait même se glisser dans l'invention (= la découverte) du document antique qui a été fabriqué, utilisé, abandonné ou a disparu, puis des siècles plus tard a été trouvé et interprété [4]. Si nous allons donner quelques exemples puisés dans la phase de fabrication et ensuite de lecture et d'interprétation du texte porté par l'objet, nous allons aussi prendre le cas d'interrogation survenue dans la phase d'invention. En effet, il convient de souligner que les mirages peuvent exister et fort heureusement, on peut les dissiper rapidement avant de s'enfoncer dans l'erreur. Le meilleur exemple ayant trait à un document épigraphique est, à l'évidence, cet autel funéraire trouvé enfoui sous terre dans l'État de New York, dans le comté de Westchester, aux États-Unis. Dans une banlieue résidentielle et cossue, un gros bloc de 450 kg portant une inscription en latin a été sorti de terre à la stupéfaction des ouvriers du bâtiment qui creusaient les fondations d'un

2. Paul RICŒUR, *Histoire et Vérité*, Paris, Le Seuil, 1955.

3. Sarah REY, « Quelques erreurs d'historiens. Traductions et interprétations, de la philologie à l'archéologie », *Anabases* 11 (2010), p. 97-106, est l'introduction du dossier de six articles qu'elle a rassemblés sous le titre « Quelques erreurs d'historiens », p. 97-202.

4. Nous laisserons de côté les erreurs liées aux contrefaçons et autres faux d'objets et inscriptions antiques ; nous renvoyons pour cela entre autres à Delphine BURLOT, « Le faux, source intentionnelle d'erreurs : le cas des contrefaçons de peintures antiques », *Anabases*, 11, 2010, p. 181-192 et Silvia ORLANDI, Maria Letizia CALDELLI et Gian Luca GREGORI, « Forgeries and Fakes » dans Christer BRUUN et Jonathan EDMONSON (éd.), *Oxford Handbook of Roman Epigraphy*, Oxford, 2014, p. 42-65.

immeuble de luxe. Doit-on seulement envisager que les Romains soient allés en Amérique ? Il n'est pas question de tomber dans le piège : il faut trouver une explication rationnelle à la présence d'un tel objet en Amérique du Nord et elle existe. En effet, le promoteur immobilier a eu le bon réflexe en contactant le *Metropolitan Museum of Art* de New York pour trouver une explication à cette énigme et expertiser ce vestige antique. L'épitaphe de Tiberius Claudius Saturninus date des environs de l'année 54 apr. J.-C. et il est évident que le défunt ne fut pas enterré en Amérique du Nord. Pour retracer le chemin de ce monument funéraire, il est indispensable de comprendre l'histoire du lieu de découverte secondaire. Les ouvriers ont creusé à l'emplacement d'une demeure, jadis magnifique, qui disparut dans un incendie en 1976. Cette résidence sise dans un quartier huppé déjà connu pour ses habitations de prestige avait appartenu au XIXe siècle à Josiah Macy, un associé de John Rockefeller, qui travaillait dans le pétrole. Vingt ans après sa mort, sa veuve acheta la pierre tombale en question à la Villa Borghèse de Rome[5] et la fit installer dans sa maison, où elle demeura jusqu'à ce que l'on ait cru qu'elle avait été détruite dans l'incendie de 1976. Ensevelie sous les décombres, oubliée de tous, elle ne fut retrouvée que quarante ans plus tard ; elle est désormais exposée au *Metropolitan Museum of Art* (MET) de New York[6] (**fig. 1**). Notons que la découverte du document original permet de corriger la lecture reproduite en 1882 dans le corpus publié par l'académie de Berlin, le *Corpus Inscriptionum Latinarum*, *CIL*, puisque la première lecture indiquait au début de la ligne 8 ET, la conjonction de coordination, pour introduire le nom de l'épouse alors qu'il faut lire FL, soit le nom de l'épouse, Fl(avia) Saturnina. À l'instar de Silvia Orlandi[7] qui a évoqué cette étonnante découverte lors du colloque international d'épigraphie de l'AIEGL (Association Internationale d'épigraphie grecque et latine), à Vienne, à l'été 2017, on trouve là un exemple extrême, certes, mais très évocateur du fait qu'il convient de ne pas se hâter de faire des interprétations qui pourraient se révéler fausses, et admettre que la

5. En 1882, le *Corpus Inscriptionum Latinarum* VI, 2 paraît et l'enregistre sous le numéro 8443 (*ILS* 1546), signalant qu'elle est conservée à la Villa Borghese. Il y est indiqué que cet autel funéraire fut trouvé à Torrenova près de Rome.

6. Elle est entrée dans les collections en 2013 sous le numéro d'inventaire Inv. L 2013.89. Le texte est le suivant : *D(is) M(anibus) / Ti(beri) Claudii / Aug(usti) liberti / Saturnini, / proc(uratoris) XX (uicesimae) here(ditatium) / prouinciae Achaiae, / Fl(auia) Saturnina / coniunx f(ecit).* « Aux dieux Mânes de Tiberius Claudius Saturninus, affranchi impérial, procurateur du XXe des héritages de la province d'Achaïe, Flauia Saturnina, son épouse, a élevé (ce monument). » Les lettres soulignées correspondent à des ligatures.

7. Silvia ORLANDI, « Light on the History: Epigraphy in a Changing World », Congrès de l'AIEGL, Vienne, août-septembre 2017.



Fig. 1. Épitaphe de Claudius Saturninus (*CIL*, VI, 2, 8443) provenant de Rome, conservée au Metropolitan Museum of Art, Inv. L 2013.89 © Chr. Hoët-van Cauwenberghe.

recherche de la vérité passe par une enquête historique sérieuse. Et comme ici, l'historiographie peut aussi avoir un intérêt non négligeable en faisant progresser nos connaissances plus sûrement.

Outre les mystères qui sont susceptibles d'entourer leur lieu de découverte, les documents épigraphiques romains recèlent des particularités qui engendrent des problèmes d'interprétation. Nous allons explorer la singularité de ces textes gravés d'époque romaine païenne, parfaitement compris des Anciens, qui peuvent se révéler au fil du temps problématiques à comprendre et à analyser et constituent pour nous autant de pièges à éviter. Pour ce faire, nous considérerons un certain nombre d'exemples, sous forme de florilège, afin de mesurer la réaction des historiens ou des philologues face à la « résistance de la matière », expression employée par Michel de Certeau dans son livre *L'écriture de l'histoire*, dont la première édition date de 1975, pour qualifier ces obstacles. Nous vérifierons si nous sommes toujours en capacité de résister aux chausse-trappes antiques. Le panel d'erreurs reposera sur des exemples évoquant des situations politiques, sociales ou religieuses, pris dans tout l'Empire romain à son apogée, aussi bien dans sa partie occidentale que dans sa partie orientale, en latin et en grec. Nous montrerons que ces particularités se sont muées en autant de pièges, dans lesquels certains sont tombés et d'autres se sont enferrés au point de persister dans l'erreur.

1. Premier défi : repérer les pièges présents sur les monuments épigraphiques des Romains

Il est fondamental de bien connaître les particularités de l'épigraphie, car elles peuvent générer des risques d'erreurs qui ont pu se produire dès l'Antiquité en étant liés au travail des lapicides, ces personnes chargées de la gravure, ou aux commanditaires des inscriptions qui fournissent les documents nécessaires à l'élaboration des textes à graver.

1. *Le lapicide indélicat*

Il est tentant de s'en prendre à l'exécutant, l'homme dont le métier est de graver. Nous considérerons un premier exemple révélateur avec la borne de Desvres (**fig. 2**), qui fut découverte en 2004[8] sur le territoire de la cité

8. Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE et Javier ARCE, avec la collaboration de Nathalie DESCHEYER, « Borne milliaire de l'empereur Septime Sévère et de ses fils trouvée à Desvres (Pas-de-Calais) », *Revue du Nord. Archéologie* t. 358, n° 86 (2004), p. 7-17 (*AE* 2004, 937) et Chr. HOËT-VAN CAUWENBERGHE et J. ARCE, avec la collaboration d'Angélique DEMON, « Borne milliaire de l'empereur Septime Sévère et de ses fils trouvée à Desvres (Pas-de-Calais) II : restauration et considérations épigraphiques », *Revue du Nord. Archéologie* t. 368, n° 88 (2006), p. 213-216 (*AE* 2006, 841).

des Morins, aux abords de la voie romaine menant de Thérouanne, la capitale, à *Gesoriacum*, le port, siège de la *classis Britannica*. On peut y trouver la typologie des particularités de l'épigraphie latine : nombreuses abréviations de mots, ligatures avec lettres rétrogrades, variation du module et de la forme des lettres, fautes de gravure, maladresses, omissions de certains mots, auxquels on peut ajouter des particularités de langue : élisions, monophtongaisons, vulgarismes et autres éléments d'influence du latin parlé sur le latin écrit, de l'écriture cursive sur la *quadrata*, la belle écriture monumentale … Ce document a la particularité, comme souvent sur les bornes milliaires, d'omettre un certain nombre d'indications que nous jugeons indispensables comme la mention de la puissance tribunicienne, élément déterminant dans la construction du pouvoir du prince depuis César et surtout Auguste et corollairement indicateur fiable de datation, renouvelé tous les ans par le Sénat. On en est quasiment à considérer qu'il s'agit d'erreurs commises par les autorités exécutantes, mais leurs centres d'intérêts ne sont pas forcément les nôtres. En effet, la place sur la pierre est coûteuse et toute la titulature impériale ne peut pas tenir (le titre d'Auguste manque également ici pour Caracalla). De ce fait, on se rend compte que s'il peut y avoir des erreurs, il y a aussi des choix qui sont opérés. Or, sur cette borne, ce qui a prévalu en ce début de IIIe siècle, c'est la mention des consulats de Septime Sévère, le troisième pour celui-ci, et de son fils Caracalla, le premier pour celui-là. Cela nous permet, au XXIe siècle, d'avoir une fourchette chronologique entre 202 et 204 après J.-C., mais l'absence de la mention de la puissance tribunicienne et du chiffre qui l'accompagne habituellement nous prive de l'année précise.

On peut repérer dans la même inscription, un élément supplémentaire tout à fait utile pour notre sujet. Ainsi, une autre particularité peut être mise en exergue : l'erreur du lapicide. On pourrait même parler de « faute de frappe », consistant en la répétition inutile du texte d'une ligne à l'autre. En effet, le lapicide a gravé à la fin de la ligne 4 ANTO car il devait transcrire ANTONINO, le surnom de Caracalla, le fils de l'empereur Septime Sévère alors associé au pouvoir de son père, à qui était dédiée cette borne. Or, le graveur a sans doute fait une pause ou a été victime d'inattention, car à la ligne suivante, au lieu de poursuivre le nom, il a recommencé à graver le début, indiquant de nouveau AN-. Or, ce qui est amusant dans cet exemple, c'est le fait qu'il s'en soit aperçu et qu'il a tenté de corriger son erreur : il a perché un petit « I » sur la première barre verticale du « N » et poursuivi la gravure par le « O » final du datif. Il manquait à faire disparaître le « A » en le transformant en « N » ; le recours à la peinture (attesté au moins pour les lettres de la première ligne lors de la découverte) a sans doute été la



Fig. 2. Dessin de la borne de Desvres (Gaule Belgique, cité des Morins)
© Chr. Hoët-van Cauwenberghe. DAO
Service Archéologique de la Ville de Boulogne-sur-Mer.

solution : ne pas peindre la barre horizontale du A et il ne manquait qu'une barre plus ou moins oblique : celle du N suivant pouvant en faire office en ligature, étant donné la proximité des deux lettres, d'où la lecture NINO réellement attendue. On voit ici que c'est le défaut de mise en page qui a dû être à l'origine de cette erreur et que l'emploi de module variable de lettres et de la peinture a permis au lapicide maladroit de s'en sortir à bon compte.

2. *Est-ce toujours la faute du lapicide ?*

On a souvent eu tendance à dénoncer les lapicides peu méticuleux, fort peu soucieux de leur travail ou mis en cause leur degré d'alphabétisation. Jean Mallon[9] a été l'un des premiers à être très attentif à ces manifestations et à ces mécanismes socio-économiques qui revêtent tout leur lot d'intérêt comme de percevoir l'organisation du travail dans les officines de tailleurs de pierre, le degré de maîtrise de la langue, leur capacité à retranscrire les textes fournis et à les comprendre. Ainsi, on sait que les lapicides avaient une minute en écriture cursive sous les yeux comme modèle, rédigée par le commanditaire, permettant de graver le texte convenu, mais celle-ci pouvait

9. Par exemple, Jean MALLON, « Pierres fautives », *Libyca* 2 (1954), p. 187-199.

aussi être à l'origine d'erreurs par une mauvaise copie ou une mauvaise compréhension du texte.

Une erreur du lapicide peut aussi être utile, voire bénéfique, car elle peut révéler des usages typiques d'une période, d'une langue, et permettre par exemple de dater ou de proposer une fourchette de datation comme dans le cas d'une inscription du culte impérial en Afrique romaine mise en évidence par Jerzy Kolendo [10].

Par ailleurs, d'autres erreurs qui apparaissent sur les monuments n'ont que peu à voir avec la maladresse ou l'incompétence du lapicide, car leur origine est à trouver dans l'interprétation même des volontés des commanditaires. Or ceux-ci ont pu également produire des erreurs d'interprétations, voire déformer des réalités. On peut ainsi trouver dans le monde grec d'époque romaine des exemples assez révélateurs de ce que l'on pourrait présenter en pastichant Plutarque comme relevant de « réalité romaine, erreur grecque ». Les mauvaises compréhensions de textes latins et de points d'institutions romaines par les Grecs romanisés sont extrêmement instructives, mais entraînent chez l'historien une forme d'exaspération quand elles rendent encore plus complexe une question que le chercheur contemporain aimerait résoudre. Prenons l'exemple du décret d'Acraephiae, en Béotie sous Néron, document devenu célèbre parce qu'il reproduit le discours du prince philhellène libérant la Grèce. La découverte et la publication de ce texte épigraphique en grec par Maurice Holleaux [11], à la fin du XIXe siècle, aurait pu donner la date exacte du discours du prince, car les sources littéraires conservées sont contradictoires. En effet, faut-il suivre Dion Cassius (*Histoire romaine*, 63, 11, 1), qui semble indiquer que la libération de la Grèce a lieu à l'automne 66, c'est-à-dire peu de temps après l'arrivée de Néron en Grèce, ou faut-il croire Suétone (*Vie de Néron*, 22-24), qui place cette annonce juste avant le départ de retour pour Rome ? On sait grâce aux actes des Frères Arvales que Néron part de Rome avant le 25 septembre 66, puisque les prêtres sacrifient *pro salute et reditu* de l'empereur à cette date [12]. Grâce au décret d'Acraephiae, on a un indice de plus :

---

10. Jerzy KOLENDO, « Le culte impérial et la faute du lapicide : à propos d'une inscription des environs de Théveste (*ILAlg*. I 3715) », dans *L'Africa Romana. Atti del convegno di studio Sassari, 12-14 dicembre 1986*, a cura di Attilio MASTINO, Sassari, 1987, p. 331-336.

11. Maurice HOLLEAUX, « Discours prononcé par Néron à Corinthe en rendant aux Grecs la liberté, 28 novembre 67 av. J.-C. », *BCH* 12 (1888), p. 510 et s. = *Études d'Épigraphie et d'histoire grecques*, Paris, 1968, p. 165-185, ici p. 167, lignes 12-15 ; voir l. 1-6 : « j'ordonne aux habitants de cette province d'être présents, en aussi grand nombre que possible, à Corinthe, le quatrième jour avant les kalendes de décembre ».

12. *CIL* VI, 2044 = John SCHEID, *Recherches archéologiques à la Magliana.* Commentarii Fratrum Arvalium qui supersunt. *Les copies épigraphiques des protocoles*

l'annonce est faite un 28 novembre. Mais est-ce en 66 ou en 67 ? La titulature de l'empereur pourrait fournir l'année. Selon le décret, Néron était désigné pour sa treizième puissance tribunicienne, δημαρχικῆς ἐξουσίας τὸ τρὶς καὶ δέκατον ἀποδεδειγμένος, or la formule est pour le moins curieuse, la désignation s'appliquant aux consuls, et non pas aux tribuns. M. Holleaux a cherché à recomposer la carrière de l'empereur et proposé plusieurs méthodes de calcul aboutissant à deux années possibles 66 ou 67 apr. J.-C. Il en conclut que le lapicide a fait une erreur en gravant « désigné », ἀποδεδειγμένος, et qu'il faut considérer que la date était bien celle de la treizième puissance tribunicienne, et non celle de la période dans la douzième puissance, où il venait d'être choisi pour la treizième, donnant raison à Suétone et optant ainsi pour 67, date souvent reprise depuis lors. Mais le débat est resté ouvert et a focalisé l'attention des chercheurs et fait couler beaucoup d'encre [13]. Où était vraiment l'erreur ? Néron, si populaire en Grèce, aurait-il renoncé à être fêté en évergète et libérateur partout où il passait en personne ? Sa seule personne aurait-elle drainé les foules venues célébrer le prince ? Le pillage des œuvres d'art rapporté par Pausanias n'aurait-il pas porté ombrage à son charisme ? N'avait-il pas contrebalancé tout cela en annonçant précisément dès son arrivée son évergésie sans précédent ? En outre, Pausanias signale que Néron donnait la Sardaigne au Sénat en compensation de la perte de l'Achaïe qui était jusqu'alors province publique gérée par un proconsul, sénateur de rang prétorien [14]. Nous possédons une confirmation épigraphique qui aurait pu permettre de trancher. Il

---

annuels de la confrérie arvale (21 av. J.-C.-304 ap. J.-C.) (Roma Antica, 4), Rome, 1998, n° 30, p. 79-85, partic. col. II, p. 81 et 84 (25 septembre 66). Voir Kenneth R. BRADLEY, *Suetonius' Life of Nero*, Bruxelles, 1978, p. 62 ; Helmut HALFMANN, Itinera Principum. *Geschichte und Typologie der Kaiserreisen im Römischen Reich*, Stuttgart, Fr. Steiner, 1986, p. 173 ; Dietmar KIENAST, *Römische Kaisertabelle*, Darmstadt, 1990, 2e éd., 1996, p. 97.

13. Pour une date tardive de la libération de la Grèce à Corinthe (le 28/11/67), voir Paul A. GALLIVAN, « Nero's Liberation of Greece », *Hermes* 101 (1973), p. 230-234 ; Kenneth R. BRADLEY, *op. cit.* (n. 12), p. 144-148 ; *Id.*, « The Chronology of Nero's Visit to Greece in AD 66/67 », *Latomus* 37 (1978), p. 66-71. Pour une date plus haute et plus conforme, selon nous, entre autres à la mentalité de Néron, planifiant son voyage en Grèce (28/11/66), voir Helmut HALFMANN, *op. cit.* (n. 12), p. 173-177 ; Michel AMANDRY, *Le monnayage des duovirs corinthiens* (BCH, suppl. 15), Athènes, 1988, p. 14-22 ; Nigel M. KENNELL, « Neron *periodonikes* », *AJPh* 109 (1988), p. 239-251 ; Brooks E. LÉVY, « When did Nero Liberate Achaea – and why ? », dans Athanase RIZAKIS (dir.), *Achaia und Elis in der Antike, Akten des 1. internationalen Symposiums (Athen, 19.-21. Mai 1989),* Athènes, 1991, p. 189-194 ; Jean-Marie ANDRÉ, « La *peregrinatio Achaïca* et le philhellénisme de Néron », *REL* 73 (1995), p. 168-182, qui accordent plus de crédit à Dion Cassius (63, 11, 1) – qui affirme que l'annonce avait été faite au début du voyage – et aux avantages que Néron comptait tirer de sa popularité en Grèce.

14. Pausanias, 7, 17, 3. Voir M. AMANDRY, *op. cit.* (n. 13), p. 17.

s'agit d'un décret de Sardaigne qui évoque les passations de pouvoir entre les différentes administrations, mais il y a autant d'arguments pour une date haute que contre celle-ci, selon que l'on a ou non hâté le changement [15]. En revanche, une autre source littéraire nous apprend que lors des premiers travaux de creusement du canal de Corinthe en été 67, Néron utilisa une bêche en or, tendue par l'ancien procurateur d'Achaïe [16]. Or, s'il était l'ancien procurateur, cela s'explique par le changement de statut de l'Achaïe, logiquement antérieur à l'été 67. L'analyse de Michel Amandry, puis celle de Brooks E. Lévy ont permis de mettre en valeur l'apport des sources numismatiques, qui semblent plus favorables à une datation haute [17]. Corinthe, Patras, Sicyone et Apollonie d'Illyrie, dont les monnaies furent frappées à Nicopolis, offrirent des émissions exceptionnelles pour fêter le passage impérial. Les monnaies au type de l'*Aduentus Augusti*, évoquant l'arrivée de Néron en Grèce, et d'autres la libération de la Grèce [18], contribuant dans le cadre du culte impérial à assimiler Néron à des divinités, Jupiter *Liberator* et Apollon Citharède, ont été émises pour la plupart au cours d'une seule et même année. Enfin, dans la chronologie du voyage impérial, on sait que Néron fut de retour à Rome pour le premier janvier 68 et qu'il mit au moins quatre semaines pour son déplacement [19]. Cela situe son départ fin novembre-début décembre au plus tard ; or, si l'on opte pour une déclaration le 28 novembre 67 et l'affichage du décret d'Acraephiae le 4 décembre de la même année, il serait étonnant que Néron n'ait pas attendu de recevoir les honneurs qui lui étaient dus. Bien entendu, les circonstances de son retour furent bousculées par les nouvelles alarmantes venues de Rome, mais il est clair que Néron n'avait pas la modestie suffisante pour ne pas attendre des Grecs la reconnaissance de ses bienfaits en sa présence, d'où notre préférence pour l'année 66 pour la convocation à Corinthe. Malgré tout et comme on le voit avec les différents arguments déployés ici, le document épigraphique, contenant une erreur que l'on corrige difficilement,

---

15. *CIL*, X, 7852 (*ILS*, 5947). Selon B. E. LÉVY, art. cité (n. 13), p. 191, l'échange des provinces a pu avoir lieu avant la déclaration solennelle de Néron.

16. Pseudo-Lucien, *Nero*, 3.

17. Pour M. AMANDRY, *op. cit.* (n. 13), p. 22, le choix argumenté d'une date haute lui permet de dater les duumvirs quinquennaux, Piso et Cleander, de 66-67 et de remonter la fondation de la colonie à la date de 44 av. J.-C. ; B. E. LÉVY, art. cité (n. 13), p. 191.

18. À Corinthe, deux dates sont possibles, entre juillet 66 et juillet 67, ou entre juillet 67 et juillet 68. Voir M. AMANDRY, *op. cit.* (n. 13), p. 19 et s. ; B. LÉVY, art. cité (n. 13), p. 192.

19. Helmut HALFMANN, *op. cit.* (n. 12), p. 173 ; Curtis L. CLAY, « Die Münzprägung des Kaisers Nero in Rom und *Lugdunum*. Teil 1: Die Edelmetallprägung der Jahre 54 bis 64 n. Chr. », *Numismatische Zeitschrift* 96 (1982), p. 11-16 ; M. AMANDRY, *op. cit.* (n. 13), p. 18.

n'a pas permis de formuler une réponse tranchée à cette question de datation.

2. Éviter de tomber dans l'erreur

1. *Ne pas se tromper en faisant le choix de l'interprétation : un exemple à Nemetacum (Atrébates, Gaule Belgique)*

On se rend donc compte que les données fournies par les Anciens au travers des documents épigraphiques ne donnent pas toujours à l'historien les moyens infaillibles de se forger une opinion pour laquelle il est totalement sûr de son interprétation. Toutefois, le chercheur doit avancer dans son analyse et faire des choix, quitte à faire des erreurs. Nous allons donner un autre exemple de la difficulté qui s'offre à l'épigraphiste grâce aux étiquettes de plomb de *Nemetacum*, en Gaule Belgique[20]. Ces documents du quotidien portent fréquemment des indications de noms et de produits. Donnons le texte de l'un d'entre eux (cf. **fig. 3**) :

Face *a* : SIIVIIRA / CASTAN

Face *b* : ABSI / II

Sur la première face, on lit sans trop de difficulté, en écriture cursive à la pointe le nom Severa, nom latin féminin très fréquent[21]. Le mot suivant pourrait être source d'erreur car deux options s'offrent à nous : celle du registre de la nourriture *castan(ea)*, étant la châtaigne[22], et celle d'une nuance de teinte, la couleur marron, châtain. Le contexte permet de trancher sans tomber dans l'erreur : la proximité de la tannerie et de l'activité tinctoriale révélée par l'archéologie fait pencher le choix vers la couleur d'un cuir

20. Alain JACQUES et Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE, « Artisanat et commerce : les étiquettes de plomb découvertes à Arras (*Nemetacum*) », *Revue des Études Anciennes* 112 (2010), p. 295-317 (celle que nous développons ici a été enregistrée : *AE* 2010, 972).

21. Barnabàs LÖRINCZ, *Onomasticon Prouinciarum Europae Latinarum*, vol. 4 : Quadratia-Zures, Vienne, 2002, p. 76-78, compte au moins 72 Severi en Gaule Belgique. Une étiquette de la province de Norique porte aussi ce nom S<e>verus (Elizabeth RÖMER-MARTIJNSE, *Römerzeitliche Bleietiketten aus Kalsdorf,* Vienne, 1990, n° 87).

22. Sur plusieurs étiquettes retrouvées à Mayence, l'option choisie par les éditeurs est de développer CAST (---) en *cast(aneae)* et de l'interpréter comme le fruit, la châtaigne (*AE* 2004, 1030, 1035). On sait que les Romains l'apprécient et ont d'ailleurs implanté le châtaignier en Bretagne romaine, mais sans grand succès (ni même en Gaule Belgique), cet arbre requérant un climat relativement chaud en été. Il semble donc que, dans ce cas, les produits sont des denrées alimentaires destinées à un client bien précis : ce sont des commandes spéciales.

ou la teinture à porter à un vêtement. Les parallèles appuient la démonstration[23]. L'interprétation de la face *b* pose plus de problème alors que la lecture de chacune des lettres et du chiffre semble aisée (ABSI / II). Là encore, on est confronté à deux interprétations différentes et pour ne pas tomber dans l'erreur, il convient là aussi d'explorer le contexte et de confronter les solutions aux parallèles possibles. Si l'on lit bien ABSI, on peut éventuellement y voir des *absi(des)*, les assiettes (*absis* ou *apsis, -idis*, f.) qui seraient au nombre de deux : *absi(des) duae*. Il est difficile de voir un lien avec l'autre face, mais il est possible que celles-ci aient été indépendantes l'une de l'autre, ou qu'une des faces ait été grattée et réutilisée pour un usage complètement différent. Toutefois, une autre interprétation est envisageable et rendue possible désormais par la comparaison avec les étiquettes de Siscia[24], où le nombre d'étiquettes permet aussi d'avoir un lot homogène en lien direct avec l'activité des teinturiers. Sur cette documentation, l'on a gravé parfois les mots en entier ; or, si l'on se réfère aux observations faites par Ivan Radman, il doit s'agir d'une abréviation pour *ab(ollae)*, terme qui désigne des manteaux. Ajoutons le développement *si(laceae)* et cela nous place à nouveau dans l'univers textile de la teinture : des manteaux couleur de *sil*, terre minérale[25] (adjectif *silaceus*), c'est-à-dire ocre jaune. On en arrive donc à une proposition de lecture comportant un risque d'erreur faible :

Face *a* : *Seuera / castan(-)* (en fonction de ce qui est à teindre)

Face *b* : *ab(ollae) si(laceae) / II (duae)*

Traduction :

Face *a* : « *Seuera*. De couleur marron ».

Face *b* : « Deux manteaux de couleur jaune ».

---

23. On a des parallèles en Italie, à Feltre (*Feltria*), où furent retrouvées 45 étiquettes, dont trois s'avèrent plus ou moins lisibles et portent des indications de couleur (*aema* de *haematinus* « rouge sang », *AE* 2002, 547a, et *topasi* pour *topazi(us),* de couleur jaune ? *AE* 2002, 548a) que les éditeurs E. Buchi et M. Rigoni associent à la *fullonica* et considèrent comme des repères destinés à des pièces de vêtements : *AKEO. I tempi della scrittura. Veneti antichi. Alfabeti e documenti*, Montebelluna, 2002, p. 261-262 (*AE* 2002, 547-549).

24. Ivan Radman-Livaja, Tesserae sisciensiae. *Les plombs inscrits de Siscia*, Zagreb, 2014, p. 63 ; 99 ; 113 ; 115 et 156, interprète AB sur les étiquettes de Siscia comme l'abréviation d'*ab(olla)*, le manteau long et épais assez proche du *sagum*, car il a pu lire sur certaines étiquettes le mot en entier : *abolla* ou sous la forme *abul* et *abulla*. Nous remercions I. Radman-Livaja de sa suggestion que nous adoptons ici.

25. Pline l'Ancien, *Hist. Nat.,* XXXIII, 158 ; Vitruve, VII, 11. Jacques André, *Étude sur les termes de couleur dans la langue latine*, Paris 1949, p. 159 ; 291.

R 69 - 2

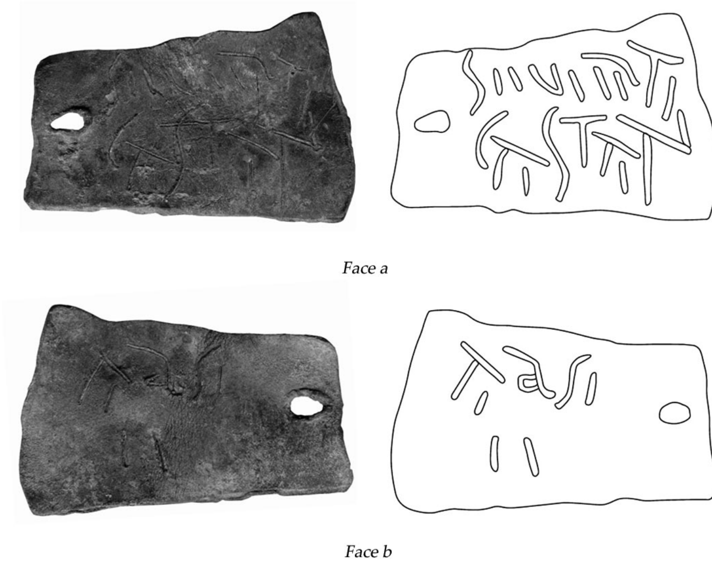


Fig. 3. Étiquette de plomb © Service archéologique de la ville d'Arras

2. *Savoir décrypter les subtilités de l'épigraphie latine : l'exemple des sigles et autres marques des carrières de marbre de Dokimeion*

Le pionnier des recherches archéologiques en Asie Mineure, William Ramsay, s'intéressa entre autres aux carrières de Dokimeion et aux marques inscrites sur les blocs fraîchement arrachés à la falaise de ce beau marbre blanc veiné de rouge que l'on appelle aussi « le marbre d'Attis » en référence aux veinules rouges qui parcourent ce calcaire d'un blanc presque immaculé, mises en parallèle avec le sang qui se répandit à la suite de l'éviration du berger Attis, rendu fou par la déesse Cybèle. Diverses indications apparaissent sur la pierre brute sous forme de symboles et de lettres qui ont donné beaucoup de travail aux savants, car bien souvent, ces éléments pratiques de l'administration romaine n'ont pas d'explication concrète dans la littérature parvenue jusqu'à nous et demeurent souvent problématiques comme on va le voir. Parmi ceux-ci, il y en a un qui a d'abord été considéré comme un dessin humain grossièrement représenté : R̶ et qui a suscité le débat et pose encore un certain nombre de problèmes. Les graffites d'hommes ou d'animaux ne manquant pas dans le monde romain, l'hypothèse pouvait

se comprendre, mais à côté de cela, outre la date consulaire que l'on identifia rapidement, il y avait des sigles correspondant clairement à des abréviations et aussi des chiffres. Le spécialiste des carrières antiques, Clayton Fant[26], a rapproché ce signe R̶ d'une marque présente sur les amphores sous forme d'un R, souvent cursif, barré, observé d'abord sur les tessons du Monte Testaccio. Pour comprendre cette marque, plusieurs hypothèses de développement ont été formulées : *r(ecognitum)* ou *r(ecensitum)*, voire même *r(eprobatum)*. Les interrogations ne manquent pas car, en l'absence de preuve par un développement assuré de ce sigle, on peut déjà se poser la question de savoir si la même explication s'applique aux amphores et aux blocs de marbre. On a pensé que le mot *reprobatum* apparaissait clairement sur ces blocs. Mais Sir William M. Ramsay, professeur d'archéologie classique à l'université d'Oxford[27], pionnier de la recherche sur l'Asie Mineure antique à la fin du XIXe siècle et au début du XXe siècle, reconnaît un problème de lecture, en corrigeant face à l'ensemble de la documentation qu'il avait rassemblée et analysée en 1887 dans le *Journal of Hellenic Studies* 8 (1887), p. 483-484 :

> *With regard to the quarries, we find* Brachium SECundum, bracchium TERTium, Brachium QVARTum. *The symbol* REPR *in five inscriptions, which I interpreted* r(eprobatum) [non sine aliqua specie ueri, *Momms*.][28]*, is perhaps* REPR*, badly formed and badly spelt, for* B. Tert.*: quarry-marks are singularly rudely and even falsely scratched on the blocks.*

En fait, comme le soulignent Michel Christol et Thomas Drew-Bear[29], l'erreur ne vient pas du lapicide, mais d'une lecture de W. Ramsay lui-même, sur place, car il n'a rédigé ses notes qu'une fois rentré en Angleterre et n'a pas pu revérifier la lecture qu'il avait faite. Il est vrai, que désormais la prise de photographie, le fait de scanner les objets, de prendre des relevés de plus en plus fiables, permettent ce type de contrôle a posteriori.

En ne prenant que le cas des carrières de pierre, on a pu faire des observations tout à fait utiles[30]. Citons en particulier l'équipe dirigée par

---

26. J. Clayton FANT, Cavum antrum Phrygiae : *The Organization and Operations of the Roman Imperial Marble Quarries in Phrygia*, Oxford, 1989, p. 22-23. (BAR, International Series, 482)

27. William M. RAMSAY, « The Cities and Bishoprics of Phrygia II », *Journal of Hellenic Studies* 8 (1887), p. 461-519.

28. Il cite Theodor MOMMSEN, *De collegiis et sodaliciis Romanorum. Accedit inscriptio Lanuvina*, Kiliae, 1843, p. 63.

29. Michel CHRISTOL et Thomas DREW-BEAR, « Inscriptions de Dokimeion », *Anatolia Antiqua* 1 (1987), p. 83-137, partic. p. 103-104.

30. Sur la chronologie de l'activité des carrières de Dokimeion, voir Michel CHRISTOL et Thomas DREW-BEAR, « Documents latins de Phrygie », *Tychè* 1 (1986), p. 62-87 ; « Inscriptions de Dokimeion », *Anatolia Antiqua* 1 (1987), p. 83-137 ; « Les carrières de Dokimeion à l'époque sévérienne », *Epigraphica* 53 (1991), p. 113-174 ;

Thomas Drew-Bear, pour celle de Dokimeion (Phrygie), carrière en activité de l'époque de Domitien au milieu du IIIe siècle apr. J.-C. Ce sigle est associé de façon récurrente à des indications de lettres et de chiffres, et il est possible de tirer des enseignements de la mise en série des blocs et surtout des marques inventoriées. Il y a, entre autres, la mention de la date, du lieu d'extraction, de la qualité de la veine ... Selon les époques, on mentionnait sur les pierres la date consulaire, le lieu d'extraction (*locus*), un indice de qualité (*bracchium*), le nom de l'officine (*officina*) ou celui de l'équipe d'extraction, la *caesura*. À partir de 140, on note une évolution dans les indications portées sur les blocs : les mentions associées du *locus* et du *b(racchium)*[31]. Puis, dans les années 150, la mention de la *caesura* apparaît sur les blocs attestés sur place. Les officines implantées à Dokimeion portent des noms de personnes, sans doute ceux du responsable de l'atelier (au moins à l'origine)[32]. Ce qui nous intéresse ici, c'est la date de l'inventaire, liée en premier lieu à la date consulaire, mais d'autres indices vont aussi dans le même sens, l'inventaire pouvant être réalisé plusieurs fois, particulièrement entre Domitien et Hadrien, lors de besoins accrus engendrés par les grands travaux des princes de cette période. Ces marques d'inventaire sont liées à l'administration de l'extraction des blocs, aux carnets de commandes et d'expédition des pierres. Elles sont gravées sur des blocs et sur des produits semi-finis et elles avaient vocation à disparaître une fois arrivées à destination. Ces inventaires de blocs de réserve (stocks) ou de blocs à retailler (anomalies, cassures …) étaient un élément important de l'administration efficace de ces carrières. En outre – on le sait grâce à celles de Chemtou, en Numidie[33] –, en raison des aléas de découpe et de transport, la casse devait être anticipée et un léger surplus de production dégagé en prévision. Ceci explique l'intérêt des inventaires : prévoir tout en évitant la surproduction. La récurrence de marques comme C<u>HR</u> (en 100),

---

« De Lepcis Magna à Aizainoi : Hesperus procurateur de Phrygie et l'administration des carrières de marbre », dans Janine DESMULLIEZ et Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE (éd.), *Le monde romain à travers l'épigraphie : méthodes et pratiques* (coll. UL, 3), Lille, 2005, p. 189-216. Pour une synthèse sur les mines et carrières, voir Michael HIRT, *Imperial Mines and Quarries in the Roman World, Organizational Aspects 27 BC-AD 235*, Oxford, 2010.

31. Voir M. CHRISTOL et Th. DREW-BEAR, *loc. cit.* (n. 29), 1987, p. 83.

32. Voir M. CHRISTOL et Th. DREW-BEAR, *loc. cit.* (n. 29), 1987, p. 109-110 : exemples de noms de personne relevés : Papia( ) ; Pelag( ) ; Asiatic( ) ; Andaev( ) ; Crescent( ) ; mais aussi des noms dynastiques : Veria( ) ; Commodiana ; Lucilli( ) ; Bassi( ) ; Herculi( ) ; Sever( ) ; Vrania ; Antoni(ni)ana ; Alex( ) ; et des ethniques de villes : Ephe( ) ; Neicaens( ).

33. Mustafa KHANOUSSI, « Les *officiales marmorum numidicorum* », dans *L'Africa Romana, Atti del XII convegno di studio Olbia, 12-15 dicembre 1996,* Sassari, 1997, p. 997-1016.

HEC (en 100 et en 105), RMA (en 105 et en 109), VFR (en 114 et en 115), REPR (en 145-148), conduit donc à penser qu'il s'agit de marques de contrôle. De la qualité ? Du nombre ? On ne sait pas avec précision car elles apparaissent toujours sous leur forme abrégée et s'excluent mutuellement. Le R de VFR pouvant être barré, il revêt aussi une importance particulière[34]. On a donc pu constater que ces marques étaient parfois plus étroitement associées à une année et à mettre en relation probablement avec de vastes inventaires réalisés à intervalles plus ou moins réguliers. Dans cette perspective, le graffite de la première interprétation s'est avéré être en réalité une marque de contrôle correspondant à un R barré (R̶), seul ou dans la marque VFR̶ (elles n'apparaissent pas ensemble). Quand il est associé à la date consulaire de 115 ap. J.-C., le R barré remplace la marque de contrôle VFR[35]. Est-ce que cela correspondait à un déclassement ou un reclassement de certains blocs mis en lot séparé pour une raison que nous ignorons ? C'est possible. En tout cas, cet exemple nous montre que même si l'hypothèse de départ n'est pas forcément la bonne, elle permet de stimuler la réflexion et, par la mise en série, elle aboutit à des propositions et contribue à prouver que celles-ci sont fondées. Toutes ces marques n'ont pas trouvé l'exact développement de leur abréviation, mais au moins leur fonction se dessine et donne une idée plus précise de ce dossier de l'administration des carrières d'époque impériale.

3. *De l'importance de voir ce que l'on répertorie : erreurs de relevés ou de typographie et répétition de l'erreur ; un exemple à Bavay (Nerviens, Gaule Belgique)*

Dans toute publication, et cela n'enlève rien à la valeur globale d'un volume dans lequel des milliers de données sont intégrées, il y a des détails qui n'ont pas été systématiquement vérifiés par l'auteur. Il faut veiller à posséder la bonne transcription et une lecture juste des inscriptions, ce qui n'est pas toujours chose aisée, car les corpus ou les publications véhiculent parfois des erreurs inlassablement recopiées. Ainsi, il y a l'exemple à Bavay, l'antique *Bagacum* des Nerviens, d'un bloc massif, conservé dans les collections du Musée-site départemental, où apparaissent deux cartouches à queue d'aronde qui encadrent une épitaphe comprise dans un cercle. Cette pierre comporte donc en tout trois épitaphes répertoriées par Pierre Wuilleumier dans les *Inscriptions Latines des Trois Gaules*, XVIIe supplément à *Gallia*, Paris, 1963 (*ILTG*, 363), publiées également par le

34. Th. DREW BEAR (dir.), « Nouvelles inscriptions de Dokimeion », *MEFRA* 106 (1994), 2, p. 747-844, partic. p. 817.

35. M. CHRISTOL et Th. DREW-BEAR, *loc. cit.* (n. 30), 1986, p. 74-75 et *loc. cit.* (n. 29), 1987, p. 104-105 et Th. DREW BEAR (dir.), *loc. cit.* (n. 34), p. 764.

chanoine Biévelet, dans les *Études bavaisiennes. Mélanges offerts au chanoine Biévelet*, Lille, 1976, p. 99, au n° 2 (**fig. 4a et b**). Or ces deux publications faites sans photographie se révèlent toutes deux bien imparfaites, en particulier la lecture de P. Wuilleumier. Même le relevé des dimensions ne concorde pas (44 cm de haut pour 93,5 cm de large et épais de 68 cm dans les relevés du chanoine Biévelet contre 42 x 94 x 30 cm dans le corpus de P. Wuilleumier) ! « pierre bleue » pour l'un, « granit » pour l'autre ! l'un signale les trois ligatures AV, NT et TI et l'autre une seule NI ; or il faut faire un condensé des deux versions car il y a bien trois ligatures : AV, NI et à nouveau NI : Gauernis et Cruponis (et non Crupontis comme l'a lu Biévelet)[36]. Ces indications contradictoires doivent inciter le chercheur à se faire une opinion fondée sur le document original. Andreas Kakoschke a récemment publié le répertoire, extrêmement utile, des noms de Gaule Belgique. Or il est intéressant de voir comment ces noms ont été intégrés à l'ouvrage. A. Kakoschke s'est appuyé sur la lecture de Wuilleumier et n'a pas revu la pierre. Il a répertorié « SVETIVS », p. 514 CN 1330, en indiquant un seul nom « Suetius, Cruponis fil. », toutefois, il a omis le H de l'idionyme Suhetius pourtant parfaitement lisible et sans ambiguïté sur la pierre. Le chanoine Bievelet en avait fait la bonne transcription, mais dans son développement le H était devenu un B, mauvaise lecture de la version manuscrite du chanoine. Fort heureusement M.-Th. Raepsaet-Charlier[37] a bien enregistré Suhetius. D'ailleurs, A. Kakoschke renvoie à T. Iulius Suhetius dont le nom apparaît sur une inscription de Germanie inférieure, à Embken (musée de Bonn), *CIL,* XIII, 7911, qu'il faut donc rapprocher plus étroitement, car l'orthographe est identique. Ceci tend à prouver qu'aucun chercheur n'est à l'abri d'une erreur et qu'il faut être constamment sur le qui-vive afin de vérifier le plus possible les documents originaux.

36. Voir Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE et Christine LOUVION, « Les monuments funéraires des Nerviens : épitaphes sur marbre noir et examen des supports de mémoire », *Revue du Nord-Archéologie* t. 99 (2017), n° 423, p. 9-38, voir n° 3a, b et c, p. 14.

37. Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER, « Onomastique et romanisation : éléments d'une comparaison entre les provinces de Gaule Belgique et de Germanie inférieure », dans M. DONDIN-PAYRE et M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER éd., *Noms, identités culturelles et romanisation sous le Haut-Empire,* Paris, 2001, p. 399-470 (ici p. 421 et 424).

a)	*b)*	*c)*
D M	D M	D M
ABACIO	DEDICAE	SVETIO
CAVERNS	CARACILLI	CRVPONIS
FIL	FILIAE	FIL

a) *D*(*is*) *M*(*anibus*), | *Abacio* | *Cauernis* | *fil*(*io*).
b) *D*(*is*) *M*(*anibus*), | *Dedicae* | *Caracilli* | *filiae.*
c) *D*(*is*) *M*(*anibus*), | *Suetio* | *Cruponis* | *fil*(*io*).

Fig. 4a. Extrait de Pierre Wuilleumier dans les *Inscriptions Latines des Trois Gaules*, XVIIe supplément à *Gallia*, Paris, 1963, n° 363.

D M	***D M***	***D M***
ABACIO	***DEDICCAE***	***SVHETIO***
GAVERNIS	***CARACILLI***	***CRUPONTIS***
FIL	***FILIAE***	***FIL***
D (is) M (anibus)	***D (is) M (anibus)***	***D (is) M (anibus)***
Abacio	***Dediccae***	***Subetio***
Gavernis	***Caracilli***	***Crupontis***
Fil (io)	***Filiae***	***Fil (io)***

Fig. 4b. Extrait de *Études bavaisiennes. Mélanges offerts au chanoine Biévelet*, Lille, 1976, p. 99, n° 2.



Fig. 4c. Forum antique de Bavay. Musée départemental ; cliché G. Naessens, Halma UMR 8164.

3. Ne pas persister dans l'erreur, au risque de créer un « monstre » épigraphique

1. *Les échos d'une mauvaise édition : le dossier de M. Helvius Anthus, une mauvaise identification dans l'*editio princeps

Un dossier hispanique analysé par Sabine Lefebvre[38] illustre bien les rapports entre sources et édition, mais met aussi en évidence la rigueur nécessaire dont doit faire preuve tout chercheur, rigueur qui, dans ce cas, a en partie manqué aux éditeurs, puis aux utilisateurs de ce dossier qui ont publié une inscription sans avoir toutes les compétences nécessaires pour décrypter un document épigraphique.

Cet exemple permet de mettre en pratique la consigne principale que doit appliquer tout chercheur selon laquelle il faut tout vérifier, ceci afin de ne pas laisser des « petits monstres » dans les publications et que ceux-ci ne se répètent inlassablement. Dans le cas évoqué, l'inscription gravée sur un piédestal a été découverte à *Lucurgentum* en Bétique[39] lors de fouilles menées en 1951-1952 et elle est aujourd'hui conservée au Musée archéologique de Séville, et exposée. Cette base de statue dont le texte a été mal lu par les éditeurs, n'a été comprise que tardivement : il a fallu dix années pour cela et la mauvaise lecture a encore été reprise même après que la bonne lecture eut été donnée[40]. Les premières interprétations erronées (*tanti pater*, *Tani patris* etc.) ont donné naissance à une situation sociale impossible du point de vue romain : un esclave aurait eu sa statue sur le forum de *Lucurgentum* ! Paul Veyne[41] a été le premier à faire une révision complète en 1961 (lecture du I au lieu du T, car les deux lettres peuvent se confondre en raison de la graphie du I avec empattements qui peuvent faire hésiter à l'interpréter comme un T ; soit dans le cas présent l'identification du dieu

---

38. Sabine LEFEBVRE « Le dossier de M. Helvius Anthus. Ou comment une mauvaise édition initiale entraîne la création d'un “monstre” social », dans Guy LABARRE (coord.), *SHEd-Sources, Histoire et Éditions. Formation, recherche et professionnalisation en sciences de l'Antiquité (17-18 avril 2014, Besançon)*, à paraître.

39. La première édition est celle de Concepcion FERNÁNDEZ CHICARRO, « Noticiario arqueológico de Andalucía », *Archivo Español de Arqueología* 25 (1952), p. 404-407, en particulier p. 406-407, qui donne le texte suivant : *M. Heluius Anthus Lucurg. / IIIIIIuir aug., edito spec/taculo, per quadridu/um ludorum scaeni/corum et dato gym/nasio per eosdem / dies item mulie/ribus balineum gra/tis huic ordo splen/didissimus Lucurgentin/orum petente populo orna/menta decurionatus decreuit / Heluius Anthus ob honorem /* ***statuam Tani (uel tanti) patris*** *cum / basi s. p. d. d. / p. q. f.* (= *AE* 1953, 21).

40. Par exemple par Julio MANGAS, *Esclavos y libertos en la España romana*, Salamanque, 1971, p. 434.

41. Paul VEYNE, « Le Marsyas colonial et l'indépendance des cités », *Revue de Philologie* 35 (1961), p. 87-88. La correction proposée a été signalée dans l'Année épigraphique : *AE* 1962, 337.

Ianus/Janus), puis reprise par Patrick Le Roux [42] et François Jacques [43] qui ont complété l'analyse en fonction de l'interprétation des majuscules de Ianus/ianus et de Pater/pater. Ces travaux plus récents [44] ont permis de corriger cette erreur initiale, de rendre au texte son sens véritable et de faire de ce document un témoignage de l'essai d'ascension sociale d'un affranchi, évergète dans la cité, offrant entre autres une statue sur la place publique non pas de son père mais du dieu Ianus Pater.

2. *Savoir lire les textes épigraphiques antiques : problèmes d'interprétation et création de « monstres » ? L'exemple de « Ganuenta »*

Certains dossiers cumulent les problèmes de lecture et d'interprétation : les solutions sont parfois difficiles à trouver et les débats encore ouverts.

Nous allons évoquer le cas du sanctuaire de Dea Nehalennia, dont le dossier du site actuel de Colijnsplaat est à la fois inattendu, car les autels et le sanctuaire de la divinité ont été découverts par hasard dans les eaux de l'embouchure de l'Escaut oriental, et sujet à de nombreuses interrogations. En effet, il faut d'abord évoquer des considérations historiographiques à propos de la limite occidentale du territoire des Ménapiens sous l'Empire. Suite à une hésitation, Julius Bogaers avait proposé de fixer sur la rive septentrionale de l'estuaire de l'Escaut le sanctuaire de Dea Nehalennia qui venait d'être sorti des eaux en 1970, lors d'une prise miraculeuse dans les filets d'un chalutier à proximité de la ville actuelle de Colijnsplaat, en Zélande [45]. Les autels découverts ont été rapprochés de ceux déjà connus à

---

42. Patrick LE ROUX, « Cité et culture municipale en Bétique sous Trajan », *Ktèma* 12 (1987), p. 275, note 37 ; p. 276, note 38.

43. François JACQUES, *Les cités de l'Occident romain. Documents traduits et commentés,* coll. La Roue à Livres, Paris, 1990, p. 103, n° 54.

44. On pourra donc désormais lire et comprendre : *M. Heluius Anthus, Lucurg(entinus), / IIIIIIuir aug(ustalis), edito spec/taculo, per quadridu/um ludorum scaeni/corum et dato gym/nasio per eosdem / dies item mulie/ribus balineum gra/tis, huic ordo splen/didissimus Lucurgentin/orum, petente populo, orna/menta decurionatus decreuit ; / Heluius Anthus ob honorem /* ***statuam Ianis Patris*** *cum / basi s(ua) p(ecunia) d(ono) d(edit) / p. q. f. (?).* « M. Helvius Anthus, de Lucurgentum, sévir augustal, ayant offert un spectacle de jeux scéniques durant quatre jours, donné un gymnasium durant les premiers jours ainsi que le bain gratuit pour les femmes, l'ordo très splendide des Lucurgentins lui a décrété les ornements du décurionat à la demande du peuple. À cause de cet honneur, Marcus Helvius Anthus a fait don d'une statue à *Ianus Pater,* avec sa base, à ses frais, par un décret des décurions et du peuple ? ». On trouvera les détails de l'argumentation et la longue liste des reprises de ce texte (avec les différentes versions) dans l'article de Sabine LEFEBVRE à paraître (cf. n. 38).

45. Julius E. BOGAERS, « *Gallia Inferior*, *Gallia Belgica* en de *civitates* van de *Frisavones* en de *Tungri* », *Helinium* 11 (1971), p. 228-237 ; Julius E. BOGAERS, « Civitates und Civitas-Hauptorte in der nördlichen Germania Inferior », *Bonner Jahrbücher* 172 (1972), p. 310-333. Voir la bibliographie parue suite à cette découverte dans Georges RAEPSAET et Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER, « *Gallia Belgica* et

Domburg, premier sanctuaire découvert au XVIIe siècle et consacré lui aussi à cette divinité qui se trouve en territoire ménapien[46]. Or cette situation impliquait que le sanctuaire de Colijnsplaat se soit trouvé alors dans la partie du district militaire de Rhénanie, attribué ensuite officiellement sous Domitien à la province de Germanie Inférieure. Il est vrai qu'avant la conquête césarienne, les Ménapiens occupaient les deux rives de l'estuaire du Rhin[47], d'où la confusion qui s'est ajoutée au problème de géographie de la côte. En effet, outre la transgression de l'Antiquité tardive (Dunkerque II), il y eut de nombreuses tempêtes qui balayèrent la côte et un nouveau phénomène au XVIIe siècle redessina complètement la façade maritime perturbant l'approche que l'on pouvait avoir de la géographie antique de la côte (celle-ci a fait disparaître dans les flots le sanctuaire de Domburg).

Ce peuple ménapien, déplacé et installé dans une plaine soumise aux caprices de la mer, peu peuplée, eut au départ des activités à vocation essentiellement rurale[48]. Or, les études des géologues et géomorphologues néerlandais et la thèse de Wim de Clercq permirent de revoir complètement la topographie des lieux, comme l'étude approfondie de Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier et Georges Raepsaet le confirme[49]. Il faut donc considérer l'estuaire de l'Escaut comme la limite septentrionale de la cité des Ménapiens, mais surtout placer le sanctuaire de Colijnsplaat sur la rive méridionale, en conséquence en territoire ménapien (**fig. 5**).

Germania inferior. Vingt-cinq années de recherches historiques et archéologiques », *ANRW* II. 4 (1975), Berlin, p. 1-299, partic. p. 212-213.

46. On connaissait un premier sanctuaire de Dea Nehalennia à Domburg (actuelle île de Walcheren en Zélande), dont les premières traces furent repérées en 1647, avec 38 inscriptions découvertes (*CIL* XIII, 8779-8802). On a ensuite trouvé deux inscriptions près de Cologne également dédiées à cette divinité, à Deutz, sur la rive opposée : *CIL* XIII, 8489 et 8499. Ensuite, la pêche extraordinaire effectuée en 1970 permit de découvrir un second sanctuaire englouti qui avait été noyé par la montée des eaux pendant la transgression marine, peut-être dès le IVe siècle, et qui est réapparu pierre par pierre dans les filets d'un chalutier à l'embouchure de l'Escaut oriental, tout près de la ville actuelle de Colijnsplaat (à 25 km de Domburg), puis remonté par les plongeurs. 311 autels sont ainsi repérés et répertoriés.

47. César, *BG* IV, 4 ; Strabon, IV, 3, 4. Voir les propositions initiales de S. J. De Laet, « Les limites des cités des Ménapiens et des Morins », *Helinium* 1 (1961), p. 20-34.

48. Wim De Clercq, *Lokale gemeenschappen in het* Imperium Romanum. *Transformaties in rurale bewoningstructuur en materiële cultuur in de landschappen van het noordelijk deel van de* civitas Menapiorum, Gand, Proefschrift UGent, 2009. Consultable en accès libre sur https://biblio.ugent.be.

49. Georges Raepsaet et Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, « La Zélande à l'époque romaine et la question des Frisavions », *Revue du Nord, Archéologie* 95 (2013), n° 403, p. 209-242. Excellente synthèse de la question accompagnée de toutes les étapes historiographiques de ce dossier.

Fig. 5 : Extrait de la carte des cités romaines des estuaires du Rhin, de la Meuse et de l'Escaut © M. -Th. Raepsaet-Charlier et G. Raepsaet. DAO N. Bloch, CrReA/ULB.

L'autre aspect de la question était d'identifier le toponyme antique de Colijnsplaat ou du port qui avait accueilli les activités et les personnes citées dans les inscriptions, peut-être Zierkzee. Le mot *Ganuenta* a été lu par les éditeurs des inscriptions de Dea Nehalennia, sur un autel offert à la divinité [50] et Julius Bogaers a hésité et finalement proposé d'identifier ce port de l'Oosterschelde (Escaut oriental).

En réalité, la lecture de cet autel n'est guère assurée et assez difficile en raison de ligatures et d'abréviations compliquées à comprendre de nos jours. Les deux premières lignes correspondent au nom de la divinité, la cinquième ligne à la formule du vœu. L'autel est légèrement brisé en haut à droite. Ce sont les lignes 3 et 4, où l'on attend le nom du dévot, ses fonctions, voire son origine géographique, qui se sont révélées problématiques, non à cause de la mutilation du texte, limitée à une lettre cassée ligne 3 (très probablement un A dont la pointe supérieure et la haste oblique droite ont disparu), mais par les ligatures et les abréviations. En 1971, dans l'édition du catalogue qui marque la première publication de ces inscriptions, Julius Bogaers et Petrus Stuart proposent de voir un nom celtique Gimio ou Gimioga et un toponyme *Venta* (ligature de 4 lettres) avec le mot *cons(istens)*, « résident ». Selon eux, le *Venta* en question pourrait correspondre à un chef-lieu de cité de Bretagne, *Venta Belgarum*, *Icenorum* ou *Silurum*, sachant que la divinité protège justement la traversée des navires marchands entre le continent et l'île. J. Bogaers a fait ensuite une autre proposition liant le GA de la ligne 3, le N du début de la ligne 4 et le VENTA ligaturé, créant GANVENTA et l'associant à un port local voisin du sanctuaire : *Deae Neha[le]/niae / Gimio Ga/nuent(ae ?) cons(istens) / uotum s(oluit) l(ibens) m(erito).*

La revue *L'Année épigraphique* de 1974, au n° 380, relaie la première hypothèse, mais en 1975, au n° 641, c'est la seconde qui est retenue : « lecture et interprétation du nom du dédicant et du toponyme justifiées par de nombreux rapprochements ». À partir de là, c'est l'interprétation « Ganuenta » qui est citée tantôt comme telle, tantôt comme une vérité absolue et le point d'interrogation disparaît. « Ganuenta » gagne les références, est présentée comme la capitale des Frisavions, comme dans le livre

---

50. Julius E. BOGAERS, art. cité (n. 45), p. 228-237 ; Julius E. BOGAERS et Maurits GIJSSELING, « Nehalennia, Gimio en Ganuenta », *OMRL* 52 (1971), p. 86-92 ; Petrus STUART, « 130 Römische Steindenkmäler aus dem Meer », *AKB* 2 (1972), p. 299-302 ; *AE* 1973, 380 = *AE* 1975, 641 ; Petrus STUART et Julius E. BOGAERS, *Nehalennia. Römische Steindenkmäler aus der Oosterschelde bei Colijnsplaat*, 2 vol., (Coll. of the National Museum of Antiquities at Leiden, XI), Leyde, 2001 (= *CSIR* NL, II A et B), ici *CSIR* NL, II, B 50.



Fig. 6 : Autel à Dea Nehalenia. J. Bogaers et P. Stuart, *CSIR* NL II, (2001), B50
© Rijksmuseum Oudheden (Pays-Bas), inv. : i1970/12.27 ; www.rmo.nl/collectie

de S. Ireland, *Roman Britain, a Sourcebook*, Routledge, 1986, réédité en 1996, réimprimé en 1998, 2001 et dans sa version digitale en 2003, p. 224 « from Ganuenta ». Sur wikipedia, un langage pseudo-scientifique lui donne une forme d'apparence raisonnable et sur les cartes des livres, on reporte le toponyme avec un point d'interrogation pour les ouvrages les plus sérieux, sans pour les autres. Les sites internet continuent de proposer ce toponyme avec ou sans point d'interrogation. Sur la base en ligne Epigraphik-Datenbank Clauss-Slaby, si le site apparaît bien en Gaule Belgique, en revanche, le toponyme indiqué est « Ganventa » sans hésitation et sans la précaution du doute (**fig. 7** : capture d'écran du 20-08-2018 de la base de données Clauss-Slaby [EDCS]).

province: Belgica **lieu:** Colijnsplaat / Noord-Beveland / Ganventa
Deae / Nehalenniae / Volusius Dius / et Serotinus / l(ibentes) m(erito)

publication: CSIR-NL-02-A, 00019 = AE 2001, 01452 = AE 2003, +01228 **EDCS-ID:** EDCS-23400569
province: Belgica **lieu:** Colijnsplaat / Noord-Beveland / Ganventa
Deae / Nehalennia[e] / Tagamas / Tagadiani / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

publication: CSIR-NL-02-A, 00020 = AE 2001, 01453 = AE 2003, +01228 **EDCS-ID:** EDCS-23400570
province: Belgica **lieu:** Colijnsplaat / Noord-Beveland / Ganventa
Deae / Nehalenniae / [3]via[3] / [3]apaus[3] / v(otum) s(olvit) l(ibens) m(erito)

publication: CSIR-NL-02-A, 00021 = AE 2001, 01454 = AE 2003, +01228 **EDCS-ID:** EDCS-23400571
province: Belgica **lieu:** Colijnsplaat / Noord-Beveland / Ganventa
[D]eae / [Nehal]enniae / [3]us Fen/[3]s l(ibens) m(erito)

publication: CSIR-NL-02-A, 00024 = AE 2001, 01455 = AE 2003, +01228 **EDCS-ID:** EDCS-23400573
province: Belgica **lieu:** Colijnsplaat / Noord-Beveland / Ganventa
Deae Neha/lenniae / L(ucius) Optatus / [3] l(ibens) m(erito)

publication: CSIR-NL-02-A, 00025 = AE 2001, 01456 = AE 2003, +01228 **EDCS-ID:** EDCS-23400574
province: Belgica **lieu:** Colijnsplaat / Noord-Beveland / Ganventa
Dea[e N]ehalenni/ae [3] Nico/[3]us / [

Fig. 7. Capture d'écran du 20-08-2018 de la base Epigraphik Database Clauss-Slaby (EDCS).

Sur la base Trimegistos Geo (2018), le site « Ganuenta » est localisé en « Germania Inferior ». Toutefois, face à l'absence de découverte d'autres vestiges archéologiques à Colijnsplaat, des doutes ont surgi et la présence même d'une localité est remise en question. Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier, dans un article de 2011, s'est aussi interrogée sur le nom même du dévot : un nom unique pose problème, car dans ce cas cela voudrait dire que l'on aurait affaire à un esclave, ce qui est peu probable. S'il s'agit d'un pérégrin, il manque une filiation et donc un patronyme au génitif. En conséquence, l'autre interprétation proposée par Marie-Thérèse Raepsaet-Charlier[51] semble plus séduisante, car plus conforme aux usages

51. M.-Th. RAEPSAET-CHARLIER, « Les noms germaniques : adaptation et latinisation de l'onomastique en Gaule Belgique et en Germanie inférieure », dans

onomastiques : *Deae Neha[le]/niae, / Gimio Ga/n(i filius), Vent(a) cons(istens), / uotum s(oluit) l(ibens) m(erito).* Cette lecture est certainement plus sûre, le nom Gimmius étant déjà attesté [52] ; quant au toponyme, il ne reste alors que *Venta* et il convient donc de revenir aux hypothèses initiales de J. Bogaers et de P. Stuart, voire même de trouver une autre localité, plus proche sur l'Escaut ou sur le Rhin, qui correspondrait à une place commerçante car le mot assez courant de *venta*, signifie le « marché ». P. Stuart [53] semble avoir lui-même des difficultés à revenir à son hypothèse d'origine mais il se montre un peu plus prudent en 2013, remettant le toponyme « Ganuenta » au conditionnel et préférant utiliser de façon plus commode (« *praktischer* ») « Colijnsplaat » pour désigner le lieu de découverte.

La qualité de résident de ce personnage laisse à penser qu'il faisait des affaires en un lieu d'échanges et qu'il en profitait pour remercier la déesse, dont les services attendus la rapprochaient à la fois de Fortuna, de Mercure et de Neptune, pour un service qu'elle lui avait sans aucun doute rendu (affaire fructueuse ? rescapé d'une tempête ? d'un naufrage ?...).

Monique DONDIN-PAYRE (dir.), *Les noms de personnes dans l'Empire romain*, *Transformations, adaptation, évolution*, Ausonius, Bordeaux, 2011, p. 203-234, partic. p. 207 n. 39. Le nom Gimio serait considéré comme un nom à consonance germanique (suffixe en -o) et Ganus, le patronyme. Pour le lieu de résidence de ce dévot, elle propose d'y reconnaître Caerwent, c'est-à-dire la cité des Silures bien attestée en Bretagne (*RIB*, 311 ; 313 ; 314), ville attestée sur l'Itinéraire d'Antonin (485, 9) et dans la Cosmographie de Ravenne (V, 31).

52. Sur Gimmius : *ILB* 82. Selon Marie-Thérèse RAEPSAET-CHARLIER, les noms de même famille sont nombreux : Gimillus, Gimmionius, Gimmius, et ils sont même très nombreux si on les rapproche des noms comme Giama, Giamatus, Giamillus, Giamillius, Giamissa ... Ces derniers noms sont certainement celtiques, composés sur la racine *giamon*- qui signifie hiver (Xavier DELAMARRE, *Dictionnaire de la langue celtique*, 2e éd., Paris, 2003, p. 177-178 ; *Id.*, *Noms de personnes celtiques dans l'épigraphie classique [Nomina celtica antiqua selecta inscriptionum]*, Paris, 2007, p. 104). En revanche, la première série de noms pourrait être d'origine germanique selon Georg WERLE, « Zu den ältesten germanischen Personennamen », *Mainzer Zeitschrift* 5 (1910), p. 54-66 (partic. p. 55 et 60) ; on trouve des noms germaniques proches dans le livre d'Ernst Wilhelm FÖRSTEMANN *Altdeutsches Namenbuch*. I. *Personennamen*, Bonn, 2e éd., 1900, p. 641-642. Voir aussi dans ceux de Marie-Thérèse MORLET, *Les noms de personne sur le territoire de l'ancienne Gaule du VIe au XIIe siècle*. 1. *Les noms issus du germanique continental et les créations gallo-germaniques*, Paris, 1968, p. 109, et dans le dictionnaire de Moritz SCHÖNFELD, *Wörterbuch der altgermanischen Personen- und Völkernamen,* Heidelberg, 1911, p. 108. Sur la discussion quant aux origines de ces noms, voir la discussion dans Lothar WEISGERBER, *Die Namen der Ubier*, Cologne-Opladen, 1968, p. 122.

53. Petrus STUART, *Nehalennia van Domburg. Geschiedenis van de stenen monumenten. 1. Tekstband*, Utrecht, 2013, p. 41 : *De naam van de stad waar die zich bevond zou Ganuenta kunnen zijn. Het is toch praktischer om de naam van Colijnsplaat te gebruiken.*

Ensuite, il faut tenter d'identifier la localité dont il est question ici. S'agit-il d'une ville de Bretagne, *Venta Silurum* / Caerwent ? Il y a deux autres possibilités sérieuses dans l'île : *Venta Icenorum* et *Venta Belgarum* / Winchester. Cette dernière fut fondée en 70 av. J.-C. et peuplée de Belges ; elle prit de l'ampleur après la conquête de Claude. Quant à la ville des Icéniens, elle se trouve de l'autre côté du bras de mer, quasiment face à l'embouchure de l'Escaut, ce qui rend cette hypothèse séduisante. La mention d'une ville de Bretagne serait cohérente avec les relations commerciales bien attestées entre cette zone et la Bretagne. En effet, trois dévots au moins affirment sur la pierre qu'ils sont *Britannicani*[54]. La façon dont est signalée la cité de résidence de ce dévot, tout en ligatures, incite à penser que ce toponyme *Venta* est bien connu sur place. La dernière possibilité serait que ce *Venta* corresponde à la localité de l'actuelle ville de Colijnsplaat, comme cela avait été proposé pour *Ganuenta*. Nous avons déjà précisé les arguments onomastiques selon lesquels nous rejetions la lecture *Ganuenta*, mais ce toponyme *Venta*, assez commun finalement, pourrait tout à fait convenir. Le seul problème réside dans l'adéquation entre ce nom et un site romain. Est-ce une place d'échanges qui n'aurait pas encore livré de vestiges archéologiques probants ? Le toponyme *Venta* permettrait d'envisager une place d'échanges des produits du sel, *allec* et autres saumures[55], poissons comme les harengs, de céramiques également. C'est précisément le rôle que l'on perçoit rien qu'en considérant l'énoncé des professions gravées sur la pierre dans le sanctuaire de Dea Nehalennia. Cela renforcerait la vision qui était celle des inscriptions du sanctuaire, permettant d'imaginer un port septentrional, pivot entre le commerce venant de Méditerranée par le Rhône, puis la Saône, la route vers la Moselle et le Rhin, puis la Bretagne[56] et les côtes atlantiques de la Gaule, en faisant du cabotage par

54. Petrus STUART et Julius E. BOGAERS, *op. cit* (n. 50), *CSIR* NL II A3 ; A6 et A11.

55. Mat IMMERZEEL, « Profession : *negotiator allecarius*, fabrication et commerce de sauce de poisson dans le nord-ouest de l'Empire romain », *OMRO* 70 (1990), p. 183-192.

56. Cette intense activité avec la Bretagne reposant sur des échanges commerciaux dynamiques de sel, de salaisons, de céramiques et autres marchandises, a déjà été soulignée. Voir Michael FULFORD, « Coasting *Britannia :* Roman Trade and Traffic around the Shores of Britain », dans C. GOSDEN, H. HAMEROW, P. DE JERSEY, et G. LOCK, (éd.), *Communities and Connections. Essays in honour of Barry Cunliffe*, Oxford, 2007, p. 54-74. En dernier lieu, voir Patrick REINARD et Christoph SCHÄFER, « *Ex provincia Britannia*. Untersuchungen zu *negotiatores* und Handelswegen in Atlantik- und Nordsee-Raum sowie im gallisch-germanischen Binnenraum während der römischen Kaiserzeit », dans Kai RUFFING et Kerstin DROSS-KRÜPE (éd.), Emas non quod opus est, sed quod necesse est *: Beiträge zur Wirtschafts-, Sozial-, Rezeptions- und Wissenschaftsgeschichte der Antike. Festschrift für Hans-Joachim Drexhage zum 70. Geburtstag* (Philippika, 125), Wiesbaden, 2018, p. 45-83.

Domburg, sur l'île de Walcheren, où l'on trouve l'autre grand sanctuaire de la déesse. Toutefois, l'identification de cette localité inconnue reste un problème réel, car le rapprochement avec Zierikzee doit être rejeté comme l'ont justement soutenu Marie-Thérèse et Georges Raepsaet-Charlier [57]. Y a-t-il d'autres solutions d'identification de ce *Venta* ? Il reste à proximité d'autres toponymes qui pourraient convenir sur les bouches du Rhin et connaissent un essor économique dès Caligula avec les travaux de canalisation de Corbulon [58]. Le tracé de ce canal permet de relier le Rhin (ancien lit) à l'estuaire de la Meuse, une voie romaine antérieure le longeant [59]. Ces aménagements entraînent une accélération du développement des relations, phénomène amplifié ensuite sous les Flaviens, quand l'ensemble du secteur devient plus stable. Les besoins importants de l'armée, tant en nourriture qu'en produits manufacturés, ont engendré un épanouissement de cette zone. On comprend mieux l'importance de la divinité dont on saisit aisément qu'elle symbolise cette prospérité et l'intense activité qui règne offrant le visage d'une déesse protégeant des commerçants venant de nombreuses places dynamiques par voie fluviale ou maritime. On peut donner l'exemple de *Forum Hadriani*, la ville qui prend ce nom sous Hadrien [60], et fait partie de ce dispositif commercial. Le nom même de « forum » renvoie bien sûr à la place de marché qui permet à cette agglomération de gagner en importance, de devenir chef-lieu de municipe et d'avoir un collège de pérégrins bien attesté [61]. L'identification de ce *Venta* n'est donc pas encore réglée et il est plus prudent de mettre en avant le doute, dans l'attente d'une autre attestation venant éclairer celle-ci.

---

57. G. Raepsaet et M.-Th. Raepsaet-Charlier, *loc. cit.* (n. 49).

58. Jan A. Waasdorp, « Romeinse infrastructuur. De ontsluiting van the Cananafaatse gebied », dans Wilco de Jonge, Jos Bazelmans et Dick de Jager (dir.), *Forum Hadriani van Romeinse stad tot monument*, Utrecht, 2006, p. 117-130.

59. Thomas Buijtendorp, « Bouw en groei. De bloeiperiode van Forum Hadriani », dans Wilco de Jonge, Jos Bazelmans et Dick de Jager (dir.), *Forum Hadriani van Romeinse stad tot monument*, Utrecht, 2006, p. 95-116 (cartes).

60. Thomas Buijtendorp, art. cité (n. 59), p. 80-94. Hadrien a sans doute reconnu le *ius nundiarum* à ce *uicus* qui était alors une place commerçante reconnue, localisée sur le canal de Corbulon et relié par une voie romaine. On considère qu'il a été plus loin dans sa générosité et qu'il a élevé le territoire des Cananéfates au rang de cité avec le statut de municipe ; *Forum Hadriani* aurait été alors sa capitale. Ce changement arriva soit directement après le passage d'Hadrien, en 121-122, ou alors plus tard, soit sous son règne, soit sous celui d'Antonin le Pieux au plus tard car une borne milliaire datée de ce règne porte ce nom. Cette cité porte le nom de *Municipium Aelium Cananefatum*.

61. *CIL* XIII, 8808 (*ILS*, 7066) : *collegium peregrinorum*. Voir Ségolène Demougin, « Des collèges en Gaule Belgique », dans Monique Dondin-Payre et Nicolas Tran (dir.), Collegia. *Le phénomène associatif dans l'Occident romain*, Bordeaux, 2012, p. 155-164.

*

Pour conclure, nous pouvons constater que l'épigraphie est un outil remarquable, elle se révèle pleine de spécificités, elle invite le chercheur à stimuler la réflexion, à relever maints défis. Parfois, elle exaspère aussi, car les documents qu'elle nous donne à voir et à lire peuvent engendrer des débats en raison même de cette « résistance du matériau » que nous évoquions en introduction. Si l'on est suffisamment attentif, les erreurs que l'on commet peuvent se muer en points de départ, devenir des stimuli intellectuels que l'on doit dépasser et abattre pour mieux rebondir. Sarah Rey [62] rappelait à juste titre en 2010 que l'idée d'obstacles épistémologiques était à la base de la construction scientifique comme l'a bien décrit Gaston Bachelard. Quel est le secret ? Le mécanisme constructif de la pensée permet à l'homme de rectifier son erreur, il se corrige et inverse alors le processus qui devient positif : « erreur, tu n'es pas un mal » et même elle devient « l'erreur bénéfique ». Les lectures épigraphiques anciennes que l'on améliore, que l'on revoit, les débats engendrés, les documents inédits qui font surface, tout cela fait avancer des questions scientifiques importantes. Les énigmes que l'épigraphie crée aussi sont autant d'éléments déterminants pour que l'on essaie de les résoudre et pour accéder à une meilleure compréhension de l'histoire. En même temps, les études épigraphiques contribuent à nous révéler des parcelles de vie d'hommes et de femmes de l'Antiquité qui ont souhaité laisser un message à la postérité en forgeant l'éternité de leur mémoire et de leurs actes. Sachons les percevoir sans trop d'erreurs en demeurant humblement reconnaissants de les recueillir …

Christine HOËT-VAN CAUWENBERGHE
Université de Lille, Halma UMR 8164
christine.vancauwenberghe-hoet@univ-lille.fr

62. Sarah REY, *loc. cit.* (n. 3), p. 102. Voir Gaston BACHELARD, *La formation de l'esprit scientifique*, Paris, 1938 (rééd.).

Les Études classiques 86 (2018), p. 207-249.

DAS SYMPOSION PTOLEMAIOS' II.
Zur Repräsentation des Herrschers beim Bankett am ptolemäischen Königshof

Résumé. — L'article examine comment le souverain hellénistique Ptolémée II Philadelphe a utilisé une tente installée dans le quartier des palais alexandrins pour communiquer avec les différents groupes de la population de son royaume et pour remplir son devoir de souverain. Parce que le roi devait rendre justice aux différentes circonstances socioculturelles en Égypte, la représentation du souverain jouait un grande rôle pour la stabilité du pouvoir. L'analyse opère avec un modèle récemment proposé pour l'acceptation des rois hellénistiques, selon lequel le souverain devait répondre avec souplesse aux attentes et espoirs des sujets afin de stabiliser et de sécuriser son règne à long terme.

Abstract. — The article examines how the Hellenistic ruler Ptolemy II Philadelphus used an ostentatious tent in the Alexandrian palace district to communicate with the various parts of the population in his kingdom and to fulfill his monarchical duties. Because the king had to take into account the different socio-cultural conditions in Egypt, the representation of the ruler was of vital importance for the stability of power. The analysis is consistent with a recently proposed model for the acceptance of Hellenistic kings, according to which the Hellenistic ruler adopts a flexible attitude towards the different population groups in his kingdom and takes their traditions into consideration, in order to stabilize and secure his rule in the long term.

1. Einleitung

Aus dem vierten Buch seines Werkes „Über Alexandria“ [1] des hellenistischen Geschichtsschreiber Kallixeinos von Rhodos [2] haben sich bei

1. Das Werk ist wohl ins spätere 3. Jahrhundert oder frühere 2. Jahrhundert v. Chr. zu datieren: vgl. F. STUDNICZKA, *Das Symposion Ptolemaios II. Nach der Beschreibung des Kallixeinos wiederhergestellt*, Leipzig, Teubner, 1914, S. 16-19; F. JACOBY, „Kallixeinos“, *RE* 10/2 (1919), S. 1751-1754; K. VÖSSING, *Mensa Regia. Das Bankett beim hellenistischen König und beim römischen Kaiser*, München - Leipzig, Saur Verlag, 2004, S. 106.

2. Die Glaubwürdigkeit des Kallixeinos hat E. E. RICE, *The Grand Procession of Ptolemy Philadelphus*, Oxford, University Press, 1983, S. 138-150 herausgearbeitet. Vgl. jedoch die negative Rezension des Buches von E. E. RICE bei: H. MAEHLER, „Rezension zu E. E. Rice, The Grand Procession of Ptolemy Philadelphus, Oxford 1983“, *JEA* 74 (1988), S. 290-292. Jedenfalls hat nach O. LENDLE, *Einführung in die griechische Geschichtsschreibung. Von Hekataios bis Zosimos,* Darmstadt, WBG, 1992,

Athenaios zwei größere Fragmente erhalten. Fragment 1 handelt von einem Prunkschiff (θαλαμηγός) Ptolemaios' IV. Philopator, der dieses für seine Gemahlin Arsinoe III. erbauen ließ. Kallixeinos bietet genaue Angaben zu den technischen Details und der Ausstattung des Schiffes[3]. Fragment 2 handelt von einer prunkvollen πομπή im Stadion von Alexandria, die Ptolemaios II. wohl im Winter 275/274 v. Chr.[4] im Rahmen der von ihm

S. 270 Kallixeinos „eine nach sachlichen Gesichtspunkten geordnete Sammlung von Berichten über besonders interessante Ereignisse [...]" verfasst.

3. FGrHist. 627 F1; Athen., 203e-206c. Vgl. zu diesem Schiff die neuere Studie von D. J. THOMPSON „Hellenistic Royal Barges", in K. BURSAELIS u. a. (Hgg.), *The Ptolemies, the Sea, and the Nile*, Cambridge, University Press, 2013, S. 185-196.

4. Die Datierung der πομπή wird durch Truppenmobilisierungen und dem Fehlen Arsinoes II. erschwert. Zur Datierung vgl. jetzt V. FOERTMEYER, „The Dating of the Pompe of Ptolemy II Philadelphus", *Historia* 37 (1988), S. 90-104, die als Zeitraum Dezember 275 - Februar 274 v. Chr. annimmt und deshalb die Parade bei Athen. 203a mit dem Ausbruch des Ersten Syrischen Krieges 274 v. Chr. und mit der damit verbundenen Truppenmobilisierung astronomisch erklärt hat, was freilich problematisch erscheint. Die gleiche Datierung findet sich bei G. HÖLBL, *Geschichte des Ptolemäerreiches. Politik, Ideologie und religiöse Kultur von Alexander dem Großen bis zur römischen Eroberung*, Darmstadt, WBG, 1994, S. 36, womit es sich um die zweiten Ptolemaia handeln würde, was durch den Festrhythmus plausibel ist; vgl. auch die folgende Anmerkung. Vgl. zur Datierung jetzt auch Y. KUZMIN, „New Perspectives on the Date of the Great Festival of Ptolemy II", *Klio* 99 (2017), S. 524. Dagegen: J. KÖHLER, *Pompai. Untersuchungen zur hellenistischen Festkultur*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 1996, S. 36 m. Anm. 98. Vgl. auch W. OTTO, *Priester und Tempel im hellenistischen Ägypten. Ein Beitrag zur Kulturgeschichte des Hellenismus*, Band 1, Rom, Bardi, 1971, S. 153f. m. Anm. 1. Es ist auch argumentiert worden, den Festzug mit dem Triumph im Syrischen Krieg in Zusammenhang zu bringen, der in die Jahre 271/270 v. Chr. fällt. Vgl. hierzu: W. OTTO, *Beiträge zur Seleukidengeschichte des 3. Jahrhunderts v. Chr.,* München, Verlag der Bayrischen Akademie der Wissenschaften, 1928, S. 6-10; H. VOLKMANN, „Ptolemaia", *RE* 23/2 (1959), S. 1583-1584; R. MERKELBACH, *Isisfeste in griechisch-römischer Zeit. Daten und Riten*, Meisenheim am Glan, Hain, 1963, S. 54; H. HEINEN, „The Syrian-Egyptian Wars and the New Kingdoms of Asia Minor", *CAH*[2] 7/1 (1984), S. 417. Vgl. P. M. FRASER, *Ptolemaic Alexandria*, Vol. 1, Oxford, University Press, 1972, S. 232f. m. Anm. 335 der einen Zusammenhang zwischen dem Festzug und den Ptolemaia ablehnt. Weitere Zeiträume: A. BOUCHÉ-LECLERCQ, *Histoire des Lagides*, Vol. 1, Paris, Leroux, 1903, S. 156-159 (vor der Heirat Ptolemaios' II. mit Arsinoe); P. T. KEYSER, „Venus and Mercury in the Grand Procession of Ptolemy II", *Historia* 65 (2016), S. 31-52 (Wintersonnenwende 279/278 B.C.); F. STUDNICZKA, *op. cit.* (Anm. 1), S. 14-16 (278-270 v. Chr.); P. M. FRASER, „Two Hellenistic Inscriptions from Delphi", *BCH* 78 (1954), S. 57 m. Anm. 3 (280-270 v. Chr.) und E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 5 m. Anm. 9; 184f. (280-275 v. Chr.); vgl. F. W. WALBANK, „Rezension zu E. E. Rice, The Grand Procession of Ptolemy Philadelphus, Oxford, 1983", *LCM* 9.4 (1984), S. 52-54; H.-J. GEHRKE, *Geschichte des Hellenismus*, München, Oldenbourg, 2008[4], S. 215 (280-275 v. Chr.);

eingeführten Ptolemaia[5], veranstaltete. Die von Athenaios präsentierte Prozession war dem Dionysos geweiht, galt aber auch weiteren Göttern, u. a. den vergöttlichten Ptolemäern und Alexander. Die beim Festzug mitgeführte Dionysosstatue war unter einem Baldachin untergebracht, von dem Theatermasken herabhingen, und war mit Efeu, Wein, Thyrsosstäben, Kronen, Fleischstücken und allerlei Gebinden geschmückt, was zweifelsohne auf die orgiastische Bedeutung des Gottes hinweist, gleichzeitig auch seine Rolle als Patron des Theaters deutlich machen sollte. Im dionysischen Kontext kann der Baldachin allerdings auch als eine Laube interpretiert werden, die vielfach in der Repräsentation des Gottes begegnet und mit der auf seine Üppigkeit und Fülle angespielt wird. In solchen Lauben fand dann auch die Gastmahlszenerie statt. 6.000 Personen und mehrere tausend Tiere nahmen am Festzug teil, dazu gab es eine Parade mit 57.600 Fußsoldaten und 23.200 Berittenen[6]. Nach dem Festzug im Stadion fand eine Bewirtung im Palastbezirk statt. Zu diesem Zweck hatte Ptolemaios II. innerhalb der ἄκρα ein Festzelt errichten lassen[7], das wie ein riesiges Speisezimmer arrangiert

---

vgl. auch M. FRITZE, *Die ersten Ptolemäer und Griechenland*, Halle/Saale, Hohmann, 1917, S. 52f.

5. Zur Feier der ersten Ptolemaia 279/278 v. Chr., die im 4-Jahresrhythmus stattfanden: IG XII 7, 506=Syll.[3], 390; vgl. T. L. SHEAR, *Kallias of Sphettos and the Revolt of Athens in 286 B.C.*, Princeton (NJ), American School of Classical Studies at Athens, 1978, S. 33-36; E. G. TURNER, „Ptolemaic Egypt", *CAH*[2] 7/1 (1984), S. 138f.; G. HÖLBL, *op. cit.* (Anm. 4), S. 87. Kritisch stehen der Identifizierung des Festes mit den Ptolemaia C. WIKANDER, „Pomp and Circumstance. The Procession of Ptolemaios II", *OAth* 19 (1992), S. 143-150 und G. WEBER, *Dichtung und höfische Gesellschaft. Die Rezeption von Zeitgeschichte am Hof der ersten drei Ptolemäer*, Stuttgart, Steiner Verlag, 1993, S. 166 m. Anm. 3 gegenüber.

6. FGrHist. 627 F 2; Athen., 196a - 203b. Zur Prozession vgl. P. M. FRASER, *op. cit.* (Anm. 4 [1972]), S. 193-212; F. DUNAND, „Fête et propagande à Alexandrie sous les Lagides", in *La fête, pratique et discours. D'Alexandrie hellénistique à la Mission de Besançon*, Paris, „Les Belles Lettres", 1981, S. 13-40; E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2); C. WIKANDER, Art. zit. (Anm. 5), S. 143-150; J. KÖHLER, *op. cit.* (Anm. 4), S. 35-45; F. W. WALBANK, „Two Hellenistic Processions. A Matter of Self-Definition", *SCI* 15 (1996), S. 119-130. Zum dionysischen Charakter des Zuges vgl. H. VON HESBERG, „Temporäre Bilder oder die Grenzen der Kunst. Zur Legitimation frühhellenistischer Königsherrschaft im Fest", *JdAI* 104 (1989), S. 63-65; D. J. THOMPSON, „Philadelphus' procession. Dynastic power in a Mediterranean context", in L. MOOREN (Hg.), *Politics, Administration and Society in the Hellenistic and Roman World*, Leuven, Peeters, 2000, S. 365-388; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 106f.

7. Athen., 196a-b: πρὸ δὲ τοῦ ἄρξασθαι τὴν κατασκευασθεῖσαν σκηνὴν ἐν τῷ τῆς ἄκρας περιβόλῳ χωρὶς τῆς τῶν στρατιωτῶν καὶ τεχνιτῶν καὶ παρεπιδήμων ὑποδοχῆς ἐξηγήσομαι. καλὴ γὰρ εἰς ὑπερβολὴν ἀξία τε ἀκοῆς ἐγενήθη. Es handelte sich offenbar um ein traditionelles religiöses Fest, das aus einem Festzug (πομπή), einem anschließenden Opfer (θυσία) und einer Bewirtung zum Abschluss (ἑστίασις) bestand. Darauf weist auch ὑποδοχή hin, was auf die gastliche Bewirtung in der Öffentlichkeit und wohl eher nicht auf die Lokalisierung des Zeltes bei den Unterkünften der

war[8]. Das Festzelt diente als eine Art Laube, in der im dionysischen Kontext die Bewirtung stattfand[9]. Die Größe des Festzeltes und die damit verbundene Szenerie allgemein weisen die Veranstaltung als eines Königs würdig aus, denn nach Kallixeinos hatte dieses eine überaus festliche Ausstattung[10].

Sicher handelte es sich bei dieser königlichen Veranstaltung um ein Ausnahmebankett, an dem im Inneren 200 Symposiasten teilnehmen konnten[11]. Aus den literarischen Quellen erfährt man nichts darüber, wer Zutritt zu dem Palastbezirk hatte, allerdings kann man vermuten, dass dort nur die Elite der Bevölkerung Alexandrias, vor allem die Amtsträger und engsten Vertrauten des Basileus Zutritt hatten. Bei der πομπή sah dies allerdings anders aus, denn das Stadion bot Platz für die weitere Bevölkerung Alexandrias, sich das Spektakel anzusehen. Die πομπή wie das Umfeld des Zeltes boten also für die Bevölkerung Alexandrias Möglichkeiten, an der Veranstaltung zu partizipieren. Man kann davon ausgehen, dass die Geschehnisse im Palastbezirk bei einer solchen Festlichkeit auch in Alexandria

---

Soldaten, Techniten und Fremden verweist: vgl. P. SCHMITT-PANTEL, *La cité au banquet. Histoire des repas publics dans les cités grecques*, Paris - Rom, École Française de Rome, 1992, S. 283-286; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 107 m. Anm. 2. Zum traditionellen Charakter des Festes vgl. C. WIKANDER, Art. zit. (Anm. 5), S. 144. Die Zuschauer des Festzugs hatten im Stadion bereits Wein bekommen: Athen. 200b.

8. Vgl. Athen., 196b; 197b. In der Forschung ist vielfach versucht worden, das Festzelt zu rekonstruieren. Zu einem Überblick über die verschiedenen Rekonstruktionsversuche: vgl. E. CALANDRA, *The Ephemeral and the Eternal. The Psvilion of Ptolemy Philadelphos in the Court of Alexandria*, Athen, Scuola Archeologica Italiana di Atene, 2011.

9. Athen., 198f; 200c; Theokr., 15, 119-120; Athen., 198f; 200c. Vgl. M. P. NILSSON, *The Dionysiac Mysteries of the Hellenistic and Roman Age,* Lund, Gleerup, 1957, S. 61-66; E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 32; 60.

10. Athen., 196a - 197c. Bei der Beschreibung des Festzuges werden von Athenaios die schriftlichen Festakten zu den penteterischen Spielen (πεντε τηρίδων γραφαί) erwähnt, die Kallixeinos offensichtlich für seine Darstellung konsultiert hat: Athen., 197d. Möglicherweise waren diese Aufzeichnungen ein Teil der βασιλικαὶ ἀναγραφαί, die nach Appian am Ende der Regierungszeit des Ptolemaios II. Philadelphos angefertigt wurden: vgl. App., *prooem*., 10; vgl. hierzu auch E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 171-176.

11. Aus den Quellen geht allerdings nicht hervor, wie man sich denn im Detail den Ablauf des Symposions im Festzelt vorzustellen hat, was die Vermutung nahelegt, das Zelt als Chiffre für den Wohlstand des Reiches und die damit verbundene Repräsentation des Herrschers zu verstehen. Es kann deshalb hier darauf verzichtet werden, einen Überblick über griechische Symposionspraktiken zu geben.

bekannt gemacht wurden und dies mithin auch der König bei seiner Repräsentation berücksichtigen musste, indem er etwa auf die Multikulturalität in seinem Reich Rücksicht bei der Präsentation der Feierlichkeiten nahm. In der Forschung wird immer noch häufig betont, dass gerade die makedonisch-griechische Identität für die Ptolemäer die wichtigste war und die ägyptische Identität dahinter zurückstand[12]. Es ist allerdings mittlerweile in der Forschung erkannt worden,

> dass die Herrschaft hellenistischer Könige sich auf Personengruppen erstreckte, deren Interessen und Sinnhorizonte äußerst unterschiedlich waren. Die Disparität der Untertanenverbände war [also] ein Grundmerkmal hellenistischer Monarchien, das bei der Modellbildung zu berücksichtigen ist. Wer daher nach den Gründen für die Akzeptanz hellenistischer Könige fragt, sollte nach Situationen und Akteuren genau unterscheiden, auch wenn die Quellenlage häufig allenfalls indirekte Rückschlüsse auf die Perspektive der Beherrschten zulässt[13].

Gerade vor dem Hintergrund der Herrschaftssicherung und -stabilisierung erscheint mir das von Wiemer vorgeschlagene Modell als plausibel. Im Folgenden soll dieses auf das Ptolemäerreich angewendet werden. Musste also der dortige König nicht der Tatsache Rechnung tragen, dass der Großteil der Bevölkerung ägyptischer Abstammung war und somit die ägyptische neben der makedonisch-griechischen Tradition immer wieder zur Geltung kommen musste, wenn er auf die Dauer nicht an Akzeptanz bei einer Bevölkerungsgruppe einbüßen wollte? Dieser Frage soll anhand der Präsentation des Festzeltes Ptolemaios' II. und der damit verbundenen Repräsentation des Herrschers nachgegangen werden. Da das Festzelt in einem dionysischen Kontext zu verstehen ist, soll allerdings zunächst das Verhältnis der Ptolemäer zu Dionysos im Vordergrund stehen.

---

12. Vgl. M. PFROMMER, *Alexandria. Im Schatten der Pyramiden*, Mainz, von Zabern, 1999, S. 115-117; P. SCHOLZ, *Der Hellenismus. Der Hof und die Welt,* München, C. H. Beck, 2015, S. 182f., der auf die ägyptische Bevölkerung kaum eingeht. S. MÜLLER, *Das hellenistische Königspaar in der* medialen Repräsentation. *Ptolemaios II. und Arsinoe II*, Berlin, De Gruyter, 2009, S. 189 spricht beim sphingenartigen Klinendekor des Festzeltes lediglich von einem „Zugeständnis an die ägyptische Tradition", denn die „Ikonographie des Festzeltes richtete sich primär an griechische und makedonische Gäste".

13. H.-U. WIEMER, „Siegen oder untergehen? Die hellenistische Monarchie in der neueren Forschung", in S. REBENICH, J. WIENAND (Hgg.), *Monarchische Herrschaft im Altertum*, Berlin - Boston, De Gruyter, 2017, S. 336.

2. Die Ptolemäer und Dionysos

Der Festzug war vor allem zu Ehren von Dionysos organisiert worden [14], es finden sich allerdings auch Rückgriffe auf andere Götter. Sabine Müller hat die These aufgeworfen, dass Ptolemaios II. offenbar durch delphische Dreibeine und Lorbeerkränze auf Apollon rekurrierte, den sie somit als zweiten Festgott identifizierte [15]. Ptolemaios II. wurde in der höfischen Dichtung nach seinem Keltensieg um ca. 275 v. Chr. mit Apollon gleichgesetzt [16]. Demnach können die Ptolemaia auch dazu genutzt worden sein, nicht nur die Truppenmobilisierung zum Ersten Syrischen Krieg zu demonstrieren, sondern auch den Keltensieg propagandistisch zu feiern. Somit wäre dieser bereits zum Festzug und dem anschließenden Symposion beendet gewesen, was zumindest eine relative Datierung des Keltensieges in das Jahr 275/274 zulassen würde. Darüber hinaus eignete sich Apollon als

---

14. Wie beim Festzug war auch in der Zeltausstattung symbolisch Dionysos zugegen, etwa in den Thyrsosstäben nachempfundenen Säulenkapitellen, den Theaterfiguren oder den Tierfellen: S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 188. Darauf wird im nächsten Kapitel noch näher einzugehen sein.

15. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 188f. m. Anm. 206; dort weitere Literatur zur Bedeutung des Orakels in Delphi im Hellenismus. Es ist ihr auch unbedingt zuzustimmen, wenn sie die besondere Bedeutung Delphis für die Ptolemäer unterstreicht, denn schließlich wurde dort ihrem Ahnherren Herakles die Unsterblichkeit vorhergesagt. Vgl. Apollod., 2, 72-2,73; Diod., 4, 10, 7. Zum Dualismus Apollon-Dionysos: Platon, *Nom.*, 653D. Zum Lorbeerkranz des Apollon: *Hom. h.*, 3, 396; Athen., 673a; Claudius Aelianus, *Varia historia*, 3, 1; vgl. M. BLECH, *Studien zum Kranz bei den Griechen*, Berlin - New York, De Gruyter, 1982, S. 216-246. Zum Bezug Argeaden-Apollon: Iust., 8, 2, 3; vgl. F. GRAF, „Apollon“, *DNP* 1 (1996), S. 864; S. RITTER, *Bildkontakte. Götter und Heroen in der Bildsprache griechischer Münzen des 4. Jahrhunderts v. Chr.*, Berlin, Reimer, 2002, S. 143. Der Lorbeerkranz kann allerdings auch mit Dionysos in Verbindung gebracht werden, was wiederum auf den Dualismus hinweist: Paus., 8, 39, 6; D. SVENSON, *Darstellungen hellenistischer Könige mit Götterattributen*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 1995, S. 35.

16. Vgl. Kall., *h.*, 4, 171-188. Zur Verbindung Ptolemaios’ II. mit Apollon bei Kallimachos: vgl. G. WEBER, *op. cit.* (Anm. 5), S. 220f. Zum Hymnus auf Delos des Kallimachos: vgl. A. AMBÜHL, *Kinder und junge Helden. Innovative Aspekte des Umgangs mit der literarischen Tradition des Kallimachos*, Leuven, Peeters, 2005, S. 228-233; 317-336; K. GUTZWILLER, *A Guide to Hellenistic Literature*, London, Blackwell, 2007, S. 70; C. KOEHN, *Krieg-Diplomatie-Ideologie. Zur Außenpolitik hellenistischer Mittelstaaten*, Stuttgart, Steiner Verlag, 2007, S. 117-119. Vgl. E. ESPOSITO, „Possidippo. Eronda e l’arte tolemaica“, in M. DI MARCO, B. M. PALUMBO, E. LELLI (Hgg.), *Posidippo e gli altri. Il poeta, il genere, il contesto culturale e letterario*, Pisa - Rom, Ist. editoriali i Poligrafici, 2005, S. 201; C. MELIADÒ, „Posidippo, l’epos ellenistico e la propaganda tolemaica“, in M. DI MARCO, B. M. PALUMBO, E. LELLI, *op. cit.* (Anm. 15), S. 214; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 189.

Gott der schönen Künste auch als Bezugsfigur zur Vergangenheit der Argeaden [17]. Die Dreibeine sind allerdings kein eindeutiges Indiz für die alleinige Beziehung zu Apollon, denn Tripoden kommen auch als Siegestrophäe im Zusammenhang mit den großen Dionysien in Athen vor, wo der siegreiche Chorege bei der Dithyrambenaufführung eben einen solchen als Preis bekam und diesen in der Tripodenstraße aufstellen durfte [18]. Dionysos war ohnehin für die Ptolemäer weit wichtiger, weil er gleichsam als mythischer Stammvater der Dynastie diente, denn nach der Genealogie, die sich bei Satyros von Kallatis findet, ist Herakles der Schwiegersohn des Dionysos. Somit bot der Bezug auf Dionysos für die Ptolemäer die Möglichkeit, sich auch gleichzeitig mit Herakles zu verbinden [19]. Dionysos war

17. Diese Vergangenheit kann durch Herakles hergestellt werden: vgl. E. NEUFFER, *Das Kostüm Alexanders des Großen*, Darmstadt, 1929, S. 47; C. BOHM, *Imitatio Alexandri im Hellenismus. Untersuchungen zum politischen Nachwirken Alexanders des Großen in hoch- und späthellenistischen Monarchien*, München, tuduv-Verl.-Ges., 1989, S. 130-152; U. HUTTNER, „Marcus Antonius und Herakles", in C. SCHUBERT, K. BRODERSEN (Hgg.), *Rom und der griechische Osten. Festschrift für Hatto H. Schmitt zum 65. Geburtstag*, Stuttgart, Steiner Verlag, 1995, S. 108; 111; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 159f. Zur Datierung des Keltensieges: vgl. jetzt Y. KUZMIN, Art. zit. (Anm. 4), S. 513-524.

18. Zum Tripod im dionysischen Kontext: Lys., 21, 2; Demosth., *or.*, 21, 5; vgl. A. BRINK, *Inscriptiones Graecae ad choregiam pertinentes*, Halle/Saale, Karras, 1885, S. 12-14; A. PICKARD-CAMBRIDGE, *The Dramatic Festivals of Athens,* Oxford, Clarendon Press, 1988^2, S. 77f.; B. ZIMMERMANN, *Dithyrambos. Geschichte einer Gattung*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1992, S. 37 m. Anm. 13. Zum Lysikratesmonument, das Lysikrates anlässlich seines Sieges als Chorege bei den Dionysien im Jahre 334 v. Chr. errichten ließ: IG^2 3042; H. BAUER, „Lysikratesdenkmal. Baubestand und Rekonstruktion", *MDAI(A)* 92 (1977), S. 197-227. Zum Thrasyllosmonument, das Thrasyllos anlässlich seines Sieges als Chorege bei den Dionysien im Jahre 319 v. Chr. errichten ließ: IG^2 3056. Zur Tripodenstraße: Paus., 1, 20, 1; Athen., 542f; 591b; vgl. W. JUDEICH, *Topographie von Athen,* München, C. H. Beck, 1931^2, S. 183; 305. Vgl. E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 32f. zur Feststellung, dass die beim Symposion Ptolemaios' II. ikonographisch belegten Tripode auch auf Dionysos verweisen.

19. Satyros, FGrHist 631, F1 (Oxy. 27, 2465); OGIS 54, Z. 1-6. Zur Bedeutung des Dionysos für die Ptolemäer seit Ptolemaios II.: vgl. bereits P. PERDRIZET, „Le fragment de Satyrus sur les dèmes d'Alexandrie", *REA* 12 (1910), S. 227-230; W. W. TARN, „Two Notes on Ptolemaic History", *JHS* 53 (1933), S. 60f.; J. L. TONDRIAU, „Rois lagides comparées ou identifiés à des divinités", *CE* 45-46 (1948a), S. 132-146; J. L. TONDRIAU, „Comparisons and Identifications of Rulers with Deities in the Hellenistic Period", *The Review of Religion* 13 (1948b), S. 24-47; J. L. TONDRIAU, „La dynastie ptolémaïque et la religion dionysiaque", *CE* 49-40 (1950), p. 283-316; J. L. TONDRIAU, „Dionysios, dieu royal. Du Bacchos tauromorphe primitif aux souverains hellénistiques Neoi Dionysoi", *ΠΑΓΚΑΡΠΕΙΑ. Mélanges Henri Grégoire*, Vol. 4, Brüssel, Secrétariat des Éd. de l'Institut, 1953, S. 441-466; F. DUNAND, Art. zit. (Anm. 6), S. 18; 23; E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 32f.; H. HEINEN, „Die Tryphé des Ptolemaios VIII. Euergetes II. Beobachtungen zum ptolemäischen Herrscherideal und zu einer römischen Gesandtschaft in Ägypten (140/139 v. Chr.)", in H. HEINEN, K. STROHEKER, G. WALSER (Hgg.), *Althistorische Studien. Hermann Bengtson zum 70.*

bereits bei den Makedonen bedeutend, denn Euripides hatte am Hof des Archelaos die Βάκχαι verfasst und damit die Wichtigkeit des Gottes für die Argeaden deutlich gemacht[20]. Darüber hinaus finden sich bereits in der herodoteischen Gründungslegende der Argeaden, nach der Perdikkas ein Zeichen von Helios erhalten haben soll, Anklänge an Dionysos, weil Helios als Manifestierung des Dionysos gelten kann[21]. Auch verweist zweifelsohne die ausgeprägte makedonische Symposionskultur auf die Wichtigkeit des

---

Geburtstag dargebracht von Kollegen und Schülern, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1983, S. 119; F. PERPILLOU-THOMAS, *Fêtes d'Égypte ptolémaïque et romaine d'après la documentation papyrologique grecque*, Leuven, Peeters, 1993, S. 82f.; R. R. R. SMITH, *Hellenistic Sculpture*, London, Thames and Hudson, 1991, S. 20; P. H. L. EGGERMONT, *Alexander's Campaign in Southern Punjab*, Leuven, Peeters, 1993, S. 85-87; R. R. R. SMITH, „Kings and Philosophers“, in A. BULLOCH u.a. (Hgg.), *Images and Ideologies. Self-definition in the Hellenistic World*, Berkeley, University of California Press, 1993, S. 207; L. KOENEN, „The Ptolemaic King as a Religious Figure“, in A. BULLOCH, *op. cit.* (Anm. 19), S. 44; G. WEBER, *op. cit.* (Anm. 5), S. 343-347; G. HÖLBL, *op. cit.* (Anm. 4), S. 91; K. BEMMANN, *Füllhörner in klassischer und hellenistischer Zeit*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 1995, S. 440; M. PFROMMER, „Fassade und Heiligtum. Betrachtungen zur architektonischen Repräsentation des vierten Ptolemäers“, in W. HOEPFNER, G. BRANDS (Hgg.), *Basileia. Die Paläste der hellenistischen Könige. Internationales Symposium in Berlin vom 16.12.1992 bis 20.12.1992*, Mainz, von Zabern, 1996, S. 97; U. HUTTNER, *Die politische Rolle der Heraklesgestalt im griechischen Herrschertum*, Stuttgart, Steiner Verlag, 1997, S. 129f.; D. J. THOMPSON, Art. zit. (Anm. 6), S. 377; M. PFROMMER, *Alexander der Große. Auf den Spuren eines Mythos*, Mainz, von Zabern, 2001, S. 100; W. HUSS, *Ägypten in hellenistischer Zeit. 332-30 v. Chr.*, München, C. H. Beck, 2001, S. 675; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 141; S. L. AGER, „Familiarity Breeds. Incest and the Ptolemaic Dynasty“, *JHS* 125 (2005), S. 24f.; H.-J. GEHRKE, *op. cit.* (Anm. 4), S. 172. Zur Ikonographie der Ptolemäer als Dionysos: vgl. R. S. BIANCHI, „Die pharaonische Kunst im ptolemäischen Ägypten“, in D. WILDUNG (éd), *Kleopatra. Ägypten um die Zeitenwende*, Mainz, von Zabern, 1989, S. 66 m. Kat. Nr. 54.

20. Eur., *Bacch.*, 556-575. Zum Aufenthalt des Euripides am makedonischen Hof: Plut., *Alexander*, 8, 3; 10, 4; 51, 5; 53, 2-3; Plut., *mor.*, 737 A [= Eur., *Or.*? 271; Diog. Laert., 9, 60]; Arr., *an.*, 7, 16, 6; Athen., 537 d–e; Curt., 8, 1, 28-29; Claudius Aelianus, *Varia historia*, 13, 4. Vgl. P. PERDRIZET, Art. zit. (Anm. 19), S. 227; A. BARIGAZZI, „Il testamento di Posidippo di Pella“, *Hermes* 96 (1968), S. 197; A. B. BOSWORTH, *Alexander and the East. The Tragedy of Triumph*, Oxford, Clarendon Press, 1996, S. 142-146; E. A. FREDRICKSMEYER, „The Origin of Alexander's Royal Insignia“, *TAPhA* 127 (1997), S. 103; E. CARNEY, „Elite education and high culture in Macedonia“, in W. HECKE, L. A. TRITLE (Hgg.), *Crossroads of History. The Age of Alexander*, Claremont, Regina Books, 2003, S. 51.

21. Hdt., 8, 137, 1-8, 138, 3. Vgl. W. GREENWALT, „A Solar Dionysus and Argead Legitimacy“, *AncW* 25 (1994), S. 3-8. Vgl. den Goldlarnax aus der Nekropole in Vergina, der die Gebeine Philipps II. von Makedonien enthalten soll und auf dessen Oberseite das Sonnensymbol abgebildet ist: M. ANDRONIKOS, *Vergina. The Royal Tombs and the Ancient City*, Athen, Ekdotike Athenon 1984, S. 168-171 m. Abb. 136. Auch in Thrakien ist das Sonnensymbol häufig anzutreffen und dort ein Zeichen für

Dionysos am makedonischen Königshof, von dem ihn die Diadochen, im Speziellen die Ptolemäer übernommen haben werden [22].

Was Alexander anbelangt, so hat er sich mit Beginn des Indienzuges 327 mit Dionysos – dieser hatte sich mit seinem Zug nach Indien die Welt untertan gemacht – assoziiert, wie Müller meint, um sein Image aufzubessern. Richtiger scheint es mir aber zu sein, von einer *Dionysosaemulatio* auszugehen, die Alexander in göttliche Sphären rücken sollte, um damit von der alleinigen Heraklesangleichung wegzukommen, der ja „nur" als Heros gelten konnte [23]. Nach dem Tod Alexanders ist jedenfalls in den antiken

---

Dionysos: Hdt., 5, 7; 7, 111; Macr., *Sat.*, 1, 18, 11; vgl. J. P. ADAMS, „The Larnakes from Tomb II at Vergina", *ArchN* 12 (1983), S. 1-5; N. THEODOSSIEV, „The Sacred Mountain of the Ancient Thracians", *Thracia* 11 (1995), S. 374; W. GREENWALT, „Thracian Influence on the Ideology of Argead Kingship", in Αρχαία Θράκη: αρχαϊκοί, κλασικοί, ελληνιστικοί, ρωμαϊκοίχρόνοι. Πρακτικά 2ου Διεθνούς Συμποσίου Θρακικών Σπουδών:Κομοτηνή, 20-27 Σεπτεμβρίου 1992 = *Thrace ancienne: époque archaïque, classique, hellénistique, romaine: Actes 2e Symposium International des Études Thraciennes: Komotini, 20-27 Septembre*, Komotini, Ed. de l'Ass. culturelle de Komotini, 1997, S. 121-133.

22. Zur Symposionskultur am makedonischen Hof: vgl. E. N. BORZA, „The Symposium at Alexander's Court", in Αρχαία Μακεδονία III. Ανακοινώσεις κατά το τρίτο διεθνές συμπόσιο Θεσσαλονίκη, 21-25 Σεπτεμβρίου 1977, Thessaloniki, 1983, 45-55. Übernahme des Dionysosbezuges von Alexander: vgl. H. BERVE, *Das Alexanderreich auf prosopographischer Grundlage*, Band 1, München, C. H. Beck, 1926, S. 94; R. HADLEY, *Deified Kingship and Propaganda Coinage in the Early Hellenistic Age. 323-280 B. C.*, Ann Arbor, 1965, S. 50f.; D. MICHEL, *Alexander als Vorbild für Pompeius, Caesar und Marcus Antonius. Archäologische Untersuchungen*, Brüssel, Latomus, 1967, S. 31-34; G. WIRTH, „Alexander und Rom", in E. BADIAN (Hg.), *Alexandre le Grand. Image et réalité*, Genf, Fondation Hardt, 1976, S. 188; G. HÖLBL, *op. cit.* (Anm. 4), S. 265; A. B. BOSWORTH, *op. cit.* (Anm. 20), S. 125-127; D. J. THOMPSON, Art. zit. (Anm. 6), S. 377; A. HAHN, *Alexander in Indien. 327-325 v. Chr.,* Stuttgart, Thorbecke, 2000, S. 16; 18.

23. Diod., 17, 72, 4; 17, 106, 1; vgl. Plut., *Alexander,* 67; Str., 3, 5, 5 (171 C); vgl. Str., 16, 1, 11 (741 C); Iust., 12, 7, 6-7; Curt., 3, 12, 18; vgl. 7, 9, 15; 8, 5, 8; 8, 10, 2-18; 9; 4, 21; 9, 8, 5; 9, 4, 24-29; Arr., *an.*, 4, 10, 6; 7, 10, 6; 7, 20, 1; vgl. Arr., *Ind.,* 5, 8; Diog Laert., 6, 63; vgl. P. PERDRIZET, Art. zit. (Anm. 19), S. 227f.; E. NEUFFER, *op. cit.* (Anm. 17), S. 45-47; D. MICHEL, *op. cit.* (Anm. 22), S. 31f.; C. B. WELLES, *Alexander and the Hellenistic World*, Toronto, A. M. Hakkert, 1970, S. 192; J. SEIBERT, *Alexander der Große*, Darmstadt, WBG, 1972, S. 204-206; F. SCHACHERMEYR, *Alexander der Große. Das Problem seiner Persönlichkeit und seines Wirkens*, Wien, Verlag der österr. Akad. d. Wiss., 1973, S. 407-413; J. G. BUNGE, „*Antiochos-Helios*. Methoden und Ergebnisse der Reichspolitik Antiochos' IV. Epiphanes von Syrien im Spiegel seiner Münzen", *Historia* 24 (1975), S. 167f.; P. GOUKOWSKY, *Essai sur les origines du mythe d'Alexandre (336-270 av. J.-C.). Vol. 2: Alexandre et Dionysos,* Nancy, Univ., 1981; G. WIRTH, „Nearchos, der Flottenchef", in DERS., *Studien zur Alexandergeschichte*, Darmstadt, WBG, 1985, S. 66; A. DIHLE, „Dionysos in Indien", in G. POLLET (Hg.), *India and the Ancient World. History, Trade and Culture before A.D. 650. Festschrift P. H. L. Eggermont*, Leuven, Departement Oriëntalistiek, 1987, 47f.; F. PERPILLOU-THOMAS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 82; A. STEWART, *Faces of Power.*

Quellen eine Gleichsetzung von Dionysos und dem Makedonenkönig vorherrschend, indem die Rollen als Kulturbringer und Eroberer deutlich betont werden[24]. In der griechischen Tradition galt Dionysos als Eroberer des Ostens, was die Angleichung beider verständlich macht, denn schließlich hatte auch Alexander durch seine expansionistischen Erfolge den Osten den Makedonen einverleibt[25]. Im Mythos galt Dionysos als der erste Eroberer des Ostens - Euripides hebt bereits ca. 80 Jahre zuvor die Eroberungen des Dionysos in Lydien, Phrygien, Persien, Baktrien, Medien und Arabien in

---

Alexander's Image and Hellenistic Politics, Berkeley - Los Angeles - Oxford, University of California Press, 1993, S. 79; 98; A. B. BOSWORTH, *A Historical Commentary on Arrian's History of Alexander. Vol. II: Commentary on Books IV-V*, Oxford, Clarendon Press, 1995, S. 78-80; 180-186; A. B. BOSWORTH, *op. cit.* (Anm. 20), S. 126; U. HUTTNER, *op. cit.* (Anm. 19), S. 112; A. DIHLE, „Indien", *RAC* 18 (1998), S. 8f.; S. BENNE, *Marcus Antonius und Kleopatra VII. Machtaufbau, herrscherliche Repräsentation und politische Konzeption*, Göttingen, Duehrkohp und Radicke, 2001, S. 77; P. CARTLEDGE, *Alexander the Great. The Hunt for a New Past,* London, MacMillan, 2003, S. 186; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 184; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 161. Vgl. auch A. D. NOCK, „Notes on Ruler Cult I-IV", *JHS* 48 (1928), S. 21-30 (= Z. STEWART, *Essays on Religion and the Ancient World*, Oxford, Clarendon Press, 1972, S. 134-144), der eine *aemulatio* Alexanders an Dionysos ablehnt.

24. Vgl. Arr., *Ind.*, 1, 4; 5, 8; 7, 4-9; Curt., 9, 8, 5-6. Vgl. E. NEUFFER, *op. cit.* (Anm. 17), S. 45f.; P. H. L. EGGERMONT, *op. cit.* (Anm. 19), S. 85f.; A. B. BOSWORTH, „Augustus, the *Res Gestae* and Hellenistic Theories of Apotheosis", *JRS* 89 (1999), S. 2f. Alexander ist demnach auch nicht für seine Philosophie berühmt, sondern durch seine Kriege, was ihm von den Kynikern, Stoikern und Peripatetikern vorgeworfen wurde: Plut., *mor.*, 328 A - 329A; vgl. S. R. ARSIVATHAM, „Classicism, and *Romanitas* in Plutarch's *De Alexandri Fortuna aut Virtute"*, *AJPh* 126 (2005), S. 109-119. Vgl. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 161f.

25. Die Tradition lässt sich spätestens seit Herodot nachweisen, ist aber bereits im homerischen Epos ansatzweise zu finden. Vgl. Hom., *Il.*, 6, 132-135; Hdt., 2, 146, 2; 3, 97, 2; vgl. A. DIHLE, Art. zit. (Anm. 23), S. 50f.; A. DIHLE, „Arabien und Indien", in G. NENCI, O. REVERDIN (Hgg.), *Hérodote et les peuples non Grecs*, Genf, Fondation Hardt, 1990, S. 51-53; A. B. BOSWORTH, „The Indian Campaigns. 327-325 BC", in J. ROISMAN, *Brills Companion to Alexander the Great*, Leiden - Boston, Brill, 2003, S. 159 (=CAH^2 6, 1994, S. 826); S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 162f. Zur Geburtsstadt Nysa des Dionysos, die Strab., 14, 1, 43 in der Nähe des Mäanders in Kleinasien lokalisiert: vgl. W. VON DIEST, *Nysa ad Maeandrum. Nach Forschungen und Aufnahmen in den Jahren 1907 und 1909*, Berlin, Reimer, 1913; V. TSCHERIKOWER, *Die hellenistischen Städtegründungen von Alexander dem Großen bis auf die Römerzeit*, Leipzig, Dieterich, 1927, S. 27; W. RUGE, „Nysa [10]", *RE* 17/2 (1937), S. 1631-1640; D. MAGIE, *Roman Rule in Asia Minor to the End of the Third Century after Christ*, Princeton, University Press, 1950, S. 989-991; G. E. BEAN, *Kleinasien. Band 3: Jenseits des Mäander. Karien mit dem Vilayet Mugla*, Stuttgart, Günther, 1974, S. 221-230; L. ROBERT, „Documents d'Asie Mineure", *BCH* 101/1 (1977), S. 64-77; W. ORTH, *Königlicher Machtanspruch und städtische Freiheit. Untersuchungen zu den politischen Beziehungen zwischen den ersten Seleukidenherrschern (Seleukos I., Antiochos I., Antiochos II.) und den Städten des westlichen Kleinasiens*, München, C. H. Beck, 1977, S. 32-36; 141-143 m. Anm. 13; A. MASTROCINQUE, *La Caria e la*

seinen Βάκχαι hervor[26] – dies konnte, auf Alexander übertragen, propagandistisch verwandt werden, denn gerade die Ptolemäer propagierten eine Dionysosrezeption, die eine Verschmelzung der Gottheit mit Alexander vorsah.

Eng verbunden mit Dionysos ist die τρυφή. Dieser Terminus ist in der griechischen Welt zunächst negativ konnotiert, etwa im Sinne von „Wohlstand und Wonne bis hin zu protzendem Luxus und Schwelgerei", was auf „Verweichlichung, Ausschweifung im Gegensatz zu männlicher Disziplin, zu Maß und Zucht" verweist[27]. Seit der Mitte des 5. Jh. v. Chr. wird der Terminus derart negativ aufgefasst, dass er sich zum sittlichen Bezugspunkt in Erziehung, politischer Theorie und Geschichtsschreibung entwickelte, und geradezu als Gegenbeispiel, vor allem in der Person des Xerxes, des sittlichen maßvollen Herrschers Verwendung fand[28]. Das Perserbild war in den Quellen von τρυφή, Dekadenz und moralischem Sittenverfall geprägt[29].

Ionia Meridionale in Epoca ellenistica (323-188 a.C.), Rom, L'Erma, 1979, S. 64f.; 94-97; W. KOENIGS, *Türkei. Die Westküste von Troja bis Knidos*, Zürich - München, Artemis Verlag, 1984, S. 132f; L. BOFFO, *I Re ellenistici e i Centri religiosi dell'Asia Minore*, Florenz, La Nuova Italia Ed., 1985, S. 287-293; E. AKURGAL, *Griechische und römische Kunst in der Türkei*, München, Hirmer, 1987, S. 440 m. Abb. 187; G. M. COHEN, *The Hellenistic Settlements in Europe, the Islands, and Asia Minor*, Berkeley u. a., University of California Press, 1995, S. 256-259; H. KALETSCH, „Nysa [3]", *DNP* 8 (2000), S. 1075f.

26. Eur., *Bacch.*, 1-19; vgl. A. DIHLE, Art. zit. (Anm. 23), S. 49; J. B. BURTON, *Theocritus' Urban Mimes. Mobility, Gender, and Patronage*, Berkeley, University of California Press, 1995, S. 70.

27. H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 19), S. 119. Vgl. Athen., 522d - 524f (=Wehrli frg. 46-48; Schütrumpf frg. 39); Polyb., 7, 7; Strab., 17, 1, 11 (796C); Plut., *Demetrios*, 42; vgl. G. H. MACURDY, *Hellenistic Queens. A study of Woman-power in Macedonia, Seleucid Syria, and Ptolemaic Egypt*, Baltimore, Hopkins, 1932, S. 139f.; D. LEVI, *Antioch Mosaic Pavements*, Princeton, University Press, 1947, S. 41 m. Abb. 13; 223f.; Taf. 51a-b; G. HÖLBL, *op. cit.* (Anm. 4), S. 174; R. M. SCHNEIDER, „Lust und Loyalität. Satyrstatuen in hellenistischer Zeit", in T. HÖLSCHER (Hg.), *Gegenwelten zu den Kulturen Griechenlands und Roms in der Antike*, München - Leipzig, Saur, 2000, S. 373.

28. Vgl. J. TONDRIAU, „La Tryphé. Philosophie royale ptolemaique", *REA* 50 (1948c), S. 49; A. WALLACE-HADRILL, „Civilis Princeps. Between Citizen and King", *JRS* 72 (1982), S. 34; G. WIRTH, „Alexander, Kassander und andere Zeitgenossen. Erwägungen zum Problem ihrer Selbstdarstellung", *Tyche* 4 (1989), S. 200; P. BRIANT, „History and Ideology. The Greeks and 'Persian Decadence'", in T. HARRISON (Hg.), *Greeks and Barbarians*, Edinburgh, University Press, 2002, S. 193-196; R. BERNHARDT, *Luxuskritik und Aufwandsbeschränkungen in der griechischen Welt*, Stuttgart, Steiner, 2003, S. 308; 324.

29. Vgl. Sall., *Catil.*, 10, 6; 11, 6-8; Liv., 36, 11, 1-4; Plut., *Philopoimen*, 17. Vgl. S. C. R. SWAIN, „Hellenic Culture and the Roman Heroes of Plutarch", *JHS* (1990), S. 126-145; S. MÜLLER, „Luxus, Sittenverfall, Verweichlichung und Kriegsuntüchtigkeit. Die Codes der Dekadenz in den antiken Quellen", in C. HOFFSTADT, F. PESCHKE, A. SCHULZ-BUCHTA, M. NAGENBORG (Hgg.), *Dekadenzen*, Berlin - Freiburg, projektverlag, 2007, S. 37-40.

Das Denken der Griechen setzte sich geradezu davon ab [30]. Es entwickelte sich daraus alsbald der Gegensatz zwischen West und Ost, zwischen Hellenentum und Barbarei [31]. Somit ist es aus griechischer Sicht auch nicht verwunderlich, wenn im literarischen Diskurs die Person Alexanders, dem ohnehin aufgrund seiner makedonischen Herkunft noch barbarische Wesenszüge zugesprochen werden, dazu verwandt wurde, an der östlichen Dekadenz und Genusssucht Kritik zu üben. Diese wurde von Alexander auch auf die Diadochen und die hellenistischen Königreiche übertragen. So wird etwa Ptolemaios IV. als nachlässiger und an den Regierungsgeschäften nicht interessierter König präsentiert [32]; Strabon geht sogar noch einen

30. Vgl. etwa Plut., *Sulla*, 12.

31. Aischyl., *Pers*., 807f.; Hdt., 8, 109; 9, 82; Athen., 145-146; Plut., *Artaxerxes*, 20. Vgl. J. JOUANNA, „Les causes de la défaite des Barbares chez Eschyle, Hérodote et Hippocrate“, *Ktema* 6 (1981), S. 3-15; B. LAUROT, „Idéaux grecs et barbarie chez Hérodote“, *Ktema* 6 (1981), S. 39-48; J. G. GAMMIE, „Herodotus on Kings and Tyrants. Objective Historiography or Conventional Portraiture?“, *JNES* 45/3 (1986), S. 183-185; T. HIGGINSON, *Greek Attitudes to Persian Kingship Down to the Time of Xenophon*, Oxford, University Press, 1987; H. SANCISI-WEERDENBURG, „The Fifth Oriental Monarchy and Hellenocentrism. Cyropaedia VIII and its Influence“, in DIES., A. KUHRT (Hgg.), *Achaemenid History II. The Greek Sources*, Leiden, NINO, 1987, S. 117-119; N. R. E. FISHER, *Hybris. A Study in the Values of Honour and Shame in Ancient Greece*, Warminster, Aris and Phillips, 1992, S. 259-263; S. SCHMAL, *Feindbilder bei den frühen Griechen*, Frankfurt/Main, Peter Lang, 1995, p. 76; E. S. GRUEN, „Hellenistic Kingship. Puzzles, Problems, and Possibilites“, in P. BILDE u. a. (Hgg.), *Aspects of Hellenistic Kingship*, Aarhus, Aarhus University Press, 1996, S. 118f.; A. KEAVENEY, „Persian Behaviour and Misbehaviour. Some Herodotean Examples“, *Athenaeum* 84 (1996), S. 23-48; O. MURRAY, „Hellenistic Royal Symposia“, in P. BILDE, *op. cit.* (Anm. 31), S. 19; J. WIESEHÖFER, „‘King of Kings’ and ‘Philhellên’. Kingship in Arsacid Iran“, in P. BILDE, *op. cit.* (Anm. 30), S. 58f.; T. J. LUCE, *The Greek Historians*, London - New York, Routledge, 1997, S. 34f.; B. HUTZFELD, *Das Bild der Perser in der griechischen Dichtung des 5. vorchristlichen Jahrhunderts*, Wiesbaden, Reichert, 1999; P. BRIANT, Art. zit. (Anm. 28), S. 202-210; J. WIESEHÖFER, „‚Griechenland wäre unter persische Herrschaft geraten...‘ Die Perserkriege als Zeitenwende?“, in S. SELLMER, H. BRINKHAUS (Hgg.), *Zeitenwenden. Historische Brüche in asiatischen und afrikanischen Gesellschaften*, Hamburg, EB-Verlag, 2002, S. 212-216; T. S. SCHEER, „Die geraubte Artemis. Griechen, Perser und die Kultbilder der Götter“, in M. WITTE, S. ALKIER (Hgg.), *Die Griechen und der vordere Orient. Beiträge zum Kultur- und Religionskontakt zwischen Griechenland und dem Vorderen Orient im 1. Jahrtausend v. Chr.*, Freiburg - Göttingen, Schweiz - Vandenhoeck und Ruprecht, 2003, S. 76f.; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 106; 182f.; 185f.; S. MÜLLER, Art. zit. (Anm. 29), S. 14-34; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 168f.

32. Pol., 5, 34; 15, 34, 5; Plut., *mor.*, 56E; 60A. Vgl. Strab., 17, 1, 11 (796C). Vgl. K.-W. WELWEI, *Könige und Königtum im Urteil des Polybios*, Köln, Univ. Diss., 1963, S. 76-83; P. PÉDECH, *La méthode historique de Polybe*, Paris, „Les Belles Lettres“, 1964, S. 140; C. PRÉAUX, „Polybe et Ptolémée Philopator“, *CE* 40 (1965), S. 364-375; K. ABEL, „Der Tod des Ptolemaios IV. Philopator bei Polybios“, *Hermes* 95 (1967), S. 72-90; W. HUSS, *Untersuchungen zur Außenpolitik Ptolemaios’ IV*, München, C. H. Beck, 1976, S. 20-87; 269f.; L. MOOREN, „Die diplomatische Funktion der helle-

Schritt weiter und spricht allen Ptolemäern seit Ptolemaios III. die Fähigkeit zu regieren ab[33]. Phylarchos von Athen bescheinigt Ptolemaios II. einen Hang zu Luxus, der sich vor allem in ausschweifenden Festen ausdrückte und der ihn militärisch verweichlicht hätte[34]. Letzteres kann allerdings schwerlich zutreffen, denn es ist doch sehr wahrscheinlich, dass Ptolemaios II. die πομπή im alexandrinischen Stadion mit anschließender Bewirtung in einem Festzelt auch dazu nutzte, die militärische Stärke der Ptolemäer vor dem Hintergrund der Auseinandersetzung mit Antiochos I. im Ersten Syrischen Krieg zu präsentieren. Anderenfalls würde Athenaios' Hinweis auf eine Militärparade keinen Sinn ergeben[35].

Die τρυφή erfuhr allerdings in den hellenistischen Reichen einen Bedeutungswandel. Da sie nun als Epitheton der Ptolemäerherrscher erscheint,

---

nistischen Königsfreunde", in E. OLSHAUSEN (Hg.), *Antike Diplomatie*, Darmstadt, WBG, 1979, S. 260; 276 u. Anm. 21; G. MARASCO, „La valutazione di Tolomeo IV Filopatore nella storiografia greca", *Sileno* 5/6 (1979-1980), S. 159-182; H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 4), S. 435; M. GWYN MORGAN, „The Perils of Schematism. Polybios, Antiochus Epiphanes and the 'Day of Eleusis'", *Historia* 39 (1990), S. 39; M. MINAS, *Die hieroglyphischen Ahnenreihen der ptolemäischen Könige. Ein Vergleich mit den Titeln der eponymen Priester in den demotischen und griechischen Papyri*, Mainz, von Zabern, 2000, S. 110; F. W. WALBANK, „Egypt in Polybios", in DERS, *Polybius, Rome and the Hellenistic World*, Cambridge, University Press, 2002, S. 62-64 (zuerst in: J. RUFFLE, G. A. GABALLA, K. A. KITCHEN (Hgg.), *Glimpses of Ancient Egypt. Studies in Honour of H. W. Fairman*, Warminster, Aris and Phillips, 1979, S. 183f.).

33. Strab., 17, 1, 11 (796C). Zu Alexander im Osten: vgl. Athen., 537d-e. Vgl. S. MÜLLER, Art. zit. (Anm. 29), S. 34-36. Hellenistische Königreiche: Pol., 39, 7, 7; Plut., *Kleomenes*, 33, 1-2; Plut., *mor.*, 802D. Ptolemäer: Ptolemaios IV.: s. Anm. 28; Kleopatra VII.: Lucan., 10, 109-171. Vgl. J. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 28 [1948c]), S. 49; 53; R. B. KEBRIC, *In the Shadow of Macedon. Duris of Samos*, Wiesbaden, Steiner Verlag, 1977, S. 28-31; H. HEINEN, „Aspects et problèmes de la monarchie ptolémaïque", *Ktema* 3 (1978), S. 188-192; M.-H. QUET, „Remarques sur la place de la fête dans les discours de moralistes grecs et dans l'éloge des cités et des évergètes aus premiers siècles de l'empire", in *La fête, pratique et discours ..., op. cit.* (Anm. 6), S. 44; P. SCHMITT-PANTEL, „Le festin dans la fête de la cité grecque hellénistique", in *La fête, pratique et discours ..., op. cit.* (Anm. 6), S. 93; A. WALLACE-HADRILL, Art. zit. (Anm. 28), S. 34; H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 19), S. 120f.; K. BEMMANN, *op. cit.* (Anm. 19), S. 440; G. WEBER, „Interaktion, Repräsentation und Herrschaft. Der Königshof im Hellenismus", in A. WINTERLING (Hg.), *Zwischen „Haus" und „Staat". Antike Höfe im Vergleich*, München, De Gruyter, 1997, S. 28; D. B. THOMPSON, „Athenaeus in his Egyptian Context", in D. BRAUND, J. WILKINS (Hgg.), *Athenaeus and his World. Reading Greek Culture in the Roman Empire*, Exeter, University of Exeter Press, 2000, S. 82f.; S. L. AGER, Art. zit. (Anm. 19), S. 26f.

34. FGrH 81 F 40 (= Athen., 536d–e). Vgl. Plut., *mor.*, 341A, wo auf den Gegensatz zwischen Alexanders militärischem Geschick und Ptolemaios' Festkultur abgehoben wird. Vgl. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 169f., die diese Charakterisierung richtig mit dem Gegensatzpaar τύχη-*fortuna* und ἀρετή-*uirtus* in Verbindung bringt.

35. Vgl. hierzu die Einleitung.

kann sie nicht mehr negativ konnotiert sein[36]. Dort ist sie als wohltätiger Überfluss in Zusammenhang mit Festtagsluxus zu verstehen, denn sie ist

> in enger Verbindung zum Kult des Dionysos mit seinen rauschhaften Festen, so etwas wie ein Symbol der Selbstdarstellung der Ptolemäer, ein ptolemäisches Herrscherideal geworden. Mit der Tryphé unterstreichen die Ptolemäer ihre besondere Nähe zu Dionysos als einem Stammvater ihrer Dynastie und als einer wesentlichen Komponente ihres Herrscherkults [...][37].

---

36. Ptolemaios III. Euergetes und Ptolemaios IV. Philopator sowie Ptolemaios VIII. Euergetes II. trugen den Beinamen Tryphon, daneben ist die weibliche Form Tryphaina für weibliche Herrscher bezeugt. Zu Ptolemaios III.: vgl. Pomp. Trog., *Prologus*, 27; 30; FGrH 260 F 32 (8). Zu Ptolemaios IV.: vgl. Plin., *nat.*, 7, 57, 208. Zu Ptolemaios VIII.: vgl. Iust., 39, 1, 3; Claudius Aelianus, *Varia historia*, 14, 31. Zu Tryphaina: vgl. Eus. Chronik aus dem Armenischen (Karst), S. 78. Vgl. J. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 28 [1948c]), S. 50f.; H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 19), S. 119; B. BEYER-ROTTHOFF, *Untersuchungen zur Außenpolitik Ptolemaios' III.*, Bonn, Habelt, 1993, S. 287-289; S. L. AGER, Art. zit. (Anm. 19), S. 23. Auch der Beiname Physkon für Ptolemaios VIII. Euergetes II. und dessen Sohn Ptolemaios X. Alexander I. ist überliefert: vgl. Athen. 549e-550c; Iust., 38, 8, 8-9. Vgl. M. GRANT, *Cleopatra*, London, Widenfeld und Nicholson, 1972, S. 27; H. KYRIELEIS, *Bildnisse der Ptolemäer*, Berlin, Mann, 1975, S. 163f.; D. OGDEN, *Polygamy, Prostitutes and Death. The Hellenistic Dynasties*, London, Duckworth, 1999, S. 97f.; S.-A. ASHTON, *Ptolemaic Royal Sculpture from Egypt. The Interaction between Greek and Egyptian Traditions*, Oxford, British Archeological Reports, 2001, S. 23; S. WALKER, P. HIGGS (Hgg.), *Cleopatra of Egypt. From History to Myth*, Princeton, University Press, 2001, S. 64f. m. Kat. Nr. 37 (karrikierte Darstellung Ptolemaios VIII); S. L. AGER, Art. zit. (Anm. 19), S. 13f. Diese Üppigkeit zeigt sich nun auch in den Portraits der Herrscher: vgl. H. KYRIELEIS, *op. cit.* (Anm. 36), S. 63f., m. Taf. 52-53; R. R. SMITH, *Hellenistic Royal Portraits*, Oxford, Clarendon Press, 1988, S. 87; 93f. m. Kat. Nr. 73 und Taf. 75, 17; D. PLANTZOS, *Hellenistic Engraved Gems*, Oxford, Clarendon Press, 1999, S. 45 und Taf. 2 (8); S.-A. ASHTON, *op. cit.* (Anm. 36), S. 55; S. WALKER, P. HIGGS, *op. cit.* (ANM. 36), S. 54-57 m. Kat. Nr. 21-22; P. E. STANWICK, *Portraits of the Ptolemies. Greek Kings as Egyptian Pharaohs*, Austin, University of Texas Press, 2002, Kat. Nr. 79-104; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 168 m. Anm. 81.

37. Vgl. H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 19), S. 119-127; Zitat p. 119. Vgl. A. PASSERINI, „La τρυφή nella storiografia hellenistica“, *SIFC* 11 (1934), S. 35-56; J. TONDRIAU, „Les thiases dionysiaques royaux de la cour ptolémaïque“, *CE* 41 (1946), S. 149-171; A. D. NOCK, „Sarcophagi and symbolism“, *AJA* 50 (1946), S. 155; J. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 28 [1948c]), S. 49-54; vgl. H. KYRIELEIS, *op. cit.* (Anm. 36), S. 164; H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 33), S. 188-192; P. GOUKOWSKY, *op. cit.* (Anm. 23); C. BOHM, *op. cit.* (Anm. 17), S. 150f.; M. A. ROSSI, *Theocritus'* Idyll *XVII. A Stylistic Commentary*, Amsterdam, Hakkert, 1989, S. 190; G. HÖLBL, *op. cit.* (Anm. 4), S. 84; H.-U. CAIN, „Hellenistische Kultbilder. Religiöse Präsenz und museale Präsentation der Götter im Heiligtum und beim Fest“, in M. WÖRRLE, P. ZANKER (Hgg.), *Stadtbild und Bürgerbild im Hellenismus. Kolloquium, München 24. bis 26. Juni 1993*, München, C. H. Beck, 1995, S. 117; P. ZANKER, „Brüche im Bürgerbild. Zur bürgerlichen Selbstdarstellung in den hellenistischen Städten“, in M. WÖRRLE, P. ZANKER, *op. cit.* (Anm. 37), S. 262; E. S. GRUEN, *op. cit.* (Anm. 31),

Zusätzlich bot Dionysos die Möglichkeit, auch die militärische Komponente gleich mit abzudecken und somit auch militärische Sicherheit zu garantieren, denn der Gott galt auch als Eroberer. Dies tritt uns auf den Münzprägungen seit Alexander und bei den anderen Herrschern der Diadochenzeit deutlich vor Augen[38]. Im Ptolemäerreich im Besonderen finden sich eben diese zwei Komponenten des Dionysos als Zeichen der herrscherlichen Repräsentation[39]. Diese ist bereits seit Ptolemaios I. nachzuweisen, der auf einem Gemälde des Antiphilos als neuer Meleager zusammen mit Dionysos auf der Jagd nach dem kalydonischen Eber erscheint[40]. Die dionysische Repräsentation des Herrschers erlebte unter

---

S. 118; H.-U. CAIN, *Dionysos. „Die Locken lang, ein halbes Weib?...". Ausstellungskatalog Museum für Abgüsse Klassischer Bildwerke*, München, Museum für Abgüsse Klassischer Bildwerke, 1997, S. 37-79; A. STÄHLI, *Die Verweigerung der Lüste. Erotische Gruppen in der antiken Plastik*, Berlin, Reimer, 1999, S. 249-255; D. B. THOMPSON, Art. zit. (Anm. 33), S. 83; H.-J. GEHRKE, *op. cit.* (Anm. 4), S. 172; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 183-186; S. L. AGER, Art. zit. (Anm. 19), S. 23f.; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 163f. Eine Verteidigung der τρυφή findet sich bei. Athen. 512a (=Wehrli frg. 55); vgl. hierzu P. BRIANT, Art. zit. (Anm. 28), S. 193-210.

38. Alexander als Dionysos auf Münzen: vgl. R. HADLEY, *op. cit.* (Anm. 22), S. 65f.; R. A. HADLEY, „Royal Propaganda of Seleucus I and Lysimachus", *JHS* 94 (1974), S. 53f.; O. MØRKHOLM, *Early Hellenistic Coinage. From the Accession of Alexander to the Peace of Apamea (336-188 B.C.)*, Cambridge, University Press, 1991, S. 72; A. STEWART, *op. cit.* (Anm. 23), S. 234f.; J. WIESEHÖFER, *Die,dunklen Jahrhunderte' der Persis. Untersuchungen zu Geschichte und Kultur von Fārs in frühellenistischer Zeit (330-140 v. Chr.)*, München, C. H. Beck, 1994, S. 93; B. R. BROWN, *Royal Portraits in Sculpture and Coins. Pyrrhos and the Successors of Alexander the Great*, New York, Peter Lang, 1995, S. 27; 53; D. SVENSON, *op. cit.* (Anm. 15), S. 120f. Seleukos I. als Dionysos: vgl. A. D. NOCK, Art. zit. (Anm. 23), S. 23 m. Anm. 11; E. T. NEWELL, *Royal Greek Portrait Coins*, Racine - WI, Whitman, 1937, S. 24-27; J. SEIBERT, *Das Zeitalter der Diadochen*, Darmstadt, WBG, 1983, S. 66; D. O. A. KLOSE, *Von Alexander zu Kleopatra. Herrscherportraits der Griechen und Barbaren*, München, Staatliche Münzsammlung München, 1992, S. 24f.

39. Athen., 199 a-b; 200 c-f.

40. Vgl. Plin., *nat. hist.*, 35, 39, 138. Das Gemälde selbst ist nicht erhalten, jedoch ist diese Szene auf einem römischen Fußbodenmosaik aus dem algerischen Sétif, das vom späten 3. Jh. bis in die erste Hälfte des 4. Jh. n. Chr. datiert werden kann, abgebildet. Meleager trägt ein Diadem und eine Ähnlichkeit mit den Gesichtszügen des ersten Ptolemäers ist gegeben, was Ptolemaios I. den Status eines Heroen gibt. Das Hauptfeld nimmt Dionysos bei seinem Indischen Triumph ein, wodurch der Bezug zwischen Ptolemaios und Dionysos deutlich vor Augen tritt. Vgl. L. FOUCHER, „Le culte de Bacchus sous l'empire Romain", *ANRW* II, 17, 2 (1981), S. 687 m. Anm. 25; M. DONDERER, „Dionysos und Ptolemaios Soter als Meleager – Zwei Gemälde des Antiphilos", in W. WILL, J. HEINRICHS, *Zu Alexander d. Gr. Festschrift G. Wirth zum 60. Geburtstag am 9.12.86*, Amsterdam, Hakkert, 1988, S. 792f; 795f; Taf. 1a-4a; S. WOODFORD, „Meleagros", *LIMC* VI 1 (1992), S. 425, Nr. 106b; W. RAECK, *Modernisierte Mythen. Zum Umgang der Spätantike mit klassischen Bildthemen*, Stuttgart, Steiner Verlag, 1992, S. 73f. m. Abb. 54; A. DI VITA, *Alessandro Magno. Storia e mito. Ausstellung Rom 1995-96*, Mailand, Leonarde arte, 1995, S. 137 m. Abb; 143 m. Abb.;

Ptolemaios II., sichtbar etwa am Festzug für Dionysos, bei dem der König mit Dionysos identifiziert wurde, und der Ausschmückung des Festzeltes einen ersten Höhepunkt[41] und einen weiteren unter Ptolemaios IV. Dieser stiftete ebenfalls wie sein Vorgänger Feste für Dionysos, benannte sogar die erste alexandrinische Phyle Dionysia sowie Demen nach dem Gott und zeigte großes Interesse am Dionysoskult[42]. Bemerkenswert für Ptolemaios IV. Philopator ist, dass er sich als Νέος Διόνυσος bezeichnete, womit man nicht nur die Eigenschaften der Gottheit auf ihn übertragen konnte, wie

---

S. MUTH, *Erleben von Raum – Leben im Raum. Zur Funktion mythologischer Mosaikbilder in der römisch-kaiserzeitlichen Wohnarchitektur*, Heidelberg, Archäologie und Geschichte, 1998, S. 219f.; 384, Nr. A 27; Taf. 23, 1; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 53f. m. Abb. 86 a-b; M. DONDERER, „Antike Musterbücher und (k)ein Ende. Ein neuer Papyrus und die Aussage der Mosaiken", *Musiva et sectilia* 2 (2005/2006), S. 81-113; M. SEYER, *Der Herrscher als Jäger. Untersuchungen zur königlichen Jagd im persischen und makedonischen Reich vom 6.-4. Jahrhundert v. Chr. sowie unter den Diadochen Alexanders des Großen*, Wien, Phoibos Verlag, 2007, S. 135 m. Taf. 10, 2. Zu einem weiteren Wandgemälde in Stabiae mit der Darstellung Ptolemaios' I. als Meleager auf der Jagd nach dem kalydonischen Eber, das ebenfalls auf ein Gemälde des Antiphilos zurück geht: vgl. P. MINIERO FORTE, „Stabiae. Attività dell'Ufficio Scavi. 1986-1988", *Rivista di Studi Pompeiani* 2 (1988), S. 226-228 m. Abb. 82-84; P. MINIERO FORTE, *Stabiae. Pitture e stucchi delle ville romane, Ausstellungskatalog Rom 1989*, Neapel, Electa, 1989, S. 78-81 m. Nr. 21; P. MORENO, „Elementi di pittura ellenistica", in *L'Italie méridionale et les premières expériences de la peinture hellénistique. Actes de la table ronde, Rom, 18.2.1994*, Rom, École française de Rome, 1998, S. 58 m. Abb. 44.

41. Zum Festzug: vgl. FGrHist. 627 F 2; Athen., 196a-203b. Zur Identifikation mit Dionysos: Athen., 198a-201c. Auch die dionysische Kultgemeinde Alexandrias war beim Festzug präsent: vgl. Athen., 198b-c und 198e; E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 52-58; W. BURKERT, „Bachhic Teletai in the Hellenistic Age", in T. H. CARPENTER, C. A. FARAONE (Hgg.), *Masks of Dionysus*, Ithaca - London, Bertrams, 1993, S. 263. Zum Festzelt: vgl. unten. Zur Gleichsetzung mit Dionysos: Herondas, 1, 26-31. Herondas hat Ptolemaios II. gewissermaßen verherrlicht, was mit der Herkunft beider aus Kos erklärt werden mag: vgl. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 165. Zweifellos hat sich Herondas, allerdings vergeblich, erhofft, an den Hof des Königs als sein Hofdichter gerufen zu werden. Zur Herkunft des Herondas aus Kos, die allerdings nicht gesichert ist: vgl. I. C. CUNNINGHAM, *Herodas, Mimiambi. Edited with Introduction, Commentary and Appendices*, Oxford, Clarendon Press, 1971, S. 2 m. Anm. 3; B. G. MANDILARAS (Hg.), Οι Μίμοι του Ηρώνδα, Athen, Ypsilon, [2]1986, S. 41-45. Wichtiger scheint mir deshalb der Bezug zu Dionysos zu sein, denn auf Kos ist eine aktive Kultgemeinde des Gottes nachgewiesen: W. BURKERT, Art. zit. (Anm. 41), S. 270-275. Da Herondas ein Zeitgenosse Ptolemaios' II. und dessen Geburtsort Kos bekannt war, ist es durchaus wahrscheinlich, dass der Dichter in seinem letzten Mimiambus 8 auf eine Angleichung des Dionysos mit Ptolemaios abzielte, um den König als göttlichen Herrscher darzustellen, der für den Wohlstand Ägyptens verantwortlich war. Zur Diskussion über den letzten Mimiambus: vgl. O. CRUSIUS, R. HERZOG, „Der Traum des Herondas", *Philologus* 79 (1924), S. 370-433; A. P. SMORTRYTSCH, „ὁ καλὸς νεανίας καὶ αἰπόλοι," *Helikon* 1 (1961), S. 119-126; V. GIGANTE LANZARA, „Il sogno di Eroda", in G. ARRIGHETTI, F. MONTANARI, *La componente autobiografica nella poesia*

Hölbl meint, sondern er sich geradezu als Inkarnation dieser Gottheit sehen wollte[43]. Auf Darstellungen erscheint er mit Efeukranz sowie Thyrsosstab und hat eine Tätowierung mit einem Efeublatt, die auf die besondere Beziehung zu Dionysos hinweist[44]. Dazu passt auch der unter Ptolemaios IV. Philopator bezeugte θαλαμηγός, ein etwa 100 m langes für die Binnenschifffahrt ausgelegtes Prunkschiff, das man mit Recht als schwimmenden

Greca e Latina fra realità e artificio letterario. Atti di convegno, Pisa, 16-17 maggio 1991, Pisa, Giardini, 1993, S. 229-239; A. RIST, „A Fresh Look at Herodas' Bucolic Masquerade", *Phoenix* 51, 3/4 (1997), S. 355 m. Anm. 7.; A. FOUNTOULAKIS, „Herondas 8, 66-79. Generic Self-consciousness and Artistic Claims in Herondas' Mimiambs", *Mnemosyne* 55 (2002), S. 316.

42. FGrHist 241 F 16 (=Athen., 276a–c). So mussten sich die Priester des Dionysos vor 215/214 v. Chr. in Alexandria nicht nur innerhalb von drei Wochen registrieren, sondern auch die Namen desjenigen angeben, der sie in den Kult eingeführt hatte und zusätzlich dessen Stammbaum auf drei Generationen zurückverfolgen: vgl. BGU VI 1211 (= C. Ord. Ptol. 29); G. ZUNTZ, „Once more. The so-called 'Edict of Philopator on the Dionysiac Mysteries' (BGU 1211)", *Hermes* 91 (1963), S. 228-239; E. G. TURNER, „The Ptolemaic Royal Edict BGU VI 1211 is to be Dated before 215/14 B. C.", in J. ZESSNER-SPITZENBERG (Hg.), *Papyrus Erzherzog Rainer (P. Rainer Cent.). Festschrift zum 100-jährigen Bestehen der Papyrussammlung der Österreichischen Nationalbibliothek*, Wien, Vertlag Brüder Hollinek, 1983, S. 148-152; G. HÖLBL, *op. cit.* (Anm. 4), S. 152; A. FOUNTOULAKIS, Art. zit. (Anm. 41), S. 316. Vgl. J. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 37), S. 149-156; J. L. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 19) [1948a]), S. 132; J. L. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 19) [1948b]), S. 37; J. L. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 19) [1950]), S. 283-316; J. L. TONDRIAU, Art. zit. (Anm. 19) [1953]), S. 457f.; F. MATZ, *Der Gott auf dem Elephantenwagen*, Mainz, Abhandlungen der Akademie, 1953, S. 14-22; F. DUNAND, Art. zit. (Anm. 6), S. 23; F. DUNAND, „Les associations dionysiaques au service du pouvoir lagide (IIIe s. av. J.-C.)", in *L'association dionysiaque dans le sociétés anciennes. Actes de la table ronde, Rome, 24-25 mai 1984*, Rom, École française, 1986, S. 85-104; K. BEMMANN, *op. cit.* (Anm. 19), S. 440; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 19): 1996), S. 101.

43. Coll. Alex, 176 (Euphronios); Clem. Al., *Protrepticus*, 4, 54, 2; vgl. A. ROSTAGNI, „Neos Dionysos. Poeti e letterati alla corte di Tolomeo IV Filopatore", *AAT* 50 (1914/1915), S. 989-1013; A. D. NOCK, Art. zit. (Anm. 23), S. 30-38; P. M. FRASER, *op. cit.* (Anm. 4), S. 203f.; G. WEBER, *op. cit.* (Anm. 5), S. 345; G. HÖLBL, *op. cit.* (Anm. 4), S. 152; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 19): 1996), S. 97; H. HEINEN, *Geschichte des Hellenismus. Von Alexander bis Kleopatra*, München, 2003, S. 89; 104; H. KYRIELEIS, „Ägyptische Bildelemente auf Siegelabdrücken aus Neo Paphos (Zypern)", *Städel Jahrbuch* 19 (2004), S. 111; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 166f.

44. Etymologicon magnum, s. v. Γάλλος: Ὁ φιλοπάτωρ Πτολεμαῖος διὰ τὸ φύλλοις κισσοῦ κατεστίχθαι, ὡς οἱ γάλλοι (Gaisford). Vgl. P. WOLTERS, „ἐλαφόστικτος", *Hermes* 38 (1903), S. 266; F. J. DÖLGER, „Die Gottesweihe durch Brandmarkung oder Tätowierung im ägyptischen Dionysoskulte der Ptolemäerzeit", DERS., *Antike und Christentum. Kultur- und religionsgeschichtliche Studien.* Band 2, Münster, Aschendorff, 1930, S. 103; G. H. MACURDY, *op. cit.* (Anm. 27), S. 139; J. L. TONDRIAU, Art. Zit.

Palast bezeichnet hat[45]. Dort befand sich im Obergeschoss im Zentrum des Schiffsrumpfes ein οἶκος Βακχικός, also ein dem Dionysos geweihter Speisesaal mit insgesamt 13 Klinen und einer Imitation der dionysischen Geburtshöhle. Kunze hat vermutet, dass Ptolemaios IV. in diesem Speisesaal als Νέος Διόνυσος aufgetreten ist und sich hat göttlich verehren lassen. Darauf verweist meiner Meinung nach auch die Bezeichnung des Raumes als οἶκος Βακχικός. Überhaupt sei, so Kunze weiter, das Ambiente in diesem Raum so gestaltet, dass dort der ptolemäische Herrscherkult zelebriert worden sein müsste[46]. Zusätzlich konnte sich der Herrscher auf diesem Schiff der Bevölkerung auf dem Nil als Inkarnation des Dionysos präsentieren und sich somit religiös überhöhen. Dionysos wird nämlich schon im homerischen Hymnus mit einem Schiff und dem Wasser in Verbindung gebracht. Dort wird Dionysos von tyrrhenischen Piraten gefangen, auf ein Schiff gebracht und gefesselt. Die Fesseln hielten allerdings nicht, worauf die Piraten bemerkten, dass sie einen Gott vor sich hatten. Dieser zeigte noch durch weitere Wunderdinge, etwa einen Weinstock, der sich auf dem Schiff ausbreitete und voller Trauben hing, seine göttliche Kraft derart, dass sich die Piraten ins Meer stürzten und zu Delphinen wurden. Somit kann diese Episode auch als Triumph des Gottes über seine Feinde verstanden werden[47]. Ausdruck fand dieser Mythos in Athen, wo es spätestens

---

(Anm. 19) [1950]), S. 294; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 113; W. HUSS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 468; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 167.

45. FGrHist. 627 F1; Athen. 203e–206c; Plut. Demetrios 43.Vgl. F. CASPARI, „Das Nilschiff Ptolemaios IV.“, *JDAI* 31 (1916), S. 1-74; A. KÖSTER, *Studien zur Geschichte des antiken Seewesens*, Leipzig, Dieterich, 1934, S. 20-53; E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 32; 149; K. SCHEFOLD, *Die Griechen und ihre Nachbarn*, Berlin, Propyläen, 1990, S. 144-148; I. NIELSEN, *Hellenistic Palaces. Tradition and Renewal*, Aarhus, Aarhus University Press, 1994, S. 136-138; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 19): 1996), S. 97-108; C. KUNZE, „Die Skulpturenausstattung hellenistischer Paläste“, in W. HOEPFNER, G. BRANDS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 126f.; B. L. KUTBAY, *Palaces and Large Residences of the Hellenistic Age*, New York, Edwin mellen Press, 1998, S. 49-51; M. PFROMMER, „Als Gast bei sterblichen Göttern. Bemerkungen zur Architektur der Ptolemäer“, *NBa* 13 (1998), S. 69-84; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 93-117; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 111f.

46. Athen. 205 e-f. Vgl. F. CASPARI, Art. zit. (Anm. 45), S. 58-61; C. KUNZE, Art. zit. (Anm. 45), S. 126f.

47. Vgl. Hom. h. 7, 1-59. Vgl. C. AUFFARTH, *Der drohende Untergang. „Schöpfung“ in Mythos und Ritual im alten Orient und in Griechenland am Beispiel der Odyssee und des Ezechielbuches*, Berlin, de Gruyter, 1991, S. 218f.; G. HEDREEN, *Silens in Attic Black-figure Vase-painting. Myth and Performance*, Michigan, University of Michigan Press, 1985, S. 67-70; G. HEDREEN, „The Return of Hephaistos. Dionysiac Processional Ritual and the Creation of a Visual Narrative“, *JHS* 124 (2004), S. 46. Auf einem Innenbild einer Schale des Ἐξηκίας, heute in der Staatlichen Antikensammlung in München, Inv. Nr. 2044 hat der Triumph des Dionysos sichtbaren Ausdruck gefunden. Dort liegt er zurückgelehnt auf dem mit Wein beladenen Schiff, das auf dem Meer voller Delphine dahinsegelt: vgl. J. D. BEAZLEY, *Attic Black-Figure*

seit der frühen klassischen Zeit Brauch war, Kultstatuen des Dionysos bei Prozessionen auf einem Schiffswagen[48] durch die Stadt zu führen, womit die Ankunft des Dionysos per Schiff in der Stadt gefeiert wurde[49]. An diesen Mythos kann demnach Ptolemaios IV. angeknüpft haben, wenn er sich als Νέος Διόνυσος mit seinem Schiff auf dem Nil bewegte, da ihm das Schiff auch dazu diente, sich als Triumphator zu zeigen, und zwar der gesamten ägyptischen Reichsbevölkerung, die den Basileus vom Ufer aus vorbeifahren sah und ihm dabei ihre Aufwartung machen und ihm als Reinkar-

---

Vase-Painters, Oxford, Clarendon Press, 1956, S. 146 m. Nr. 21; dort auch die ältere Literatur; E. SIMON, *Die Götter der Griechen*, München, Hirmer, 1969, S. 282-288 m. Abb. 279.

48. Zu der Schiffswagenprozession, die eine religiöse Konnotation hatte: vgl. H. USENER, *Religionsgeschichtliche Untersuchungen. Band 3: Die Sinthflutsagen*, Bonn, Cohen, 1899, S. 115-127; A. FRICKENHAUS, „Der Schiffskarren des Dionysos in Athen", *JDAI* 27 (1912), S. 61-79; K. LEHNSTAEDT, *Prozessionsdarstellungen auf attischen Vasen*, München, Univ. Diss., 1970, S. 92f.; W. BURKERT, *Homo necans. Interpretationen altgriechischer Opferriten und Mythen*, Berlin, De Gruyter, 1972, S. 223f.; S. PEIRCE, *The Representation of Animal Sacrifice in Attic Vase Painting. 580-380 BC*, Ann Arbor, PhD Diss., 1984, S. 166-168; N. ROBERTSON, „The Origin of the Panathenaea", *RhM* 128 (1985), S. 290-295; G. HEDREEN, Art. zit. (Anm. 47), S. 45f.

49. Dies lässt sich an Vasenmalereien ablesen: 1.) schwarzfiguriges Fragment eines Skyphos von der Akropolis in Athen, heute im Akropolismuseum, Inv. Nr. 1281; Vgl. A. FRICKENHAUS, Art. zit. (Anm. 48), S. 61 m. Beil. I; B. GRAEF, E. LANGLOTZ, P. HARTWIG, *Die antiken Vasen von der Akropolis zu Athen, 1. Band*, Berlin, De Gruyter, 1925, S. 143; Taf. 74, Nr. 1281; C. H. E. HASPELS, *Attic Black-figured Lekythoi, Vol. 1*, Paris, E. de Boccard, 1936, S. 250, Nr. 29; J. S. MORRISON, R. T. WILLIAMS, *Greek Oared Ships. 900-322 B.C.*, Cambridge, University Press, 1968, S. 116, Arch. 101; K. LEHNSTAEDT, *op. cit.* (Anm. 48), S. 37; 53; 92; 198 m. K68; P. F. JOHNSTON, *Ship and Boat Models in Ancient Greece*, Michigan, Naval Institute Press, 1985, S. 141; M. GUARDUCCI, „Dionisio sul carro navale. Ulteriori (e ultime) riflessioni sul vaso ateniese di Lydos nel Museo di Villa Giulia", *NAC* 12 (1983), S. 107-118; J. M. MANSFIELD, *The Robe of Athena and the Panathenaic "Peplos"*, Berkeley, PhD Diss., 1985, S. 121, Nr. 1; C. GASPARRI, „Dionysos 828", *LIMC* 3 (1986), S. 492 (Theseus-Maler); A. SCHÖNE, *Der Thiasos*, Göteborg, Åström 1987, S. 169f.; 307, Nr. 551, Taf. 30, 2; ThesCRA VII, 107 m. Anm. 212; G. HEDREEN, Art. zit. (Anm. 47), S. 45 m. Taf. 6 a. — 2.) Replik der Skyphos von der Akropolis: schwarzfigurige Skyphos aus Akrai auf Sizilien, heute im British Museum London, Inv. Nr. B 79. Vgl. F. INGHIRAMI, *Pitture di Vasi Fittili*, Fiesole, Poligrafia Fiesolano, 1835, S. 56f. m. Taf. 33; J. E. HARRISON, M. VERRALL, *Mythology and Monuments of Ancient Athens*, London - New York, MacMillan, 1890, S. 253 m. Abb. 6; C. H. E. HASPELS, *op. cit.* (Anm. 49), S. 250, Nr. 30. Vgl. L. R. FARNELL, *The Cults of the Greek States, Vol. 5*, Oxford, Clarendon Press, 1909, S. 258 m. Taf. 42b; A. FRICKENHAUS, Art. zit. (Anm. 48), S. 61 m. Beil. IIB; L. DEUBNER, *Attische Feste*, Berlin, Keller, 1932 (ND 1956), S. 102 m. Taf. 14, 2; vgl. Taf. 11, 1; M. P. NILSSON, *Die Religion Griechenlands bis auf die griechische Weltherrschaft*, München, C. H. Beck, 1955, S. 572; 583 m. Taf. 36, 1; A. PICKARD-CAMBRIDGE, *op. cit.* (Anm. 18), S. 12-15 m. Abb. 13; K. LEHNSTAEDT, *op. cit.* (Anm. 48), S. 37; 53; 72; 92; 199 m K69; E. DE MIRO, „Lastra di Piombo con scena dionisiaca dal territorio di Piazza

nation des Dionysos huldigen konnte. Die ägyptische Reichsbevölkerung wurde somit geradezu zur Gefolgschaft des ptolemäischen Basileus wie die Satyrn zur Gefolgschaft des Dionysos [50]. Für die Verehrung des Dionysos war es nämlich entscheidend, dass er selbst auf der Erde gewandelt war und Eroberungen durchgeführt hatte. Von der Dionysosgemeinde wurde eine aktive Beteiligung erwartet, insbesondere in der Weise, dass seine Göttlichkeit von den Gemeindemitgliedern nicht nur anerkannt, sondern auch immer

---

armerina", in L. BESCHI u. a. (Hgg.), *ΑΠΑΡΧΑΙ. Nuove ricerche e studi sulla Magna Grecia e la Sicilia antica in onore di Paolo Enrico Arias*, Pisa, Giardini, 1982, S. 179-183; M. GUARDUCCI, Art. zit. (Anm. 49), S. 107-118 m. Taf. 3; P. F. JOHNSTON, *op. cit.* (Anm. 49), S. 141f.; J. M. MANSFIELD, *op. cit.* (Anm. 49), S. 121, Nr. 2; C. GASPARRI, Art. zit. (Anm. 49), S. 492 (Theseus-Maler); A. SCHÖNE, *op. cit.* (Anm. 49), S. 169f.; 307, Nr. 551; C. SCHEFFER, „Competition, Consumption and Cult in Archaic Black Figure", in R. HÄGG (Hg.), *The Iconography of Greek Cult in the Archaic and Classical Periods. Proceedings of the First International Seminar on Ancient Greek Cult, organised by the Swedish Institute at Athens and the European Cultural Centre of Delphi, Delphi, 16-18 November 1990*, Athen, Presse universitaire de Liège, 1992, S. 139 m. Nr. A 19; F. VAN STRATEN, *Hiera Kala. Images of Animal Sacrifice in Archaic and Classical Greece*, Leiden, Brill, 1995, S. 198f., Nr. V28 m Abb.10; H. LAXANDER, *Individuum und Gemeinschaft im Fest. Untersuchungen zu attischen Darstellungen von Festgeschehen im 6. und frühen 5. Jahrhundert v. Chr.*, Münster, Scriptorium, 2000, OZ 42; OZ 68; H. BRAND, *Griechische Musikanten im Kult. Von der Frühzeit bis zum Beginn der Spätklassik*, Dettelbach, Röll, 2000, S. 208f. m. Nr. Attsf 17; J. GEBAUER, *Pompe und Thysia. Attische Tieropferdarstellungen auf schwarz- und rotfigurigen Vasen*, Münster, Ugarit-Verlag, 2002, S. 87-90, Nr. P 43 m. Abb. 42; ThesCRA VII, 107 m. Anm. 212. — 3.) schwarzfigurige Skyphos aus Bologna, heute im Museo Civico Archeologico von Bologna, Inv. Nr. 130. Vgl. G. PELLEGRINI, *Catalogo dei Vasi Greci Dipinti delle Necropoli Felsinee*, Bologna, Preso Museo Civico, 1912, S. 39-41, Nr. 130 m. Abb. 23; A. FRICKENHAUS, Art. zit. (Anm. 48), S. 62-64 m. Beil. III; CVA Bologna 2, Taf. 43, 1-4; L. DEUBNER, *op. cit.* (Anm. 49), S. 102 m. Taf. 11, 1; M. P. NILSSON, *op. cit.* (Anm. 49), S. 572; 583 m. Taf. 36, 1; A. PICKARD-CAMBRIDGE, *op. cit.* (Anm. 18), S. 12-15 m. Abb. 11; K. LEHNSTAEDT, *op. cit.* (Anm. 48), S. 39; 51; 53; 92; 199 m. K70; M. GUARDUCCI, Art. zit. (Anm. 49), S. 107-118 m. Taf. 2; E. SIMON, *Festivals of Attica. An archaeological Commentary*, Madison, University of Wisconsin Press, 1983, S. 93f. m. Abb. 12; P. F. JOHNSTON, *op. cit.* (Anm. 49), S. 142f.; J. M. MANSFIELD, *op. cit.* (Anm. 49), S. 121, Nr. 3; C. GASPARRI, Art. zit. (Anm. 49), S. 492 (Theseus-Maler); A. SCHÖNE, *op. cit.* (Anm. 49), S. 169f.; 307, Nr. 550, Taf. 30,1; H. W. PARKE, *Athenische Feste*, Mainz, von Zabern, 1987, S. 165f. m. Abb. 48; C. SCHEFFER, Art. zit. (Anm. 49), S. 139 m. Nr. A 20; F. VAN STRATEN, *op. cit.* (Anm. 49), S. 198, Nr. V24 m. Abb. 9; H. LAXANDER, *op. cit.* (Anm. 49), OZ 42; OZ 68, Taf. 12-13,1; J. GEBAUER, *op. cit.* (Anm. 49), S. 90f., Nr. P 44 m. Abb. 43; ThesCRA VII, 107 m. Anm. 212; S. CHRYSSOULAKI, „The Participation of Women in the Worship and Festivals of Dionysos", in N. KALTSAS, A. SHAPIRO (Hgg.), *Worshiping Women. Ritual and Reality in Classical Athens*, New York, Alexander S. Onassis Public Benefit Foundation, 2008, S. 270 fig. 1. — 4.) Fragment einer schwarzfigurigen Amphora, heute in der Antikensammlung des Archäologischen Instituts der Universität Tübingen, Inv. Nr. S./10 1497. Vgl. C. WATZINGER, *Griechi-*

wieder bestätigt werden musste[51]. Geschah dies nicht, wurde man eines doppelten Frevels schuldig, denn man beleidigte sowohl den Gott als auch den Basileus als Inkarnation des Dionysos, der sich ja für das Wohlleben und den Erhalt der ptolemäischen Herrschaft verantwortlich zeigte. So hat Ptolemaios XII. Auletes dem platonischen Philosophen Demetrios, der bei den Dionysien am Hof in Alexandria Wasser anstatt Wein getrunken hatte und auch nicht in Frauenkleidern erschienen war, den Vorwurf gemacht, dadurch die königliche τρυφή missachtet zu haben, was ihn fast den Kopf gekostet hätte, wenn er nicht tags darauf seine Verfehlungen bereut und vor dem König getanzt hätte[52].

So verstanden, trug das Herrscherideal der dionysischen τρυφή entscheidend zur Stabilisierung der ptolemäischen Herrschaft bei: im Innern durch die Zurschaustellung des Wohlstandes des Reiches, nach außen durch die militärische Sicherheit.

Allerdings konnte dies nicht darüber hinwegtäuschen, dass das Herrscherideal auch zu Missverständnissen Anlass gab, die durchaus dazu führen konnten, bestehende Bündnisverträge empfindlich zu belasten. Jedenfalls stieß es einer römischen Gesandtschaft an den alexandrinischen Hof[53]

---

sche Vasen in Tübingen, Reutlingen, Gryphius, 1924, D 53 m. Taf. 15; J. S. MORRISON, R. T. WILLIAMS, *op. cit.* (Anm. 49), S. 116, Arch. 104; K. LEHNSTAEDT, *op. cit.* (Anm. 48), S. 93; 199 m. K 74; CVA Tübingen 3, 14, Nr. 4 m. Taf. 6; P. F. JOHNSTON, *op. cit.* (Anm. 49), S. 143; ThesCRA VII, 107 m. Anm. 213.

50. Vgl. H. VON HESBERG, „Privatheit und Öffentlichkeit der frühhellenistischen Hofarchitektur", in W. HOEPFNER, G. BRANDS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 88; R. M. SCHNEIDER, Art. zit. (Anm. 27), S. 374.

51. Vgl. U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORF, *Euripides Herakles, Band 1: Einführung in die griechische Tragödie*, Berlin, Weidmann 1889 (ND Darmstadt, WBG, 1959), S. 57; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 167f. Vgl. hierzu die aus der hellenistischen Zeit bekannte Metapher, dass die Höflinge um den König kreisen, wie Sterne um die Sonne: Athen. 253d-e.

52. Lukian., *calumniae*, 16. Vgl. S. MÜLLER, „Festliche Götterassimilation im Hellenismus. Ein Zwang zur Kostümierung der Hofgesellschaft?", in G. MENTGES, D. NEULAND-KITZEROW, B. RICHARD (Hgg.), *Uniformierungen in Bewegung. Vestimentäre Praktiken zwischen Vereinheitlichung, Kostümierung und Maskerade*, Münster, 2007, S. 152; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 167f.

53. Iust., 38, 8, 8. Zur Gesandtschaft: vgl. H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 33), S. 188-192; H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 19), S. 116-128; L.-M. GÜNTHER, „Cornelia und Ptolemaios VIII. Zur Historizität des Heiratsantrags (Plut. TG 1, 3)", *Historia* 39 (1990), S. 124; R. BERNHARDT, *op. cit.* (Anm. 28), S. 245f.; S. L. AGER, Art. zit. (Anm. 19), S. 23; G. WIRTH, *Katastrophe und Zukunftshoffnung. Mutmaßungen zur zweiten Hälfte von Diodors Bibliothek und ihren verlorenen Büchern*, Wien, Verlag der Österr. Akad. d. Wiss., 2007, S. 47; 76f.; S. MÜLLER, Art. zit. (Anm. 52), S. 150-152; Vgl. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 170f. Zum möglichen Freundschaftsbündnis zwischen den Ptolemäern und Rom in dieser Zeit: vgl. E. OLSHAUSEN, *Rom und Ägypten. Von 116 bis 51 v. Chr.*, Erlangen - Nürnberg, Univ. Diss., 1963, S. 4f.

aus dem Jahre 140/139 v. Chr. unter der Führung des Publius Cornelius Scipio Aemilianus Africanus minor, der geradezu als Inbegriff der römischen Tugendhaftigkeit gelten kann [54], derart auf, dass es der ägyptische Basileus und damit das Ptolemäerreich im Ganzen schwer hatte, von den Römern noch ernst genommen zu werden [55]. Ptolemaios VIII. Euergetes II. wollte sich bei der römischen Gesandtschaft um einen guten Eindruck bemühen und so gut wie möglich präsentieren. Dazu gehörte es nach orientalischem Verständnis, das Ideal der τρυφή zu zeigen. Er entschied sich für eine persönliche Inszenierung des Dionysos im Frieden.

Der König präsentierte also die eigene Leibesfülle und hüllte sich in fast durchsichtige Gewänder, womit er sich allerdings vor den Römern lächerlich machte [56]. Das präsentierte Herrscherkonzept entsprach dabei durchaus den östlichen, speziell die Körperfülle auch ägyptischen Gegebenheiten der Repräsentation des Herrschers [57]. Dieses war offenbar den

54. Pol., 31, 25, 2-31, 29, 12; Diod., 31, 26, 1-27, 8; Cic., *Lael.*, 3, 11-12. Vgl. G. WIRTH, *op. cit.* (Anm. 53), S. 47 m. Anm. 60; B. SIMONS, *Cassius Dio und die römische Republik. Untersuchungen zum Bild des römischen Gemeinwesens in den Büchern 3-35 der* Ῥωμαϊκά, Berlin, De Gruyter, 2009, S. 260f. Zur Gegnerschaft Scipios in Rom: vgl. R. WERNER, „Die gracchischen Reformen und der Tod des Scipio Aemilianus“, in R. STIEHL, H. E. STIER (Hgg.), *Beiträge zur Alten Geschichte und deren Nachleben. Festschrift für Franz Altheim zum 6. 10. 1968, Band 1*, Berlin, De Gruyter, 1969, S. 437-440.

55. Poseid T7 [Edelstein - Kitt] (=Athen., 549 d-e); Diod., 33, 28b, 1-3; Iust., 38, 8, 8-10.

56. Zur Erscheinung des Ptolemaios VIII. als Dionysos, dessen friedliches Erscheinungsbild im Hellenismus immer mehr einem fast schon androgyn wirkenden Jüngling glich: Eur., *Bacch.*, 453-459; Diod., 4, 4, 4; 33, 23, 1. Vgl. R. R. R. SMITH, *op. cit.* (Anm. 19): 1991), S. 127; S. MÜLLER, Art. zit. (Anm. 52), S. 150; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 171. Zur Fettleibigkeit des Königs: Diod., 33, 22. Zu diesem Körperideal, das bereits bei Homer erscheint und mächtige Männer auszeichnet: vgl. Hom., *Od.*, 6, 230; 16, 175 (Odysseus); Alk., 24a, D 21; 45, D 1-9 (Pittakos); Hdt., 5, 30, 1 (Naxier); 6, 91, 1 (Ägina). Vgl. E. KISTLER, „Satyreske Zecher auf Vasen, kontrakulturelle Lesarten und Tyrannen-Diskurs im vor- und frühdemokratischen Athen“, *GFA* 9 (2006), S. 117f.

57. S. MÜLLER, Art. zit. (Anm. 52), S. 150f.: „Was Justins Meinung nach verborgen werden sollte und von Ptolemaios VIII. zum Befremden seiner römischen Staatsgäste präsentiert wurde, entsprach der phallischen Symbolik des Gottes, den er verkörperte. Zu den dionysischen Festen gehörte auch das Zeichen des Phallos, der die Fruchtbarkeit als Teil der Wirkungskraft des Dionysos versinnbildlichte. Im übertragenen Sinne stand der Phallos in der Herrschaftsrepräsentation Ptolemaios' VIII. für die wirtschaftliche, kulturelle und politische Blüte seines Reiches. Auch der Code der Korpulenz als Zeichen der segensreichen Fruchtbarkeit war den Ägyptern vertraut.“ Vgl. H. KYRIELEIS, *op. cit.* (Anm. 36), S. 163f.; H. HEINEN, Art. zit. (Anm. 19), S. 120f.; R. S. BIANCHI, „The Pharaonic Art of Ptolemaic Egypt“, in DIES. u. a. (Hgg.), *Cleopatra's Egypt. Age of the Ptolemies*, Brooklyn, Brooklyn Museum, 1988, S. 68f.; L. KOENEN, Art. zit. (Anm. 19), S. 27 m. Anm. 5; S. PFEIFFER, *Das Dekret von Kanopos (238 v. Chr.). Kommentar und historische Auswertung eines dreisprachigen*

Römern vollkommen fremd [58], wie auch dem ptolemäischen Herrscher die gesellschaftlichen Codes der Römer, namentlich *pietas*, *fides*, *grauitas*, *frugalitas* und *uirtus* unbekannt gewesen sein müssen [59], denn wissentlich hätte er wohl weder eine Schwächung der eigenen Stellung noch eine Belastung des freundschaftlichen Verhältnisses mit Rom in Kauf genommen. Für die antiken Autoren war diese Episode darüber hinaus geeignet, die aufstrebende römische *res publica* und die schwindende Macht des Ostens anhand der kulturellen Normen diametral gegenüberzustellen [60].

Dionysos war in seiner Funktion als Gott der Fülle und des Überflusses und durch seine Eroberungen als Garant für militärische Sieghaftigkeit greifbar. Wenn es zutrifft, dass Ptolemaios II. durch Apollon einen Bezug zum Keltensieg 275/274 v. herstellen konnte und jener sich neben seiner Funktion als Gott der schönen Künste ebenso als Garant für militärische Sieghaftigkeit eignete, dann wären gleich zwei für die Ptolemäer wichtige Götter beim Festzug und, wie wir noch sehen werden, beim Symposion präsent. Zusätzlich boten beide Götter die Möglichkeit auf die göttliche Abstammung des ptolemäischen Herrscherhauses der Lagiden zu rekurrieren. All dies war für die herrscherliche Repräsentation im Ptolemäerreich von eminenter Bedeutung.

Synodaldekrets der ägyptischen Priester zu Ehren Ptolemaios' III. und seiner Familie, München - Leipzig, Saur, 2004, S. 273, der die ägyptische Gottheit Hapi erwähnt, deren wohlgenährtes Erscheinungsbild auf die Fruchtbarkeit Ägyptens rekurriert. Zu Hapi: vgl. S. A. STEPHENS, „Egyptian Callimachus“, in L. LEHNUS u. a. (Hgg.), *Callimaque. Sept exposés suivis de Discussions, Vandœuvres - Genf, 3-7 septembre 2001*, Genf, Fondation Hardt, 2002, S. 257, die übrigens auch darauf verweist, dass diese Gottheit sowohl männlich als auch weiblich verstanden werden konnte; vgl G. HÖLBL, *Altägypten im Römischen Reich. Der römische Pharao und seine Tempel. Band 3: Heiligtümer und religiöses Leben in den ägyptischen Wüsten und Oasen*, Mainz, von Zabern, 2005, S. 78; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 170f.

58. Zur Überlegenheit der Römer gegenüber dem ptolemäischen Reich: vgl. H. SONNABEND, *Fremdenbild und Politik. Vorstellungen der Römer von Ägypten und dem Partherreich in der späten Republik und frühen Kaiserzeit*, Frankfurt/ Main, Peter Lang, 1986, S. 20-24.

59. Vgl. Pol., 31, 25, 4; 31, 25, 5a; Plut., *qu. R.*, 40, 274D–E; Plut., *Cato maior*, 18, 4-5; S. C. R. SWAIN, Art. zit. (Anm. 29), S. 127. Die richtige Lesart von kulturellen Zeichenträgern hängt einerseits davon ab, in welcher Situation kulturelle Zeichen eingesetzt werden, andererseits in welchem kulturellem Umfeld sie gerade praktiziert werden: vgl. etwa L. GIULIANI, *Bild und Mythos. Geschichte der Bilderzählung in der griechischen Kunst*, München, C. H. Beck, 2003, S. 11-14.

60. Dieses Konzept findet sich ebenfalls am Übergang von der Republik in den Prinzipat, wie S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 172 richtig feststellt, denn noch Augustus diskreditierte bekanntlich Antonius und dessen Hang, sich als östlichen Herrscher zu präsentieren, übrigens auch als Verkörperung des Dionysos: vgl. Plut., *Marcus Antonius*, 24; 60; IG II^2 1043, 23. Vgl. U. HUTTNER, Art. zit. (Anm. 17), S. 104.

3. Die Ausstattung und Funktion des Festzeltes Ptolemaios' II.

Das Festzelt Ptolemaios' II. war eine Art überdachter Pavillon mit einer großen Halle, dem *oikos* (**Abb. 1**). Das Dach wurde getragen von jeweils fünf hölzernen Säulen an den Längsseiten und jeweils vier an den Breitseiten, die eine Länge von ca. 25 Metern hatten. Darauf ruhte ein viereckiger Architrav, der das Dach des Pavillons trug. Dieses war dreigeteilt. In der Mitte war ein weißer Baldachin mit purpurnem Saum aufgespannt, womit für den Betrachter die königliche Sphäre des Zeltes sichtbar wurde. Dieser wurde an den Seiten von hölzernen bemalten Kassettendecken umrahmt[61]. Die Dachbalken waren ebenfalls bespannt und trugen griechische Zinnenfriese auf weißem Grund[62]. Die Ecksäulen waren Palmen nachempfunden, die dazwischen stehenden waren nach Gestalt eines Thyrsos gearbeitet[63]. Die Palme war ein Symbol, das unterschiedlich interpretiert werden konnte. Einerseits konnte dieses Symbol als ägyptisch interpretiert werden, dann als Zeichen des Osiris, andererseits aber als griechisch-makedonisch, als Siegessymbol über den Tod[64]. Der Thyrsosstab ist ein Attribut des Dionysos, er kann aber ebenfalls ägyptisch interpretiert werden, kommt er doch in der ägyptischen Ornamentik des Festbaus Thutmosis' III.

61. Zum Baldachin: vgl. I. NIELSEN, „Oriental Models for Hellenistic Palaces?", in W. HOEPFNER, G. BRANDS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 209f.; S. A. PASPALAS, „Philip Arrhidaios at Court. An Ill-Advised Persianism? Macedonian Royal Display in the Wake of Alexander", *Klio* 87 (2005), S. 80f.. Zum persischen Baldachin aus goldenem und purpurnem Stoff: vgl. F. SARRE, E. HERZFELD, *Iranische Felsreliefs. Aufnahmen und Untersuchungen von Denkmälern aus Alt- und Mittelpersischer Zeit*, Berlin, Wasmuth, 1910, S. 142; G. WALSER, *Audienz beim persischen Großkönig*, Zürich, Artemis, 1965, S. 7. Zum Baldachin: vgl. Plut., *Alexander*, 37; Plut., *Phokion*, 33.

62. Athen., 196 b-c. Zu einem Mosaikportrait des Sophilos von Berenike II. mit diesen Friesen: vgl. W. A. DASZEWSKI, *Corpus of Mosaics from Egypt I. Hellenistic and Early Roman Period*, Mainz, von Zabern, 1985, S. 37ff.; G. GRIMM, *Alexandria. Die erste Königsstadt der hellenistischen Welt*, Mainz, von Zabern, 1998, S. 80f. m. Abb. 81 a und c; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 70; 78 m. Abb. 112.

63. Athen., 196 c.

64. ägyptisch: K. DENKLER, „The Attribution of Later Ptolemaic Tetradrachms", *SAN* 13 (1982), S. 15; F. PERPILLOU-THOMAS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 188. Vgl. L. BORCHARDT, *Die ägyptische Pflanzsäule. Ein Kapitel zur Geschichte des Pflanzenornaments*, Berlin, Wasmuth, 1897, S. 51f. m. Abb. 83; A. VARILLE, *Karnak I*, Kairo, Institut français d'archéologie orientale, 1943, Taf. 40. Nach G. HAENY, *Basilikale Anlagen in der ägyptischen Baukunst des Neuen Reiches*, Wiesbaden, Schweizer. Inst. f. Ägypt. Bauforschung u. Altertumskunde, 1970, S. 107 m. Anm. 211 weisen die ägyptische Papyrussäule und die Thyrsossäule Ähnlichkeiten auf. Griechisch-makedonisch: Hom., *Od.*, 6, 162-163 (Apollo); Athen., 198b; Paus., 8, 48, 2; Plin., *nat. hist.*, 15, 13, 45; vgl. M. SANTUCCI, „Tempi del sacro, tempi della politica. Festeggiare, giurare, 'contare' διὰ τριετηρίδος ἢ πενταετηρίδος", in D MUSTI (Hg.), *Nike. Ideologia, ikonografia e feste della vittoria in età antica*, Rom, L'Erma di Bretschneider, 2005, S. 205 m. Anm. 93; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 181f.

vor[65]. Jedenfalls konnten die dionysischen Elemente auch ägyptisch verstanden werden, denn Dionysos wurde in Ägypten mit Osiris gleichgesetzt[66]. Somit bot sich hier für den König die Möglichkeit, mehrere Bevölkerungsschichten seines Reiches und damit mehrere Adressatenkreise ansprechen zu können.

Der Grundriss des Zeltes verdient nähere Beachtung, denn das eigentliche Festzelt erinnerte an eine überhöhte Halle, einen sogenannten *Iwan* wie sie im Orient als Audienzenhalle bekannt waren. Ein berühmtes Beispiel stellt hier der Hundertsäulensaal in Persepolis dar[67]. Die zuvor besprochenen palmartigen Ecksäulen können auch dem orientalischen Kulturrahmen zugeordnet werden. Der persische Großkönig erscheint nämlich auf Siegeln unter einem Palmwedel sitzend. Die fruchtbringende Palme weist auf die Verantwortung und die Fürsorge des Königs für seine Untertanen hin[68]. Somit tritt hier der orientalische Bezug in einer architekturideologischen Botschaft hervor, was noch durch die persischen Decken als Klinendekor unterstützt wird[69]. Dies hinderte den Gastgeber allerdings nicht daran, gleichzeitig auch auf die Befreiung der Griechen bzw. Ägypter von den Persern anzuspielen. Schließlich begriffen sich die Ptolemäer durch ihr Königshaus als Nachkommen göttlicher Sieger über den Orient, womit auch

---

65. Attribut des Dionysos: Eur., *Bacch*., 711; Diod., 3, 64, 6; 4, 4, 2; Macr., *Sat*., 1, 19, 1-2; Ov., *met*., 3, 667; Ov., *am*., 3, 1, 23; 3, 15, 17; Ov., *trist*., 4, 1, 43; Hor., *carm*., 2, 19, 7-8. Ägyptische Ornamentik: vgl. O. PUCHSTEIN, *Die ionische Säule als klassisches Bauglied orientalischer Herkunft. Ein Vortrag*, Leipzig, Hinrichs, 1907, S. 29f. m. Abb. 32; G. HAENY, *op. cit.* (Anm. 64), S. 77; 107 m. Anm. 208.

66. Vgl. Diod., 1, 17, 1-1, 20, 6. Diodor berichtet in 1, 19 auch von einem Zug des Osiris nach Indien. Für Dionysos: vgl. Arr., *an*., 5, 1, 1-2. Zur Gleichsetzung des Dionysos mit Osiris: vgl. G. HAENY, *op. cit.* (Anm. 64), S. 76 f.; 107 m. Anm. 210. A. B. BOSWORTH, Art. zit. (Anm. 24), S. 9f.; H. HEINEN, *op. cit.* (Anm. 43), S. 100.

67. Vgl. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 75. Ein weiteres Beispiel ist das Prunkzelt, das Alexander zur Massenhochzeit von Susa errichten ließ. Zur Massenhochzeit von Susa: vgl. Arr., *an*., 7, 4, 4-8; 7, 6, 2; Athen., 538b-539a; 12, 539b–540a; Diod., 17, 107, 6; Iust., 12, 10, 9-12, 10, 10; Plut., *Alexander*, 70, 3. Zum Prunkzelt Alexanders: vgl. H. VOLKMANN, Art. zit. (Anm. 4), S. 1580; E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 32; 149; K. SCHEFOLD, *op. cit.* (Anm. 45), S. 266; P. BING, „The Politics and Poetics of Geography in the Milan Posidippus Section One. On Stones (AB 1-20)", in K. GUTZWILLER (Hg.), *The New Posidippus. A Hellenistic Poetry Book*, Oxford, University Press, 2005, S. 138; A. KUTTNER, „Cabinet Fit for a Queen. The Λιθικά as Posidippus' Gem Museum", in K. GUTZWILLER, *op. cit.* (Anm. 67), S. 147. Vgl. Polyain., 4, 3, 24; Plut., *Alexander*, 20 zu weiteren Zelten Alexanders. Die Säulenstellung, die die Halle umgab, war allerdings aus der griechischen Architektur bekannt. Polybios erwähnt mehrere Höfe der Ptolemäerpaläste in Alexandria: vgl. Pol., 15, 25, 3. Zu den Palästen: vgl. Caes., *civ*., 3, 112; Strab., 17, 1, 8 (793 C - 794 C).

68. Athen., 539d. Vgl. K. STÄHLER, *Griechische Geschichtsbilder klassischer Zeit*, Münster, Ugarit-Verlag, 1992, S. 23f. m. Taf. 3, 3-4.

69. Athen., 197b.

hier wieder mehrere Adressatenkreise angesprochen werden konnten. Darauf wird noch einzugehen sein.

Außerhalb der Säulen war an drei Seiten ein galerieartiger Umgang (σῦριγξ) angelegt worden, von dem aus die Gäste bewirtet werden konnten und der von Parastraden getragen wurde [70]. Interessant ist die Bemerkung von Georg Haeny, der auf Umgänge bei ägyptischen Bauten verweist, dann allerdings auf vier Seiten und auf gleicher Höhe mit dem mittigen Baukörper [71]. Trifft dies zwar für das hier zu besprechende Symposionzelt nicht zu, kann dies aber trotzdem als Vorbild gedient haben. Die vorgeschlagene Rekonstruktion Haenys zum Symposionzelt als ägyptisches Bauwerk (vgl. **Abb. 2**) orientiert sich allerdings zweifelsohne an der hellenistischen Rekonstruktion Studniczkas mit dem dreiseitigen Umgang und dem erhöhten mittigen Baukörper (vgl. **Abb. 1**).

Athenaios führt weiter aus, dass der Boden vor dem Festzelt mit Myrte, Efeu und anderen Laubzweigen dicht bedeckt und zusätzlich mit verschiedenen Blüten bestreut war [72]. Dies hat die Forschung dazu veranlasst, das Festzelt auch mit einer peristylen Hofanlage versehen zu charakterisieren, was aber eher unwahrscheinlich erscheint [73]. Die jüngere Forschung deutet den galerieartigen Umgang überzeugend nach der Wortwahl des Kallixeinos als einen außen an die große Halle angesetzten zweigeschossigen Säulengang [74], wie er durchaus ähnlich an den Fassaden der

70. Vgl. Athen., 196 b-d. Zur σῦριγξ*:* vgl. Athen., 205d; Pol., 15, 30, 6; 15, 31, 3. Allgemein zu σῦριγξ*:* vgl. H. VON GALL, „Das persische Königszelt und die Hallenarchitektur in Iran und Griechenland“, in U. HÖCKMANN, A. KRUG, *Festschrift für Frank Brommer*, Mainz, von Zabern, 1977, S. 129-131 m. Abb. 6, 1-3 und Taf. 35, 1 und 2, der diesen Zeltbau durch eben diese σῦριγξ in der Nachfolge achämenidischer Königszelte sieht, die allerdings nicht tonnengewölbt waren. Er führt als vergleichbaren Typ noch assyrische Königszelte auf. Vgl. auch J. MCKENZIE, *The Architecture of Petra*, Oxford, University Press, 1990, S. 85ff.

71. Vgl. G. HAENY, *op. cit.* (Anm. 64), S. 107 m. Anm. 211. Vgl. auch L. BORCHARDT, *Ägyptische Tempel mit Umgang*, Kairo, Selbstverlag, 1938, Abbildungsblatt 1 zum sogenannten „Geburtshaus“ von Philae.

72. Athen., 196d. Myrte ist das Symbol der Göttin Aphrodite, womit auf die fruchtbringende Herrschaft hingewiesen werden konnte: vgl. D. SVENSON, *op. cit.* (Anm. 15), S. 75; vgl. M. DETIENNE, *Les jardins d'Adonis. La mythologie des aromates en Grèce*, Paris, Gallimard, 1972.

73. Vgl. etwa M. GOTHEIN, „Der griechische Garten“, *AM* 34 (1909), S. 139.

74. So bereits F. STUDNICZKA, *op. cit.* (Anm. 1), S. 67-68, der als Begründung auf die Beschreibung des Prunkschiffes Ptolemaios' IV. verweist, wo das Wort περίστυλος von Kallixeinos für eine außen umlaufende Säulenstellung verwendet wird: vgl. Athen., 205a. Vgl. G. LEROUX, *Les origines de l'édifice hypostyle en Grèce, en Orient et chez les Romains*, Paris, Fontemoing, 1913, S. 224-234 m. Abb. 62 und 63; F. E. WINTER, A. CHRISTIE, „The Symposium-Tent of Ptolemy II. A New Proposal“, *EC* 29 (1985), S. 289-308; E. S. PRINA RICOTTI, „Le tende convivali e la tenda di Tolomeio Filadelfo“, R. I. CURTIS (Hg.), *Studia Pompeiana et Classica in Honor of Wilhelmina*

makedonischen Königspaläste in Aigai[75] und Pella[76] sowie für das Hestiatorion im Heiligtum der Hera Lacinia bei Kroton[77] und für das Leonidaion in Olympia nachweisbar ist[78]. Anstelle von Wänden schlossen scharlachrote Vorhänge (αὐλαίαι) im Untergeschoss die σῦριγξ ab, die in den Interkolumnien der äußeren Säulenstellung im Innern des Zeltes zusätzlich noch mit Tierfellen verziert waren. Zur Innenseite des Zeltes hin überdeckten die Vorhänge die Säulenstellung, während an der Außenseite die

F. Jashemski, New Rochelle (NY), Caratzas, 1989, 199-239; B. EMME, *Peristyl und Polis. Entwicklung und Funktionen öffentlicher griechischer Hofanlagen*, Berlin, De Gruyter, 2013, S. 9.

75. Vgl. D. PANDERMALIS, „Beobachtungen zur Fassadenarchitektur und Aussichtsveranda im hellenistischen Makedonien", in P. ZANKER (Hg.), *Hellenismus in Mittelitalien. Kolloquium in Göttingen vom 5. bis 9. Juni 1974, Band 2*, Göttingen, Vandenhoeck und Ruprecht, 1976, S. 387-395; V. HEERMANN, *Studien zur makedonischen Palastarchitektur*, Berlin, Papyrus-Druck, 1986, S. 239-324; I. NIELSEN, *op. cit.* (Anm. 45), S. 81-84; 262-264, Kat. Nr. 10; W. HOEPFNER, „Zum Typus der Basileia und der königlichen Andrones", in DERS., G. BRANDS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 9-17; G. BRANDS, „Halle, Propylon und Peristyl. Elemente hellenistischer Palastfassaden in Makedonien", in W. HOEPFNER, DERS., *op. cit.* (Anm. 19), S. 62-69; B. EMME, *op. cit.* (Anm. 74), S. 9; 309, Kat. Nr. 1 m. Taf. 1.

76. Vgl. M. SIGANIDOU, „Ἀνασκαφὲς Πέλλας", *Praktika* 1984, S. 75-89; V. HEERMANN, *op. cit.* (Anm. 75), S. 123-238; M. SIGANIDOU, „Το ἀνακτορικό συγκρότημα της Πέλλας", *AErgoMak* 1 (1987), S. 119-124; M. SIGANIDOU, „Το μνημειακό πρόπυλο του ἀνακτόρου της Πέλλας", *AErgoMak* 3 (1989), S. 59-63; I. NIELSEN, *op. cit.* (Anm. 45), S. 88-93; 266-268, Kat. Nr. 12; W. HOEPFNER, Art. zit. (Anm. 75), S. 26-36; M. SIGANIDOU, „Die Basileia von Pella", in W. HOEPFNER, G. BRANDS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 144-147; B. EMME, *op. cit.* (Anm. 74), S. 9; 353, Kat. Nr. 68 m. Taf. 84.

77. Vgl. F. SEILER, „Un complesso di edifici pubblici nel Lacinio a Capo Colonna", in *Crotone. Atti del veintitreesimo convegno di studi sulla Magna Grecia Taranto, 7-10 ottobre 1983*, Tarent, Istituto per la Storia e l'Archeologia *della* Magna Grecia, 1984, S. 231-242; F. SEILER, „Santuari a Crotone e nella Crotoniatide. L'architettura sacra", in E. LATTANZI u.a. (Hgg.), *I Greci in Occidente. Santuari della Magna Grecia in Calabria*, Neapel, Electa, 1996, S. 250-258; G. AVERSA, „Lo sviluppo del santuario di Hera Lacinia. Problematiche generali e nuove ipotesi", in R. SPADEA (Hg.), *Ricerche nel santuario di Hera Lacinia a Capo Colonna di Crotone*, Rom, Gangemi, 2006, S. 35-37; C. LEYPOLD, *Bankettgebäude in griechischen Heiligtümern*, Wiesbaden, Reichert, 2008, S. 90-92, Nr. 20 m. Taf. 72-74a, 75a; B. EMME, *op. cit.* (Anm. 74), S. 9; 335, Kat. Nr. 40 m. Taf. 52.

78. Vgl. R. BORRMANN, „Das Leonidaion", in F. ADLER u. a., *Die Baudenkmäler von Olympia*, Berlin, Asher, 1892 (ND 1966), S. 83-93, m. Taf. LXII–LXVI; A. MALLWITZ, *Olympia und seine Bauten*, München, Prestel, 1972, S. 246-254; V. HEERMANN, „Banketträume im Leonidaion", *AM* 99 (1984), S. 243-250; A. MALLWITZ „Eckprobleme der klassischen Architektur und das Leonidaion von Olympia", in πρακτικα τοῦ XII διεθνους συνεδριου Κλασσικής Ἀρχαιολογίας Αθήνα, 4-10 Σεπτεμβριου 1983, Τομος Δ', Athen, 1988, S. 124-128; W. HOEPFNER, Art. zit. (Anm. 75), S. 36-40; C. LEYPOLD, *op. cit.* (Anm. 77), S. 104-110, Nr. 26 m. Taf. 84-86;

Säulen sichtbar blieben[79]. Bereits Studniczka hat richtig festgestellt, dass die Tierfelle in den Interkolumnien der äußeren Säulenstellung der σῦριγξ aufgespannt gewesen sein mussten, denn in dem Umgang waren die Bediensteten der Festteilnehmer untergebracht, die auf jeden Wink ihrer Herren an die jeweiligen Klinen herantreten und folglich den gesamten οἶκος im Blick haben mussten. Dies war nur möglich, wenn die Interkolumnien der inneren Säulenstellung offen blieben (vgl. **Abb. 1**)[80].

Im Obergeschoss der σῦριγξ wurden Theaterfiguren aus Holz bzw. Pappmaché in vier Meter hohen Nischen arrangiert, an den Längsseiten jeweils sechs, an der Rückfront vier. Als Trennung der Figurengruppen standen in gesonderten Vertiefungen Dreifüße. Bei den Figuren handelte es sich um Zechergruppen aus der Tragödie, Komödie und dem Satyrspiel, die sich jeweils gegenüberstanden. Studniczka hatte die These formuliert, dass die Nischen mit den Figuren ausschließlich nur an den Außenwänden des Zeltes angebracht waren. Dies ist allerdings aus zweierlei Gründen doch eher unwahrscheinlich. Erstens erwähnt Kallixeinos, dass die Figuren sich gegenüberstanden, was nur Sinn macht, wenn sie im Innern des Zeltes zu sehen waren. Es kann sicherlich auch nicht überzeugen, dass Studniczka meint, die Teilnehmer am Symposion hätten den Spiegel ihres Tuns ertragen müssen, wenn die figürlichen Zechergruppen im Inneren des Zeltes aufgestellt gewesen wären. Gerade dadurch hätte doch der König zusätzlich zu den bereits geladenen 200 Gästen noch weitere Repräsentation im Innern des Festzeltes erlangen können, trugen doch die Figuren prunkvolle, realistische Gewänder[81]. Athenaios erwähnt weiterhin, dass der Umgang innen eine gewölbte Decke hatte, der dann wohl durch die Figuren kaschiert wurde. Somit könnten diese als *Attika* gedient haben, womit ein griechischer, respektive makedonischer Bezug hergestellt werden konnte[82]. Denn eine solche begegnet auch bei den Gräbern von Vergina, etwa bei der

---

B. EMME, *op. cit.* (Anm. 74), S. 9; 351, Kat. Nr. 64 m. Taf. 82 und 83b.

79. Athen., 196c-d. Zu den Vorhängen: vgl. Aristoph., *Vesp.*, 1215; Eur., *Ion*, 1133f.; 1158f.; Athen., 538b-d. Vgl. hierzu auch F. STUDNICZKA, *op. cit.* (Anm. 1), S. 68-72; M. VICKERS, *Images on Textiles. The Weave in Fifth-century Athenian Art and Society*, Konstanz, Universitätsverlag, 1999.

80. Athen., 196c. Vgl. F. STUDNICZKA, *op. cit.* (Anm. 1), S. 68-69; 81. Zum Gefolge beim Gastmahl: vgl. Plat., *symp.*, 212d; Plut., *symp.*, 1, 2, 1.

81. Athen., 196f - 197a. Vgl. F. STUDNICZKA, *op. cit.* (Anm. 1), S. 91-102; vgl. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 70f.

82. Athen., 196c. Vgl. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 72f.

Fassade des sogenannten Philippgrabes, wo eine Jagdszene dargestellt ist [83] oder als Balustrade der Schauterrasse des Verginapalastes [84].

Über den Theaterfiguren waren als Akroterien auf dem Zeltdach 7,5 Meter hohe goldene Adler angebracht, die sich gegenseitig anblickten [85]. Pfrommer hat aufgrund der Größe dieser Adler, die für ein Zelt von 25 Metern Höhe als Abschluss auf dem Dach allzu gigantisch seien, den Vorschlag gemacht, dass diese Adler den freien Raum über dem Figurenfries innerhalb des Zeltes schlossen. Wenn es sich bei den Adlerfiguren ebenfalls um vollplastische Figuren gehandelt hat, ist hier zu fragen, wie man sich dies denn innerhalb des Zeltes vorzustellen hat? Völlig abzulehnen ist die weitere Alternative, dass diese Adlerfiguren auf das Zelttuch innen aufgestickt gewesen seien. Dies erwähnt Kallixeinos mit keinem Wort. Als dritte Alternative zieht Pfrommer in Erwägung, dass sie auch als Abschluss der σῦριγξ gedient haben könnten [86]. Hier ist allerdings, wie Pfrommer richtig bemerkt, zu bedenken, dass sich das Dach des Zeltes bis über die σῦριγξ erstreckt haben müsste und damit zusätzliche Säulen zwischen den Adlern erforderlich gewesen wären. Da wiederum Kallixeinos hierüber nichts berichtet, erscheint es plausibel, die Adler doch auf dem Dach des Zeltes zu vermuten. Lassen sich über den wirklichen Aufstellungsort der Adler nur Vermutungen anstellen, kann die Funktion der Adler unzweifelhaft geklärt werden. Der Adler ist seit der *Ilias* Bote und Helfer des griechischen Göttervaters Zeus [87]. Der Adler war außerdem dazu geeignet, sowohl die griechi-

83. Vgl. M. ANDRONIKOS, „Ἡ ζωγραφικὴσ τὴν ἀρχαία Μακεδονία", *AEphem* 126 (1987), S. 368-371. Zu den Gräbern in Vergina: vgl. M. ANDRONIKOS, *op. cit.* (Anm. 21). Eine genaue Zuschreibung der Bestattungen in Vergina ist bis heute nur schwer möglich: vgl. A. M. PRESTIANNI GIALLOMBARDO, „Recenti testimonianze iconografiche sulla *kausia* in Macedonia e la datazione del fregio della *caccia* della II tomba reale di Vergina", *DialHistAnc* 17/1 (1991), S. 257-303. Zu einem weiteren Fries eines makedonischen Grabes bei Lefkadia: vgl. M. B. HATZOPOULOS, L. D. LOUKOPOULOS, *Philipp of Macedon*, London, Heinemann, 1981, S. 151, Abb. 80.

84. Zur Rekonstruktion des Palastes in Aigai: vgl. V. HEERMANN, *op. cit.* (Anm. 75), S. 244-324 m. Taf. XII.

85. Athen., 197a. Man darf sicherlich davon ausgehen, dass diese ebenfalls aus Pappmaché oder Holz gefertigt waren. Zu den Adlern: vgl. F. STUDNICZKA, *op. cit.* (Anm. 1), S. 61-66; H. MÖBIUS, *Alexandria und Rom*, München, Bayer. Akad. d. Wiss., 1964, S. 24; E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 120; K. SCHEFOLD, *op. cit.* (Anm. 45), S. 266; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 71.

86. Vgl. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 71. Als zusätzliches Argument gegen eine Anbringung auf dem Dach sieht er außerdem die Platzierung der Adlerbeschreibung im Fragment des Kallixeinos an, denn dieser erwähne doch die Adler in Zusammenhang mit den Seitenwänden. Dies kann nicht überzeugen, da Kallixeinos nach der Beschreibung der Adler direkt in den Innenraum wechselt. Weshalb sollte er dann nicht zuvor gerade die Bekrönung des Zeltes erwähnen?

87. Vgl. Hom., *Il.*, 8, 247; 24, 315; Aischy., *Ag.*, 112; Pind., *P.*, 1,6; Kall., *h.*, 1,68; Plin., *nat.*, 10,6. Arist., *hist. an.*, 619 b 6 bezeichnet ihn als göttlichen Vogel. Zeus in

sche als auch die ägyptische Tradition ansprechen zu können, denn die erste Hieroglyphe Aleph des ägyptischen Hieroglyphenalphabets kann auch auf einen Adler verweisen. Somit lässt sich feststellen, dass Ptolemaios II. mit den Adlerfiguren sowohl seine Göttlichkeit zur Schau stellen als auch sich gleichzeitig in die ägyptische Herrschertradition einreihen konnte [88]. Gerade bei Ptolemaios II. Philadelphos erscheint der Adler in imposanter Weise auf einem Blitzbündel stehend und mit umgewandtem Kopf auf Großbronzen, was einerseits auf das Motiv der Wachsamkeit und andererseits auf das der Kraft verweist (**Abb. 5**) [89]. Beide Motive sind für das Selbstverständnis des ptolemäischen Herrschers bezeichnend, der sich also als fürsorglicher Herrscher sowohl für die griechisch-makedonische Bevölkerung als auch für die ägyptische Bevölkerung präsentieren konnte. Da auf den Münzreversen der Ptolemäer häufig der Adler erscheint [90], er somit gleichsam Symbol der ptolemäischen Herrschaftsfamilie war [91], ist davon auszugehen,

---

Adlergestalt: vgl. A. B. COOK, *Zeus. A Study in Ancient Religion*, Cambridge, University Press, 1914 (ND New York, 1964), S. 105f.

88. Vgl. H. MÖBIUS, *op. cit.* (Anm. 85), S. 24; C. REINSBERG, *Studien zur hellenistischen Toreutik. Die antiken Gipsabgüsse aus Memphis*, Hildesheim, Gerstenberg, 1980, S. 220-223; 249; 255; 270; 326 m. Nr. 67 und Abb. 91, wo auf einen Adlerfries hingewiesen wird. Gardiner hat die Hieroglyphe Aleph nicht als Adler, sondern als Geier interpretiert. Beides ist allerdings möglich, da der Ägypter die Gattungsarten dieser Tiere nicht scharf abgrenzte. Diod., 1, 87, 9 und Strab., 17, 1, 40 (812 C) berichten, dass in Theben Adler verehrt wurden, ersterer weist sie sogar ausdrücklich dem Amun zu, was zweifelsohne auf die Gleichsetzung zwischen Zeus und Amun anspielt. Vgl. H. BONNEF, „Adler“, in DERS., *Reallexikon der ägyptischen Religionsgeschichte*, Berlin, De Gruyter, 1952, S. 6f.

89. Vgl. H. MÖBIUS, *op. cit.* (Anm. 85), S. 24 m. Taf. V 5; J. N. SVORONOS, *Die Münzen der Ptolemaeer, Vol. 3*, Athen, Sakellarios, 1904, Taf. 17, 1.

90. Vgl. hierzu etwa: J. N. SVORONOS, *op. cit.* (Anm. 89), Taf. I, 7; 11-21; Taf. II, 5 und 6; Tafel II, 10-35; Taf. IV 8-17; 23-31; V-VI.; P. R. FRANKE, M. HIRMER, *Die griechische Münze*, München, Hirmer, 1972^2, S. 164; Taf. 218, Nr. 799. Seit 267 v. Chr. kommen zwei Adler in der gleichen Haltung auf den Revers der Münzen vor, was einen Bezug mit dem göttlichen Geschwisterpaar nahelegt und somit auch doppelter Segen für das Reich propagiert werden konnte: vgl. J. N. SVORONOS, *op. cit.* (Anm. 89), Taf. 36, 14-15; J. CHARBONNEAUX, „Sarapis et Isis et la double corne d'abondance“, in M. AMAND u. a., *Hommages à Waldemar Deonna*, Brüssel, Latomus, 1957, S. 135. Vgl. E. E. RICE, *op. cit.* (Anm. 2), S. 120; H. R. BALDUS, „Die Siegel Alexanders des Großen. Versuch einer Rekonstruktion auf literarischer und numismatischer Grundlage“, *Chiron* 17 (1987), S. 403; O. MØRKHOLM, *op. cit.* (Anm. 38); D. O. A. KLOSE, *op. cit.* (Anm. 38), S. 25f.; W. M. ELLIS, Ptolemy of Egypt, London, Routledge, 1994, S. 58; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 182.

91. Der Adler ist auch wichtiger Bestandteil der Gründungslegende des Ptolemäerreichs: vgl. hierzu S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 182-185. Auch die Geburtslegende Ptolemaios' II. enthält den Adler, denn ein dreifacher Adlerschrei soll bei dessen Geburt erklungen sein, was auf eine vielversprechende Herrschaft verwies: Theokr., 17, 71-75; vgl. Hom., *Od.*, 4, 208. Vgl. M. A. ROSSI, *op. cit.* (Anm. 37), S. 122f.

dass dieser Bezug bei der Bevölkerung auch genauso verstanden wurde. Ebenso konnte mit dem Adlersymbol auf die kriegerische Leistungsfähigkeit der Ptolemäer angespielt werden, wie auch auf deren Leistungen bei den panhellenischen Spielen [92].

An der Außenseite des Zeltes blieben die Säulen im Gegensatz zum Innern des Zeltes sichtbar. Die Außenwand war gesäumt von 100 griechischen Marmorskulpturen bedeutender Künstler und in den Interkolumnien hingen an den Vorhängen abwechselnd Gemälde der berühmten sikyonischen Malschule und andere kostbare Bilder verschiedenster Art. Weitere Variation brachten Gobelins und Gewänder aus Gold und Silber, die teils Bildnisse der königlichen Familie und teils mythische Kompositionen trugen. Zusätzlich waren darüber auf der Höhe des inneren Figurenfrieses große Schilde aus Silber und Gold angebracht [93]. Neben der Begeisterung

92. Ein Adler war bereits Alexander bei der Schlacht von Gaugamela erschienen und war vor ihm in die Schlacht geflogen: vgl. Plut., *Alexander*, 33, 1-2; vgl. Poseidippus, *Ep*., 31, 20-25; S. MÜLLER, „Alexander der Große als neuer Achilles. Die panhellenische und makedonische Repräsentation des Persienkrieges in den Medien der königlichen Propaganda", in S. JAEGER, C. PETERSEN (Hgg.), *Zeichen des Krieges in Literatur, Film und den Medien, Band 2*, Kiel, Ludwig, 2006, S. 281; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 185.

93. Athen., 196e-f.; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 73f; vgl. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 187f. Zur Bedeutung der Malschule von Sikyon: vgl. Plin., *nat. hist.*, 35, 36, 75-77; 35, 39, 127. Vgl. E. SELLERS, K. JEX-BLAKE, *The Elder Pliny's Chapters on the History of Art*, London - New York, MacMillan, 1896 (ND Chicago, Argonaut, 1968), S. XVI–XXXVI; A. KALKMANN, *Die Quellen der Kunstgeschichte des Plinius*, Berlin, Weidmann, 1898, S. 81-86; M. AISSEN-CREWETT, „Paideia und Bildende Kunst", *RhM* 132 (1989), S. 276-278. Der Bildhauer Lysippos von Sikyon wurde in der zweiten Hälfte des vierten Jahrhunderts v. Chr. das Aushängeschild dieser Schule und Alexanders bevorzugter Bildhauer: vgl. Plin., *nat. hist.*, 7, 38, 125; 34, 19, 61-65; Plut., *mor.*, 335B-C; Arr., *an.*, 1, 16, 4; Horaz, *epist*., 2, 1, 139-140; Plut., *Alex*., 4; Cic., *fam*., 5, 12, 7; Val. Max., 8, 11, ext. 2; vgl. E. VON SCHWARZENBERG, „Der lysippische Alexander", *BJ* 167 (1967), S. 58-118; B. SCHMIDT-DOUNAS, *Geschenke erhalten die Freundschaft. Politik und Selbstdarstellung im Spiegel der Monumente*, Berlin, Akademie Verlag, 2000, S. 256f.; S. MÜLLER, Art. zit. (Anm. 92), S. 273; E. ESPOSITO, Art. zit. (Anm. 16), S. 192-196. Zu Lysippos: vgl. F. JOHNSON, *Lysippos*, Durham (NC), Duke University Press, 1927. Zum Alexanderportrait: vgl. M. BIEBER, *Alexander the Great in Greek and Roman Art*, Chicago, Argonaut, 1964. Auch Poseidippos preist Lysippos: vgl. Pos., *epi*., 62; 65; 70; 142; E. KOSMETATOU, N. PAPALEXANDROU, „Size Matters. Poseidippos and the Colossi", *ZPE* 143 (2003), S. 53f.; G. ZANKER, „New Light on the Literary Category of 'Ekphrastic Epigram' in Antiquity. The new Posidippus (Col. X 7–XI 19 P. Mil. Vogl. VIII 309)", *ZPE* 143 (2003), S. 61; E. KOSMETATOU, „Vision and Visibility. Art Historical Theory Paints a Portrait of New Leadership in Posidippus' Andriantopoiika", in B. ACOSTA-HUGHES u.a. (Hgg.), *Labored in Papyrus Leaves. Perspectives on an Epigram Collection Attributed to Posidippus (P. Mil. Vogl. VIII 309)*, Cambridge (Mass.), Center for Hellenic Studies, 2004, S. 187-211; W. SEELBACH, „Poseidipp(os)", in *Lexikon des Hellenismus*, Wiesbaden, Harrassowitz, 2005, S. 865; A. STEWART, „Posidippus and the Truth in

für die schönen Künste mag es für Ptolemaios II. nur konsequent gewesen sein, sich mit der Ausstellung von Gemälden aus Sikyon auf das Vorhaben der Befreiung der Griechenstädte seines Vaters Ptolemaios I. Soter besonnen zu haben, der im Zuge dessen im Jahre 308 v. Chr. die Städte Korinth und Sikyon von Kratesipolis erhalten und Megara erobert hatte. Auch wenn Ptolemaios I. dieses Vorhaben bald wieder aufgeben musste, da in Kyrene Aufstände herrschten, konnte sich sein Nachfolger durch die Gemälde als Philhellene präsentieren und so gleichzeitig an die Tradition seines Vorgängers anknüpfen. Ein Anknüpfungspunkt an die Befreiung der Griechenstädte war auch durch die Arrangierung der Schilde oberhalb der Bildnisse gegeben, die zusätzlich allgemein als Siegeszeichen dienen konnten. Konkret könnten die Schilde aber auch als Bezug zum Keltensieg Ptolemaios' II. gedacht gewesen sein, wie neuerdings von Y. Kuzmin vorgeschlagen wurde. Er identifizierte die Schilde als θυρεοὶ keltischen Ursprungs und datierte damit den Festzug und das Symposion in den Winter 275/274 v. Chr., da dieser Schildtypus im hellenistischen Osten erst zu dieser Zeit aufkam [94].

Die Ausstattung im Inneren des Festzeltes spiegelte ebenso neben der Prachtdemonstration die Tradition wider. Die 100 Klinen standen auf persischen Teppichen und zwischen den Füßen derselben waren persische Decken, die mit kostbaren eingewebten Figuren geschmückt waren, als Dekoration verwendet worden. Zweifellos wurde dadurch einerseits auf die Eroberung Persiens durch Alexander angespielt [95]. Andererseits konnte allerdings auch ein Bezug zur ägyptischen Siegessymbolik hergestellt werden, wie Sabine Müller anhand der persischen Teppiche festgestellt hat [96]. Denn die zum Bankett geladenen Gäste und der Herrscher als Pharao gingen über

---

Sculpture", in K. Gutzwiller, *op. cit.* (Anm. 67), S. 190-196; A. Stewart, „Alexander, Philitas, and the Skeletos. Posidippus and Truth in Early Hellenistic Portraiture", in R. von den Hoff, P. Schultz (Hgg.), *Early Hellenistic Portraiture. Image, Style, Context*, Cambridge - New York, Cambridge University Press, 2007, S. 123-138. Zu den Gobelins im Ptolemäerreich: vgl. H. Kyrieleis, *op. cit.* (Anm. 36), S. 152.

94. Vgl. Diod., 20, 37, 1-2; Polyain., 8, 58. So argumentiert auch durchaus überzeugend S. Müller, *op. cit.* (Anm. 12), S. 188. Zur Griechenlandpolitik in dieser Zeit: vgl. R. H. Simpson, „Antigonus the One-Eyed and the Greeks", *Historia* 8 (1959), S. 390f.; G. Wirth, „Ptolemaios I. Soter", *RE* 23/2 (1959), S. 1619; R. A. Billows, *Antigonos the One-Eyed and the Creation of the Hellenistic State,* Berkeley, University of California Press, 1990, S. 189-236; W. M. Ellis, *op. cit.* (Anm. 90), S. 43-45. Schilde: Y. Kuzmin, Art. zit. (Anm. 4), S. 513-524.

95. Athen., 197b. Zur Kostbarkeit persischer Teppiche: Hdt., 9, 80; 9, 82; Aristoph., *Ran.*, 938; Xen., *hell.*, 4, 1, 30; vgl. Xen., *Kyr.*, 5, 5, 7; 8, 8, 16; M. C. Miller, *Athens and Persia in the Fifth Century BC. A Study in Cultural Receptivity*, Cambridge, University Press, 1997, S. 55; 75-81; D. Levine Gera, „Themistocles' Persian Tapestry", *CQ* 57 (2007), S. 451.

die auf dem Boden ausgelegten Teppiche zu ihren Klinen. Dies verwies auf die Unterwerfung der Fremdvölker und den Triumph des Pharao über den mit Füßen getretenen Feind. Die Aufgabe des Pharao bestand nämlich in der kultischen Verehrung der Götter (śḥtp), der Aufrechterhaltung der Ordnung (m3ˁt, maāt) und der Vernichtung des Chaos (jsft, isfet)[97]. Für den Ägypter sind alle Fremdvölker chaotische Mächte, die die Ordnung stören, weshalb diese besiegt werden müssen, um die Ordnung wiederherzustellen. Ikonographisch zeigt sich dies etwa „in dem Motiv des Erschlagens der Feinde, das alle Fremdvölker *per definitionem* [im Original kursiv] zu Besiegten und Gefangenen des Königs macht"[98]. In der ägyptischen Ikonographie werden zur Symbolisierung der Weltherrschaft neun Bogen unter den Sohlen des Pharao dargestellt, die auf die Gesamtheit der Fremdvölker verweisen[99]. Der Triumph über den mit Füßen getretenen Feind ist nicht nur für Ägypten charakteristisch, sondern ein durchaus gängiges Motiv im

---

96. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 187 m. Anm. 198. Sie bleibt aber letztlich unentschieden.

97. Dies wird in einem kulttheologischen Traktat des Neuen Reiches (1550-1070/1069) formuliert. Vgl. J. ASSMANN, *Der König als Sonnenpriester*, Glückstadt, Augustin, 1975, S. 22: „[1] Re hat den König auf der Erde für immer und ewig für die Lebenden eingesetzt, zur Rechtsprechung der Menschen, zur kultischen Verehrung [*śḥtp*] der Götter, zur Schaffung der Ordnung [*maāt, m3ˁt*] und zur Vernichtung des Chaos [*isfet, jsft*]. Er pflegt den Göttern Opfer zu geben und Totenopfer den 'seligen' Verstorbenen [*3ḫw*]." [Übersetzung von J. ZEIDLER, „Fremde im alten Ägypten", in U. RIEMER, P. RIEMER (Hgg.), *Xenophobie-Philoxenie. Vom Umgang mit Fremden in der Antike*, Stuttgart, Steiner, 2005, S. 34.]

98. Zitat: J. ZEIDLER, *op. cit.* (Anm. 97), S. 34. Vgl. E. S. HALL, *The Pharao Smites his Enemies. A comparative Study*, München - Berlin, Deutscher Kunstverlag, 1986; S. SCHOSKE, *Das Erschlagen der Feinde. Ikonographie und Stilistik der Feindvernichtung im alten Ägypten*, Ann Arbor, UMI, 1994.

99. J. ZEIDLER, *op. cit.* (Anm. 97), S. 34. Vgl. hierzu E. P. UPHILL, „The Nine Bows", *Jaarbericht van het Vooraziatisch-Egyptisch Genootschaap Ex Oriente Lux* 19 (1967), S. 395-419; D. VALBELLE, *Les Neuf Arcs. L'égyptien et les étrangers de la préhistoire à la conquête d'Alexandre*, Paris, Armand Colin, 1990. Zum Motiv des Triumphs des Pharaos über den mit Füßen getretenen Feind: vgl. auch W. HELCK, „Die Ägypter und die Fremden", *Saeculum* 15 (1964), S. 105; A. KUHRT, *The Ancient Near East. C. 3000-330 BC, Vol. 1*, London - New York, Routledge, 1995, S. 213f.; M. SCHADE-BUSCH, *Zur Königsideologie Amenophis' III. Analyse der Phraseologie historischer Texte der Voramarnarzeit*, Hildesheim, Gerstenberg, 1992, S. 96; L. MORENZ, „Zur Dekoration der frühzeitlichen Tempel am Beispiel zweier Fragmente des archaischen Tempels von Gebelein", in R. GUNDLACH, M. ROCHHOLZ (Hgg.), *Ägyptische Tempel – Funktion, Struktur und Programm*, Hildesheim, Gerstenberg, 1994, S. 231; A. COHEN, *The Alexander Mosaic. Stories of Victory and Defeat*, Cambridge, University Press, 1997, S. 47f.; R. GUNDLACH, *Der Pharao und sein Staat. Die Grundlegung der ägyptischen Königsideologie im 4. und 3. Jahrtausend*, Darmstadt, WBG, 1998, S. 62f.; H. A. SCHLÖGL, *Das Alte Ägypten*, München, C. H. Beck, 2003, S. 24; E. BRESCIANI, „Der Fremde", in S. DONADONI (Hg.), *Der Mensch des Alten Ägypten*, Essen, Fischer, 2004, S. 260.

Osten[100], sodass man durchaus annehmen kann, dass die Motivik, wenn sie denn beabsichtigt war, verstanden wurde. Und weiter zeugt es doch von besonderem Kalkül Ptolemaios' II., wenn er sich einer Herrschaftsrepräsentation bediente, die von makedonisch-griechischer wie auch ägyptischer Seite verstanden werden konnte. Wenn diese Deutung beabsichtigt war, ließ sich dies auch als Kriegspropaganda verstehen, denn schließlich stand eine militärische Auseinandersetzung mit den Seleukiden als Nachfolger der Achämeniden in Persien an[101].

Die goldenen Klinen waren mit edlen Polstern ausgestattet, die sphingenartige Füße hatten. Kallixeinos gibt keinen Hinweis, ob es sich um griechische oder ägyptische Sphingen gehandelt hat, die als Dekor dienten. Die griechische Sphinx ist im Gegensatz zur ägyptischen jedenfalls weiblich mit dem Körper eines Löwen und geflügelt zu denken. Sie war die Tochter des Ungeheuers Typhon sowie der Echidna und galt als Dämon der Zerstörung und des Unheils. Von Hera wurde sie zur Strafe nach dem Berg Sphingion bei Theben entsandt, wo sie jedem Vorbeikommenden das gleiche Rätsel aufgab. Wer dieses nicht lösen konnte, wurde von ihr verschlungen. Erst Ödipus konnte das Rätsel lösen, worauf sich die Sphinx selbst tötete[102]. Es ist nur schwer vorstellbar, dass dieses griechische Ungeheuer mit der ptolemäischen Königsideologie in Verbindung zu bringen ist, weshalb es doch wahrscheinlicher erscheint, dass sich Ptolemaios II. Philadelphos mit seinem Klinendekor an die ägyptische Sphinx gehalten hat. Im Pharaonenreich war sie nämlich das Abbild königlicher Stärke, Symbol für die physische Potenz des Königs und für den Pharao selbst und deshalb männlich zu denken. Insofern kam es aber Blasphemie gleich, dass man auf einem Abbild des Pharao liegen durfte, denn man würde ihn damit „gleichsam zum Möbelstück degradieren", wie Pfrommer formuliert. Dies könnte einerseits auf Unverständnis der altägyptischen Traditionen von Seiten Ptolemaios' II. hinweisen[103], andererseits war Ptolemaios II. als

---

100. A. KUHRT, *op. cit.* (Anm. 99), S. 213f.

101. Vgl. S. 219.

102. Apollod., 3, 52-55; vgl. M. PFROMMER, *Königinnen vom Nil*, Mainz, von Zabern 2002, S. 76.

103. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 74, dort auch das Zitat; vgl. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 102), S. 76. Makedonische Königsabbilder als Möbelapplikation sind allerdings aus Alexandria und Vergina bekannt. Vergina: vgl. M. ANDRONIKOS, K. RHOMIOPULOU, N. YALOURIS, *The Search for Alexander. An Exhibition*, New York, Little, Brown and Co., 1980, Taf. 34, Nr. 170-171. Zu den dortigen Gräbern und den Funden: vgl. P. W. LEHMANN, „The so-called Tomb of Philip II. A Different Interpretation", *AJA* 84 (1980), S. 527-531; E. A. FREDRICKSMEYER, „Again the So-called Tomb of Philip II", *AJA* 85 (1981), S. 330-334; W. M. CALDER, „Diadem and Barrel-Vault. A Note", *AJA* 85 (1981), S. 334f.; S. M. BURSTEIN, „The Tomb of Philip II and the Succession of Alexander the Great", *EMC* 26 (1982), S. 141-163;

Gastgeber dieses Symposions aber geradezu verpflichtet, sich auch als Pharao zu präsentieren, und was eignete sich da besser als das Sphingensymbol, welches ja wie kein anderes die ägyptische Tradition des Herrschers widerspiegelte? Dies mögen die ägyptischen Einheimischen durchaus anerkannt haben, auch wenn es möglicherweise den einen oder anderen ägyptischen Gast verärgert haben dürfte, dass man sich auf einer Kline mit dem Abbild des Pharao niederlassen musste [104]. Wenn nicht zu entscheiden ist, ob die Sphingen männliche oder weibliche Köpfe hatten, lassen sich zumindest auch im ägyptischen Kontext beide Optionen nicht ausschließen, denn aus der 18. Dynastie des Neuen Reiches (ca. 1150-1070 v. Chr.) sind weibliche Sphingen der Pharaonin Hatschepsut bekannt [105]. Und unter den Ptolemäern erfuhr die weibliche Sphinx des griechischen Mythos eine neue Bedeutung, denn die Frau Ptolemaios' II. Arsinoe II. erscheint als weibliche geflügelte Sphinx auf ägyptischen Artefakten, wie etwa einem goldenen Armreif. Dass es sich um die Königin handeln muss, wird an der charakteristischen Frisur deutlich. Somit hatte man die Zeichen königlicher Macht und Stärke nun auf die ptolemäische Königin übertragen [106], womit es schwerfällt, zu entscheiden, ob männliches oder weibliches Dekor Verwendung fand. Interessant ist zweifellos, dass dieser Befund zumindest die Möglichkeit bot, die Königin trotz ihrer Abwesenheit beim Symposion zu ehren [107].

Die Gäste aßen von goldenen dreibeinigen Tischen, von denen vor jeder Kline zwei standen und tranken aus silbernen Bechern. Hinter den Klinen

---

P. GREEN, „The Royal Tombs at Vergina. A Historical Analysis“, in W. L. ADAMS, E. N. BORZA, *Philip II, Alexander the Great, and the Macedonian Heritage*, Washington DC, University Press of America, 1982, S. 129-151; N. G. L. HAMMOND, „The Evidence for the Identity of the Royal Tombs at Vergina“, in W. L. ADAMS, E. N. BORZA, *op. cit.* (Anm. 103), S. 111-127; P. W. LEHMANN, „The So-called Tomb of Philip II. An Addendum“, *AJA* 86 (1982), S. 437-442; E. A. FREDRICKSMEYER, „Once more the Diadem and Barrel-Vault at Vergina“, *AJA* 87 (1983), S. 99-102; W. M. CALDER, „'Golden Diadems' again“, *AJA* 87 (1983), S. 102f.; M. ANDRONIKOS, *op. cit.* (Anm. 21), S. 122-130, Abb. 75-86; E. N. BORZA, *In the Shadow of Olympus. The Emergence of Macedon*, Princeton, Princeton University Press, 1990, S. 256-276; R. R. R. SMITH, *op. cit.* (Anm. 19): 1991), S. 245, Abb. 292. Alexandria: A. STEWART, *op. cit.* (Anm. 23), S. 45f.

104. Vgl. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 74f.; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 102), S. 76; S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 189.

105. Vgl. S. GLUBOK, *The Art of Ancient Egypt*, New York, Atheneum, 1962, S. 20f.; M. TRAPANI, „Sphinx der Hatschepsut“, in A. BONGIOANNI, *Ägyptisches Museum Kairo*, Hamburg, Mairs Geographischer Verlag, 2002, S. 163; T. P. CAMPBELL, *The Metropolitan Museum of Art Guide*, New York - New Haven, Yale University Press, 2012, S. 47.

106. Zum Armreif: vgl. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 102), S. 76f. m. Abb. 68.

107. Zur Abwesenheit der Königin: vgl. die Einleitung.

waren außerdem einhundert silberne Becken und goldene Karaffen aufgestellt, die zur Säuberung der Gäste dienten. Zweifellos betrachtete Ptolemaios II. das Prunkgeschirr als Mittel der Repräsentation, denn dadurch konnte er den geladenen Gästen gleich welcher Kultur vermitteln, dass er der Gastgeber war. Wenn es zutrifft, dass das Geschirr nach dem Symposion auch an die Gäste verschenkt wurde, wurde dieser Repräsentationseffekt noch verstärkt [108]. Außerdem konnte der König mit der luxuriösen Präsentation des Tafelgeschirrs auch die τρυφή der Ptolemäer bedienen, die gleichsam zum Ideal der Dynastie wurde.

4. Klinenaufstellung als Zeichen der Repräsentation des Herrschers

Kallixeinos gibt zunächst die Größe des Zeltes an. Es bot insgesamt für 130 Klinen Platz, wenn man diese ringsum aufstellte [109]. Verwendung fanden allerdings nur 100, die an drei Seiten in Hufeisenform platziert wurden. Nur die Schauseite blieb von Klinen frei [110]. Geht man von dieser Auf-

---

108. Athen., 197 b-c. Zum Tafelgeschirr als Repräsentation: vgl. D. B. THOMPSON, *Ptolemaic Oinochoai and Portraits in Faience. Aspects of the Ruler-Cult*, Oxford, Clarendon Press, 1973, S. 117f.; H. KYRIELEIS, *op. cit.* (Anm. 36), S. 151; S. LEBOHEC, „L'idéologie officielle du roi de Macédoine à l'époque hellénistique", in *L'idéologie du pouvoir monarchique dans l'antiquité. Actes du Colloque de la Société des professeurs d'histoire ancienne de l'Université tenu à Lyon et Vienne les 26-28 juin 1989*, Paris, De Broccard, 1991, S. 29; G. ZIMMER, „Prunkgeschirr hellenistischer Herrscher", in W. HOEPFNER, G. BRANDS, *op. cit.* (Anm. 19), S. 130-135; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 122. Hier wich der Herrscher offenbar ganz bewusst von seinem Vorgänger ab, dessen Mäßigung beim Tafelluxus geradezu legendär war: vgl. Plut., *mor.*, 181F. Dabei mag er sich an Philipp von Makedonien angelehnt haben. Vgl. Iust., 9, 8, 4-6; 9, 8, 20. Zum Wandel des Herrscherverständnisses von Ptolemaios I. zu seinem Nachfolger: vgl. S. MÜLLER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 186f.

109. Athen., 196b: τὸ μὲν οὖν μέγεθος αὐτῆς ἑκατὸν τρίακοντα κλίνας ἐπιδεχόμενον κύκλῳ.

110. Athen., 197a–b: ἔκειντο δὲ κλῖναι χρυσαῖ σφιγγόποδες ἐν ταῖς τρισὶ πλευραῖς ἑκατόν. ἡ γὰρ κατὰ πρόσωπον ὄψις ἀφεῖτ' ἀναπεπταμένη. ταύταις ἀμφίταποι ἁλουργεῖς ὑπέστρωντο τῆς πρώτης ἐρέας, καὶ περιστρώματα ποικίλα διαπρεπῆ ταῖς τέχναις ἐπῆν. Ich folge hier der Edition von F. STUDNICZKA, der δυσὶ πλευραῖς durch τρισὶ πλευραῖς ersetzt hat. Zur ganz überzeugenden Begründung: vgl. bereits F. STUDNICZKA, *op. cit.* (Anm. 1), S. 153-157; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 107f. Es ist auch wiederholt versucht worden ὄψις durch ἁψὶς zu ersetzen, was allerdings wenig wahrscheinlich ist. So etwa Friedrich in seiner Athenaeusübersetzung zur Stelle und G. GRIMM, *op. cit.* (Anm. 62), S. 60. Eine Apsis dem Eingang gegenüber, wie sie Grimm annimmt, ist überhaupt nicht anzunehmen, auch wenn diese zumindest die Möglichkeit offen ließe, den Herrscher von den anderen Gästen zu trennen und damit sakral zu überhöhen. Allerdings ist dann unverständlich, warum in dieser Apsis keine Kline für den Herrscher aufgestellt war. Vgl. auch M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 70 m. Abb. 103. Zur freien Schauseite: vgl. auch I. NIELSEN, „Royal Banquets. The Development of Royal Banquets and Banqueting Halls from Alexander to the Tetrarchs", in DIES., H. S. NIELSEN (Hgg.), *Meals in a Social Context. Aspects of the Communal Meal in the*

stellungsform und Anzahl der Klinen aus, ergeben sich mindestens 35 Sofas an den Längsseiten und 30 an der Stirnseite, an der der Platz für die Königsfamilie zu vermuten ist. Nimmt man für die einzelnen Klinen eine standardmäßige Länge von 1,80 bis 1,90 Metern und eine Breite von 0,80 bis 0,90 Metern an, ergibt sich ein Geviert von 60 x 70 Metern, wo ca. 200 Symposiasten zugegen sein konnten[111]. Den Mittelpunkt der Veranstaltung nahm zweifelsohne der König an der Stirnseite selbst ein. Durch die Hufeisenform mit freier Schauseite eröffnete sich geradezu für den Eintretenden der Blick auf ihn, weshalb auch die Anordnung in Klinengruppen (**Abb. 3**) abzulehnen und viel eher von zwei langen jeweils einreihigen Klinenlinien auszugehen ist (**Abb. 4**), die gleichsam die Stirnseite einrahmen konnten und darüber hinaus noch die Möglichkeit boten, den König während der ganzen Veranstaltung im Blick zu haben und ihm nicht den Rücken zukehren zu müssen[112]. Da der König das Zentrum der Veranstaltung einnahm, war darüber hinaus eine Kommunikation der Gäste untereinander eher nicht gewünscht, mit Ausnahme des direkten Nachbarns auf der Kline[113], was ebenfalls gegen die Annahme von Klinengruppen spricht[114].

Allerdings ist nicht immer von einer Anordnung der Klinen von solch gewaltigen Ausmaßen beim ptolemäischen Königsbankett auszugehen, wie etwa die Klinenaufstellung für das Bankett auf dem Flussschiff Ptolemaios' IV. Philopator nahelegt, auf dem das Königsbankett in mehreren kleinen Räumen stattfinden konnte[115]. Dort sind Klinengruppen anzunehmen. Und auch gerade bei den kleineren Räumen ist es eher unwahrscheinlich, dass es den Symposiasten nicht erlaubt war, untereinander zu kommunizieren. Einer dieser Räume des θαλαμηγός im Obergeschoss wies eine ägyptische Dekoration auf, wodurch auch Bankette in einheimischer ägyptischer Tra-

---

Hellenistic and Roman World, Aarhus, Aarhus Studies in Mediterranean Antiquity, 1998, S. 115f.

111. Zu der Anzahl und der Gesamtfläche zuletzt überzeugend K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 108. Zur Klinengröße und der standardmäßigen Ausführung für bis zu zwei Gäste: K. M. D. DUNBABIN, „*Vt Graeco more biberetur.* Greeks and Romans on the Dining Couch", in I. NIELSEN, H. S. NIELSEN, *op. cit.* (Anm. 110), S. 81; 83.

112. Vgl. K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 109; 126f.

113. Plut., *quaest. conv.*, 5, 5, 2 (mor. 679 AB). Vgl. K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 126f.

114. Anders B. BERGQUIST, „Sympotic Space. A Functional Aspect of Greek Dining Rooms", in O. MURRAY (Hg.), *Sympotica. A symposium on the symposion*, Oxford, Clarendon Press, 1994, S. 45-56, die an mehreren Beispielen zumindest eine Zweiteilung des jeweiligen Raumes annimmt, wenn es sich um eine größere Symposiastengruppe handelt.

115. Vgl. Athen., 205 c-f; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 111f. Rekonstruktion: I. NIELSEN, *op. cit.* (Anm. 110), S. 105 m. Fig. 3; 116.

dition auf dem Schiff stattfinden konnten[116]. Pfrommer hat in diesem einzigen ägyptisch gestalteten Raum auf dem Schiff ein „Überlegenheitsgefühl der gräko-makedonischen Herren" erkennen wollen, da sich der Katamaran auf dem Nil eher als schwimmender gräko-makedonischer Palast präsentierte, denn als Schiff eines ägyptischen Pharao. Er führt weiter aus, dass die Ptolemäer Ägypten geradezu als speergewonnenes Land betrachtet hätten, was durch die architektonische Ausstattung dieses Raumes zum Ausdruck käme. Wenn Pfrommer sicherlich richtig festgestellt, dass dem König bei seinen Fahrten mit dem θαλαμηγός auf dem Nil vom Ufer aus gehuldigt wurde und der König bei seinen Landgängen vornehmlich bei der ägyptischen Bevölkerung als Pharao gefordert war, er sich womöglich mit Doppelkrone, Krummstab und Wedel zeigte[117], kann die Interpretation des ägyptisch gestalteten Raumes, die Pfrommer vorschlägt, nicht überzeugen. Es ist eher wahrscheinlich, dass Ptolemaios IV. diesen Bankettsaal mit seiner ägyptischen Dekoration eben gerade dazu nutzen konnte, sich in die ägyptische Tradition einzureihen und sich somit der ägyptischen Bevölkerung auch auf dem Schiff als Ägypter präsentieren konnte, wenn es die Situation erforderte[118]. Zwei weitere Räume im Obergeschoss, die ebenfalls von Athenaios als Speiseräume angesprochen werden, geben weitere Hinweise auf das Herrschaftsverständnis Ptolemaios' IV. Ein kleinerer Raum, der sich an den Aphrodite-Tempel anschloss, war mit indischem Marmor dekoriert, was auf die orientalische Herrschaftstradition verweisen könnte. Ging man weiter das Obergeschoss entlang, so öffnete sich ein Raum, der zweitgrößte des Katamarans mit Platz für 13 Klinen, der im Zeichen des Dionysos stand und entsprechend dekoriert war, womit die ptolemäische und gleichzeitig die orientalische Herrschaftstradition angesprochen werden konnte[119]. Hinzu kam noch der größte Raum, der Platz für 20 Klinen bot, der die königliche und damit pro-makedonische Tradition offenbarte[120]. Somit konnte also Ptolemaios IV. gleichsam verschiedene Identitäten, d.h. eine einheimische ägyptische, eine (pro)-makedonische und eine orientalische bedienen, je nachdem wie es die politische bzw. gesellschaftliche Situation in Ägypten gerade verlangte.

Hinsichtlich der Funktion der Räume auf dem θαλαμηγός kann man mithin annehmen, dass die kleineren Räume neben der herrscherlichen Repräsentation in der jeweiligen Form, die sich dann vornehmlich durch die

116. Vgl. Athen., 206 a-c; K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 111 m. Anm. 3; M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 115-117 m. Abb. 157.

117. M. PFROMMER, *op. cit.* (Anm. 12), S. 115-117; Zitat S. 117.

118. Vgl. K. VÖSSING, *op. cit.* (Anm. 1), S. 178 m. Anm. 3.

119. Zu den beiden Räumen: Vgl. Athen., 205 d-f. Zu Dionysos und den Ptolemäern: vgl. Kapitel 2.

120. Athen., 205 b-c.

Ausstattung zeigte, eher dazu geeignet waren von Seiten der geladenen Gäste eine Nahbarkeit zum König herzustellen. Hier ist allerdings zu bedenken, inwieweit es den Bankettteilnehmern überhaupt erlaubt war, mit dem König zu sprechen, denn der König war nach dem ägyptischen Verständnis als Pharao göttlicher Natur. Jedenfalls war es doch sicherlich in einem kleineren Raum eher möglich, dass die Gäste untereinander eher ins Gespräch kommen konnten als in einem größeren Rahmen [121], bei dem von Seiten der Bankettteilnehmer eine Art Anonymität gegeben war, denn man konnte nur mit seinen unmittelbaren Nachbarn direkt kommunizieren. Beim Symposionzelt Ptolemaios' II. mit 200 geladenen Gästen ist dies also anzunehmen. Man sieht hier deutlich, dass es dem König zu diesem Anlass eben nicht um Geselligkeit, sondern um die Selbstdarstellung als Herrscher ging. Es genügte, dass der König sich in der Öffentlichkeit zeigte; man hatte ihn ja im Blick und die ganze Veranstaltung lief geradezu durch die prunkvolle Präsentation und die Position des Herrschers an der Stirnseite auf ihn zu. Es bestand somit kein Zweifel für die Teilnehmer, dass der König als Alleinherrscher für den Wohlstand des gesamten Reiches mit seiner gesamten Bevölkerung verantwortlich war.

5. Fazit

Das Symposionzelt Ptolemaios' II. zeigt, dass die Repräsentation der ptolemäischen Könige beim Bankett mit dem Herrschaftsverständnis der einzelnen Herrscher in Zusammenhang steht. In der Forschung zum Ptolemäerreich wird häufig noch zu wenig darauf verwiesen, dass die ptolemäischen Könige allen Bevölkerungsgruppen gerecht werden mussten und somit auch nicht immer die griechisch-makedonische Komponente in der Repräsentation der Ptolemäer überwogen haben kann. Dies ist schon alleine vor dem Hintergrund der Multikulturalität im Ptolemäerreich nicht wahrscheinlich. Elemente der ägyptischen Königsideologie, die von den Ptolemäern übernommen worden sind, und auch die Anwendung des von Wiemer vorgeschlagenen Modells eines flexibel auf die „Interessen und Sinnhorizonte" der Bevölkerungsgruppen reagierenden Herrschers auf das Symposionzelt Ptolemaios' II. legen eine andere Interpretation nahe [122]. Wenn der Herrscher nämlich mit seinem Regierungsprogramm auf die

121. Plutarch erwähnt zwar, dass eine Kommunikation untereinander bei bis zu 30 Klinen noch möglich war: vgl. Plut., *quaest. conviv.*, 5, 5, 2 (679A-B). Damit ist aber die maximale Anzahl angesprochen, es ist eher von erheblich weniger auszugehen.

122. Zur ägyptischen Königsideologie: vgl. G. WIRTH, Art. zit. (Anm. 94), S. 1631f.; L. KOENEN, „ΘΕΟΙΣΙΝ ΕΧΘΤΡΟΣ. Ein einheimischer Gegenkönig in Ägypten (132/1)", in *CE* 67 (1959), p.109f. Zum Modell: vgl. H.-U. WIEMER, Art. zit. (Anm. 13), S. 336f., der auch darauf verweist, dass ein König gestürzt werden konnte, wenn er die in ihn gesetzten Erwartungen nicht erfüllte.

Dauer erfolgreich sein und nicht an Legitimität einbüßen wollte, dann musste er flexibel auf die Gegebenheiten in seinem Reich reagieren können. Und was war da besser geeignet, als bei besonderen Anlässen in der Öffentlichkeit neben seiner militärischen Sieghaftigkeit seine Fürsorgepflicht für alle Bevölkerungsteile zu zeigen [123], indem er Elemente der Repräsentation verwendete, die jeder ptolemäische Reichsangehörige, sei er griechisch-makedonischer, ägyptischer oder persischer Herkunft für sich wiederfinden und verstehen konnte?

Auch weisen die τρυφή bei der Ausstattung des Festzeltes und das Verständnis mancher Herrscher als Νέος Διόνυσος eher darauf hin, dass sich der *Basileus* für die gesamte Bevölkerung seines Reiches verantwortlich zeigen wollte und dies auch in seiner Repräsentation zum Ausdruck kam.

Zusätzlich boten Auftritte und Feste in der Öffentlichkeit die Möglichkeit herrschaftsstabilisierend zu wirken, indem etwa die Wirtschaftskraft durch die τρυφή zum Ausdruck gebracht und ebenso die militärische Schlagkraft des Ptolemäerreiches deutlich präsentiert werden konnte [124]. Beides ist in Zusammenhang mit dem Festzelt zu beobachten. Dass für den Wohlstand des Reiches allein der *Basileus* verantwortlich war, wird an der Position des Herrschers beim Bankett deutlich, denn jeder, der das Festzelt betrat, hatte direkt den König im Blick. Durch die prachtvolle πομπή, mit der die Festveranstaltung ihren Anfang nahm und deren Höhepunkt die Bewirtung in der ἄκρα darstellte, wurde die Stellung des Herrschers zusätzlich untermauert.

Dr. Timo KLÄR
Universität des Saarlandes
timo.klaer@mx.uni-saarland.de

123. Vgl. H.-U. WIEMER, Art. zit. (Anm. 13), S. 308-318. Zum Auftritt der Herrscher in der Öffentlichkeit: vgl. G. WEBER, Art. zit. (Anm. 33), S. 27-71; C. KUNST, „Zugang zur Macht. Wege zum Herrscher", *Potestas* 8 (2015), S. 82.

124. Zur herrschaftsstabilisierenden Funktion von Festen: vgl. W. VÖLCKER-JANSSEN, *Kunst und Gesellschaft an den Höfen Alexanders des Großen und seiner Nachfolger*, München, Utz-Verlag, 1993.

Anhänge

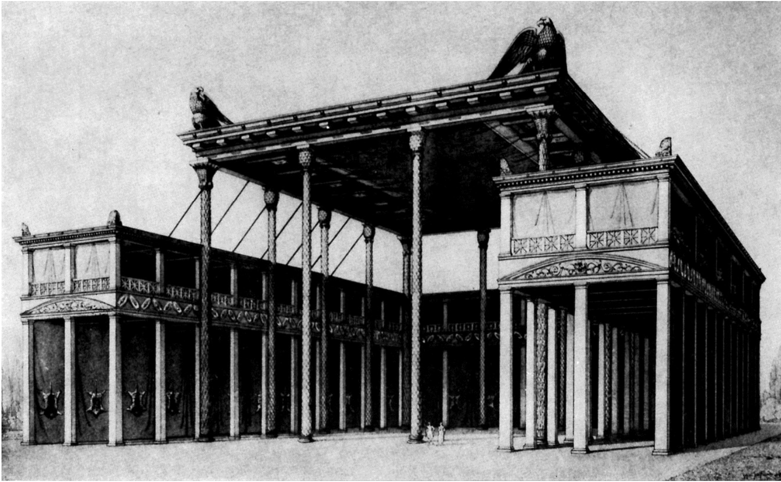


Abb. 1: Das Festzelt Ptolemaios' II., hellenistisch rekonstruiert
nach F. STUDNICZKA, *Das Symposion Ptolemaios II. Nach der Beschreibung des Kallixeinos wiederhergestellt*, Leipzig, Teubner, 1914, Tafel 1.

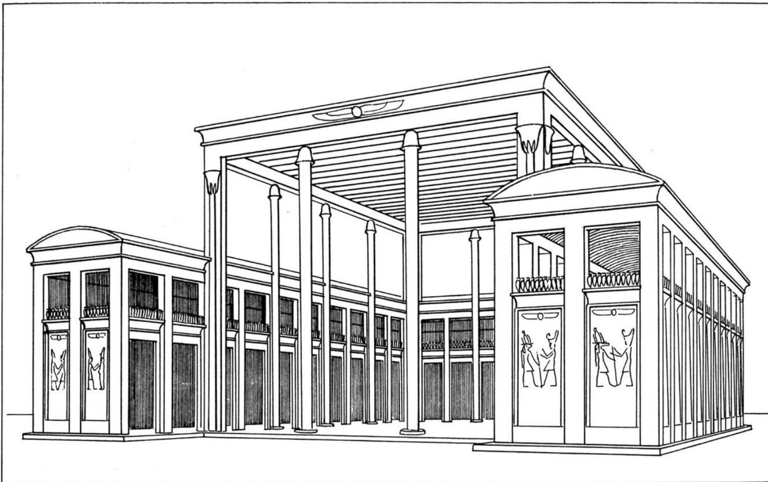


Abb. 2: Das Festzelt Ptolemaios' II., ägyptisch rekonstruiert
nach G. HAENY, *Basilikale Anlagen in der ägyptischen Baukunst des Neuen Reiches*, Wiesbaden, Schweizer. Inst. f. Ägypt. Bauforschung u. Altertumskunde, 1970, S.77.
[aus dem Nachlass von Gerhard Haeny; mit freundlicher Genehmigung von Dr. Cornelius von Pilgrim, Direktor des Schweizerischen Instituts für Ägyptische Bauforschung und Altertumskunde in Kairo]

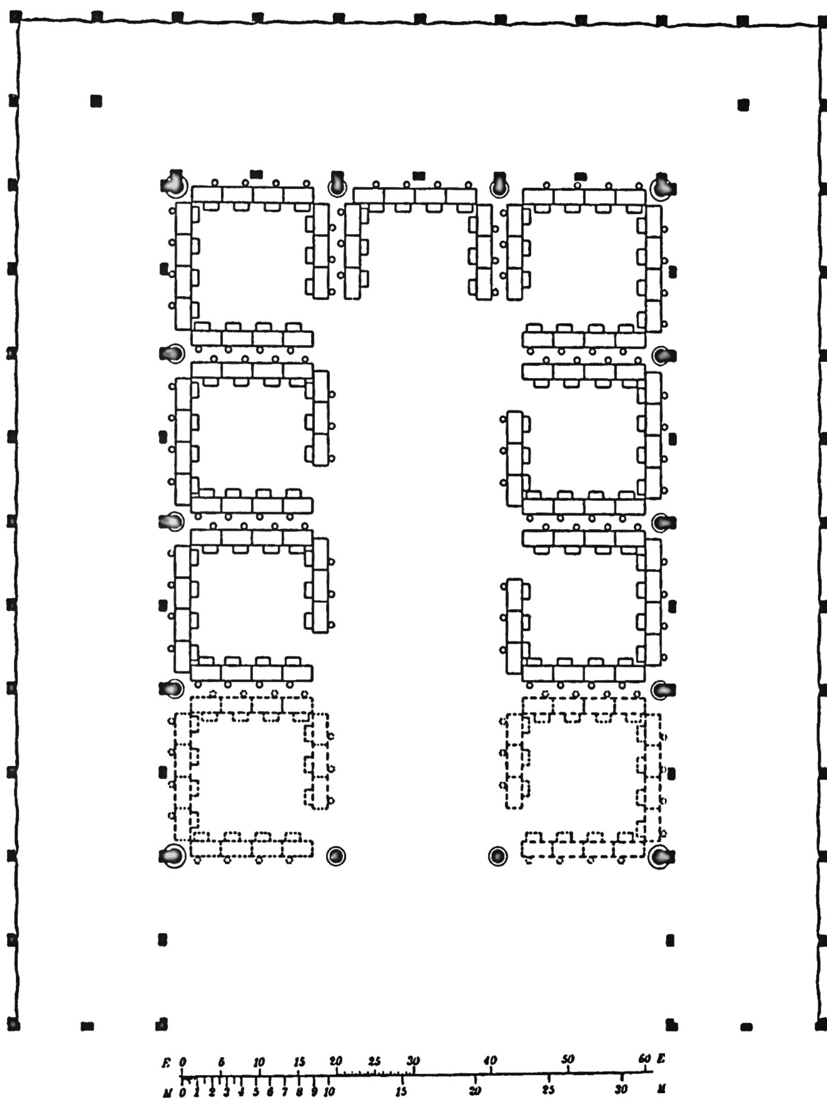


Abb. 3: Grundriss des Symposions mit Klinengruppen, nach F. STUDNICZKA, *Das Symposion Ptolemaios II. Nach der Beschreibung des Kallixeinos wiederhergestellt*, Leipzig, Teubner, 1914, Tafel 3.

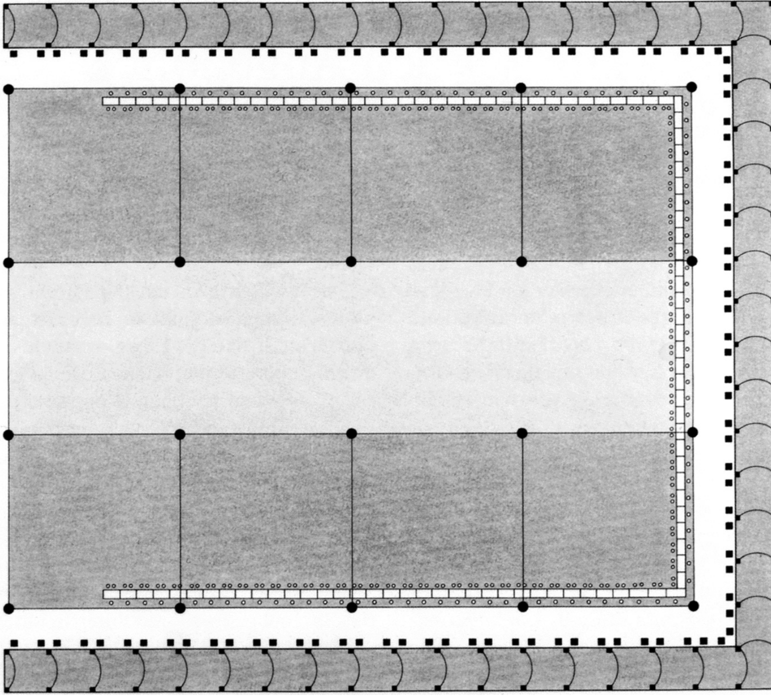


Abb. 4: Grundriss des Symposions mit einreihigen Klinenlinien an den Längsseiten und der Stirnseite, nach M. PFROMMER, *Alexandria. Im Schatten der Pyramiden*, Mainz, von Zabern, 1999, S. 70, Abb. 108. [mit freundlicher Genehmigung von Prof. Dr. Michael Pfrommer]



Abb. 5: PTOLEMAIOS II. PHILADELPHOS (285-246)
Tetradrachme, circa 249-246, Alexandria. Kopf des Königs mit Diadem und Ägis nach rechts. Rs: ΒΑΣΙΛΕΩΣ–ΠΤΟΛΕΜΑΙΟΥ. Adler mit geschlossenen Schwingen auf Blitzbündel nach links sitzend, im Feld links Monogramm und ovaler Schild. Svoronos 388; SNG Cop. -. 14,25g. [mit freundlicher Genehmigung von Numismatik Lanz München, Auktion 155 vom 10-11 Dezember 2012, Los 344] URL: https://www.sixbid.com/browse.html?auction=553&category=12426&lot=573530 (zuletzt eingesehen am 09.04.2018)

Les Études classiques 86 (2018), p. 251-266.

Τριάκονθ᾽ ἡμέρας διατρίψας ἐν Γαδείροις
GADES AS DESTINATION FOR SCIENTIFIC TRAVELERS IN THE HELLENISTIC AND IMPERIAL ERAS

Résumé. — L'histoire des sciences et le développement des connaissances nous ont montré l'importance du voyage comme moyen d'observation scientifique et comme moyen de rassembler des connaissances et d'échanger des idées. Dans l'Antiquité gréco-romaine, la plupart des pionniers dans les domaines de la science, de la géographie et de l'histoire fondaient leurs travaux sur des comptes rendus de voyageurs célèbres ou bien étaient eux-mêmes des voyageurs. Les destinations les plus prisées étaient des endroits considérés comme les limites du monde connu (Éthiopie, Inde, Thulé, etc.), des lieux célèbres pour leurs phénomènes étranges (détroits, sources, grottes, etc.) et des lieux servant de point de rassemblement pour les érudits en quête de collections écrites ou orales de connaissances et de sagesse, généralement de grands temples ou des bibliothèques. Cet article analyse les sources et conclut que la colonie phénicienne de Gadès, située sur une île au large des côtes du sud-ouest de l'Espagne, est devenue une destination en vogue pour les voyageurs scientifiques pendant les époques hellénistique et impériale. Son emplacement unique, en tant que limite consacrée du monde habité, mais en même temps moins difficile et dangereux à atteindre que d'autres « bouts du monde », son temple de style oriental du dieu Héraclès-Melqart, la réputation d'explorateurs des marins phéniciens, les divers phénomènes étranges qui s'y produisent et dont parlent les sources, les noms d'érudits célèbres attachés à des récits sur la ville et les diverses questions intellectuelles qui sont débattues à son propos conduisent à considérer cette colonie comme une plateforme importante pour l'observation, les discussions et les échanges à ce moment de l'Antiquité.

Abstract. — The history of science and the development of knowledge has shown us the importance of travel as a medium for scientific observation on the one hand, and as a way to gather knowledge and exchange ideas on the other. In Graeco-Roman antiquity, most pioneers in the fields of science, geography and history either based their work on the factual accounts of famous travelers, or were travelers themselves. The most popular destinations were places at the perceived limits of the known world (Ethiopia, India, Thule, etc.), places famous for the occurrence of strange phenomena (straits, sources, caves, etc.), and places serving as gathering grounds for scholars looking for accumulated written or oral knowledge and wisdom, usually great temples or libraries. This paper analyzes the sources and reaches the conclusion that the Phoenician colony of Gades, located on an island off the coast of

Southwestern Spain, became a popular destination for scientific travelers during the Hellenistic and Imperial eras. Its unique location, as a consecrated limit of the inhabited world, but at the same time less difficult and dangerous to reach than other "ends of the world", its Oriental-style temple of the god Hercules-Melqart, the Phoenician seafarers' reputation as explorers, the various strange phenomena located there and discussed in the sources, the names of famous scholars attached to accounts of the city, and the various intellectual issues debated in connection to it all lead towards considering this city an important platform for observation, discussion and exchange at this point in Antiquity.

Gades, travel and travelers.

The founding myth of a colony is always the tale of a journey. A hardy group of brave settlers leave their native land, and build a new life for themselves in unfamiliar territory. In the case of Phoenicians, their journeys were especially adventurous: according to Herodotus, they came to the Mediterranean "from the sea which is called Red (ἀπὸ τῆς Ἐρυθρῆς καλεομένης θαλάσσης)" [1]. This is a reference to a persistent legend which located the legendary birthplace of their civilization in the Red Sea; Androsthenes of Thasos, who accompanied Nearchus on his naval expedition to the Indian Ocean, would later claim to have discovered the original Phoenician metropoles in the Persian Gulf [2]. Such a grand journey was attributed to them, or so we think, as a mirror reflection of their real, historical exploits, which were well known by the Greeks: the founding of colonies in the shores of the Western Ocean.

Best known among those colonies was Γάδειρα, later *Gades* for the Romans, who took the name directly from the Phoenician *Gadir* as it changed from Hannibal's favored religious sanctuary to Roman ally in the space of little more than a decade. Local tales, written down by Posidonius and then by Strabo, imagine its origin as the result of a long and difficult journey in search of the Ἡρακλέους στῆλαι or Pillars of Hercules – a blend, as we will see, of religious and geographic notions – ordered by the divinity [3]. It is therefore not surprising that religion, geography and travel became the main reasons for the city's recurrence in Greek and Roman texts. From Herodotus and Pindar to Stephanus, its famous temple of Hercules-Melqart, its location as the limit of the Western οἰκουμένη and line of separation between continents, and its population of seafarers who knew everything there was to be known about the Ocean remained its three most distinctive features.

1. Herodotus, I, 1.
2. Strabo, XVI, 3, 4.
3. Posidonius, Fr. 247 EDELSTEIN-KIDD (= Strabo, III, 5, 6).

The elements of this trinity are usually interwoven in many ways, to the point that it becomes difficult to study one of them without the others. The Pillars, which some considered to be a geographic landmark, were said by others to be inside the temple, which was the real "end of land and sea (γῆς καὶ θαλάττης τὸ πέρας)" [4]. The god who was worshipped within its sacred precinct was a god of travel, seafaring and knowledge [5]. He had "tracked to the very end the streams of the shallows" and "made the land known" [6]. So did his worshippers, the Phoenician merchants and fishermen who frequently appear in Greek tradition as informers on various subjects of geography and interesting phenomena located in the Atlantic Ocean [7]**.** Even Homer, the father of Greek literature and science, was said to have been informed by the Phoenicians of the existence of the Elysian Plain in the Far West [8].

This information was as precious as it was hard to come by. The "age of explorers", Hellenistic era, saw the progress of an army of historians, geographers and scientists in the wake of the real, conquering army of Alexander the Great. They recorded many findings in the East, but the West remained inscrutable except for the tales of Phoenicians and Carthaginians, and the deeds of a few lone explorers from the Greek colony of Marseilles such as Pytheas and Euthymenes, who were fiercely discredited by later authors [9].

---

4. Strabo, III, 5, 5.

5. Cf. Mª. C. MARÍN CEBALLOS, A. Mª. JIMÉNEZ FLORES, "Los santuarios fenicio-púnicos como centros de sabiduria: el templo de Melqart en Gadir", in Mª. C. MARIN CEBALLOS (ed.), *Cultos y ritos de la Gadir fenicia,* Universidad de Cadiz, 2011, p. 77-104; S. RIBICHINI, *Poenus advena. Gli dei fenici e l'interpretazione classica*, Rome, 1985, p. 44-50; C. BONNET, *Studia Phoenicia VIII: Melqart. Cultes et mythes de l'Héraklès tyrien en Méditerranée,* Namur - Leuven, 1988 and A. J. BRODY, *Each Man Cried Out To His God. The Specialized Religion of Phoenician and Canaanite Seafarers*, Harvard, 1998, p. 34s, 98s.

6. Δάμασε δὲ θῆρας ἐν πελάγεσιν / ὑπέροχος, διά τ᾽ ἐξερεύνασε τεναγέων / ῥοάς, ὅπα πόμπιμον κατέβαινε νόστου τέλος, / καὶ γᾶν φράδασσε (Pindar, *Nemean Odes*, III, 24-26). On the third Nemean echoing the exploits of a Hercules who is not the Greek Hercules, cf. J. MANGAS, D. PLÁCIDO (ed.), *Testimonia Hispaniae Antiqua IIA. La Península Ibérica en los autores griegos: de Homero a Platón*, Madrid, 1998, p. 178-181.

7. P. FERNÁNDEZ CAMACHO, *La imagen de Cádiz en los textos griegos y latinos: un análisis filológico-literario*, Repositorio de Objetos de Docencia e Investigación de la Universidad de Cádiz, http://rodin.uca.es/xmlui/handle/10498/17238 (13/10/2016), 2012, p. 230-256.

8. Strabo, III, 2, 13-14.

9. On Euthymenes being a contemporary of Pytheas, see S. BIANCHETTI, "Eutimene e Pitea di Massalia: geografia e storiografia", in R. VATTUONE (ed.), *Storici greci d'occidente*, Bologna, Il Mulino, 2002, p. 439-485.

This situation lasted until the Roman conquest of the Iberian Peninsula. Only then did Greek curiosity finally reach the West, causing a significant alteration in the flux of knowledge. Greek intellectuals did no longer have to wait for second-hand information to come to them. The most adventurous among their number began to travel to the now peaceful region of Turdetania and to Gades itself, to see certain phenomena with their own eyes, and ask the locals about others. Those who were less so also benefited from the observations of their peers, who were now an authorized voice by virtue of their αὐτοψία, having become informers on equal standing with the Phoenicians. Through travel, the Greek intellectuals of the Roman world gained agency in their search for knowledge about the West.

Between literature and reality: legendary and real travellers in the sources.

Before starting with the age of scientific travel, however, we will briefly mention several mythical or semi-mythical characters who were said to have reached Gades, either as a noteworthy stop in their journey or as their destination. In the case of mythical characters, there is a necessary *caveat*: their myths are part of Greek pre-literary lore, while Gades is not mentioned in Greek literature until Pindar's fourth *Nemean Ode*, written in 473 B.C. [10]. So Gades as a location was a later addition, a connection established between a well-known enclave at the end of the world and mythical place-names which already existed in lore, such as Erytheia, the Red Island. This place, "encircled by currents (περιρρύτῳ)" [11], was the home of the three-headed king Geryon, son of Chrysaor and grandson of Poseidon. This monster was slain and his cattle stolen by Hercules, in what became known as the Tenth Labor of the hero in later canon, an exploit whose location was identified with either Gades itself or its immediate surroundings in the fifth century B.C. [12]. Many sources echo this identification, strengthened by the fact that a god identified with Hercules, and arguably the subject of his own legendary exploits in the area [13], was worshipped in the temple of Gades.

10. Pindar, *N.*, IV, 69.

11. Hesiod, *Theogony*, 287-294.

12. P. FERNÁNDEZ CAMACHO, "Gádeira, el décimo trabajo de Heracles y la política de Atenas", *Euphrosyne* 41 (2013), p. 9-30.

13. J. PAIRMAN BROWN, "Cosmological Myth and the Tuna of Gibraltar", *Transactions of the APA* 99 (1968), p. 37-62; M. ALMAGRO-GORBEA, "Pozo Moro. El monumento orientalizante, su contexto socio-cultural y sus paralelos en la arquitectura funeraria ibérica", *Madrider Mitteilungen* 24 (1983), p. 177-392 ; M. TORRES ORTIZ, "El guerrero de Cádiz", in M. ALMAGRO GORBEA (ed.), *La escultura fenicia en Hispania,* Madrid, Real Academia de la Historia, 2011, p. 57-62. P. FERNÁNDEZ CAMACHO, "Tuna Fish Across the Strait of Gibraltar. Traces of a Lost Fishing Myth", *Euphrosyne*

This syncretism favored the development of a legend which went beyond a mere cattle raid: the greatest achievement of the hero-god became the journey itself, the exploration of a land unknown until then, and the setting of boundaries famously known as the Pillars of Hercules. The notion of scientific exploration is thus already present in Classical Age elaborations of the myth.

But Hercules was not the only hero to reach Gades. The Hellenistic polymath Crates of Mallus, in his now lost exegesis of *The Odyssey*, ascribed the same feat to Menelaus in his long journey home, as did Diodorus Siculus (and probably his source Timaeus) to the Argonauts after their escape from Colchis [14]. Teucer, the banished brother of Ajax, was also brought all the way to Iberia, and his girdle was said to be one of the most valuable relics of the Gaditanian temple [15]. The need to connect imaginary places with real ones had become pressing, in an age where Homer and the poets were being challenged for the discrepancies between their geography and that of the known world. Gades was, both for its remoteness and its reality, a good pretext to connect old myths to the landscape of the Ocean.

The first real traveler who is explicitly connected to the city of Gades by the sources is Pytheas of Massalia, roughly a contemporary of Alexander. According to Strabo, who is quoting this author through Polybius, Pytheas "sailed the whole coast of Europe from Gades to the Tanais", or Don [16]. Gades is cast here in its classical role as a boundary, in this case of the European continent. However, it also might have had another role in the Massalian's journey. Pytheas was the author of a treatise *On the Ocean*, now lost, and, as the Gades digression in Book III of Strabo's *Geography* proves, the city was considered a privileged observation spot for this kind of phenomena, and its inhabitants, privileged informers. There was a famous connection between the tides as observed in Gades and a mysterious source located at the temple of Melqart, whose flow increased with the ebb of the tide and decreased in high tide, posing a challenging riddle to the scientists of the time. This phenomenon, observed and investigated by many, might have been first reported by Pytheas in his trea-

---

45 (2017), p. 41-58.

14. Crates Gr., Fr. 45a Broggiato (= Strabo, I, 2, 31); Timaeus, *FGH* 566 Fr. 85 (= Diodorus Siculus, IV, 56, 3).

15. Strabo, III, 4, 3; Philostratus, *Life of Apollonius*, V, 5.

16. Polybius, XXXIV, 5 (= Strabo, II, 4, 1). Apparently, Erathostenes believed his description of the neighborhood of Gades.

tise [17]. The era of purely scientific travel is thus inaugurated by the Massalian explorer.

The second traveler mentioned by the sources is a certain Silenus, from Kale Akte. He was one of the Greek intellectuals who followed Hannibal Barca in his campaigns [18], and one of the few extant fragments of his writings is about the source in the temple of Gades, also quoted by Strabo through a long chain of intermediaries which included Posidonius, Polybius and Artemidorus [19]. Like the intellectuals who followed Alexander through Asia, recording all the unusual things they encountered, Silenus accompanied Hannibal to the temple where the Carthaginian general took the auspices for his war against Rome [20], and took note of the intriguing source, whose riddle he tried to explain scientifically. Strabo and his sources, however, didn't find his theory convincing enough, pronouncing him ἰδιότης on those matters [21].

The third traveler was very important, because he was the first to establish a debate with his predecessors, later continued by those who came after him. Polybius of Megalopolis (*ca.* 200-118 a.C) aspired to write a kind of historical work which relied heavily, among other things, on the observation (θέα) of the lay of the land and distances [22]. He was proud of having observed the Far West and the Ocean with his own eyes, due to the conquering advance of his protectors, the Romans, across the Iberian Peninsula [23], and went as far as to dedicate an entire book of his *History* to geographical matters. This pride – and maybe also political considerations, as proposed by Bianchetti in several of her works – caused him to attack those who had come before, accusing them of lying about their travels (in the case of Pytheas), or of using only secondary sources (Timaeus) [24].

---

17. Cf. I. PAJÓN LEYRA, *Paradoxografía griega: un género literario*, available in *Repositorio de la producción académica en abierto de la UCM* [url: http://eprints.ucm.es/9415/ (26/06/2018)], Madrid, 2009, p. 510, n. 1417, P. FERNÁNDEZ CAMACHO, "La fuente del Geracleo de Gades en la ciencia antigua", *CFC* 23 (2013), p. 277-293.

18. Cf. Cicero, *De diuinatione*, I, 49; Cornelius Nepos, *Hannibal*, 13, 3.

19. Silenus, *FGH* 175 Fr. 9 (= Strabo, III, 5, 7).

20. Livy, XXI, 21.

21. Strabo, III, 5, 7.

22. Pol., I, 7, 2; III, 48, 4; IV, 21, 1-6; IV, 38, 12; VII, 1, 1.

23. Pol., III, 59, 7.

24. On Polybius and his predecessors, cf. F. W. WALBANK, *Polybius,* Berkeley, 1972, p. 52; R. VATTUONE, "Timeo di Tauromenio", in R. VATTUONE (ed.), *Storici greci ..., op. cit.* (n. 9), p. 177-232. On Bianchetti's theory about an opposition between scientific and political geographers, cf. S. BIANCHETTI, "Eutimene e Pitea …", *op. cit.* (n. 9) and "Conoscenze geografiche e rappresentazioni dell'ecumene nell' antichita greco-romana", in C. TUGNOLI (ed.), *I contorni della terra e del mare. La geografia tra rappresentazione e invenzione della realtà,* Bologna, 1997, p. 80. The historian's criti-

In his book on geography, partly reconstructed through the quotes of other authors, we discover that Polybius visited Gades, described the city and the islands which composed it, and wrote down his own theories about the phenomenon of the temple source [25]. He also seems to have participated in another important geographical debate of Antiquity, locating the Pillars of Hercules near the Strait, and not in the city of Gades [26].

Artemidorus of Ephesus, next in the line of illustrious visitors, made a journey of exploration to the Iberian Peninsula around 100 B.C. [27] A theory has been proposed that this journey could be directly related to a certain legal dispute with the *publicani* in his native city, involving the ownership and exploitation of salt lakes of recent formation [28]. According to this theory, Artemidorus would have travelled to Gades in search for expertise in the behavior of the waters and tides, a truly fascinating idea. Even if this is not true, however, there is evidence that he did conduct research on a number of topics. One of them is the phenomenon of the source in the temple; according to Strabo, he contradicted Polybius and offered an alternate theory of his own. Unfortunately for him, this theory, like the one espoused by Silenus, is not deemed worthy of mention [29].

A second subject of research, which also interested him, was the strange properties of the sun when it set on the Ocean. To observe this phenomenon, he decided to go beyond Gades, to the Sacred Cape (present-day Cabo Saô Vicente), the real, geographical end of the world. Like Polybius before him, his presence *in situ* entitled him to criticize the information on the place provided by the historian Ephorus, who had never been to Iberia [30], and also its distance from Gades as calculated by Eratosthenes the geographer [31]. The distances provided by him were used by ancient geographers many centuries after his death [32]. However, the bulk of his observations on the sunset

---

cism of Pytheas can be found in Pol., XXXIV, 5 (= Strabo II, 4, 1), and of Timaeus in Pol., XII, 3-16, 23-28a. Criticism of Silenus could also be implied by attributing to him the opinion, parroted by Strabo, of the former being an ἰδιώτης on the matter of the source, cf. Strabo, III, 5, 7.

25. Pol., XXXIV, 15 (= Pliny, IV, 119); XXXIV, 9 (= Strabo, III, 5, 7).

26. Pol., XXXIV, 9 (= Strabo, III, 5, 5).

27. Marcian, *Epitome of Menippus*, III, 31-35 (*Geographi Graeci Minores* I, 566).

28. Cf. G. PURPURA, "Il geografo Artemidoro e la dogana dell'Asia", in L. DESANTI *et. al*. (ed.), *Per il LXX compleanno di Pierpaolo Zamorani,* Milan, 2009, p. 355-362 ; L. CANFORA, *El viaje de Artemidoro. Vida y aventuras de un gran explorador de la Antigüedad,* Madrid, 2011 [Milano 2010], p. 47-50.

29. Strabo, III, 5, 7.

30. Strabo, III, 1, 4.

31. Strabo, III, 2, 11.

32. Cf. for example Pliny, II, 242; Martianus Capella, VI, 611.

came under heavy criticism by Posidonius [33]. Artemidorus had claimed that the sun, when it set in the Ocean, appeared a hundred times larger than its ordinary size, and that night followed immediately after sunset, without twilight – an admittedly mythical picture, inherited from the old notion that the Earth was flat and the Sun was swallowed as it reached the end of its course in the West, only to reappear in the East the following morning. The size of the sun would point towards this same notion: East and West being the cardinal points where the Sun came closest to the world of humans. But according to Posidonius, this could not be true, since he had observed the sunsets himself in Gades, and found no evidence of this. Furthermore, a logical hole is found in Artemidorus's claim of having seen the sun set from the Sacred Cape, since he himself had remarked that it was forbidden to remain there at nightfall, a religious interdict which made scientific observation impossible. Gades is thus re-established as the privileged observatory for the Ocean and its phenomena.

The main contributions Artemidorus made to the science of his time belonged to the field of descriptive geography. Aside from establishing the distances from Gades to the Sacred Cape, he is known to have defended, against the opinion of Polybius, that the Pillars of Hercules were not in the Strait of Gibraltar, but in Gades itself [34]. Last, but not least, he claimed to have been informed by the Gaditanian merchants that the true location of the Homeric people known as the Lotus-Eaters was the Western coast of the African continent, an argument in defense of the theory known as Exoceanism, which claimed that the travels of Odysseus had happened in the Ocean and not in the Mediterranean [35].

The last major scientist to come to Gades was Posidonius, the famous Stoic philosopher born in Apameia in 64/63 B.C. His journey to the Western part of the Empire, which brought him as far as Gades, culminated in a treatise known as *On the Ocean*, which, again, has only survived through fragments quoted by other authors. His observations in Gades, where he stayed for a month, as well as his criticism of his predecessors, were the main source for Strabo's chapters on the area. He contributed to the debate about the temple source with a theory of his own [36], and made meticulous observations on the daily, monthly and yearly movements of the tides,

33. Posidonius, Fr. 119 EDELSTEIN-KIDD (= Strabo, III, 1, 5).

34. Marcian, *Periplus of the Outer Sea,* II, 4 (*GGM*, I, 543).

35. C. JACOB, *Géographie et Ethnologie en Grèce ancienne,* Paris, 1991, p. 23-24.

36. A problematic theory, which reduced the whole issue to a confusion initiated by the Gaditanians themselves, attributing to them an imperfect observation of the daily phenomenon of the tides which could not fail to irritate Strabo, as Posidonius's treatise was at least partly based on the knowledge of his hosts, cf. Strabo, III, 5, 8, 9 (Pos., Fr. 217-218 EDELSTEIN-KIDD).

weighed against the input of the locals, and widely employed by later authors [37].

He also made his own observations on the matter of sunsets in order to refute Artemidorus, as mentioned above, and located the Pillars in the temple of Gades, identifying them with the twin betyls on the god's altar [38]. For the Greeks, the Pillars were a purely geographic concept, but Posidonius, as Artemidorus before him, was influenced by the worldview of his informers.

Finally, Posidonius also remarked on the existence of a strange tree in the island-city, which

> has branches that bend to the ground, and oftentimes has leaves (they are sword-like) a cubit in length but only four fingers in breadth. […] If a branch is broken, milk flows from it, while if a root is cut, a red liquid oozes forth (ὄζους ἔχον καμπτομένους εἰς ἔδαφος, πολλάκις δὲ φύλλα ξιφοειδῆ πηχυαῖα τὸ μῆκος, πλάτος δὲ τετραδάκτυλα […] ὅτι κλάδου μὲν ἀποκλωμένου γάλα ῥεῖ, ῥίζης δὲ τεμνομένης μιλτῶδες ὑγρὸν ἀναφέρεται) [39].

The presence of strange trees, related to the cult of Hercules, was also remarked by later authors, such as Philostratus and Pausanias [40].

These are the main authors of Antiquity who visited Gades for scientific purposes. This overview can be completed with a list of explorers, real or fictional, who, imitating Hercules or the Homeric heroes, undertook ambitious expeditions to the Western Ocean. There is no mention of the city when Herodotus described the travels to the legendary Tartessus by Colaeus of Samos and by the Phocaeans before the Persian War, though it was most certainly there [41]. It was different with the Hellenistic tradition according to which Alexander the Great had died without being able to accomplish a circumnavigation of the African continent, which would have ended in Gades. Mentioned by many authors, the original source of this tradition was probably a projected expedition against Carthage, which was subsequently magnified and turned into an *imitatio Herculis* by the addition of elements like the circumnavigation, the arrival to Gades and the Pillars, and even a later inland expedition that would have passed through the Alps [42]. Though not a

---

37. Strabo, III, 5, 7-9; Seneca, *Natural Questions* III, 28, 6; Pliny, II, 215; Priscian of Lydia, *Solutions* VI (p. 71 BYWATER).

38. Pos., Fr. 246 EDELSTEIN-KIDD (= Strabo, III, 5, 5).

39. Pos., Fr. 241 EDELSTEIN-KIDD (= Strabo, III, 5, 10), translated by H. L. Jones.

40. Phil., V, 5; Pausanias, I, 35, 8.

41. Hdt., I, 163; IV, 152.

42. Diod. Sic., XVIII, 4, 4-6; Curtius, X, 1, 17; Plutarch, *Life of Alexander,* 68, 1; Arrian, *Anabasis*, V, 26, 2; VII, 1, 2. Cf. G. NENCI, "Realta e leggenda dei disegni occidentali di Alessandro", in G. NENCI, *Introduzione alle guerre persiane e altri saggi di storia antica,* Pisa, 1958, p. 215-257. Also Dionysius of Halicarnassus, I, 39-44; Diod. Sic., IV, 17-25 on Heracles.

scientific expedition by any means, it must be remarked that the possibility of circumnavigating Africa was one of the obsessions of Greek geographers and historians. It was not only a way to discover unknown lands and determine the shape of the continent, but also provided proof that the Earth was surrounded by the Ocean [43]. The first, and only, successful attempt of this feat was, in fact, attributed by Herodotus to an old Phoenician expedition under the Egyptian king Necho (IV, 42), an ancient tradition made credible by the proverbial fame of their sailing exploits.

Speaking of *imitatio Herculis,* it was significant how the Carthaginian leader Hannibal chose Gades as the point of departure for his war against the Romans, a war which started after he broke the treaty by attacking Saguntum, a city not far removed from his own headquarters, Qarthadashat or Carthago Nova, in the Eastern coast of the Iberian Peninsula. Going to Gades meant a great detour when speed and surprise was most necessary. It has been said that Hannibal, like Alexander, also wanted to imitate Hercules, both the Greek and the Phoenician one, and that this required his own symbolical stop at the Gaditanian temple [44]. This was not a scientific expedition either, but it included Silenus, who investigated the temple source, and Hannibal himself, in the fictionalized interpretation of his character of Silius Italicus's Punic War epic, was shown observing the tides during his short stay [45].

In the Hellenistic era, an account supposedly written by a Carthaginian king, Hanno, narrated a naval expedition down the Western coast of Africa. The quantity of ink spent trying to settle the matter of its authenticity as a Punic chronicle would be enough to fill a second Ocean [46]. The main tradition, surprisingly, does not mention Gades, and the explorers turn back before they reach the Cape of Good Hope. However, a second tradition, recorded by Pliny, includes both Gades as the point of departure and the idea of circumnavigation [47]. Pliny's text goes on to mention a second account of which we do not have but indirect testimonies, the exploit of the Carthaginian Himilco, who travelled North instead of South [48]. These ac-

43. Cf. for example Pliny, II, 166-169 or Strabo, II, 3, 5.

44. A. Mª. G. Capomacchia, "Hannibal e il prodigio", in M. E. Aubet, M. Barthelemy (ed.), *Actas del IV Congreso Internacional de Estudios Fenicios y Púnicos,* Servicio de Publicaciones Universidad de Cádiz, 2000, p. 569-571.

45. Silius Italicus, III, 45s.

46. Cf. F. J. González Ponce, *Periplógrafos griegos 1. Épocas arcaica y clásica I: Periplo de Hanón y autores de los siglos VI y V a.C,* Prensas Universidad de Zaragoza, 2008, p. 73-154.

47. *Et Hanno Carthaginis potentia florente circumuectus a Gadibus ad finem Arabiae nauigationem eam prodidit scripto* (Pliny, II, 169).

48. See also Avienus, *The Sea Coast,* 118s; 412s.

counts are so full of monsters, strange lands and impossible phenomena, that it has been speculated that the Carthaginians wished to actively discourage their Greek competitors from attempting their own expeditions [49]. In any case, a quantity of anecdotes from similar expeditions attempted by Carthaginians and Phoenicians in the Ocean were included in catalogues of παράδοξα, or scientific oddities which interested the Hellenistic public [50].

Another explorer who must be mentioned is Eudoxus of Cyzicus, the adventurer who found the prow of a Gaditanian fishing ship in the coast of Ethiopia and was led to believe that circumnavigating Africa was, after all, possible [51]. There are two different versions about his expedition: the first, originating with Posidonius, had the journey start at Gades, while the other, known to Pliny, Mela and Martianus Capella, whose source was Cornelius Nepos, had Gades as the destination. To Posidonius, this was clear proof that the Earth was surrounded by the Ocean.

A traveler of whom we don't know much was Cleon of Magnesia, quoted by Pausanias in his *Periegesis* as having stayed in Gades, where he had an adventure involving an obscure ritual and a giant "man from the sea" [52]. The fact that Pausanias quotes him seems to imply that he had written some kind of account of his stay in the city; whether its main subject was science, exploration, or merely anecdotes with an exotic feel, we are unable to say.

There is also a heavily fictionalized character, to whom popular tradition attributed a scientific stay in Gades. It is none other than Apollonius of Tyana, a Neo-Pitagoric philosopher who lived in the first century A.D., and who was often compared with Jesus for his ability to gather followers and work miracles. In the early third century, the empress Julia Domna requested Philostratus, an important intellectual in her inner circle, to write a biography of him. And though, like Jesus, Apollonius seems to have lived, preached and died in the East, the fictional journey to Gades was a wonderful opportunity to show the hero reaching the end of the world and solving all the enigmas endlessly debated by his predecessors: how tides worked, how sunsets happened, the unusual look of the trees, and the real nature and location of the Pillars [53].

---

49. For example, A. SCHULTEN, *Fontes Hispaniae Antiquae I: Avieno. Ora Maritima.* Madrid, 1955, p. 118.

50. Pseudo-Aristotle*, On Marvellous Things Heard*, 84, 114 (124), 135 (147), 136 (148).

51. The extant sources for the story are Strabo, II, 3, 4,5; Mela, III, 90-92; Pliny, II, 169; Mar. Cap., VI, 621.

52. Paus., X, 4, 6.

53. Phil., V, 1-5.

Fictional travels, however, took also a different, more down to earth form. Geographers and naturalists often described the world as if they were travelling around it, often following the directions set by peripli, or sea journey itineraries which became a genre in the VI century B.C. With this, they created an illusion of travel, which they effectively strengthened by using the accounts of people who had been to distant regions, so readers could see things through their eyes.

The oldest extant periplus where Gades is described is the one falsely attributed to the sixth-century traveler Scylax of Caryanda, which was actually written in the middle of the fourth [54]. Its mentions to the city are dominated by the obsession with locating the Pillars, alternately set in the Strait or in both Strait and city, since they were two [55]. There is also another anonymous work known as the *Periodos to Nicomedes*, written in the first decade of the first century B.C., as can be deduced from its dedication to King Nicomedes of Bithynia. Its author has remained anonymous, and he is conventionally referred to as "Pseudo-Scymnus". In the poem, Gades is said to be a place where there are "great sea-monsters (κήτη)" [56].

Menippus of Pergamus and his *Periplus of the Inner Sea* have been dated during the Augustan Principate by González Ponce [57]. We know this work mainly through an *Epitome* written by Marcian of Heraclea four centuries later. Marcian himself mentioned Gades in his sole extant original work, giving some brief information on the debate about the Pillars [58]. As a rule, sea itineraries do not contain long digressions, which do feature in his contemporary Pomponius Mela's *Chorography* (though Mela was not actually a traveler, fictional or otherwise, since he was born in Tingentera near Gades) [59], and above all in Strabo's *Geography.* Strabo dedicated a very long section to the city, where he employed all significant firsthand sources,

---

54. Cf. S. BIANCHETTI, Πλωτὰ καὶ πορευτά*: sulla tracce di una periegesi anonima,* Roma, 1990, p. 63-65.

55. Pseudo Scylax, 1- 2, 111 (*GGM* I, 15,16; 90,91). Cf. A. PERETTI, *Il periplo di Scilace: studio sul primo portolano del Mediterraneo*, Pisa, 1979, p. 167.

56. Pseudo Scymnus, 159-162 (*GGM* I, 200,201). There are many ways to explain this quote: it could refer to the prosperity of tuna-fishing in the area (cf. Avien., *Sea*, 118s; 380s., Pseud.-Arist., 136 (148); Pol., XXXIV, 8 [= Strabo III, 2, 7]), to whales (Pliny, IX, 10-13), or it could even be a general way to establish a connection with the epic traditions concerning the Ocean such as the birth of cosmic monsters on its shores described by Hesiod (Hes., *Th.*, 215-216, 274-276, 290, 308-309, 325-327, 333-335, 517-518; Fr. 360), and Homer (*Od.*, XVI, 150-151), or those mentioned by Pindar in his third Nemean as quoted above.

57. F. J. GONZÁLEZ PONCE, "El periplo griego antiguo ¿verdadera guía de viajes o mero género literario? El ejemplo de Menipo de Pérgamo", *Habis* 29 (1993), p. 71.

58. Marcian, *Periplus,* II, 4 (*GGM*, I, 543).

59. Mela, III, 46.

which we have already quoted above, and dealt with every relevant theme involving the Phoenician colony [60]. Pliny the Elder, during the reign of Vespasian, proceeded more laconically in his own geographical description, though he also collected information on sources which have been lost to us [61]. Both described Gades not in the chapters dedicated to the towns of Baetica, but among the islands, a reminder of the strong ties between the former colony and the Ocean.

Two last important fictional travels are the *Description of the Earth* by the second-century author Dionysius Periegetes, and the distinctly old-fashioned periplus *The Sea Coast (Ora Maritima)* by fourth-century Avienus. The first was conceived from a flying perspective [62]; the second from a sailing one. Both dedicated a comparatively high number of verses to Gades, which bear testimony to its importance in geographic literature [63]. The latter poet, however, provides a striking testimony of this importance having become anachronistic and dissociated from the reality of his own time, when he turns momentarily aside from his relentless quoting of outdated sources and claims to have visited – the last of the travelers – Gades in person, only to find the famous city

> now poor, now small, now destitute, now a field of ruins. Besides the festival of Hercules, we could see nothing worthy of admiration (*nunc egena, nunc brevis / nunc destituta, nunc ruinarum agger est. / Nos hoc locorum, praeter Herculaneam / solemnitatem, vidimus miri nihil*) [64].

The great issues

The evidence of the sources detailed above points toward the existence of a tradition of scientific travel to Gades in the Hellenistic and Imperial periods. The Phoenician colony served a double purpose, as a privileged observation spot for phenomena connected to the ocean (easily accessible after the Roman conquest of Baetica, or at least more accessible than the Northern or Southeastern oceans), and as a place where a visitor could gather information from experienced travelers, and maybe even experienced

60. Strabo, III, 5, 3-11.

61. Pliny, IV, 119-120. He also includes a paragraph on the temple source, though he does it in a chapter of his work dedicated to aquatic phenomena, cf. II, 219.

62. Cf. C. Jacob, "L'œil et la mémoire: sur la Périégèse de la Terre habitée de Denys", in C. Jacob, F. Lestringant (ed.), *Arts et légendes d'espaces,* Paris, 1981, p. 21-97, as well as "La carte écarte : sur les pouvoirs imaginaires du texte géographique en Grèce ancienne", in A. M. Christin (ed.), *Espaces de la lecture*, Paris, 1988, and *La description de la Terre habitée de Denys d'Alexandrie ou la leçon de géographie,* Paris, 1989.

63. Dionysius Periegetes, 451-460; Avienus, 267-290, and probably also 305-316.

64. Avienus, 270-274.

scientists. Strabo thought highly of the Gaditanians and their observation skills, and they were the basis for some of the theories of Posidonius. Recently, Marín Ceballos and Jiménez Flores have proposed that the temple of Hercules-Melqart should be understood as a center of learning, the same role held by similarly large religious complexes in the Eastern part of the Empire [65]. This would explain why the temple often seems to be at the center of investigations, and why the single most discussed phenomenon, the source and its reverse flow, was located there and was probably related to a Phoenician cult [66].

This source, a puzzling deviation from the general movement of the tides, was used as a pretext to discuss them. The most thorough research was accomplished by Posidonius, whose interest in the phenomenon stemmed from his adhesion to the Stoic school. The tides, and their unique relationship to the moon, were a striking illustration of the Stoic theory of sympathy [67], and they were stronger and more visible in the Atlantic than in the Mediterranean, to the point of attracting observers from all over the Inner Sea.

A second important issue was geographic. None of the writers who visited Gades, and none of the writers who quote them, forgot to establish the location of the famous Pillars set by Hercules, according to tradition, at the return point of his expedition. Since there was nothing resembling a proper pillar in the area, it is not surprising that there would be different theories on the matter. Conflating the Pillars with a geographic landmark, whether the end of the world or – later – the separation of two continents, brought the scientific geographers of the Hellenistic era, like Eratosthenes or Dicaearchus, to identify them with the Strait of Gibraltar. However, there were local traditions that stated otherwise. According to Strabo and Marcian, the Iberians, the Lybians, and the Gaditanians themselves claimed that the Pillars were either Gades itself or the betyls in the temple altar. Artemidorus, Posidonius and the Apollonius of Philostratus were seduced by the logic of this second option [68]; still, mainstream geographical knowl-

---

65. Mª. C. MARÍN CEBALLOS, A. Mª. JIMÉNEZ FLORES, "Los santuarios fenicio-púnicos … ", *op. cit.* (n. 5). On this temple and its symbolical significance for sea travel, cf. also J. GAGÉ, "Hercule-Melqart, Alexandre et les Romains a Gadès", *REA* 42 (1940), p. 425-438. A detailed overview of its connections with Eastern cult is provided by C. BONNET's book, *op. cit.* (n. 5), p. 66.

66. C. BONNET, *op. cit.* (n. 5), p. 68-69 ; S. RIBICHINI, *op. cit.* (n. 5), p. 58 ; R. LÓPEZ MELERO, "El mito de las Columnas de Hercules y el estrecho de Gibraltar", in E. RIPOLL PERELLÓ (ed.), *Actas del I Congreso Internacional 'El Estrecho de Gibraltar', Ceuta 1987,* Madrid, 1988, p. 615-642.

67. Cf. S. SAMBURSKY, *Physics of the Stoics,* New York, 1959.

68. Marcian, *Periplus*, II, 4 (*GGM,* I, 543); Strabo, III, 5, 5, 6; Phil., V, 5.

edge maintained that Pillars and Strait were interchangeable. This debate probably shows a clash between Greek and Phoenician worldviews, between modern geography and ancient religious notions hailing back to the moment of colonization [69].

There were some other recurring issues, such as the particular behavior of the sun as it set on the Western Ocean. The idea of the sun being "a hundred times larger", not to mention the sizzling noise it made as it disappeared, was a survival of archaic world conceptions, and it had a counterpoint in the East, where others claimed to have observed similar phenomena connected to the rising sun [70]. Posidonius, however, did not find evidence for this after spending "thirty days in Gades".

A last thing which could also be observed *in situ* was the existence of a strange tree species. Posidonius described it meticulously, from the point of view of an amateur botanist; however, later descriptions leave us wondering if those trees did not belong in the temple as well, where they would have had a religious purpose [71].

There were also questions posed to the Gaditanian sailors and merchants by the Greek intellectuals who wished to learn more about peoples, islands and continents beyond the known world, and whether they could be identified with those met by their own heroes in their wanderings. Artemidorus recorded their opinion on the Lotus-eaters, Ephorus on the Ethiopians [72]. Strabo indicated that the Gaditanians were the only ones who could tell the truth about the circumnavigation of Africa by Eudoxus [73]. Later, Aelius Aristides called upon the Gaditanian fishermen as proof of the falsity of Euthymenes's claim that the Ocean was composed of fresh water [74]. Other sources made them the discoverers of fabulous islands in the Ocean [75], of which Plato's Atlantis was a literary derivation. Possibly this is what brought the Athenian philosopher to call the twin brother of King Atlas Γάδειρος [76].

---

69. R. López Melero, cf. n. 66.
70. For example, Agatharchides 105 (*GGM*, I, 192 = Diod. Sic., III, 48, 12), Ctesias, *FGH* 688 Fr. 45, 12 (= Photius, *Library,* 72, 45b, 16-9), and Hdt., III, 104.
71. Cf. Paus., I, 35, 8 and Phil., V, 5. Cf. P. Fernández Camacho "A Space without Ethnology: Study of the Ideological Treatment of the West in Greek and Roman Literature through Sources concerning the Island of Gades", *AC* 84 (2015), p. 111-118.
72. Strabo, I, 1, 26.
73. Strabo, I, 2, 3-5.
74. Aelius Aristides, XXXVI, 85-96.
75. Plutarch, *Life of Sertorius*, 8, 1-3; Pseudo- Arist., 84; Diod. Sic. V, 19,20.
76. Plato, *Critias*, 114b.

On a general basis, in sources where there is mention, description, or explanation of any of those issues, the name of the place where they were originally observed, and the fact that the natives volunteered their own knowledge, are both mentioned and even emphasized. This shows that Gades was a prestigious place to be if one aspired to write about the Ocean, and the plethora of questions connected with it and the Far West which interested the Greek and Roman intellectuals of the time. There was an illustrious tradition of travelers which began with the mythical Hercules, including names like Pytheas, Silenus, Polybius, Artemidorus and Posidonius, and culminating with Apollonius, the miracle man from the colourful pages of Philostratus. Most of those belonged to the second and first centuries B.C., when the Phoenician colony was made accessible by the Romans, and began to attract intellectuals worldwide. There were also many others who quoted the things that those people had discovered, and used them for their Geographies, treatises, itineraries and compilations. It is mostly through those secondary sources that we can now appreciate the importance held by this observation center from the Hellenistic to the late Imperial era.

Pamina FERNANDEZ CAMACHO
Universidad de Cádiz
pamina.fernandez@uca.es

Les Études classiques 86 (2018), p. 267-296.

IL LAMENTO DI MEZENZIO (*Aen.*, 10, 846-856)

Résumé. — Les réactions de douleur et les lamentations de Mézence à la mort de son fils Lausus (*Én.*, 10, 844-856) représentent un tournant dans la caractérisation du personnage, dont apparaît ici le côté humain, ce qui modifie l'attitude du lecteur à son égard. Lu dans la perspective des expressions traditionnelles du deuil dans les pratiques anciennes et dans le folklore, ce petit morceau révèle la grande capacité de pénétration psychologique de l'auteur qui, tout en reprenant les expressions habituelles du chagrin, parvient à les calibrer en fonction de la spécificité du personnage.

Abstract. — The painful reaction and the lament of Mezentius at the death of his son Lausus (*Aen.*, 10, 844-856) represent a turning point in the depiction of the character, whose human side is being highlighted here, modifying the reader's attitude towards him. When read from the perspective of traditional expressions of mourning in ancient practice and in folklore, this small piece reveals the author's great psychological insight, which, while taking on the usual expressions of grief, manages to calibrate them according to the specificity of the character.

Che il personaggio e la vicenda di Mezenzio abbiano sempre catturato l'attenzione dei lettori dell'*Eneide* è un fatto ben comprensibile, data la potenza del carattere e la coerenza psicologica del personaggio, pur nel brusco mutamento che la morte di Lauso determina in lui [1]. Studiato dai più disparati punti di vista, gli sono stati attribuiti significati e caratterizzazioni anche molto discordanti [2] e se ne sono cercati i modelli nella tradizione epica e tra-

1. P. F. BURKE (1974), *passim* e soprattutto p. 209, ricostruisce la presentazione gradualmente più positiva che Virgilio fa del personaggio, prima attraverso le parole terribili di Evandro, che ne descrivono la grandissima ferocia, poi attraverso l'ἀριστεῖα, da cui si rivela l'eroismo titanico e a suo modo nobile, e infine nella reazione alla morte di Lauso, che ne scopre i lati umani della sofferenza e della solitudine e ne nobilita la fine. H. C. GOTOFF (1984), p. 198, nota giustamente come Virgilio non modifichi il carattere di Mezenzio, ma la risposta emotiva del lettore nei suoi confronti. Cfr. altresì G. B. CONTE (1984), p. 78.

2. Tra gli studi più importanti su Mezenzio cfr. G. THOME (1979). Da simbolo di una visione epicurea (L. KRONENBERG [2005]) a emblema di uno Stoicismo rovesciato (A. LA PENNA [1980], p. 23-25), da incarnazione dell'empio tiranno contrapposto al buon re (F. BLAIVE [1990], p. 81-82; H. C. GOTOFF [1984], p. 193) ad immagine dell'*impius* e del *superbus* contrapposto al *pius* Enea, a Mezenzio sono stati prestati i significati e le simbologie più diversi.

gica[3], senza però poterli stabilire con precisione, data la nota tendenza di Virgilio a contaminare e rielaborare le sue fonti in modo originale. Un interesse particolare merita ovviamente la reazione di Mezenzio alla morte del figlio Lauso (*Aen*., 10, 843-856[4]), svolta decisiva nella rappresentazione del personaggio e nell'atteggiamento dei lettori nei suoi confronti[5]:

Agnouit longe gemitum praesaga mali mens.
Canitiem multo deformat puluere et ambas
ad caelum tendit palmas et corpore inhaeret.
"Tantane me tenuit uiuendi, nate, uoluptas,
ut pro me hostili paterer succedere dextrae,
quem genui? Tuane haec genitor per uulnera seruor
morte tua uiuens? Heu, nunc misero mihi demum
exilium infelix, nunc alte uulnus adactum!
Idem ego, nate, tuum maculaui crimine nomen,
pulsus ob inuidiam solio sceptrisque paternis.
Debueram patriae poenas odiisque meorum:
omnis per mortis animam sontem ipse dedissem!
Nunc uiuo neque adhuc homines lucemque relinquo.
Sed linquam."

E' uno dei passi più belli del poema[6] per la sottile capacità di penetrazione psicologica dell'autore, che pur lasciando al personaggio i suoi tratti granitici e cupi, ne scopre attraverso il disperato dolore un'insospettata umanità che lo nobilita e gli attira la simpatia del lettore. Anche questo brano è stato interpretato in molti e diversi modi, soprattutto per le crepe che sembra aprire nella personalità del feroce tiranno, e anche qui la ricerca dei

3. Oltre ai modelli dell'Aiace omerico e sofocleo (proposto da F. A. SULLIVAN [1969], p. 220-221, e contestato da J. GLENN [1971], p. 131-133), degli empi Capaneo e Partenopeo di Eschilo e di Ida delle *Argonautiche* (F. A. SULLIVAN [1969], p. 221), di Nestore nella perduta *Etiopide* per il rapporto con il figlio (F. A. SULLIVAN [1969], p. 222) è stata suggerita anche una possibile relazione con il Polifemo dell'*Odissea* e con la ripresa virgiliana di quel personaggio in *Aen*. 3, 613-674: cfr. J. GLENN (1971). Per altri possibili modelli di Mezenzio cfr. G. B. CONTE (1984), p. 78.

4. Ineludibile corollario alla scena della disperazione di Mezenzio sono i vv. 856-866, l'apostrofe al cavallo Rebo, necessari a completare il quadro del suo stato d'animo e a ribadire la sua orgogliosa determinazione, accanto alla sua smisurata solitudine. Su questo episodio, che ha fatto assimilare la sua figura a quella del Polifemo omerico, cfr. in particolare J. GLENN (1971), p. 141-148.

5. J. GLENN (1971), p. 142, osserva come dal lamento la caratterizzazione di Mezenzio esca rafforzata; al tempo stesso, però, piccolo brano ha la capacità di mutare il sentimento del lettore verso di lui, accrescendo la sua umana simpatia.

6. Sulla bellezza poetica del passo si sono espressi spesso i commentatori: cfr. E. PARATORE (1995^3), a v. 843, p. 302, che riporta anche i giudizi analoghi di Henry e Page.

modelli si è rivelata complessa e poco soddisfacente [7]. Non mi sembra si sia però mai provato a leggere questi versi nella prospettiva dei lamenti funebri, che pure rappresentano una componente importante quanto scabrosa della tradizione epica. Certo, il rapporto tra la prassi reale del compianto funebre e le elaborazioni letterarie è un tema difficile e rischioso [8], ma il suo peso non mi sembra possa più essere sottovalutato neppure per un'opera come l'*Eneide*, il cui livello di raffinata cultura sembra distanziarla di molto dall'àmbito folclorico a cui appartiene il lamento.

Lo studio dei compianti funebri nell'epica ha effettivamente interessato assai più la produzione omerica, nell'àmbito della quale sono stati ampiamente esplorati il rapporto tra rituale funerario e mentalità eroica e i condizionamenti esercitati dalla prassi reale del compianto sul lavoro dei poeti [9]. E' stato così possibile indagare sull'importanza della lamentazione funebre come espressione del pensiero delle donne, spesso in contrasto con l'ideologia dominante [10], e sulla funzione differente dei più rari compianti maschili,

7. Tra i modelli del lamento sono stati indicati quello di Achille per Patroclo ad *Il.*, 18, 79-93 e 95-126 (cfr. M. BONFANTI [1985], p. 76), quello di Creonte nell'*Edipo re* (da V. POSCHL [1978], p. 75, da G. THOME [1979], p. 122, nota 305, da S. J. HARRISON [1997], a vv. 846-856, p. 272, e da A. LA PENNA (1980), p. 19-20, che limita però le affinità), ma anche altri lamenti tragici, quali quello dell'Eracle euripideo dopo aver ucciso i figli o quello di Teseo nell'*Ippolito* (V. POSCHL [1978], *ibidem*; cfr. ancora G. THOME [1979], p. 136-137). S. J. HARRISON (1997), *ibidem*, indica come modelli il lamento della madre di Eurialo e quello di Priamo per Ettore ad *Il.*, 22, 431 ss.

8. Pure, diversi studiosi giudicano metodologicamente corretto servirsi dei lamenti letterari per ricostruire la prassi reale o al contrario utilizzare la tradizione folclorica del compianto per comprendere le elaborazioni poetiche. Non pochi, ammettendo l'appartenenza dei lamenti folclorici e di quelli letterari alla tradizione popolare, si servono dei primi per studiare i secondi: cfr. per i lamenti omerici (ma il discorso si può estendere anche a quelli virgiliani) E. DE MARTINO (2000^3), p. 178 ss.; A. M. DI NOLA (2005^2), p. 103 ss.; M. ALEXIOU (2002^2), p. 11-12; 102-103; 131 ss.

9. Tra gli studi più importanti sui lamenti omerici, alla luce delle interpretazioni antropologiche, cfr. E. VERMEULE (1979); A. CARAVELI-CHAVES (1980); M. BLOCH, J. PARRY (1982); P. E. EASTERLING (1991); N. LORAUX (1991); G. HOLST-WARHAFT (1992); S. BLUNDELL, M. WILLIAMSON (1998); R. SEAFORD (1999^2); R. REHM (1994); C. SOURVINOU-INWOOD (1995); H. STATEN (1995); G. SPATAFORA (1997); M. BEISSINGER, J. TYLUS, S. WOFFORD (1999); N. LORAUX (1999); K. DERDERIAN (2001); H. P. FOLEY (2001); A. LARDINOIS, L. MCCLURE (2001); M. ALEXIOU (2002^2); C. DUÉ (2002); M. C. PANTELIA (2002); C. C. TSAGALIS (2004); C. DUÉ (2006); A. SUTER (2008).

10. Sulla natura di contestazione dei lamenti femminili cfr. R. SEAFORD (1999^2), p. 84; di qui la limitazione delle occasioni di espressione delle donne al solo àmbito religioso (lutto, matrimoni, cerimonie sacre): cfr. L. MCCLURE (2001), p. 11. Questo pericoloso aspetto dei lamenti è pienamente compreso e rappresentato nella tragedia (H. P. FOLEY [2001], p. 23; 31 ss.; 34 ss.; 151 ss.; 171). Sull'irriducibilità dei lamenti funebri femminili all'ideologia della πόλις cfr. G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 5; 27 ss.; 53; K. DERDERIAN (2001), p. 25; 32; 39 ss.; 44 ss.; 49 ss.; 55; 61.

finalizzati a ribadire i valori eroici e le peculiarità degli uomini [11]. Così lo studio delle lacrime degli eroi e quello dei lamenti funebri maschili nei poemi omerici [12] ha mostrato da una parte l'attenzione alla psicologia dei personaggi, che l'espressione esibita del dolore non priva della loro virilità, e dall'altra l'importanza annessa al delicato tema del lamento nella lotta alla visione femminile, destabilizzante per i valori della comunità. Se infatti nella realtà storica alle donne l'eroismo e il καλὸς θάνατος in guerra appaiono non nella luce gloriosa dell'ideale, ma in quella concreta della perdita di sostegno e di dignità che la morte dei loro uomini rappresenta per loro, anche i lamenti femminili dell'*Iliade* riflettono questa mentalità [13], riportando lo strazio di madri e mogli e la loro indifferenza per l'eroismo dei loro cari [14]. E' evidente la pericolosità di questo punto di vista per l'ideologia aristocratica dei poemi omerici, ma anche, più avanti, per l'etica della πόλις, ugualmente fondata sull'esaltazione del valore militare e della 'bella morte' in guerra; per questo, forse soprattutto nella fase tarda, in cui la tradizione epica viene accolta e opportunamente rimaneggiata dalle πόλεις perché contribuisca all'educazione dei cittadini, i lamenti femminili vengono 'corretti' o integrati per risultare in linea con la mentalità dominante [15]. Allo stesso scopo valgono anche i lamenti maschili inseriti nei poemi omerici, che riprendono le caratteristiche esteriori di quelli femminili (la gestualità, le espressioni stereotipe), ma ne sovvertono 'dall'interno' il senso e la finalità, volti come sono ad esaltare gli ideali contestati dalle donne. Così nei lamenti maschili non vengono messi in discussione i capisaldi dell'etica aristocratica e anche temi cruciali del compianto femminile vengono rielaborati in tal

---

11. Sui lamenti funebri maschili, non frequenti nella tradizione folclorica, cfr. E. DE MARTINO (2000^3), p. 74 (lamenti lucani); 121 (lamenti sardi); L. DANFORTH (1982), p. 14; 19 e 139; G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 103; R. GARLAND (2001^2), p. 28; M. ALEXIOU (2002^2), p. 6 e 127.

12. Cfr. sul primo tema lo studio di H. MONSACRÉ (2003), sul secondo P. GAGLIARDI (2007), p. 191-207.

13. Un po' diverso è il discorso per l'*Odissea*, per via del tema meno legato agli ideali guerreschi: sui lamenti in questo poema cfr. P. GAGLIARDI (2007), p. 187-190 e 202-207.

14. Si vedano ad esempio l'attaccamento fisico al corpo di Ettore nel caso di Ecuba (si pensi al famoso gesto di mostrargli il seno ad *Il.*, 22, 80, su cui cfr. E. DE MARTINO [2000^3], p. 204; N. LORAUX [1991], p. 39 ss., e alle parole di *Il.*, 22, 86-89, che non sono un vero lamento, ma ne condividono molti aspetti, e infine al suo orgoglio per il cadavere conservatosi bello e fresco anche dopo gli oltraggi di Achille ad *Il.*, 24, 754-759) o la preoccupazione di Andromaca per la sorte del piccolo Astianatte (*Il.*, 22, 482-507), e addirittura la maledizione per il valore del marito a 6, 407-439, un brano che per molti aspetti può essere assimilato ad un lamento funebre (su di esso cfr. R. SEAFORD [1999^2], p. 258, ma anche p. 177-178; 336 e 401; P. GAGLIARDI [2006a], p. 13-19; P. GAGLIARDI [2007], p. 175-86).

15. E' il caso dell'ultimo lamento di Andromaca, su cui cfr. P. GAGLIARDI (2006a), p. 33-42.

senso [16]. Non solo; mostrando grande attenzione alla coerenza della rappresentazione dei personaggi, la tradizione omerica assegna ai compianti degli uomini un carattere 'attivo' che non limita il pianto all'espressione di un dolore impotente, come accade per le donne, ma ne fa il punto di partenza per una reazione concreta e pratica, costituita non di rado dalla volontà di vendetta o dalla ripresa del combattimento [17]. Un pianto 'costruttivo', dunque, è quello virile, capace di superare la sofferenza e tradurla in azione. C'è in questo trattamento dei lamenti funebri nell'epica il riflesso della battaglia reale delle πόλεις contro la pericolosa visione femminile dell'eroismo e della 'bella morte' e si risente il loro sforzo per sottrarre alle donne il monopolio del rituale funerario [18]. Certo, non è facile distinguere in un'opera letteraria le rielaborazioni dei poeti dagli influssi della prassi reale, né è possibile ricostruire il rituale funerario vero e proprio dalle rappresentazioni che ne vengono date nelle opere d'arte, ma neppure si può negare l'esistenza di un rapporto tra lamenti reali e letterari, del quale non si può non tenere conto nell'esaminare i compianti 'riscritti' dai poeti.

Diverso è il discorso per la poesia latina, che se da una parte subisce l'influsso assai forte dei modelli greci e dall'altra sviluppa, almeno in epoca arcaica, un gusto del pathos particolarmente intenso, che indubbiamente porta a valorizzare le espressioni plateali di dolore, appartiene pur sempre ad una cultura differente da quella greca, in cui il rapporto tra i sessi e il ruolo delle donne nella società si fondano sulla collaborazione e non sul contrasto [19]. Le donne romane, infatti, coinvolte dagli uomini nella costruzione di un'etica comunitaria e nella trasmissione dei suoi valori attraverso l'educazione dei figli, condividono valori e ideali maschili [20] e non sentono dunque la necessità di dare sfogo a polemiche e resistenze contro l'ideolo-

---

16. Si pensi ad esempio al motivo delle cure da prestare al cadavere, che, frequente nei lamenti di madre, sottolinea lo strazio del distacco fisico dal figlio e che nelle parole di Priamo ad *Il.*, 22, 59-76 appare originalmente modificato e connesso all'idea della regalità (cfr. P. GAGLIARDI [2010], p. 125-128). Più in generale, il punto di vista nei lamenti maschili è quello della comunità, di contro alla prospettiva femminile che privilegia la famiglia: sul conflitto tra γένος e πόλις, esplicato nelle parole rispettivamente di Andromaca e di Ettore ad *Il.*, 6, 407-493, cfr. R. SEAFORD (1999[2]), p. 258; P. GAGLIARDI (2011).

17. Cfr. H. MONSACRÉ (2003), p. 119 ss. e 147 ss.

18. Su questa lotta, che porta alla sostituzione della figura materna con quella della 'madre patria' per i combattenti e alla creazione di un nuovo rituale funebre per i caduti, il cui nucleo ideologico fondamentale diviene il λόγος ἐπιτάφιος, cfr. N. LORAUX (1981).

19. E. CANTARELLA (1996), p. 136-138 e 145-146.

20. Sul ruolo delle donne come educatrici dei figli, ai quali trasmettevano gli insegnamento del *mos maiorum*, e sul prestigio di cui godeva a Roma la figura materna cfr. C. PETROCELLI (1989), p. 96-98; E. D'AMBRA (2007), p. 31; C. PETROCELLI (2001), p. 54.

gia dominante[21]. Così anche i loro lamenti funebri, assai poco studiati[22], sembrano inserirsi armoniosamente entro il rituale, senza creare fratture o contestazioni come quelli greci, e soprattutto senza mettere in discussione i principi etici dell'eroismo e della morte per la patria.

L'epica latina dunque non conosce momenti come quelli in cui in Omero le donne maledicono l'ἀρετή dei loro uomini (*Il.*, 6, 407) o creano antinomia tra gli interessi della famiglia e quelli della comunità, come ad *Il.*, 6, 429-432[23]: anche nella disperazione l'ideologia corrente non viene contestata. E' forse per questo che i lamenti dell'*Eneide* hanno sempre ricevuto poca considerazione da studiosi e lettori, benché in realtà, ad uno sguardo più attento, essi rivelino non solo l'attenzione dell'autore alla psicologia dei personaggi, ma anche la sua visione della realtà. E' significativo a esempio il fatto che nessuno dei lamenti del poema virgiliano appartenga alla tipologia dei veri e propri lamenti rituali, eseguiti nel corso della cerimonia funebre come quelli di *Il.*, 24, 725-775: nella distinzione tra compianti eseguiti al momento della morte o alla notizia di essa, che rappresentano il primo, immediato e incontrollato scoppio di dolore, e quelli pronunciati durante l'esposizione del corpo o al momento della sepoltura, quando la ritualità dell'evento e la presenza degli altri che condividono il dolore rende più 'controllato' e standardizzato il flusso dei sentimenti[24], i compianti virgiliani si collocano solo nel primo gruppo[25]. Si perde così quello che è l'effetto 'normalizzante' e pacificante del rito, che riporta nell'alveo della consuetudine l'accaduto e dà a chi soffre il senso di una normalità che aiuta ad accet-

21. Tanto che R. BERTOLÌN CEBRIÀN (2006), p. 154-155, ritiene che in parte il lamento femminile a Roma (essenzialmente la sua funzione celebrativa) sia confluito nella *laudatio funebris* maschile.

22. Solo di recente si è cominciato a prestare attenzione a questo tema: cfr. i lavori di D. ŠTERBENC ERKER (2004), (2009), (2011); D. DUTSCH (2008); A. RICHLIN (2014), p. 267-288.

23. Il conflitto sarà poi risolto nel finale del poema, quando – programmaticamente – nell'ultimo lamento di Andromaca la visuale maschile prenderà il definitivo sopravvento su quella femminile. Sulle manipolazioni, da parte delle πόλεις, dei lamenti dell'epica, per adeguarli alla nuova mentalità, cfr. R. SEAFORD (1999²), p. 146 ss., che soprattutto nei finali dei poemi omerici nota molti elementi recenti. Sulla funzione pedagogica dell'*Iliade* nelle πόλεις classiche per l'educazione dei giovani cfr. C. M. HAVELOCK (1981), p. 107 ss. e N. LORAUX (1997²), p. 87. Sull'utilità dell'epica per l'Atene di Pisistrato cfr. R. SEAFORD (1999²), p. 144 ss.

24. Sulla distinzione tra lamenti rituali e non rituali nell'*Iliade* cfr. G. PETERSMANN (1969), p. 113 e G. PETERSMANN (1973), p. 4.

25. Una parziale eccezione è costituita dal lamento di Enea per Pallante, pronunciato durante l'esposizione del cadavere, prima che venga intrapreso il trasporto nella sua città. La linea del racconto non consente al poeta di fare diversamente (Enea apprende della morte di Pallante nel mezzo del combattimento, e la sua prima reazione è di furia cieca e sanguinaria), e il rapporto tra l'eroe e il giovane non è così stretto da giustificare ad esempio una disperazione come quella di Achille per Patroclo ad *Il.*, 18, 22-35.

tare anche gli eventi più dolorosi e traumatici [26]. E' una scelta precisa di Virgilio, che evita ad esempio la descrizione del rito funebre per i personaggi maggiori (Didone, Turno) [27] e per tutti quelli ai quali sono riservati lamenti (Eurialo, Lauso, Pallante stesso [28]), così come – vedremo – esclude la presenza 'corale' di un gruppo che circondi e assecondi i piangenti e che nella prassi rappresenta un elemento necessario per assicurare l'espressione del loro cordoglio nei modi e nella misura previsti dal rito ed evitare pericolosi eccessi [29].

In tal modo anche i lamenti rientrano nella visione virgiliana che respinge la funzione consolatoria del rito e preferisce mostrare il dolore nella sua pienezza e senza remissione. In generale nel poema il pianto viene lasciato senza risposta e le lacrime scorrono vane in più occasioni [30]: anche quest'idea è in contrasto con l'ottica omerica, in cui, se il pianto delle donne può rivelarsi pericoloso per la saldezza morale dei combattenti, che esso rischia di infiacchire [31], a quello degli uomini è attribuita la forza di spingere con più determinazione all'azione [32]. Anche i tre lamenti maschili dell'*Eneide* [33] sono legati all'azione, e in particolare quelli di Enea e di

---

26. Sul senso del rito funebre cfr. E. DE MARTINO (2000^3), *passim*, in particolare p. 78 ss.; 94-95; 101-102; 178-213.

27. Una scelta tanto più forte, quando si consideri che – come afferma N. HORSFALL (2003), a v. 23, p. 63 – gli onori funebri sono l'unico segno di rispetto che abbia un qualche valore per i defunti.

28. Se di Pallante viene infatti descritta l'esposizione del cadavere nel campo troiano, ciò non fa ancora parte del rituale in senso stretto: questo atto precede semplicemente la partenza per Pallanteo, dove il suo arrivo rappresenterà per Evandro la scoperta della sua morte: il lamento del vecchio padre non sarà dunque altro che il primo sfogo della disperazione, al di fuori di qualsiasi ritualità. Il vero e proprio funerale di Pallante non sarà descritto (L. FRATANTUONO [2004], p. 859).

29. Sulla tendenza nell'*Eneide* a presentare i riti interrotti o viziati nello svolgimento (in particolare quelli funebri sono raramente descritti) cfr. V. PANOUSSI (2009), p. 6; 13-20; 72-76 e *passim*.

30. Cfr. il pianto di Didone dinanzi ad Enea a 4, 369, e quello di Ercole per Pallante a 10, 465.

31. In Virgilio ciò è espresso chiaramente a proposito della madre di Eurialo, che Ilioneo e Iulo ordinano (vv. 500-502) di condurre via dalle mura, dato l'effetto pericoloso del suo dolore e delle sue parole per gli animi dei soldati.

32. Cfr. *infra*, p. 282-283.

33. Si considerano qui come lamenti solo le parole pronunciate da personaggi alla morte o durante il rito funebre per qualcuno e non le generiche espressioni di dolore come quella di Anchise per Marcello a 6, 868-886, o quella di Enea per Lauso a 10, 825-830. I veri e propri lamenti maschili del poema sono dunque quello di Mezenzio per Lauso a 10, 846-856 e quelli di Enea e di Evandro per Pallante, rispettivamente a 11, 42-58 e 11, 152-181. La scarsità dei lamenti maschili, nell'*Eneide* come nella tradizione epica, non deve stupire, in quanto agli uomini sono assegnati lamenti solo nel caso di morti particolarmente dolorose; quello che piuttosto colpisce nel poema virgiliano è il basso numero di compianti femminili, che anch'essi, a parte le scene di

Evandro insistono sul tema della vendetta, che trova ampio spazio nella parte finale del poema, sia in ossequio al modello dell'*Iliade*, sia come riflesso dell'importanza che esso aveva avuto nella propaganda ottavianea[34]. I due lamenti di Enea e di Evandro per Pallante 'dialogano' infatti proprio su questo tema, l'eroe esprimendo la contrizione e il senso di colpa per non aver saputo mantenere la parola data al vecchio re di proteggere il figlio (vv. 45-48 e 55), e questi incaricandolo esplicitamente di compiere la vendetta al suo posto (vv. 175-181). Nel lamento di Mezenzio, invece, il motivo della vendetta non è importante e questo a prima vista può apparire strano, ma – vedremo – ha una sua logica ragion d'essere: piuttosto, nel dolore e nel desiderio di morire il tiranno trova la forza di superare il dolore fisico della ferita e tornare a combattere.

Molte sono le ragioni che fanno di questo piccolo brano un capolavoro, *in primis* la caratterizzazione psicologica del personaggio. A differenza di Enea e di Evandro, infatti, l'autore aveva qui il grande problema di adattare un'espressione di umanità e in fondo di debolezza come il lamento ad una figura eroica e granitica, caratterizzata per di più da un'empietà compiaciuta ed esibita[35]. Con la sua acuta capacità di analisi psicologica e di rappresentazione dei caratteri Virgilio riesce nell'intento, sottolineando lungo il racconto il profondo rapporto di Mezenzio con il figlio Lauso[36], che risalta ancora di più quando appare chiaro l'isolamento in cui vive il feroce tiranno, odiato ed esiliato dai suoi. Ed è proprio la forza di questo sentimento, la cui intensità ben si addice al carattere 'estremo' del personaggio, capace di reazioni e passioni eccessive, che fa avvertire come naturale la sua reazione alla notizi della morte del figlio, avvenuta per di più nel tentativo di difendere il padre ferito. L'insieme dei sentimenti che si scatenano nell'animo del crudele tiranno trova un'espressione che si concilia totalmente con il linguaggio e la tipicità del lamento funebre, anche se il pathos, che sarebbe

---

lutto collettivo, sono solo tre (Anna, la madre di Eurialo e Giuturna) a fronte di quelli ben più numerosi dell'*Iliade*. Evidentemente Virgilio non vuole affidare a questa modalità espressiva la rappresentazione del dolore se non in casi di particolare drammaticità, ai quali infatti i lamenti danno un pathos straordinariamente intenso. Dietro le tre morti compiante dalle donne nell'*Eneide* c'è però anche un più complesso discorso ideologico, legato alla *Weltanschauung* espressa nel poema: ma si tratta di un argomento troppo complesso per poter esser affrontato qui.

34. Sulla possibilità di vedere in Enea vendicatore di un 'figlio' l'ombra di Ottaviano che vendica suo padre, e in generale sul rapporto tra Enea e Ottaviano cfr. *infra*, nota 84.

35. A. LA PENNA (1980), p. 28.

36. Sui momenti e i modi in cui questo viene evocato, direttamente o indirettamente, cfr. P. F. BURKE (1974), p. 205; cfr. anche M. BONFANTI (1985), p. 73-75.

stato facile caricare in quest'occasione, è sempre mantenuto nei limiti di un'espressione dignitosa e virile, quale si addice al personaggio [37].

L'empietà di Mezenzio non è un ostacolo al ricorso che egli fa ai gesti e alle parole del compianto, se si considera che questo (come tutto il rituale funerario tradizionale) esula (e con ogni probabilità le precede) da ogni costruzione ideologica della religione [38]. I gesti, le reazioni, finanche le parole per esprimere la disperazione alla morte di una persona cara sono infatti dettati dal codice culturale corrente, al quale ci si adegua involontariamente, giacché in una determinata società il dolore si esprime in un certo modo [39]. In questa luce i gesti di Mezenzio alla vista del cadavere di Lauso non hanno niente di anomalo o di sconvolgente: sporcarsi il capo di polvere, ad esempio, è una reazione consueta soprattutto per gli uomini, che il personaggio eredita da Achille di *Il.*, 18, 23-25, da Priamo di *Il.*, 22, 405 e da Laerte ad *Od.*, 24, 316-317. In particolare essa è attribuita ad anziani [40], e in tal senso la sfrutta Virgilio, che fa compiere lo stesso gesto anche a Latino alla morte della moglie ad *Aen.*, 12, 611: non a caso per Mezenzio la descrizione di questo atto è accompagnata dal dettaglio della *canities* che tanto contribuisce alla sua metamorfosi agli occhi del lettore, come si è sempre

37. Tra le espressioni più patetiche spiccano *heu* e *miser*, che appartengono al linguaggio dei tragici latini (S. J. Harrison [1997], a vv. 848-849, p. 272-273) e che Virgilio usa sempre in contesti di grande commozione.

38. Basterebbe osservare come i modi, i gesti e le parole del rituale funerario abbiano attraversato i secoli e le culture per riproporsi anche a distanza di millenni, simili se non identici, in popoli anche molto lontani e differenti tra loro. Sulla continuità della tradizione del lamento antico (attestato perlopiù dalle fonti letterarie) nel corso dei secoli, fino a giungere alle culture folcloriche moderne, le posizioni sono diverse: E. De Martino (2000^3), *passim*, la ammette, mentre A. M. Di Nola (2005^2), p. 459; 470-471 e *passim*, la contesta, giudicando troppo lontane le aree messe a confronto, talvolta non toccate dalle culture classiche, e soprattutto segnate dalla sovrapposizione del Cristianesimo. Egli spiega dunque le evidenti analogie con l'universalità delle reazioni umane di fronte alla morte e al dolore e solo per il folclore greco ammette una derivazione diretta, nonostante gli influssi ottomani (p. 471).

39. Sulla logica del rituale funerario cfr. E. De Martino (2000^3), p. 79 ss. L. Danforth (1982), p. 73-74, definisce i lamenti un linguaggio pubblico, un codice culturale per l'espressione del dolore *which enables them* [*sc.* le donne che li eseguono] *not only to organize their experience of death in a culturally meaningful way but also to articulate it in a socially approved manner.*

40. Lo *status* degli anziani sembra intermedio tra quello delle donne e quello degli uomini nel rituale funerario: liberi dai condizionamenti che impediscono agli uomini di sfogare in modo eccessivo o plateale il loro dolore, infatti, e giustificati dalla debolezza dell'età, che li costringe a far dipendere la loro sicurezza e il loro benessere dalla difesa di uomini più giovani, gli anziani vengono a tratti accostati piuttosto alle donne per la violenza e l'immediatezza nella manifestazione della sofferenza: sulla maggior libertà di espressione del dolore loro concessa, cfr. K. Stears (1998), p. 121. A differenza delle donne, però, essi possono permettersi una platealità di gesti concessa in Omero a tutti gli uomini e bandita invece dai comportamenti femminili, tenuti a maggior riserbo.

notato [41]. E' la prima volta che di questo terribile guerriero si accenna all'età avanzata, una scelta da sempre ascritta alla fine sensibilità di Virgilio, che solo ora, dinanzi al dolore straziante, mette a nudo le debolezze del personaggio, nel momento in cui egli le sente pesare su di sé. Solo ora l'età, la ferita [42], l'esilio [43] e persino la coscienza del male compiuto, che ha offuscato il *nomen* di Lauso, gli appaiono realtà insopportabili e limiti alla sua assoluta libertà di azione. Ebbene, in quest'ottica il gesto di cospargersi il capo di polvere trova un senso pieno e logico, andando a completare la nuova caratterizzazione del personaggio: certo, Mezenzio non è un anziano indifeso come Priamo o Laerte, ma il gesto con cui egli spontaneamente esprime la sua disperazione è quello tipico di un vecchio padre, al di là delle contingenze [44]. Così il poeta recupera una delle espressioni più tipiche del cordoglio tradizionale adattandola al momento e al personaggio, senza fargli perdere nulla della sua caratterizzazione, ma rafforzando implicitamente la diversa visuale in cui comincia a mostrarlo. E' interessante che gli venga qui attribuito un gesto tipicamente compiuto da padri [45], come sarà anche per i successivi: si avverte la volontà di sottolineare questa condizione di Mezenzio nel momento in cui, di fatto, cessa di essere padre con la morte del figlio.

Nella stessa ottica si comprende anche l'altro gesto di lutto compiuto da Mezenzio, l'abbracciare il corpo del figlio, addirittura gettandosi su di esso. Nella tradizione omerica e in quella folclorica l'atto, come quello da esso

41. J. GLENN (1972), p. 11; H. C. GOTOFF (1984), p. 209.

42. A giudizio di W. P. BASSOON (1984), p. 134, qui Mezenzio non alluderebbe alla ferita fisica procuratagli da Enea, ma a quella interiore causatagli dal dolore per Lauso.

43. Il testo presenta qui un problema, in quanto ad *exitium*, tramandato dai codici a v. 850, si oppone la lettura *exilium*, attestata già da Servio: sulla questione cfr. M. DEWAR (1988), p. 261, che riporta la discussione sul punto e preferisce *exilium*, come anche L. DE LA CERDA (1617), *ad loc.*, p. 532; S. J. HARRISON (1997), a v. 850, p. 273, e E. PARATORE (1995^3), a v. 850, p. 303. *Contra*, W. P. BASSOON (1984), che difende la lezione *exitium* dei codici, seguito da L. KRONENBERG (2005), p. 414 e nota 17; A. FORBIGER (1875), *ad loc.*, p. 420; C. G. HEYNE, G. P. E. WAGNER (1833), *ad loc.*, p. 558; O. RIBBECK (1872), *ad loc.*, p. 230; J. CONINGTON, H. NETTLESHIP (1883), *ad loc.*, p. 311.

44. Allo stesso modo gesti del lutto o concetti specifici dei lamenti vengono estesi da situazioni determinate ad àmbiti più generali, così da poter essere reiterati in molteplici occasioni e standardizzarsi al di là dei casi singoli. Si veda in proposito la normale prassi folclorica di riproporre in varie occasioni luttuose lamenti nati in circostanze precedenti (E. DE MARTINO [2000^3], p. 74-75; 122 ss.; 135 ss.; 154 ss.; il fenomeno è attestato in Omero ad *Il.*, 19, 301-302 e, parzialmente, 338 s.; 24,166-168), o addirittura di impiegare i moduli e i concetti del lamento funebre anche per situazioni dolorose, ma non di morte: cfr. E. DE MARTINO (2000^3), p. 325 ss.; A. M. DI NOLA (2005^2), p. 633 (lamenti per la partenza per il servizio militare); p. 604 ss. (lamenti di spose).

45. Si noti come, accanto agli altri modelli, un gesto simile sia anche quello di Egeo alla falsa notizia della morte di Teseo in Catull., 64, 224.

derivato di prendere tra le mani la testa o la mano del morto, è tipicamente femminile, riconducibile, come tutte le manifestazioni (anche verbali) di attaccamento al corpo del defunto [46], al rapporto privilegiato delle donne con la fisicità, dalla nascita alla morte [47]. Virgilio tuttavia assegna questo gesto non solo a figure femminili [48], bensì anche ad Evandro, oltre che a Mezenzio, estendendo in tal modo questa plateale manifestazione di affetto per un caro perduto a figure paterne. Come il cospargersi il capo di polvere, dunque, i gesti scelti per Mezenzio si caratterizzano come tipici del dolore dei padri.

L'altro gesto di Mezenzio alla vista del cadavere di Lauso, quello di alzare le mani verso il cielo, è sempre apparso più problematico agli studiosi, che vi hanno visto di volta in volta un segno di protesta e di rimprovero verso gli dei o una richiesta quasi involontaria della loro pietà, o addirittura una preghiera [49], data la valenza consueta in tal senso dell'atto di *tendere manus* [50]. In ogni caso la ricerca di un contatto con il divino è sembrata clamorosa, data l'empietà fin dall'inizio esibita dal tiranno e riaffermata poco dopo nelle parole rivolte ad Enea (v. 880). In realtà, anche interpretato in tal senso, il gesto non sarebbe incoerente con la caratterizzazione del personaggio, che nella disperazione potrebbe sentire la sua impotenza di fronte agli dei, o meglio ancora scagliarsi contro quelle divinità di cui nella sua empie-

---

46. Si veda in particolare la cura per il trattamento del cadavere, che non a caso è affidato alle donne, alle quali tradizionalmente tocca lavare, vestire e adornare il corpo per la πρόθεσις (R. GARLAND [2001^2], p. 24), e alle quali appartengono i contatti fisici con il defunto (di cui vanno molto orgogliose, C. N. SEREMETAKIS [1991], p. 488), che esse accarezzano o a cui abbracciano la testa. Si consideri altresì la ricorrente preoccupazione per il corpo nel caso di morti lontane (E. DE MARTINO [2000^3], p. 87-88; 155 ss.; 168-169). In particolare in Omero il tema ricorre non a caso in lamenti di madri: cfr. P. GAGLIARDI (2010), p. 117-123.

47. Cfr. G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 3 e 27-28.

48. E' il caso di Anna, alquanto diverso però dalla situazione di Mezenzio, in quanto Didone è ancora viva al momento in cui la sorella le si avvicina e pronuncia il suo lamento. Anche per la madre di Eurialo Virgilio non ha dimenticato il fondamentale rapporto della madre con il corpo del figlio e, nella situazione di assenza del cadavere (del quale per di più la madre conosce lo scempio fatto quando vede la testa tagliata), le fa rimpiangere di non avergli potuto rendere gli onori funebri (A. LA PENNA [1983], p. 338-340).

49. Se per i commentatori antichi il gesto indicherebbe meraviglia o protesto sacrilega contro gli dei (cfr. Servio), F. A. SULLIVAN (1968) vi vede una supplica, A. LA PENNA (1980), p. 21 una disperata protesta, come S. J. HARRISON (1997), a vv. 844-845, p. 272, che assimila il gesto a quello di Enea ad 1, 99; a giudizio di F. A. SULLIVAN (1969), p. 223, e L. KRONENBERG (2005), p. 412, si tratta di una reazione istintiva, mentre E. PARATORE (1995^3), a v. 845, p. 303, vi scorge un senso del divino.

50. L'analisi di questo gesto nell'*Eneide* si deve a F. A. SULLIVAN (1968).

tà egli non ha mai negato l'esistenza, ma ha disprezzato il potere [51]. Più semplice si presenta tuttavia l'interpretazione del gesto se lo si inserisce, come gli altri, nella "mimica del cordoglio" [52], entro cui è ben attestato come manifestazione di disperazione: forse collegabile all'atto, solitamente femminile, di strapparsi i capelli [53], che diviene poi il semplice portare le mani alla testa [54], esso compare in realtà anche come gesto autonomo in molteplici rappresentazioni di scene di cordoglio. Se ad esso si ricollega l'atto di Mezenzio, si scorge dunque ancora chiaramente l'intento di Virgilio di attribuire al tiranno le reazioni di dolore riconoscibili entro la tradizione del lutto: neppure questo discusso gesto, dunque, dà motivi di sorpresa ad un'analisi attenta, e anzi, escludendo ogni problematico rapporto con il divino, mantiene del tutto coerente la figura del vecchio tiranno. Interessante, in relazione ai suoi gesti, è poi la considerazione che essi appartengono perlopiù a figure paterne, omeriche e virgiliane: così il cospargersi la chioma di polvere è sì una tipica espressione maschile del dolore, ma è compiuto in prevalenza da padri (Priamo, Laerte), mentre l'abbraccio al cadavere sarà compiuto di qui a poco anche da Evandro. Gli altri due gesti, scelti tra quelli meno frequenti, ma altrettanto significativi, del cordoglio, sono condivisi da Mezenzio con altre figure paterne, Evandro, e Priamo (levare le mani al cielo).

Altrettanto comprensibile è la logica che governa il lamento dei vv. 846-856, giudicato un punto di svolta nella caratterizzazione del personaggio, benché poi di fatto non ne muti le idee e l'atteggiamento nell'episodio successivo. Anche questo brano è stato letto nelle più disparate prospettive e, accanto al desiderio di morte, che Mezenzio ribadisce anche più avanti (vv. 865; 880-881) e che determina il modo eroico con cui affronta la sua fine, vi si è scorto un barlume di pentimento per il male commesso [55].

---

51. Che l'empietà di Mezenzio non sia ateismo, cioè negazione dell'esistenza degli dei, ma solo disprezzo per essi, è una giusta notazione di J. GLENN (1971), p. 136. Cfr. anche A. LA PENNA (1980), p. 14.

52. L'espressione è di A. M. DI NOLA (2005²), p. 484, che ai gesti del lutto dedica le p. 484-492 del suo lavoro.

53. Il gesto, sopravvissuto ampiamente nel folclore come caratteristico delle donne, è compiuto nell'*Iliade* anche da Achille (*Il.*, 18, 27), le cui manifestazioni estreme e violente di dolore gli fanno superare in molti modi i limiti consueti per gli uomini (sulla singolarità dei suoi lamenti cfr. K. DERDERIAN [2001], p. 25; 52 ss.; 60-61; P. GAGLIARDI [2007], p. 209-225).

54. Si tratta di due gesti comunissimi nella ritualità del lamento, attestati in innumerevoli raffigurazioni: cfr. E. DE MARTINO (2000³), p. 187, nota 30. M. ALEXIOU (2002²), p. 41, riferisce che tra le donne della Tessaglia quello di sollevare la mano destra è un gesto comune durante il lamento. Sul complesso valore simbolico dei capelli cfr. A. M. DI NOLA (2005²), p. 489-492.

55. Cfr. W. P. BASSOON (1984), p. 133.

Nell'ottica del lamento funebre le parole di Mezenzio trovano però un altro significato, limpido ed unitario, che non altera la personalità del tiranno e anzi ne accentua finemente la caratterizzazione psicologica. L'inizio in forma di domanda riproduce una delle caratteristiche più comuni dei lamenti, entro i quali l'interrogativa esprime la prima reazione di incredulità alla notizia della morte di una persona cara [56]. Nel caso di Mezenzio, dato che Lauso ha sacrificato la vita per difendere lui, la domanda retorica è rivolta a sé stesso e contiene un amaro e profondo rimprovero: anche in questo Virgilio recupera un tratto tipico del lamento, ma modificandolo per adattarlo alla situazione. Nella tradizione infatti il rimprovero è rivolto al morto, quasi che volontariamente egli abbia abbandonato i suoi cari lasciandoli nel dolore [57] (e spesso nel bisogno materiale [58]). Da parte di Mezenzio però un rimprovero in questi termini sarebbe impensabile, giacché è fuori discussione che l'ideale 'responsabile' della morte di Lauso è lui, che gli ha permesso di subentrargli contro un avversario enormemente superiore. L'accusa di egoismo, dunque, tipicamente rivolta al morto, che non ha tenuto in considerazione lo strazio dei parenti, non può che ricadere su Mezenzio stesso, sulla sua smisurata e vergognosa *uiuendi uoluptas* (v. 846) che ha lasciato *hostili* […] *succedere dextrae* (v. 847) il giovane inesperto. E' uno scarto significativo dalla prassi, grazie al quale un elemento consueto del lamento viene rielaborato in funzione della situazione anomala e della psicologia del personaggio. Si veda per converso come il motivo del rimprovero sia trattato nel successivo lamento di Evandro: anche qui è il tema di apertura (*Non haec, o Palla, dederas promissa parenti, / cautius ut saeuo uelles te reddere Marti*, vv. 152-153), reso particolarmente incisivo dall'assenza della domanda iniziale, anche se il tono viene subito addolcito e il comportamento di Pallante è scusato con la consapevolezza di Evandro del fascino irresistibile della *noua gloria in armis* (v. 154) e del *praedulce decus primo*

---

56. Sugli attacchi dei lamenti in forma interrogativa cfr. E. DE MARTINO (2000[3]), p. 44-45 e n. 27 (esempi folclorici a p. 85; 87-88; 112; M. ALEXIOU [2002[2]], p. 79; 158; 161 ss.; 197). Sulla possibilità di interpretarli come trasformazione ritualizzata della reazione immediata alla morte, E. DE MARTINO (2000[3]), *ibidem* e p. 110-111; *contra*, A. M. DI NOLA (2005[2]), p. 464 ss. e 497 ss.

57. Il rimprovero al morto è un τόπος del lamento tradizionale (cfr. E. DE MARTINO [2000[3]], p. 85; 87-88; 127 ss.; 136; 157 ss.; G. B. BRONZINI [1987[2]], p. 396; L. DANFORTH [1982], p. 128; G. HOLST-WARHAFT [1992], p. 41; 97; L. M. LOMBARDI SATRIANI, M. MELIGRANA [1996[2]], p. 194; M. ALEXIOU [2002[2]], p. 143; 176; 182 ss.; 189; 197). Per la sua presenza anche in iscrizioni epigrafiche, cfr. ad esempio, in àmbito latino, *CE* 432, *CE* 537, *CE* 1581.

58. Sulle preoccupazioni materiali alla morte del capofamiglia nel lamento tradizionale cfr. E. DE MARTINO (2000[3]), p. 17 ss.: 118; 13 3; 156-158 ss.; L. DANFORTH (1982), p. 136 ss.; G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 5, 41; 50 (la disperazione delle donne alla morte dell'uomo dipende anche dalla perdita di *status* sociale); K. DERDERIAN (2001), p. 29; 37.

certamine (v. 155). Nel caso di Evandro, le diverse circostanze della morte del giovane non giustificherebbero il senso di colpa che tormenta Mezenzio, e perciò il rimprovero riacquista per un attimo la sua connotazione tradizionale in riferimento al defunto: il senso di colpa in questo compianto compare in qualche modo solo dopo, quando il padre rimpiange di non essere stato lui a seguire *Troum socia arma* (v. 161) e di essere sopravvissuto al figlio (vv. 160-161). E' quello che dice anche Mezenzio, ma accusando se stesso e non il destino. Anzi nel suo compianto questo tema diviene l'asse portante del brano [59]: laddove il senso di colpa rappresenta infatti una reazione naturale alla morte di una persona cara, recepita tradizionalmente nel lamento [60], nel caso di Mezenzio esso trova una voce particolarmente forte, giacché la morte del figlio, l'unica persona che egli amasse, gli spalanca dinanzi una diversa visione delle cose, e soprattutto gli rende gravosa quella solitudine che fino ad ora egli non sentiva. Il ragazzo, sua unica ragione di vita, dava senso a tutto; venuto meno lui, ogni cosa si spoglia di valore e gli appare nella sua spietata nudità. Il ricordo di Lauso, della sua purezza e nobiltà d'animo, suscita inevitabilmente nel padre il confronto con la propria ferocia, con l'odio di cui si è circondato, che gli appare ora una colpa tremenda verso il figlio. Si noti infatti come, al di là di ogni facile moralismo, il senso di colpa sia suscitato solo dal pensiero di Lauso e avvertito da Mezenzio solo nei suoi confronti. Non è un riconoscimento obiettivo, scaturito dalla presa di coscienza del suo efferato comportamento, ma solo un sentimento provocato dalla morte del figlio e avvertito in relazione a lui [61]. Non dinanzi alle leggi divine, che egli disprezza, né a quelle umane, che ignora, Mezenzio si sente colpevole, bensì solo di fronte alla grandezza d'animo che Lauso ha dimostrato nel modo più luminoso morendo per lui. Non potrebbe esserci coerenza maggiore nel personaggio, ed infatti questo è un tocco di grande finezza psicologica. Il riconoscimento del male compiuto, infatti, che mai ci si sarebbe attesi da un carattere monolitico come quello di Mezenzio, dà la misura di quanto grande sia il suo amore per Lauso e di quanto devastante sia ora il suo dolore. Al tempo stesso l'origine del suo

---

59. Sull'importanza, a suo giudizio addirittura eccessiva, concessa a questo sentimento nelle parole di Mezenzio cfr. D. WILLIAMS (1998^4), a v. 846, p. 376.

60. Sul senso di colpa come reazione naturale alla morte di una persona amata, A. M. DI NOLA (2005^2), p. 410 ss.

61. Non direi dunque, con E. PARATORE (1995^3), a v. 852, p. 303, che "il dolore apre gli occhi a Mezenzio sulla sua condotta" e che "la morte di Lauso appare a Mezenzio come il castigo delle iniquità commesse" (*ibidem*, a v. 853). Trovo più giusta la lettura di K. QUINN (1968), p. 332-333, secondo cui la vera colpa che Mezenzio si rimprovera non è per il suo nefasto passato, ma solo per la viltà di aver fatto combattere Lauso al suo posto; coglie nel segno anche L. KRONENBERG (2005), p. 415-416, che indica l'origine del suo senso di colpa nella presa di coscienza di aver macchiato l'onore del figlio.

senso di colpa esclusivamente nei riguardi di Lauso ribadisce anche il suo isolamento nei confronti del mondo intero. Non è difficile, dunque, comprendere quanto poco conti adesso la vita per lui e quanto serenamente e quasi voluttuosamente egli affronterà la morte [62].

Sempre nel pieno rispetto della psicologia del personaggio è inserito qui anche un altro aspetto della prassi del compianto, la "ritualizzazione dei conflitti" [63]. L'occasione luttuosa, cioè, rappresenta il momento in cui rivalità, rancori e antipatie trovano espressione entro il lamento, venendo così anch'essi ritualizzati e in tal modo addolciti rispetto all'esplosione incontrollata che potrebbero provocare in un momento così delicato. Così ad esempio con grande sottigliezza nella tradizione omerica questo tratto è recuperato nel lamento di Elena per Ettore ad *Il.*, 24, 768-771, in cui la donna denuncia tutte le antipatie a cui è fatta segno nella casa di Priamo [64]. Qui, nel momento in cui la disperazione gli fa avvertire tutto il peso di quella solitudine che gli era stata finora indifferente, Mezenzio ricorda e denuncia l'odio dei suoi (vv. 852-853): lo fa però mentre riconosce le sue responsabilità, che gli avrebbero giustamente meritato la morte. Così i due motivi si mescolano in una reazione naturale e credibile, che trova senso all'interno del lamento, ma che non altera la natura, né le idee o il comportamento del tiranno.

Ancora un altro motivo tipico del lamento si fa strada nelle parole di Mezenzio: il desiderio di morire con il morto [65]. Frequentissimo nei compianti, questo tema può tradurre l'effettivo, insopportabile strazio di una morte troppo dolorosa, o la disperazione per essere rimasti privi di un necessario sostegno, senza il quale risulta difficile immaginare la vita futura, ma come per ogni aspetto di questa tradizione può anche essere semplicemente l'esibizione di una sofferenza che va mostrata al defunto affinché egli sia persuaso del dolore che lascia e non torni a punire i vivi, dei quali spesso

---

62. Non a caso A. LA PENNA (1980), p. 23, afferma che "il suo ritorno in battaglia dopo la ferita somiglia un po' ad un cosciente suicidio". Cfr. altresì G. B. CONTE (1984), p. 78, e H. C. GOTOFF (1984), p. 210, nota 49, che a p. 212 nota giustamente come questo comportamento dell'avversario sminuisca anche per Enea la soddisfazione e la gloria di averlo ucciso.

63. Su di essa cfr. E. DE MARTINO (2000^3), p. 144-149.

64. Cfr. P. GAGLIARDI (2006b).

65. Si tratta di un motivo frequentissimo nei compianti, espressione ritualizzata del desiderio di auto-annullamento che può insorgere alla morte di una persona amata. E. DE MARTINO (2000^3), p. 90-91; 120; 160-161; 169; 173-174; G. B. BRONZINI (1987^2), p. 405; L. M. LOMBARDI SATRIANI, M. MELIGRANA (1996^2), p. 265; altri esempi folclorici greci in M. ALEXIOU (2002^2), p. 64 ss.; 178 ss.; 123; 163-164 (in particolare nel lamento cristiano). Per testimonianze da tradizioni popolari diverse, G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 49 ss. Il tema, tra i più comuni dei lamenti, è rilevato pure da F. JOUAN (1997), p. 230-231, nelle *Supplici* di Euripide. Cfr. anche N. LORAUX (1985), p. 54 e 59.

è ritenuto invidioso[66]. Anche questo motivo è altamente rielaborato e spiritualizzato nel caso di Mezenzio (vv. 854-856): il suo desiderio di morire, che è reale, ha infatti molte e profonde motivazioni, giacché se da una parte metterebbe fine ad una vita ormai priva di senso, dall'altra rappresenterebbe la doverosa punizione per il male commesso lasciando morire il figlio al suo posto. Analogo desiderio esprimerà Evandro (vv. 161-163), nel quale ugualmente la perdita del figlio ha annullato ogni desiderio di vivere: a lui però la morte, che ha stravolto l'ordine naturale delle cose, consentendo la fine di un figlio prima di quella del padre (*uivendo uici mea fata*, v. 160[67]), appare soprattutto il mezzo per riequilibrare il destino[68]. Lo stesso insopportabile strazio di padri unisce dunque Mezenzio ed Evandro, ma le differenti situazioni determinano reazioni differenti: la disperazione di Mezenzio, unita alla coscienza del male causato al figlio, è però più grande rispetto alla sana moralità di Evandro, e questo rende più acerbo il suo dolore e più bello il suo lamento sul piano poetico.

Nella tradizione omerica i lamenti maschili si caratterizzano per un piglio più attivo e concreto rispetto al mero sfogo di dolore o alle vane espressioni di protesta delle donne: è il modello di un dolore che deve essere contenuto per non degenerare in reazioni incontrollabili, ma anche di un atteggiamento positivo che recupera pure la sofferenza in una visione eroica, facendone il punto di partenza per nuove azioni gloriose. Così in molti casi il dolore per la perdita di una persona cara dà la spinta a compiere la vendetta, elemento imprescindibile della mentalità eroica, che si risolve in maggior gloria per chi la compie. Ma anche quando l'età o la condizione del personaggio renderebbero incredibile fargli compiere la vendetta, le sue lacrime conducono pur sempre al compimento di un'azione pratica e utile, configurando il pianto maschile come un momento costruttivo e dunque positivo. Così Menelao, al quale non spetta la vendetta, trae dalla morte di Patroclo la forza per difendere eroicamente il suo cadavere dai nemici e Priamo dal

---

66. Sull'ostilità del defunto cfr. E. DE MARTINO (2000[3]), p. 97-102, e M. VOVELLE (1986), p. 13 ss. e 22 ss. Nelle culture folcloriche il morto appare alternativamente una figura debole e bisognosa dell'aiuto dai vivi e un'entità ostile da placare e allontanare al più presto: cfr. A. M. DI NOLA (2005[2]), p. 210-211.

67. Cfr. E. PARATORE (1997[3]), a v. 160, p. 152. A. LA PENNA (1983), p. 337, assimila l'espressione a quella di Mezenzio dei vv. 848-849 (*tuane haec genitor per uolnera seruor / morte tua uiuens*), giudicando entrambe "concettismi non gratuiti, anzi necessari per esprimere l'assurdo". Sul procedere involuto del lamento di Evandro per esprimere il suo turbamento cfr. E. PARATORE (1997[3]), a v. 181, p. 154.

68. Sul concetto, abbastanza topico, cfr. A. LA PENNA (1983), p. 335-336, e la bibliografia citata da N. HORSFALL (2003), *ad loc.*, p. 136.

dolore per Ettore attinge la forza per recarsi da Achille a riscattarne il corpo[69]. Anche in Virgilio i lamenti maschili sono forieri di azione[70], ma con una sottile differenza, a prima vista sorprendente: laddove infatti il vecchio Evandro, incapace di vendicare in prima persona la morte di Pallante, incentra tutta la seconda parte del suo lamento sulla richiesta ad Enea di compiere per lui la vendetta del figlio, sorprendentemente Mezenzio, che lo potrebbe, non fa cenno a questo tema, se non rapidamente nelle parole al cavallo (vv. 863-864). Anche a lui, certo, le lacrime per Lauso danno la spinta ad agire, ma solo nel senso di tornare in battaglia, nonostante la stanchezza e il dolore della ferita, per affrontare Enea più con la consapevolezza di morire che con la speranza di vendicarsi. Egli sa che fisicamente non potrebbe avere la meglio sull'avversario, ferito nel corpo e distrutto nell'animo com'è; ma è soprattutto dal punto di vista psicologico ed emotivo che la vendetta non gli appare una soluzione. Nello stato d'animo in cui si trova, essa non avrebbe alcun senso per lui: non è grazie ad essa, anche se riuscisse a compierla, che potrebbe ridare valore alla sua vita, né gli appare un giusto compenso dovuto al defunto. L'unico obiettivo per lui è quello di raggiungere Lauso per restare eternamente unito a lui (per questo scopo si abbasserà addirittura a supplicare il suo nemico a vv. 903-906)[71], e dunque la vendetta non potrebbe dargli la soddisfazione pregustata da Evandro, che nell'attesa di essa trova ancora una ragione di vita. In tal modo Virgilio, pur attento a salvaguardare il carattere 'attivo' specifico del lamento maschile, lo adatta opportunamente alla situazione e al carattere di Mezenzio, che nel dolore per la morte del figlio trova la forza per affrontare nobilmente la propria[72], così che, non diversamente dagli eroi omerici, la sofferenza e le lacrime diventano stimolo per procurarsi nuova gloria.

Una lettura del compianto di Mezenzio alla luce del lamento funebre chiarisce dunque come il poeta sia riuscito a modellare le peculiarità di quella tradizione sulla psicologia del personaggio, facendone un mezzo per ribadire gli aspetti peculiari della sua personalità, ma anche per aprire uno

69. Diverso ancora una volta è il caso dell'*Odissea*, in cui il tema della vendetta riceve un trattamento diverso dall'*Iliade* e i lamenti funebri hanno uno spazio limitato: cfr. P. GAGLIARDI (2007), p. 261-282.

70. A parte quello *sui generis* di Enea per Pallante, che si presenta quasi come un lamento di padre: l'eroe si immedesima infatti in Evandro, prevedendone reazioni ed emozioni, ma non fa cenno alla vendetta, che proprio a lui toccherà compiere per la morte del giovane. Rientra anche questo nella presentazione dell'uccisione di Pallante non come atto premeditato e perseguito da Enea dal momento della sua morte, ma quasi come episodio occasionale quando la vista del balteo gli risveglierà una furia cieca come quella di 10, 510 ss.

71. M. DEWAR (1988), p. 261; A. LA PENNA (1980), p. 21-22; H. C. GOTOFF (1984), p. 205; G. B. CONTE (1984), p. 143; M. BONFANTI (1985), p. 78-79.

72. A. LA PENNA (1980), p. 22.

squarcio sulla sua intimità più profonda e rivelare la sua insospettata umanità. Per una piena comprensione del personaggio e della sua natura c'è però un altro elemento fondamentale da considerare, e cioè la solitudine, che è forse il tratto saliente della figura di Mezenzio e quello che più attira la commozione del lettore [73]. Che egli sia un uomo solo emerge ampiamente dall'insistenza, in vari momenti del racconto, sull'odio che si è attirato da parte dei sudditi, nonché dall'attaccamento esclusivo a Lauso. Ma anche questa condizione, come tutte le altre, egli non la avverte finché il figlio gli riempie la vita e le dà senso; solo alla sua morte inevitabilmente egli sente fino in fondo il suo isolamento, nel quale l'unico altro affetto è – significativamente – quello per il cavallo [74]. Ebbene, la solitudine di Mezenzio domina anche la scena del trasporto di Lauso e il lamento, grazie all'impostazione delle sue parole come un ideale dialogo solo con il figlio morto e con se stesso, esclude chiunque altro. Soprattutto, le sue parole non sono accompagnate, né trovano risposta nel gruppo dei presenti, com'è invece consueto nel rituale funerario, al quale proprio la natura 'collettiva' dà senso ed efficacia [75]. Il dolore del singolo, infatti, deve venire condiviso con il gruppo, che lo assorbe e accompagna chi soffre verso un'accettazione controllata del cordoglio, per evitare pericolosi eccessi [76]. Così è il gruppo che sostiene con i suoi interventi di risposta chi esegue il lamento, e anzi talora si assume il compito di provocare lo sfogo del pianto, scuotendo la persona colpita dal lutto dal paralizzante e temibile torpore che rappresenta spesso la prima reazione alla morte di una persona amata e che potrebbe risolversi in manifestazioni incontrollate di disperazione [77]. Perché il rito fu-

73. Su di essa come tratto peculiare del personaggio cfr. A. La Penna (1980), p. 12; G. B. Conte (1984), p. 77; M. Bonfanti (1985), p. 77-78; J. W. Jones (1977), p. 51, che nota come egli in realtà sia solo anche rispetto al figlio, il quale ha qualità e sentimenti opposti ai suoi, contrariamente alla tendenza romana a vedere nei figli il rinnovarsi delle caratteristiche paterne.

74. Cfr. L. Kronenberg (2005), p. 417. Solo ora la solitudine di Mezenzio fa pena anche al lettore, che pure la conosce fin dall'inizio: H. C. Gotoff (1984), p. 203.

75. L'importanza dell'elemento corale nel lamento è largamente attestata nel mondo antico e nel *planctus* folclorico euro-mediterraneo: cfr. M. Alexiou (2002^2), p. 131 ss. (sul carattere antifonale del lamento antico e di quello folclorico greco, anche p. 40), E. De Martino (2000^3), p. 12 ss. (sul lamento folclorico); 179 ss. e 265 ss. (sul lamento antico); L. Danforth (1982), p. 12, 72-73 e 144 (lamento greco). La natura collettiva e pubblica del lutto nell'antichità è affermata con chiarezza da R. Trombino (1988), p. 75.

76. Sulla natura 'corale' del lamento e sull'importanza della partecipazione del gruppo sociale al rito funebre, E. De Martino (2000^3), p. 122 ss. e L. Cerchiai (1984), p. 48 ss. Anche in Italia meridionale il lutto e il rituale funerario assumono un carattere spiccatamente collettivo quando il defunto lascia la casa e attraversa lo spazio pubblico del paese per giungere alla chiesa, cuore della vita sociale: L. M. Lombardi Satriani, M. Meligrana (1996^2), p. 51-52.

77. E. De Martino (2000^3), p. 122-125.

nebre è per sua natura collettivo, è un evento che colpisce l'intero gruppo e da esso dev'essere gestito. Stringendosi intorno a chi soffre, facendogli sentire la solidarietà di tutti e condividendo il suo cordoglio, si allevia la sofferenza e si riporta nei binari della 'normalità' ciò che può apparire a chi ne è colpito un evento devastante e inaccettabile [78]. Nella stessa logica, anche chi si lamenta tiene conto della prospettiva comunitaria e nel suo dialogo con il morto si fa strada spesso il pensiero degli altri [79], mentre del giudizio altrui si preoccupa nel corretto compimento del rito e nell'esibizione, a volte anche insincera, del dolore. Nella tradizione letteraria del compianto tutto questo è pienamente recepito e sempre i lamenti, inseriti nel rituale, sono accompagnati dalla risposta di un gruppo, o talvolta provocati da esso: così accade solitamente in Omero [80], e nella tragedia è spesso questa la funzione del coro.

A questa convenzione l'*Eneide* viene puntualmente meno: nessuno dei (pochi) lamenti funebri del poema è infatti seguito dalla risposta corale degli astanti, anche quando (come nel caso di Mezenzio e di Evandro, ma anche di Anna) è proprio il pianto altrui a dare ai cari la notizia della morte. Con una regolarità evidentemente intenzionale Virgilio tronca sempre la scena sulle parole del lamento, facendole seguire da azioni materiali, ma non dalla risposta del gruppo. E' un modo di vanificare in un certo senso l'efficacia del rito e di lasciare nel lettore l'impressione di un dolore senza conforto, incapace di trovare una misura e una protezione dalla sua stessa enormità; ne risulta la sensazione di un insuperabile isolamento, che raggiunge il suo culmine, anche materiale, nel lamento, anomalo per tante ragioni, che Giuturna, sola testimone della scena, pronuncia ancor prima della morte del fratello a 12, 872-884 [81]. Piuttosto, Virgilio svolge a parte scene di lamento corale, nei momenti in cui mostra la disperazione delle donne alla caduta di Troia a 2, 486-488 o il loro pianto rituale alla cerimonia in onore

---

78. Sulla funzione 'normalizzante' del rito cfr. R. SEAFORD (1999²), ma anche E. DE MARTINO (2000³), *passim*; J. REDFIELD (1994²), p. 163; G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 28-29. Sul valore 'terapeutico' del lamento (incanalare il dolore per frenarne e distribuirne nel tempo la violenza) cfr. anche L. DANFORTH (1982), p. 144, e G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 73

79. Ciò accade soprattutto quando il morto ha un ruolo 'pubblico', come Ettore, difensore dell'intera città di Troia, o, in àmbito virgiliano, la regina Didone: è però un tratto solitamente assente dai lamenti femminili, in particolare da quelli materni, nei quali domina il rapporto intenso con il figlio e l'attenzione alla sua fisicità (gli onori da rendere al suo corpo o il rimpianto per non averlo potuto fare). Sulla presenza di questo aspetto nel lamento di Andromaca ad *Il.*, 24, 728-740, segno della manipolazione del lamento femminile a fini 'politici', cfr. P. GAGLIARDI (2006a).

80. Cfr. P. GAGLIARDI (2007), p. 48-49; 95, nota 18.

81. Sul lamento di Giuturna cfr. le due letture diverse di A. BARCHIESI (1978) e C. PERKELL (1997).

di Anchise a 5, 613-615, o alla morte di Amata a 12, 606-607: in questi casi l'evocazione dell'angoscia collettiva serve ad amplificare potentemente e a rendere più drammatiche le situazioni descritte, in un senso cioè opposto a quello rassicurante di simili gruppi in Omero. E' un segno della visione profondamente negativa del reale espressa nel poema e dell'impossibile conciliazione tra l'alta missione della fondazione di Roma e il dolore che essa costa ai singoli. Non a caso, i lamenti del poema (con l'unica eccezione di Enea ad 11, 42-58, che conferma anche in tal modo il suo statuto particolare tra i personaggi) sono pronunciati nell'immediatezza della morte (Mezenzio) o nel momento in cui se ne viene a conoscenza (la madre di Eurialo, Evandro), o addirittura prima che avvenga (Anna, Giuturna), vale a dire nel momento del più acerbo dolore, della disperazione più insopportabile. E nello stesso disegno rientra anche la mancata descrizione dei funerali[82], che ad esempio nel finale dell'*Iliade* rappresentano e sottolineano il confortante recupero della normalità, entro cui anche la guerra ritrova il suo senso.

Entro questa scelta dell'autore il caso di Mezenzio presenta tuttavia dei tratti anomali, finalizzati evidentemente a sottolineare le peculiarità del personaggio. Se infatti anche negli altri lamenti non c'è la risposta del gruppo (un'eccezione in tal senso è quella della madre di Eurialo, la cui disperata reazione e le cui toccanti parole rischiano di demoralizzare i soldati, tanto che si decide di allontanarla a braccia dalla scena), chi esegue il compianto mostra però attenzione per gli astanti, o almeno ha la consapevolezza della loro presenza: così Anna, che vede in Didone la guida e l'anima dell'intera città, immagina la rovina collettiva di Cartagine alla sua morte, e addirittura la madre di Eurialo, pure chiusa nel dialogo esclusivo con il figlio, invoca la pietà dei nemici, implorandoli di mettere fine alla sua vita[83]. La stessa Giuturna, nelle condizioni anomale in cui svolge il suo compianto, non udita da nessuno, si rivolge alla *Dira* che è venuta a sconvolgerla e a rivelarle il volere di Giove. Ancor più forte questa attenzione agli altri si rivela nei lamenti di Enea e di Evandro: il primo si immedesima con grande sensibilità nel dolore a cui è destinato il padre ignaro, sottolineando in tal modo il proprio ruolo di 'padre sostituto' di Pallante e preparando così indirettamente la

---

82. La descrizione dei funerali avviene solo per Miseno a 6, 212-235, per il quale non sono però pronunciati lamenti, e per Pallante, per il quale cfr. *supra*, nota 28, nonché per le esequie collettive dei caduti a 11, 186-224, anch'esse senza specifici compianti.

83. Non solo. La madre di Eurialo è circondata dalla partecipazione e dalla sollecitudine di tutti i Troiani e di Ascanio in particolare, che ha promesso al figlio di averne cura come se fosse sua madre. E' questa differenza che rende più doloroso il lamento di Mezenzio, completamente solo, come nota R. B. EGAN (1980), p. 169, nell'àmbito di un confronto – in verità per certi aspetti discutibile – tra i due brani.

lettura del finale come vendetta 'paterna' [84]. Il secondo, nella stessa ottica, si rivolge sia ai Troiani presenti, sia idealmente ad Enea, a cui affida il compimento della vendetta. L'unico che davvero non ha altri che il defunto a cui indirizzarsi nel suo lamento è Mezenzio, le cui parole infatti non si aprono ad alcun altro, ma rimangono ostinatamente rivolte al figlio. Egli non ha richieste da fare agli uomini, né – coerente con la sua empietà – rimproveri da muovere agli dei; non ha leggi morali dinanzi a cui giustificarsi o riconoscere le sue colpe. Unico metro di giudizio per sé e il suo operato è Lauso, che con la purezza del suo animo e la nobiltà della sua morte ha illuminato le azioni e gli errori del padre della loro vera luce, ha reso evidenti le sue debolezze e gli ha mostrato la vanità di continuare a vivere [85]. Non ad altri che a lui, dunque, Mezenzio può rivolgersi, perché altri non hanno spazio nel suo mondo [86].

Quella di un padre che va incontro alla morte per il dolore insopportabile della perdita del figlio –è stato notato– è una situazione inusitata nell'epica, una grande innovazione virgiliana [87]. Ma anche un altro aspetto di questa vicenda, non sempre abbastanza sottolineato, appare anomalo rispetto alla tradizione epica e a quella del compianto in generale: l'assenza dell'elogio del defunto. Questo costituisce un τόπος del lamento, tanto importante da staccarsi dal semplice compianto per trasformarsi in un genere a sé, il discorso funebre [88], destinato a farsi portatore dell'ideologia ufficiale della

84. Che richiamerebbe, secondo molti studiosi, la figura analoga e inversa di Ottaviano, 'figlio' che vendica la morte del 'padre': sulla generica identificazione di Enea con Ottaviano cfr. G. BINDER (1971), p. 173 e 209; W. R. NETHERCUT (1971-1972), p. 127-129; E. COLEIRO (1983), p. 19; D. GILLIS (1983), p. 117 ss. Rimane tuttavia sempre arbitraria e discutibile la pretesa di stabilire precise corrispondenze tra Enea e Ottaviano e di leggere il poema come allegoria dei recenti eventi storici: tra i due personaggi esistono infatti notevoli differenze, messe in luce da P. BURNELL (1987), p. 189-190. Sull'importanza del rapporto padre / figlio nella mentalità romana, tema fondamentale dell'*Eneide*, cfr. M. O. LEE (1979).

85. Proprio l'immagine della luce ricorre nelle parole finali di Mezenzio (vv. 855-856), interpretate da E. W. LEACH (1971), p. 86, come la conquista di una visione chiara delle cose che scuote il personaggio dalla sua precedente cecità: proprio per questa acquisita consapevolezza, però, ora che egli può vedere chiaro, per reazione odia la luce (*sed linquam*, v. 856).

86. H. C. GOTOFF (1984), p. 201-203.

87. Ne sottolinea l'unicità E. PARATORE (1995[3]), a v. 902, p. 308. Non poche sono d'altronde le deviazioni dal codice epico tradizionale nell'episodio di Mezenzio: cfr. M. BONFANTI (1985), p. 77-84.

88. Così S. C. HUMPHREYS (1983), p. 86: proprio dall'elogio del defunto derivò la consuetudine, in età classica, del λόγος ἐπιτάφιος per i caduti da parte di un oratore ufficialmente incaricato (Cic., *De leg.*, 2, 64, su cui S. C. HUMPHREYS [1983], p. 88-89). Sull'evoluzione del lamento rituale in orazione funebre con lo sviluppo del tema aretalogico cfr. L. WEBER (1935), p. 44-45; 62-63; 85; E. DE MARTINO (2000[3]), p. 280; N. LORAUX (1981), p. 45 ss.; 50 ss.; M. ALEXIOU (2002[2]), p 104 ss.

πόλις[89]. Le finalità dell'elogio del defunto, tra cui quella di portare onore alla sua famiglia e di additare le sue qualità come esempio ai vivi[90], nonché di perpetuare la memoria dello scomparso all'interno del gruppo[91], mostrano la destinazione eminentemente 'pubblica' dell'elogio, che nel suo evolversi si incontra anche con gli scopi fondamentali della poesia, e cioè la preservazione del ricordo e l'indicazione di modelli positivi[92]. Tutto ciò rende chiaramente comprensibile che siano gli uomini ad appropriarsi del momento aretalogico nel rituale funerario, e infatti a loro spetta pronunciare l'elogio del defunto[93]; l'importanza del tema è però tale che neppure le donne, custodi della memoria familiare, rinunciano a celebrare a loro modo le lodi del morto[94]. Lo fanno ovviamente dal loro punto di vista, legato agli aspetti privati della vita del loro caro, del quale loderanno dunque la bellezza fisica, la gentilezza, la solerzia, l'attaccamento alla famiglia[95], laddove tocca agli

89. Sul λόγος ἐπιτάφιος e sul suo ruolo di trasmissione dei valori della πόλις, entro un'appropriazione del rituale funerario tesa ad escludere le donne con il loro potenziale carico eversivo verso l'ideologia dominante, cfr. lo studio di N. LORAUX (1981).

90. Non manca tuttavia anche quella, più 'utilitaristica', di ingraziarsi il defunto, sempre ritenuto ostile ai vivi: in questa motivazione rientra anche un'altra consueta caratteristica dell'elogio del morto, la sua attribuzione indipendentemente dalla realtà, per cui dei morti si dice sempre bene e si assegnano loro anche qualità che in vita non possedevano: cfr. E. DE MARTINO (2000[3]), p. 24.

91. Cfr. E. DE MARTINO (2000[3]), p. 84.

92. Sull'analogia tra rito funebre e poesia epica per creare la memoria collettiva, L. CERCHIAI (1984), p. 41; M. C. PANTELIA (2002), p. 23. Anche per G. HOLST-WARHAFT (1992), p. 119, in Omero il lamento ha la funzione di preservare la memoria del defunto. Sul rapporto tra κλέος, eroismo, ricordo e poesia, J. REDFIELD (1994[2]), p. 34 ss.

93. Non a caso è uno dei pochi aspetti del rituale funerario (accanto al trasporto del cadavere e all'erezione della tomba) affidato agli uomini, che in pubblico, dopo l'ἐκφορά e prima della sepoltura, pronunciano il discorso funebre: E. DE MARTINO (2000[3]), p. 280 s.; J. MAURIN (1984), p. 199-200; G. B. BRONZINI (1987[2]), p. 395; K. STEARS (1998), p. 116-117 e 121; A. M. DI NOLA (2005[2]), p. 521. In particolare per la Grecia antica, S. C. HUMPHREYS (1983), p. 86: gli elogi ufficiali del morto erano infatti pronunciati presso la pira o la fossa subito dopo la sepoltura (S. C. HUMPHREYS [1983], p. 86).

94. Gli spunti celebrativi del defunto si trovano ovviamente nei lamenti pronunciati dalle donne nello spazio 'privato' della πρόθεσις, in casa (S. C. HUMPHREYS [1983], p. 14; C. AMPOLO [1984], p. 86 e 93-94; M. TOHER [1991], p. 174).

95. Per la tradizione folclorica cfr. ad esempio E. DE MARTINO (2000[3]), p. 76; 82; 84; 87-88; 156-157; 159-160 (esempi fo1clorici lucani e rumeni); L. M. LOMBARDI SATRIANI, M. MELIGRANA (1996[2]), p. 220-221. Spesso l'elogio è avvalorato dalla rievocazione di episodi della vita del defunto, con riferimenti alla minuta quotidianità: per il folclore lucano G. B. BRONZINI (1987[2]), p. 394 e 397. Per elogi femminili tradizionali nei lamenti omerici cfr. P. GAGLIARDI (2007), p. 237-243.

uomini ricordare i meriti 'pubblici' dello scomparso [96], primo tra tutti, quando si tratta di guerrieri, il valore militare.

Nell'*Eneide* questo principio appare generalmente rispettato: nei lamenti femminili il tema dell'eroismo del defunto non è mai preso in considerazione (madre di Eurialo, Giuturna), e anche le lodi generiche non vi trovano spazio. Non è difficile motivare una tale esclusione con la scelta dell'autore di presentare solo lamenti nell'imminenza della morte, puri sfoghi di dolore non ancora mediato dal rito, nei quali i pensieri dominanti sono di altro genere [97]. Nel caso degli uomini però Virgilio accoglie il tema aretalogico, sia nei veri e propri lamenti per Pallante, nei quali Enea, ma anche Evandro, pur nell'immediatezza del dolore, trovano accenti di lode per l'eroismo del giovane [98], sia in occasioni luttuose un po' diverse, quali il compianto *sui generis* di Anchise per Marcello [99] e le parole di dolore di Enea per Lauso dopo averlo ucciso. Con uno scarto in apparenza sorprendente, nel lamento di Mezenzio manca invece qualsiasi accenno all'eroismo con cui il figlio ha affrontato la morte, cosicché – paradossalmente – l'unico elogio del suo valore in combattimento gli viene da Enea.

Pure, questa scelta non è arbitraria e le sue motivazioni si radicano ancora una volta nell'attenzione del poeta alla situazione e alla psicologia del personaggio. In primo luogo, a sconsigliarne l'impiego è la natura eminentemente 'pubblica' dell'elogio, destinato ai partecipanti al rito, per esaltare se stessi e la propria famiglia insieme al defunto, laddove Mezenzio non ha altri interlocutori che sé stesso e il figlio morto, né altri scopi che dar voce al suo strazio. Egli d'altra parte non si inquadra nelle comuni categorie etiche, né lo stimola la promessa del ricordo eterno di un bel gesto [100]. Anche quest'assenza dunque non fa che sottolineare ulteriormente la solitudine dell'infelice padre, ma anche la sprezzante amoralità dell'empio *contemptor diuum*, incapace di adattarsi alla mentalità comune e di sottomettersi ai giu-

96. L'eccezione costituita dai lamenti dell'*Iliade*, per cui nei funerali di Ettore anche le donne della sua famiglia (Ecuba e soprattutto Andromaca) lodano con orgoglio il suo eroismo, è dovuta alla politica di contrasto al lamento funebre femminile condotta dalle πόλεις: cfr. P. GAGLIARDI (2007), p. 247-260.

97. Tra essi l'eterno dolore, la volontà di morire, il rimprovero al morto e, nel caso della madre di Eurialo, il rimpianto di non poter dare al figlio gli onori funebri: si tratta di tutti motivi tipici del compianto tradizionale, cfr. E. DE MARTINO (2000[3]), p. 78 ss.

98. Che diventa anzi un motivo di conforto per il vecchio padre, sia nelle parole di Enea (11, 55-58), sia nel suo stesso sfogo (11, 166-175).

99. Qui naturalmente la realtà biografica del giovane nipote di Augusto non consentiva di soffermarsi sul valore militare: l'accento viene così posto genericamente sulle qualità 'civili' e su quelle degli avi, che avrebbero fatto di lui un grande Romano.

100. La stessa causa della morte di Lauso, la difesa del padre, suscita la commozione di Enea (10, 821-824), ma non quella di Mezenzio, che in essa non vede se non un atto di accusa per la propria, turpe *uiuendi uoluptas*.

dizi correnti. Anche a livello psicologico l'assenza dell'elogio trova una valida spiegazione: sentendosi il vero responsabile della morte del figlio, intervenuto per salvare lui, che non l'ha trattenuto, di questa morte non può apprezzare il lato eroico, può solo avvertire l'ombra del rimorso che essa getta su di lui. Ma forse, prima ancora di tutto questo, il poeta ha voluto anche per questa via presentare tutta la profondità del dolore di Mezenzio, che nel figlio gli fa vedere solo la sua creatura (*quem genui*; *genitor*, v. 848), in un attaccamento ancestrale, al di qua di qualsiasi categoria etica e di qualsiasi convenzione sociale. In tal senso la reazione di Mezenzio si assimila ai comportamenti delle donne, indifferenti alla gloria che i loro cari possono aver conquistato o al ricordo che potranno lasciare: come Anna, Giuturna e soprattutto la madre di Eurialo, il suo pensiero non è che per il figlio perduto e per una vita che non ha più senso.

Con la sua consueta delicatezza il poeta ha ben compreso tutto questo e, pur senza stravolgere le convenzioni del lamento, ha saputo piegarle ad esprimere nel modo più naturale questo disperato dolore di padre, rendendo visibile l'umanità più nascosta di un personaggio difficile e affascinante. L'immediatezza e la forza delle sue parole, che rivelano l'unità e la forza del carattere pure nello strazio; la selezione operata tra i motivi e le convenzioni del lamento per prestare al personaggio solo quelli che realmente gli si addicono; l'effetto di grande semplicità del suo solitario compianto fanno del lamento di Mezenzio il più riuscito dei *planctus* maschili dell'*Eneide* [101]: basterebbe a dimostrarlo il confronto non solo con le parole ben più fredde di Enea per Pallante, ma anche con quelle di Evandro, colpito da un'analoga sventura, eppure ingabbiato in un discorso a cui la lunghezza e l'elaborazione retorica tolgono spontaneità [102]. Questo si deve indubbiamente al carattere assai più complesso del personaggio, ma anche alla funzione del suo lamento, di cui l'autore si è servito per aprire uno squarcio sulla sua umanità e sul suo terribile dramma e per determinare la svolta destinata a creare nei lettori un'inaspettata reazione di simpatia. Come per Anna, come per Giuturna (per non parlare dell'anonima madre di Eurialo, la cui vita poetica

101. H. C. GOTOFF (1984), p. 200.

102. Cfr. i giudizi riportati da N. HORSFALL (2003), a vv. 152-181, p. 133; D. WILLIAMS (1998^4), a vv. 139-140, p. 390. Indubbiamente anche in questa disparità di carattere tra i due lamenti ha giocato l'intento del poeta di marcare non solo le differenze tra il tiranno Mezenzio e il buon re Evandro, ma anche la diversa situazione dei due: se infatti per entrambi l'arrivo del figlio morto è una notizia devastante, per Evandro non si può dire che sia del tutto inattesa, giacché inviando Pallante in guerra egli aveva messo in conto un simile esito (come afferma ad 11, 154-157). Per Mezenzio invece tutti gli eventi tragici dal suo ferimento alla morte di Lauso si svolgono in un tempo così breve, che egli non ha quasi il tempo di rendersene conto. Anche per questo le sue parole devono dare l'impressione di uno scoppio di dolore immediato.

è tutta nel suo *planctus*), poche, disperate parole di lamento alla morte della persona più cara servono a fare luce su drammi interiori prima insospettati e a far presagire – nel caso delle due donne – il futuro di dolore che le attende, o a motivare, per Mezenzio, la nobiltà d'animo con cui abbraccia il suo destino e va volontariamente incontro alla morte.

In tal modo il poeta sa destreggiarsi tra i condizionamenti del lamento funebre con le caratteristiche assegnategli nell'epica e attinte verosimilmente dalla realtà e le esigenze artistiche del suo racconto. Così nell'*Eneide* al grande rispetto per la tradizione si affianca la costante attenzione alle situazioni e alla psicologia dei personaggi. Il caso di Mezenzio, particolarmente arduo per il carattere di questa figura, dimostra ampiamente tutto questo: l'atteggiamento empio e sprezzante verso il divino e verso ogni legge morale escludono infatti la possibilità di un ravvedimento, e anche l'evento cruciale della morte di Lauso andava trattato in modo credibile e coerente con la caratterizzazione del crudele tiranno. Per conseguenza il lamento deve rimanere staccato da ogni implicazione religiosa e da ogni riferimento alla sfera ultraterrena, entro quell'àmbito di idee e di reazioni primordiali di cui il compianto è l'espressione più autentica. Virgilio riesce nell'intento coniugando la fedeltà alla prassi del lamento, che rende riconoscibile e credibile al suo pubblico lo sfogo di Mezenzio, con il rispetto della psicologia del personaggio, entro la quale i temi e le espressioni stereotipi trovano una particolare declinazione. Ciò gli consente di svelare la parte più intima dell'animo di Mezenzio e di motivare la svolta che lo condurrà a guadagnarsi la simpatia del lettore, oltre che l'ammirazione per la nobile morte. Ricondurre dunque i vv. 846-856 nella tradizione del compianto funebre consente di leggere la parte finale del l. 10 in un'ottica nuova, che rende giustizia al lavoro del poeta e alla possente e affascinante figura di Mezenzio, creata dalla sua arte come degno contraltare di Enea [103]. Una simile lettura dà però anche modo di scoprire le ombre sparse da Virgilio sull'immagine ideale del nuovo mondo fondato dal suo eroe, proiezione del proprio tempo, i cui travagli hanno lasciato un segno indelebile sulla sua visione delle cose: il pianto senza conforto, l'inefficacia del rito, persino – nel caso di Mezenzio – la vanità della vendetta e l'indifferenza per la gloria e il ricordo dicono sicuramente molto sulla nuova epica virgiliana, in cui il rapporto tra la grandezza della missione di Enea e il dolore che costa ai singoli rimane

103. Su quest'opposizione cfr. A. La Penna (1980), p. 4. Che Mezenzio, ben più che Turno, rappresenti il rovescio delle virtù di Enea, è stato sempre notato, soprattutto per la sua caratteristica più evidente, l'empietà, opposta alla *pietas* dell'eroe troiano. P. F. Burke (1974), p. 202, vede in Mezenzio la personificazione della mostruosità e della perversione della guerra civile, ma sottolinea anche (p. 207-209) più elementi in comune con Enea di quanto normalmente si pensi.

fino all'ultimo l'interrogativo irrisolto di tutto il poema [104] e i valori ereditati dalla tradizione, celebrati nei modelli omerici, vengono indagati e presentati in una luce nuova, attraversata da ombre inquietanti. E i lamenti funebri, in cui può trovare pietà il dolore dimenticato delle vittime, ma può anche risuonare, come nella prassi reale, una voce di dissenso, gli appaiono in diverse, memorabili situazioni, uno strumento ideale per contribuire a disegnare questo quadro.

Paola GAGLIARDI
Università degli Studi della Basilicata
paolagagliardi@hotmail.com

104. Sull'interpretazione dell'episodio di Mezenzio in quest'ottica cfr. H. C. GOTOFF (1984), p. 194 e 218.

Bibliografia

M. ALEXIOU (2002²): *The Ritual Lament in Greek Tradition*, Lanham.

C. AMPOLO (1984): "Il lusso funerario e la città arcaica", *AION. ArchStAnt* 6, p. 71-102.

A. BARCHIESI (1978): "Il lamento di Giuturna", *MD* 1, p. 99-121.

W. P. BASSOON (1984): "A Note on *Aen.* 10, 846-856", *AC* 27, p. 133-136.

M. BEISSINGER, J. TYLUS, S. WOFFORD (edd.) (1999): *Epic Tradition in Contemporary World: the Poetics of Community*, Berkeley.

R. BERTOLÌN CEBRIÀN (2006): *Singing the Dead: A Model for Epic Evolution*, New York.

G. BINDER (1971): *Aeneas und Augustus. Interpretationen zum* 8. *Buch der Aeneis,* Meisenheimn am Glan,.

F. BLAIVE (1990): "Mézence le Guerrier Impie: mythologie indo-européenne et épopée romaine", *Latomus* 49, p. 81-87.

M. BLOCH, J. PARRY (edd.) (1982): *Death and the Regeneration of Life*, Cambridge.

S. BLUNDELL, M. WILLIAMSON (edd.) (1998): *The Sacred and the Feminine in Ancient Greece*, London - New York.

M. BONFANTI (1985): *Punti di vista e modi della narrazione nell'Eneide*, Pisa

G. B. BRONZINI (1987²): *Vita tradizionale in Basilicata*, Galatina.

P. F. BURKE (1974): "The Role of Mezentius in the *Aeneid*", *CJ* 69, p. 202-209.

P. BURNELL (1987): "The Death of Turnus and Roman Morality", *G&R* 34, p. 186-200.

E. CANTARELLA (1996): *Passato prossimo. Donne romane da Tacita a Sulpicia*, Milano.

A. CARAVELI-CHAVES (1980): "Bridge between Worlds: the Greeks Women's Laments as Communicative Event", *Journal of American Folklore* 93, p. 129-157.

L. CERCHIAI (1984): "Geras Thanonton: note sul concetto di 'belle mort'", *AION. ArchStAnt* 6, p. 39-69.

E. COLEIRO (1983): *Tematica e allegoria dell'Eneide di Virgilio,* Amsterdam.

J. CONINGTON, H. NETTLESHIP (1883): *P. Vergilii Maronis opera*, with a commentary by J. Conington, vol. III., containing the last six books of the *Aeneid*, third edition, revised by Henry Nettleship, London .

G. B. CONTE (1984): *Il genere e i suoi confini*, Milano.

E. D'AMBRA (2007): *Roman Women*, Cambridge.

L. DANFORTH (1982): *The Death Rituals of Rural Greece*, Princeton.

E. DE MARTINO (2000³): *Morte e pianto rituale*, Torino.

K. DERDERIAN (2001): *Leaving Words to Remember*, Leiden.

M. DEWAR (1988): "Mezentius' Remorse", *CQ* 38, p. 261-262.

A. M. DI NOLA (2005²): *La nera signora. Antropologia della morte e del lutto*, Roma.

C. DUÉ (2002): *Homeric Variations on a Lament by Briseis*, New York - Oxford.

C. DUÉ (2006): *The Captive Woman's Lament in Greek Tragedy*, Austin.

D. DUTSCH (2008): "*Nenia*: Gender, Genre and Lament in Ancient Rome", in A. SUTER (2008), p. 258-279.

P. E. EASTERLING (1991): "Men's *kleos* and Women's *goos*: Female Voices in the *Iliad*", *Journ. of Modern Greek Studies* 9, p. 141-151.

R. B. EGAN (1980): "Euryalus' Mother and *Aeneid* 9-12", in C. DEROUX (ed.), *Studies in Latin Literature and Roman History*, Brussels, p. 157-176.

H. P. FOLEY (2001): *Female Acts in Greek Tragedy*, Princeton.

A. FORBIGER (1875): *P. Virgilii Maronis opera ad optimorum librorum fidem edidit perpetua et aliorum et sua adnotatione illustravit dissertationem de Virgilii vita et carminibus atque indicem rerum locupletissimum adiecit Albertus Forbiger, pars III Aeneidos liber VII - XII, carmina minora, dissertatio de Virgilii vita et carminibus atque indices, editio quarta retractat et valde aucta,* Lipsiae.

L. FRATANTUONO (2004): "*Harum unam*: Dido's Requiem for Pallas", *Latomus* 63, p. 857-863.

P. GAGLIARDI (2006a): "I lamenti di Andromaca nell'*Iliade*", *Gaia* 10, p. 11-46.

P. GAGLIARDI (2006b): "Il lamento di Elena e il finale dell' *Iliade*", *SemRom* 9, p. 29-57.

P. GAGLIARDI (2007): *I due volti della gloria. I lamenti funebri omerici tra poesia e antropologia*, Bari.

P. GAGLIARDI (2010): "Il tema del cadavere nei lamenti funebri omerici", *Gaia* 13, p. 107-136.

P. GAGLIARDI (2011): "Through the Eyes of the Other. Remarks about *Il*. 6, 407-502", *Gaia* 14, p. 35-54.

R. GARLAND (2001^{2}): *The Greek Way of Death*, New York.

D. GILLIS (1983): *Eros and Death in the* Aeneid, Roma.

J. GLENN (1971): "Mezentius and Polyphemus", *AJP* 92, p. 129-155.

J. GLENN (1972): "The Fall of Mezentius", *Vergilius* 18, p. 10-15.

H. C. GOTOFF (1984): "The Transformation of Mezentius", *TaPhA* 114, p. 191-218.

S. J. HARRISON (1997): *Vergil* Aeneid *10*, with Introduction, Translation, and Commentary by S. J. Harrison, Oxford.

C. M. HAVELOCK (1981): "Mourners on Greek Vases", in S. HYATT (ed.), *The Greek Vase*, New York, p. 103-118.

C. G. HEYNE, G. P. E. WAGNER (1883): *Publius Virgilius Maro varietate lectionis et perpetua adonotatione illustratus a Christ. Gottl. Heyne. Editio quarta curavit Ge. Phil. Eberard Wagner. Volumen tertium,* Aeneidos *libri VII - XII*, Leipzig - London.

G. HOLST-WARHAFT (1992): *Dangerous Voices. Women's Laments and Greek Literature*, London - New York,.

N. HORSFALL (2003): *Virgil*, Aeneid *11*. A Commentary by Nicholas Horsfall, Leiden - Boston.

S. C. HUMPHREYS (1983): *The Family, Women and Death: Comparative Studies*, London.

J. W. JONES (1977): "Mezentius the Isolated Hero", *Vergilius* 23, p. 50-54.

F. JOUAN (1997): "Les rites funéraires dans les *Suppliantes* d'Euripide", *Kernos* 10, p. 215-232.

L. KRONENBERG (2005): "Mezentius the Epicurean", *TAPhA* 135, p. 403-431.

L. DE LA CERDA (1617): *P. Virgilii Maronis*, Aeneidos *libri sex posteriores argumentis, explicationibus notis illustrati a Ioanne Ludovico de la Cerda Toletano e Societate Iesu,* Lugdunii.

A. LA PENNA (1980): "Mezenzio. Una tragedia della tirannia e del titanismo antico", *Maia* 32, p. 3-30.

A. LA PENNA (1983): "Lettura del nono libro dell'Eneide", in M. GIGANTE (ed.), Lecturae vergilianae, III, Napoli, p. 299-340.

A. LARDINOIS, L. MCCLURE (edd.) (2001): *Making Silence Speak. Women's Voices in Greek Literature and Society*, Princeton.

E. W. LEACH (1971): "The Blindness of Mezentius (*Aeneid* 10, 762-768)", *Arethusa* 4, p. 83-89.

M. O. LEE (1979): *Fathers and Sons in Virgil's* Aeneid*,* Albany.

L. M. LOMBARDI SATRIANI, M. MELIGRANA (1996[2]): *Il ponte di San Giacomo. L'ideologia della morte nella società contadina del Sud,* Palermo.

N. LORAUX (1981): *L'invention d'Athènes. Histoire de l'oraison funèbre dans la "cité classique*", Paris.

N. LORAUX (1985): *Façons tragiques de tuer une femme*, Paris.

N. LORAUX (1991): *Le madri in lutto*, trad. it., Bari.

N. LORAUX (1997[2]): *The Experiences of Tiresias*, trad. ingl., Princeton.

N. LORAUX (1999): *La voix endeuillée: essai sur la tragédie grecque*, Paris.

J. MAURIN (1984): "*Funus* et rites de séparation", *AION. ArchStAnt* 6, p. 191-208.

L. MCCLURE (2001): "Introduction", in A. LARDINOIS, L. MCCLURE (2001), p. 3-13.

H. MONSACRÉ (2003): *Le lacrime di Achille*, trad. it., Milano

W. R. NETHERCUT (1971-1972): "The Imagery of the *Aeneid*", *CJ* 67, p. 123-143.

V. PANOUSSI (2009): *Virgil's* Aeneid *and Greek Tragedy*, Cambridge.

M. C. PANTELIA (2002): "Helen and the Last Song for Hector", *TAPhA* 132, p. 21-27.

E. PARATORE (1995[3]): *Virgilio*, Eneide, *V, libri IX e X*, a cura di E. Paratore, trad. di L. Canali, Milano.

E. PARATORE (1997[3]): *Virgilio*, Eneide, *VI, libri XI e XII*, a cura di E. Paratore, trad. di L. Canali, Milano.

C. PERKELL (1997): "The Lament of Juturna: Pathos and Interpretation in the *Aeneid*", *TAPhA* 127, p. 257-286.

G. PETERSMANN (1969): *Die monologische Reden der homerischen Epen*, Graz.

G. PETERSMANN (1973): "Die monologische Totenklage der *Ilias*", *RhM* 116, p. 3-16.

C. PETROCELLI (1989): *La stola e il silenzio*, Palermo.

C. PETROCELLI (2001): "Cornelia the Matron", in A. FRASCHETTI (ed.), *Roman Women*, Chicago, p. 34-65.

V. POSCHL (1978): "Virgile et la tragédie", in R. CHEVALLIER (ed.), *Présence de Virgile. Actes du colloque des 9, 11 et 12 décembre 1976*, Paris, p. 73-79.

K. QUINN (1968): *Virgil's* Aeneid*: a Critical Description*, Ann Arbor.

A. RICHLIN (2014): *Arguments with Silence: Writing the History of Roman Women*, Ann Arbor.

J. REDFIELD (1994[2]): *Nature and Culture in the* Iliad, Durham - London.

R. REHM (1994): *Marriage to Death*, Princeton.

O. RIBBECK (1872): *P. Vergili Maronis Opera recensuit Otto Ribbeck, vol. III, Aeneidos libri VII-XII*, Lipsiae.

R. SEAFORD (1999[2]): *Reciprocity and Ritual*, Oxford.

C. N. SEREMETAKIS (1991): *The Last Word: Women, Death and Divination in Inner Mani*, Chicago.

C. SOURVINOU-INWOOD (1995): *Reading Greek Death: To the End of the Classical Period*, Oxford.

G. SPATAFORA (1997): "Esigenza fisiologica e funzione terapeutica del lamento", *AntClass* 66, p. 1-23.

H. STATEN (1995): *Eros in Mourning*, Baltimore.

K. STEARS (1998): "Death becomes her. Gender and Athenian Death Ritual", in S. BLUNDELL, M. WILLIAMSON (edd.), *The Sacred and the Feminine in Ancient Greece,* London - New York, p. 113-127.

D. ŠTERBENC ERKER (2004): "Voix dangereuses et force des larmes: le deuil féminin dans la Rome antique", *Revue de l'histoire des religions* 221, p. 259-291.

D. ŠTERBENC ERKER (2009): *Women's Tears in Ancient Roman Ritual*, in T. FÖGEN (ed.), *Tears in the Graeco-Roman World*, Berlin - New York, p. 135-160.

D. ŠTERBENC ERKER (2011): *Gender and Roman Funeral Ritual*, in V. Hope – J. Huskinson (edd.), *Memory and Mourning. Studies on Roman Death*, Oxford, p. 40-60.

F. A. SULLIVAN (1968): "*Tendere manus*: Gestures in the *Aeneid*", *CJ* 63, p. 358-362.

F. A. SULLIVAN (1969): "Mezentius: a Virgilian Creation", *CPh* 64, p. 219-225.

A. SUTER (ed.) (2008): *Lament. Studies in the Ancient Mediterranean and Beyond*, Oxford.

G. THOME (1979): *Gestalt und Funktion des Mezentius bei Virgil – mit einem Ausblick auf die Schlussszene der* Aeneis, Frankfurt.

M. TOHER (1991): "Greek Junerary Legislation and the two Spartan Funerals", in M. A. FLOWER, M. TOHER (edd.), *Georgica: Greek Studies in Honour of G. Cawkwell*, London, p. 159-175.

R. TROMBINO (1988): "Seneca e la semiotica del lutto", *Dioniso* 58, p. 75-111.

C. C. TSAGALIS (2004): *Epic Grief. Personal Laments in Homer's* Iliad, Berlin - New York.

E. VERMEULE (1979): *Aspects of Death in Early Greek Art and Poetry,* Berkeley - Los Angeles.

M. VOVELLE (1986): *La morte e l'Occidente*, trad. it, Bari.

L. WEBER (1935): *Solon und die Schöpfung der attischen Grabrede,* Frankfurt a. M..

D. WILLIAMS (1998[4]): Virgil, *Aeneid* VI-XII, Edited with Introduction and Notes by R. Deryck Williams, Bristol.

Les Études classiques 84 (2016), p. 297-309.

SU ALCUNI IDIONIMI IN CLAUSOLA IN VIRGILIO E ALTROVE

Résumé. — Nous examinons le phénomène qui fait que, chez Virgile et d'autres poètes, certains noms propres sont utilisés exclusivement ou principalement dans une clausule : p. ex., *Iulus* à différents cas, *Apollo* au Nom. / Voc., etc. Quelques noms présentent de curieuses particularités : p. ex., *Agamemnon* n'apparaît jamais dans une clausule, *Dido* se présente uniquement au Nom. / Voc., etc. Il est difficile d'établir la *ratio* qui a conduit les poètes latins à adopter de telles limitations, si ce n'est au travers d'hypothèses, pas toujours et pas totalement convaincantes.

Abstract. —We examine the phenomenon whereby in Virgil and in other poets certain proper names are used exclusively or mainly in a *clausula*: e. g., *Iulus* in various inflexions, *Apollo* in the nominative or vocative case, etc. A peculiar behaviour can be observed for some names: e. g., *Agamemnon* never appears in a *clausula*, *Dido* is used only in the nom. / voc. cases, etc. It is difficult to establish the *ratio* that led the Latin poets to adopt such limitations, except by hypotheses that are not always entirely persuasive.

1. Considerando che in Virgilio il nome di uno dei comprimari più importanti, Iulo, occupa 34 volte su 35 complessive l'ultima sede del verso, e una sola si trova all'interno dell'esametro, nel secondo piede (12, 185: *cedet Iulus agris, nec post arma ulla rebelles*)[1], si è indotti a cercare la causa del fenomeno; e a maggior ragione si rimane perplessi quando si

1. Questo il numero delle occorrenze nei singoli casi della flessione: N. *Iūlŭs* 12 (oltre a 1 in corso di verso, citato nel testo); G. *Iūlī* 14; D. *Iūlō* 2; Acc. *Iūlŭm* 4; V. *Iūlĕ* (*hàpax*: *Aen*., 11, 58); Abl. *Iūlō* (*hàpax*: *Aen*., 1, 288). Mette il conto di rilevare, nell'*Eneide*, alcuni sintagmi nominali o verbali particolarmente significativi, tutti in fine di verso: oltre a 4 volte *pulcher Iulus*, 3 volte *paruus Iulus* (2, 677; 710; 723) e 2 volte *adfatur Iulum* (9, 640 e 652), troviamo 5 volte *Iuli* preceduto da participio presente (6, 364 e 10, 524: *surgentis Iuli*; 7, 493: *uenantis Iuli*; 9, 501: *lacrimantis Iuli*; 12, 399: *maerentis Iuli*). Mi piace citare, per inciso, alcuni versi o 'formule' ripetuti in Virgilio: *diuum pater atque hominum rex* (*Aen*., 1, 65; 2, 648; 10, 2; 10, 743); *puppibus et laeti nautae imposuere coronas* (*ge*., 1, 304; *Aen*., 4, 418); *non, mihi si linguae centum sint oraque centum* (*ge*., 2, 43; *Aen*., 6, 625); *arduus ad solem, et linguis micat ore trisulcis* (*ge*., 3, 439; *Aen*., 2, 475); *positis nouus exuuiis nitidusque iuuenta* (*ge*., 3, 437; *Aen*., 2, 473); *pecudes pictaeque uolucres* (*ge*., 3, 243; *Aen*., 4, 525); etc.; cfr. anche n. 10.

scopre che nelle 10 occorrenze negli esametri di Ovidio[2] e nelle 7 di Silio Italico – oltre che nelle 2 di Giovenale (8, 42: *Iūlī*; 12, 70: *Iūlō*) e negli *hàpax* di Lucano (3, 213: *Iūlī*), Marziale (6, 3, 1: *Iūlō*), Stazio (*silv.*, 1, 2, 190: *Iūlōs*) e Valerio Flacco (1, 9: *Iūlōs*) – lo stesso nome occupa esclusivamente il piede finale.

Mi pare alquanto improbabile, se non senz'altro incredibile, che si tratti di una mera casualità: una diversa percentuale di esempi in tale posizione potrebbe far pensare a una coincidenza, ma 34 casi su 35 nell'*Eneide* (il nome è assente nelle *Bucoliche* e nelle *Georgiche*), oltre alle citate presenze in Ovidio e in Silio, invitano a esplorare questo strano fenomeno.

Ricordo che nell'idionimo *Iulus* la *I-* iniziale, per quanto antevocalica, ha funzione di vocale – mentre in *Iulius* ha valore consonantico –, e che dunque esso è trisillabo: la sua struttura prosodica, nei vari casi, è *Ĭūlŭs* / *Ĭūlī* / *Ĭūlō* / *Ĭūlŭm* / *Ĭūlĕ* / *Ĭūlō*, tutte forme agevolmente utilizzabili all'interno dell'esametro, e non solo in clausola[3]. Sembrerebbe dunque trattarsi non di esigenze metriche, ma di scelta estetica o d'intonazione ritmica.

Segnalo che questa ricerca è circoscritta agli esametri; e, limitando per ora l'indagine ai nomi propri, troviamo che in Virgilio – ma anche presso altri poeti – anche qualche bisillabo è impiegato esclusivamente nell'ultimo piede. Nel corso di questa lista e delle successive, la prima cifra indica le presenze in Virgilio, e, in assenza di altre indicazioni, si intendono le occorrenze nell'*Eneide*. Un paio di esempi:

Aegŏn: 2 presenze (*ecl.*, 3, 2 e 5, 72);

Āfrōs: 2 (*ecl.*, 1, 64; *Aen.* 8, 724); *hàpax* in Iuv. (8, 120) e Sil. (3, 599).

Tuttavia sono, come si vede, pochi nomi, che per di più compaiono un numero assai limitato di volte, e dunque è assai probabile che la loro presenza esclusivamente in clausola costituisca un puro caso, come sembra confermato dall'alternanza di altri nomi propri bisillabi in clausola e in altre posizioni: per es.

Alba-: 5, oltre a 1 in corso di verso (*Aen.*, 9, 387); in Ov. 2 in clausola, 3 in corso di verso; in Luc. 3 in clausola, *hàpax* in corso di verso (9, 992); in Stat. 5, sempre in clausola; in Val. Fl. *hàpax* in clausola (2, 304);

Argīs: 4, oltre a 1 all'interno del verso (*Aen.*, 2, 178); *Argōs*: 4; Val. Fl.: 4 *Argīs*, 2 *Argōs*; in Luc. *Argōs*: 2 in clausola, 1 in corso di verso (6, 356);

2. Di cui 2 con il sintagma nominale *nomen Iuli* (*fast.*, 4, 39; *Pont.*, 2, 2, 21).

3. Si osservi che il V. *Ĭūlĕ* è *hàpax* in Verg., *Aen.*, 11, 58, e – limitatamente all'esametro – in tutta la poesia latina; altri 2 casi, in pentametro e in corso di verso, si trovano in Prop., 4, 1, 48 e Ov., *am.*, 3, 9, 14.

Austr- o *austr-*: 16 (di cui 9 in *Aen*., 2 in *ecl*., 5 in *ge*.), oltre a 2 all'interno del verso; in Lucr. 6; in Luc. 17 in clausola, 2 in corso di verso; in Ov. 11 in clausola, 2 in corso di verso; in Stat. 13, sempre in clausola; in Sil. 3 su 4 in clausola; in Val. Fl. 5 su 7 in clausola;

Austĕr (o *austĕr*): 3 in *ge*., in clausola; 4 in *Aen*., all'interno del verso; in Lucr. è *hàpax* in corso di verso (5, 745); in Luc. 7 in clausola; in Ov. 4 in clausola, *hàpax* all'interno del verso (*met*., 11, 664)[4]; in Stat. 7 in clausola, 2 nel primo piede; in Sil. 4 in clausola; in Val. Fl. 2 su 4 in clausola;

Dāphnĭm: in *ecl*. 15, oltre a 2 in corso di verso;

Orcŭs: *hàpax* in *ge*. 1, 277; *Orcō*: 5 in *Aen*.; *Orcī*: 2 in *Aen*., *hàpax* in *ge*. 4, 502; in Lucr. *Orcŭm* è *hàpax* in clausola; 2 *Orcī* in corso di verso; in Luc. *Orcī* è *hàpax*, all'interno di verso (6, 715); in Val. Fl. *Orcī* è *hàpax* (1, 784);

Poenī: 3 in *Aen*.; ma 2 *Poenōrum* in *Aen*., e 1 *Poenōs* in *ecl*. 5, 27 e in *Aen*. 6, 858, sempre all'interno; in Lucr. *Poenīs* e *Poenī* sono *hàpax* (rispettivamente 3, 833 e 5, 1303), in clausola; in Luc. *Poenī* 2, *Poenŭs* 3, e *Poenōs*, *Poenō*, *Poenōrŭm* sono *hàpax*, tutti in corso di verso; in Sil. *Poenī* 5 su 23, *Poenīs* 10 su 22, *Poenōs* 1 su 13; *Poenōrŭm* 29, sempre in corso di verso; in Val. Fl. *Poenă* è *hàpax*, all'interno di verso (1, 797);

Vesta-: 7 presenze in Verg. (2 in *ge*., 5 in *Aen*.), di cui 4 in clausola[5]; 2 in esametri di Hor., di cui 1 in clausola e 1 in corso; 2 in Iuv., in corso di verso; in Prop. 2 in clausola, 3 all'interno di esametri; frequente in Ov., sia in clausola sia in corso; in Mart. *hàpax* in clausola di esametro (7, 73, 3), e *hàpax* in corso di pentametro (1, 70, 4); in Sil. 2 in clausola, 3 all'interno; in Stat. *hàpax* all'interno (*silv*. 1, 36).

2. 1. Assai più numerosi sono i nomi propri trisillabi che compaiono esclusivamente (o quasi) in clausola:

Ăcēst-: 27 occorrenze, di cui 15 *Ăcēstēs*, 6 *Ăcēstēn*, 6 *Ăcēstae*, oltre ad *Ăcēstăm*, città (*hàpax*, 5, 718); in Ov. *Ăcēstēn* in clausola è *hàpax* (*met*., 14, 83);

Ăchāt-: 21 in *Aen*., di cui 14 *Ăchātēs* / 2 *Ăchātae* / 2 *Ăchātēn* / 3 *Ăchātē*; in Ov. 2 occorrenze (*fast*., 3, 603 e 607);

Ăchīv-: 10; Ov. 16; Stat. 13; Val Fl. 10;

Ălētēs: 3; *hàpax* in Stat. (*Theb*., 3, 178);

Ălexĭ-: in *ecl*. 6, oltre a 2 in corso di verso;

4. Notiamo che nei tre casi in cui il vocabolo è usato nel pentametro è sempre in clausola, e suona quasi uguale: *ars* 3, 174 e *Pont*., 2, 1, 26: *Auster aquas*; *tr*., 1, 11, 16: *Auster aquis*.

5. In 2 occasioni ricorre lo stesso sintagma nominale dopo la cesura del terzo trocheo: *Aen*., 5, 744: *Pergameumque larem et canae penetralia Vestae*; 9, 259: *Assaracique larem et canae penetralia Vestae*; cfr. anche Hor., *ep*., 2, 2, 114, e Ov., *fast*., 3, 417: *penetralia Vestae*.

Ămȳntās: 10 in *ecl*., oltre all'*hàpax* V. *Ămȳntā* (*ecl*., 3, 74);

Ăpōllō[6]: 34, di cui 6 in *ecl*. e 2 in *ge*.; 5 in Hor., 6 in Prop., 3 in Tib., 11 in Ov., 2 in Luc., 2 in Iuv., 33 in Stat., 5 in Sil., 8 in Val Fl.: tra le 111 occorrenze in esametro nei principali poeti latini qui presi in considerazione, fa eccezione Stazio, che presenta 2 esempi in corso di verso e con -*ŏ* finale[7]: *Theb*., 7, 664: *moenia Cirrhaea monstrauit Apollo iuvenca*, e *silv*., 3, 5, 80: *ipse Dionaea monstrauit Apollo columba*[8]; invece *Ăpōllĭn*- mai in clausola nell'esametro in tutti i principali poeti latini[9];

Căīc-: 2; in Ov. 3; in Val. Fl. *hàpax* in clausola, come pure in corso di verso (entrambi in 6, 688);

Cămīlla-: 19, oltre a *Cămīllōs*, *hàpax* in *ge*., 2, 169, e *Cămīllŭm*, *hàpax* in *Aen*. 6, 825; *Cămīll*- (masch.) 5 in Luc., 4 in Sil.;

Cĕlaenō: 4; in Val. Fl. 2; così pure in Ov., oltre a *Cĕlaenās*, città della Frigia; la città è *hàpax* anche in Luc. (3, 206);

Clŏanth-: 9;

Cŏroeb-: 4; *hàpax* in Ov. *Ib*. 573; 4 in Stat.;

Crĕūsa-: 10; in Ov. 3;

Cŭpīdo: 2, oltre a 10 come nome comune, di cui 4 volte preceduto da *dira* (tra le quali 3 *tam dira*); *hàpax* in Val. Fl. (8, 232), e 5 come nome comune;

Gĕlōnōs: 2 in *ecl*. (2, 115 e 8, 725); in Luc. *Gĕlōnī* (3, 283, *hàpax*); 2 in Val. Fl.;

Ĭōlla-: 4 (*ecl*., 2, 57; 3, 76 e 79; *Aen*., 11, 640);

Lătīn- (idionimo o etnonimo): 98, oltre a 6 in corso: *Aen*., 7, 45 (-*us*); 470 (-*is*); 8, 448 (-*orum*); 9, 388 (-*us*); 10, 895 (-*i*); 12, 192 (-*us*); Lucr. *hàpax*, in corso di verso (1, 137); Hor. 6; Prop. 2 (2, 32, 61; 4, 6, 45); Ov. 16, oltre a 3

6. Cfr. A. Ernout, A. Meillet, *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, Paris, 1985[5], *s.v. Apollō*, *-inis* m.: *emprunt ancien au gr.* Ἀπόλλων, -ωνος, *latinisé en* -ō, -ĭnis; ma vd. le occorrenze di Stazio con la finale breve, qui sopra nel testo. Cfr. J. B. Hofmann, A. Szantyr, *Lateinische Syntax und Stilistik* (M. Leumann, J. B. Hofmann, A. Szantyr, *Lateinische Grammatik*), I, München, 1977, p. 457, § 365, C 1: *Lat. n-Flexion mask. fem.* -o*, älter* -ō*, gen.* -ōnis *(selten* -inis*) für gr. mask.* -ων; C 1 b: *Gr. mask.* -ων -ωνος. *Lat.* -o -inis *nur* Apollo [...]*; lat.* -in- *aus* -ŏn- *nach vok. gr.* Ἄπολλον [...].

7. Ricordo l'abbreviazione, in età imperiale, della -*o* finale del N. sing. nei nomi della III declinazione (per es. *homo*, *-inis, regio*, *-onis*): cfr. L. Ceccarelli, *Prosodia e metrica latina classica con cenni di metrica greca*, Roma, Soc. Ed. Dante Alighieri, 2004[2], § 27, p. 13.

8. Si noti l'identità, in questi due versi, di soggetto e verbo, e la struttura simile dei due aggettivi.

9. Tra tutti i poeti qui presi in considerazione (Catullo, Fedro, Giovenale, Lucano, Lucrezio, Marziale, Orazio, Ovidio, Persio, Plauto, Properzio, Rutilio, Silio, Stazio, Terenzio, Tibullo, Valerio Flacco, Virgilio, compresi dunque quelli che usarono soltanto o anche metri diversi dall'esametro), il D. *Apollini* è *hàpax* in Pl., *Men*., 886.

in corso (*met.*, 14, 610; *fast.*, 3, 177; 4, 43); Luc. 3; Pers. *hàpax* (6, 4); Iuv. 9; Mart. 6; Stat. 6; Sil. 19;

Mĕlĭboeī: 3 in *ecl.*;

Mĕnalca-: 11 in *ecl.*;

Mĕtīsc-: 5;

Mȳcēnae: 2 (*Aen.*, 5, 52; 7, 372); *Mȳcēnās*: *hàpax* in *ge.* (3, 121), 5 in *Aen.*; *Mȳcēnīs*: 4 in *Aen.*; in Ov. *Mȳcēnae* / *Mȳcēnās* / *Mȳcēnīs* ricorrono 6 volte; *Mȳcēnae* è *hàpax* in Luc. (1, 544); in Stat. 5 *Mȳcēnae*, 10 *Mȳcēnās*, 4 *Mȳcēnīs*, *Mȳcēnēs* è *hàpax* (*Theb.* 4, 56); 2 in Sil. (*Mȳcēnae*: 8, 620; *Mȳcēnēn*: 1, 27); 3 in Val. Fl. (1, 552: *Mȳcēnās*; 3, 655: *Mȳcēnae*; 5, 645: *Mȳcēnēs*);

Ŏlȳmp-: 2 in *ecl.*, 5 in *ge.*, 25 in *Aen.*; 15 occorrenze in Ov., 17 in Luc., 2 in Mart., 11 in Stat., altrettante in Sil.; 13 in Val. Fl.;

Ŏront-: (uomo) 3; riferito a un fiume della Siria, in Ov. è *hàpax* (*met.* 2, 248), come pure in Prop. (2, 23, 21) e Iuv. (3, 62); 2 volte in Luc. (3, 216 e 6, 51);

Pălaemŏn: 3 in *ecl.*;

Pĕlasg-: 7; in Ov. 19; in Stat. 32; in Val. Fl. 9;

Pĕnātēs o *Pĕnātīs*: 23, di cui 2 in *ge.*, 21 in *Aen.*; in Prop. 2, in Ov. 23, in Luc. 14, in Stat. 37, in Sil. 28, in Val. Fl. 9, in Rut. Nam. 2;

Quĭrīn-: 3, di cui 1 in *ge.* (3, 27), e 2 in *Aen.* (1, 292; 6, 859); *hàpax* in Luc. (1, 197); 22 in Ov.; 3 in Stat.

Sĕrēst-: 8;

Sĭbȳll-: 12; 2 in Prop. (2, 24, 33; 4, 1, 49); *hàpax* in Tib. (2, 5, 15); 4 in Ov. (*met.*, 14, 104; 154; 15, 712; *fast.*, 4, 875); *hàpax* in Luc. (5, 138); 2 in Iuv. (3, 3; 8, 126); in Sil. 6 in clausola, *hàpax* in corso (13, 724); 3 in Stat. (*silv.*, 1, 2, 177; 3, 5, 97; 5, 3, 172);

Sĭcānī: 2; *Sĭcānōs*: *hàpax* in *ecl.* (10, 4), e 2 in *Aen.*; *Sĭcānae*: 1; *hàpax* in Ov. (*her.* 15, 57: *Sĭcānōs*), come pure in Stat. (*Theb.*, 4, 239: *Sĭcānīs*); 3 in Sil.;

Trĭōn-: 3, di cui 1 in *ge.* (3, 381), e 2 in *Aen.* (1, 744 e 3, 516); 4 in Ov.;

Ŭlix-: 8 *Ŭlixī*, di cui 1 in *ecl.* (8, 70); 8 *Ŭlixēs*; 41 in Ov.; 12 in Stat.

2. 2. Altri nomi propri sono utilizzati prevalentemente in clausola, ma anche in altre posizioni: per es.

Ăchīll-: *hàpax* in *ecl.* (4, 36) e in *ge.* (3, 91); 22 in *Aen.*; in Ov. il nome compare 65 volte, di cui 63 in clausola, e solo 2 in corso di verso (*Pont.*, 3, 3, 43; *met.*, 13, 107); in Hor. 3 in clausola, *hàpax* all'interno di verso (*serm.*, 2, 3, 193); in Stat. 35 in clausola; 1 in corso di verso (*Ach.*, 1, 474); in Sil. e in Val. Fl. 3 ciascuno in clausola; in Luc. *Ăchīllĭs* è *hàpax* (6, 350); *Ăchīlla-* (generale egizio): 5 in clausola; *Ăchīllĕă* è *hàpax* (10, 523) in corso di verso;

Atlās: 5 in clausola su 6;

Ăuern-: 8, *hàpax* in corso (5, 732); Lucr. 2, e 3 all'interno; Ov. 3, *hàpax* in corso (*met.*, 14, 105); Luc. 2; Mart. 2; Stat. 14; Sil. 9; Val Fl. 4, oltre a 2 all'interno (cfr. *căvern-*, § 3);

Dăret-: 4 su 5, oltre a 1 in corso (12, 363);

Lăuīnī: 3 (*Aen.*, 1, 258; 1, 270; 6, 84); *hàpax* in Ov. (*met.*, 15, 728), ma in prima sede;

Păchȳn-: 3; in clausola è *hàpax* in Ov. (*fast.*, 4, 479); due all'interno del verso; *hàpax* anche in Luc. (7, 871);

Parca-: su 9, le prime 5 (tra cui *ecl.*, 4, 47) in clausola; le ultime 4 in corso;

Sy̆chae-: 6 su 8; Ov. 3; Sil. 9 su 11;

Tarcho(n): 8 su 10, oltre all'Acc. *hàpax* (11, 727) *Tarchonem*;

Ūfens: 4 su 5; la prima occorrenza (7, 745), in apertura di verso, potrebbe essere una sorta di presentazione; anche Acc. *hàpax* (12, 460) *Ūfentĕm*.

Qualche altra forma non ricorre mai in clausola: per es.

Pĕnātĭbŭs: 3 in corso di verso [10]; *hàpax* in Prop. (4, 1, 121), in Mart. (9, 18, 7) e in Luc. (1, 240); in Ov. ne abbiamo 2 presenze, altrettante in Sil., 6 in Stat., sempre all'interno del verso; inoltre, ad eccezione dei due casi citati alla n. 10, occupa l'ultima sillaba del 4° piede e il 5° dattilo.

Altri idionimi presenti, anche frequentemente, nell'*Eneide* non sono soggetti a particolari condizionamenti relativi alla posizione nel verso, e dunque li troviamo in varie sedi dell'esametro: per es. – salvo errore – *Turn-* (152 presenze), *Anchis-* (55), *Ascani-* (41), *Euryal-* (24), *Nis-* (21), *Ausonia-* (17), *Hector-* (16), etc.

3. A codesta elencazione si possono aggiungere alcuni nomi comuni, soltanto o perlopiù in clausola, di cui riporto qualche esempio:

căuern-: sempre in clausola: 5 presenze in Verg., altrettante in Ov., 6 in Lucr., 12 in Luc., *hàpax* in Stat. (*Theb.*, 5, 389), 4 in Sil.; assente in Catull., Hor., Prop., Tib., Mart., Iuv., Pers., Val. Fl., Rut. Nam.;

il Nom. *aethēr*, quasi sempre in clausola: Verg. 9 rispetto a 1 interno; Lucr. 10 a 2; *hàpax* in Tib. (4, 1, 22); Ov. 17 a 2; Luc. 9 a 1; Stat. 6; Val. Fl. 5; *hàpax* in Rut. Nam. (1, 617); negli altri casi della flessione si trova in corso di verso;

ignĕm: 25 su 34 in Verg.; 14 su 31 in Lucr.; 10 su 16 in Ov.; 5 su 6 in Luc.; 3 su 6 in Iuv.; 4 su 5 in Sil.; 20 su 29 in Stat.; 7 su 8 in Val. Fl.;

---

10. La formula *Penatibus et magnis dis* ricorre 2 volte, nel secondo emistichio, in *Aen.*, 3, 12 e 8, 679.

aequŏr: 23 su 30 in Verg.; 2 su 3 in Lucr.; 2 in Prop.; *hàpax* in Tib. (1, 7, 19); 38 su 43 in Ov.; 30 su 32 in Luc.; *hàpax* in Iuv. (1, 81); 8 su 16 in Stat.; 22 su 28 in Sil.; 11 su 14 in Val. Fl.; 2 in Rut. Nam.

Tutti questi nomi comuni, e altri ancora, possono essere utilizzati nell'esametro in tutti i casi della flessione; l'unica forma che farebbe eccezione – ma solo a prima vista – è il G. pl. *căuernārŭm* (comunque non testimoniato nella poesia latina), a causa della sequenza ⏑ – – ⏑, inammissibile nell'esametro, come pure in altri versi: in realtà, se la voce fosse seguìta da consonante, l'ultima sillaba diventerebbe lunga "per posizione"[11], e dunque il risultato sarebbe ⏑ | –́ – | –́, schema pienamente accettabile nell'esametro; se invece fosse seguìta da vocale, purché lunga, si otterrebbe lo stesso schema grazie a sinalefe (definizione preferibile a "elisione")[12].

4. Dai presenti elenchi, certo incompleti per quanto attiene agli autori considerati, si può argomentare che gran parte dei nomi propri utilizzati da Virgilio – ma anche dai principali poeti latini, tra i quali ho scelto un significativo campione rappresentato da Lucrezio, Orazio, Properzio, Tibullo, Ovidio, Lucano, Marziale, Giovenale, Stazio, Silio, Valerio Flacco e Rutilio, per l'unicità o la frequenza dell'uso dell'esametro nelle loro opere (cfr. n. 9) – ricorrono soltanto in clausola; qualche altro idionimo è impiegato anche, ma raramente, in altre sedi. Dobbiamo dunque indagare le cause di tale limitazione nell'impiego di codesti nomi.

Com'è noto, l'ultimo piede dell'esametro è soltanto bisillabo, e il primo elemento è un *longum*, il secondo un *indifferens*, e perciò il sesto piede può essere spondeo o trocheo; sono dunque esclusi il pirrichio (per es. il sost. *ămŏr*) e il giambo (per es. l'avv. *ĕō*). In tutte le sedi dell'esametro, ad esclusione dell'ultima, sono ammessi dattili e spondei, per quanto il quinto piede sia perlopiù dattilo – da cui la definizione di "esametro dattilico" –, e in tal caso il quarto è spesso spondeo; se invece il quinto è spondeo, il quarto è dattilo, con rare eccezioni. Comunque l'alternanza di dattili e spondei si diversifica da un'epoca all'altra e da poeta a poeta[13], e vale a determinare il movimento ritmico.

In ogni caso, nessuno dei nomi propri elencati al § 1 è inammissibile nelle varie sedi dell'esametro, naturalmente a condizione che il vocabolo

---

11. In realtà la definizione più corretta sarebbe "per convenzione", corrispondente al greco θέσει, tradotto erroneamente in latino *positione*: cfr. M. LENCHANTIN DE GUBERNATIS, *Manuale di prosodia e metrica latina*, Milano, Principato, 1958, § 23, p. 6; L. CECCARELLI, *op. cit.* (n. 7), § 20, p. 9.

12. Cfr. L. CECCARELLI, *op. cit.* (n. 7), § 32 e n. 18-19, p. 15-16.

13. Cfr. L. CECCARELLI, *op. cit.* (n. 7), § 75, p. 30-31.

che precede e/o segue abbia una struttura prosodica adatta a legarsi a quella del nome proprio; in altri termini, la posizione del nome proprio è subordinata alla quantità della sillaba o delle sillabe vicine, anteriori o successive. Naturalmente ciascun poeta era libero di collocare le diverse parole, e in particolare i nomi propri, nella sede preferita: non ci sarebbe dunque nulla di strano se gli idionimi si trovassero variamente distribuiti nelle diverse sedi dell'esametro, sia pure con una propensione per una collocazione anziché un'altra, e segnatamente in clausola. Ma alcuni nomi propri, nonché qualcuno comune, si trovano *sempre* in clausola, per quanto nessun impedimento prosodico ne precluda l'utilizzo in altre posizioni.

5. Un altro idionimo presenta peculiarità curiose. Si tratta del nome della regina di Cartagine, *Dīdō*, usato da pochi poeti, ma sempre soltanto al N. (o al V.: 4 soli casi in *Aen*., 1, 601; 4, 408; 4, 596; 6, 456), ad eccezione dell'Acc. *Dīdon* in Ov., *her*., 7, 9: *certus es ire tamen miseramque relinquere Didon*, e 7, 133: *forsitan et grauidam Didon, scelerate, relinquas* [14]: la frequenza maggiore è, ovviamente, nell'*Eneide*, dove ricorre 34 volte, di cui 19 in clausola (e di esse 4 presenze di *infelix Dido*: di cui 3 in *incipit* di verso, e 2 su 4 al V.; altrettante di *Sidonia Dido*, tutte in clausola, formula identica all'*hàpax* di Sil., 15, 746); in Ovidio 10 occorrenze (esclusi, naturalmente, i 2 Acc. succitati), di cui 5 in esametro (di esse 2 in clausola) e 5 in pentametro; è *hàpax* in Mart., 8, 6, 13: *pulcherrima Dido* in clausola di esametro, formula identica ad *Aen*., 1, 496 e 4, 60, sempre in clausola; in Silio 5 volte in clausola, altrettante all'interno del verso. È perlomeno strano che nelle 55 occorrenze totali qui sopra segnalate (non conteggiando i due citati Acc. di Ov.) il nome compaia esclusivamente al N., quando anche il più elementare criterio probabilistico suggerirebbe di aspettarsene l'uso in qualche altro caso della declinazione. Eppure anche le altre forme della flessione latinizzata sarebbero facilmente utilizzabili sia nell'esametro sia nel pentametro: G. *Dīdōnĭs*, D. *Dīdōnī*, Acc. *Dīdōnĕm*, V. *Dīdo*, Abl. *Dīdōnĕ*. La sola spiegazione di codesto strano fenomeno potrebbe essere che i poeti (con rarissime eccezioni) hanno voluto sottrarsi all'impiego delle forme 'alla greca' (N. *Dīdō*, G. *Dīdūs*, D. *Dīdō*, Acc. *Dīdō*, V. *Dīdō*, Abl. *Dīdō*) [15], tra loro difficilmente distinguibili, ad esclusione del

14. Un'altra eccezione è rappresentata dall'Abl. in Enn., *ann*. [VIII], 297 (290), nel secondo emistichio: *Poenos Didone oriundos* (*The Annals of Q. Ennius*, ed. O. SKUTSCH, Oxford, Clarendon Press, 1985 [rist. 1998]). Del secondo esempio di Ovidio e del relativo passo già parlai nel mio art. "Didone incinta? (Ov. *her.* 7, 133 ss.)", *Aufidus* 21/62-63 (2007), p. 127-146, § 3 (p. 131-133).

15. Di un altro nome di origine greca, *Sapphō*, il G. *Sapphūs* è *hàpax* nella poesia latina (Ov., *her*., 15, 3).

G. – l’unica forma diversa – , e di N. e V. per il senso, le sole a non prestarsi a equivoci nell’economia della frase; e d’altra parte hanno preferito evitare l’uso delle forme latinizzate che ho testé ricordato, forse seguendo le implicite prescrizioni di Virgilio, al quale probabilmente tali forme non garbavano, per ragioni che è arduo determinare [16]. Il solo Ovidio ha creato un Acc. in -*on*, perfettamente identificabile rispetto agli altri casi.

6. A un fenomeno altrettanto bizzarro è soggetto il N. di un polisillabo, *Ăpōllō*, che su quasi 120 occorrenze nei vari metri dei poeti latini indicati alla n. 9 e al § 4, soltanto tre volte in Stazio (cfr. § 2. 1 e n. 6) s’incontra in corso di verso, e con la vocale finale breve. Eppure l’idionimo sarebbe perfettamente ammissibile all’interno dell’esametro, a condizione che il vocabolo precedente si chiuda con un trocheo, che con la *Ă*- iniziale formerebbe un dattilo, e che la parola successiva inizi con una sillaba lunga, primo elemento di un dattilo o di uno spondeo; soltanto in apertura di verso è evidentemente inammissibile, data la breve iniziale. Si può altresì avere qualche riserva sull’impiego del nome tra quarto e quinto piede, considerato che non è particolarmente gradito dalla generalità dei poeti latini il quinto piede spondaico, che infatti è piuttosto infrequente [17]. Per ulteriore chiarezza, vale la pena di presentare gli schemi possibili in cui può rientrare il nome del dio:

(**a**) con -*ō*:

(**1**) –́ ⏑ Ă|pṓllō|–́ ⏖| |–́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏓

(**2**) –́ ⏖ |–́ ⏑ Ă|pṓllō|–́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏓

(**3**) –́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏑ Ă|pṓllō|–́ ⏖ |–́ ⏓

(**4**) –́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏑ Ă|pṓllō|–́ ⏓

(**5**) –́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏖ |–́ ⏑ Ă|pṓllō;

16. Confrontando questo idionimo con *Iūnōn*-, dalla struttura prosodica perfettamente uguale – ma di origine autoctona (cfr. etrusco *Uni*) –, di cui presso la generalità dei poeti, compreso Virgilio, ricorrono tutte le forme della flessione, potrebbe nascere il sospetto che il poeta (come di conseguenza i suoi epigoni: cfr. § 8 e n. 20) abbia evitato deliberatamente sia la declinazione ‘alla greca’ sia quella latinizzata, limitandone l’uso agli indispensabili N. e V., per una sorta di xenofobia linguistica e di nazionalismo: ricordiamo che Didone è in qualche modo l’‘antenata’ di Annibale, il più accanito e irriducibile nemico di Roma (cfr. *Aen*., 4, 625 ss.: *exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor eqs*.): naturalmente si tratta di una mera ipotesi, forse un po’ troppo ardita.

17. Cfr. L. CECCARELLI, *op. cit*. (n. 7), § 75, p. 30-31.

(**b**) con -*ŏ* (solo in Stazio: cfr. qui sopra)

(1) –́ ⏑ Ă|pṓllŏ ⏑|–́ ⏔| –́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏓

(2) –́ ⏔ |–́ ⏑ Ă|pṓllŏ ⏑|–́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏓

(3) –́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏑ Ă |pṓllŏ ⏑|–́ ⏔ |–́ ⏓

(4) –́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏑ Ă|pṓllŏ ⏑|–́ ⏓

(5) –́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏔ |–́ ⏑ Ă|pṓllŏ.

Lo schema **a4** è il modello di esametro spondaico, perlopiù evitato dalla maggior parte dei poeti; l'**a5** è relativo all'impiego del N. *Ăpōllō* / V. *Ăpōllo* in tutti gli esametri dei poeti qui presi in esame [18], ad eccezione dei due esempi di Stazio indicati al § 2. 1. In realtà, la forma con -*ō* finale, più antica (cfr. n. 6-7), può essere stata appaiata o senz'altro soppiantata in età imperiale da quella con -*ŏ*, per cui l'uso dell'idionimo sarebbe soggetto a ulteriori limiti: con una struttura come ⏑ – ⏑ in corso di verso, è necessario che le due sillabe precedenti siano – ⏑, e le due seguenti ⏑ –, il che è affatto possibile nell'esametro, ma si tratterebbe di un vincolo che, se pure non arreca pregiudizio all'armonia del verso, potrebbe non essere stato gradito a una parte o alla maggioranza dei poeti. Questa è forse la ragione per cui il nome in questione è quasi universalmente relegato in clausola dell'esametro, dove la sua struttura non crea alcuna complicazione.

7. Mi sento tuttavia di avanzare un'altra ipotesi. Data l'incertezza della quantità della sillaba finale di *Ăpōllo* – lunga o breve a seconda delle epoche –, si potrebbe congetturare che la totalità dei poeti che usarono esametri, con l'esclusione del solo Stazio (cfr. § 2. 1), non abbiano saputo o voluto scegliere o determinare la quantità della -*o* finale dell'idionimo, magari perché – dato l'imprestito dal greco, dove l'origine del N. ᾿Απόλλων, e il suo rapporto con il V. ῎Απολλον sono soggetti a incertezza [19] – non era loro ben chiara (né lo è oggi a noi) la *ratio* dell'alternanza tra -*ō* e -*ŏ* finale. In altri termini, se i vari poeti avessero voluto inserire il nome all'interno

18. In altri metri abbiamo 6 esempi in clausola, con -*o* finale ancipite, in Hor., *carm*., 1, 2, 32 (adonio); 1, 7, 28 (tetrametro dattilico catalettico); 1, 10, 12 (adonio); 2, 10, 20 (adonio); 3, 4, 64 (decasillabo alcaico); *saec*., 34 (endecasillabo saffico). In corso di verso, con -*ŏ* finale, *hapax* in Stat., in endecasillabo faleceo (*silv*., 4, 3, 115: *qua monstrat veteres Apollo Cumas*); sempre all'interno del verso, 2 esempi in Mart. in pentametro (8, 6, 6; 9, 86, 4), e uno in endecasillabo faleceo (9, 42, 1). In Plauto l'idionimo compare 10 volte (compresi 2 esempi in greco), ma mai in clausola.

19. Cfr. P. CHANTRAINE, *Dictionnaire étymologique de la langue grecque. Histoire des mots*, Paris, Klincksieck, 1968-1980, *s.v.* ᾿Απόλλων, -ωνος: *voc.* ῎Απολλον*, acc. Parfois* ᾿Απόλλω ; [...]. *On a supposé que* ᾿Απόλλων *viendrait du vocatif* ῎Απολλον *issu lui-même de* ῎Απελλον *par « harmonie vocalique ». Les rapports entre ces diverses formes ne sont pas élucidés*.

dell'esametro, avrebbero dovuto adottare una delle due forme – *Ăpōllō* o *Ăpōllŏ* –, mentre, con l'espediente del suo utilizzo esclusivamente in clausola, il dilemma sarebbe risolto. Una spiegazione simile potrebbe valere per altri idionimi o nomi comuni usati nell'esametro, dove la sillaba ancipite o *indifferens* può essere soltanto l'ultima (cfr. § 2. 2 e 3).

L'inverso vale per es. per il nome *Ăgămemnōn*, che non si trova mai in clausola, in tutti i casi della declinazione. Per quanto attiene alle sue presenze nei principali poeti latini, abbiamo: Acc. *Ăgămemnŏnă*, 6 volte in esametro, *hàpax* in endecasillabo alcaico (Hor., *carm*., 4, 9, 25); solo in esametro: Abl. *Ăgămemnŏnĕ*, 4 occorrenze; G. *Ăgămemnŏnĭs*, 2 occorrenze; assenti il N. *Ăgămemnōn* e il V. *Ăgămemnŏn*, ma soprattutto il D. *Ăgămemnŏnī*, il cui schema (⏑ ⏑ – ⏑ –) lo rende inutilizzabile nell'esametro. Notiamo per inciso che questo nome non compare mai in Virgilio, dove invece abbiamo 5 occorrenze dell'aggettivo derivato (2 *Agamemnonius*, 2 *Agamemnonias*, 1 *Agamemnoniae*).

8. Riflettendo su questi dati, potrebbe risultarne – al di là della tirannia o viceversa delle opportunità dei moduli metrici – una sorta di idiosincrasia dei poeti latini per certe posizioni nel verso, e segnatamente nell'esametro, di alcuni idionimi o anche di qualche nome comune, causata probabilmente da ragioni musicali o estetiche, ma presumibilmente non concettuali: non vedo differenze nel pensiero di un poeta a seconda della collocazione di un nome, fatta salva la posizione incipitaria, nel verso, con funzione intensiva o enfatica; ma un'analoga funzione non vale, credo, per la disposizione explicitaria, vale a dire in clausola. In ogni caso, la scelta di una sede anziché un'altra per un idionimo o un nome comune al fine di evidenziarlo o accentuarne il ruolo semantico e concettuale può valere una o qualche volta, ma non costantemente, come *Ăpōllō* in Virgilio e nel resto dei poeti che scrissero in esametri (ad eccezione di Stazio: cfr. § 2. 1 e n. 6). Si può ritenere che si tratti di una sorta di tacita convenzione tra i poeti, ancorché di epoche diverse, che seguirono l'esempio dei 'maestri', in particolare di Virgilio – secondo l'ammissione esplicita o sottintesa di alcuni poeti del suo tempo [20] –, il quale scelse di preferenza particolari posizioni, segnatamente in clausola, per certi idionimi o, più raramente, vocaboli comuni, pur senza alcuna costrizione di carattere metrico, come una sorta di vezzo: infatti abbiamo visto che l'impedimento dovuto a ragioni metriche, vale a dire alla struttura prosodica, è assai infrequente, considerata la rarità di idionimi le cui forme sono di uso impossibile nell'esametro (per es. il D. *Ăgămemnŏnī*:

20. Per es. Prop., 2, 34, 65-66: *cedite Romani scriptores, cedite Grai! / nescio quid maius nascitur Iliade*.

cfr. § 7); per tutti gli altri sarebbe stato dunque sufficiente spostarli in una diversa posizione nel verso.

Sono invece inammissibili in clausola i vocaboli le cui ultime due sillabe sono costituite da due vocali contigue, come *Danai* o sim., *Iulius*, *imperio*, *dea*, etc., per la norma secondo cui *vocalis ante vocalem corripitur* (ad eccezione dei nomi derivati dal greco: per es. *Odyssea*, il cui schema è ⏑ – – ⏓): insomma, com'è evidente, non possono occupare il 6° piede i vocaboli con la penultima sillaba breve, perché esso non sarebbe né spondeo (– –) né trocheo (– ⏑), ma giambo (⏑ –) o pirrichio (⏑ ⏑).

La collocazione fissa di certi nomi propri porta alla formazione di sintagmi nominali o verbali che spesso occupano una posizione determinata nel verso (ne abbiamo visto qualche esempio alle n. 1 e 4); anche qualche nome comune è soggetto allo stesso fenomeno, unendosi ad altri vocaboli per formare una sorta di formule per es. (in clausola salvo diversa indicazione): *naribus ignem* (Lucr., 5, 30; Verg., *ge.*, 2, 140 e 3, 85; *Aen.*, 7, 281)[21]; *penetralibus ignem* (Verg., *Aen.*, 2, 297 e 5, 660); *lumina solis* (6 occorrenze in Lucr.; *hàpax* in Verg., *Aen.*, 6, 255, all'interno; 5 in Ov., 2 in clausola e 3 in corso di verso, di cui 1 in pentametro) e *lumine solis* (Lucr., 5, 981 e 6, 1197; *Aen.*, 7, 130); *luminis oras* (5 presenze in Lucr.[22]; *hàpax* in Verg., *ge.*, 2, 47); etc.[23] Del resto, basta ricordare il formularismo, caratteristico di Omero ma presente anche presso altri poeti greci e latini, e segnatamente Lucrezio, dove è particolarmente frequente, e in cui si trovano interi versi o emistichi ricorrenti più volte[24].

---

21. Qui la formula è addirittura più ampia: abbiamo *spirantes naribus ignem* nelle prime due occorrenze e nell'ultima (con la forma *spirantis*).

22. Più ampia la formula in 2 casi: *primum in luminis oras* (5, 224; 5, 781).

23. Ricordo anche, nell'*Eneide*, i sintagmi – quasi formule – *pius Aeneas*: 18 volte, in 15 delle quali preceduto da monosillabo: in schema: –́ ⏑ ⏑ | –́ – | –́ ; in 2 casi preceduto da *praecipue* (1, 220 e 6, 176), e *hàpax* da *actutum* (*Aen.*, 9, 255); *pater Aeneas*: 17 volte, sempre preceduto da monosillabo, eccetto 2, 2 (*inde toro pater Aeneas sic orsus ab alto*); *Sidonia Dido* (4: cfr. § 5); *Neptunia proles* (4); *Neptunia Troia* (2, oltre a 1 in corso di verso: 8, 695); *Karthaginis arces* (2) o *arcem* (1); *Karthaginis altae* (2); *Lauinia coniunx* in clausola (4; anche Ov., *fast.*, 3, 629, *hàpax*); *Iuppiter omnipotens* in apertura di verso (4; anche Stat., *Theb.*, 3, 471, *hàpax*); *Penatibus et magnis dis* (2): cfr. n. 10; etc.

24. Per es. *liquisse et magnas caeli complesse cauernas* (4, 171 = 6, 252); *undique uti tenebras omnis Acherunta* rearis (4, 170) che si differenzia solo per la clausola da *undique uti tenebras omnis Acherunta* reamur (6, 251); etc.: cfr. G. GNEISSE, *De versibus in Lucretii carmine repetitis*, Straßburg, 1878; C. LENZ, *Die wiederholten Verse bei Lukrez* (Leipzig Univ., Diss., 1936), Dresden, 1937; J. RAUBITSCHEK, "Zu einigen Wiederholungen bei Lukrez", *AJPh* 59 (1938), p. 218 ss.; etc. Gli emistichi ripetuti o le 'formule' sono talmente frequenti che non mette il conto di presentarne esempi in questa sede.

Si può concludere, in sintesi, che l'uso di idionimi e di qualche nome comune esclusivamente o perlopiù in clausola parrebbe dipendere dalla ricerca di peculiari effetti ritmici, ma lo stesso criterio vale naturalmente anche per le altre posizioni nel verso. Se così non fosse, non si giustificherebbe l'impiego di *Iulus*, di *Apollo*, ma anche di *cauerna*, nei vari casi della flessione, sempre o preferibilmente in clausola, considerata l'ampia possibilità di utilizzo in qualsiasi sede dell'esametro; né si capirebbe perché per es. l'idionimo *Turnus*, nei diversi casi della flessione, sia collocato indifferentemente in clausola e nelle altre posizioni del verso. Soltanto *Apollo* – ma non si possono escludere altri vocaboli –, per l'incertezza della quantità della sillaba finale, è motivatamente collocato sempre in clausola (fatte salve le 2 eccezioni di Stazio: cfr. § 2. 1 e n. 6), come se i poeti, tranne appunto Stazio, non avessero voluto correre il rischio di dover subire la limitazione relativa all'impiego di tale nome, in questo tipo di verso, soltanto a precise condizioni in riferimento ai vocaboli contigui.

Credo dunque che la posizione obbligata o fortemente preferenziale in clausola di certi vocaboli sia dovuta non alla μετρικὴ ἀνάγκη *stricto sensu*, ma a una scelta di carattere ritmico, armonico o melodico; in caso contrario si dovrebbe pensare che i poeti latini – e in particolare Virgilio – abbiano compiuto scelte tanto radicali e singolari senza alcuna ragione. Mi sento di ribadire quanto ho rilevato poc'anzi a proposito dell'influenza di Virgilio sui poeti successivi: non è avventato ritenere che abbiano seguìto gli stessi criteri del 'maestro' in relazione ad alcuni nomi propri o comuni. Evidentemente tale suggestione riguarda i poeti che scrissero anche o soltanto in esametri, mentre altri metri non sono soggetti a una simile limitazione.

Pier Angelo PEROTTI
Liceo-Ginnasio "Lagrangia"
VERCELLI (Italia)
pier.ang.perotti@alice.it

Les Études classiques 86 (2018), p. 311-356.

NEOLOGISMOS CALDAICOS (I)
Notas sobre καναχισμός, ἀείπολος, προπόρευμα, μηναῖος y ἐπιβήτης

Résumé. — Ces quelques notes éclairent la signification de cinq mots, attestés pour la première fois dans les *Oracles chaldaïques*, que les données disponibles permettent de considérer comme des néologismes chaldéens : καναχισμός (*Orac. Chald.*, 61c Places), ἀείπολος (61f), προπόρευμα (64 y 107), μηναῖος (61c, 61f, 64 et 216) et ἐπιβήτης (216). La discussion envisage la possibilité qu'Hippolyte de Rome ait lu les *Oracles*, défend l'authenticité de l'*Oracle* 216, dont Olympiodore le Jeune attribue le 4e vers à Orphée (*OF*, 843 F Bernabé = fr. 353 Kern), et montre que l'hexamètre αὐχμηραί τε νόσοι καὶ σήψιες ἔργα τε ῥευστά (*Orac. Chald.*, 134, 3) a été à tort attribué à Empédocle (B 121 Diels & Kranz).

Abstract. — These notes clarify the meanings of five words that are documented for the first time in the *Chaldean Oracles*, and, according to the existing data, deserve to be regarded as Chaldean neologisms: καναχισμός (*Orac. Chald.*, 61c Places), ἀείπολος (61f), προπόρευμα (64 y 107), μηναῖος (61c, 61f, 64 y 216), and ἐπιβήτης (216). Our discussion considers the possibility that Hippolytus of Rome had read the *Oracles*; the authenticity of *Oraculum* 216, whose verse 4 Olympiodorus the Younger attributed to Orpheus (*OF*, 843 F Bernabé = fr. 353 Kern), is defended; and it is argued that the hexameter αὐχμηραί τε νόσοι καὶ σήψιες ἔργα τε ῥευστά (*Orac. Chald.*, 134, 3) was wrongly attributed to Empedocles (B 121 Diels & Kranz).

Introducción

Retomo el estudio del léxico de los *Oráculos caldeos* que abordé en un capítulo de mi tesis doctoral *La teúrgia de los Oráculos caldeos* (2011). En el transcurso de aquel año G. Agosti publicó un trabajo, desconocido por mí entonces, donde expresó con acierto la conveniencia de acometer *uno studio complessivo sulla lingua, la metrica e lo stile dei frammenti* [1], los fragmentos caldeos, el cual habrá de resultar de gran provecho para delimitar, por una parte, la relación que pueda haber entre el estilo oracular de los *Oráculos caldeos* y el estilo oracular de la poesía oracular antigua, y, por otro lado, para precisar la influencia de los *Oráculos* (Λόγια sin más dio nombre a la primitiva colección) no sólo en la poesía hímnica de Sinesio y de Proclo

1. G. Agosti (2011), p. 6.

– asunto más estudiado [2] –, sino también en la épica tardoantigua de Nono de Panópolis y sus prosélitos, de modo que se aquilate en qué medida una y otra, épica e hímnica tardoantiguas, se pudieron inspirar en el estilo de los *Oráculos* como modelo literario. En lo tocante a Nono, por ejemplo, se ha señalado que en las *Dionisíacas* aparece el término caldeo ἀμφιφαής 'que se ve desde ambos lados, reluciente' [3], mientras que ἀρχιγένεθλος 'primer progenitor', atestiguado tanto en los *Oráculos* como en la *Paráfrasis del Evangelio de Juan*, podría derivar de una fuente órfica común [4]; asimismo, Nono acuñó el hápax ῥοιζήεντα 'sibilante' como variante del adjetivo caldaico ῥοιζαῖον 'silbante' [5], también un hápax [6]. Por otro lado, según la hipótesis esbozada previamente por G. Agosti, *la poesia oracolare deve aver avuto un ruolo fondamentale nel diffondere un riuso del modello omerico coonestato* [7]. En efecto, en repetidas ocasiones se ha constatado, aunque ninguna monografía trata el asunto, que los *Oráculos* contienen voces y expresiones de abolengo homérico: pareciera que los responsables de las revelaciones, caldeos y teúrgos, se hubieran servido de un repertorio de fórmulas tradicionales al pronunciar ciertos oráculos, y que las hubieran insertado en los versos hexamétricos mediante técnicas de composición análogas a las de la dicción formular homérica [8]. En el artículo aludido, "Annotazioni per un studio letterario degli *Oracoli Caldaici*" (2011), G. Agosti avanza novedosos datos preliminares de un estudio literario de los *Oráculos* aún en ciernes: por ejemplo, su análisis métrico de 168 versos caldeos (todos los que son auténticos según el consenso) tipifica diecinueve formas de hexámetro dactílico [9], lo que le permite comparar los datos de la estadística con los obtenidos por otros investigadores – mayormente J. M. Nieto Ibáñez – en relación a los *Oráculos sibilinos* y a los 175 hexámetros comprendidos en el corpus de los *Oráculos délficos* [10]. Sin duda, el planteamiento de G. Agosti invita a progresar con paso firme en la investigación de esta colección de

2. Véase, respectivamente, W. THEILER (1966) y R. M. VAN DEN BERG (2001). Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 91-92, 134 y 278.

3. H. SENG (2010), p. 252-253; Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 216-217 y 279.

4. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 221-222 y 279.

5. J. L. ESPINAR OJEDA (2003), p. 133-134. Por su parte, K. SPANOUDAKIS (2016, p. 618-621) señala otras reminiscencias de expresiones caldaicas en la *Paráfrasis* de Nono.

6. Sobre las interpretaciones del concepto ἅπαξ λεγόμενον véase F. E. GREENSPAHN (1984), H. MARDAGA (2012 y 2014, p. 135-140) y D. ŚWIĄTEK (2014).

7. G. AGOSTI (2005), p. 26.

8. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 117, n. 594 y p. 276-277. Cf. W. MCLEOD (1961), J. M. NIETO IBÁÑEZ (1988) y M. D. USHER (2003).

9. G. AGOSTI (2011), p. 7, n. 26.

10. Cf. G. RAINART (2014), p. 250-407: "La langue d'Apollon : étude linguistique, grammaticale et stylistique des oracles de Delphes".

fragmentos oraculares que otrora alcanzó fama de singular y enigmática. En cuanto al léxico caldaico fue A. Jahn (1899) quien, en respuesta a G. Bernhardy [11], elaboró un primer inventario. En la obra ya clásica *Chaldaean Oracles and Theurgy* (1978²), H. Lewy dejó constancia de que en los *Oráculos* se atestiguan *neologisms and rare words* [12].

Dado que "el de neologismo es un concepto que se resiste a una caracterización satisfactoria para todos" [13], delimitaremos la noción 'neologismo caldaico' susodicha en el título de este trabajo. A saber: palabra que, según el corpus literario acopiado en el cederrón *Thesaurus Linguae Graecae* (versión E) [14], se documenta por vez primera en los *Oráculos caldeos* y no antes, de resultas que, dada su primera atestiguación, y aplicando el criterio cronológico junto con el geográfico, se conjetura objetivamente que fue hacia el tercer cuarto del siglo II d.C. [15], al parecer en la región de Siria [16], cuando el vocablo debió de aparecer como nueva unidad léxica del griego antiguo.

En el estudio neológico de los *Oráculos*, a diferencia de cuando se estudian otros corpus de textos que se han conservado mayormente completos por tradición manuscrita, no debemos soslayar que se trata de textos fragmentarios conocidos por tradición indirecta de los autores neoplatónicos que los citaron en sus escritos filosóficos.

Advertencia: en esta pesquisa no prima el enfoque lingüístico, sino nos servimos del léxico como medio para profundizar en las doctrinas de los *Oráculos* e hilvanar redes de eventuales influencias entre autores diversos.

1. Καναχισμός, -ου '*resonancia*'

El sustantivo, ya destacado por H. Lewy, aparece en el *Oráculo* 61c Places y sólo se atestigua en Proclo, dos veces. En su *Comentario del Timeo* el neoplatónico rememora varios *Oráculos* para ilustrar un pasaje platónico

11. G. BERNHARDY (1867), p. 456.
12. H. LEWY (2011³), p. 457-459: "Excursus III".
13. M. ALVAR EZQUERRA (2005), p. 2. Cf. L. GUILBERT (1973), A. REY (1976 y 1995) y J. PRUVOST & J.-F. SABLAYROLLES (2003).
14. Ninguno de los cinco términos griegos aquí comentados se atestigua en las bases de datos *Searchable Greek inscriptions. A scholarly tool in progress* (< https://epigraphy.packhum.org > [09/02/2019]) y *Papyrological Navigator* (< https://papyri.info > [09/02/2019]).
15. La datación tradicional de los *Oráculos* – no exenta de problemática cuando se tiene en cuenta la totalidad de las fuentes – se basa en los testimonios que asocian a los Julianos con Marco Aurelio. Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 156-157, 164, 176-179, 189-190 y 192-193.
16. Cf. P. ATHANASSIADI (1999) y Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 113-122 y 145.

que trata de las posiciones de la Luna y el Sol en el sistema planetario [17]; astros a los que, rememora Proclo, Hesíodo consideró hermanos – eran hijos de la titánide Tea –, y a los que Proclo asigna respectivamente las funciones de 'madre' y 'padre' [18]. La edición del *Oráculo* 61 por parte de É. des Places resulta un tanto engañosa: en realidad incluye seis fragmentos que no pertenecieron a un mismo oráculo sino a varios, pues las fórmulas de introducción de sendos textos revelan que Proclo tomó cinco citas de diferentes partes de los *Oráculos*, mientras que una sexta, que É. des Places inserta entre ellas por su contenido afín (61e), proviene de otra sección del *Comentario* (véase en 61d y 61e un ejemplo de dicción formular). Mayor luz arroja el modelo de edición adoptado por R. D. Majercik, dado que, aunque interpola el oráculo transmitido aparte – solución criticable –, reproduce los versos oraculares en su contexto mínimo:

Καὶ τῶν λογίων … πανταχοῦ μετὰ τὸν ἥλιον τὴν σελήνην ταττόντων καὶ μετὰ τὴν σελήνην τὸν ἀέρα …
"αἰθέριός τε δρόμος καὶ μήνης ἄπλετος ὁρμή",
φησίν,
"ἠέριοί τε ῥοαί < … >". (*Orac. Chald.*, 61a Places)
Καὶ πάλιν·
"αἰθήρ, ἥλιε, πνεῦμα σελήνης, ἠέρος [19] ἀγοί". (61b)
Καὶ ἐν ἄλλοις·
"ἠλιακῶν τε κύκλων καὶ μηναίων καναχισμῶν
κόλπων τ' ἠερίων < … >" (61c)
Καὶ ἑξῆς·
"< … > αἴθρης μέρος [20] ἠελίου τε
καὶ μήνης ὀχετῶν ἠδ' ἠέρος < … >" (61d)
"αἴθρης { μέρος } [21] ἠελίου τε σεληναίης τε καὶ ὅσ<σ>α
ἠέρι συννήχονται [22] < … >"· (61e)

17. Pl., *Ti.*, 38 d, 1-6 Burnet.

18. Procl., *In Ti.*, III, p. 61, 7 Diehl; cf. Hes., *Th.*, 19 y 371 Mazon. F. Patricius (1591, fol. 9r), T. Stanley (1661, p. 20) y I. P. Cory (1832, p. 267, núm. cxxxviii) confunden la cita hesiódica Ἠέλιόν τε μέγαν λαμπράν τε Σελήνην con un *Oráculo caldeo*.

19. ἠέρος ed. Basileensis (1534), p. 257, 43 (G. Kroll [1894], p. 33) : ὑέρος [i. e. ἀέρος] F. Patricius (1591), fol. 9r : ἀέρος T. Taylor (1797), p. 521 y (1818), p. 252 (I. P. Cory [1832], p. 267, núm. cxxxvi).

20. μέρος ed. Basileensis (1534), p. 257, 44 (T. Taylor [1797], p. 521 y [1818], p. 252) : μέλος cj. F. Patricius (1591), fol. 9r (T. Stanley [1661], p. 20; I. P. Cory [1832], p. 265, núm. cxxix) : μένος cj. G. Kroll (1894), p. 33.

21. μέρος G. Kroll (1894), p. 47 : μέλος ed. Basileensis (1534), p. 311, 10 (F. Patricius [1591], fol. 9r; T. Stanley [1661], p. 20; I. P. Cory [1832], p. 267, núm. cxxxix).

22. συνέχονται ed. Basileensis (1534), p. 311, 11 (F. Patricius [1591], fol. 9r; T. Stanley [1661], p. 20; I. P. Cory [1832], p. 267, núm. cxxxix; G. Kroll [1894], p. 47).

Καὶ ἀλλαχοῦ·
“< … > καὶ πλατὺς ἀὴρ
μηναῖός τε δρόμος καὶ ἀείπολος ἠελίοιο” [23]. (61f)

También los *Oráculos* … en todas partes sitúan después del Sol la Luna y después de la Luna el aire …
“El curso etéreo y el inmenso impulso de la Luna”,
dicen,
“y las corrientes aéreas < … >”. (61a)
Y de nuevo:
“Éter, oh Sol, aliento de la Luna, guías del aire”. (61b)
Y en otros (oráculos [24]):
“De las órbitas solares y las resonancias lunares,
y de las oquedades aéreas < … >” (61c)
Y a continuación:
“< … > la porción del cielo etéreo y del Sol,
y de los canales de la Luna, seguida de la del aire < … >”. (61d)
“La { porción } del cielo etéreo, del Sol, la lunar y cuanto
flota en el aire < … >”. (61e)
Y en otro lugar:
“< … > y el extenso aire,
el curso lunar y el siempre orbitante del Sol”. (61f)

Así pues καναχισμός se halla en el fragmento 61c, 1 Places ó 61, 9 Majercik. Además, Proclo brinda un segundo testimonio de la expresión μηναῖοι καναχισμοί: aunque el contexto no aporta mayor detalle, al menos prueba que él debió de seleccionarla al sentir que la locución era peculiar en la literatura de la época. De hecho sus dos voces son hoy exclusivas de los *Oráculos*:

> Οὕτω δὲ καὶ ὁ ἱερὸς λόγος ὁ παρὰ Χαλδαίοις συνάπτει τοῖς “μηναίοις καναχισμοῖς” τὰ ἀέρια, τῷ πυρὶ τὸ οὐράνιον ἀπονέμων κατὰ τὴν τῶν στοιχείων εἰς τὸν κόσμον διαίρεσιν· τὸ γὰρ ἐν τῇ γενέσει πῦρ ἀπόρροιά τίς ἐστι τοῦ οὐρανίου πυρὸς καὶ ἔστιν ἐν τοῖς κοιλώμασι τῶν ἄλλων στοιχείων [25].
>
> De igual modo, la palabra sagrada de los caldeos también vincula las regiones aéreas a las “resonancias lunares” (*Orac. Chald.*, 61c, 1), a la vez que

23. *Orac. Chald.*, 61 Majercik (en Procl., *In Ti.*, III, p. 61, 8-25 + p. 234, 28-30 Diehl = IV, 257 e, p. 623, 4-12 + V, 311 b, p. 755, 4-5 Schneider = ed. Basileensis [1534], p. 257, 40-45 + p. 311, 10-11). Cf. G. KROLL (1894), p. 33-34; H. LEWY (2011[3]), p. 142, n. 287.

24. H. LEWY (2011[3], p. 143, n. 287) entiende que ἄλλοις remite a λογίοις, mientras que R. D. MAJERCIK (1989, p. 73) a *verses*. Si bien esta segunda interpretación está respaldada por la fórmula de Damascio ἐν οἷς ἔπεσι [*sc.* οἱ θεοί] λέγουσι πρὸς τὸν θεουργόν, “en los versos que (los dioses) dicen al teúrgo” (*Pr.*, II, 70, p. 105, 2 Westerink), parece que ἐν ἄλλοις sustituye más bien a ἐν τοῖς λογίοις, ya que ésta es fórmula para citar los *Oráculos* del gusto de Proclo (véase Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ [2011], p. 389-400: “Fórmulas introductorias de los *Oracula Chaldaica*”).

25. Procl., *In Ti.*, III, p. 111, 19-24 Diehl.

asigna la región celeste al fuego, de acuerdo con la distribución de los elementos en el mundo: pues el fuego que hay en la generación es un tipo de efluvio del fuego celeste y está presente en las cavidades de los demás elementos.

Los eruditos han traducido μηναῖοι καναχισμοί por: *monthly clashings* (T. Stanley), *lunar rattlings* (T. Taylor), *lunar clashings* (I. P. Cory), *fanfares lunaires* (É. des Places), *lunar soundings* (R. D. Majercik), "resonantes sonidos lunares" (F. García Bazán), y *fanfare lunari* (A. Tonelli) [26]. Algunos asocian dicha expresión con la locución caldea μήνης ῥοῖζος (*Orac. Chald.*, 107, 5): por así decir, *the swift course of the Moon* (T. Stanley), *the sounding course of the moon* (T. Taylor), *the impetuous course of the moon* (I. P. Cory), *le vrombissement de la lune* (É. des Places), *the rushing motion of the moon* (R. D. Majercik), "el silbido de la luna" (F. García Bazán), e *il ronzìo della luna* (A. Tonelli) [27]. Ambas expresiones, según se suele argumentar, remiten a un supuesto fenómeno natural: el de la Luna que al girar en su órbita produce con el movimiento un sonido peculiar y propio. En principio καναχισμός refiere a un tipo de 'resonancia' mientras que ῥοῖζος a un 'zumbido, silbo'.

A la familia léxica de καναχισμός pertenecen otras voces con largo recorrido en la historia de la lengua griega: el sustantivo καναχή (Dión de Prusa atribuye su acuñación a Homero [28]), καναχά en dorio; los verbos καναχέω (también homérico; denominativo de καναχή), καναχίζω [29] (de cuño homérico) y *κανάσσω (atestiguado sólo en dos formas de aoristo); los adjetivos καναχός, -ή, -όν, καναχής, -ές y καναχηδής, -ές; así como los adverbios καναχηδά, en dorio καναχαδά, y καναχηδόν (ya registrados por Apolonio Díscolo [30]). Existen además seis compuestos: el adjetivo καναχήπους, -ποδος, con acusativo dorio καναχάποδα; y los verbos *διακανάσσω (sólo una forma de aoristo), ἐγκανάσσω, *ἐγκαναχάομαι (una forma sola de aoristo), ἐκκανάσσω y *ἐπεγκανάσσω (sólo una forma de infinitivo). La raíz PIE **k*$^{[h]}$*an-*, presente asimismo en el hápax ἠϊκανός [31] 'gallo' y en κόναβος 'ruido sonoro', reaparece en el latín *cano* 'cantar, tocar

---

26. T. Stanley (1661), p. 33; T. Taylor (1820), vol. II, p. 225; I. P. Cory (1832), p. 265, núm. cxxix; É. des Places (2003^4), p. 82; R. D. Majercik (1989), p. 73; F. García Bazán (1991), p. 73; A. Tonelli (1995), p. 87.

27. T. Stanley (1661), p. 35; T. Taylor (1797), p. 512 y (1817), p. 339; I. P. Cory (1832), p. 269, núm. cxliv; É. des Places (2003^4), p. 93; R. D. Majercik (1989), p. 91; F. García Bazán (1991), p. 82; A. Tonelli (1995), p. 133.

28. D. Chr., *Or.*, XII, 68, p. 174, 18 Armin.

29. Cf. Philox. Gramm., fr. 274*, 9 Theodoridis; *EM*, *s.v.* στροφάλιγγι, 730, 54-55 Gaisford.

30. A. D., *Adu.*, p. 151, 30 y 152, 12-13 Schneider & Uhlig.

31. Hsch., η 255 Latte, en sentido literal 'el que canta al alba' (DELG, *s.v.* ἠϊκανός, p. 408).

un instrumento musical, hacer sonar, profetizar', el umbro *kanetu* 'cantar', el gótico *hano* 'gallo', el irlandés antiguo *canim* y *canaid* 'cantar', el galés *canu* 'cantar, tocar un instrumento musical', así como, al parecer, en el tocario A *kaṃ* 'medida métrica' y el tocario B *kene* 'melodía, tonada', comportando en suma el significado general tanto de 'cantar' como de 'emitir sonido', lo que incluye la acepción de 'tocar instrumentos musicales' [32]. Además, como esta raíz también aflora en el egipcio *kny* 'llamar', el proto-urálico **kaŋa-* 'llamar' y en lenguas dravídicas (el tamil *kaṇakaṇa* 'sonar, repiquetear, tintinar'; el canarés *kaṇa* 'sonido imitativo' y *kaṇakaṇa* '*the ringing sound of unbroken earthen or metal vessels, bells, etc., when struck with the knuckles*'; o el tuḷu *gaṇiḷu* 'tintineo'), se infiere que en proto-nostrático ya existió la antiquísima raíz **k*$^{[h]}$*aŋ*-(/**k*$^{[h]}$*əŋ*-) [33].

Con objeto de precisar el tipo de sonoridad que καναχισμός expresa en los *Oráculos*, ejemplificaré en una selección de textos heterogéneos los distintos sentidos que tienen las voces de su familia morfológica.

A. Empiezo por los compuestos referidos por estar muy poco atestiguados:

(1) ἵππον / παγὸν ἀεθλοφόρον <u>καναχάποδα</u>, "un robusto caballo campeón <u>de repiqueteantes pezuñas</u>" (Alcm., fr. 1, 1, 47-48 Page) [34].

(2) φέρ' <u>ἐγκάναξον</u>, ὡς ἀναμνησθῶ πιών, "ea, <u>vierte</u> (el odre de vino) <u>haciendo que gorgotee en</u> (la copa), para que yo me acuerde de cuando estoy bebiendo" (E., *Cyc*., 152 Diggle; ἐκπάταξον leg. Biehl) [35].

(3) μῶν τὸν λάρυγγα <u>διεκάναξέ</u> σου καλῶς; "¿ acaso (el vino) no <u>ha gorgoteado</u> deliciosamente <u>a través de</u> tu garganta ?" (E., *Cyc*., 158 Biehl).

(4) τὴν δ' αὐτὸς <u>ἐκκανάξει</u>, "y él <u>se zampó del todo</u> la (copa de vino) <u>oyéndosele tragar</u>" (Eup., fr. 272 Kock = FCA II/1, p. 534 Meineke, en Poll., X, 86, p. 215, 1 Bethe) [36].

32. D. Q. ADAMS (2013), *s.v. kene**, p. 193; É. BOISACQ (1916), *s.v.* κανάσσω, p. 405; G. CURTIUS (1879^{5}), *s.v.* καν *et al*., p. 141, 650 y 730; DELG, *s.v.* καναχή, p. 491; DELL, *s.v. canō*, p. 93-94; EDG, *s.v.* καναχή, p. 634; EWG, *s.v.* κανάσσω, p. 151; EWGS, *s.v.* καναχή, p. 207; GEW, *s.v.* καναχή, vol. I, p. 776; H. VAN HERWERDEN (1902), *s.v.* καναχά *et al*., p. 418-419; IEW, *s.v. kan-*, p. 525-526; LSJ, *s.v.* κανάσσω, καναχέω, p. 874; A. MEILLET (1984), p. 34; TGL, *s.v.* καναχέω, t. V, col. 1131 a-d; M. DE VAAN (2008), *s.v. canō*, p. 87-88; WOU, *s.v. kanetu*, p. 366-367. Véase F. MOLINA MORENO (1998), p. 68-75: "La familia léxica de *cano*".

33. A. R. BOMHARD & J. C. KERNS (2011), p. 415-416. Cf. A. DOLGOPOLSKY (2012), *s.v.* "1075. **ḳanˈE˺*".

34. Cf. *Certamen*, 100-101 Allen; Opp., *C*., II, 431 Mair; Paul. Sil., *Soph*., 136-137 De Stefani.

35. Cf. Ar., *Eq*., 105-106 Coulon & Daele; Alciphr., II, 34, 3, p. 52, 5 Schepers.

36. Cf. Ael., *Ep*., 4, 5-6 Domingo-Forasté.

(5) ὃ δ' ἐγκαναχήσατο κόχλῳ, “y él hizo resonar el interior de la caracola” (Theoc., IX, 27 Gow) – soplando por su boca (cf. Sch. Theoc., IX, 27 e, p. 220, 10-11 Wendel).

(6) ἐπεγκανάξαι· ἐπεμπιεῖν “verter adentro: beber” (Hsch., *s.v.* ἐπεγκανάξαι 4249 Latte).

En cuanto al resto de voces de la familia bastará con los siguientes ejemplos:

B. Sonidos diversos de fenómenos de la naturaleza:

(7) οἱ δὲ κατ' αὐτῶν / χείμαρροι καναχηδὰ κυλινδόμενοι φορέοντο, “(cumbres) abajo corrían los torrentes rodando ensordecedores” (A. R., III, 70-71 Hunter) [37].

(8) τριβομένων καναχηδὰ πυριτρεφέων νεφελάων, “las nubes alimentadas por el fuego se estregaban entre sí estruendosamente” (Nonn., *D*., II, 486 Vian) [38].

(9) δοῦπον ἐρευγομένη καναχηδέος ἀνθερεῶνος, “(el trueno) que brama con un ruido de garganta clamorosa” (Io. Gaz., II, 162 Friedländer).

C. Sonidos que se originan en grandes espacios y cuyo eco se propaga en ellos:

(10) αὐτὰρ ὁ πεπταμένῃ μέγα τύμπανον, ὃ σχέθε, χειρὶ / ἤραξεν, καναχῇ δ' ἴαχεν ἄντρον ἅπαν, “entonces golpeó el gran timbal que tenía con la mano extendida, y la cueva resonó toda entera con estruendo” (Simon., *AP*, VI, 216-217 Beckby) [39].

(11) καναχεῖ δέ τοι ἄσπετος ὕλη, “y murmura ciertamente el inmenso bosque” (Orph., *A*., 1068 Vian).

(12) καὶ πόλος ἐσμαράγησεν· ἀμειβομένη δὲ καὶ αὐτὴ / οὐρανὸν ἑπτάζωνον ἰσηρίθμων ἀπὸ λαιμῶν / Πληιάδων ἀλάλαζε βοῆς ἑπτάστομος ἠχώ, / καὶ καναχὴν ἰσόμετρον ἐπεγδούπησαν ἀλῆται, “y el polo resonó; mas entonces, respondiendo al cielo y sus siete zonas, desde las gargantas de igual número de las Pléyades el eco de siete bocas soltó un alarido de victoria, y los planetas retumbaron con una resonancia de igual intensidad” (Nonn., *D*., I, 240-243 Vian).

D. Sonidos de grandes superficies que reciben golpes o se entrechocan y se rompen:

(13) κανάχιζε δὲ δούρατα πύργων / βαλλόμεν', “y crujían los maderos de las torres al impacto de los proyectiles” (*Il*., XII, 36-37 West) [40].

---

37. Cf. Hes., *Th*., 367 Mazon; Call., *H*., IV, 44-45 Pfeiffer; D. P., 644 Brodersen; Aret., *SD*, I, 3, 1, p. 37, 25-26 Hude; Q. S., VII, 546-547 y XIV, 5-6 Zimmermann; Orph., *A*., 1053-1054 Vian.

38. Cf. Io. Gaz., II, 144 Friedländer.

39. Cf. Nonn., *D*., VI, 201-203 Chuvin; Posidipp. Epigr., fr. 37, 12-13 Fernández-Galiano = *SHell*., 705, 12-13 Lloyd-Jones & Parsons.

40. Cf. *Il*., XVI, 104-105 Monro & Allen; Q. S., XIV, 516-518 Zimmermann.

(14) σὺν δ’ ἔπεσον καναχηδὸν ὁμῶς, ἅτε κύματα πόντου, “(los escuadrones) cayeron al mismo tiempo uno sobre otro con fragor, como las olas del ponto” (Q. S., II, 217 Zimmermann).

(15) σχιζομένων καναχηδὸν ἀκοντιστῆρα θεμέθλων, “al arrojar su tridente (Enosigeo) partió el lecho profundo con un ruido atronador” (Nonn., *D.*, XXI, 93 Hopkinson).

E. Pasos ruidosos o que hacen retumbar la tierra:

(16) μάστιξεν δ’ ἐλάαν· καναχὴ δ’ ἦν ἡμιόνοιϊν, “restalló el látigo para arrear(la): y se escuchó el traqueteo de la pareja de mulas” (*Od.*, VI, 82 West).

(17) τῶν δ’ ὑπὸ σευομένων κανάχιζε † πόσ’ εὐρεῖα χθών †, “bajo los pies de quienes se apresuraban retumbaba la ancha tierra” (Hes., *Sc.*, 373 Mazon) [41].

F. Sonidos de objetos metálicos, como las armas, o cóncavos, que son golpeados:

(18) ἐν δὲ λέβητι πέσε κνήμη, κανάχησε δὲ χαλκός, “la pierna cayó de golpe en la tina y resonó el bronce” (*Od.*, XIX, 469 West).

(19) δεινὴν δὲ περὶ κροτάφοισι φαεινὴ / πήληξ βαλλομένη καναχὴν ἔχε, “sobre sus sienes la reluciente celada, al golpe de los proyectiles, hacía terrible estrépito” (*Il.*, XVI, 104-105 Monro & Allen) [42].

(20) αὐτὰρ ἐχίνους ῥῖψα καρηκομόωντας ἀκάνθαις, / οἱ δὲ κυλινδόμενοι καναχὴν ἔχον ἐν ποσὶ παίδων / ἐν καθαρῷ, “entonces estrellé los erizos, cuales cabezas con cabellera de púas, y éstos resonaban al rodar entre los pies de los sirvientes en el suelo despejado” (Matro Pitaneus, *Conu. Att.*, 18-20 [*SHell.*, 534, p. 260 Lloyd-Jones & Parsons]).

G. Sonidos por vibración de cuerdas o del aire, especialmente en instrumentos musicales:

(21) τοῖο δὲ φόρμιγξ / χρυσέου ὑπὸ πλήκτρου καναχὴν ἔχει ἱμερόεσσαν, “su forminge, pulsada por el plectro dorado, emite un agradable sonido” (*H. Ap.*, 184-185 Allen & Sikes).

(22) ὃς <δ’> ἀλεγεινὸς / ἆλτο θοῆς ἀπὸ χειρὸς ἐς ἀνέρα· τῷ δ’ ὑπὸ νευρὴ / εἰσέτι που κανάχιζεν· ὃ δ’ ἀντίον ἀσπαίρεσκε / βλήμενος, “(saeta) dolorosa que de su veloz mano salió disparada contra el varón: aún se oía vibrar ligeramente la cuerda (del arco), cuando éste, alcanzado por él, se convulsionaba en frente suyo” (Q. S., XI, 102-105 Vian).

(23) καὶ καναχὴν ὁμόδουπον ἀγέστρατος ἴαχε σῦριγξ, “y la siringa que convoca al ejército lanzó un pitido estridente unísono (al de la trompeta)” (Nonn., *D.*, XXXIX, 128 Vian) [43].

---

41. Cf. Q. S., XI, 379-380 Vian; Nonn., *D.*, XXX, 301-302 Vian.

42. Cf. *Il.*, XVI, 794-795 Monro & Allen; B., XIV, 15-16 Maehler; S., *Ant.*, 130 Dain & Mazon; Q. S., III, 315-316; VIII, 55; IX, 78-79; IX, 111-112; y XI, 126-127 Zimmermann; Nonn., *D.*, XLVII, 166 Fayant.

43. Cf. Pi., *P.*, X, 39 Maehler & Snell; B., II, 12 Irigoin; S., *Tr.*, 640-643 Dain & Mazon; Nonn., *D.*, XX, 306 y XXIV, 154 Hopkinson.

H. Cantos y otros sonidos de animales:

(24) ὥσπερ ὁ Περσικὸς ὥραν πᾶσαν καναχῶν ὀλόφωνος ἀλέκτωρ, “como el gallo persa que canta a todas horas a pleno pulmón” (Cratin., fr. 259 Edmonds = 259 Kock = 279 Kassel & Austin).

(25) ὡς εἴ τε μελισσάων κλυτὰ φῦλα / ἡγεμόνεσσιν ἑοῖσι διηρεφέος σίμβλοιο / ἐκχύμεναι καναχηδόν, “como si (las tropas) fueran ínclitos enjambres de abejas que con sus capitanes se derraman zumbantes desde la colmena con techo a dos aguas” (Q. S., VI, 324-326 Zimmermann) [44].

(26) γερύνων καναχοὶ περίαλλα τοκῆες / βάτραχοι, “las ranas, madres de los renacuajos, con su croar especialmente insistente” (Nic., *Th.*, 620-621 Gow & Scholfield).

I. Sonidos y voces no articuladas de seres humanos o personificados:

(27) τοῦ καὶ ὀδόντων μὲν καναχὴ πέλε, “y se oía el rechinar de sus dientes” (*Il.*, XIX, 365 Monro & Allen) – los de Aquiles [45].

(28) Βιστονίην ἐνὶ χερσὶν ἑαῖς φόρμιγγα τανύσσας, / κραιπνὸν ἐυτροχάλοιο μέλος κανάχησεν ἀοιδῆς, “tensando entre sus manos la forminge bistonia, / comenzó a tararear la vivaz melodía de un canto fluido” (A. R., IV, 906-907 Seaton).

(29) [δεινὸν δερκομένη καναχῇσί τε βεβρυχυῖα], “(la Muerte) que lanzaba una terrible mirada y bramaba con alaridos” (Hes., *Sc.*, 160 Mazon) [46].

J. Usos en figuras literarias:

(30) Λυδίαν μίτραν καναχηδὰ πεποικιλμέναν, “una mitra lidia bordada con variopintas resonancias” (P., *N.*, VIII, 15 Maehler & Snell; καναχαδὰ corr. Bergk [1878[4]], p. 296).

(31) ἤδη καναχεῖ / ὀμφὰ περὶ νοῦν, “ya resuena una voz (de Dios Padre) en mi mente” (Synes., *H.*, I, 111-112 Lacombrade).

Por otra parte, los registros de lexicógrafos y escoliastas constatan que: καναχή pertenece al campo léxico de βοή [47], ἦχος [48], κραυγή [49], κτύπος [50] y

---

44. Cf. Simm., fr. 19 Powell (en *AP*, VII, 193 Beckby).

45. Cf. Hes., *Sc.*, 164 Mazon; Q. S., V, 19-21 Zimmermann.

46. Cf. A., *Ch.*, 152-153 Murray; Nonn., *D.*, XXXV, 10 Keydell y XLVIII, 96-97 Vian.

47. Zonar., *Lex.*, *s.v.* καναχηδόν, col. 1179, 22 Tittmann; *EM*, *s.v.* καναχή, 488, 49-50 Gaisford.

48. Hsch., *s.v.* *καναχή 636 y καναχηδά 637 Latte; Sch. Hes., *Th.*, 367, p. 189, 34 Flach; *Lex. Gr. Naz.*, *s.v.* καναχηδά 38 Kalamakes; *EM*, *s.v.* κανάχιζεν, 488, 49 Gaisford; Sch. Pi., *P.*, X, 60, p. 119, 19 Semitelos; Sch. A., *Ch.*, 152, p. 106, 27 Dindorf.

49. Hsch., *s.v.* *καναχή 636 Latte; Zonar., *Lex.*, *s.v.* καναχηδόν, col. 1179, 23 Tittmann.

50. *Suid.*, *s.v.* καναχηδόν 300 Adler; Zonar., *Lex.*, *s.v.* καναχηδόν, col. 1179, 22 y ἐγκανάξαι, col. 607, 5 Tittmann; *EM*, *s.v.* ἐγκανάξαι, 310, 5 Gaisford.

ψόφος [51], y expresaría en sentido propio el sonido que se origina en un espacio hueco y por ello resuena amplificado [52]; καναχίζω es sinónimo de οἰμώζω 'gemir', ψοφέω 'hacer ruido', φωνέω 'emitir voz' y ἐγκραυγάζω 'gritar a alguien' [53]; κανάξας es sinónimo de ταράξας 'vertiendo con borboteo' [54], mientras que ἐκκανάξαι y κανάξαι expresan tanto la acción de ἐκκενῶσαι 'vaciar' como la de ἐκπιεῖν 'beber' [55], al igual que ἐπεγκανάξαι (6); διεκάναξε equivale a διέσεισε 'sacudió con violencia' y a διεσάλευσε 'agitó' [56]; y ἐγκανάσσω vale por ἐγχέω o ἐγχύνω 'verter' [57]. O sea, al realizarse cada una de estas acciones verbales siempre se origina un sonido distintivo que la acompaña y caracteriza.

Así las cosas, la revelación del *Oráculo* según el cual la Luna produce 'resonancias' sirve de antecedente al motivo literario expresado por Nono de Panópolis según el cual los planetas – Saturno, Júpiter, Marte, Sol, Mercurio, Venus y Luna – generan sonidos que se propagan desde cada una de las siete zonas u órbitas planetarias (12), tal como justificó Nicómaco de Gerasa:

> Es probable, en efecto, que los nombres de las notas (φθόγγων) se hayan dado a partir de los siete astros que se mueven en el cielo y giran alrededor de la Tierra. Afirman, pues, (los pitagóricos) que todo cuerpo que gira a gran velocidad (ῥοιζούμενα), cuando un medio fluido se lo permite y genera ondas circulares con gran facilidad, produce forzosamente ruidos (ψόφους) que son diferentes unos de otros en intensidad y región de voz (μεγέθει καὶ φωνῆς τόπῳ), bien a causa de su masa, de su particular velocidad o de las posiciones en las que la fuerza del movimiento de cada uno de ellos es completada […] Estas tres diferencias se ven claramente con relación a los planetas, que […] giran a gran velocidad (ῥοιζουμένοι) por la extensión etérea sin interrupción ni descanso [58].

En suma, la Luna emitiría sonido de manera similar a como lo hace un instrumento musical (21-23): cual aerófono libre, al girar sin cesar en su órbita produce con su movimiento una vibración que perturba el aire en

51. Hsch., *s.v.* *καναχή 636 Latte; Sch. *Il.*, XIX, 365, p. 294 Heyne.
52. *EM*, *s.v.* καναχή, 488, 49-50 Gaisford: ἡ βοή· ἀπὸ τοῦ κενὸν ἀχεῖν.
53. Hsch., *s.v.* καναχίζει 638 y *κανάχιζεν 639 Latte.
54. Hsch., *s.v.* κανάξας 633 Latte.
55. Poll., X, 85, p. 214, 31 Bethe; Sch. Ar., *Eq.*, 105 d, 2 Wilson = 105, col. 37 b, 35 Dübner: τοῦτο παρὰ τὴν καναχήν, ἤγουν μετὰ ψόφου ἔγχεον.
56. Hsch., *s.v.* διεκάναξε 1549 Latte.
57. Hsch., *s.v.* ἐγκάναξον 188 Latte; Zonar., *Lex.*, *s.v.* ἐγκανάξαι, col. 607, 5-6 Tittmann; *EM*, *s.v.* ἐγκάναξον, ἐγκανάξαι, 310, 1 y 5 Gaisford; Sch. Ar., *Eq.*, 105 a Wilson = 105, col. 37 b, 33 Dübner.
58. Nicom., *Exc.*, 3, p. 241, 3-15 Janus (trad. F. GARRIDO DOMENÉ [2016], p. 136). En cambio, Aristóteles negó que los astros produzcan sonidos (*Cael.*, 290 B, 12-291 A, 28 Moraux), como recuerda a su vez Maimónides (*Guía de perplejos*, II, 8 trad. D. GONZALO MAESO, Madrid, 2008).

equilibrio a su alrededor, y que se propaga cual 'zumbido, silbo' (*Orac. Chald.*, 107, 5: μήνης ῥοῖζος) [59] por las "regiones aéreas" en ondas esféricas generadoras de un campo sonoro. Ya planteé que los teúrgos mencionados en los *Oráculos* (fr. 153), con presunta capacidad para percibir las 'resonancias' de los planetas que dan origen a la harmonía celeste, pudieron servirse del llamado "canto planetario de las vocales" para, imitando la música del cosmos, inducir la ascensión gradual del alma a través de las esferas celestes [60]. Según las correlaciones planetario-musicales establecidas por Nicómaco, las "resonancias lunares" de Mene se habrían asociado al sonido más agudo de los planetas, a la cuerda νεάτη de la cítara ('la más baja' en relación a la mano que tañe), a nuestra nota re y a la letra alfa [61].

En cuanto a neologismo erigido por derivación καναχισμός es un sustantivo deverbal de καναχίζω, completamente regular y formado con un sufijo muy productivo: la *word-list* del TLG-E inventaría 615 voces en -ισμός (con algunos duplicados por variantes de escritura).

2. Ἀείπολος, -ον *'siempre orbitante'*

El adjetivo se documenta en el *Oráculo* 61f, 2 Places ó 61, 18 Majercik, y tiene por única fuente el *Comentario del Timeo* de Proclo. Frente a la lectura ἀεὶ πόλος [62] de C. E. C. Schneider con origen en la *recensio uulgata* ς, el cód. Q presenta ἀείπολος [63], preferible a juicio de E. Diehl, segundo editor del neoplatónico. Entresaco el oráculo antes citado:

> < … > καὶ πλατὺς ἀήρ
> μηναῖός τε δρόμος καὶ ἀείπολος ἠελίοιο [64]. (*Orac. Chald.*, 61d Places)
>
> < … > y el extenso aire,
> el curso lunar y el siempre orbitante del Sol.

El hecho de que el adjetivo parece atestiguarse en la *Refutación de todas las herejías* de Hipólito de Roma, autor al que los investigadores

---

59. Cf. Psel., *Philos. minor. II*, *Or.*, 38, p. 130, 10-13 O'Meara. DELG, *s.v.* ῥοῖβδος, ῥοῖζος, p. 977; EDG, *s.v.* ῥοῖβδος, ῥοῖζος, p. 1290-1291.

60. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2015), p. 258-262.

61. F. GARRIDO DOMENÉ (2016), p. 172, 182, 319-320 y 330-332.

62. Procl., *In Ti.*, IV, 257 e, p. 623, 12 Schneider. De ς (que parte del ms. A = Munich, BSB, cod. graec. 382, s. XVI, así como del ms. Oxford, Corpus Christi College 98, ca. 1500) depende *b* = ed. Basileensis (1534, p. 257, 45). T. STANLEY (1661, p. 20), T. TAYLOR (1797, p. 521 y 1818, p. 253) e I. P. CORY (1832, p. 267, núm. cxxxvii) dan καὶ πόλος.

63. Ms. Q (París, BNF, suppl. gr. 666, s. XIV). El ms. D (París, BNF, gr. 1838, a. 1535-1542) transmite αειπόλυς (*sic*).

64. Procl., *In Ti.*, III, p. 61, 24-25 Diehl.

nunca han relacionado directamente con los *Oráculos* [65], pone en tela de juicio lo que parecía ser: que ἀείπολος es una acuñación caldaica. O da pie a plantear otra posibilidad: que Hipólito haya llegado a leer los *Oráculos*; lo que sería cronológicamente factible dado que la *Refutación* se escribió en torno al año 222 y la tradición data los *Oráculos* hacia el tercer cuarto del siglo II d.C. La *Refutación* transmite el *Himno de Atis*, donde al dios epónimo y celebrado se le da el calificativo de αἰπόλος 'cabrero'. Hipólito comentó el título:

> Τὸν αὐτὸν δὲ τοῦτον, φησίν, οἱ Φρύγες καλοῦσιν αἰπόλον, οὐχ ὅτι, φησίν, ἔβοσκεν αἶγας καὶ τράγους, ὡς οἱ ψυχικοὶ ὀνομάζουσιν, ἀλλ' <ὅ>τι, φησίν, ἐστὶν ἀ<ε>ιπόλος, τουτέστιν ὁ ἀεὶ πολῶν καὶ στρέφων καὶ περιελαύνων τὸν κόσμον ὅλον στροφῇ. πολεῖν γάρ ἐστι τὸ στρέφειν καὶ μεταβάλλειν τὰ πράγματα [66].

> Los frigios – prosigue el gnóstico – lo llaman [*sc.* a Atis] también *aipolos* 'cabrero', no porque apacentaba cabras y cabritos como creen los psíquicos, sino porque es *a<e>ipolos*, es decir, "el que siempre hace girar" y volver y circular al mundo entero en su rotación. Girar, en efecto, significa revolver y transformar las cosas.

Pues bien, fue R. Reitzenstein [67] quien en *Poimandres* tuvo a bien corregir el segundo αἰπόλος manuscrito por ἀ<ε>ιπόλος (*sic*). Para ello adujo un texto del *Crátilo* de Platón del que Hipólito habría emulado la explicación:

> ΣΩ. Οἶσθα ὅτι ὁ λόγος τὸ πᾶν σημαίνει καὶ κυκλεῖ καὶ πολεῖ ἀεί, καὶ ἔστι διπλοῦς, ἀληθής τε καὶ ψευδής [...] Ὀρθῶς ἄρ' <ἂν> ὁ πᾶν μηνύων καὶ ἀεὶ πολῶν "Πὰν αἰπόλος" εἴη [...] Καὶ ἔστιν ἤτοι λόγος ἢ λόγου ἀδελφὸς ὁ Πάν, εἴπερ Ἑρμοῦ ὑός ἐστιν [68].

> SÓCR. Tú sabes que el discurso manifiesta la totalidad y que se mueve alrededor y no deja de hacer girar, y que es doble, verdadero y falso [...] Por consiguiente, el que manifiesta "todo" y "el que hace que siempre gire" sería justamente *Pan Aipolos* [...] Conque Pan es o bien la palabra o hermano de la palabra, dado que es hijo de Hermes.

---

65. B. FORTEZA PUJOL (1997, p. 41) equipara la noción de Hipólito θέλημα o βουλή 'voluntad (de Dios)' a voces análogas documentadas en textos filosóficos y místicos del s. II, entre ellos los *Oráculos*: aquí se menciona τὸ θέλειν "el querer" del Intelecto del Padre (*Orac. Chald.*, 22), la βουλή πατρός "voluntad del Padre" (81 y 107) y la πατρόθεν βουλή "voluntad procedente del Padre" (37; cf. 77).

66. Hippol., *Haer.*, V, 8, 34-35, lín. 179-183 Marcovich (trad. J. MONTSERRAT TORRENTS [1983], p. 53; mínimamente adaptada).

67. R. REITZENSTEIN (1904), p. 94, 7. La corrección fue aceptada por P. WENDLAND (1916, p. 95, 11) y G. W. H. LAMPE (1961, *s.v.* *αἰπόλος, p. 51). L. DUNCKER & F. G. SCHNEIDEWIN (1859, p. 162) siguen la lectura ms. αἰπόλος.

68. Pl., *Cra.*, 408 c, 2-408 d, 3 Duke *et al.* (trad. J. L. CALVO en J. CALONGE RUIZ *et al.* [1987], p. 408; con ligera modificación mía).

Sin embargo, ni la tradición manuscrita de Platón atestigua ἀείπολος, en todo caso παναιπόλος [69], ni la cita platónica justifica en verdad la corrección ἀ<ε>ιπόλος en Hipólito: según los dos autores antiguos – en Hipólito τουτέστιν indica que se trata de una explicación suya – αἰπόλος [70] es ὁ ἀεὶ πολῶν y no propiamente ἀείπολος; de modo que la enmienda ἀ<ε>ιπόλος resulta discutible. No obstante, Hipólito le da al adjetivo αἰπόλος una connotación astral que difiere del uso puesto por Platón en boca de Sócrates, y para la cual, al parecer, existe un único paralelo, si no antecedente, en ἀείπολος del *Oráculo* 61f, 2.

Hipólito relaciona el *Himno de Atis* [71], anónimo, con la secta gnóstica de los naasenos. Pero éste no fue un texto estrictamente cultual o litúrgico: según Hipólito, un actor que tañía la cítara lo recitaba en el teatro para entretener a su público. En síntesis, el *Himno* "*propone una serie di identificazioni che fanno di Attis una figura venerata presso varii popoli sotto nomi diversi ma sostanzialmente unica, pur nelle sue molteplici manifestazioni*" [72]: el dios frigio Atis se identifica con el sirio Adonis, el egipcio Osiris, y los griegos Pan y Baco. Su sincretismo precede al de otros textos de los siglos IV y V que asimilaron a Atis con dichas divinidades y varias otras: la lista más larga, extraída de Marciano Capela [73], incluye al Sol, Febo, Serapis, Osiris, Mitra, Dites, Tifón, Amón y Adonis, amén de Atis. Aunque el *Himno* describe a éste último como "pastor de los astros

---

69. Mano posterior del ms. B (Oxford, Bodleian Library, Clarke 39, a. 895); ms. T (Venecia, Bibl. Naz. Marciana, gr. app. IV 1, s. X); y ms. W (Viena, ÖNB, suppl. gr. 7, s. XI); según el aparato crítico de L. MÉRIDIER ([1931], Pl., *Cra.*, 408 d, 1, p. 88).

70. Sobre la voz αἰπόλος, con doblete αἰγοπόλος, literalmente 'que ambula con cabras', véase: Ar. Byz., fr. 91 Slater; Ammon., *Diff.*, 21 Nickau; Poll., I, 249, p. 78, 4-5 Bethe; Hsch., *s.v.* αἰπόλος 2052 Latte (sinónimo de κάπηλος 'vendedor ambulante' en chipriota); Orio, col. 5, 22-6, 2 Sturz; *Et. Gud.*, *s.v.* αἰπόλος, p. 52, 4-11 y 22-23 Stefani. Cf. G. CURTIUS (1879[5]), *s.v.* ὄϊς, p. 391 y 470; DELG, *s.v.* αἴξ, p. 36-37; EWG, *s.v.* αἴξ, p. 8; EWGS, *s.v.* αἴξ, p. 16; EDG, *s.v.* αἴξ, p. 40-41; GEW, *s.v.* αἰπόλος, vol. I, p. 43; IEW, *s.v.* *aiĝ-*, *aiu̯-/a̯iu-*, p. 13 y 17; LSJ, *s.v.* αἰπολέω, p. 41; E. A. SOPHOCLES (1914[2]), *s.v.* αἰπολικός, p. 94; TGL, *s.v.* αἰπόλος, t. I, col. 176 h-177 e.

71. *Naass. Carm.*, II, 11 Heitsch (en Hippol., *Haer.*, V, 9, 8-9, lín. 40-52 y 55-62 Marcovich = V, 9, 8-9, p. 99, 11-100, 10 Wendland). Ediciones previas en F. G. SCHNEIDEWIN (1848, p. 247, 7-20), T. BERGK (1882[4], p. 685), H. HEPDING (1903, p. 34-35), R. REITZENSTEIN (1904, p. 98) y J. KROLL (1921, p. 93, n. 2).

72. G. SFAMENI GASPARRO (1981), p. 385-386 (véanse en general p. 380-394).

73. Mart. Cap., II, 188-193 Willis. Cf. Macr., *Sat.*, I, 21 Willis; Procl., *H.*, I, 24-26 Vogt (cf. R. M. VAN DEN BERG [2001], p. 170-174); Socr. Sch., *HE*, III, 23, p. 168, 26-32 Hussey & Brigh; Dam., *Isid.*, F 174 Zintzen = *Hist. phil.*, 76 E Athanassiadi. G. SFAMENI GASPARRO (1981), p. 390, n. 49. Cf. Iul., *Or.*, XI, 10, 136 a Lacombrade: εἷς Ζεύς, εἷς Ἀίδης, εἷς Ἥλιός ἐστι Σάραπις (cf. Macr., *Sat.*, I, 18, 18, p. 105, 11 Willis). R. TURCAN (1996, p. 389-390) – partiendo de Arnob., *Nat.*, V, 7 Marchesi; Lyd., *Mens.*, IV, 1, p. 64, 12-13 Wuensch; y Macr., *Sat.*, I, 9, 14 Willis – equipara a Atis con Jano y Eón como *uis caeli maxima*.

resplandecientes” (ποιμὴν λευκῶν ἄστρων), en alusión más bien a la Luna que al Sol [74], ello no implica que αἰπόλος connotó primitivamente el sentido astral ‘que siempre orbita’, como asume Hipólito: según G. Sfameni Gasparro, *l’autore naasseno spiega l’attributo di* αἰπόλος *(‘capraio’) che definisce la qualità pastorale di Attis nella tradizione mitica che lo riguarda* [75].

¿ Pudo pertenecer Atis al panteón de los *Oráculos* ? En ellos se alude a una deidad anónima “asistente de Helios”, mas no hay consenso sobre la autenticidad del verso: legítimo para G. Kroll, dudoso para É. des Places y R. D. Majercik, órfico según H. Lewy [76]. Proclo lo adujo para validar el sincretismo solar en el que convergen las tradiciones teológicas paganas, entre ellas la tradición teúrgica:

> Καὶ περὶ τοῦ βασιλέως Ἡλίου καὶ τῶν ἐκεῖ θεῶν, τὸν ἐκεῖ Διόνυσον ὑμνοῦντες·
>
> “Ἠελίοιο πάρεδρος ἐπισκοπέων πόλον ἁγνόν” (*Orac. Chald.*, 226*)
>
> τὸν Δία τὸν ἐκεῖ, τὸν Ὄσιριν, τὸν Πᾶνα τὸν ἡλιακόν, τοὺς ἄλλους, ὧν αἱ βίβλοι πλήρεις εἰσὶ τῶν θεολόγων καὶ τῶν θεουργῶν· ἐξ ὧν ἁπάντων δῆλον, ὅπως ἀληθὲς καὶ τῶν πλανωμένων ἕκαστον ἀγελάρχην εἶναι πολλῶν θεῶν συμπληρούντων αὐτοῦ τὴν ἰδίαν περιφοράν [77].
>
> Y respecto al rey Helios y a los dioses de allí, (los teólogos) cantan en un himno al Dioniso de allí como:
>
> “asistente de Helios que supervisa el polo sagrado”, (*Orac. Chald.*, 226*)
>
> y al Zeus de allí, a Osiris, a Pan solar y a los demás (dioses) de los que están llenos los libros de los teólogos y los teúrgos: a partir de todos ellos se hace patente que en verdad cada uno de los planetas es jefe de un hatajo de numerosos dioses que cooperan para que se complete la revolución particular del mismo [*sc.* del planeta].

En otro pasaje Proclo comenta en alusión implícita a los *Oráculos* que cada planeta, en su función de κοσμοκράτωρ [78], gobierna un grupo de divinidades ἄζωνοι [79] – otra voz caldaica. En la *Exposición sumaria y concisa de las doctrinas de los caldeos* Pselo constata que entre las deidades ‘sin

---

74. Según A. Lecerf (2014, p. 71-72) la interpretación solar de Atis pudo partir de Jámblico.

75. G. Sfameni Gasparro (1981), p. 397, n. 74. Cf. F. G. Schneidewin (1848), p. 257-258. En Orph., *H.*, LI, 12 Quandt las Ninfas “nodrizas de Baco” son αἰπολικαί ‘caprinas’.

76. G. Kroll (1894), p. 9; É. des Places (2003[4]), p. 121; R. D. Majercik (1989), p. 136 y 221; H. Lewy (2011[3]), p. 444, *d)*.

77. Procl., *In Ti.*, III, p. 131, 27-132, 4 Diehl (*OF*, 334 F Bernabé = fr. 188, p. 216, 23-30 Kern).

78. En el culto mitraico esta voz también se usó en un contexto henoteísta: εἷς Ζεὺς | Μίτ<θ>ρας Ἥλιος κοσμοκράτωρ ἀνείκητος (ed. E. Ghislanzoni [1912], p. 323).

zona' propia en el cosmos están los señalados Dioniso y Osiris junto con Sérapis y Apolo [80]. Con todo, en los *Oráculos* conservados sólo se menciona al dios solar Ἑπτάκτις (*Orac. Chald.*, 194), y supuestamente al citado Helios (226*) y a Zeus (215*, 3-4 y 218*, 5); según las exégesis de Proclo, dos fragmentos involucran además a Apolo (71 y 168). P. Athanassiadi, autora de la tesis según la cual los *Oráculos* fueron revelados en el templo de Apamea de Siria tutelado por Zeus Belo [81], se apoya en este pasaje de Proclo para conjeturar que Bel Hadad (el dios autóctono y objeto del culto local apamiense, referido en fuentes neoplatónicas como *Adados*, Δίς ἐπέκεινα o *Vnus Vnus* [82]) debió de ser igualado desde un punto de vista teológico a Helios, Dioniso, Osiris, Pan y Mitra [83] – pero la inclusión de Mitra debe imputarse a un comentario de Pletón [84]. En suma, ninguna fuente antigua sugiere que en los *Oráculos* medioplatónicos se nombró a Atis.

No obstante, lo cierto es que los neoplatónicos tomaron el mito de Atis para hacer exégesis alegórica. Porfirio le dedicó un escrito filosófico que el emperador Juliano no pudo encontrar ni consultar [85]; para el fenicio, según dice Eusebio, Atis simbolizó la floración primaveral mientras que Adonis la perfección del fruto maduro [86]. En el libro *La Madre (de los dioses)*, en honor de Cibele, también desaparecido, Proclo "sacó a la luz toda la teología referida a la diosa y explicó filosóficamente, tanto desde el punto de vista de los hechos como del relato, el resto de mitos concernientes a ella y

---

79. Procl., *In Ti.*, III, p. 127, 13-17 Diehl. Sobre la voz ἄζωνος véase Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011, p. 210-212).

80. Psel., *Philos. minor. II*, *Or.*, 39, p. 147, 8-13 O'Meara.

81. P. ATHANASSIADI (1999). También se ha sugerido la posibilidad de que los *Oráculos* provengan del templo de Apolo en Dafne de Antioquía (Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ [2011], p. 120-121; cf. p. 103).

82. Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 134-143.

83. P. ATHANASSIADI (2006), p. 39-41 y 83-84.

84. Pletho, Ἐξήγησις εἰς τὰ αὐτὰ λόγια, λϛ′ (34), p. 19, 9-15 Tambrun-Krasker (Ἐκ τῆς διασαφήσεως, p. 280, 4-12 Alexandre): Φησὶ δὲ περὶ Ζωροάστρου Πλούταρχος, ὡς τριχῇ τὰ ὄντα διέλοι. Καὶ τῇ μὲν πρώτῃ αὐτῶν μοίρᾳ, Ὡρομάζην ἐφιστῴη, τοῦτον δὲ εἶναι τὸν ὑπὸ τῶν λογίων πατέρα καλούμενον, τῇ δ' ἐσχάτῃ Ἀριμάνην, Μίθρην δὲ τῇ μέσῃ, καὶ τοῦτον δ' ἂν εἶναι τὸν δεύτερον νοῦν καλούμενον ὑπὸ τῶν λογίων· ἀλλ' Ὡρομάζην μὲν, ἡλίου, ὅν γε δὴ καὶ κῦρον περσιστὶ καλεῖσθαι τριπλάσιον ἑαυστὸν ἀφεστακέναι, Μίθρην δὲ δηλονότι, τὸν μετά γε Ὡρομάζην, διπλάσιον. B. TAMBRUN-KRASKER (1995, p. xi y 155-156) confirma la hipótesis de G. KROLL (1894, p. 2, n. 2) según la cual Pletón extractó los Λόγια a partir de la *Exégesis* de Pselo (cf. C. M. WOODHOUSE [1986], p. 48-61; M. TARDIEU [1987]; P. ATHANASSIADI [2002]). Para documentarse Pletón habría acudido aquí al pasaje de Plutarco de Queronea en que se mencionan las enseñanzas del mago Zoroastro (*Mor.*, 369 d-e Nachstéidt, Sieveking & Titchener).

85. Iul., *Or.*, VIII, 2, 161 c Rochefort.

86. Porph., 358 F, 22-29 Smith (en Eus., *PE*, III, 11, 12 Mras & Places); cf. Aug., *CD*, VII, 25 Hoffmann. R. TURCAN (1996), p. 390-391.

a Atis" [87]; pero no subsiste evidencia de su tratamiento del mito. En uno de sus himnos Proclo se hace eco de la versión según la cual Atis es el Helios descendido que se hace presente "en los abismos más profundos de la materia" [88]. En la *Vida del filósofo Isidoro* Damascio cuenta que, una vez que pernoctó en el templo de Apolo en Hierápolis de Frigia, soñó que la Madre de Atis lo invitaba a celebrar los *Hilaria* [89]: en el festival, dice Macrobio, se festejaba a Atis como divinidad solar que propicia el cambio de estación en el equinocio de primavera [90].

Las exégesis del mito de Atis más próximas a la de Hipólito se deben al emperador Juliano y, en dependencia de éste, a su prefecto pretoriano Salustio (bien se trate de Saturnino Secundo Salutio o de Flavio Salustio). R. Turcan incluso planteó que Juliano podría haber leído a Hipólito [91]. En *A la Madre de los dioses* Juliano define a Atis como "tercer creador […] causa que desciende hasta la materia […] un dios fecundo […] el dios intelectivo semejante a los rayos solares […] que da continuidad a las formas materiales y sublunares" [92]; en *Sobre los dioses y el mundo* de Salustio Atis es el "demiurgo de los seres que devienen y perecen" [93]. En un detallado trabajo sobre el tratamiento del mito por parte de Juliano, A. Lecerf demuestra que Atis *se retrouve implicitement comparé* [94] al dios Ἑπτάκτις [95], y argumenta que la exégesis se nutre de ideas e imágenes de los *Oráculos caldeos* así como, según deriva, de elementos de las teologías solares de Porfirio y particularmente Jámblico, quien habría fraguado su interpretación *métaphysique* del mito a partir de su crítica a la explicación *physicaliste* de

87. Marin., *Procl.*, 33, 14-18 Saffrey & Segonds.

88. Procl., *H.*, I, 25 Vogt.

89. Dam., *Isid.*, E 131 Zintzen = *Hist. phil.*, 87 A Athanassiadi. G. SFAMENI GASPARRO (1985), p. 62-63, 83, 85 y 104-105. Cf. Iul., *Or.*, IX, 2, 169 d Rochefort.

90. Macr., *Sat.*, I, 21, 7-10 y 22, 5-6 Willis. G. SFAMENI GASPARRO (1985), p. 61 y 99. Cf. Iul., *Or.*, VIII, 11, 171 c y 15, 175 a Rochefort.

91. R. TURCAN (1996), p. 395-396.

92. Iul., *Or.*, VIII 5, 165 a-d Rochefort (trad. J. GARCÍA BLANCO, *Juliano, Discursos VI-XII*, Madrid, 1982, p. 96). G. SFAMENI GASPARRO (1981), p. 399-405 así como (1985), p. 61-62, 74, 76-77, 99 y 104-105; J. F. FINAMORE (1985), p. 140-144 y 161, n. 48 y 50; R. SMITH (1995), p. 157, 160-161 y 175; R. TURCAN (1996), p. 393-397; A. LECERF (2014), p. 65-74.

93. Sallust., 4, 8 Rochefort = p. 8, 4-5 Nock: ὁ δὲ Ἄττις τῶν γινομένων καὶ φθειρομένων δημιουργός. G. SFAMENI GASPARRO (1981), p. 399 y 405-407 así como (1985), p. 61-62, 80, 82 y 99; P. CÉLÉRIER (2013), p. 89-104.

94. A. LECERF (2014), p. 68. Iul., *Or.*, VIII, 12, 172 d Rochefort. Cf. A. PENATI (1983), p. 545, 552-556 y 560; J. F. FINAMORE (1985), p. 143-144; R. SMITH (1995), p. 157 y 162; R. TURCAN (1996), p. 397-400; M. C. DE VITA (2010), p. 162, n. 41 y p. 165.

95. Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 228-229; A. LECERF (2014), p. 67, n. 23.

Porfirio. Según entiendo, esto no implica que Atis fue una deidad en los *Oráculos*: si Juliano compara tácitamente a Atis con 'Siete-rayos' pudo hacerlo porque eran divinidades individuales, la una frigia la otra caldea, en las que encontró semejanzas que resaltar, dejando a un lado las diferencias.

Como compuesto ἀείπολος recrea un tipo morfológico con primer miembro ἀει- [96] bien atestiguado en la literatura griega: así, el *Diccionario Griego-Español* inventaría más de una setentena de nombres adjetivos de esta clase, de los cuales, en orden alfabético, el primero es ἀειβλαστής 'que germina sin cesar' y el último ἀειχρόνιος 'sempiterno' [97]. En cuanto a las formaciones en -πολος el TLG-E registra casi una cincuentena en su *word-list*, con varias de ellas, las que siguen, con una preposición como primer elemento del compuesto: ἀμφίπολος 'rondador, servidor', ἐπίπολος 'compañero', περίπολος 'guardia de ronda', πρόπολος 'servidor de un templo' y πρόσπολος 'sirviente'; de entre éstas, asienta P. Chantraine, fueron formaciones especialmente arcaicas ἀμφίπολος y περίπολος, ya que el latín y el sánscrito atestiguan formas correspondientes [98]. Por tanto, la creación de la voz ἀείπολος – rememoro el juicio del revisor anónimo de este artículo – *s'inscrit donc dans un environnement très favorable*.

En resumen, ἀείπολος debió de ser una acuñación de los autores de los *Oráculos*, sin relación alguna con el parónimo y homófono αἰπόλος 'cabrero', el epíteto transmitido en el *Himno de Atis*. Ni las fuentes neoplatónicas ni su interpretación permiten afirmar que Atis estuvo vinculado a los *Oráculos*, aunque puede que el mito frigio fuera incorporado a las exégesis neoplatónicas de los mismos. Por consiguiente, αἰπόλος no sería un verdadero alolema de ἀείπολος [99]. No obstante, si en la *Refutación* hubiera que mantener la corrección ἀ<ε>ίπολος (y no ἀ<ε>ιπόλος, según acentúan P. Wendland y M. Marcovich), habría que derivar que Hipólito pudo conocer los *Oráculos*, acaso de manera indirecta, y que habría aprovechado la voz caldaica ἀείπολος 'que orbita perennemente, siempre orbitante' para explicar el título naaseno αἰπόλος mediante una etimología artificiosa o un simple juego de palabras, suscitado por la homofonía.

---

96. De la misma raíz IE *°H^{i}_{2}u- en grado cero de la que procede αἰών 'tiempo vital' (DGE, *s.v.* αἰών, p. 103-104; cf. DELG, *s.v.* αἰών, p. 42-43; EDG, *s.v.* αἰών, p. 46-47; y T. MEISSNER [2006], p. 151).

97. DGE, *s.v.* ἀειβλαστής … ἀειχρόνιος, p. 58-60.

98. DELG, *s.v.* πέλομαι, p. 877-878. Un compuesto con primer elemento nominal que también expresa duración – observa el revisor anónimo del artículo – es νυκτίπολος 'que ambula de noche, nocturno'; cf. DELG, *s.v.* νύξ, p. 759-760.

99. Así lo considera el DGE, *s.v.* 2 αἰπόλος, p. 93 y ἀείπολος, p. 59.

3. Προπόρευμα, -ατος *‘movimiento hacia delante, avance, procesión’*

Pselo transmite el *Oráculo* 107 tanto en su *Comentario de los Oráculos caldeos* como en el opúsculo *Diferentes opiniones griegas sobre el alma*:

Μὴ τὰ πελώρια μέτρα γύης ὑπὸ σὴν φρένα βάλλου·
οὐ γὰρ ἀληθείης φυτὸν ἐν χθονί <ἐστιν>.
μηδὲ μέτρει μέτρον ἠελίου κανόνας συναθροίσας·
ἀϊδίῳ βουλῇ φέρεται πατρός, οὐχ ἕνεκεν σοῦ.
μήνης ῥοῖζον ἔασον· ἀεὶ τρέχει ἔργῳ ἀνάγκης.
ἀστέριον προπόρευμα σέθεν χάριν οὐκ ἐλοχεύθη.
αἴθριος ὀρνίθων ταρσὸς πλατὺς οὔποτ’ ἀληθής,
<οὐ> θυσιῶν σπλάγχνων τε τομαί· τάδ’ ἀθύρματα [100] πάντα,
ἐμπορικῆς ἀπάτης στηρίγματα. φεῦγε σὺ ταῦτα,
μέλλων εὐσεβίης ἱερὸν παράδεισον ἀνοίγειν,
ἔνθ’ ἀρετὴ σοφία τε καὶ εὐνομία συνάγονται [101]. (*Orac. Chald.*, 107)

No proyectes en tu mente las medidas formidables de la tierra:
pues la planta de la verdad no <existe> en la superficie terrestre.
Ni midas la medida del Sol articulando reglas:
se traslada por voluntad eterna del Padre, no por causa tuya.
Deja el zumbido de la Luna: siempre circula por acción de la fuerza natural.
La procesión astral no ha sido creada en beneficio tuyo.
El ala de las aves extendida en el aire nunca es verdadera;
<ni> los cortes de víctimas y entrañas: todas estas cosas son juegos,
soportes de un engaño comercial. Huye tú de ellas,
si es que pretendes abrir un paraíso sagrado de piedad
donde convergen virtud, sabiduría y buen orden.

Suele afirmarse que Pselo conoció los *Oráculos* por mediación de Proclo, quien los explicó al detalle en amplios comentarios hoy desaparecidos [102]. Ciertamente, así pudo ocurrir en relación al menos a este fragmento, ya que Proclo mismo también alude a él en su *Comentario del Timeo*. Proclo pone de relieve el término προπόρευμα – parte, además, de una expresión formular susceptible de ocupar distintas posiciones en el verso –, toda vez que habría experimentado el *sentiment néologique* [103], o sentimiento por el cual los hablantes de una lengua perciben un término dado como novedoso:

---

100. Pareciera resonar el eco de Heráclito (*Vorsokr.*, 22[12], B 70, p. 167, 5-6 D.-K. = fr. 92 (d) Marcovich, en Iambl., *An.* 54 Finamore & Dillon = 1 Martone, en Stob., II, 1, 16, p. 6, 10-12 Wachsmuth): Ἡράκλειτος παίδων ἀθύρματα νενόμικεν εἶναι τὰ ἀνθρώπινα δοξάσματα, “Heráclito juzgaba que las opiniones de los hombres son juegos de niños”.

101. En Psel., *Philos. minor. II*, *Or.*, 38, p. 129, 18-28 y 9, p. 18, 15-24 O’Meara. Cf. Niceph. Gregor., *Hist. Byz.*, XIV, 8, p. 724, 8-18 Schopen (lecturas γαίης en v. 1 y τ’ ὄθομαι en v. 8); Procl., *In Ti.*, I, p. 202, 17 y III, p. 124, 31 Diehl; Synes., *Insomn.*, 5, 1 Lamoureux.

102. Marin., *Procl.*, 26, 25-27 Saffrey & Segonds.

103. A. Rey (1976), p. 14.

Καὶ ἔτι πολλῷ πρότερον Χαλδαῖοι καὶ πρὸ τῶν τηρήσεων ὑπὸ θεῶν διδαχθέντες ὁμοίως Πλάτωνι περὶ τῆς τῶν ἀπλανῶν κινήσεως ἐδόξασαν· καὶ γὰρ τὰ λόγια τῶν ἀστέρων τὸ προπόρευμα τῶν ἀπλανῶν οὐχ ἅπαξ, ἀλλὰ καὶ πολλάκις λέγοντα·

"μηναῖόν τε δρόμημα καὶ ἀστέριον προπόρευμα" (*Orac. Chald.*, 64)

καὶ πάλιν·

"ἀστέριον προπόρευμα σέθεν χάριν οὐκ ἐλοχεύθη"· (*Orac. Chald.*, 107, 6)

τὴν εἰς τὸ πρόσθεν κίνησιν αὐτοῖς ἀποδίδωσι καὶ ὁ Θεουργὸς ἐν τοῖς Ὑφηγητικοῖς λέγων περὶ τοῦ τρίτου πατρός· "ἔπηξε δὲ καὶ πολὺν ὅμιλον ἀστέρων ἀπλανῶν, τὸ πῦρ πρὸς τὸ πῦρ ἀναγκάσας πήξει πλάνην οὐκ ἐχούσῃ φέρεσθαι" [104].

E incluso mucho antes (que los egipcios) los caldeos, aleccionados por los dioses para bien de sus observaciones, mantuvieron la misma opinión que Platón respecto al movimiento de las fijas; en efecto, los *Oráculos* también hablan de la procesión de los astros fijos no sólo una vez sino incluso muchas:

"la carrera lunar y la procesión astral"; (*Orac. Chald.*, 64)

y de nuevo:

"la procesión astral no ha sido creada en beneficio tuyo". (*Orac. Chald.*, 107, 6)

(Juliano) el Teúrgo también les asigna movimiento hacia delante cuando, en *Cuestiones introductorias*, afirma sobre el Padre tercero: "además fijó una extensa multitud de astros fijos, obligando al fuego a correr hacia el fuego con una fijación que impide que se trasladen con un movimiento errante".

El neologismo caldaico προπόρευμα se relaciona con los sustantivos προπορεία 'avanzada, vanguardia', προπορευτής 'soldado de una avanzada', προπόρευσις 'primera venida' y ἐκπροπόρευμα 'emanación primera', así como con los verbos προπορεύω 'enviar delante, avanzar' y προπορίζομαι 'intentar avanzar' [105]. Con la adición del muy fructífero sufijo -μα [106] para la derivación de neutros atemáticos como nombres de acción o proceso, debió de formarse a partir de προπορεύω, puesto que, por un lado,

---

104. Procl., *In Ti.*, III, p. 124, 24-125, 2 Diehl = p. 671, 277 d Schneider. G. KROLL (1894), p. 34. Cf. Procl., *In Ti.*, III, p. 132, 26-133, 10 Diehl. Sobre los Ὑφηγητικά de Juliano el Teúrgo véase Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011, p. 171-174).

105. G. CURTIUS (1879^5), *s.v.* περάω, p. 272; DELG, *s.v.* πείρω, p. 871; EDG, *s.v.* πείρω, p. 1163-1164; EWGS, *s.v.* πείρω, p. 356-357; GEW, *s.v.* πείρω, vol. II, p. 491-492; H. VAN HERWERDEN (1902), *s.v.* πορευτής, p. 677; IEW, *s.v. per-*, *perə-*, p. 816-817; G. W. H. LAMPE (1961), *s.v.* προπόρευσις, p. 1163; LSJ, *s.v.* προπορεία, προπορίζομαι, p. 1395; E. A. SOPHOCLES (1914^2), *s.v.* προπορεία, προπορεύομαι, προπόρευσις, προπορευτής, προπορίζω, p. 936; TGL, *s.v.* προπορεύω, t. III, col. 180 b; WOU, *s.v.* **per-*, p. 617.

106. F. MAWET (1981, p. 142): *Les dérivés en* *-mn̥- *dénotent une activité de caractère subjectif et moyen, ils indiquent le siège et le point de départ de la notion*.

los cuatro sustantivos referidos son hápax, y, por el otro, dos de los nombres προπορευ- (2 y 3), si no los tres (y ¿ 4 ?), deben datarse con posterioridad a los *Oráculos*:

(1) χρησάμενος δὲ ταῖς πορείαις διὰ τῆς Σαυνίτιδος ἐνεργοῖς καὶ συνεχέσι καὶ τοὺς περὶ τὴν ὁδὸν τόπους αἰεὶ ταῖς προπορείαις ἐξερευνώμενος καὶ προκαταλαμβάνων, "recorrió a marchas forzadas el país de los samnitas, tomando siempre la precaucion de hacer explorar y conquistar previamente los parajes de su ruta por sus avanzadillas" (Plb., IX, 5, 8-9, p. 6, 23-26 Büttner & Wobst; trad. M. BALASCH RECORT, *Polibio*, *Historias. Libros V-XV*, Madrid, 1981, p. 298-299).

(2) οὗτοι δὴ οὖν, ἐπειδὴ ἐκείνους τοὺς προπορευτὰς ἐθεάσαντο ἐν αὐτῷ δὴ τῷ αἰγιαλῷ τοῦ Ἰονικοῦ κόλπου καὶ τῇ κροκάλῃ πορευομένους, ὑπεκβάντες τοῦ ἄστεος ἐσβάλλουσιν ἀθρόον ἐς αὐτοὺς, "éstos, en efecto, en cuanto vieron a los soldados de la vanguardia avanzar por el litoral y las playas del mar Jónico, descendieron de la fortaleza y se lanzaron en bloque sobre ellos" (Agath., II, 2, 5, p. 42, 18-21 Keydell).

(3) οἰόμεθα δὲ καὶ στοχαζόμεθα, τοὺς ἐκ τῶν περάτων ἀφικνουμένους πρὸς τὴν αὐτῶν ζωηφόρον προσκύνησιν τῆς ὑστερήσεως καὶ τῆς προπορεύσεως εἶναι τὸ αἴτιον, "pero creemos y sospechamos que quienes llegan desde los confines para adoración vivificadora de ellos [*sc*. la Cruz y el Salvador] son la causa de su posterior llegada y su primera venida" (Sophr. Hier., *Or.*, IV, en PG 87/3, col. 3305 b Migne).

(4) Πνεῦμα μὲν ἀθανάτοιο Θεοῦ Πατρὸς ἐκπροπόρευμα, "el Espíritu, cierto, emanación primera de Dios Padre inmortal" (Didym., *Trin.*, III, 27, en PG 39, col. 753 a Migne).

Aquí interesa en mayor grado el último hápax: ¿ acaso ἐκπροπόρευμα no implica la existencia previa en la lengua de προπόρευμα ? No necesariamente, pero puede que sí. Pues bien, la observación tal vez no sería pertinente de no ser porque *De Trinitate* de Pseudo-Dídimo, donde se atestigua, es una de las fuentes que transmiten los *Oráculos*: a continuación del oráculo pagano cuyo verso 1° cito (4) Pseudo-Dídimo introduce el *Oráculo* 23 [107]. Según C. Moreschini, la voz oracular ἐκπροπόρευμα permitía remitir a la pneumatología de los Padres Capadocios: Gregorio de Nisa y Gregorio de Nazianzo sostienen que el Espíritu Santo ἐκπορεύεται 'procede' del Padre [108], como ya consta en el *Evangelio* de Juan [109]. Dejando aparte el asunto de la intención de Pseudo-Dídimo, resulta sugestiva la posibilidad de que la voz προπόρευμα de los Λόγια caldaicos haya inspirado el vocablo ἐκπροπόρευμα del χρησμός pagano citado por Pseudo-Dídimo.

---

107. *Orac. Chald.*, 23 Places: ὄφρα τὰ πάντα τριὰς συνέχῃ κατὰ πάντα μετροῦσα.

108. C. MORESCHINI (2014), p. 214. Cf. Gr. Naz., *Or.*, XXXI, 8 Barbel & Düsseldorf; Gr. Nyss., *Comm. not.*, p. 25, 5-6 Müller.

109. *Eu. Io.*, 15, 26 Robinson & Pierpont: τὸ πνεῦμα τῆς ἀληθείας ὃ παρὰ τοῦ πατρὸς ἐκπορεύεται.

4. Μηναῖος, -α, -ον ‘*lunar*’

Acaso fue W. Roether [110] el primero que, en una anotación a *De mensibus* de Juan Lido, constató que los léxicos griegos al uso en su época no recogían el término μηναῖος (sí el parónimo μηνιαῖος), que en el cierre del siglo XIX fue debidamente registrado por A. Jahn en su léxico caldaico [111]. El adjetivo se atestigua en los ya citados *Oráculos* 61c, 61f y 64, así como una vez más en el 216* copiado por Lido como sigue:

> Ὅτι ἡ σελήνη προσεχῶς ἐπιβέβηκε τῷ γεννητῷ παντὶ καὶ πάντα κυβερνᾶται τὰ τῇδε ἐναργῶς ὑπ’ αὐτῆς, ὡς τὰ λόγιά φασι·
>
> “Νύμφαι πηγαῖαι καὶ ἐνύδρια πνεύματα πάντα
> καὶ χθόνιοι κόλποι <τε> [112] καὶ ἠέριοι καὶ ὕπαυγοι
> μηναῖοι πάσης ἐπιβήτορες ἠδ’ ἐπιβῆται
> ὕλης οὐρανίας τε καὶ ἀστερίας καὶ ἀβύσσου [113].” (*Orac. Chald.*, 216*)
>
> Que la Luna está montada directamente sobre la generación toda y todo lo de aquí es gobernado manifiestamente por ella, como dicen los *Oráculos*:
>
> “Ninfas fontanales y espíritus acuáticos todos;
> y oquedades terrestres y aéreas, y expuestas a los rayos del sol;
> jinetes lunares, femíneos y masculinos, montados
> en toda materia celeste y astral, y abismal.”

Dada la influencia que ejerce la Luna en el mundo sublunar o material, explica Lido en *De ostentibus* con palabras similares [114], hay quienes la identificaron con el Destino o la Providencia. En *De mensibus* la Luna se asimila a Hécate τετρακέφαλος: su rostro de caballo se vincula a la región del fuego, el de toro a la del aire, el de hidra a la del agua, y el de perro a la de la tierra [115].

En cambio, el neoplatónico Olimpiodoro el Joven atribuyó el verso 4° a Orfeo, lo que hoy da pie a que se ponga en tela de juicio el origen caldaico no sólo del verso mismo sino también de todo el *Oráculo* 216*. En *Sobre el Alcibíades primero* comenta en su discusión sobre el género demónico y las varias clases de démones:

---

110. W. Roether (1827), p. 89, n. 5.

111. A. Jahn (1899), p. 211.

112. add. N. Schow (1794), p. 32, 2.

113. *Orac. Chald.*, 216* Majercik (en Lyd., *Mens.*, III, 8, p. 41, 7-13 Wuensch, donde se lee ἀβύσσων). Véase el comentario de H. Seng (2017), p. 814-821.

114. Lyd., *Ost.*, 22, p. 50, 14-17 Wachsmuth: ἐπεὶ καὶ μᾶλλον ἐπιβέβηκεν αὕτη [*sc.* Σελήνη] τῷ γένει τῷ παντὶ καὶ πάντα προσεχῶς διοικεῖται δι’ αὐτῆς, ὅθεν καὶ Τύχη πρός τινων καὶ Πρόνοια λέγεται.

115. L. Brisson (2003, p. 119) sugiere que el Alma cósmica ἀμφιπρόσωπος (Procl., *In Ti.*, II, p. 130, 23, p. 246, 19 y p. 293, 23 Diehl; cf. *Orac. Chald.*, 189) tiene cuatro caras. Cf. H. Seng (2017), p. 820, n. 38.

Ἀλλὰ μὴν καὶ ὑλῷοι λέγονται, οἱ τήνδε τὴν ὕλην ἐξάπτοντες τῆς τῶν οὐρανίων καὶ διὰ τούτου φρουροῦντες αὐτὴν καὶ μὴ συγχωροῦντες ῥευστὴν οὖσαν πάντῃ φθείρεσθαι. φησὶ γὰρ καὶ ὁ Ὀρφεύς·

"ὕλης οὐρανίης <τε> καὶ ἀστερίης καὶ ἀβύσσου", (*OF*, 843 F Bernabé)

ὡς τῆς ὕλης τριττῆς οὔσης, καὶ τῆς μὲν οὐρανίας, ἥτις ταῖς ἑπτὰ σφαίραις ὑπόκειται, τῆς δὲ ἀστρῴας, ἥτις τοῖς ἄστροις, τῆς δὲ χθονίας, ἣν ἄβυσσον ἐκάλεσεν διὰ τὸ ἐσχάτην εἶναι καὶ ῥευστήν [116].

Mas, en fin, se llama materiales a los (démones) que enlazan la materia de aquí [*sc*. la terrestre] con la de los cielos, y por ello la vigilan y no permiten que, aun siendo fluctuante, sea destruida totalmente. En efecto, Orfeo también dice:

"de materia celeste y astral, y abismal", (*OF*, 843 F)

en coherencia con la triple naturaleza de la materia: la celeste que sustenta las siete esferas; la astral sustento de las estrellas; y la terrestre que denominó abismal por estar en lo más hondo y ser fluctuante.

Frente a É. des Places y R. D. Majercik [117], para quienes la autenticidad del *Oráculo* 216* es incierta, H. Lewy, aun concediendo que pudiera ser órfico, defendió su procedencia de los *Oráculos*: según arguye de manera verosímil aunque indemostrable, Olimpiodoro pudo confundir a Orfeo con los autores de los *Oráculos*, ya que en sus comentarios platónicos Proclo a veces cita a Orfeo como ὁ θεολόγος mientras que a los teúrgos caldeos como οἱ θεολόγοι [118].

No sé de ninguna otra fuente antigua que ratifique la afirmación atribuida a Orfeo según la cual la materia es ἄβυσσος [119]. En cambio, Lido,

---

116. Olymp., *In Alc*., 19, 4-10 Westerink = p. 19, 3-11 Creuzer. Cf. Orph., fr. 353 Kern; fr. 306 Abel; fr. inédito 19, p. 508 Hermann. Véase el comentario de H. SENG (2017), p. 821-827.

117. É. DES PLACES (2003[4]), p. 117 y 151; R. D. MAJERCIK (1989), p. 132 y 218. Cf. F. CREUZER (1821), p. 19, n. 38.

118. H. LEWY (2011[3]), p. 267, n. 25. Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 135, 138-139, 147, 195 y 323-324. Recuérdese además que en la Escuela platónica de Atenas Siriano dedicó cursos monográficos tanto a los textos de Orfeo como a los *Oráculos* (Marin., *Procl*., 26, 7-9 Saffrey & Segonds); y que compuso Συμφωνία Ὀρφέως, Πυθαγόρου, Πλάτωνος περὶ τὰ Λόγια (*Suid*., σ, 1662 Adler), obra que debió de ser revisada, publicada (*Suid*., π 2473 Adler) y tal vez completada (cf. Marin., *Procl*., 26, 15-19) por su discípulo Proclo (véase H. LEWY [2011[3]], p. 483-484).

119. Según Esteban (*In Rh*., 1409 a, 17, p. 319, 1-4 Rabe = *OF*, 107 F [III] Bernabé) el σκότος ἐπάνω τῆς ἀβύσσου de Moisés (*LXX*, *Gn*., 1, 2 Brayford) equivale a la νύξ órfica (cf. *PDerv*., col. 11, 2-3 Betegh: τὸ βάθος τῆς νυκτός). Por otra parte, aunque la cosmogonía órfica recogida en los *Pseudoclementina* y referida a partir del testimonio del gramático Apión (cf. J. VAN AMERSFOOT [1981]; J.-M. ROESSLI [2008]; A. BERNABÉ [2008]) vincula 'materia' y 'abismo' – desde los cuales se origina el 'Caos' hesiódico o 'huevo' cósmico –, no parece que de aquí pueda derivarse fácilmente la doctrina del *Oráculo* 216*: τοῦτο Ἡσίοδος χάος ὑποτίθεται, ὅπερ Ὀρφεὺς

Olimpiodoro y los mismos *Oráculos* aportan indicios a favor del origen caldeo del verso 'órfico':

1. La fórmula ὡς τὰ λόγιά φασι con frecuencia introduce citas de los *Oráculos*.

2. Lido alude en otra ocasión al verso 4º: τὴν πρωτογενῆ ὕλην, ἣν καὶ ἀστερίαν καὶ οὐρανίαν καλεῖ τὰ λόγια, "la materia primigenia, que los *Oráculos* llaman astral y celeste" [120].

3. Concurrencias léxicas. La voz κόλποι no sólo fue del gusto de los responsables de los *Oráculos* (28; 32, 2; 35, 2; 37, 10; 56, 2), sino también se repite en ellos la expresión κόλποι ἠέριοι (61c, 2), y como equivalente de χθόνιοι κόλποι también se usa κόλποι γαίης (90, 1-2); ἐπιβήτωρ se atestigua de nuevo (44, 3), referido a Eros; y, prueba más decisiva, aparece el adjetivo μηναῖοι que es exclusivo de los *Oráculos* (61c, 1; 61f, 2; 64).

4. La concordancia entre πάσης y ὕλης y el encabalgamiento de sus respectivos versos no favorece la sospecha de que el verso 4º 'órfico' pudiera ser un añadido o una interpolación.

5. Los *Oráculos* describen el mundo sublunar como un βυθός [121] (también βάθος) 'profundidad, abismo' "informe, oscuro, tenebroso, sucio, fantasmal, ininteligible" [122], de manera que resulta natural que su materia se considere ἄβυσσος 'abismal' (literalmente 'sin fondo').

6. La afirmación de Olimpiodoro según la cual la materia terrestre es ῥευστή 'fluctuante', anticipada en parte por Pitágoras, Protágoras y otros [123], es coherente con dos *Oráculos*: también lo es el cuerpo humano (128, 2:

ᾠὸν λέγει γενητόν, ἐξ ἀπείρου τῆς ὕλης προβεβλημένον, γεγονὸς δὲ οὕτω· τῆς τετραγενοῦς ὕλης ἐμψύχου οὔσης καὶ ὅλου ἀπείρου τινὸς βυθοῦ ἀεὶ ῥέοντος καὶ ἀκρίτως φερομένου … "esto que Hesíodo establece como Caos es lo que precisamente Orfeo dice que es un huevo engendrado, que prorrumpió de la materia, indefinida, y que se originó así: pues la materia, de cuatro clases, estaba animada, y una suerte de todo un abismo indefinido fluía constantemente y se movía indiscriminadamente …". (Ps. Clem. Rom., *Homil.*, VI, 3, 4-4, 1, p. 107, 8-11 Rehm & Strecker = *OF*, 103 F [V] + 104 F [I] Bernabé).

120. Lyd., *Mens*., II, 11, p. 32, 3-4 Wuensch.

121. DELG, *s.v.* βαθύς, βυθός, p. 155-156 y 201; EDG, *s.v.* βαθύς, βυθός, vol. I, p. 191 y 247-248.

122. *Orac*. *Chald*., 163 Places: μηδὲ κάτω νεύσῃς εἰς τὸν μελαναυγέα κόσμον, / ᾧ βυθὸς αἰὲν ἄμορφος ὑπέστρωται καὶ ἀειδής, / ἀμφικνεφὴς ῥυπόων εἰδωλοχαρὴς ἀνόητος / κρημνώδης σκολιὸς πηρὸν βάθος αἰὲν ἑλίσσων, / αἰεὶ νυμφεύων ἀφανὲς δέμας ἀργὸν ἄπνευμον.

123. Arist., F 152, p. 406, 13-14 Gigon (en Dam., *In Prm*., III, 306, p. 74, 20-21 Westerink): τὴν ὕλην […] ὡς ῥευστὴν καὶ ἀεὶ ἄλλο καὶ ἄλλο γιγνόμενον. Protag., A 14 (*Vorsokr.*, 80[74], p. 258, 22-23 D.-K.): φησὶν οὖν ὁ ἀνὴρ τὴν ὕλην ῥευστὴν εἶναι, ῥεούσης δὲ αὐτῆς συνεχῶς προσθέσεις ἀντὶ τῶν ἀποφορήσεων γίγνεσθαι. Cf. Aët., *Placit*., 307 a, 22-25 y 307 b, 8-308 b, 2 Diels.

ῥευστὸν σῶμα) y lo son las acciones que acontecen en el mundo físico (134, 3: ἔργα ῥευστά).

Tras examinar cómo interpretan las fuentes el fragmento caldaico y cómo se jerarquizan en ellas las regiones del cosmos y las diferentes clases de materia, H. Seng se inclina, otorgándole mayor credibilidad a Lido, por que el *Oráculo* 216 tal vez tiene un origen caldeo [124]. Para mí también tiene visos de ser auténtico. Por otro lado, H. Seng evidencia que la clasificación cosmológica inherente al testimonio de Olimpiodoro está prefigurada en los *Himnos órficos* [125]. Ahora bien, como los *Oráculos* parecen tener una ligera influencia órfica, según sugieren indicios léxicos [126], cabe replantear el problema de la autenticidad en estos términos: el *Oráculo* 216 al parecer genuino podría contener a la vez reminiscencias órficas.

También genera dudas de autenticidad el referido verso caldeo de los ἔργα ῥευστά (134, 3), pues se imputa a Empédocles: como la locución plantea problemas de interpretación, N. van der Ben la juzgó corrupta y propuso la enmienda ὕδατι ῥευσταί [127]; según M. R. Wright, y de aceptarse la autoría de Empédocles, el verso alude a la hidropesía [128]; y E. Bignone entiende que las *opere di dissoluzione* [129] son las enfermedades y la muerte, que debilitan y consumen el cuerpo hasta su descomposición total. La expresión, por el contrario, no rechina si se explica en un contexto platonizante y a mi juicio originario: D. Gigli Piccardi observa que *l'acqua per i neoplatonici è simbolo della materia, rappresenta il mondo della generazione ed ha quindi una connotazione fortemente negativa* [130]. En los *Oráculos*, apunta la italiana, también se alude al cuerpo humano como "nuestra vasija que resuena como el oleaje" (*Orac. Chald.*, 186: ῥόθιον κύτος ἡμῶν; cf. 157: σὸν ἀγγεῖον); y se afirma, remedando una imagen en apariencia platónica [131], que el alma "se sumerge por los aguijones de la

124. H. Seng (2017), p. 827-828.

125. Orph, *H.*, prooem., 32-33 Fayant: δαίμονας οὐρανίους καὶ ἠερίους καὶ ἐνύδρους / καὶ χθονίους καὶ ὑποχθονίους ἠδ' πυριφοίτους (ἐμπυριφοίτους leg. Quandt). H. Seng (2017), p. 824 y 828.

126. Á. Fernández Fernández (2011), p. 221-222, 239, 242, 245, 250, 262, 269, 277 y 279.

127. N. van der Ben, *The Proem of Empedocles' Peri physios. Towards a New Edition of All the Fragments, Thirty-one Fragments*, Amsterdam, 1975 (cita B. Inwood [2001[2]], p. 287).

128. M. R. Wright (1995[2]), p. 279. Cf. W. Nestle (1908), p. 541 y A. Bernabé (2008[3]), p. 230.

129. E. Bignone (1916), p. 494.

130. D. Gigli Piccardi (1986), p. 270. Cf. A. Lecerf (2014), p. 64-65.

131. Pl., *Phdr.*, 248 a, 6-8 Burnet: αἱ δὲ δὴ ἄλλαι [*sc.* ψυχαί] γλιχόμεναι μὲν ἅπασαι τοῦ ἄνω ἕπονται, ἀδυνατοῦσαι δέ, ὑποβρύχιαι συμπεριφέρονται. D. Gigli Piccardi (1986), p. 271. Cf. Porph., *In Ti.*, I, 13 Sodano.

tierra" (114: βαπτισθεῖσα χθονὸς οἴστροις). W. Nestle concibió los ἔργα ῥευστά "*im Sinne des Heraklitischen Flusses aller Dinge*" [132]: parece la explicación más atinada. Para Plutarco, Numenio, Porfirio, Juliano, Salustio, Hermias, Damascio y Olimpiodoro [133], y en avenencia con la tradición exegética de la doctrina del flujo perpetuo atribuida a Heráclito por Platón y reformulada por Simplicio [134], el fluir del agua simboliza la inestabilidad, el cambio y la destrucción que afligen al mundo de la generación y el devenir [135]. De hecho, cabe exprapolar el testimonio del medioplatónico Alcínoo para justificar por qué, tal como revela el *Oráculo*, el cuerpo humano se asemeja a un fluido: "pues los cuerpos son pasivos y fluctuantes (ῥευστά), y no permanecen siempre idénticos y en el mismo estado, ni estables y fijos" [136]. La prueba más clara de que los *Oráculos* revelaban la enseñanza de la fluidez de la materia se halla en Proclo. Sus *Extractos de la filosofía caldaica* incluyen un *Himno al dios Fuego*, debido a Proclo mismo, donde se exhorta: "Abandonemos la realidad que fluye / […] y nunca fluyamos por olvido como líquido que se derrama" (καταλίπωμεν τὴν ῥέουσαν

132. W. NESTLE (1908), p. 542.

133. Plu., *Mor.*, 277 a Nachstéidt, Sieveking & Titchener; Numen., 13, 11 Places (ποταμὸς γὰρ ἡ ὕλη ῥοώδης καὶ ὀξύρροπος); Porph., *Antr.*, 5 Nauck (ῥευστῆς δ' οὔσης αὐτῆς […] τὸ ἔνυδρον); Iul., *Or.*, VIII, 6, 165 c-d Rochefort; Sallust., 4, 9 Rochefort = p. 8, 10-11 Nock (αἱ δὲ Νύμφαι γενέσεως ἔφοροι, πᾶν γὰρ τὸ γινόμενον ῥεῖ); Herm., *In Phdr.*, 22, p. 34, 20-22; 52, p. 58, 28-29; y 62, p. 68, 17 Lucarini & Moreschini; Dam., *In Prm.*, III, 306, p. 74, 20-21 Westerink (texto griego citado en nuestra n. 123); Olymp., *In Phd.*, 13, 18, 5-6 Westerink (οὕτως καὶ ἡ ψυχὴ διὰ τὸ μόνα τὰ αἰσθητὰ ὁρᾶν πάντα νομίζει ῥευστὰ καὶ ἐν κινήσει εἶναι); *In Grg.*, 30, 2, p. 155, 24-25 (ὕδωρ δέ ἐστι τὸ ῥευστὸν τῆς φύσεως· ὡς γὰρ ἔφη ὁ Ἡράκλειτος, ψυχῆς ἐστὶ θάνατος ἡ ὑγρασία) y 49, 3, p. 259, 11-14 Westerink (ἰστέον ὅτι τὴν γένεσιν ὑγρὰν καλοῦσιν οἱ παλαιοί· οὕτω γοῦν καὶ λέγεται περὶ τῆς ψυχῆς "ψυχῇσιν βροτέαις θάνατος ὑγρῇσι γενέσθαι" [cf. Heracl., B 36, *Vorsokr.*, 22(12), p. 159, 8-9], διὰ τὸ ῥευστὸν καὶ ὑδρηλόν). Cf. Anon., *De incredibil. (Exc. Vaticana)*, 9, p. 91, 16-18 Festa.

134. Pl., *Cra.*, 402 a, 8-10 Duke *et al.*: λέγει που Ἡράκλειτος ὅτι "πάντα χωρεῖ καὶ οὐδὲν μένει", καὶ ποταμοῦ ῥοῇ ἀπεικάζων τὰ ὄντα λέγει ὡς "δὶς ἐς τὸν αὐτὸν ποταμὸν οὐκ ἂν ἐμβαίης" (Heracl., A 6 [*Vorsokr.*, 22(12), p. 145, 27-29]); cf. Heracl., B 39 y 91 [*Vorsokr.*, 22(12), p. 159, 8-10 y 171, 9-10]). Simp., *In Ph.*, VIII, 8, 265 a, 2, p. 1313, 8-12 Diels. Véase L. C. SÁNCHEZ CASTRO (2009 y 2011).

135. Sobre el simbolismo acuático y el agua como arquetipo véase M. ELIADE (1974, p. 222-252) y G. DURAND (2004, p. 99-104); y sobre la relación del agua con la Luna, M. ELIADE (1974, p. 193-195) y G. DURAND (2004, p. 105-108).

136. Alcin., 166, 29-31 Whittaker: παθητὰ γὰρ τὰ σώματα καὶ ῥευστὰ καὶ οὐκ ἀεὶ κατὰ τὰ αὐτὰ καὶ ὡσαύτως ἔχοντα, οὐδὲ μόνιμα καὶ ἔμπεδα. Cf. Olymp., *In Grg.*, 48, 6, p. 255, 7-8 Westerink: ὁ νάρθηξ (cf. Hes., *Th.*, 567 y *Op.*, 52 Mazon) σηραγγώδης ἐστί· σημαίνει οὖν τὸ ῥευστὸν σῶμα εἰς ὃ φέρεται ἡ ψυχή.

οὐσίαν / […] μηδέ ποτ' ἐκ λήθης ῥεύσωμεν χεῦμα) [137]: como H. Lewy consideró que este último verso – un hexámetro dactílico a diferencia de los versos anteriores formados por *kola* – es ajeno al himno de Proclo [138], É. des Places lo editó como *Oráculo* 171; con dudas empero sobre su autenticidad a juicio de R. D. Majercik.

Si Empédocles es el autor del verso de los ἔργα ῥευστά será pertinente cuestionar: así como él parece haber recreado el "prado de la Ruina" a partir del "lugar privado de placeres" de Homero [139], ¿ podrían los autores de los *Oráculos* haber ideado el "mundo lucífugo" de la materia a partir del modelo de Empédocles ? [140] Cotéjense ambos textos:

< … > ἀτερπέα χῶρον,
ἔνθα φόνος τε κότος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν
αὐχμηραί τε νόσοι καὶ σήψιες ἔργα τε ῥευστά
Ἄτης ἀν λειμῶνα κατὰ σκότος ἠλάσκουσιν. (Emp., B 121) [141]

< … > lugar privado de placeres,
donde el asesinato, la inquina y otras bandadas de seres funestos,
enfermedades extenuantes, podredumbres y acciones fluctuantes
por el prado de la Ruina, en la oscuridad, andan merodeando.

Μηδ᾽ ἐπὶ μισοφαῆ κόσμον σπεύδειν λάβρον ὕλης,
ἔνθα φόνος στάσιές τε καὶ ἀργαλέων φύσις ἀτμῶν
αὐχμηραί [142] τε νόσοι καὶ σήψιες ἔργα τε ῥευστά·
ταῦτα χρεὼ φεύγειν τὸν ἐρᾶν μέλλοντα πατρὸς νοῦ. (*Orac. Chald.*, 134)

No te apresures al mundo lucífugo, furibundo de materia,
donde (hay) asesinato, sediciones y generación de hedores insoportables,
enfermedades extenuantes, podredumbres y acciones fluctuantes:
de todo ello debe huir quien pretenda amar el Intelecto del Padre.

Las dos composiciones no sólo comparten el verso 3° íntegro sino también el inicio del anterior ἔνθα φόνος, hasta la cesura trihemímeres, así como τε καί en su tercer dáctilo. Por tanto, aparentemente en los *Oráculos*

---

137. Procl., *H.*, X, 2 y 13 Álvarez Hoz & García Ruiz (en Procl., *Phil. Chal.*, 2, p. 207, 23-208, 6 Places = p. 2, 16-21 Jahn, en cuyo inicio del verso final el ms. da la lectura μὴ ταπεινὸν; cf. *Orac. Chald.*, 109, 2). Sobre el peculiar himno véase H. Lewy (2011[3], p. 491-493) y J. M. Álvarez Hoz & J. M. García Ruiz (2003, p. 83-86).

138. H. Lewy (2011[3]), p. 493.

139. *Od.*, XI, 93-94 West: τίπτ' αὖτ', ὦ δύστηνε, λιπὼν φάος ἠελίοιο / ἤλυθες, ὄφρα ἴδῃς νέκυας καὶ ἀτερπέα χῶρον; "¿ cómo es que, desdichado, dejando atrás la luz del sol, has venido a ver a los muertos y el lugar privado de placeres ?". Cf. S. Karsten (1838), p. 166.

140. Á. Fernández Fernández (2011, p. 228) sugiere que la expresión πῦρ πυρὸς ἐξοχέτευμα (*Orac. Chald.*, 60, 1 Places) emula la de Empédocles λόγου λόγον ἐξοχετεύων (B 35 [*Vorsokr.*, 31(21), p. 326, 31 D.-K.]).

141. Emp., B 121 (*Vorsokr.*, 31[21], p. 360, 17-20 D.-K. = *PPF*, p. 155-156 Diels); 121 Zafiropulo; 11 Van der Ben; 113(121) Wright; 116/121 + 117/121 Inwood.

142. αὐχμηροί m. E2 (París, BNF, gr. 1853, fol. 68r).

se habría copiado un verso completo de Empédocles e imitado otro. Para elucidar el origen del hexámetro en disputa repaseré las fuentes a partir de las cuales se reconstruyen uno y otro fragmento.

Los testimonios primordiales de Empédocles, B 121 son:

(1) "ἔνθα φόνοι λιμοί τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν" (Filón) [143].

(2) "ἔνθα φόνοι" τελοῦνται "καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν" (Eusebio) [144].

(3) "ἔνθα φόνος τε κότος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν" (Lido) [145].

(4) "ἔνθα κότος τε φόνος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν" (Teón de Esmirna) [146].

(5) "ἔνθα κότος τε φόνος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν,
αὐχμηραί τε νόσοι καὶ σήψιες, ἔργα τε ῥευστά" (Proclo) [147].

(6) Ἐμπεδοκλῆς […] εἰπὼν ἀνῴμωξεν·
"ἔνθα κότος τε φόνος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν
Ἄτης ἐν λειμῶνι κατὰ σκότος ἠλάσκοντα" (Proclo) [148].

(7) "ἔνθα φθόνος τε κότος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν
Ἄτης ἐν λειμῶνι κατὰ σκότον ἠλάσκουσιν" (Sinesio) [149].

(8) "ἀτερπέα χῶρον",
ὡς ὁ αὐτὸς [*sc.* Ἐμπεδοκλῆς] λέγει,
"ἔνθα φόνος τε κότος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν",
εἰς ὃν οἱ ἐκπεσόντες
"Ἄτης ἂν λειμῶνα κατὰ σκότος ἠλάσκουσιν" (Hierocles) [150].

Los cuatro primeros autores sólo citan el verso 2° de Empédocles. El testimonio de Eusebio (2) es en realidad el de Filón (1), pues fue el obispo de Cesarea quien extractó el *De Prouidentia* filoniano: λιμοί τε, según leyeron F. Colson y E. H. Gifford, es la enmienda de H. Stephanus para la lectura ms. τελοῦνται; no obstante, K. Marx y É. des Places aceptan la manuscrita, que W. Dindorf incluso editó como parte del verso mismo. Frente a la versión del verso de Lido (3), hoy juzgada la genuina, en Teón de Esmirna se registra κότος τε φόνος (4), donde el orden de palabras se altera por error quizás de un copista, alteración que perdura en la tradición textual que conoció Proclo (5-6). Puede que Lido haya copiado el oráculo de la *Teología caldaica* de Jámblico, ya que nombra al filósofo de Calcis en el mismo capítulo donde introduce la cita.

143. Ph., *Prou.*, II, 23, p. 474, 3 Colson (en Eus., *PE*, VIII, 14, 390 c, 5 Gifford).
144. Eus., *PE*, VIII, 14, 23, p. 468, 14 Mras & Places = VIII, 14, 390 c, p. 455, 1-2 Dindorf.
145. Lyd., *Mens.*, IV, 159, p. 176, 24 Wuensch.
146. Theo Sm., p. 149, 6 Hiller.
147. Procl., *In Cra.*, 174, p. 97, 23-24 Pasquali.
148. Procl., *In R.*, II, p. 157, 24-28 Kroll (véase texto en nuestra n. 161).
149. Synes., *Prouid.*, I, 1, 89 d Terzaghi.
150. Hierocl., *In CA*, 24, 2, 1-3, 5 Koheler = p. 143, 4-7 Mullach.

Ambos testimonios de Proclo resultan clave por sus divergencias: en *Sobre el Crátilo* (5), donde no se menciona al autor de los versos, se suceden ἔνθα κότος […] / αὐχμηραί τε νόσοι […] (v. 2 y 3), mientras que en *Sobre la República* (6), donde sí se imputan a Empédocles, aparece la secuencia ἔνθα κότος […] / Ἄτης […] (v. 2 y 4). Tanto el testimonio de Sinesio (7), pese a la variante φθόνος y a carecer de atribución, como el de Hierocles (8), que también señala a Empédocles, apuntan a que el texto atribuible a Empédocles es el de *Sobre la República* (6).

Hierocles habría citado como cláusula del verso 1° del presocrático ἀτερπέα χῶρον (8), fórmula que sólo se atestigua en Homero. Sin embargo, hay quienes opinan que en Empédocles el verso que precede al de ἔνθα κότος […] es κλαῦσά τε καὶ κώκυσα ἰδὼν ἀσυνήθεα χῶρον [151], con inicio y cláusula de molde homérico [152]. G. Zuntz incluso propone una reconstrucción [153] que diverge de la de H. Diels y W. Kranz, y en la que además omite αὐχμηραί τε νόσοι […] al igual que M. Schofield: el verso αὐχμηραί τε νόσοι […], dudoso según M. R. Wright, también fue espurio para T. Bergk, S. Karsten y U. von Wilamowitz [154], quien lo juzgó una interpolación de época tardía. Y B. Inwood mismo, aunque admite la autoría de Empédocles, lo edita separado (fr. 117/121) del resto [155].

Las fuentes del *Oráculo* 134 son:

(1) Una anotación en el ms. París, BNF, gr. 1853, fol. 68r (cód. E de Aristóteles) – cuya primera parte fue copiada en la Constantinopla del siglo X, al parecer en el monasterio de San Juan Pródromo de

151. Emp., B 118 (*Vorsokr.*, 31[21], p. 359, 10 D.-K. = *PPF*, p. 154 Diels); 118 Zafiropulo; 13 Van der Ben; 112(118) Wright; 115/118 Inwood (en Clem. Al., *Strom.*, III, 3, 14, 2, p. 201, 27 Stählin). En opinión de A. BERNABÉ (2004-2005, vol. I, p. 381) dicho verso (*OF*, 452 V) alude a la reencarnación del alma. Cf. *Od.*, XIX, 541: κλαῖον καὶ ἐκώκυον; XI, 94 West: ἀτερπέα χῶρον.

152. T. BERGK (1839), p. 34; H. STEIN (1852), p. 80; G. S. KIRK, J. E. RAVEN & M. SCHOFIELD (1987²), p. 446, núm. 402; F. COLSON (1985), p. 543.

153. Emp., 5 Zuntz (*Persephone. Three Essays on Religion and Thought in Magna Graecia*, Oxford, 1971; cita B. INWOOD [2001²], p. 287): Κλαῦσά τε καὶ κώκυσα ἰδὼν ἀσυνήθεα χῶρον / ἔνθα φόνος τε κότος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν, / <ἔνθα δ’ ἄρ’ αἰνὰ πεσόντες ἀπ’ αὐγῆς δαῖμονες οἰκτροί> / Ἄτης ἀν λειμῶνα κατὰ σκότος ἠλάσκουσιν.

154. G. S. KIRK, J. E. RAVEN & M. SCHOFIELD (1987²), p. 446, núm. 402; M. R. WRIGHT (1995²), p. 279; T. BERGK (1839), p. 34; S. KARSTEN (1838), p. 88 y 166; U. VON WILAMOWITZ-MOELLENDORFF, “Die Καθαρμοί des Empedokles”, *Sitzungsb. der Preuss. Akad. der Wiss. Phil.-hist. Kl.* 94 (1929), p. 626-661: 637-638; reimpr. en *Kleine Schriften. I, Klassiche griechische Poesie*, Berlín, 1935, p. 473-521: 488-489 (cita É. DES PLACES, 2003⁴, p. 99).

155. Emp., 116/121 Inwood: ……………… ἀτερπέα χῶρον / ἔνθα φόνος τε κότος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν, / ……………………… / Ἄτης ἀν λειμῶνα κατὰ σκότος ἠλάσκουσιν.

Estudio – registra sus cuatro hexámetros bajo la etiqueta λόγιον [156] (el escriba que los copió, identificado como Mano E2 [157], también registró el *Oráculo* 135, 2-3 [fol. 68r] [158] así como tres hexámetros de un λόγιον περὶ ψυχῆς [fol. 312r] [159], hoy *Oráculo* 44).

(2) En *Sobre el Timeo* Proclo cita las expresiones λάβρον τῆς ὕλης y μισοφαὴς κόσμος (É. des Places las editó redundantemente como *Oráculos* 180 y 181): extraídas del verso 1° del referido λόγιον, corroboran la autenticidad de la cita del escolio.

Según Proclo, los *Oráculos* describían la materia como αὐχμηρά ‘seca, que consume’ (*Orac. Chald.*, 100) [160]: el adjetivo también se aplicó a las enfermedades ‘extenuantes’ (134, 3). En *Sobre el Timeo* Proclo equipara el “río del Olvido” de Platón, el “prado de la Ruina” de Empédocles y el “mundo lucífugo” de los *Oráculos* [161]: la equivalencia invita a conjeturar que el verso αὐχμηραί τε νόσοι […] quizá se atribuyó a Empédocles al simplificarse o confundirse la exégesis originaria de Proclo, supuestamente expuesta en sus *Escritos sobre los Oráculos*; Proclo tal vez recurría al verso caldaico para explicar la expresión ἄλλων ἔθνεα κηρῶν de Empédocles, de modo que el verso se integró en el texto como aposición a la misma. Según se dijo, el testimonio de *Sobre el Crátilo* – en el mismo extracto se citan antes los *Oráculos* – no se pronuncia sobre la procedencia de los dos versos, mientras que en *Sobre la República* otros dos se cuelgan a Empédocles: la

156. H. D. SAFFREY (1969), p. 64. Puede verse una reproducción del folio del ms. en < http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84192492/f149 > [15/06/2017].

157. F. RONCONI (2012, p. 210): *E2 ne serait donc pas seulement un érudit, mais aussi le chef d'un atelier, un chef qui, à la fois copiste, annotateur et coordinateur d'une équipe de travail, aurait participé activement à la transcription du corpus dans le cadre d'un projet institutionnel*.

158. H. D. SAFFREY (1969), p. 67-68.

159. P. MORAUX (1967), p. 26; H. D. SAFFREY (1969), p. 61. Véase una reproducción del folio del ms. en < http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b84192492/f633 > (15/06/2017).

160. Procl., *In R.*, II, p. 156, 17-18 y 347, 1 Kroll.

161. Procl., *In Ti.*, III, p. 325, 28-326, 2 Diehl: οὕτω δὴ καὶ ἐν Πολιτείᾳ “τὸν τῆς Λήθης ποταμὸν” (Pl., *R.*, 621 c, 1-2) ἀπεκάλεσε πᾶσαν τὴν γενεσιουργὸν φύσιν, ἐν ᾗ καὶ ἡ Λήθη καὶ “ὁ τῆς Ἄτης λειμών” (Emp., B 121 D.-K.), ὥς φησιν Ἐμπεδοκλῆς, καὶ τὸ “λάβρον τῆς ὕλης” καὶ ὁ “μισοφαὴς κόσμος” (*Orac. Chald.*, 134, 1), ὡς οἱ θεοὶ λέγουσι, καὶ τὰ “σκολιὰ ῥεῖθρα”, ὑφ’ ὧν οἱ “πολλοὶ κατασύρονται” (*Orac. Chald.*, 172), ὡς τὰ λόγιά φησιν. *In R.*, II, p. 157, 24-158, 2 Kroll: τοῦτον Ἐμπεδοκλῆς ἰδὼν τὸν λειμῶνα παντοίων αὐτὸν εἶναι κακῶν πλήρη καὶ εἶπεν καὶ εἰπὼν ἀνῴμωξεν· “Ἔνθα Κότος τε Φόνος τε καὶ ἄλλων ἔθνεα κηρῶν / Ἄτης ἐν λειμῶνι κατὰ σκότος ἠλάσκοντα” (Emp., B 121 D.-K.). “μισοφαὴς” (*Orac. Chald.*, 134, 1) γὰρ οὗτος ὁ χῶρος, ὡς καὶ τὸ σκότος ἐν αὐτῷ ἐγένετο. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011, p. 242-243) señala que μισοφαής es un neologismo caldaico.

discrepancia puede explicarse teniendo en cuenta que estos comentarios se originaron de modo diferente.

El tratado XVI *Sobre el mito en la República*, en el que se interpreta lema por lema el mito de Er, fue sin duda redactado por Proclo y sus citas serían en principio más fiables. En cambio, *Sobre el Crátilo*, según su título manuscrito, es un compendio de "estractos" elaborado a partir de las "anotaciones" tomadas por un oyente de las lecciones de Proclo (Ἐκ τῶν τοῦ φιλοσόφου Πρόκλου σχολίων εἰς τὸν Κρατύλον Πλάτωνος ἐκλογαὶ χρήσιμοι) [162]. Por tanto, pudo ser el discípulo de Proclo o el editor del resumen quien confundió el hexámetro caldeo αὐχμηραί τε νόσοι […] como verso de Empédocles: dado que éste y los *Oráculos* comparten el principio de verso ἔνθα φόνος (no niego que el verso caldeo podría remedar el verso del presocrático), el error se explicaría por un salto de vista al copiarse el texto, atribuible quizás a la mano que hizo la selección de apuntes "útiles" que hoy conservamos.

En definitiva, estimo que el verso αὐχμηραί τε νόσοι […] pertenece al *Oráculo* 134 y no a Empédocles, B 121, en avenencia con el juicio de H. D. Saffrey [163].

Unos apuntes más sobre μηναῖος. En los *Apotegmas de los santos ancianos* F. Nau leyó ἐν τοῖς μηναίοις μου εἰμί "estoy en mis días del mes", en relación a la menstruación de la mujer: dicho testimonio parece poner en entredicho que μηναῖος es un neologismo de los *Oráculos*. Sin embargo, la *lectio* dada por F. Nau debe de ser errónea: en el pasaje de los *Apotegmas*, que no es sino un extracto del *Prado espiritual* de Juan Mosco, hay que leer μηνιαίοις – voz no atestiguada en los *Oráculos* – con J. B. Cotelier y J.-P. Migne. Otras fuentes griegas confirman el sentido 'menstrual' de μηνιαῖος [164]. Etimológicamente, señala P. Chantraine, μηναῖος 'lunar' deriva de μήνη 'Luna', mientras que μηνιαῖος 'perteneciente al mes, mensual' proviene de μείς (**mēn-s*) / μήν (gen. μηνός) 'mes, luna creciente, objeto con forma de luna creciente'; siendo también μήνη un derivado de μήν [165]. En suma, como observa nuestro revisor, *pour le sens spécialisé des Oracles,*

---

162. Cf. G. PASQUALI, Procl., *In Cra.*, p. v-vii; J. M. ÁLVAREZ HOZ, Á. GABILONDO PUJOL & J. M. GARCÍA RUIZ (1999), p. 35-38; R. M. VAN DEN BERG (2008), p. 94-95.

163. H. D. SAFFREY (1969), p. 65-67.

164. *Apoph.*, 52, p. 179, 22-23 Nau (en Io. Mosch., *Prat.*, 162, p. 445 c Cotelier = PG 87/3, col. 3096 c Migne). Cf. Ph., *Leg. spec.*, III, 32, p. 158, 18 y 33, p. 159, 12 Cohn; Alex. Aph., *Pr.*, II, 57, p. 68, 34 Ideler.

165. DELG, *s.v.* 2 μήν, p. 695-696 (cf. T. MEISSNER [2006], p. 147-150). *Le suffixe* -αιος *apparaît principalement en liaison avec les thèmes en* -ā *; la diphthongue s'explique sans doute par la gémination expressive du* y *:* γενναῖος (P. CHANTRAINE [1979], p. 46). El sufijo -ιαῖος se atestigua en *adjectifs de mesure* (P. CHANTRAINE [1979], p. 49).

c'est donc un adjectif non ambigu qui est retenu […] μηναῖος, *manifestement dérivé de* ἡ μήνη *(qui a uniquement le sens de 'lune')*.

5. Ἐπιβήτης, -ου *'jinete, pasajero, morador'*

Cerrando el verso 3° del *Oráculo* 216 antes citado encontramos el hápax ἐπιβῆται en lugar del habitual ἐπιβάται, del que parece ser un alolema explicable por exigencia métrica de la cláusula del hexámetro. Aunque la lengua ya empleaba términos análogos como ἐμπυριβήτης o πυριβήτης que le habrían servido de modelo, pudo ser la eta de ἐπιβήτορες, el sustantivo con el que coordina, la que se toma por analogía.

Los traductores de los *Oráculos* asumen que entre ἐπιβήτορες y ἐπιβῆται, aparentes sinónimos, sólo hay una diferencia de género: 'jinetes masculinos' y 'jinetes femíneos'. Como ἐπιβῆται es la forma novedosa, pareciera que se acuñó para expresar un femenino gramatical hasta entonces inexistente en griego: por el contrario, en *Oráculos* 44 Eros ἐπιβήτωρ es sin duda masculino. Sin embargo, los tipos morfológicos en -τωρ y -της convienen en principio a nombres de agente masculinos [166]. Percatándose de ello, H. Seng se pregunta por qué no se usó un sufijo femenino *ad hoc* con terminación en -τρια, -τρις o -τις – añadamos -τειρα –, y acaba lanzando la hipótesis según la cual entre uno y otro pudiera haber una diferencia semántica hoy inescrutable por falta de más atestiguaciones del insólito término [167].

Con sustento en que los sufijos -τωρ y -τήρ derivan, con diferencias de vocalismo y tono, de un mismo sufijo IE $*\text{-}t^{e}/_{o}r$ para la formación de *nomina agentis*, É. Benveniste concluyó, tras su estudio comparativo, que la categoría en -τωρ designa a *l'auteur d'un acte*, mientras que la clase en -τήρ [168] refiere a *l'agent d'une fonction* [169]. Para ejemplificarlo: ἁρμόστωρ es *celui qui organise une (entreprise)*, mientras que ἁρμοστήρ es literalmente

---

166. Sobre los *nomina* en -τήρ/-τωρ véase P. CHANTRAINE (1979, p. 321-329) y É. BENVENISTE (1948, p. 28-34, 45-57 y 62); y en -της, P. CHANTRAINE (1979, p. 310-320) y É. BENVENISTE (1948, p. 56). Además, ambos remiten a E. FRAENKEL, *Geschichte der griechischen Nomina agentis auf -τήρ, -τωρ, -της (-τ-)*, Strassburg, 1910-1912.

167. H. SENG (2017), p. 816. En Nono de Panópolis hay un caso de ἐπιβήτορες en apariencia femenino, pero en realidad es un masculino en aposición a ἄλλαι: μαρναμένου δὲ Γίγαντος ἔην πολυδειράδι μορφῇ / ἓν δέμας, ἀλλὰ φάλαγγες ἀπείρονες, αἱ μὲν ἀγοστῶν, / αἱ δὲ λεοντείων γενύων εὐθηγέες αἰχμαί, / ἄλλαι ἐχιδναίων πλοκάμων ἐπιβήτορες ἄστρων, "el Gigante, en combate, aunque tenía un solo cuerpo, parecía tener muchos, pues sus armas eran infinitas: unas, formadas por sus brazos; otras, por las afiladas puntas de sus fauces leoninas; otras, por jinetes de bucles viperinos montados sobre los astros" (*D.*, II, 380-383 Vian; trad. S. D. MANTEROLA y L. M. PINKLER, *Nono de Panópolis, Dionisíacas. Cantos I-XII*, Madrid, 1995, p. 103; con algunas modificaciones mías).

celui qui a pour fonction d'organiser [170]. Pero no siempre coexistieron las dos formaciones posibles, ya que a veces sólo una de las dos fue viable al carecer la otra de sentido: así, por ejemplo, ἵστωρ es 'el que sabe porque ha visto, testigo', con exclusión de *ἱστήρ nunca atestiguado; e inversamente, κυβερνητήρ es 'el encargado de pilotar' por conocer el arte de la navegación, descartándose *κυβερνήτωρ; asimismo, en nombres de instrumentos sólo interviene -τήρ: como en ζωστήρ 'cinto' o κρατήρ 'vasija para mezclar'; y los nombres propios masculinos únicamente se forman con -τωρ: como Ἕκτωρ o Κάστωρ. Conforme a estos ejemplos y otros – induce el eminente lingüista –, el derivado en -τωρ acentúa la personalidad y singularidad del autor responsable de un acto, mientras que el derivado en -τήρ diluye la individualidad del agente al poner el énfasis en su capacidad para desempeñar una función especializada. En lo tocante a la terminación -της É. Benveniste acredita que se trata de un sufijo 'clasificador' o 'categorizador': *Il indique que le sujet fait partie d'un groupe, il l'intègre dans un ensemble. Concrètement il qualifie des individus en tant qu'ils appartiennent à une classe* [171]. Por confluencia semántica con -τήρ (que denota – repetimos – al agente destinado a realizar cierta actividad, con independencia de que la haya consumado o no) el sufijo -της – continúa – se extendió a expensas suyo, dando lugar en ocasiones a dobletes con un mismo significado: como en ἁρμοστήρ / ἁρμοστής 'gobernador' o en κυβερνητήρ / κυβερνήτης 'piloto' [172].

Partiendo pues del marco teórico así ejemplificado cabe colegir:

1. En alusión a Eros ἐπιβήτωρ acentúa, para empezar, su singularidad. Si bien suele señalarse que en la teología caldaica Eros desempeña la función 'demónica' o mediadora que Platón ya le atribuye en el *Banquete* [173], el sufijo -τωρ indica y confirma que en los *Oráculos* Eros no se pensó como un demon más de entre los varios géneros demónicos, sino fue un δαίμων μέγας: "Un gran demon, Sócrates. Pues también todo lo demónico está entre

---

168. Las formas femeninas del sufijo -τήρ comparten la semántica del masculino (É. BENVENISTE [1948], p. 38; donde remite a E. FRAENKEL, "Die Feminina auf -τειρα, -τρια, -τρίς (-τορίς) und die Bildungen auf -τοριο-", *IF* 32 [1913], p. 395-413). Los *Oráculos* atestiguan ἐλάτειρα (fr. 91, 1) y ἄγκτειραι (fr. 161; cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ [2011], p. 209-210).

169. É. BENVENISTE (1948), p. 45 (cf. p. 9-10, 11, 28, 45-56 y 62).

170. É. BENVENISTE (1948), p. 45.

171. É. BENVENISTE (1948), p. 56.

172. En los *Oráculos* se lee el hápax ἐξωστῆρες (fr. 124) frente a la forma común ἐξῶσται.

173. H. LEWY (2011[3]), p. 126-129; R. D. MAJERCIK (1989), p. 9; S. LANZI (2006) p. 43-44; Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2015), p. 249-250; H. SENG (2018), p. 62-55.

la divinidad y lo mortal" [174], según la opinión de Diotima; o mejor dicho, fue μέγας θεός "un gran dios" [175], como se asevera varias veces en el diálogo. En segundo lugar, Eros ejercita su mediación *de facto*, no pudiendo ser ésta eventual y futurible; o lo que es igual, como autor efectivo de la acción mediadora Eros es agente en acto, sin facultad además para dejar de serlo, y no agente potencial.

2. Ni para ἐπιβήτης (variante caldaica) ni para ἐπιβάτης (forma común) se atestiguan las formas hipotéticas *ἐπιβητήρ o *ἐπιβατήρ [176] que habrían generado dobletes.

3. De haber alguna diferencia semántica entre ἐπιβῆται y ἐπιβάται debería de estar en la apofonía vocálica y no, obviamente, en el sufijo común.

4. Según el sufijo clasificador ἐπιβῆται refiere a una clase de seres con capacidad de realizar la acción expresada, la cumplan o no; por oposición, el sufijo de ἐπιβήτορες implicaría a seres independientes y ejecutantes de una acción realizada. Entonces el oráculo μηναῖοι πάσης ἐπιβήτορες ἠδ' ἐπιβῆται / ὕλης οὐρανίας [...] (*216, 3-4) vendría a distinguir dos tipos de entidades "lunares" (dentro de la categoría de los démones "materiales"): las que montan sobre cada tipo de materia a título individual (al igual que hace Eros) y otras que, formando parte de un colectivo, son aptas para hacerlo. Así no habría que suponer una diferencia de género gramatical entre ἐπιβήτορες y ἐπιβῆται.

En cuanto al significado el LSJ da ἐπιβάτης como *one who mounts or embarks* y ἐπιβήτης como *one who sets foot on or dwells*; y aunque a ἐπιβήτωρ le otorga el sentido literal y general de *one who mounts* junto con el metafórico de *master of a thing*, justo en la expresión ἐπιβήτορες [...] ὕλης οὐρανίας lo entiende como *dwelling in*, es decir, en la acepción de 'habitante, morador' [177]. A su vez, É. Benveniste y P. Chantraine definieron ἐπιβήτωρ como *(celui) qui monte (sur)* [178]; y este segundo entendió ἐπιβάτης como *soldat à bord d'un bateau, passager* (en oposición a ἀναβάτης como *celui qui monte, cavalier*) [179]. O sea, las tres voces comparten en esencia un

174. Pl., *Smp.*, 202 d, 13-14 Burnet: Δαίμων μέγας, ὦ Σώκρατες· καὶ γὰρ πᾶν τὸ δαιμόνιον μεταξύ ἐστι θεοῦ τε καὶ θνητοῦ (trad. M. MARTÍNEZ HERNÁNDEZ, *Platón, Diálogos III*, Madrid, 1988, p. 246).

175. Pl., *Smp.*, 178 a, 7; 201 e, 5; 202 b, 6-7; 201 e, 5; 202 c, 1 Burnet (cf. 177 a, 7-8 y 180 b, 6-8). Cf. Olymp., *In Alc.*, 22, 6-9 Westerink.

176. En Synes., *H.*, I, 286 Lacombrade se atestigua el hápax ἀμφιβατῆρες, que según sugiere W. THEILER (1966, p. 288) habría tenido por modelo ὑδροβατῆρας (*Orac. Chald.*, 92), a su vez un hápax caldaico (Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ [2011], p. 265).

177. LSJ, *s.v.* ἐπιβήτης, p. 625; *s.v.* ἐπιβήτωρ y ἐπιβάτης, suppl., p. 125.

178. É. BENVENISTE (1948), p. 29 y 46; P. CHANTRAINE (1979), p. 323.

179. DELG, *s.v.* βαίνω, p. 156. Cf. EDG, s. v. βαίνω, p. 192.

mismo significado que sólo cabe matizar a partir del contexto particular. Si los démones "lunares" de los *Oráculos* son 'jinetes' de la materia, sus 'pasajeros' (o sea, 'quienes viajan en el vehículo' de la materia), 'quienes moran' en ella, o 'quienes ejercen su dominio' sobre ella, es probablemente cuestión de interpretación: porque un oráculo suele ser por naturaleza un texto equívoco y ambiguo que admite distintas exégesis, dando por consiguiente motivo a dudas, incertidumbre o confusión.

Conclusiones

Estos cinco nombres atestiguados por primera vez en los *Oráculos* son formaciones del todo regulares que siguen cumplidamente las normas de composición del léxico griego. Cuatro de ellas se formaron por neología sintáctica [180], es decir, mediante la combinación de elementos lingüísticos preexistentes y la creación de un significante no atestiguado en estadios anteriores de la lengua. En esta clase de neología funcionaron dos procedimientos: derivación por sufijación progresiva en καναχ-ισμός, μην-αῖος y προπόρευ-μα, favorecida por la utilización de sendos sufijos altamente productivos; y composición en ἀεί-πολος, con un primer y segundo elemento igualmente provechosos, cada cual por separado, para la creación de compuestos [181]. Por el contrario, ἐπιβήτης constituye una peculiaridad morfológica por cuanto sólo se trata de una variante de la voz ya existente ἐπιβάτης [182].

El exiguo número de atestiguaciones de cada una de las voces y su infrecuencia [183] – no se documentan en más fuentes que las aquí citadas – revelan que el grado de lexicalización o fijación en el sistema léxico griego fue mínimo: por así decir, estos neologismos nunca dejaron de serlo. Sólo debieron de ser conocidos por grupos de individuos muy reducidos y selectos: el de – por llamarlo de algún modo – la "agrupación iniciática" [184] de los teúrgos caldeos, y el de los neoplatónicos que prestaron atención a los *Oráculos* y mediaron para que éstos fueran conocidos por unos pocos

180. Véanse diversas tipologías de los neologismos en L. GUILBERT (1973, p. 17-24), J.-F. SABLAYROLLES (1996-1997), A. REY (1995, p. 68-71 = 2005, p. 316-318) y M. T. CABRÉ CASTELLVÍ (2006).

181. En los *Oráculos* también se atestiguan ἐξοχέτευμα (fr. 60), ζωναῖος (fr. 150*) y θηροπόλος (fr. 89). Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 228, 232-233 y 236-237.

182. Los *Oráculos* también documentan ἐργοτεχνίτης (fr. 33, 1). Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 230-231.

183. Cf. E. LLOPART SAUMELL & J. FREIXA AYMERICH (2013), p. 244-245 y 248-249.

184. F. GARCÍA BAZÁN (1991), p. 14. Cf. Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011), p. 300-310.

autores bizantinos. Para mayor concreción, los neologismos καναχισμός, ἀείπολος y προπόρευμα perduraron gracias a las exégesis de Proclo (fuente de Pselo), mientras que la cita literaria que incluye μηναῖος y ἐπιβήτης quizás fue copiada por Lido de la *Teología caldaica* de Jámblico. Ninguno de estos términos se usa fuera del campo original en que nació. En cuanto a la distribución geográfica, debieron de surgir en Siria, pasar a Atenas y alcanzar Constantinopla.

Como la mayoría de los *Oráculos* fueron revelados y escritos δι' ἐπῶν "en versos (hexámetros dactílicos)", dos de los neologismos podrían deberse a exigencias métricas: tanto καναǀχισμῶν cono ἐπιǀβῆται encajan en la cláusula hexamétrica –⏑⏑ | –× , no así los términos preexistentes κᾰνᾰχῶν y ἐπιβᾰ́ται, respecto a los cuales, además, ni καναχισμός ni ἐπιβήτης parecen aportar significados auténticamente novedosos. Incluso μηναῖος pareciera ser una variante de σεληναῖος (cf. *Orac. Chald.*, 61c, 1 y 61e, 1) idónea para encabezar el verso (61f, 2). Tocante a προπόρευμα destaca la peculiaridad de que su sintagma ἀστέριον προπόρευμα se repite en distintas posiciones métricas, ora abriendo un verso (107, 6) ora cerrando otro (64), cual muestra de dicción formular oracular.

¿ Fueron neologismos de necesidad [185] ? En principio lo serían los tecnicismos con un sentido especializado cuales son ἀείπολος y προπόρευμα; considerémoslos neologismos denotativos, no porque refieran exactamente a realidades 'nuevas' sino porque favorecen la eficacia comunicativa o la mejoran. En cambio, καναχισμός parece significar poco más o menos lo que el previo καναχή, resultando más bien un neologismo estilístico; a no ser que admitamos, sin poder verificar su uso por la carencia de más atestiguaciones en otros contextos, que se acuñó con el sentido específico de 'resonancia emitida por un cuerpo celeste al recorrer su órbita', y que el teúrgo que creía escuchar tales resonancias (como eran las "resonancias lunares") inventó la voz para referir a ese extraño fenómeno sonoro. Por otra parte, como Σελήνη [186] generó en tiempos antiguos un viejo adjetivo en -αῖος, la nueva creación de μηναῖος a partir de Μήνη estaba cantada. A su vez, ἐπιβήτης debió de expresar lo que ἐπιβάτης sin mayores distinciones. Uno y otro, μηναῖος y ἐπιβήτης, serían neologismos estilísticos con una intención mayormente expresiva que referencial.

Como en la vasta literatura griega que precedió a los *Oráculos* tan sólo se constatan cuatro atestiguaciones del verbo καναχίζω, resulta verosímil que el caldeo que reveló el oráculo donde aparece καναχισμός debió de conocer el rarísimo verbo del que parte el neologismo habiendo leído

185. Cf. E. LLOPART SAUMELL & J. FREIXA AYMERICH (2013), p. 244 y 248-249.
186. Cf. DELG, *s.v.* σέλας y σελήνη, p. 995; EDG, s. v. σέλας y σελήνη, p. 1318.

directamente bien a Homero – opción preferible a la luz de otros homerismos de los *Oráculos* – bien a Hesíodo; aunque también pudo tener noticia suya por medio de alguna fuente gramatical o léxica [187].

Asentado el principio conforme al cual *a neologism can be a hapax but not every hapax is a neologism* [188], veamos si a alguno de estos neologismos conviene la etiqueta de 'hápax'. Aunque el hápax puede serlo en relación a un corpus literario específico y bien delimitado [189], no parece útil restringir la noción de 'hápax' al contexto de una obra fragmentaria: y es que al no conservarse los *Oráculos* en su integridad sino en fragmentos aislados, numerosas voces asaz comunes en griego (como ἀλλότριος, ἱερεύς, ποιητής, τέχνη, χαλεπός y un largo etcétera) vendrían a ser hápax a tenor del léxico conservado de los *Oráculos* [190]. Reseñemos mejor los *hapax totius graecitatis*. El único hápax *sensu stricto* [191] es ἀείπολος, atestiguado al pie de la letra una sola y única vez (en Proclo). En cambio, la consideración de ἐπιβήτης como hápax, por más que existe un solo testimonio (en Lido), resulta discutible por ser una rareza morfológica [192]: si acaso etiquétese de hápax en sentido laso. Por otro lado, καναχισμός es δὶς λεγόμενον (aunque las dos citas en que aparece, de Proclo, lo son de un mismo verso), mientras que προπόρευμα viene a ser τρὶς λεγόμενον. Todos ellos son hápax *no-absolutos* – calificativo criticable [193] – por cuanto que derivaron de palabras ya acuñadas: καναχισμός es sustantivo deverbal de καναχίζω y προπόρευμα lo es de προπορεύω; μηναῖος es adjetivo denominativo de μήνη; y por lo que toca al compuesto ἀείπολος no es preciso redundar.

---

187. *Il.*, XII, 36-37 West; Hes., *Sc.*, 373 Mazon. El verbo también llamó la atención de los gramáticos Filóxeno (fr. 274*, 9 Theodoridis) y Aristónico (*Il.*, M 36, p. 206 Friedländer).

188. H. Mardaga (2012), p. 269. Cf. D. Świątek (2014), p. 208-212.

189. Por ejemplo, *a* hapax legomenon *in the Gospel of John, is a word found only once in the written text of the Fourth Gospel and nowhere else in the New Testament* (H. Mardaga [2014], p. 140).

190. Véase el índice "Greek words" de los *Oráculos* provisto por R. D. Majercik (1989, p. 230-243).

191. *It is a contradiction in terms, to say that lists of* hapax *legomena should contain words occurring more than once in a text ! Lists of words called* ἅπαξ *("once") should not contain words found more than once* (H. Mardaga [2014], p. 134). No obstante, véase N. Domazakis (2018), p. 96.

192. *It is questionable whether a rare syntax or grammatical form should be considered a* hapax legomenon. *A word used only once may at the same time occur in an unparalleled grammatical form, but not every word found in a particular grammatical form is a* hapax legomenon (H. Mardaga [2014], p. 134).

193. *The distinction between "absolute" and "non-absolute"* hapax legomena *is equally problematic. A word found only once is by definition absolute. In other words, if a word is not absolutely singular, it should not be listed as hapax legomenon* (H. Mardaga [2014], p. 134).

Es natural que estos neologismos, acuñados por procedimientos muy productivos y morfológicamente perfectamente regulares, hayan pasado inadvertidos a muchos lectores de los *Oráculos*. En cierta medida se alejan de esos otros neologismos grandilocuentes – cuales εἰδωλοχαρής 'que se complace con las imágenes', θεοθρέμμων 'alimentado por la divinidad', μισοφαής 'que aborrece la luz, lucífugo', πυριβριθής 'cargado de fuego' o ψυχοκράτωρ 'soberano de almas' – que en tiempos pasados ya atrajeron la atención de los eruditos. Tanto los unos como los otros fueron vocablos efímeros, como suelen serlo la mayoría de los neologismos creados en la literatura.

Álvaro FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ
Investigador independiente, Granada
alvarofdezfdez@gmail.com

Bibliografía

E. Abel (ed.) (1885): *Orphica*, Lipsiae - Pragae.

D. Q. Adams (2013): *A dictionary of Tocharian B. Revised and greatly enlarged*, Amsterdam.

G. Agosti (2005): "Interpretazione omerica e creazione poetica nella tarda Antichità", en A. Kolde, A. Lukinovich y A.-L. Rey (ed.), Κορυφαίῳ ἀνδρί. *Mélanges offerts à André Hurst*, Genève, p. 19-32.

G. Agosti (2011): "Annotazioni per uno studio letterario degli *Oracoli Caldaici*", en F. Bottari, L. Casarsa, L. Cristante y M. Fernandelli (ed.), *Dignum laude uirum. Studi di cultura classica e musica offerti a Franco Serpa*, Trieste, p. 3-25.

E. Alarcos (1992): "Consideraciones sobre el neologismo", en. C. G. Reigosa (coord.), *El neologismo necesario*, Madrid, p. 19-29.

C. Alexandre (ed.) (1858): Ἐκ τῆς διασαφήσεως τῶν ἐν τοῖς Ζωροάστρου λογίοις ἀσαφέστερον εἰρημένων, en *Pléthon. Traité des lois*, Paris, p. 274-281.

M. Alvar Ezquerra (2005): "El neologismo: concepto, formación y aceptabilidad", p. 1-18. < https://aprende.liceus.com/producto/neologismo-concepto-formacion-aceptabilidad > (24/01/2019).

J. M. Álvarez Hoz, Á. Gabilondo Pujol y J. M. García Ruiz (trad.) (1999): *Proclo. Lecturas del Crátilo de Platón*, Madrid.

J. M. Álvarez Hoz y J. M. García Ruiz, (trad.) (2003): *Proclo. Himnos y epigramas*, Donostia.

P. Athanassiadi (1999): "The *Chaldaean Oracles*: theology and theurgy", en P. Athanassiadi & M. Frede (ed.), *Pagan monotheism in Late Antiquity*, Oxford, p. 149-183.

P. Athanassiadi (2002): "Byzantine commentators on the the *Chaldean Oracles*: Psellos and Plethon", en K. Ierodiakonou (ed.), *Byzantine philosophy and its ancient sources*, Oxford, p. 237-252.

P. Athanassiadi (2006): *La lutte pour l'orthodoxie dans le platonisme tardif. De Numénius à Damascius*, Paris.

É. Benveniste (1948): *Noms d'agent et noms d'action en indo-européen*, Paris.

R. M. van den Berg (2001): *Proclus*' *Hymns. Essays, translations, commentary*, Leiden - Boston - Köln.

R. M. van den Berg (2008): *Proclus' Commentary on the Cratylus in context. Ancient theories of language and naming*, Leiden - Boston.

T. Bergk (1839): *Commentatio de prooemio Empedoclis*, Berolini.

T. Bergk (ed.) (1878[4]): *Poetae lyrici Graeci. Vol. I Pindari carmina continens*, Lipsiae.

T. Bergk (ed.) (1882[4]): *Poetae lyrici Graeci. Vol. III poetas Melicos continens*, Lipsiae.

A. Bernabé (ed.) (2004-2005): *Poetae epici Graeci. Testimonia et fragmenta. Pars 2, Orphicorum et Orphicis similium testimonia et fragmenta. Fasc. 1-2*, Monachii et Lipsiae.

A. BERNABÉ (2008): "La teogonía órfica citada en las *Pseudoclementina*", *Adamantius* 14, p. 79-99.

A. BERNABÉ (trad.) (2008[3]): *Fragmentos presocráticos. De Tales a Demócrito*, Madrid.

G. BERNHARDY (1867): *Grundriss der griechischen Litteratur. Dritte Bearb. Zweiter Tl., Geschichte der griechischen Poesie. Erste Abt., Epos, Elegie, Iamben, Melik*, Halle, p. 453-457.

G. BETEGH (2004): *The Derveni papyrus. Cosmology, theology and interpretation*, Cambridge.

E. BIGNONE (1916): *Empedocle. Studio critico, traduzione e commento delle testimonianze e dei frammenti*, Torino.

É. BOISACQ (1916): *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Heidelberg - Paris.

A. R. BOMHARD y J. C. KERNS (2011): *The Nostratic macrofamily. A study in distant linguistic relationship*, Berlin - Boston.

J. N. BREMMER (2008): "Attis: a Greek god in Anatolian Pessinous and Catullan Rome", *Greek religion and culture, the Bible, and the ancient Near East*, Leiden - Boston, p. 267-302.

L. BRISSON (2003): "Plato's *Timaeus* and the *Chaldean Oracles*", en G. J. REYDAMS-SCHILS (ed.), *Plato's Timaeus as cultural icon*, Notre Dame (IN), p. 111-132.

R. VAN DEN BROEK y M. J. VERMASEREN (ed.) (1981): *Studies in Gnosticism and Hellenistic religions. Presented to Gilles Quispel on the occasion of his 65th birthday*, Leiden.

M. T. CABRÉ CASTELLVÍ (2006): "La clasificación de neologismos: una tarea compleja", *Alfa: revista de lingüística* 50.2, p. 229-250.

J. CALONGE RUIZ *et al.* (trad.) (1987): *Platón. Diálogos. 2, Gorgias; Menéxeno; Eutidemo; Menón; Crátilo*, Madrid.

P. CÉLÉRIER (2013): *L'ombre de l'empereur Julien. Le destin des écrits de Julien chez les auteurs païens et chrétiens du IV[e] au VI[e] siècle*, Université de Paris Nanterre. < http://books.openedition.org/pupo/3026 > (15/06/2017).

P. CHANTRAINE (1979): *La formation des noms en grec ancien*, Paris (reimpr. de Paris, 1933).

F. COLSON (ed. y trad.) (1985): "De Prouidentia", *Philo IX*, Cambridge (MA) - London, p. 541-547.

I. P. CORY (ed.) (1832): "The *Chaldaean Oracles* of Zoroaster", *Ancient fragments*, London, p. 239-280.

J. B. COTELERIUS (1681): *Ecclesiae Graecae monumenta* II, Luteciae Parisiorum.

F. CREUZER (ed.) (1821): *Olympiodori in Platonis Alcibiadem priorem commentarii*, Francofurti ad Moenum.

G. CURTIUS (1879[5]): *Grundzüge der griechischen Etymologie*, Leipzig.

DELG = P. CHANTRAINE (1968-1977): *Dictionnaire étymologique de la langue grecque*, Paris.

DELL = A. ERNOUT y A. MEILLET (2001): *Dictionnaire étymologique de la langue latine. Histoire des mots*, retirage de la 4[e] éd. augm. d'additions et de corrections par J. ANDRÉ, Paris.

L. DEROY (1971): "Néologie et néologismes : essai de typologie générale", *La Banque des mots* 1, p. 5-12.

DGE = F. R. ADRADOS (dir.) (1980-2002): *Diccionario griego-español*, redactado por E. GANGUTIA *et al.*, Madrid (6 vols. α - ἐκπελεκάω).

DGE = J. RODRÍGUEZ SOMOLINOS *et al.*, *Diccionario Griego-Español en línea* (α – ἔξαυος), < http://dge.cchs.csic.es/xdge > (15/06/2017).

M. C. DE VITA (2010): "Cibele neoplatonica: alcune osservazioni sull'inno giulianeo *Alla Madre degli dèi* (*Or.* 8 Rochefort)", en C. TALAMO (ed.), *Saggi di commento a testi greci e latini, 2*, Pisa, p. 154-177.

E. DIEHL (ed.) (1903-1906): *Procli diadochi in Platonis Timaeum commentaria*, Lipsiae.

H. DIELS (ed.) (1901): *Poetarum philosophorum fragmenta*, Berolini.

H. DIELS y W. Kranz (ed.) (1960): *Die Fragmente der Vorsokratiker*, Berlin.

A. DOLGOPOLSKY (2012): *Nostratic dictionary. Third Edition*. < www.dspace.cam.ac.uk/handle/1810/244080 > (30/09/2018).

N. DOMAZAKIS (2018): *The neologisms in 2 Maccabees* (PhD thesis), Lund University. < http://lup.lub.lu.se/record/4f750519-6fdc-436e-ac1f-16c8bd1f8cef > (09/02/2019).

L. DUNCKER y F. G. SCHNEIDEWIN (ed.) (1859): *S. Hippolyti episcopi et martyris Refutationis omnium haeresium librorum decem quae supersunt*, Gottingae.

G. DURAND (2004): *Las estructuras antropológicas del imaginario. Introducción a la arquetipología general*, trad. V. GOLSDTEIN, México.

ed. Basileensis (1534) = Εἰς τὸν τοῦ Πλάτωνος Τίμαιον ὑπομνημάτων Πρόκλου βιβ. Ε, ἁπάσης φιλοσοφίας τῆς παλαιᾶς θησαυρός. Καὶ εἰς τὴν τοῦ αὐτοῦ Πολιτικὴν χαλεπότερων [*sic*] ζητημάτων ἁπάντων ἐξήγησις, ἔργον ὑπέροχον – *In Platonis Timaeon commentariorum Procli libri quinque, totius ueteris philosophiae thesaurus. Et in eiusdem Politicen difficiliorum quaestionum omnium enarratio, opus excellens*, en Ἅπαντα Πλάτωνος μεθ' ὑπομνημάτων Πρόκλου εἰς τὸν Τίμαιον, καὶ τὰ Πολιτικά, θησαυροῦ τῆς παλαιᾶς φιλοσοφίας μεγίστου – *Platonis omnia opera cum commentariis Procli in Timaeum & Politica, thesauro ueteris philosophiae maximo*, Basileae, pars II, fol. 1-348.

EDG = R. BEEKES (2009-2010): *Etymological dictionary of Greek*, Leiden - Boston.

M. ELIADE (1974): *Tratado de historia de las religiones* I, trad. A. MEDINAVEITIA, Madrid.

J. L. ESPINAR OJEDA (2003): *La adjetivación en las Donisíacas de Nono de Panópolis. Tradición e innovación. Hapax absolutos y no absolutos* (tesis de doctorado), Universidad de Málaga. < http://hdl.handle.net/10630/2585 > (15/06/2017).

EWG = J. B. HOFMANN (1949): *Etymologisches Wörterbuch des Griechischen*, München.

EWGS = W. PRELLWITZ (1905^2): *Etymologisches Wörterbuch der griechischen Sprache*, Göttingen.

Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2011): *La teúrgia de los Oráculos caldeos. Cuestiones de léxico y de contexto histórico* (tesis de doctorado), Universidad de Granada. < http://hdl.handle.net/10481/20325 > (15/06/2017).

Á. FERNÁNDEZ FERNÁNDEZ (2015): "La ἴυγξ mediadora: ornitología, magia amorosa, mitología y teología caldaico-neoplatónica", *CFC(G)* 25, p. 223-271.

J. F. FINAMORE (1985): *Iamblichus and the theory of the vehicle of the soul*, Chico (CA).

B. FORTEZA PUJOL (1997): "Θέλημα: Hipólito de Roma y la filosofía del siglo II", *Convivium* 10, p. 17-51.

A. FOSSUM (1931): "Hapax legomena in Plato", *AJPh* 52.3, p. 205-231.

F. GARCÍA BAZÁN (trad.) (1991): *Oráculos caldeos, con una selección de testimonios de Proclo, Pselo y M. Itálico; Numenio de Apamea, fragmentos y testimonios*, Madrid.

F. GARRIDO DOMENÉ (2016): *Los teóricos menores de la música griega. Euclides el Geómetra, Nicómaco de Gerasa y Gaudencio el Filósofo*, Palma de Mallorca.

GEW = H. FRISK (1960-1972): *Griechisches etymologisches Wörterbuch*, Heidelberg.

E. GHISLANZONI (1912): "Roma: nuove scoperte nella città e nel suburbio: regione XII: scave nelle Terme Antoniniane", *Notizie degli scavi di antichità* 9.9, p. 305-325.

D. GIGLI PICCARDI (1986): "Sul fr. 37 degli *Oracoli caldaici*", *Prometheus* 12.3, p. 267-281.

F. E. GREENSPAHN (1984): "Towards a definition of *hapax legomenon*", *Hapax legomena in biblical Hebrew. A study of the phenomenon and its treatment since antiquity with special reference to verbal forms*, Chico (CA), p. 17-29.

L. GUILBERT (1973): "Théorie du néologisme", *Cahiers de l'AIEF* 25, p. 9-29.

H. HEPDING (1903): *Attis. Seine Mythen und sein Kult*, Gieszen.

G. HERMANN (ed.) (1805): *Orphica*, Lipsiae.

H. VAN HERWERDEN (1902): *Lexicon Graecum suppletorium et dialecticum*, Lugduni Batavorum.

IEW = J. POKORNY (1959): *Indogermanisches etymologisches Wörterbuch*, München.

B. INWOOD (2001^2): *The poem of Empedocles. A text and translation with an introduction*, Toronto.

A. JAHN (1899): "Glossarium sive vocabularium ad Oracula Chaldaica: a Clerico post Patricium et Stanleium sub falso nomine Oraculorum Zoroastris mendose edita, nunc vero fontium ope correcta", *RPh* 23, p. 193-225.

S. KARSTEN (ed.) (1838): *Empedoclis Agrigentini Carminum reliquiae*, Amstelodami.

O. KERN (ed.) (1922): *Orphicorum fragmenta*, Berolini.

G. S. KIRK, J. E. RAVEN y M. SCHOFIELD (1987^2): *Los filósofos presocráticos. Historia crítica con selección de textos*, trad. J. GARCÍA FERNÁNDEZ, Madrid.

G. KROLL (1894): *De oraculis Chaldaicis*, Vratislaviae.

J. KROLL (1921): *Die christliche Hymnodik bis zu Klemens von Alexandreia (Fortsetzung)*, Königsberg.

G. W. H. LAMPE (1961): *A patristic Greek lexicon*, Oxford.

S. LANZI (2006): "Aion, Eros e Hades nei frammenti caldaici", *Kervan* 3, p. 35-49.

A. Lecerf (2014): “L’empereur Julien entre culte d’Attis, *Oracles* et théologie solaire”, en A. Lecerf, L. Saudelli y H. Seng (ed.), *Oracles chaldaïques. Fragments et philosophie*, Heidelberg, p. 61-99.

H. Lewy (2011[3]): *Chaldaean Oracles and theurgy. Mysticism, magic and Platonism in the later Roman Empire*, ed. M. Tardieu, Paris.

E. Llopart Saumell y J. Freixa Aymerich (2013): “La función comunicativa de los neologismos: caracterización a partir de criterios basados en el uso”, en A. Floyd Moore (coord.), *Proceedings of the 12th Conference of the European Association of Specific Purposes (AELFE), A Coruña, Spain, 5th – 7th September, 2013*, A Coruña, p. 240-251. < www.aelfe.org/documents/AELFE_proceedings.pdf > (30/01/2019).

LSJ = H. G. Liddell y R. Scott (1996): *A Greek-English Lexikon*, revised and augmented throughout by H. S. Jones with the assistance of R. McKenzie […] with a revised supplement, Oxford.

R. D. Majercik (1989): *The Chaldean Oracle*s. *Text, Translation and Commentary*, Leiden.

M. Marcovich (ed.) (1986): *Hippolytus. Refutatio omnium haeresium*, Berlin - New York.

H. Mardaga (2014): “Hapax legomena and the idiolect of John”, *NT* 56, p. 134-153.

F. Mawet (1981): “La fonction prédicative des dérivés grecs en -μα”, *Die Sprache* 27.2, p. 141-166.

W. McLeod (1961): “Oral bards at Delphi”, *TAPhA* 92, p. 317-325.

A. Meillet (1984): *Les dialectes indo-européens*, Paris.

T. Meissner (2006): *S-stem nouns and adjectives in Greek and Proto-Indo-European. A diachronic study in word formation*, Oxford.

L. Méridier (ed. y trad.) (1931): *Platon. Œuvres complètes. V.2, Cratyle*, Paris.

F. Molina Moreno (1998): *Orfeo y la mitología de la música* (tesis de doctorado), Universidad Complutense de Madrid. < http://eprints.ucm.es/3946 > (25/08/2017).

J. Montserrat Torrents (trad.) (1983): *Los gnósticos. 2, Hipólito de Roma. Refutación de todas las herejías*, Madrid.

P. Moraux (1967): “Le *Parisinus Graecus* 1853 (ms. E) d’Aristote”, *Scriptorium* 21, p. 17-41.

C. Moreschini (2014): “La sapienza pagana al servizio della dottrina trinitaria secondo lo Pseudo Didimo di Alessandria”, *Augustinianum* 54, p. 199-215.

F. Nau (ed. y trad.) (1907): “Histoires des solitaires égyptiens”, *ROC* 12, p. 171-189.

W. Nestle (1908): “Bemerkungen zu den Vorsokratikern und Sophisten”, *Philologus* 67, p. 531-581.

J. M. Nieto Ibáñez (1988): “Fórmulas homéricas y lenguaje oracular”, *Minerva* 2, p. 33-46.

A. D. Nock (ed. y trad.) (1926): *Sallustius. Concerning the gods and the universe*, Cambridge.

D. J. O’Meara (ed.) (1989): *Michael Psellus. Philosophica minora*. *2, Opuscula psychologica, theologica, daemonologica*, Leipzig.

F. Passow (1912): *Passow's Wörterbuch der griechischen Sprache. 1 Lfg.* α – αἱματόρρυτος, völlig neu bearb. W. Crönert, Gottingen.

F. Patricius (1591): *Zoroaster et eius CCCXX Oracula Chaldaica*, Ferrariae.

F. Pelliccio (2015): "Nuove ricerche sugli *Oracoli Caldaici*", *Koinonia* 39, p. 696-704.

A. Penati (1983): "L'influenza del sistema caldaico sul pensiero teologico dell'imperatore Giuliano", *RFN* 75, p. 543-562.

É. des Places (ed. y trad.) (2003[4]): *Oracles chaldaïques*, Paris.

J. Pruvost y J.-F. Sablayrolles (2003): "Le néologisme : un concept plurivalent", *Les néologismes*, Paris, p. 3-30.

G. Rainart (2014): *La langue de l'Apollon de Delphes. Analyse linguistique, poétique et systématique des recueils d'oracles* (thèse de doctorat), Université Nice Sophia Antipolis. < https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01127174 > (15/06/2017).

R. Reitzenstein (1904): *Poimandres. Studien zur griechischägyptischen und frühchristlichen Literatur,* Leipzig.

A. Rey (1976): "Neologisme : un pseudo-concept ?", *Cahiers de Lexicologie* 28, p. 3-17.

A. Rey (1995): "The Concept of Neologism and the Evolution of Terminologies in Individual Languages", *Essays on Terminology*, transl. and ed. by J. C. Sager, introd. by B. de Bessé, Amsterdam - Philadelphia (PA), p. 63-84 (reimpr. en *Terminology* 11.2 [2005], p. 311-331).

G. Rochefort (ed. y trad.) (1960): *Saloustios. Des dieux et du monde*, Paris.

J.-M. Roessli (2008): "La cosmo-théogonie orphique du roman pseudo-clémentin : note sur ses sources et son utilisation dans les *Homélies* et les *Reconnaissances*", *LEC* 76.1, p. 83-94.

W. Roether (ed.) (1827): Ἰωάννου Λαυρεντίου Φιλαδελφέως Λύδου περὶ μηνῶν – *Ioannis Laurentii Philadelphini Lydi De mensibus quae exstant excerpta*, Lipsiae et Darmstadii.

F. Ronconi (2012): "Le corpus aristotélicien du *Paris*. *gr.* 1853 et les cercles érudits à Byzance : un cas controversé", *SGA* 2, p. 201-225.

J.-F. Sablayrolles (1996-1997): "Néologismes : une typologie des typologies", *Cahiers du CIEL,* p. 11-48.

H. D. Saffrey (1969): "Nouveaux *Oracles Chaldaïques* dans les scholies du *Paris. gr.* 1853", *RPh* 43, p. 59-72 (reimpr. en *Recherches sur le neoplatonisme après Plotin*, Paris, 1990, p. 81-94).

L. C. Sánchez Castro (2009): *La tradición interpretativa platónica sobre Heráclito. El Crátilo y la doctrina del flujo perpetuo* (tesis de maestría), Universidad Nacional de Colombia. < www.bdigital.unal.edu.co/2628 > (15/06/2017).

L. C. Sánchez Castro (2011): "La lectura contextual: metodología para la lectura de fragmentos de los filósofos presocráticos aplicada a la tradición interpretativa platónica sobre Heráclito", *Pensamiento y cultura* 14.2, p. 133-144. < http://pensamientoycultura.unisabana.edu.co/index.php/pyc/article/view/2095 > (15/06/2017).

C. E C. SCHNEIDER (ed.) (1847): *Procli commentarius in Platonis Timaeum*, Vratislaviae.

F. G. SCHNEIDEWIN (1848): "Hymnorum in Attin fragmenta inedita", *Philologus* 3, p. 247-266.

N. SCHOW (ed.) (1794): *Ioannis Laurentii Philadelphiensis Lydi Opusculum de mensibus ex codicibus manuscriptis biblioth. Barberin. et Vatic. et Fragmentum de terrae motibus ex cod. bibl. Angelicae Rom.*, Lipsiae.

O. SCHROEDER (ed.) (1923): *Pindari carmina*, Lipsiae.

H. SENG (2010): "Ἀμφιφαής: Facetten einer chaldaeischen Vokabel", en H. SENG y M. TARDIEU (ed.), *Die Chaldaeischen Orakel. Kontext, Interpretation, Rezeption. Actes du Colloque de l'Université de Konstanz, 15–18 novembre 2006*, Heidelberg, p. 235-254.

H. SENG (2017): "OC 216 (*dubium*) des Places – Fragmentum Orphicum 353 Kern: Probleme und Interpretationen", en A. VAN DEN KERCHOVE y L. SANTOPRETE (ed.), *Gnose et manichéisme. Entre les oasis d'Égypte à la Route de la Soie. Hommage à Jean-Daniel Dubois*, Turnhout, p. 813-828.

H. SENG (2018): "Demons and angels in the *Chaldaean Oracles*", en L. BRISSON, S. O'NEILL y A. TIMOTIN, *Neoplatonic demons and angels*, Leiden, p. 46-85.

G. SFAMENI GASPARRO (1981): "Interpretazioni gnostiche e misteriosofiche del mito di Attis", en R. VAN DEN BROEK y M. J. VERMASEREN (ed.) (1981), p. 376-411.

G. SFAMENI GASPARRO (1985): *Soteriology and mystic aspects in the cult of Cybele and Attis*, Leiden.

R. SMITH (1995): *Julian's gods. Religion and philosophy in the thought and action of Julian the Apostate*, London.

E. A. SOPHOCLES (1914[2]): *Greek lexicon of the Roman and Byzantine periods (from B.C. 146 to A.D. 1100)*, Cambridge (MA) - London.

K. SPANOUDAKIS (2016): "Pagan themes in the *Paraphrase*", en D. ACCORINTI (ed.), *Brill's companion to Nonnus of Panopolis*, Leiden - Boston, p. 601-624.

T. STANLEY (1661): *The Chaldaick oracles of Zoroaster and his followers, with the expositions of Pletho and Psellus*, London.

H. STEIN (ed.) (1852): *Empedoclis Agrigentini fragmenta*, Bonnae.

D. ŚWIĄTEK (2014): "The notion of 'nonce formation' revisited", *Studia Neofilologiczne* 10, p. 207-221. < http://dlibra.bg.ajd.czest.pl:8080/Content/2108/14.pdf > (02/03/2019).

B. TAMBRUN-KRASKER (ed. y trad.) (1995): Μαγικὰ λόγια τῶν ἀπὸ Ζωροάστρου μάγων. Γεωργίου Γεμιστοῦ Πλήθωνος Ἐξήγησις εἰς τὰ αὐτὰ λόγια – *Oracles Chaldaïques. Recension de Georges Gémiste Pléthon*, la recension arabe des Μαγικὰ λόγια par M. TARDIEU, Athens - Paris - Bruxelles.

M. TARDIEU (1987): "Pléthon lecteur des *Oracles*", *Mètis* 2.1, p. 141-164.

T. TAYLOR (1797): "Collection of *Chaldean Oracles*", *Monthly magazine, and British register* 3, p. 509-525.

T. TAYLOR (1817): "Collection of *Chaldean Oracles*: part 1", *CJ* 16.32, p. 333-344.

T. TAYLOR (1818): "Collection of *Chaldean Oracles*: part 2", *CJ* 17.33, p. 128-133.

T. TAYLOR (1818): "Collection of *Chaldean Oracles*: part 3", *CJ* 17.34, p. 243-264.

T. TAYLOR (1820): *The commentaries of Proclus on the Timaeus of Plato*, London.

TGL = H. STEPHANUS (1572), *Thesaurus Graecae linguae*, Genevae.

W. THEILER (1966): "Die chaldäischen Orakel und die Hymnen des Synesios", *Forschungen zum Neoplatonismus*, Berlin, p. 252-301 (reimpr. de Halle, 1942).

A. TONELLI (trad.) (1995): *Oracoli caldaici*, Milano.

R. TURCAN (1996): "Attis Platonicus", en E. N. LANE (ed.), *Cybele, Attis and related cults. Essays in memory of Maarten J. Vermaseren*, Leiden, p. 387-403.

M. D. USHER (2003): "The reception of Homer as oral poetry", *Oral tradition* 18.1, p. 79-81.

M. DE VAAN (2008): *Etymological dictionary of Latin and the other Italic languages*, Leiden - Boston.

J. VAN AMERSFOOT (1981): "Traces of an Alexandrian Orphic theogony in the Pseudo-Clementines", en R. VAN DEN BROEK y M. J. VERMASEREN (ed.) (1981), p. 13-30.

C. WACHSMUTH (ed.) (1897): *Ioanni Laurentii Lydi De ostentis*, Lipsiae.

P. WENDLAND (ed.) (1916): *Hippolytus Werke. Dritter Band, Refutatio omnium haeresium*, Leipzig.

C. M. WOODHOUSE (1986): *George Gemistos Plethon. The last of the Hellenes*, Oxford.

WOU = J. UNTERMANN (2000): *Wörterbuch des Oskisch-Umbrischen*, Heidelberg.

M. R. WRIGHT (ed. y trad.) (1995^2): *Empedocles. The extant fragments*, London.

J. ZAFIROPULO (ed. y trad.) (1953): *Empédocle d'Agrigente*, Paris.

Les Études classiques 86 (2018), p. 357-381.

LA VIEILLESSE COMME TRAGÉDIE INDIVIDUELLE ET COMME SIGNE DES TEMPS DANS L'ÉLÉGIE DE MAXIMIEN

Résumé. — Le thème de la vieillesse est au centre de l'élégie de Maximien, qui en esquisse une description à la fois brutalement réaliste et intensément pathétique : il la décrit en effet de l'intérieur, en se présentant comme un vieil homme, qui ressent les différentes nuisances ainsi que les profondes souffrances de sa condition. Cependant, cette poésie apparemment autobiographique et tout à fait subjective est, en réalité, un miroir du temps : elle reflète (du point de vue du poète, qui regrette la liberté et la joie de vivre du monde païen) l'ambiance d'une époque désormais dominée par la morale chrétienne et sa condamnation des instincts vitaux et des plaisirs.

Abstract. — Old age is the main subject of Maximianus' elegies, which outline a roughly realistic and intensely pathetic description of this stage of life. Maximianus indeed describes old age from within, since he presents himself as an old man who feels the sting and harsh suffering of his condition. However, this apparently autobiographical poetry is actually a mirror of the times: it reflects (from the point of view of the poet, who regrets the loss of moral freedom and joy of living of the pagan world) the climate of an age dominated by Christian religion with its rules and restrictions, which inhibit sexual instinct and pursuit of pleasure.

Dans le monde romain, la vieillesse est envisagée sous des perspectives différentes et même opposées, dès l'époque archaïque [1]. Si pendant la période tardo-républicaine Lucrèce la décrit comme un état de détérioration physique et mentale (III, 451-454) [2], si Catulle méprise les critiques des « vieillards trop sévères » qui n'acceptent pas la jouissance insouciante de

1. Comme on le sait, le *pater familias* occupe le plus haut rang dans la famille et exerce la *patria potestas* sur les autres membres, en pratiquant les rites religieux domestiques et agrestes dans le rôle de médiateur entre les hommes et les dieux ; cependant, la comédie archaïque le représente souvent comme un vieux fou, aussi sévère que stupide, qui se laisse tromper et moquer par son enfant et son esclave – parfois même comme un vieil amoureux (le *senex amator*), assoiffé de sexe et pourtant incapable de satisfaire ses envies.

2. En fait, il invite l'homme, par la bouche de la nature personnifiée, à quitter la vie sans hésitation, comme un « convive rassasié », avant de connaître l'épuisement du corps et de l'esprit (III, 946-949).

l'amour et des plaisirs (5, 2-3), en anticipant l'opposition qu'Horace va esquisser entre la jeunesse joyeuse et amoureuse et la vieillesse « déplaisante » et « languissante » (*Sat.*, II, 2, 88 ; *Carm.*, I, 9, 17-18 ; mais surtout *Ars*, 169-176), c'est Cicéron qui dans son *Cato Maior de senectute* réhabilite le troisième âge, en mettant en valeur les qualités et les avantages qui caractérisent cette phase de la vie, notamment la sagesse et la vigueur intellectuelle, qui compensent la perte de la force physique [3]. Ensuite, pendant la période impériale, la vieillesse fait l'objet des déclamations et des exercices d'entraînement pratiqués dans les écoles de rhétorique, où les jeunes orateurs s'engagent à la critiquer et à la défendre (*laus* et *uituperatio senectutis*). Il n'est pas surprenant qu'un poète imbu de rhétorique, tel que Juvénal, dresse un portrait sombre et repoussant de la vieillesse, dont il met à nu les défauts physiques et moraux (y compris le désir sexuel persistant et l'incapacité de le satisfaire) avec un réalisme brutal et impitoyable (*Sat.*, 10, 188-288).

En revanche, la conception constructive de la vieillesse proposée par Cicéron est cultivée dans le domaine de la philosophie : Sénèque veut « embrasser et aimer » son âge avancé, qui est « plein de plaisir » (*plena est uoluptatis*) par le fait même qu'il est libre des passions et des troubles qui agitent la jeunesse (*Epist.*, 12, 4-6) ; c'est pourquoi il parle des *senectutis optimi anni* (*ibid.*, 70, 2). Cette idée est encore développée, pendant l'Antiquité tardive, par les écrivains chrétiens : ils ne voient pas seulement, dans la vieillesse, la tranquillité d'esprit favorisant la réflexion et la conquête de la sagesse, mais aussi la libération des instincts impurs et des désirs des plaisirs qui sont la source des péchés (comme l'affirme Jérôme, *Praef. lib. II in Amos*) [4]. En particulier, Augustin considère la *senectus* comme l'âge individuel et collectif de la *renouatio* qui se réalise à travers la foi (*De Gen. contr. Manich.*, I, 23, 40) [5]. La réévaluation chrétienne de la vieillesse se base donc sur la tradition culturelle païenne (surtout sur le traité de Cicéron), dont elle tire des concepts généraux et des arguments spécifiques ; cependant, elle ajoute de nouveaux éléments et acquiert une physionomie

---

3. Cicéron sera l'interlocuteur à la fois direct (justement en raison de cette œuvre) et indirect (par la médiation des écrivains chrétiens) de Maximien, bien que ce dernier ne le mentionne jamais, tout comme il ne mentionne aucun autre auteur, sauf Boèce.

4. Cf. F. Trisoglio, « San Girolamo e la vecchiaia », dans U. Mattioli (éd.), *Senectus. La vecchiaia nel mondo classico*, vol. III, *La vecchiaia nell'antichità ebraica e cristiana*, Bologna, 2007, p. 479-512 ; M. Amerise, *Girolamo e la senectus. Età della vita e morte nell'epistolario*, Roma, 2008. Sur la vieillesse d'après Ambroise : F. Trisoglio, « Sant'Ambrogio e la vecchiaia », dans le volume dirigé par U. Mattioli que je viens de citer, p. 449-477.

5. Cf. R. A. Markus, *Saeculum. History and Society in the Theology of St. Augustine*, 2e éd., Cambridge, 1988, p. 22-44 ; P. Brown, *Augustine of Hippo: A Biography*, 2e éd., Berkeley - Los Angeles, 2000, p. 285-296.

largement différente sur le plan moral, par rapport au sens du péché et à la censure de la luxure. En outre, la vieillesse individuelle est vue comme un miroir d'une condition historique de l'humanité (*senectus mundi*)[6].

C'est sur cette toile de fond que se situe Maximien, qui vécut en Italie dans la première moitié du VIe siècle apr. J.-C.[7]. Il est auteur de six élégies[8], dans lesquelles il se présente comme un vieil homme qui décrit et déplore sa condition physique et psychologique malheureuse, par opposition à la « saison fleurie » de la jeunesse : ses plaintes ne s'arrêtent pas au niveau individuel, mais il considère sa misère comme emblématique des malheurs de la vieillesse, dans une optique morale et gnomique. Il évoque aussi avec nostalgie des expériences amoureuses de sa vie (de l'adolescence à l'âge mûr), mais toujours avec une conclusion décevante, à savoir la négation de

---

6. Cf. B. E. DALEY, *The Hope of the Early Church: A Handbook of Patristic Eschatology*, Cambridge, 1991, p. 33-43 ; E. ZOCCA, « La *senectus mundi*. Significato, fonti e fortuna di un tema ciprianeo », dans M. SIMONETTI, P. SINISCALCO (éd.), *Studi sul cristianesimo antico e moderno in onore di Maria Grazia Mara* (= *Augustinianum* 35), Roma, 1995, p. 641-677.

7. Je partage la datation communément acceptée et non celle proposée par C. RATKOWITSCH dans son ouvrage *Maximianus Amat. Zu Datierung und Interpretation des Elegikers Maximian*, Wien, 1986, ainsi que dans l'article « Weitere Argumente zur Datierung und Interpretation Maximians (zu vorliegenden Rezensionen) », *WS* 103 (1990), p. 207-239 (à savoir le IXe siècle apr. J.-C.) : ses arguments sont efficacement réfutés par le compte-rendu de D. R. SHANZER, *Gnomon* 60 (1988), p. 259-261, et par B. MAUGER-PLICHON, « Maximianus : un mystérieux poète », *BAGB* 58 (1999), p. 369-387, notamment p. 372-380. Pour une reconstruction de la biographie du poète (dans la mesure du possible) : P. MASTANDREA, « L'autore », dans A. FRANZOI (éd.), *Le elegie di Massimiano*, Amsterdam, 2014, p. 5-32.

8. Cf. les trois excellentes éditions de B. GOLDLUST, dans la Collection des Universités de France, Paris, 2013 (avec traduction française et une introduction ample et approfondie), A. FRANZOI, *op. cit.* (n. 7, avec traduction italienne), et A. M. JUSTER, *The Elegies of Maximianus*, Philadelphia, 2018 (avec une introduction de M. Roberts, une traduction anglaise et une centaine de pages de notes). Cf. également le commentaire riche et sérieux (en dépit de quelques affirmations audacieuses) de F. SPALTENSTEIN, *Commentaire des Elégies de Maximien*, Rome, 1983, ainsi que la monographie de W. C. SCHNEIDER, *Die elegischen Verse von Maximian: Eine letzte Widerrede gegen die neue christliche Zeit*, Stuttgart, 2003. Je n'accepte toutefois pas l'idée partagée par ces deux derniers chercheurs, selon qui la production poétique de Maximien était à l'origine un *carmen continuum* et la division en six poèmes s'est produite ensuite dans la tradition manuscrite. Un aperçu lucide et équilibré de l'élégie de Maximien est esquissé, en outre, par A. FO, « Significato, tecniche e valore della raccolta elegiaca di Massimiano », *Hermes* 115 (1987), p. 348-371 ; une lecture analytique des poèmes, très efficace et pénétrante (bien que non encore exhaustive), est menée par T. GÄRTNER, « Der letzte klassische Elegiker? Zur Deutung der erotischen Dichtungen Maximians », *GFA* 7 (2004), p. 119-161 ; une interprétation assez problématique, mais également intéressante, est proposée par J. UDEN et I. FIELDING, « Latin Elegy in the Old Age of the World: the Elegiac Corpus of Maximianus », *Arethusa* 43 (2010), p. 439-460.

la sexualité. Si l'élégie 1 se déroule de manière libre et apparemment aléatoire, suivant arbitrairement le cours des pensées, des sentiments et des souvenirs (une stratégie déroutante, déjà vue dans l'élégie augustéenne), dans les poèmes 3, 4 et 5 prévaut la structure narrative, portant sur des événements (apparemment) autobiographiques, qui partagent la tension dialectique entre l'amour et sa négation (sous les différentes formes du refus, de la chasteté, de l'impuissance), toujours en relation plus ou moins évidente avec la vieillesse. Le mythe est presque complètement absent.

La forme élégiaque accueille plusieurs éléments provenant d'autres genres littéraires, tels que la satire, la lamentation funèbre, voire le poème didactique à sujet philosophique, en réalisant le « mélange des genres et des tons » qui est typique de la poésie de l'Antiquité tardive [9]. Le langage est artificiellement classique, imprégné d'allusions et de réminiscences provenant de plusieurs modèles (Lucrèce, Catulle, Virgile, les poètes élégiaques et surtout Ovide ; mais aussi d'auteurs tardifs, tels que Claudien et Sidoine Apollinaire), sans que cela entraîne une « technique centonaire », comme quelques chercheurs le soutiennent [10] : il s'agit plutôt de la pratique de l'*imitatio cum uariatione*, déjà très bien connue dans la poésie latine. La présence massive de la rhétorique, tant au niveau structurel que stylistique, révèle la formation scolaire de Maximien, bien qu'elle soit une caractéristique typique de la poésie de l'époque impériale.

Il n'y a aucune raison de débattre de la « sincérité » du poète : je ne doute pas qu'il y ait un fond de vérité dans les événements qu'il raconte, mais qu'évidemment il les réélabore librement, en les fusionnant avec des thèmes littéraires. Il exprime des sentiments sincères, sans renoncer à rappeler (tantôt par analogie, tantôt par opposition) des situations et des expressions provenant de la tradition poétique [11]. Il ne se réfère que rarement

---

9. Cf. J. FONTAINE, « Unité et diversité du mélange des genres et des tons chez quelques écrivains latins de la fin du IVe siècle : Ausone, Ambroise, Ammien », dans M. FUHRMANN (éd), *Christianisme et formes littéraires de l'Antiquité tardive en Occident* (Fondation Hardt. Entretiens sur l'Antiquité classique, 23), Genève, 1977, p. 425-472 (avec le débat, p. 472-482) ; G. SCAFOGLIO, « Intertestualità e contaminazione dei generi letterari nella *Mosella* di Ausonio », *AC* 68 (1999), p. 267-274.

10. Cf. T. AGOZZINO (éd.), Massimiano, *Elegie*, Bologna, 1970, p. 27-28, 56-57. *Contra*, à bon droit, A. FO, art. cité (n. 8), p. 358-359 ; D. GUARDALBEN (éd.), Massimiano, *Elegie della vecchiaia*, Milano, 1993, p. 15-16.

11. Sur la réélaboration des thèmes élégiaques (spécialement, mais non exclusivement d'Ovide) dans la poésie de Maximien cf. P. PINOTTI, « Massimiano elegiaco », dans G. CANTANZARO, F. SANTUCCI (éd.), *Tredici secoli di elegia latina*, Assisi, 1989, p. 183-203 ; F. E. CONSOLINO, « Massimiano e le sorti dell'elegia latina », dans M. L. SILVESTRE, M. SQUILLANTE (éd.), *Mutatio rerum. Letteratura, filosofia, scienza tra tardoantico e alto Medioevo*, Napoli, 1997, p. 363-400 ; A. M. WASYL, *Genres Re-*

aux personnages et aux événements de son époque : Boèce figure comme son précepteur et/ou ami âgé dans l'élégie 3 ; une mission politique en Orient fournit l'occasion pour l'aventure de l'élégie 5. Cependant, Maximien est loin d'être étranger à l'ambiance morale contemporaine, issue de l'affirmation de la religion chrétienne. En fait, il est profondément influencé par le Christianisme, qui n'est jamais mentionné ouvertement dans ses poèmes, mais qui se reflète dans sa vision pessimiste de la vie, surtout dans sa tendance à condamner les plaisirs (qu'il désire néanmoins intensément et dont il regrette la perte ou le renoncement) et dans son approche tourmentée du sexe [12].

De l'expérience individuelle à la dimension philosophique

L'élégie 1, qui est la plus longue (292 vers : presque la moitié du recueil), présente le poète (qui parle toujours à la première personne, comme il convient à ce genre littéraire) ainsi que le thème central de son œuvre : la lamentation sur les malheurs de la vieillesse, qui apparaissent encore plus pénibles par opposition à la mémoire lumineuse de la jeunesse. L'incipit du poème introduit le sujet et en règle l'intonation, pour ainsi dire, tout comme le mouvement initial dans une symphonie (v. 1-8) :

Aemula cur cessas finem properare senectus,
cur et in hoc fesso corpore tarda sedes ?
Solue, precor, miseram tali de carcere uitam :
mors est iam requies, uiuere poena mihi.
Non sum qui fueram ; periit pars maxima nostri :
hoc quoque quod superest, languor et horror habet.
Lux grauis in luctu, rebus maestissima laetis ;
quodque omni est peius funere, uelle mori.

Pourquoi, vieillesse, mon ennemie, ne hâtes-tu pas ma fin ? Pourquoi continues-tu à demeurer dans ce corps abattu ? Je te prie : délivre ma vie de cette prison misérable ; la mort sera un repos pour moi, tandis que ma vie est une souffrance. Je ne suis plus ce que j'ai été : la meilleure partie de moi est morte ; la langueur et l'horreur entourent ce qui en reste. Le jour me pèse dans la peine : il demeure très triste même dans des circonstances heureuses. Voici un mal pire que la mort elle-même : le désir de mourir.

Le poète s'adresse à la vieillesse, qui fait l'objet d'une personnification, figure de style typique de la déclamation ainsi que de la poésie d'époque impériale, imbue de rhétorique. Toutefois, dans ce contexte, il ne s'agit pas

---

discovered: Studies in Latin Miniature Epic, Love Elegy, and Epigram of the Romano-Barbaric Age, Kraków, 2011, p. 113-161.

12. Le rôle important joué par l'influence chrétienne dans la formation du poète est reconnu par F. SPALTENSTEIN, *op. cit.* (n. 8), n. 2161, 2204 et *passim*. Sur le rapport conflictuel de Maximien avec le Christianisme cf. W. C. SCHNEIDER, *op. cit.* (n. 8), p. 110-129 et *passim*.

d'un expédient visant seulement à varier et enrichir le langage, pour le rendre plus fascinant : la personnification de la vieillesse sert à représenter la condition malheureuse du poète comme une force qui lui est étrangère et même consciemment hostile, comme une sorte d'ennemie à laquelle le poète demande grâce : la grâce d'une mort rapide. Cette image de la vieillesse comme une adversaire est confirmée par l'adjectif *aemula*, qui exprime justement une tension conflictuelle, voire un sentiment de dégoût et de rancune de la part du poète. Et la vieillesse personnifiée, hostile, acquiert des proportions grandioses au moyen de l'hyperbate *aemula ... senectus*, qui encadre tout le premier vers, soulignant le mot-clé *senectus* en dernière position. On reconnaît donc une véritable dialectique entre le personnage parlant et la vieillesse qui est la condition dans laquelle il se trouve, une partie de sa vie, mais qui devient une figure étrangère, méchante (en tant que source de souffrances), puissante et gagnante (comme il la supplie de l'épargner, de le libérer de la peine par la mort).

Une autre grande personnification littéraire vient à l'esprit : la personnification de la nature, élaborée par Lucrèce dans le livre III du *De rerum natura* (v. 931 et s.), que Maximien sans doute connaît et dont il semble s'inspirer aussi dans d'autres parties de ses poèmes [13]. Cependant, le poète élégiaque substitue la figure hostile de la vieillesse à celle sévère, mais quand même sage et juste, de la nature : il réalise le renversement du thème traité par Lucrèce, qui affirme l'inéluctabilité de la mort et la nécessité de savoir renoncer à la vie quand c'est le moment. La situation apparaît aussi inversée, car le poète élégiaque s'adresse à la vieillesse, tandis que Lucrèce fait parler la nature [14]. Maximien semble développer et confirmer, par son expérience et sa souffrance, les mots que la nature adresse au « vieillard décrépit » (*grandior senior*) qui ne se résigne pas à mourir (*De rer. nat.*, III,

---

13. La présence de Lucrèce dans les élégies de Maximien est négligée, sinon niée, par plusieurs chercheurs. En revanche, elle est envisagée (à juste titre, je crois) par D. GUARDALBEN, *op. cit.* (n. 10), p. 16. Elle n'est pas admise ouvertement par M. Roberts dans l'introduction à A. M. JUSTER, *op. cit.* (n. 8), qui d'ailleurs signale de nombreux parallèles avec le *De rerum natura* (p. ex., p. 174 et 193). En réalité, il n'y a pas de raison d'exclure *a priori* l'influence lucrétienne sur un poète si cultivé et si étroitement lié à la tradition littéraire, d'autant plus que le *De rerum natura* est encore bien connu pendant l'Antiquité tardive (les écrivains chrétiens le rappellent surtout pour le démentir et le critiquer) et il y a encore des érudits, tels que Priscien, qui lisent ce poème (au moins quelques livres, ou d'amples parties) à l'époque de Maximien : Boèce lui-même *could have retained access to certain books*, comme l'affirme D. BUTTERFIELD, *The Early Textual History of Lucretius' De Rerum Natura*, Cambridge, 2013, p. 88 (mais cf. aussi p. 81-85, sur Priscien). De toute manière, la question mérite une analyse plus approfondie.

14. Certaines idées et phrases sont également inversées : p. ex., *cur cessas finem properare ?* (v. 1) ~ *cur ... non potius uitae finem facis atque laboris ?* « Pourquoi ne mets-tu pas fin à ta vie et à ta souffrance ? » (*De rer. nat.*, III, 941-943).

955-962). Dans l'élégie, c'est le poète lui-même qui joue le rôle du *grandior senior* ; toutefois, contrairement au personnage lucrétien, il veut mourir et se lamente de la vie qui dure désormais depuis trop longtemps. La phrase *mors est iam requies* (v. 4) rappelle la *iunctura* lucrétienne *leti secura quies* (III, 211) et, en général, la théorie épicurienne de la mort comme la fin de toute sensibilité et souffrance, divulguée à Rome par Lucrèce et Cicéron. Mais Maximien donne une interprétation personnelle et innovante de cette théorie comme réaction à la condition pénible de la vieillesse.

En outre, ce n'est pas la seule idée philosophique que Maximien réélabore et qu'il ajuste à ses propres fins. L'image du corps qualifié de « prison », dont le vieil homme veut se libérer (v. 3), émane des théories néopythagorienne et platonicienne [15], exposées par Cicéron dans son *Somnium Scipionis* (qui bénéficie d'une grande fortune pendant l'Antiquité tardive, grâce au commentaire de Macrobe) [16]. Maximien se sert de cette image pour exprimer non pas la condition générale des hommes, mais sa situation personnelle de souffrance, due à la vieillesse.

De plus, la phrase *non sum qui fueram* (v. 5) rappelle évidemment Ovide, *Trist.*, III, 11, 25, *non sum ego quod fueram*, qui se réfère à la souffrance de l'exilé et qui réutilise à son tour un hémistiche de Properce, notamment I, 12, 11, concernant une déception amoureuse. Chez les poètes augustéens, il s'agit d'un changement important et douloureux, qui affecte l'état d'esprit et le style de vie (pour Ovide, c'est même le lieu de vie qui change). Maximien absolutise ce concept, en parlant d'une détérioration physiologique et psychologique, d'une fracture entre un présent malheureux et un passé qui n'existe plus, aboutissant à une perte d'identité. Cette phrase acquiert une prégnance philosophique à la lumière de l'explication brève et efficace qui la suit : *periit pars maxima nostri*. Il s'agit d'une réélaboration originelle de la célèbre affirmation d'Horace, *non omnis moriar multaque pars mei / uitabit Libitinam* (*Carm.*, III, 30, 6-7), que Maximien inverse à nouveau, en remplaçant la foi dans la survivance gagnée par la gloire littéraire (évidemment une survivance abstraite, symbolique) par la conscience d'un anéantissement progressif et inexorable : un anéantissement physique et moral en même temps, qui a déjà largement eu lieu, à la lumière de l'idée

15. Sur l'origine de cette théorie et sur sa fortune dans la pensée chrétienne, cf. P. COURCELLE, « Tradition platonicienne et traditions chrétiennes du corps-prison », *REL* 43 (1965), p. 406-443.

16. Cf. A. HÜTTIG, *Macrobius im Mittelalter. Ein Beitrag zur Rezeptionsgeschichte der Commentarii in Somnium Scipionis*, Frankfurt am Main - Bern, 1990, p. 33-38 et *passim*.

exprimée par Sénèque, selon qui « la vie vécue appartient à la mort » : *quidquid aetatis retro est mors tenet* (*Epist. ad Luc.*, 1, 2).

L'élégie 1 esquisse donc un autoportrait du poète et présente le thème central du recueil. Elle annonce également l'ambition d'élever ce sujet (réellement ou apparemment) biographique au niveau gnomique, peut-être didactique ou même philosophique. D'un côté, les idées et les images de dérivation philosophique sont mises en relation avec une situation spécifique et, par conséquent, semblent perdre leur portée universelle. De l'autre côté, elles apportent une valeur ajoutée à l'expérience individuelle et permettent d'en dégager – ou plutôt, contribuent à lui donner – une signification générale, de grande envergure.

Le temps de la vérité : le renversement des valeurs

Dans l'incipit de l'élégie 1, un contraste se dessine entre le poète et sa condition, marquée par une profonde souffrance : il ne reconnaît ni n'accepte la vieillesse comme une partie de sa vie, une partie de lui-même. Il la considère comme une force étrangère et hostile qui s'est emparée de son corps, en le transformant et en le gardant dans un bien triste état. Cependant, la perception de la vieillesse et de ses maux devient encore plus douloureuse au regard des souvenirs de jeunesse, qui apparaissent juste après les vers liminaires que je viens de commenter : les souvenirs des qualités intellectuelles et des réussites professionnelles, en tant que poète et orateur (v. 9-14), mais surtout la mémoire des qualités physiques, force, agilité et résistance, qui accompagnaient les compétitions sportives ou d'autres circonstances, y compris les fêtes et les banquets (v. 17-50). Il ne lui manquait pas même cette sagesse, qui le rendait impassible face aux difficultés, « capable de se contenter de peu et de maîtriser toutes les situations » (v. 51-54).

L'idéalisation de la jeunesse comme moment parfait et pleinement heureux de la vie est tout à fait évidente : elle est aux antipodes de la vieillesse, qui semble nier et renverser de manière systématique et catégorique les qualités et la félicité du passé. L'insertion d'une autre apostrophe à la *miseranda senectus* (v. 55-58) nous rappelle que cette horrible personnification est toujours présente en arrière-plan, en rendant encore plus criante l'opposition entre vieillesse et jeunesse. Parmi les qualités de cette dernière, la beauté ne pouvait pas manquer (v. 59-72), bien qu'elle entraîne des conséquences problématiques : admiré et désiré par toutes les jeunes filles, le garçon les dédaigne et préfère rester seul, en attendant de rencontrer la femme parfaite (v. 75-100). C'est son choix, et pourtant le poète, désormais vieux, le rappelle avec un regret aussi inavoué que pénible, dissimulé sous un masque d'orgueil (v. 71-76) :

Sic cunctis formosus ego, gratusque uidebar
omnibus, et sponsus sic generalis eram.
Sed tantum sponsus : nam me natura pudicum
fecerat, et casto pectore durus eram.
Nam dum praecipuae cupio me iungere formae,
permansi uiduo frigidus usque toro.

Toutes les femmes appréciaient ma beauté, toutes me trouvaient attirant : j'étais leur fiancé idéal, mais rien de plus que le fiancé idéal. En fait, la nature m'avait fait chaste ; j'étais réfractaire à l'amour par mon cœur insensible. Ainsi, en attendant de m'unir avec une beauté parfaite, je restais toujours seul dans mon lit froid.

Le renoncement à l'amour est expliqué par le poète comme un choix vertueux au moyen du lexique de la morale (chrétienne) : *pudicum* (en évidence, à la fin du v. 73), *casto pectore* (juste au centre du v. 74). Mais d'autres mots impliquent un jugement différent, qui se superpose au jugement éthique et même le dément : l'adjectif *durus* (v. 74, juste après *casto pectore*), se référant au manque de perméabilité et/ou de sensibilité, peut difficilement être regardé sous un jour positif. Il en va de même de *frigidus* (v. 76), qui indique la froideur sentimentale et sexuelle, ainsi que la sensation de froid intérieur suscitée par la solitude. L'expression *uiduo ... toro*, qui entoure l'adjectif *frigidus* par l'hyperbate, ne signifie pas seulement que le jeune homme dort tout seul, mais qu'il y a aussi une place vide dans son lit, qu'il manque une personne, une femme : le sens négatif de cette *iunctura* est même accentué par la mémoire poétique qu'elle active, par rapport aux deux contextes dont elle provient, notamment les mots qu'Ovide attribue à Ariane, abandonnée par Thésée (*Her.,* 10, 14), et ceux que le même poète fait adresser par Pâris à Hélène, pour la convaincre de quitter le lit conjugal, où elle dort sans son époux (*Her.,* 16, 318).

Voici donc une attitude commune aux deux conditions opposées de la jeunesse et de la vieillesse : la négation de l'amour et de ses plaisirs (bien que pour des raisons différentes). C'est précisément sur ce thème que portent toutes les élégies de Maximien. Dans la deuxième, il décrit avec un profond regret la conduite de Lycoris, une femme qui a vécu une longue relation amoureuse avec lui, mais qui maintenant le méprise et l'évite, car il est vieux et disgracié. Dans l'élégie 3, il raconte un amour d'adolescence qui ne se réalise pas à cause d'une baisse soudaine du désir, saluée comme une victoire de la vertu sur la tentation de pécher, mais vécue également avec l'amertume d'une occasion heureuse manquée [17]. Dans la quatrième, il

17. Cf. J. UDEN, « The Elegiac *Puella* as Virgin Martyr », *TAPhA* 139 (2009), p. 207-222. Sur le portrait et le rôle de Boèce : D. R. SHANZER, « Ennodius, Boethius, and the Date and Interpretation of Maximianus's *Elegia* III », *RFIC* 111 (1983), p. 183-195 ; S. J. B. BARNISH, « Maximian, Cassiodorus, Boethius, Theodahad: Literature,

rappelle l'amour qu'il ressentait, à l'âge mûr, pour une jeune fille, chanteuse et danseuse : un amour qui était loin de se réaliser, mais qui fut découvert par le père de la jeune fille et qui déshonora le poète (même s'il n'avait rien fait !). L'élégie 5 raconte un épisode qu'il a vécu dans sa vieillesse, pendant une mission diplomatique en Orient, à savoir une aventure érotique inachevée due à son impuissance sénile.

Dans tous ces poèmes, on le voit, le thème central est l'amour, ou mieux, la dialectique entre l'amour (conçu surtout comme désir sexuel) et le renoncement ou l'impossibilité à l'accomplir. La vieillesse n'est présente de manière explicite que dans les élégies 2 et 5, car elle est justement la condition du poète abandonné et méprisé par la femme aimée (dans le premier cas), ainsi que la raison de l'impuissance et de l'échec de l'aventure érotique (dans le second). Néanmoins, en y regardant d'un peu plus près, l'âge avancé est également un motif latent, mais non de moindre importance, dans les autres élégies. En fait, le poète se présente toujours comme un vieil homme et regarde son passé d'un point de vue qui lui est propre : cette attitude conditionne le mode du récit, l'ambiance qui l'entoure, les sentiments qui s'en dégagent, la signification qui s'en extrait.

Dans l'élégie 3, la fille amoureuse s'en va « avec son corps intact » (*illaeso corpore*), mais « triste » (*tristis*)[18]. Après que le jeune homme et Boèce, son ami âgé et sage, ont célébré le triomphe de la vertu par une rhétorique pompeuse et artificieuse (v. 81-90), Maximien commente la conclusion de l'histoire par un distique démentant l'enthousiasme exprimé par les deux sur le moment et qui semble dévaloriser l'interprétation morale : *ingrati, tristes pariter discessimus ambo : / dissidii ratio uita pudica fuit*, « Nous nous quittâmes tous deux insatisfaits, également tristes : le choix de la chasteté fut la raison de notre rupture » (v. 93-94).

La disjonction entre l'intention morale et les « raisons du cœur » (mais cœur signifie surtout sexe) est encore plus évidente dans l'élégie 4. Lorsque son amour pour la belle danseuse est découvert par le père de cette dernière, le poète regrette tout d'abord le déshonneur qui rejaillit sur lui (v. 49-50), mais juste après il adopte une attitude surprenante, se plaignant de n'avoir fait et de ne plus pouvoir faire ce qu'il désirait (v. 51-60) :

Et nunc infelix tota est sine crimine uita,
et peccare senem non potuisse pudet.
Deserimur uitiis : fugit indignata uoluptas ;

Philosophy and Politics in Ostrogothic Italy », *Nottingham Medieval Studies* 34 (1990), p. 13-32.

18. *Illa nihil quaesita uidens procedere, causam / odit et illaeso corpore tristis abit*, « La jeune fille, voyant que je ne cédais pas à ses avances, se remplit d'amertume et s'en va, le corps intact, mais l'esprit triste » (v. 79-80).

nec, quod non possum, non uoluisse meum est.
Hoc etiam meminisse licet, quod serior aetas
intulit, et gemitus quos mihi lena dedit.
Sed quis ad has possit naturae attingere partes,
gnarus ut et sapiens noxia saepe uelit ?
Interdum rapimur uitiis, trahimurque uolentes ;
et, quae non capiunt, pectora bruta uolunt.

Aujourd'hui ma vie est exempte de tout reproche, mais aussi malheureuse : j'ai honte de n'avoir pu pécher dans ma vieillesse. Les vices m'ont abandonné ; le plaisir s'envole, indigné. Je n'arrive pas à cesser de désirer ce que je ne peux atteindre. Je me rappelle même les troubles d'un âge plus avancé et les soupirs qu'une courtisane m'a arrachés. Mais qui comprend la nature humaine ? Qui saurait expliquer pourquoi l'homme sage et cultivé souvent désire commettre des fautes ? Tant de fois nous nous laissons capturer par les vices ! C'est avec plaisir que nous sommes entraînés vers eux ! Les instincts aveugles veulent ce qu'ils ne peuvent atteindre.

Le poète exprime le renversement des valeurs, par rapport aux règles morales qu'il respectait dans sa jeunesse et également dans son âge mûr, au moyen de l'expression paradoxale (presqu'un oxymore) *peccare ... non potuisse pudet*. De son point de vue, celui d'un vieil homme qui ne peut plus profiter des plaisirs de l'amour, il est dommage qu'il n'ait accompli ce qu'il voulait et pouvait faire. En effet, sa vie passée *sine crimine* lui apparaît, aujourd'hui, *infelix*. Il ne se plaint pas d'avoir eu du mal à résister aux vices ou à s'en libérer, mais que les vices « l'ont abandonné », à savoir qu'il ne peut plus les pratiquer, justement maintenant qu'il le voudrait.

On remarque ainsi une « reconfiguration » de la dialectique entre la vieillesse et la jeunesse : la première n'est plus seulement l'âge de la laideur et du malheur, mais aussi le temps de la vérité, quand les préjugés et les contraintes de la morale (chrétienne) s'écroulent, mettant au jour le magma des sentiments et des instincts. Le vieux poète révèle ses désirs et même ses rapports avec les prostituées (v. 55-56) : il admet et accepte finalement ce dont il avait honte jadis. Il constate, par une introspection psychologique très raffinée et avec une sincérité déroutante, l'attraction que les plaisirs coupables exercent sur lui (ou plutôt sur l'homme en général), une attraction que ni la sagesse ni la culture ne peuvent empêcher. Il reconnaît le charme du vice, en allant à contre-courant d'une tradition de pensée qui va de Socrate à Sénèque, mais qui trouve ses partisans, dans l'Antiquité tardive, chez les Pères de l'Église. Dans cette reconfiguration de la dialectique, la jeunesse n'est plus seulement l'âge d'or de l'homme qui possède toutes les qualités, mais elle est également le temps d'une félicité possible, bien qu'inexploitée : une félicité illusoire, jamais réalisée.

L'opposition entre idéalisation et réalisme

Cette félicité inachevée, dont le regret demeure dans l'esprit du poète et rend plus triste sa condition actuelle, revêt le visage des jeunes filles qu'il a désirées, mais qu'il n'a pas voulu ou n'a pu posséder : Aquilina, dont il était tombé amoureux à l'adolescence, quand il ne connaissait « ni l'amour ni les feux de Vénus » (3, 7) ; Candida, qui tirait son nom de la blancheur diaphane de sa peau et qui dansait, avec ses cheveux noirs bouclés et avec ses petites sonnettes rythmées par son corps souple, sous le regard admiratif du poète (4, 7-10) ; la *Graia puella*, qui a séduit le poète déjà vieux « par les arts trompeurs de sa patrie » (5, 6). Le portrait de cette dernière est un mélange attirant et troublant de simplicité simulée et de finesse malicieuse : « femme d'une grande beauté, à l'air modeste et gracieux, aux yeux étincelants, mais non privée d'un charme sophistiqué » (v. 15-16). Elle savait composer des vers et « faire parler savamment ses doigts » (*docta loqui digitis*), sollicitant la lyre qui répondait harmonieusement (v. 17-18). Le chant était en fait l'un de ses outils de séduction, lorsqu'elle venait pendant la nuit s'asseoir sous la fenêtre du poète et « murmurait doucement des mélodies grecques » (v. 9-10). Maximien décrit voluptueusement la démarche légère et élégante de la femme, la blancheur de son cou ressortant de ses cheveux noirs, son corps sinueux et ferme (v. 23-30) :

Quid referam gressus certa se lege mouentes
suspensosque nouis plausibus ire pedes ?
Grande erat inflexos gradibus numerare capillos ;
grande erat in niueo pulchra colore coma.
Vrebant oculos durae stantesque papillae,
et quas adstringens clauderet una manus.
Ah ! quantum mentem stomachi fultura mouebat,
atque sub exhausto pectore pingue femur !

Que dirai-je de ses pas au rythme régulier, lorsque son pied se soulevait léger et retombait avec une nouvelle grâce ? C'était extraordinaire de compter les boucles descendant de sa tête ; c'était extraordinaire de regarder ses beaux cheveux noirs sur son cou de neige. Mes yeux s'enflammaient devant ses seins hauts et fermes, qu'une seule main pouvait contenir et serrer. Comme son ventre bien nourri et les rondeurs de ses cuisses sous son abdomen stimulaient mon imagination !

La félicité promise par la jeunesse et jamais gagnée, encore plus que de ces filles désirées en vain, prend la forme de la femme idéale que le poète attendait, négligeant et refusant toutes les autres, quand il était un beau garçon dans la fleur de l'âge (1, 89-100) :

Candida contempsi, nisi quae suffusa rubore
uernarent propriis ora serena rosis.
Hunc Venus ante alios sibi uindicat ipsa colorem,
diligit et florem Cypris ubique suum.

Aurea caesaries, demissaque lactea ceruix
uultibus ingenuis, uisa decere magis.
Nigra supercilia et frons libera, lumina nigra,
urebant animum saepe notata meum.
Flammea dilexi modicumque tumentia labra,
quae gustata mihi basia plena darent.
In tereti collo uisum est pretiosius aurum,
gemmaque iudicio plus radiare meo.

J'ai dédaigné la blancheur de la peau, si la beauté sereine du visage n'était pas teinte de la rougeur printanière des roses : c'est la couleur que Vénus aime plus que toutes autres ; c'est la fleur que la déesse de Chypre préfère en tous lieux. Ce qui me plaisait le plus c'était une chevelure blonde, des épaules blanches comme le lait, des traits pleins de naïveté. Des sourcils noirs sur un front découvert, ainsi que des yeux noirs, attiraient souvent mon attention et brûlaient mon cœur. J'aimais des lèvres rouges comme le feu et légèrement gonflées, qui me donneraient des baisers passionnés, délicieux. L'or apparaît plus précieux sur un cou d'albâtre, un joyau y brille le plus, je crois.

Cette femme idéale représente le bonheur de la jeunesse, ou plutôt l'attente d'un bonheur qui n'est jamais arrivé. Cependant, au bout du compte, toutes les jeunes filles décrites dans ces poèmes sont des figures insaisissables et décevantes, car le poète n'arrive pas à profiter de leur beauté, apparemment par son choix (la chasteté) ou par une limite physiologique (l'impuissance). Mais le renoncement à l'amour, qu'il soit volontaire ou forcé, lui laisse toujours un sentiment d'insatisfaction et de déception. La comparaison avec les Sirènes, qu'établit Maximien lorsqu'il évoque l'attitude insidieuse de la *Graia puella* et notamment le chant qu'elle utilise comme outil de séduction (5, 18), pourrait être aussi étendue aux autres femmes (le chant est également l'un des principaux attraits de Candida). Cette comparaison est peut-être plus marquante qu'il n'y paraît, si l'on considère que les Sirènes sont interprétées, dans une longue tradition philosophique et littéraire, comme une métaphore ayant trait, en général, à l'attraction exercée par les biens matériels et, en particulier, à la séduction et à la corruption sexuelle [19]. La métaphore est reprise par les écrivains chrétiens, qui accentuent encore le poids du péché lié à ces créatures démoniaques [20].

---

19. E. g. Hor., *Epist.*, I, 2, 23-26. Cf. P. COURCELLE, « L'interprétation évhémériste des Sirènes-courtisanes jusqu'au XIIe siècle », dans K. BOSL (éd.), *Gesellschaft, Kultur, Literatur. Rezeption und Originalität im Wachsen einer europäischen Literatur und Geistigkeit. Beiträge Luitpold Wallach gewidmet*, Stuttgart, 1975, p. 33-48.

20. Cf. J. DOIGNON, « La tradition latine (Cicéron, Sénèque) de l'épisode des Sirènes entre les mains d'Ambroise de Milan », dans *Rencontres avec l'Antiquité classique. Hommages à Jean Cousin*, Besançon, 1983, p. 271-278 ; IDEM, « Le symbolisme des Sirènes dans les premiers dialogues de saint Augustin », dans P. M. MARTIN, C. M. TERNES (éd.), *La mythologie : clef de lecture du monde classique. Hommage à*

Aux antipodes de la jeunesse idéalisée dans les figures charmantes et évanescentes de ces jeunes filles se trouve la réalité de la vieillesse, qui est décrite dans l'élégie 1, en termes très crus. Le vieillard change d'aspect, de posture et de démarche : il se tasse, devient courbe, mince, lent et maladroit (v. 211-216). Il souffre de plusieurs troubles et faiblesses : il ne supporte plus ni le froid, ni la chaleur ; les maladies de la peau (*scabies*) ainsi que la toux haletante (*tussis anhela*) le minent ; « l'air qu'il respire et la lumière qui le dirige lui deviennent une charge » ; il ne peut dormir et, quand enfin il y arrive (avec peine quand la nuit s'avance), il est harcelé par les cauchemars, au point que « la plume la plus douce ressemble à un dur rocher » (v. 241-258). La dialectique entre la jeunesse et la vieillesse est donc exprimée, au niveau esthétique, par l'opposition entre l'idéalisation du passé (impliquant soit le portrait du poète dans son adolescence, soit la description des filles qu'il a admirées et désirées en vain, ou auxquelles il a simplement songé) et le réalisme impitoyable du présent, qui prend l'aspect d'un vieillard boitillant, accablé de souffrances à la fois physiques et psychologiques, fatigué de vivre ; son état d'esprit peut être contenu dans une seule phrase : *iam poena est totum quod uiuimus*, « toute notre vie n'est qu'un supplice » (v. 241).

L'aperçu des infirmités du vieillard culmine avec une observation riche d'implications et imprégnée d'une cruelle ironie : *tam praeclarum quam male nutat opus*, « cette si merveilleuse création chancelle misérablement » (v. 260). La *iunctura*, mise en exergue par l'hyperbate *praeclarum ... opus* (avec le premier mot *in caesura* et le second *in clausula*), est utilisée par Cicéron dans sa traduction du *Timée* de Platon (4), puis reprise par Lactance, qui définit ainsi le monde en tant que création de Dieu : *praeclarum hoc opus mundi* (*Diu. Inst.*, IV, 6). L'allusion de Maximien, qui voit « chanceler misérablement » ce qu'il définit comme « une si merveilleuse création », à savoir la nature humaine, révèle une intention sarcastique cinglante, qui ne s'adresse pas seulement à Lactance, mais qui conteste en général la vision chrétienne de l'existence : le vieillard avec ses malheurs est le miroir du monde créé par Dieu, ou plutôt du monde supposé être l'œuvre de Dieu. Toutefois cette intention sarcastique implique aussi une douloureuse autodérision : le vieillard expérimente dans sa propre chair la fausseté de l'optimisme chrétien.

La description du vieillard courbé, qui ne peut à peine marcher (v. 217-234), apparaît crûment réaliste et pourtant densément symbolique à la fois.

Raymond Chevallier, Tours, 1986, p. 113-120 ; N. PACE, « Il canto delle Sirene in Ambrogio, Gerolamo e altri Padri della Chiesa », dans L. F. PIZZOLATO, M. RIZZI (éd.), Nec timeo mori. *Atti del Congresso internazionale di studi ambrosiani nel XVI centenario della morte di Sant'Ambrogio*, Milano, 1998, p. 673-695.

Son dos voûté l'empêche de regarder le ciel et le contraint à tourner ses yeux vers le sol (v. 217-218) :

> *Nec coelum spectare licet, sed prona senectus*
> *terram, qua genita est, quam reditura, uidet.*
>
> Il ne lui est pas possible de lever ses yeux au ciel, mais la vieillesse courbée regarde la terre, qui l'a générée et vers laquelle elle attend de revenir.

La référence à la *senectus* constitue une métonymie (le nom abstrait pour le concret) plutôt qu'une personnification ; cette figure de style n'est pas purement ornementale : elle sert en fait à généraliser l'expérience malheureuse individuelle et à lui donner une portée universelle ; tandis que l'efficacité visuelle de l'image est récupérée, au moins en partie, par l'adjectif *prona*. Cette posture contraignante distingue le vieillard des hommes et le rapproche des animaux, si l'on se souvient d'un passage d'Ovide concernant la création des êtres humains (*Met.*, I, 84-86) :

> *Pronaque cum spectent animalia cetera terram,*
> *os homini sublime dedit caelumque uidere*
> *iussit et erectos ad sidera tollere uultus.*
>
> Tandis que les autres animaux, courbés, ne voient que le sol, Prométhée accorda aux hommes un visage tourné vers le haut et leur ordonna de regarder le ciel, en levant leurs yeux vers les étoiles.

L'idée que la capacité de regarder le ciel distingue les hommes des animaux est reprise par Lactance (*Diu. Inst.*, II, 1-2), qui la réélabore dans la perspective chrétienne, n'hésitant pas d'ailleurs à citer ce passage d'Ovide [21]. Je pense que Maximien, en rappelant en même temps ce dernier et Lactance, veut justement montrer la déshumanisation causée par la vieillesse, qui prive ses victimes de la dignité humaine et les rend similaires aux animaux [22].

En outre, la posture voûtée pousse l'homme à accorder son attention à la terre, qu'il considère comme la mère qui l'a engendré et à qui il veut revenir le plus tôt possible par la mort : il adresse à la terre, personnifiée et même humanisée, une sorte de « prière pervertie » (v. 227-234), la suppliant de l'accueillir en son sein et le libérer d'une vie qui désormais ne lui donne

---

21. Il vaut la peine de lire au moins le début du passage (II, 1) : « En fait, tandis que tous les autres êtres vivants regardent le sol avec leurs corps courbés (*pronis corporibus*), car ils ne sont pas dotés de raison et de sagesse, nous avons reçu par le Dieu créateur une posture debout (*status rectus*) et un visage au regard tourné vers le haut (*sublimis uultus*) […] ce que le poète ingénieux [*scil.* Ovide] a remarqué de manière excellente » (juste ici, l'auteur insère la citation de *Met.*, I, 84-86).

22. En fait, l'idée que la capacité de regarder le ciel est la caractéristique qui distingue les hommes des animaux devient un topos exploité aussi par d'autres auteurs : cf. p. ex. Perse, *Sat.*, II, 61.

que souffrances et humiliations. Une vraie mère ne supporterait pas de garder son fils dans cette condition pénible : *non est materni pectoris ista pati* (v. 234).

Cicéron démasqué : la réfutation de la rhétorique

Cependant, Maximien introduit la description des caractéristiques de la vieillesse, de manière apparemment incohérente, avec des affirmations gnomiques inspirées d'une sagesse provenant de la tradition romaine, mais appréciée et reprise à l'époque tardive par les penseurs chrétiens (1, 103-110) :

> *Diuersos diuersa iuuant : non omnibus annis*
> *omnia conueniunt : res prius apta, nocet.*
> *Exsultat leuitate puer, grauitate senectus :*
> *inter utrumque manens stat iuuenile decus.*
> *Hunc tacitum tristemque decet ; fit carior ille*
> *laetitia et linguae garrulitate suae.*
> *Cuncta trahit secum uertitque uolubile tempus,*
> *nec patitur certa currere quaeque uia.*

> Chaque époque a ses occupations et ses joies : tout ne convient pas à tout âge ; ce qui est le charme de l'un, nuit à l'autre. L'enfant est heureux par sa légèreté, le vieillard par sa gravité ; la bienséance d'un jeune homme est un juste milieu entre les deux. Le silence et l'austérité siéent au vieil homme, tandis que le jeune est plus apprécié par sa gaieté et son bavardage vivant. Le temps emporte et change tout : il n'est jamais permis de toujours parcourir la même route.

Ce passage au ton paisible et résigné, qui reflète apparemment un équilibre intérieur ou plutôt un thème rhétorique préconçu, ne semble pas à sa place dans la poésie de Maximien. On a l'impression d'entendre la voix de Cicéron, qui reconnaît les différentes caractéristiques des différents âges, dans le *Cato Maior de senectute* (33) :

> *Cursus est certus aetatis et una uia naturae, eaque simplex, suaque cuique parti aetatis tempestiuitas est data, ut et infirmitas puerorum, et ferocitas iuuenum et grauitas iam constantis aetatis et senectutis maturitas naturale quiddam habeat, quod suo tempore percipi debeat.*

> Le cours de la vie est certain ; la nature suit une seule voie, qui est bien simple : un temps approprié a été assigné à chaque partie de la vie, de sorte que la faiblesse des enfants, l'animosité des jeunes gens, le sérieux de l'âge adulte, ainsi que la pleine maturité de la vieillesse révèlent toujours quelque chose de naturel, qu'il faut percevoir au moment opportun [23].

Cicéron en fait attribue à la vieillesse des qualités autres que celles de la jeunesse, mais également appréciables, telles la sagesse, la capacité de ré-

---

23. Cf. l'édition du *Cato Maior de senectute* publiée et commentée par J. G. F. POWELL, Cambridge, 1988.

fléchir lucidement et de tirer profit d'une longue expérience, la *grauitas* caractérisant la *constans aetas* et évoluant dans la *maturitas* de la *senectus*. Et la *grauitas* est indiquée par Maximien comme le trait distinctif de la vieillesse (v. 105).

Cependant, juste après, le poète change de direction et affirme exactement ce que Caton essaie de démentir dans le dialogue de Cicéron, à savoir que la vieillesse est un « âge long et inutile » (*longa et inutilis aetas*) et qu'il est préférable de mourir que de vivre dans cette condition pénible (v. 111-112). Il énumère les symptômes de la vieillesse (implicitement comparée à une maladie), les défauts et les désagréments qui la rendent malheureuse : le goût, l'ouïe, la vue s'affaiblissent ; le vieil homme, privé de tous les sens, vit dans un monde sombre et aride, sans couleurs ni saveurs (v. 119-122). La vieillesse affecte même l'intelligence : elle prive l'homme de sa lucidité et de sa créativité, en l'empêchant de se consacrer à la composition de discours ou de poèmes (v. 123-131). C'est le contraire de ce que Cicéron fait dire à Caton : « les hommes âgés conservent la plénitude de leurs facultés intellectuelles, s'ils continuent à étudier et à s'engager » etc. (22), un concept corroboré par l'exemple illustre de Sophocle, qui « continua à composer ses tragédies jusqu'à la vieillesse extrême »[24]. En revanche, Maximien affirme qu'il n'est même pas capable de lire, puisqu'il ne peut pas bien voir : les mots se confondent et se dédoublent sous ses yeux (v. 145-146).

Plus grave encore est le fait que le vieil homme ne peut plus profiter des plaisirs de la vie : *iam dulces epulae deliciaeque nocent*, « désormais les banquets avec leurs plats délicieux sont mauvais » (v. 54). Il est contraint à renoncer à tout ce qu'il aime, en tombant dans le paradoxe selon lequel, s'il veut continuer à vivre, il doit cesser de mener une vie digne de ce nom : *ut uiuamus, uiuere desinimus* (v. 55-56). Il ne peut satisfaire sa faim : *nunc alimenta grauant* ; mais ne peut rester sans manger : *abstinuisse nocet* (v. 57-60). Et il ne peut plus goûter aux plaisirs de l'amour et du vin, qui aident à oublier les maux de la vie : il ne lui reste qu'à se laisser vivre dans l'abandon de soi et dans l'ennui, pendant que sa vie « se dissout d'elle-même d'heure en heure », dans l'attente de la mort (v. 63-66). C'est ici, et

24. La lucidité des hommes âgés est un argument important dans le dialogue de Cicéron, qui la rappelle à plusieurs reprises : p. ex. 17, *Non uiribus aut uelocitate aut celeritate corporum res magnae geruntur, sed consilio, auctoritate, sententia; quibus non modo non orbari, sed etiam augeri senectus solet*, « Les grandes entreprises ne sont pas réalisées par la force, l'agilité ou la vélocité du corps, mais par la sagesse, l'autorité et la réflexion, qualités qui non seulement ne manquent pas, mais augmentent même dans la vieillesse » ; 67, *Mens enim et ratio et consilium in senibus est; qui si nulli fuissent, nullae omnino ciuitates fuissent*, « Les vieux sont dotés d'intelligence, de rationalité, de sagesse : les états n'existeraient pas sans eux et sans leurs qualités ».

non dans l'appréciation équilibrée et résignée de la vieillesse, que la voix de Maximien résonne haut et fort. Il semble s'adresser directement à Cicéron, mais en même temps aux écrivains plus récents (évidemment les écrivains chrétiens) qui le suivent dans l'éloge de la vieillesse, lorsqu'il s'exclame : *talia quis demens homini persuaserit auctor / ut cupiat, uoto turpior esse suo ?* « Quel auteur peut être assez insensé pour convaincre quelqu'un de désirer une telle chose, à savoir de tomber dans une condition si répugnante de son plein gré ? » (v. 151-152).

Maximien semble contredire délibérément Cicéron sur plusieurs points, p.ex. sur la question des richesses : le poète et Caton sont tous deux riches, mais ce dernier admet l'importance des biens matériels ainsi que la nécessité de les utiliser avec sagesse (*Cato*, 8), tandis que le premier se plaint de ne pas pouvoir profiter de ce qu'il possède et se compare à Tantale qui souffre de la faim et de la soif au milieu de l'eau et des mets les plus exquis : il se considère comme « le gardien plutôt que le maître » de ses biens, comme le dragon surveillant dans le jardin des Hespérides les pommes d'or qui ne lui appartiennent pas (v. 181-190). Maximien en effet assimile sa situation à un supplice (v. 191-194), qui rappelle les tourments infligés aux « grands pécheurs » (comprenant aussi Tantale) que Lucrèce présente comme une allégorie de la condition humaine en proie aux passions, dans le livre III du *De rerum natura*[25] :

> *Hinc me sollicitum torquent super omnia curae ;*
> *hinc requies animo non datur ulla meo.*
> *Quaerere quae nequeo, semper retinere laboro,*
> *et retinens semper, nil tenuisse puto.*
>
> C'est d'ici que viennent les soucis qui me tourmentent plus que tout, en suscitant mon anxiété ; c'est pourquoi mon esprit ne peut pas trouver la paix. Je m'efforce sans cesse de retenir ce que je ne suis plus capable d'acquérir et, pendant que je le retiens, j'ai l'impression de ne rien garder.

La qualité que Cicéron présente, dans le portrait de Caton et par sa bouche, comme la prérogative la plus importante et la plus belle de la vieillesse, à savoir la sagesse généreusement partagée avec les jeunes gens à travers les conseils et les enseignements[26], se traduit chez Maximien en une attitude

---

25. Cf. *De rer. nat.*, III, 978-1023, mais spécialement 1003-1004 : *deinde animi ingratam naturam pascere semper / atque explere bonis rebus satiareque numquam*, « Puis, nourrir toujours la nature insatiable de l'âme et pourtant n'arriver jamais à la remplir de biens ni à la satisfaire » (à propos des Danaïdes).

26. Cf., p. ex., *Cato*, 27, *adulescentes senum praeceptis gaudent*, « Les adolescents tirent profit des enseignements des vieux » ; 29, *An ne illas quidem uires senectuti relinquemus, ut adulescentis doceat, instituat, ad omne offici munus instruat ?* « Peut-être que nous ne laisserons même pas à la vieillesse la force d'éduquer les jeunes, de les former, de les préparer à accomplir chaque tâche ? »

hautaine et présomptueuse, ainsi qu'en une conversation répétitive et ennuyeuse (v. 198-204) :

Hoc tantum rectum, quod sapit ipse, putat.
Se solum doctum, se iudicat esse peritum ;
et quod sit sapiens, desipit inde magis.
Multa licet nobis referens, eademque reuoluens
horret, et alloquium conspuit ipse suum.
Deficit auditor, non deficit ipse loquendo :
o sola fortes garrulitate senes !

Il considère juste seulement ce qu'il sait. Il pense être le seul homme cultivé, le seul sage : et plus il pense être sage, plus il démontre être insensé. C'est vrai qu'il dit beaucoup de choses, mais il les répète sans cesse, jusqu'à la nausée : il crache lui-même sur ses discours. Son auditeur est épuisé, mais lui n'est jamais fatigué de parler. O vieillards, n'ayant plus de force que dans la langue !

Si Cicéron réhabilite la vieillesse en reconnaissant ses qualités (avant tout, la sagesse) et en lui attribuant une fonction constructive (notamment une tâche pédagogique) dans la société, Maximien lui oppose une plus crue et sombre réalité : la conviction de détenir la sagesse rend les vieux prétentieux et arrogants (ce qui contredit l'ancienne formule socratique, selon laquelle la sagesse se base sur la conscience de ne rien savoir). La prétention de dispenser des enseignements les rend bavards (d'une manière lourde et répétitive) et ennuyeux. Sans jamais mentionner Cicéron et sans se référer ouvertement à son œuvre, Maximien en détruit les fondements et en réfute les conclusions, qu'il considère évidemment comme basées sur une mystification rhétorique de la réalité. Par ailleurs, Cicéron n'est pas le seul adversaire non déclaré de Maximien, qui oppose sa description de la vieillesse à une longue tradition philosophique et littéraire, partant du *Cato Maior* et s'étendant, par l'intermédiaire de Sénèque, jusqu'aux Pères de l'Église.

La négation de la sexualité, ou la débâcle de la vie

Cicéron, dans son dialogue, ne manque pas de traiter l'un des aspects les plus délicats de la vieillesse : la privation des plaisirs (*quod eam carere dicunt uoluptatibus*), à savoir la négation de la sexualité (39). Cependant, il se place dans la perspective moraliste traditionnelle (qui est d'ailleurs tout à fait appropriée au personnage de Caton), condamnant la luxure comme une faute qui nuit à la dignité de l'homme et le pousse à commettre toutes sortes de crimes. C'est pourquoi Cicéron salue la privation des plaisirs comme un bénéfice qui rend l'homme meilleur et le dissuade de pécher, plutôt que

comme un désavantage [27]. Cet argument a connu un succès considérable chez les écrivains chrétiens, tels que Jérôme et Augustin, qui le partagent et le développent plus largement, de manière proportionnée au poids qu'ils attribuent au concept de péché [28].

En revanche, Maximien refuse le moralisme abstrait ainsi que la rhétorique réconfortante : il redécouvre la valeur intrinsèque des plaisirs (à savoir leur importance pour bien vivre, non seulement le bonheur temporaire qu'ils donnent), en se situant dans une perspective éminemment matérialiste et hédoniste. Cependant cette idée, qui n'est pas exclusivement une conquête de l'intelligence, mais qui est substantiellement une conception de vie, une position à la fois rationnelle et sentimentale, se répercute violemment sur l'état d'esprit du poète, lorsqu'il ne peut plus profiter des plaisirs qu'il aime et dont il connaît si bien la valeur. Son approche concrète et désillusionnée de la vie est justement la source de sa souffrance (et de sa poésie).

Par ailleurs, la négation des plaisirs (spécialement des plaisirs sexuels) due à la vieillesse ne reste pas confinée aux limites de l'expérience individuelle : Maximien la considère plutôt comme un « signe des temps », comme une caractéristique distinctive de son époque, comme on peut le constater dans l'élégie 5 [29]. Ce n'est pas un hasard si ce message prégnant

27. Cf. *Cato*, 39, « On dit que la vieillesse est privée des plaisirs sensuels : quel merveilleux don de l'âge, si vraiment elle nous débarrasse de ce qui est le plus immoral dans la jeunesse ! » (*quod est in adulescentia uitiosissimum*) ; 40, « Il n'existe aucun crime, aucun délit, auquel la luxure ne pousse pas les hommes : les viols, les adultères et toutes les autres magouilles de ce genre ne sont pas stimulés par d'autres attraits que ceux du plaisir sexuel. Étant donné que la nature ou un dieu n'a donné à l'homme aucun cadeau plus précieux que la raison, rien n'est aussi contraire que la luxure à ce don divin » ; 42, *magnam habendam esse senectuti gratiam, quae efficeret ut id non liberet quod non oporteret. Impedit enim consilium uoluptas, rationi inimica est, mentis, ut ita dicam, praestringit oculos, nec habet ullum cum uirtute commercium*, « Nous devrions être reconnaissants à la vieillesse, qui nous empêche de désirer ce qui ne convient pas. En fait, la luxure entrave la réflexion : elle est l'ennemie de la raison ; pour ainsi dire, elle voile la vue de l'esprit ; elle est tout à fait incompatible avec la vertu ».

28. Cf., p. ex., Jérôme, *Praef. lib. II in Amos*, l. 7-9 : « La vieillesse nous libère de ces si impudentes maîtresses, les voluptés : elle freine la gourmandise, brise l'élan de la passion, accroît la sagesse, donne la maturité aux conseils. Le corps du vieil homme se refroidisse : il peut coucher avec la Sunamite, qui reste toujours vierge » ; Ambroise, *Exam.*, I, 31 : *senectus ipsa in bonis moribus dulcior, in consiliis utilior* [...] *ad reprimendas libidines fortior*, « La vieillesse elle-même est plus douce pour ses bonnes mœurs, plus utile pour sa sagesse […] plus résolue à réprimer les désirs honteux ».

29. Cf. T. GÄRTNER, *art. cit.* (n. 8), p. 146-153. Sur le rapport avec le modèle principal, notamment Ovide, III, 7 : F. E. CONSOLINO, art. cité (n. 11), p. 387-389. Sur la figure de la *Graia puella* (par rapport aux sources poétiques grecques) : I. FIELDING, « A Greek Source for Maximianus' Greek Girl: Late Latin Love Elegy and the Greek Anthology », in S. MCGILL et J. PUCCI (éd.), *Classics Renewed: Reception and Innovation in the Latin Poetry of Late Antiquity*, Heidelberg, 2016, p. 323-339.

est confié, contre toute attente, à la *Graia puella* : on ne peut certainement pas dire qu'elle incarne un personnage autorisé ; elle n'est qu'une séductrice insidieuse, mais elle représente justement le plaisir sexuel qu'elle cherche et qu'elle donne, la joie de la vie vécue de manière concrète et charnelle, sans préjugés ni scrupules moraux. Avec sa beauté exotique et son charme fascinant, avec son approche provocante et presqu'agressive, avec son attitude artificiellement amoureuse et ses arts trompeurs, elle peut être considérée comme une sorte de personnification de la sexualité.

Sans nier sa dimension physique et sensorielle, qui est très bien décrite et mise en valeur par le poète, cette femme sans nom incarne la joie de vivre, la promesse de félicité assurée par l'union sexuelle. C'est pourquoi elle ne peut accepter l'impuissance de l'homme qu'elle a séduit, impuissance qu'elle perçoit comme une négation de la nature humaine, une négation de la vie. Dès qu'elle constate « le décès du membre viril qu'elle aime » (*dilecti … funera membri*, v. 83), elle entonne une lamentation qui ne s'adresse pas au poète, ni même à son sexe, mais au sexe en général, celui qu'elle a connu et aimé avec les hommes rencontrés dans sa vie, ou plutôt celui de tous les hommes (v. 87-104) :

> « *Mentula, festorum cultrix operosa dierum,*
> *quondam diuitiae deliciaeque meae,*
> *quo te deiectam lacrymarum gurgite plangam ?*
> *Quae de tot meritis carmina digna feram ?*
> *Tu mihi flagranti succurrere saepe solebas,*
> *atque aestus animi ludificare mei.*
> *Tu mihi per totam custos gratissima noctem,*
> *consors laetitiae tristitiaeque meae ;*
> *conscia secreti semper fidissima nostri,*
> *adstans in nostris peruigil obsequiis :*
> *quo tibi feruor abit, per quem feritura placebas ?*
> *Quo tibi cristatum uulniferumque caput ?*
> *Nempe iaces nullo, ut quondam, suffusa rubore ;*
> *pallida demisso uertice nempe iaces.*
> *Nil tibi blanditiae, nil dulcia carmina prosunt ;*
> *non quidquid mentem sollicitare solet.*
> *Sic uelut expositam merito te funere plango :*
> *occidit, assiduo quod caret officio* ».

> « O sexe, toi qui célébrais si vivement nos jours de fête ; toi, jadis ma richesse et mes plaisirs, avec quel torrent de larmes vais-je pleurer ta mort ? Quels vers dignes de tant de mérites vais-je prononcer ? C'est toi qui m'as souvent aidée lorsque je brûlais de désir et qui as calmé agréablement mes ardeurs. C'est toi mon gardien adoré durant la nuit, le compagnon de mes joies et de mes douleurs, le témoin le plus fidèle de mes secrets ; toi qui étais toujours présent, en pleine forme, prêt à nous satisfaire ; qu'en est-il de ta ferveur, par laquelle tu étais si agréable, lorsque tu étais en train de frapper ?

> Qu'en est-il de ta tête toujours dressée pour ouvrir des blessures ? Te voilà affalé sans force, privé de la rouge turgescence d'alors ; te voilà gisant, pâle, la tête basse. Rien ne t'émeut, ni caresses, ni doux mots charmants, ni tout ce qui excite toujours l'imagination. Je te pleure, comme si tu avais déjà eu tes funérailles : qui ne peut plus accomplir ses fonctions accoutumées est mort. »

La lamentation s'imprègne d'ironie[30] en raison de la personnification du membre viril à qui la femme s'adresse directement, mais aussi par la situation bizarre et épineuse en elle-même, ainsi que par la disproportion entre les événements et les sentiments qu'elle exprime (au moyen d'un arsenal rhétorique remarquable). L'intonation ironique n'exclut toutefois pas que les mots de la *Graia puella* énoncent un message sérieux, que les chercheurs ont souvent ignoré ou sous-évalué, détournés par l'apparence ludique de la scène. Je viens de dire que la lamentation s'adresse au sexe en général et non à celui du poète, car la femme rappelle le rôle important et tout à fait positif qu'il a joué dans sa vie passée (on suppose qu'elle pense à plusieurs hommes différents). On remarque cependant que, au début et dans la seconde partie du discours, elle se réfère à la « mort » du membre viril, à savoir la débâcle sexuelle, qui affecte le poète et qui vient de se produire sous ses yeux. À la lumière de la grande portée de la lamentation, cette débâcle semble s'étendre bien au-delà de la situation particulière : elle porte sur le sexe en général, plutôt que sur celui d'un seul homme.

La réaction amèrement ironique du poète, qui encourage la femme à se trouver un amant plus jeune pour bien profiter des plaisirs sexuels (v. 107-110), donne à cette dernière l'occasion de clarifier le sens de son discours. Elle entonne en fait un « hymne au sexe », qu'elle interprète comme une force cosmique, comme le principe qui engendre toutes les créatures et toutes les choses, comme la source de l'harmonie qui gouverne le monde et qui règle les rapports entre l'homme et la femme, permettant ainsi la continuation du genre humain et des espèces animales (v. 111-152). Il suffit de lire le début de cet hymne, pour s'en faire une idée (v. 111-118) :

> *Illa furens : « Credo, nescis quod, perfide, dixi :*
> *non fleo priuatum, sed generale chaos.*
> *Haec genus humanum, pecudum, uolucrumque ferarumque*
> *et quidquid toto spirat in orbe, creat.*
> *hac sine diuersi nulla est concordia sexus ;*
> *hac sine coniugii gratia summa perit.*

---

30. Certains chercheurs ont insisté sur cet aspect, de manière plausible, mais unilatérale : cf. J. Szövérffy, « Maximianus a Satirist? », *HSCPh* 72 (1968), p. 351-367 ; A. Ramírez de Verger, « Parodia de un lamento ritual en Maximiano (*el.* V 87-104) », *Habis* 15 (1984), p. 149-156.

> *Haec geminas tanto constringit foedere mentes,*
> *unius ut faciat corporis esse duos.* »
>
> Elle répondit, en proie à la colère : « Perfide ! Je le sais : tu ne comprends pas ce que je veux dire ! Je ne pleure pas des maux particuliers, qui arrivent seulement à moi, mais le chaos qui bouleverse le monde. C'est le sexe [31], en effet, qui fait exister le genre humain, les troupeaux, les oiseaux et les animaux sauvages, ainsi que toutes les créatures vivant dans le monde. Sans le sexe, il n'y aura plus de concorde entre la femme et l'homme ; sans le sexe, il n'y aura plus de bonheur dans le mariage. Il réunit deux âmes par un lien si étroit qu'il fusionne deux personnes en un seul corps. »

Qu'est-ce que le *generale chaos*, dont parle la *Graia puella* ? Elle devient une sorte de prêtresse du dieu *mentula* [32], qui s'érige comme le principe universel de l'union sexuelle et du bonheur qui en dérive, mais aussi de la procréation et de la continuation des espèces au cours des siècles : en bref, le principe même de la vie. Le *generale chaos* est donc la négation de ce principe et s'installe lorsque l'homme ne peut plus faire l'amour. Il ne s'agit pas seulement du pauvre poète, dont la mésaventure acquiert une valeur emblématique ; cet épisode particulier donne l'occasion de pleurer sur un phénomène de grande envergure, une disgrâce collective qui affecte toute une époque, presque un bouleversement du monde : *generale chaos*.

Quelle est la nature, la raison de ce bouleversement ? La réponse est peut-être à chercher dans le corpus de Maximien. C'est vrai qu'il parle de ses expériences et de ses sentiments avec les femmes aimées et/ou la vieillesse, dans une perspective purement individuelle. Cependant, il essaie toujours de tirer des conséquences de portée plus large : il esquisse même une interprétation de la vie, à la lumière de son expérience. L'élégie 5 constitue l'aboutissement de cette réflexion existentielle, qui s'étend de l'homme au monde, de la vie individuelle à la période historique : une période marquée par la morale chrétienne, avec son sens du péché, son interdiction des plaisirs et sa condamnation de la sexualité. Dans l'élégie 5, en fait, la dialectique entre la vieillesse et la jeunesse est une fois encore « reconfigurée », par le moyen d'un thème typique de la pensée chrétienne contemporaine : le thème de la *senectus mundi*, qui reflète le sens de décadence concrète et morale répandu pendant la crise de l'Empire romain d'Occident et après sa chute. Toutefois, Maximien réélabore ce thème de manière originelle : il considère l'homme comme le miroir du monde, un monde qui apparaît aussi vieux et malade que le poète lui-même. Mais il n'attribue pas la crise à l'épuisement de la civilisation païenne ou à son

31. En fait, *haec* (v. 113) se réfère à *mentula* (v. 87, dans le passage cité *supra*).
32. Le sexe, d'abord personnifié (à partir du v. 87) et puis même divinisé, est rappelé instamment par l'anaphore et le polyptote du pronom : *haec* (v. 113 et 117), *hac* (v. 115 et 116).

histoire pleine de violences et de péchés, comme les écrivains chrétiens le font. Phénomène aggravant, il ne voit pas les signaux annonciateurs d'une renaissance que les Chrétiens attendent. Pour Maximien, la vieillesse du monde, tout comme celle de l'homme, conduit à la mort ; ou mieux, elle est condition similaire à la mort : elle est déjà une sorte de mort.

La négation de la sexualité que la *Graia puella* déplore est justement un signe des temps ; son origine n'est certainement pas dans le passé, ni même dans la morale païenne, mais dans le présent : c'est l'époque marquée par la morale chrétienne, qui condamne les plaisirs sensuels et en impose le refus. La femme revendique toutefois la valeur des plaisirs, l'importance et même la nécessité de la sexualité, non seulement *sub specie hominis*, du point de vue limité (facile à réfuter et à condamner) de l'homme qui veut satisfaire ses désirs, mais surtout *sub specie aeternitatis*, dans la perspective « naturaliste » de la continuation des espèces, qui se reflète dans une conception religieuse alternative, si l'on veut, celle de l'harmonie universelle. Le Christianisme a brisé cette harmonie, en condamnant l'homme à la répression des instincts et à la tristesse, les espèces vivantes à l'extinction. Maximien ne mentionne jamais la religion chrétienne : il ne fait pas la moindre référence à cette dernière, dont l'ombre s'étend néanmoins sur la vie humaine et l'ambiance historique, avec ses règles morales, ses commandements et ses interdictions [33].

La dialectique entre jeunesse et vieillesse s'avère donc une opposition entre la vie et la mort [34], car la jeunesse représente la vie, tandis que la vieillesse n'est pas seulement l'attente de la mort, mais elle est déjà une sorte de mort : la mort des sens, la mort des plaisirs, la mort de toute forme de joie. Cette dialectique se reflète, sur le plan diachronique, dans l'opposition entre l'Antiquité classique (la jeunesse du monde, bénie par la liberté des instincts et des plaisirs) et l'époque chrétienne (la vieillesse de l'humanité, privée de la joie de vivre et tombée dans le *generale chaos*).

---

33. La négation de la sexualité due à la morale chrétienne, avec son sens de décadence et son ambiance de tristesse, est lucidement analysée, et est également comparée à une sorte de vieillesse collective, par Ennode dans son *Épithalame pour Maximus* (*Carm.* I, 4 = 388 Vogel, composé en 511 apr. J.-C.), en particulier dans le discours de Cupidon (v. 54-72) : la comparaison est bien développée par B. GOLDLUST, *op. cit.* (n. 8), p. 108-109. Cf. G. VANDONE, « *Nec proles nascenti sufficit aeuo*: il discorso di Cupido nell'epitalamio a Massimo (*carm.* 1, 4, 54-72 = 388, 54-72 Vogel), dans F. GASTI (éd.), *Atti della Terza Giornata Ennodiana*, Pisa, 2006, p. 143-153 ; plus généralement, F. E. CONSOLINO, « Casti per amor di Dio: la 'conversione' dell'eros », in S. PRICOCO (éd.), *L'eros difficile. Amore e sessualità nell'antico cristianesimo*, Soveria Mannelli, 1998, p. 159-195.

34. Sur cette opposition (ramenée à la dichotomie freudienne de « Éros » et « Thanatos ») comme grille de lecture de l'élégie de Maximien : B. MAUGER-PLICHON, art. cité (n. 7), p. 381-387.

Dans cette situation individuelle et collective déprimante, il ne reste qu'à attendre la mort qui va mettre fin aux souffrances, comme le fait le poète et comme il le dit dans la brève élégie 6, qui conclut le recueil. Par ailleurs, il est déjà mort d'une certaine manière, comme il l'affirme à plusieurs reprises dans ses poèmes [35] et comme on le voit clairement dans la scène finale de l'élégie 5, lorsque la jeune fille l'abandonne « comme un défunt, après avoir prononcé son oraison funèbre » [36].

Giampiero SCAFOGLIO
Université Côte d'Azur / CEPAM UMR 7264
Giampiero.Scafoglio@univ-cotedazur.fr

35. Cf., p. ex., 1, 5 et 117-118, mais surtout 6, 11-12 : *infelix ceu jam defleto funere surgo : / hac me defunctum uiuere parte puto*, « Pauvre de moi ! Je m'élève du fond du tombeau : il semble que je suis déjà mort, mais que je ne reste en vie que pour souffrir. » Le thème du « mort vivant » est mis justement en rapport avec Lucrèce (VI, 5-8) par A. M. JUSTER, *op. cit.* (n. 8), p. 196.

36. Selon J. UDEN et I. FIELDING, art. cité (n. 8), p. 450-458, le poète aboutit à un résultat légèrement différent et peut-être moins pessimiste, *by renouncing the very possibility of any kind of ultimate harmony in this life or the next*, de sorte qu'il *reconciles himself to a cyclical conception of erotic life in which love always gives way to inevitable loss*.

Les Études classiques 86 (2018), p. 383-414.

REVUE DES LIVRES

Gilles LÉVÊQUE, *À quoi sert la culture ?* (Pour comprendre), Paris, L'Harmattan, 2019, 15.5 x 24, 268 p., br. EUR 28.50, ISBN 978-2-343-16894-4.

Dès l'introduction, le ton est donné : la culture classique (plus souvent et lourdement nommée grande culture, culture cultivée) est morte, car marginalisée, confinée à une élite et à sa reproduction (Bourdieu est cité dès la première note). L'élévation de l'esprit, que l'A., plus loin (p. 36), reconnaît à la culture classique, est devenue un plaisir raffiné, instrument de mépris de la culture de masse. La culture classique aurait un complexe de supériorité, celui de dominants sur dominés. Ces derniers, accaparés par les aspects pratiques de la vie, ne peuvent pas élever leur esprit (p. 31 et s.). Cette vision manichéenne, ressassée aigrement du début à la fin du livre, repose sur un postulat erroné : les tenants de la « grande culture » snobent ceux qui ne la connaissent pas. Cette mentalité peut exister, mais la croire inhérente à la culture relève peut-être également d'un complexe : celui d'un homme cultivé, qui « a fait des études », à l'égard du technicien, de l'artisan. C'est ignorer le monde manuel ou être incapable de parler avec tout le monde. L'A., égalitariste (l'adjectif apparaît … p. 239), veut la démocratisation de la culture, lancée dans le grand élan des années 1960, mais inaboutie. Le chapitre 1 va aux sources de notre culture, l'Antiquité classique. Les inégalités sociales y étaient justifiées (l'A. analyse Cic., *Tusc.*, II, 13) : la culture est déjà un simple instrument de distinction sociale et non la voie de la liberté (avec Too, p. 30, n. 1 : Bourdieu appliqué à l'Antiquité). Sans illusion sur les défauts des sociétés antiques, il est permis de nuancer fortement : Tiron, l'affranchi de Cicéron ; Horace, fils d'affranchi … Mais, pour les idéologues, c'est tout le monde ou personne. La vision manichéenne de la culture se poursuit dans les autres chapitres, qui suivent la ligne du temps. Chapitre 2 : la chute de Rome verrait le « recul [voire l'] effacement presque total de la culture classique » (p. 37). Erreur : c'est l'unité politique qui éclate en Méditerranée occidentale (voir le début de H. PIRENNE, *Mahomet et Charlemagne*, non cité, dans une bibliographie assez précise). D'ailleurs, l'A., sans crainte de se contredire, décrit ensuite le développement tardo-antique et médiéval des arts libéraux, réservés aux hommes libres, opposés (bien sûr) aux « arts mécaniques », où le travail est une astreinte. La Renaissance ? Principalement, un « amour immodéré des textes des Anciens » (p. 44). Passons. L'Âge classique : le courtisan chasse l'humaniste et la culture n'est rien autre qu'un instrument de distinction sociale. Les Lumières mettent en avant la volonté générale du peuple ; la culture, instrument de liberté, n'est plus réservée à une élite, car tout homme naît libre et égal. D'une conception cyclique du temps, on passe à l'idée d'une histoire « qui conduit l'humanité en avant » (p. 58). Noble idée, mais que le christianisme avait déjà (sans toujours l'appliquer). Chapitre 3. La fin du XVIIIe siècle voit d'autres changements : une conception particulariste et nationaliste de la culture (Herder) met fin à son universalisme. Plus tard, l'anthropologie scientifique (p. 79 et s.) développe cette idée de particularisme, mais sur le mode descriptif et non plus normatif (Tylor, 1871). Les cultures y ont un dénominateur : « un système commun d'interprétation du réel » (p. 83), d'où l'importance des mythes. Jusqu'ici, on se rallie. Pourquoi opposer ensuite (p. 93 et s.) culture anthropologique et culture classique, tout en reconnaissant qu'en vertu de l'évolutionnisme et malgré *Race et Histoire* de Lévi-Strauss (1952), il y a comme une résilience de la hiérarchie des cultures ? Était-il opportun de

distinguer (p. 100 et s.) l'efficacité des moyens (de la culture occidentale) et la valeur de la finalité, si ce n'est pour s'en prendre à la colonisation de la fin du XIX[e] siècle, aux fascismes, aux progrès scientifiques porteurs de catastrophes écologiques ? Certes, les moyens peuvent discréditer la fin. Le chapitre 4 est la conséquence du précédent : la culture est dans une crise que renforcent l'industrialisation et le matérialisme. On ne regarde plus le passé, on ne croit plus au futur, seuls comptent les désirs et les intérêts individuels. La culture classique « a perdu tout sens » (p. 106). On connaît le refrain, mais *qui nimis probat, nihil probat*. En effet, la résilience de la culture classique est réelle ; les valeurs traditionnelles, certes imparfaites, ont fait leurs preuves. Dans le chaos actuel, elles reviennent, elles ont encore un sens. Par ailleurs, est-il inenvisageable de concilier intérêt collectif et intérêt individuel ? On n'échappe pas à un contrat social. Ce qui perd son sens et s'effondre et n'est qu'une impasse, c'est l'intérêt individuel absolu, non moins que le matérialisme. Le chapitre 5 débute en fanfare : « Le triomphe de la culture de masse. » Sorties habituelles contre la culture classique, dont l'élitisme, méprisant le peuple, est inconciliable avec la vraie démocratie, respectant le peuple. Il faut lire jusqu'au bout, jusqu'à l'impasse où, malgré Morin, auteur très prisé ici, la course à la consommation a conduit la culture de masse. Un jour nouveau avec le chapitre 6, « Pour un nouvel humanisme » ? Au plaisir, à l'intérêt, l'A. oppose la valeur, d'abord définie par ce que les autres approuvent. C'est un peu court, d'où, à la suite de Descartes, le fondement rationnel de la valeur (p. 186 et s.). Second point : « L'humanisme que nous prônons ne trouve qu'en l'homme à la fois sa source et sa fin » (p. 195). Refus de toute transcendance (Dieu ou la Nature), et donc des œuvres du passé, sauf si on leur donne une lecture contemporaine. L'A. feint d'ignorer quels controverses, abus et désenchantements ont suscités des mises en scène de théâtre et d'opéra. Le chapitre 7 et dernier veut donner une assise au précédent par le biais du relativisme culturel. Rengaine habituelle sur les dominants voulant « écraser » (p. 208, 2[e] l.) les dominés, sur la relativité radicale des valeurs véhiculées par les cultures. N'en déplaise à l'A. (dès la p. 9), une culture tend à élever l'homme ; toute culture a droit à cette aspiration (c'est l'égalité formelle), cependant parfois déviante. Mais l'A. n'a de cesse d'imposer l'égalitarisme, où les cultures seraient interchangeables. Alors, finalement, démocratisation de la culture ? Assurément, mais par d'autres voies. Dans le grand élan d'il y a plus de cinquante ans, un pédagogue de terrain, bien oublié aujourd'hui, non suspect d'orgueil intellectuel (il était frère de Écoles chrétiennes), esquissait un processus de démocratisation, qui ne pourrait, insistait-il, qu'être lent, soutenu par la bonne volonté et compris par l'entourage. (F. ANSELME, « Démocratisation des études », *Nouvelle revue pédagogique* 25 [1969-1970], p. 577-584.) Une nouvelle fois, les agités du changement ont conduit dans le décor un processus.

B. STENUIT.

Louis Des Masures. Carmina. Introduction, édition, traduction et notes par Mathieu MINET (Anecdota Lovaniensia Nova. Humaniora, 2), Louvain-la-Neuve, Presses universitaires de Louvain, 2017, 17 x 24, 301 p., br. EUR 39, ISBN 978-2-87558-5.

Connu par sa traduction française de l'*Énéide* (ch. I-IV, 1552 ; I-XII, 1560), Louis Des M(asures) (env. 1510-1574) écrivit aussi des vers latins et français. De nombreux extraits de ses œuvres accompagnent ici sa biographie. S'il est né à Tournai, les attaches familiales de sa mère l'attirent en Lorraine. Conseiller et premier secrétaire de Jean cardinal de Lorraine, il devient proche de François I[er]. À Fontainebleau, il est poète de Cour. L'inconscient (*Poemata*, 24, cité p. 12-13). Il tombe en disgrâce à la mort du roi. Jalousie, se plaint-il. Henri II sanctionne en fait un sympathisant de Charles Quint. La France lorgne vers la Lorraine ; Charles Quint a accordé l'indépendance du Duché de Lorraine. Donc, le tropisme lorrain de Des M. le dessert, comme plus tard son ralliement au calvinisme (longtemps caché, mais remontant à 1550, durant un séjour suisse). Il voyage ; à Rome, le cardinal Jean Du Bellay le protège. L'année 1550 se termine, il revient en Lorraine et devient secrétaire du futur Charles III duc de

Lorraine. Son calvinisme est patent en 1562. Expulsé, il gagne d'abord Saint-Nicolas-de-Port, puis, dès 1567, l'Alsace ; il est pasteur suppléant à Sainte-Marie-aux-Mines. Cette vie chahutée a inspiré son œuvre poétique « largement méconnue » (p. 52). L'A. s'y est attelé, avec bonheur (les *Poemata* seront édités dans la même collection). Les *Carmina* (Lyon, Jean de Tournes, 1557) sont replacés dans le contexte du cercle que préside le cardinal Jean Du Bellay et dont la postérité a retenu des noms : Maurice Scève, Pontus de Thiard, Joachim Du Bellay (cousin du cardinal). Ensuite sont présentés inspiration, thèmes (poésies de circonstance, autobiographiques, d'auto-justification) et syncrétisme pagano-chrétien des *Carmina*, avant le contexte lorrain. Des M. loue les Guises (il se rétractera plus tard), les idéalise, est le miroir des ambitions de la branche cadette de Lorraine (on dit « la pourpre cardinalice », et non « cardinale », p. 68) ; encore crypto-protestant, il ne dit rien de leur lutte contre « l'hérésie ». Cette introduction bien documentée est aussi une plongée dans l'histoire de la Lorraine. L'édition présente numérote les poèmes et fait apparaître un regroupement par sections thématiques ou formelles. Résumés et destinataires ouvrent chaque section ; quelques vers sont annotés. La traduction opte pour la littéralité modérée, collant à la structure de l'original latin, même complexe (foin de l'hypotaxe actuelle), hormis certaines accumulations syntaxiques et lexicales. Suppression de chevilles (type *ore loquentem*). Des M. s'est parfois traduit lui-même ; l'A. y a regardé, mais traduit avec plus de fidélité. Que garder d'un vocabulaire classique ? Nervia (Tournai) passe en français ; *Bellaius*, créé à partir du français, est traduit « Du Bellay ». Des cas sont plus complexes, touchant la vie matérielle, les institutions. Ainsi, *dux* n'est pas toujours un duc, mais un chef, un guide ; petite liste p. 60. Les abréviations sont développées, la ponctuation modernisée, le texte parfois corrigé (de façon motivée, p. 73). La fin du volume contient un glossaire des *realia* et une bibliographie. La liste des mètres est établie (p. 74), sans considérations stylistiques. On peut le regretter. Le lecteur féru d'Histoire appréciera les allusions politiques ; le latiniste, les allusions mythologiques, le rythme, la maîtrise du versificateur, les images. Ainsi, *Carm.*, 1, 30 (p. 86) : *Insula praerupto circum uaga gurgite fertur*, « l'île va, au creux du tourbillon, errant à la ronde ». La métaphore, où l'impression l'emporte sur la réalité (les vagues bougent, non l'île), serait mieux rendue si l'on traduit (sans refléter les sonorités de l'hexamètre ni l'opposition entre les spondées des 2e et 3e pieds et les dactyles) : « L'île, sous l'effet des vagues violentes, est emportée [*circum ... fertur*], incertaine. ». La beauté de certains vers fait oublier les conventions du contenu, le ton récurrent du courtisan (pouvait-il alors en être autrement ?). C'est comme en musique, si l'on ose s'élever vers les sommets : on oublie vite les paroles flatteuses de certaines cantates de Bach à l'égard des Princes électeurs de Saxe (BWV 206, 207a, 215) ou d'un chambellan (BWV 212) : la musique emporte tout. – B. STENUIT.

PHILOSOPHIE ET HISTOIRE DES RELIGIONS

Ernst A. SCHMIDT, Manfred ULLMANN, *Aristoteles in Fes. Zum Wert der arabischen Überlieferung der* Nikomachischen Ethik *für die Kritik des griechischen Textes* (Schriften der Philosophisch-Historischen Klasse der Heidelberger Akademie der Wissenschaften, Bd. 49), Heidelberg, Universitätsverlag Winter, 2012, 15 x 21, 122 p., br. , ISBN 978-3-8253-6014-6.

Conservée à la mosquée Karaouiyne de Fès, une traduction arabe de l'*Éth. Nic.* fut partiellement découverte dès l'hiver 1951-1952 par l'orientaliste A. J. Arberry ; d'autres orientalistes poursuivront les investigations : il appert que la traduction des l. V-X est due à Eustathios (vers 830) et celle des l. I-IV, à Isḥāq ibn Ḥunain (vers 870). Le premier chapitre retrace l'histoire de cette découverte, susceptible de modifier l'établissement du texte d'Aristote. La traduction arabe présente en effet des variantes (issues d'une *source* grecque, constituée d'un ou de plusieurs mss), dont une partie seulement correspond à certains de *nos* mss (le plus ancien, le *Laurentianus* 81,11, est

de la fin du IXe s.) et à la traduction de Robert Grosseteste qui, au XIIIe siècle, dut cependant utiliser un ms. plus tardif que le *Laurentianus*. Le second chapitre met en parallèle 250 passages, dégageant différences (59 %) et convergences entre la traduction arabe et nos mss. Le troisième chapitre retient les variantes correctes : 18 leçons grecques, restituées à partir de cette traduction. Un exemple (p. 108), 1115 b 19, à propos du courage devant les difficultés : la traduction arabe permet de restituer καθ' ἕξιν (« selon ses capacités »), au lieu de κατ' ἀξίαν (« d'une manière conforme ») ; la restitution s'accorde beaucoup plus précisément au contexte. Voilà un ouvrage dont l'édition de l'*Éth. Nic.* devra désormais tenir compte. – B. STENUIT.

John BODEL, Saul M. OLYAN (éd.), *Household and Family Religion in Antiquity* (Comparative Histories), Oxford, Wiley - Blackwell, 2012, 17 x 24.5, XVII + 324 p., br. £ 27.99, ISBN 978-1-118-25533-9.

Le volume fait partie d'une collection, *Comparative Histories* ; il réunit des études sur différentes sociétés antiques, proche-orientales, égyptienne, grecque et romaine. Ces études sont juxtaposées ; l'introduction et la conclusion peuvent éventuellement ressortir à une démarche comparatiste. Les éditeurs maintiennent une double dénomination, *Household and Family*, qu'ils tentent de distinguer, car elle est récurrente dans les treize contributions. En français, on parle volontiers de religion privée, par rapport aux cultes publics. C'est cette distinction que C. A. Faraone (p. 210-228) étudie en Grèce, nuançant, comme il a déjà été fait, une πόλις-religion soi-disant souveraine. L'οἶκος et le γένος ont leurs pratiques religieuses, peu différentes en fait de la religion de la Cité, à l'exception du rôle des femmes et de l'importance de la magie, propres à la religion privée ; l'A. analyse quelques tablettes d'exécration. D. Boedeker (p. 229-247) souligne elle aussi les affinités des cultes publics et privés en Grèce classique ; il s'agit surtout d'une question d'échelle. Des conflits surgissent entre les deux sphères. Par exemple, des familles en vue d'Athènes restent attachées à des privilèges, peu compatibles avec la poussée démocratique. Par ailleurs, naissance, mort et amour relèvent des seuls cultes privés ; la part faite aux superstitions pourrait être plus grande (les amulettes, p. 243). Dernière contribution sur l'Antiquité classique, celle de J. Bodel (p. 248-275) sur Rome. Il examine quelques cas, tel le transfert par Cicéron d'une statuette de Minerve, de sa maison (promise à la destruction lors de son exil) vers le Capitole : exemple d'interférence entre public et privé. Les laraires, s'ils ont des caractéristiques générales, connaissent bien des variations, qui reflètent les orientations de dévotions privées. Ces contributions n'entendent pas fournir une synthèse des cultes privés, mais donnent des coups de projecteur significatifs. – B. STENUIT.

LANGUES ET LITTÉRATURES ANTIQUES

Jean ALLAUX (éd.), *Hérodote. Formes de pensée, figures du récit* (Histoire ancienne), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, 15.5 x 24, 206 p., br. EUR 16, ISBN 978-2-7535-2181-0.

Hérodote, « père de l'histoire » : par cette expression, Cicéron (*Leg.*, I, 1, 5) ne pressentait sans doute pas la polémique, toujours actuelle, vive, comme on put le constater lorsque W. K. PRITCHETT, en 1995, publia *The Liar School of Herodotus*, une défense assez acérée de cette ἱστορίης ἀπόδεξις (*Histoire* ou *Enquête*), que D. FEHLING (1971) avait reléguée aux rayons de la fiction. Déjà Lucien, comme l'explique M. Tamiolaki (p. 147-160), avait traité la question de la véracité de l'historien d'Halicarnasse (*Histoire vraie*, II, 31 et passim ; *Amis du mensonge* II, 34, 2-4) ; il lui reprochait son penchant pour le merveilleux et l'exotique, sa méthode et ses principes d'interprétation. En effet, pour Hérodote, la vérité est très relative et le mensonge connaît des degrés ; pour Lucien, la vérité est un concept absolu : il faut dire la vérité brute (*Comment on écrit l'histoire*, 51), instruire tant à charge qu'à décharge (*ibid.*, 38,

41). Le relativisme a pu préserver Hérodote de partis pris, le rendre apte à décrire « l'irréductible complexité du réel » (p. 8). Cette ouverture d'esprit, servie par une narration naïve (au sens premier et positif) mais étudiée pour elle-même, suscite un nouvel intérêt ; le présent ouvrage en témoigne. La cohérence d'Hérodote apparaît plus nettement ; au fond, il œuvre pour un rééquilibrage permanent d'un monde conflictuel. Chaque contribution est centrée sur un ou plusieurs extraits, la première partie sur les identités. B. Mezzadri (p. 19-36) montre qu'en décrivant la répugnance des Scythes à l'adoption de coutumes étrangères, Hérodote (IV, 76-80) recourt à des procédés tragiques (cf. Euripide, *Bacchantes*). Montaigne (*Essais*, I, 23), lisant le passage sur la souveraineté du *nomos* (III, 38), disserte sur la fragilité des coutumes (P. Demont, p. 37-45). Les deux contributions suivantes analysent des échanges et interactions entre peuples, de même que le respect (intemporel) d'Hérodote envers l'Égypte et sa très longue histoire. La seconde partie s'attache aux formes de communication : l'impact de la parole du tyran (comme en V, 92) ; la légitimité du regard dans l'histoire de Gygès (I, 8-12), réinterprétée par Platon (*Rép.*, II, 359b-360d) ; les anecdotes, fort appréciées, témoignent aussi de l'ouverture d'esprit (exemples tirés du l. II). Les deux dernières contributions veulent montrer que la démarche d'Hérodote, malgré la disqualification positiviste, a des aspects valables qui se retrouvent chez des auteurs récents, comme Lévi-Strauss. – B. STENUIT.

Pseudo-Xénophon, *Constitution des Athéniens.* Texte établi, traduit et commenté par Dominique LENFANT (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, CLXII +246 p. en partie doubles, br. EUR 45, ISBN 978-2-251-00618-5.

C'est la première fois que la Collection des Universités de France édite le petit traité intitulé *Constitution des Athéniens* attribué par la tradition à Xénophon. À bien des égards, il s'agit pourtant d'une œuvre majeure : c'est en effet l'un des premiers ouvrages historiques consacré à Athènes, le rendant ainsi extrêmement précieux pour l'histoire sociale, économique et politique de cette cité (c'est notamment là que l'on trouve pour la première fois exprimée la relation entre démocratie et puissance maritime) ; c'est également le plus ancien texte littéraire en prose attique, ce qui en fait donc un témoin privilégié pour l'histoire de la langue et du style, et qui permet notamment de mesurer l'impact de la sophistique et des développements de la rhétorique, puisqu'il leur est antérieur. Dans cette édition remarquable, Dominique Lenfant propose non seulement un texte et une traduction de qualité, mais également un bilan, tout en nuances, de ces différentes questions. — La partie « Notice » comporte deux sections. Dans la première sont abordées les questions relatives à l'œuvre, parmi lesquelles la date de rédaction est certainement celle qui a fait couler le plus d'encre, car elle ne peut malheureusement se déduire que du contenu du texte. D. Lenfant opte pour la première phase de la guerre du Péloponnèse (431-421), principalement parce que l'auteur y décrit une Athènes, certes en guerre, mais qui n'a pas encore subi, semble-t-il, de lourdes défaites sur mer, comme celle qu'elle essuiera en Sicile en 413. Dans ces conditions, l'œuvre serait alors le plus ancien témoignage issu de l'opposition oligarchique à Athènes, dont les activités ne sont pas attestées dans nos sources avant 415. D. Lenfant estime que ce traité a sans doute germé dans le milieu des hétairies athéniennes, ces groupes de citoyens fortunés se réunissant dans le cadre du banquet et qui soutiendront les révolutions oligarchiques de la fin du Ve s. L'autre problème fondamental est d'établir l'identité de l'auteur. Même si l'œuvre est attribuée à Xénophon depuis le Ier s. av. n. ère au plus tard, il est convenu depuis longtemps qu'elle ne peut pas être de lui. On s'est alors tourné vers d'autres oligarques connus, tels Phrynichos, Alcibiade, Thucydide fils de Mélésias, Antiphon, Andocide, ou encore le tristement célèbre Critias. Plutôt que d'avancer un nom, D. Lenfant préfère s'en tenir à dresser le profil de l'auteur : c'est un Athénien adversaire de la démocratie, vivant sans doute à Athènes mais en s'abstenant de participer à la vie politique, qui – quoi qu'on ait pu en penser jadis – n'était pas forcément âgé, et qui s'adresse prioritairement aux membres de

l'élite athénienne pour leur proposer un portrait caustique du régime démocratique. Il est à relever également que cette œuvre est la première à employer le terme πολιτεία à propos d'une communauté, témoignant ainsi des développements de la réflexion sur les régimes politiques, qu'illustre également, à la même époque, le célèbre dialogue des seigneurs perses dans le récit d'Hérodote. D. Lenfant souligne parfaitement les différences séparant ce traité de l'ouvrage homonyme du Ps.-Aristote : ce dernier est un exposé qui affecte la neutralité et décrit des réalités essentiellement politiques, dans le but de nourrir des réflexions plus larges sur les régimes politiques du monde grec ; l'œuvre qui nous occupe est, pour sa part, totalement orientée et se présente comme un réquisitoire contre la démocratie athénienne. — D. Lenfant consacre ensuite de longs développements à la structure de l'œuvre et au raisonnement de l'auteur dont on a souvent souligné le manque de cohérence (au point que l'on a toujours été tenté de corriger le texte, et même parfois de déplacer certains paragraphes). On ressortira cependant convaincu de la lecture de ces pages qu'il n'est en rien : l'auteur est une personne douée d'une intelligence fine, qui joue à merveille et subtilement sur la polysémie de certains termes (comme δῆμος ou δημοκρατία, iségorie, eunomie, liberté) et fait usage, pour parvenir à ses fins, d'un vocabulaire moralement connoté (πονηροί et χρηστοί) ; si le style peut paraître heurté, c'est en grande partie, comme l'explique parfaitement, D. Lenfant, parce que l'œuvre est antérieure aux développements majeurs de la rhétorique. La bibliographie relative à cette partie est particulièrement riche, même si D. Lenfant signale qu'elle ne cite pas tout ce qui a été écrit sur chaque point discuté. — La seconde section, plus brève, est consacrée comme il se doit à la tradition du texte. D. Lenfant y passe en revue les éditions antérieures, en soulignant la place centrale qu'y occupe celle de E. Kalinka au début du XXe s. L'œuvre nous a été transmise par quinze manuscrits ; onze d'entre eux sont des manuscrits secondaires et n'ont donc pas été pris en compte dans l'établissement du texte qui repose dès lors sur quatre manuscrits majeurs (A, B, C et M). Parmi ces derniers toutefois, elle estime que deux d'entre eux (A et M) sont sans doute les seuls véritables manuscrits primaires, tandis que B et C relèvent de la famille de A et en sont très probablement les dérivés. D. Lenfant a néanmoins choisi de faire figurer les leçons de ces quatre manuscrits principaux dans l'apparat critique de type positif. On a déjà souligné que le style de l'auteur était caractérisé par ses lourdeurs, ses répétitions de termes, le caractère heurté de la syntaxe ; D. Lenfant précise qu'elle a voulu une traduction qui respectait aussi fidèlement que possible ce style particulier. — Aucun appel de notes ne figure dans la traduction ; les commentaires sont rassemblés à la fin de l'édition. D. Lenfant les a voulus accessibles aux philologues, aux historiens, mais aussi à un public moins spécialisé. Ils portent évidemment sur l'établissement du texte, mais sont aussi de nature linguistique, littéraire et historique. Ils traitent notamment des idées avancées, de leur place dans l'histoire de la pensée politique, mais aussi des événements et, surtout, des différentes pratiques dont le texte pourrait témoigner. Même si cette présentation ne peut éviter quelques redites par rapport à des éléments préalablement déjà exposés dans la partie « Notice », elle offre plus de place et de cohérence aux commentaires souvent aussi judicieux que précieux de D. Lenfant. – Chr. FLAMENT.

Hippocrate. Tome 1, 2e partie. Le Serment. Les serments chrétiens. La loi. Texte établi et traduit par J. JOUANNA (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2018, 12.5 x 19, CXCVI + 310 p. en partie doubles, br. EUR 65, ISBN-978-2-251-00627-7.

La mise en parallèle du *Serment* historique (*Serment* I) et de l'actuel en France précède une vaste enquête axée sur les contextes dans lesquels se sont formées les traditions directe et indirecte du *Serment* I ; l'on arrive ainsi à se rapprocher au mieux du texte originel. Vingt témoignages sont cités, échelonnés du Ier siècle apr. J.-C. au XIIIe. L'A., à nouveau (voir sa contribution dans M.-H. MARGANNE et A. RICCIARDETTO [éd.], *En marge du Serment hippocratique*, Liège, 2017, p. 11-37, cf. *LEC* 86 [2018], p. 390), insiste sur les deux dimensions indissociables, religieuse et contractuelle, du

Serment I, qui, malgré des mots (faussement) anachroniques, doit être du Ve siècle ou du début du IVe. La tradition directe tient en quatre papyrus et en une quarantaine de mss médiévaux non antérieurs au Xe siècle ; leur liste est donnée, accompagnée des résultats de la collation avec l'édition aldine de 1526. L'A. établit un stemma (p. CLXXXII), malgré des contaminations (p. LXIX). Il remarque finement que l'*eliminatio codicum descriptorum* ne doit pas s'abattre sur les gloses : elles peuvent transmettre des éléments plus anciens. La tradition indirecte est examinée avec minutie ; elle nous renseigne sur les premières interprétations et peuvent aider l'établissement du texte. Sont d'abord examinées les traductions latines ; la plus ancienne, du Xe siècle, est perdue, mais connue par deux copies non identiques. Ensuite, le *Glossaire* d'Érotien (mil. Ier s. apr. J.-C.), dont nous sont parvenues quelques gloses du *Serment* I. Le commentaire de Galien n'était connu que par la tradition arabe (dont la source, travaillant sur une copie grecque, est syriaque, p. CXXIII), avant la découverte, dans la Grande Mosquée de Damas, d'extraits sur un ms. du IXe siècle. La traduction arabe du *Serment* I dans l'*Histoire de la médecine* de Usaybi'a (XIIIe s.) est un témoin précieux pour l'ancienneté de ses leçons ; elle fut réalisée sur une traduction syriaque du IXe s. (p. CLII). Le panorama des éditions imprimées met l'accent sur l'approche du texte originel et l'influence qu'elles exercèrent ; les éditions de Foes (1595), Littré (1844) et Jones (1924 et non, dans la Loeb, 1923) se détachent. On lit un relevé des collations avec l'Aldine de 1526. Le texte édité ici est celui de 2017, avec quelques variantes phonétiques. La traduction, par rapport à 2017, connaît quelques changements mineurs, sauf peut-être : « (descendance) mâle » ajouté (1h) ; « ma capacité » au lieu de « mon pouvoir » (2) ; « ma conscience » au lieu de « mon jugement » (2). Le commentaire critique (p. 7-45) s'attache à de nombreuses expressions du *Serment*, aux choix dans l'établissement du texte, à la rhétorique religieuse du serment-contrat. — Le *Serment chrétien en prose* (*Serment* I B) est très proche et peu connu. La liste des mss complète celle de l'édition Heiberg (1927). L'A. s'attache aux divergences entre les deux principaux (*Vat. Urb.* 64 et *Bononiensis* 3632) et corrige le texte en trois endroits. Le commentaire (p. 71-91) cerne les particularités de ce *Serment* I B, par comparaison avec le *Serment* I : problème des noms divins, éthique semblable, ouverture à quiconque désire étudier la médecine et non plus restriction à la famille du maître ou d'un disciple. Le *Serment* I B doit être antérieur au XIIe siècle, mais les témoignages font défaut (p. 89). — Le *Serment chrétien en vers* (*Serment* II) ne dérive pas directement du *Serment* I. L'A. fait le point sur sa transmission, imprimée à partir de l'édition Dindorf (1828), ms. toujours à partir de l'édition Heiberg 1927 (stemma p. 130). L'apport essentiel vient du ms. de Copenhague, tardif certes (XVIe s.), mais témoin d'un modèle perdu. L'établissement du texte tient compte également de l'influence du poème médical d'Héliodore d'Athènes (Ier s. apr. J.-C.). Le commentaire est philologique et surtout ecdotique (p. 140-153). — La *Loi* examine l'exercice de la médecine. L'A. précise son plan (trois parties : crise actuelle, conditions et avantages d'une bonne formation), sa place dans le *Corpus hippocratique* (attestée par Érotien), l'importance et les antécédents de l'εὐθυμίη : le bon moral qu'apportent les compétences. La transmission de la *Loi* tient en trois points. (1) *Tradition directe* : trente mss, leur collation avec l'Aldine 1526, leur classement (stemma p. 235), leur utilisation dans les éditions imprimées. Déjà dans son édition de 1996, l'A. avait cerné l'importance de l'*Ambros. gr.* 134 (B 113 sup.), témoin d'une nouvelle branche permettant de départager les deux mss de l'autre branche. (2) *Tradition indirecte* triple, grecque, arabe et latine. On épingle les traductions latines d'après le texte grec et non d'après la traduction arabe. (3) *Tradition imprimée*. Liste, avec indication des mss utilisés et des traits principaux. Les quelques corrections du texte de la *Loi* sont dûment justifiées dans le commentaire (p. 251-292), qui procède par paragraphes et appels de notes : contenu, lexique, etc. En fin d'ouvrage, chaque texte a son index verborum. — Cet épais volume, somme de longues années de travail, répondra à toutes les questions que l'on doit se poser sur un serment archiconnu, son origine, sa transmission, ses adaptations, sa portée véritable.– B. STENUIT.

Marie-Hélène MARGANNE et Antonio RICCIARDETTO (éd.), *En marge du* Serment *hippocratique. Contrats et serments dans le monde gréco-romain*. Actes de la Journée internationale (Liège, 29 octobre 2014) (Papyrologica Leodiensia, 7), Liège, Presses Universitaires, 2017, 16 x 24, 210 p., br. EUR 30, ISBN 978-2-87562-127-6.

Le texte du *Serment* unit bien les deux mots de serment et de contrat, dès la 3[e] ligne (ici p. 36 et traduction p. 29). Si le serment a un rituel, avec ses références aux dieux, J. Jouanna montre bien qu'il s'agit avant tout d'une question de droit : le serment est un contrat écrit, qui engage solennellement ; les dieux sont les témoins du contrat ; le vocabulaire est juridique. Dans les faits, comment le *Serment* était-il utilisé ? D. Leith (p. 39-50) analyse trois papyrus d'Oxyrhinchus (II[e]-IV[e] s. apr. J.-C.). L'un ne transmet qu'une partie du *Serment* ; les deux autres s'y réfèrent explicitement, mais sans obligation de jurer sur le *Serment*. Les quatre contributions suivantes élargissent le champ de la relation entre contrat et serment. B. Anagnostou-Canas (p. 51-65) montre bien, par des papyrus de l'Égypte hellénistique et romaine, qu'un serment consolidait la validité des actes (administratifs, fiscaux, judiciaires, commerciaux), apportait une garantie supplémentaire. A. Ricciardetto et D. Gourevitch p. 67-117) analysent quelques dizaines de contrats d'embauche de nourrice (avec catalogue en annexe), ce qui nous vaut des considérations sur le choix d'une nourrice, l'importance de l'allaitement, les différents soins apportés au nourrisson (avec l'apport de l'ostéo-archéologie : les profils des isotopes sont confrontés aux recommandations des traités médicaux antiques). J. A. Straus (p. 119-134) : des contrats d'apprentissage (le formateur tire un profit du travail de l'apprenti) et d'enseignement (le formateur n'en tire aucun profit) sont étudiés : typologie, lexique, contenu. Il n'y avait pas de différences entre les esclaves et les jeunes libres. A. Ricciardetto (p. 135-156) procède à une analyse paléographique, linguistique et historique d'un contrat d'enseignement de la médecine (*P. Heid.* III 226), *unicum* de l'époque ptolémaïque. Certains y ont vu un faux. Il s'agirait plutôt de l'exercice d'un scribe ; plusieurs détails vont dans ce sens. Il convient de noter que dans cette approche révélatrice des liens entre contrat et serment, la contribution de J. Jouanna (p. 11-37), exploitée plus haut, débutait par un examen de la tradition manuscrite du *Serment*, en marge de l'édition que l'éminent spécialiste prépare pour la CUF (après celle de 1996). – B. STENUIT.

Strabon. Géographie. *Tome XIV. Livre XVII. 1[re] partie. L'Égypte et l'Éthiopie nilotique.* Texte établi et traduit par Benoît LAUDENBACH (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2015, 12.5 x 19, CX + 325 p., br. EUR 55, ISBN 2-251-00598-6.

La Collection des Université de France poursuit activement l'édition de la *Géographie de Strabon* en quinze tomes, inaugurée en 1966 avec le Tome II consacré aux Livres III et IV (Lasserre) et dont l'introduction générale figurait dans le Tome I, 1[re] partie, publié en 1969 (Aujac et Lasserre). Le tome XIV recensé ici, qui a paru en juin 2015, concerne la première partie du Livre XVII, consacrée à l'Égypte et à l'Éthiopie nilotique, tandis que la seconde partie, relative à la Libye antique, a paru en 2014 comme tome XV. Au moment de rédiger cette recension, seuls les tomes X et XI (Livres XIII et XIV de Strabon) doivent encore être publiés pour que la collection offre l'édition complète de la *Géographie* de Strabon, avec traduction française commentée. — L'édition, la traduction et les commentaires publiés dans le tome XIV de la collection sont l'œuvre de Benoît Laudenbach, docteur en Études grecques de l'Université Paris-Sorbonne, dont la thèse fut d'ailleurs consacrée au livre XVII de la *Géographie* de Strabon. La parution de cet ouvrage s'avère très précieuse pour les égyptologues, même si ceux-ci ont pu jusqu'à présent se référer au texte grec établi par H. L. JONES (*The Geography of Strabo*, VIII [The Loeb Classical Library], 2[e] édition, 1935) ou par Stefan RADT (*Strabons Geographika*, 4, Göttingen, 2005), ainsi qu'à la

traduction française de Pascal CHARVET commentée avec le concours de l'égyptologue Jean Yoyotte (*Strabon. Le voyage en Égypte. Un regard romain*, Paris, 1997). — Le tome XIV se structure comme suit. Il s'ouvre sur une longue « Notice » (pages IX à CV), qui s'intéresse d'abord au séjour de Strabon en Égypte (arrivé en 26 avant notre ère en compagnie du péfet Ælius Gallus), à ses sources littéraires grecques, aux données recueillies lors de déplacements sur le cours du Nil (par autopsie ou grâce à des témoignages oraux), au plan du texte et à la date possible de sa rédaction. La notice se poursuit en dégageant certains *realia* qui ont retenu l'intérêt de Strabon (la géologie et l'architecture, la navigation, l'économie, la viticulture, les sciences et techniques), avant de s'interroger sur la nature et la destination du livre XVII, son style et son lexique. La notice s'achève par une vingtaine de pages consacrée à l'établissement du texte grec, avec une description des manuscrits, tous collationnés par l'auteur, et la mention des éditions consultées. Aux pages CVII-CX sont rassemblées, sous le titre « Sigla », les abréviations utilisées dans l'apparat critique du texte édité. — L'édition et la traduction du texte de Strabon occupent les doubles pages 1 à 78. Le texte grec est édité sur les pages de droite, avec un apparat critique relevant les variantes des manuscrits et certaines lectures préconisées par des éditeurs précédents. La traduction française figure sur les pages de gauche, mais sans aucune note infra-paginale, car les appels de notes renvoient à la section suivante de l'ouvrage où tous les commentaires sont rassemblés. Ces « Notes » occupent les pages 79 à 292, s'ouvrant sur une bibliographie de neuf pages qui relève les publications les plus souvent citées. Les notes elles-mêmes concernent non seulement les *realia* mentionnés dans le texte de Strabon et l'étymologie possible de toponymes et autres termes notés en grec (pour lesquels on verra également Charvet et Yoyotte), mais également les témoignages d'autres auteurs anciens sur les mêmes *realia* et les sources potentielles de Strabon quand il ne s'exprime pas explicitement, sans oublier l'explication des choix opérés par l'éditeur lors de l'établissement du texte grec (variantes, corrections, raisons de ne pas corriger le texte) et les traductions alternatives proposées pour les phrases qui restent obscures. Bref, une mine d'informations, collectées et présentées de façon raisonnée, à partir d'une révision approfondie et sérieuse du texte original en grec. — L'ouvrage se termine par des « Index » (pages 293-311) qui relèvent (I) les théonymes et anthroponymes, (II) les noms géographiques et ethnonymes, ainsi que (III) certains mots grecs remarquables. À cela s'ajoutent une série de « Cartes » de la vallée du Nil, de Méroé à Alexandrie, et de la côte méditerranéenne à l'ouest de cette ville. Ces cartes précisent la localisation, certaine ou hypothétique, de tous les toponymes cités par Strabon. Enfin, les pages 324-325 offrent un arbre généalogique des rois lagides.

Le Livre XVII de Strabon comporte trois chapitres, dont les deux premiers sont traités dans le tome XIV de la collection. Le premier chapitre, consacré à l'Égypte, est le plus long des deux, puisqu'il se compose de 54 paragraphes. Il s'ouvre par des considérations générales sur le cours du Nil de Méroé au Delta, en se basant sur les écrits d'Ératosthène auxquels sont ajoutées quelques sources secondaires (§ 1-5), avant de décrire de façon plus spécifique les différentes régions de l'Égypte, depuis la Méditerranée jusqu'à Syène et la première cataracte. Celle-ci est désignée comme la « Petite Cataracte », tandis que la deuxième cataracte (Batn el-Haggar) est présentée à juste titre comme la « Grande Cataracte ». — Strabon commence par décrire Alexandrie (ses monuments, ses ports et ses environs proches), en évoquant quelques épisodes de l'histoire des Lagides et l'importance économique de la ville (§ 6-13). Il s'intéresse ensuite à la côte méditerranéenne à l'ouest d'Alexandrie, dont il relève les toponymes (§ 14), avant de s'attarder sur le Delta et ses ressources, la situation des bouches du Nil et les principaux nomes, en mentionnant rapidement leurs villes (§ 15-29). Seule Héliopolis fait l'objet d'une description quelque peu détaillée (§ 27-29) : temple d'Hélios (Rê) et ses obélisques, enclos de Mnévis, science des prêtres héliopolitains auprès desquels séjournèrent Platon et Eudoxe. — Le cours du Nil en amont du Delta est décrit plus longuement (§ 30-52). Strabon s'attarde sur la région de Memphis (§ 31-34), seconde ville en importance après Alexandrie, en évoquant d'abord le temple d'Héphaistos (Ptah) et l'enclos de l'Apis, puis le plateau oriental où se trouvent le Sarapeion de Saqqara et les pyramides. Il est question surtout des pyramides

de Giza et des carrières de Troie (Toura) sur la rive opposée, d'où sont censés provenir les blocs qui ont servi à leur construction. En remontant le cours du Nil, Strabon s'attarde alors sur le nome Arsinoïte (§ 35-38), où l'on peut voir le lac de Moëris, le Labyrinthe (Haouara) et les offrandes présentées au crocodile Soukhos. Puis il évoque les cultes rendus à Héracléopolis et à Cynopolis (§ 39-40), avant de s'attarder sur Abydos, lieu de culte d'Osiris dont il décrit brièvement le Memnoneion (temple de Séthy Ier), mais aussi point de départ vers les oasis (§ 42-44). De la ville de Tentyra (Dendara), les temples sont juste cités, Strabon s'intéressant davantage à l'aversion que les Tentyrites avaient pour les crocodiles. Coptos n'est mentionnée que comme le point de départ d'expéditions vers la mer Rouge, en l'occurrence via les ports de Bérénice et Myos Hormos (§ 44-45). Thèbes (Diospolis) est évoquée assez brièvement (§ 46), Strabon s'intéressant moins aux monuments de la rive orientale (Karnak et Louqsor) qu'au phénomène touchant l'un des colosses du Memnoneion de la rive occidentale (temple d'Aménophis III), au nombre des tombes royales, au calendrier solaire (déjà évoqué au § 29) et aux prêtresses de Zeus. Plusieurs villes sont rapidement citées (§ 47), avant que Strabon ne s'intéresse à Syène (Assouan) et à Éléphantine (dont il décrit le nilomètre et le puits qui avait permis à Ératosthène d'évaluer la circonférence de la terre), puis à la « Petite Cataracte » et à l'île de Philae, où il affirme s'être rendu (§ 48-50). Après un excursus sur le palmier (§ 51) et un autre sur l'opinion d'Hérodote quant aux sources du Nil (§ 52), Strabon évoque le caractère généralement paisible de la gestion du territoire égyptien et les révoltes locales matées néanmoins par les Romains, puis il décrit de façon plus détaillée l'expédition de Petronius contre les Éthiopiens (§ 53-54). — Le second chapitre du Livre XVII rassemble quelques paragraphes en complément de ce que Strabon avait écrit précédemment sur l'Éthiopie et sur l'Égypte. Il y décrit le mode de vie des Éthiopiens, les ressources locales, la ville de Méroé et le lac Psébo (§ 1-3), puis rassemble quelques données sur plusieurs plantes et animaux de l'Égypte (§ 4-5). – Cl. OBSOMER.

Robin GLINATSIS, *De l'*Art poétique *à l'*Épître aux Pisons *d'Horace. Pour une redéfinition du statut de l'œuvre* (Cahiers de philologie, 34. Série Apparat critique), Villeneuve-d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 2018, 16 x 24, 206 p., br. EUR 25, ISBN 978-2-7574-2021-8.

Ne voir dans les quatre cent septante-six vers d'Hor(ace) qu'une *ars poetica* (Quint., *Ad Tryphonem* [précédant le l. I], 2) est réducteur. Cette lecture rhétorique (les traités lient poésie et rhétorique) traverse pourtant tout le Moyen Âge ; la redécouverte du texte grec de la *Poétique* d'Aristote à la fin du XVe siècle accentua cette tendance. C'est seulement à la fin du XIXe siècle qu'on analyse l'autre titre, *Épître aux Pisons* : l'accent est alors (parfois) mis sur les affinités de l'*A(rt) P(oétique)* avec la satire, avec le décousu d'une lettre. Le but de l'A. est de rendre compte en trois tableaux de tous les aspects d'une œuvre atypique. — **I.** AP et traités techniques. On commence par la définition des ouvrages spécialisés dans l'Antiquité (ce souci très propédeutique est constant chez l'A.). Suivent de nombreux exemples commentés de passages très rhétoriques d'Hor., mais certains s'éloignent de la doxa (comme les v. 38-46 : p. 50, n. 75). L'A. étudie le commentaire aristotélicien de l'*AP* chez des humanistes, mal fondé (Hor. ne disposait vraisemblablement pas du texte d'Aristote), avant de donner raison à Porphyrion sur la source principale d'Hor., Néoptolème de Parion, mais avec la nuance (de portée peut-être plus importante) d'un intermédiaire supplémentaire, Philodème de Gadara, qu'Hor. dut connaître. La triade néoptolémienne ποίησις - ποίημα - ποιητής est confrontée à la fameuse bipartition de Norden *ars* (1-294) - *artifex* (295-fin). Mais la division n'est pas aussi nette. Une première conclusion est tirée : le caractère normatif de l'*AP* est sans cesse *déjoué* (p. 88) par l'originalité du dispositif énonciatif, qui est l'objet des deux autres parties. — **II.** L'*AP* (ou plutôt l'*Épître aux Pisons*, dorénavant chez l'A. ; épître II, 3 est une référence qui ne correspond guère à la tradition manuscrite) emprunte au code épistolaire antique (présenté préalablement) : appel, assez discret, aux destinataires ; ton libre et varié du *sermo* et donc des *Satires* ; « unités tex-

tuelles autosuffisantes » (p. 127), parfois sans transitions. Par ailleurs, l'actualité littéraire, politique et même idéologique se retrouve dans l'*AP*. L'identification des Pisons reste controversée. L'A. pencherait pour L. Calpurnius Piso Caesonius (consul en 58 av. J.-C.) et son fils aîné, L. Calpurnius Piso Pontifex (consul en 15 av. J.-C.), alors adolescent ou jeune homme (d'où une datation haute de l'*AP*, p. 144-146), tâtonnant dans la création poétique, sans doute le drame (p. 149), ce qui expliquerait l'insistance d'Hor. sur ce dernier. — **III.** Les emprunts aux traités rhétoriques (I), aux libertés de la conversation et de la lettre (II) se combinent maintenant avec deux éléments proprement littéraires. D'abord, l' « animation des concepts » rhétoriques étudiés plus haut : l'*artifex* et son tempérament font irruption (42-46, 438-444, etc.). Ensuite, la « verve poétique » : Hor. change de posture, de ton (sérieux - plaisant, etc.) ; il emprunte des expressions à ses odes, use d'images. Le lecteur retiendra aussi la raison de la présence du drame satyrique, alors désuet : Hor. aime cette forme médiane entre tragédie élevée et comédie vulgaire (p. 164-168). Quelques détails. P. 63, n. 14, à propos du traitement « lacunaire » de la comédie dans la *Poétique* d'Aristote. Je suggère de chercher le complément dans son *De poetis*, tel que reconstitué par R. JANKO (Oxford, 2011, p. 409 et s., et spéc. p. 425 et s.), à partir de plusieurs citations postérieures et de Philodème, *De poetis*, IV (on sait que Philodème décrit longuement différentes positions, même contraires aux siennes). La bibliographie finale ignore C. MANGONI, *Filodemo. Il quinto libro della Poetica* ..., Naples, 1993. Certaines tournures, bien qu'actuelles, sont lourdes (alors que l'A. a une bonne plume) : prélèvements citationnels (p. 11), perspective purement définitionnelle (p. 38), épistolarité du texte (p. 93), lien communicationnel (ibid.), fictionnalisation (p. 99), circonstancialité de l'œuvre (p. 146). Ceci dit, la démonstration est menée avec clarté (et souci didactique). Pointant avec raison ce qui ne relève pas du traité technique, il donne de l'*AP* une définition assurément plus juste et cerne sa singularité : une réflexion théorique, sur le mode libre de la conversation et agrémentée de touches poétiques. – B. STENUIT.

Tito Livio. Ab urbe condita liber XXVII, a cura di Fabrizio FERACO (Biblioteca della tradizione classica, 16), Bari, Cacucci, 2017, 17 x 24, 533 p., EUR 50, ISBN 978-88-6611-596-0.

Cette édition commentée du livre XXVII de Tite-Live, ouvrage imposant de plus de 500 pages, s'inscrit dans la lignée des commentaires classiques de R. M. Olgivie pour la première décade ou de J. Briscoe pour la quatrième et la cinquième, qu'elle vient compléter avec succès. Contenant des épisodes dramatiques célèbres, comme la mort de Marcellus (chapitres XXVI-XXVII) ou la défaite d'Hasdrubal à la bataille du Métaure (chapitres XLVI-LI) – véritable tournant de la deuxième guerre punique –, et fourmillant d'indications précieuses sur l'histoire institutionnelle et religieuse de Rome, le livre XXVII, l'un des plus longs de l'*Ab Vrbe condita*, méritait un commentaire de cette ampleur, fondé sur une riche bibliographie parfaitement maîtrisée par F. Feraco (l'A. consacre de 7 à 10 pages en moyenne à chacun des 51 chapitres du livre). On aurait apprécié qu'il fût complété par des cartes qui en faciliteraient la lecture ou la consultation. Le texte retenu est celui de R. S. CONWAY et S. K. JOHNSON (*Scriptorum classicorum bibliotheca Oxoniensis*, vol. 4, 1935), dont il s'écarte cependant en certains passages, mentionnés dans une liste, p. 24-28. Le texte est précédé d'une introduction, intitulée *La rivincita del Metauro*, retraçant l'économie générale du livre, qu'elle aurait pu mieux situer dans l'ensemble de la décade et dans la chronologie de la guerre punique. Les variantes sont systématiquement analysées dans le commentaire, qui s'appuie notamment sur les éditions antérieures de W. Weissenborn - H. J. Müller (1910), de P. G. Walsh (1982), ou, plus récemment, de P. Jal (Collection des Universités de France, 1998) – lequel avait pris soin de collationner les principaux manuscrits de la tradition *Puteana* et de la tradition *Spirensis* –, sans oublier la mise au point de M. de Franchis dans le *Companion to Livy* édité par B. Mineo (Malden, MA - Oxford, 2015). Ainsi, pour ne citer qu'un seul exemple, au terme d'une discussion érudite, p. 433-435, F. Feraco accepte la mention controversée de Larinum au chapitre X (10 : *per*

extremum finem agri Larinatis), rejetée comme *locus desperatus* par l'édition de Conway-Johnson ou celle de Jal, sur la base de considérations géographiques et historiques ; l'argument décisif de l'A. est tiré d'autres passages où apparaît la mention de l'*ager Larinas*. Le commentaire met aussi fortement l'accent sur les sources de Tite-Live, à savoir Polybe et l'annalistique moyenne ou récente, et se réfère comme il se doit aux écrivains postérieurs tels que Valère Maxime ou Plutarque. Les questions juridiques, historiques, religieuses sont minutieusement éclairées à l'aide des études des meilleurs spécialistes, comme celles de J. Champeaux pour la question de l'expiation des prodiges et du temple de la Fortune au chapitre XI. Sur le plan lexical, l'A. se sert du *Thesaurus Linguae Latinae* pour éclairer le sens des mots, se référant aussi, le cas échéant, à des études de détail, ou comparant les différentes traductions des éditions savantes. Sur le plan littéraire ou stylistique, tout en utilisant des études comme celle de J.-P. Chausserie-Laprée sur l'expression narrative (mais ignorant les monographies de J. Dangel ou R. Utard sur les discours directs et indirects), l'A. se contente plus prudemment de faire d'excellents rapprochements avec les autres livres de Tite-Live ou avec d'autres auteurs anciens (p. ex. Salluste pour le chapitre XLIX, dans lequel la mort d'Hasdrubal rappelle celle de Catilina), sans s'interdire des remarques personnelles tout en finesse. De tels parallèles sont très utiles et éclairants pour comprendre la genèse de l'écriture de Tite-Live, ses idiosyncrasies, ses répétitions, les influences qu'elle a subies ou qu'elle a exercées. L'ouvrage de F. Feraco constitue donc une importante contribution aux études liviennes, et un précieux instrument de travail pédagogique qui montre aux professeurs et aux étudiants l'indispensable complémentarité de la philologie, de l'histoire et de la littérature dans l'approche des textes antiques. – J.-E. BERNARD.

Priapées. Texte établi, traduit et commenté par Louis CALLEBAT. Étude métrique par Jean SOUBIRAN (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2012, 12.5 x 19, XCI + 313 p. en partie doubles, br. EUR 59, ISBN 978-2-251-01462-3.

L'introduction s'attache à Priape, figure aux multiples fonctions, apparue à l'époque hellénistique ; l'*Anthologie grecque* nous transmet trente-sept épigrammes priapées. Priape, à Rome, est un dieu protecteur, bienveillant et efficace ; son outrance sexuelle pourrait être liée aux pratiques mystériques ; on entre dans le domaine du défoulement par la transgression (cf. Saturnales, carnaval), inhérent à la nature humaine qui l'assume très différemment. Priape est certes le contre-exemple transgressif, mais surtout un porte-bonheur, une amulette (voir son iconographie). Il est présent chez plusieurs auteurs latins ; les *Priapées* ont une place singulière, avec l'unité thématique et formelle de leurs quatre-vingts épigrammes. Leur auteur reste inconnu, Virgile eut longtemps la cote … L'intertextualité oriente vers Catulle, Martial, non sans obstacles d'autre nature, insurmontables. Le registre des *Priapées* est la vulgarité obscène, lexicalement riche, transgressive, on l'a dit, appréhendant la crudité du réel, à comparer avec la *simplicitas* chez Martial (XI, 20, etc.). La métrique rigoureuse relève d'une grande maîtrise ; elle est étudiée ici par J. Soubiran, avec relevés quantitatifs. Notre plus ancien ms. est d'environ 1340 et de la main de Boccace. Comment cette œuvre a-t-elle pu être « oubliée » si longtemps ? Proche de Pétrarque et des milieux humanistes d'Italie, l'auteur du *Décameron*, avant ses résolutions dévotes (vers 1360), n'avait sans doute pas les scrupules de ceux qui devaient connaître les *Priapées*, dont il serait intéressant de vérifier une influence sur son œuvre. Le ms. suivant est de 1421 seulement, la princeps de 1469 (à Rome, par Bussi, dans Virgile), suivie encore par des mss, dont le classement n'a jamais abouti à des certitudes (contaminations) ; les variantes, elles, permettent d'établir des liens de parenté, que l'A. détaille. « Les versions données par [certains] mss peuvent être celles d'incunables » (p. LXXI) ; c'était en effet courant, mais, dans l'apparat critique, je n'ai relevé que trois passages où un incunable est cité. Une lecture autoptique, parfois sur photocopie, de quatorze mss est à la base de la présente édition. L'A. intervient cinq fois (*nos*) ; la correction *nouisque*

iunctis (63, 18) mérite la palme. L'apparat critique, certes soigné, abonde souvent en sigles pour la même variante, car l'A. ne recourt à un sigle commun que pour l'accord de deux ou trois témoins. Le texte couvre trente-neuf pages, le commentaire deux cent quarante-huit ; ce dernier aborde les questions d'ecdotique, de stylistique, etc. La traduction est soignée et a tenté avec raison de distinguer entre vulgaire et familier dans le vocabulaire (voir p. XLII, n. 144). Les titres courants, dans le commentaire, auraient pu renvoyer au n° de la priapée, plutôt qu'à la page de la présente édition. Les subdivisions de la bibliographie ne facilitent pas le développement des références abrégées (par nom d'auteur) ; un oubli : Axelson 1945 cité p. 306 et absent de la bibliographie [= *Unpoetische Wörter* ..., Lund]. Ces quelques remarques ne nuisent guère à la qualité de la présente édition. – B. STENUIT.

*Dion de Pruse dit Dion Chrysostome. Œuvres. Discours olympique ou Sur la conception première de la divinité (*Or. *XII). À Athènes, sur sa fuite (*Or. *XIII).* Texte établi, introduit et commenté par Gianluca VENTRELLA. Traduit par Thierry GRANDJEAN et Lucie THÉVENET (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, 774 p. en partie doubles, br. EUR 75, ISBN 978-2-251-00616-1.

Les introductions sont très détaillées. *Or.* XII est vraisemblablement de 97 apr. J.-C., dans le contexte des campagnes daciques et des menaces sur la liberté des Gètes. Dion, lui, fait « profession de pacifisme » (p. 12). Le discours est tout à la fois un hymne aux dieux et un panégyrique de type philosophique, prononcé lors des Jeux à Olympie. Il est indissociable de la diatribe (connue indirectement), pratiquée par des prédicateurs itinérants, au sens affiné de la *communicatio*, ἀνακοίνωσις (p. 30 et n. 4). Leurs procédés sont ici patiemment relevés. L'exposé de Phidias (§ 55-83) pose la question centrale, celle de la légitimité des représentations anthropomorphiques des dieux et, finalement, de la nature des dieux. Le raisonnement tient en ceci : la poésie et l'art partent du sensible pour conduire à l'intelligible. L'A. s'attelle alors à une minutieuse recherche des sources de ce raisonnement (p. 37-62). H. Binder (1905) avait avancé Posidonius d'Apamée, seulement connu par la tradition indirecte ; un examen attentif, avec textes parallèles en colonnes et un schéma final des filiations, conclut à l'origine stoïco-aristotélicienne de la preuve cosmologique de l'existence de Dieu. La forme, contenue dans la matière, est libérée par l'artiste (Phidias) et imite une réalité idéale (théologie de l'image). *Or.* XIII : après avoir été « exilé » de Rome et de Pruse sous Domitien pour complicité de complot, Dion fut réhabilité par Nerva. Le discours est postérieur à l'exil et relit cette expérience sur le mode philosophique. Il n'est pas une consolation, mais plutôt une προλαλιά (un préambule, un excursus autobiographique), tout autant qu'une διάλεξις (conférence philosophique). Le public aimait entendre ces prédicateurs itinérants ; mettre en scène Socrate (§ 14-28) était une bonne ficelle. Dion a dû s'inspirer d'un Pseudo-Platon, le *Clitophon*, mais on doit aller en amont et trouver, entre autres, Antisthène ; l'A. aligne à nouveau en colonnes des textes parallèles. Le statut juridique de l'exilé est réexaminé (p. 529-548). Sa φυγή ne serait pas un exil, mais une fuite (inspirée par l'oracle de Delphes, § 9-10 !), d'où une condamnation par contumace, avec suspension de peine (p. 542), biens sous séquestre (sans entretien : il s'en plaint !), en fait liberté de mouvements hors du maillage de l'autorité : à lui, les zones périphériques, sous l'apparence anodine du philosophe mendiant. — La tradition manuscrite est étudiée pour chaque discours : description des mss (16 et 17 respectivement) répartis en trois classes, listes d'erreurs conjonctives, affinités entre mss. Les contaminations, c'est connu, brouillent les pistes, mais ne furent apparemment pas un obstacle aux stemmata ; ils se ressemblent (p. 78 et 553), avec quelques différences (p. 76 et s., 551). L'A. a l'heureuse idée d'exhumer des corrections, lues sur des apographes de témoins très autorisés (comme UM) ; il suit le principe de corrections des erreurs banales, mais sans hypercriticisme ; de nombreuses éditions antérieures furent collationnées. Les autres interventions, d'après mes relevés, touchent la

seule *Or.* XII : trois propositions de correction (dans l'apparat critique) et quatre conjectures (parfois opérées par l'A. dans une publication antérieure). Le commentaire analyse de nombreux problèmes d'ecdotique. Ce commentaire énorme (p. 137-493 et 577-697 – les critères de la prestigieuse CUF sont élastiques) procède par lemmes, avec notes infrapaginales. Grammaire, style, lexique, *realia*, contexte historique sont traités avec érudition. Les traductions relèvent de deux collaborateurs. Entraîné par la CUF, Th. Grandjean voit enfin la publication de sa traduction (commentée) d'*Or.* XIII, qui était, en 1999, l'objet de son mémoire de DEA à Strasbourg (Diplôme d'études approfondies – ancienne préparation au doctorat). Le commentaire est de G. Ventrella seul (citant Th. Grandjean : p. 605, n. 1 ; 678, n. 3). On eût aimé connaître les raisons de certains choix du traducteur. Ainsi, μακάριος (1, 6), à nuance sarcastique selon G. Ventrella (p. 578, n. 2), est traduit par « bienheureux » ; il conviendrait mieux d'opter pour comblé, veinard, favorisé ou florissant. Toujours pour cette première phrase, longue de huit lignes, expliquez-nous la protase interminable et le rôle de principale du génitif absolu. Nul doute : cette nouvelle édition traduite et commentée fera mieux connaître ce philosophe, qui n'aimait pas passer pour sophiste, alors qu'il était un orateur hors-pair, bavard certes, mais surtout *chrysostome*. – B. STENUIT.

Appien. Histoire romaine. Tome XI. Guerres civiles. Livre IV. Texte établi et traduit par Danièle GAILLARD-GOUKOWSKY. Présenté et annoté par Paul GOUKOWSKY (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2015, 12.5 x 19.5, CXXII + 164 p. en partie doubles, br. EUR 47, ISBN 978-2-251-00595-9.

Des événements d'octobre 43 à l'issue des batailles de Philippes (octobre 42), le récit d'Appien est « le plus complet et le plus sérieux » (p. VII). La comparaison avec d'autres historiens le montre. Pour Florus, ce « misérable produit des écoles de rhétorique » (p. XI, n. 14) et Velleius Paterculus, pauvre et partial, c'est évident. Plutarque (privilégiant toutefois l'aspect biographique), Tite-Live (seules les *Periochae* des l. 120-124 nous sont parvenues) et Dion Cassius sont plus consistants. La composition du l. IV des *Guerres civiles* est « aberrante ». Entre autres raisons : la digression du catalogue des proscrits (chap. 16-30), inspirée par l'horreur, veut surtout faire apprécier les bons Princes et leur clémence (Appien écrit sous les Antonins). La manie des *exempla* (cf. Valère Maxime) a gagné aussi Appien. Les harangues militaires : « Toute personne sensée se demandera par quel miracle un orateur aurait pu se faire entendre de 80 000 auditeurs » (p. XXXVII). Non, rétorque le spécialiste : la parole du chef était relayée, sans doute résumée, à ceux qui étaient derrière, trop loin (Y. LE BOHEC, *La guerre romaine* ..., 2014, p. 215). Les discours sont néanmoins très sérieusement étudiés (p. LVI-LXVI), sous le point de vue du départ entre rhétorique et réalité. L'introduction, qui mêle historiographie d'Appien et reconstitution des faits, se poursuit avec les appellations antérieures de Philippes, qui, en fait, est le résultat de la fusion des deux fondations thasiennes de Crénides et Daton (*ad* Appien, *Civ.*, IV, 105, 439). Vient la reconstitution assez détaillée de la campagne de Philippes. L'examen des sources s'attarde un peu sur les *Commentarii de bello ciuili* de M. Valerius Messala Corvinus, sympathique caméléon, ami d'Horace ; tous deux étaient jeunes et connurent la déroute républicaine. La tradition manuscrite, tardive, a été étudiée dans les volumes précédents de la CUF ; quelques compléments sont donnés. La traduction colle au texte. Les notes (p. 117-164) sont concises et principalement historiques. Il y a une petite trentaine d'interventions dans l'établissement du texte (sans compter les leçons écartées, mais jugées « fortasse recte » dans l'apparat critique). Quelques interventions sont expliquées dans les notes. Ainsi, 88, 372 (n. 380) : ajout de τὰ devant δύο et correction de τέλη en μέρη, « les deux tiers » : l'expression est classique et le compte est bon (80 000 h. pour 19 légions). La lacune en 88, 371 fait l'objet de la note 374, nette et juste, mais sans examiner le sens, classique, lui aussi, proposé par certains, de ὅθεν, « c'est pourquoi », au lieu de « de là » (voir la traduction annotée dans la collection « La roue à livres », chez le même éditeur, de P. TORRENS 2008, p. 262, n. 24). Il n'y a ni index ni biblio-

graphie générale (ce qui eût épargné les incommodes « *o. c.* »). Cette édition annotée permettra de bien comprendre et Appien et les enjeux d'événements décisifs pour le destin de Rome. – B. STENUIT.

Lucien. Œuvres, Tome XII. Opuscules 55-57. Texte établi et traduit par Émeline MARQUIS (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19, XL + 551 p. en partie doubles, br. EUR 75, ISBN 978-2-251-00615-4

Ce volume est issu de la thèse de doctorat d'Émeline Marquis, chargée de recherche au CNRS depuis 2013. Y sont éditées, traduites et commentées de manière très détaillée trois œuvres du rhéteur Lucien de Samosate : *Sur la mort de Pérégrinos*, *Les Fugitifs* et *Toxaris*. Dans l'avant-propos du volume (p. VII-IX), É. Marquis explique à propos de Lucien : « l'œuvre de cet auteur est dans l'ensemble bien transmise ; entre les principales branches de la tradition, les variantes sont souvent peu nombreuses et guère significatives » (p. VIII). Elle précise que son ouvrage ne prétend pas à l'exhaustivité en ce qui concerne les variantes conservées par la tradition manuscrite : « Il ne s'agissait pas de proposer une *editio maior*, absolument exhaustive, mais de faire apparaître dans l'apparat critique les leçons utiles à l'établissement du texte tout en donnant une image représentative de la tradition manuscrite. » (p. VIII-IX). — Le premier ouvrage, *Sur la mort de Pérégrinos* (p. 1-105), consiste en une description satirique de la vie et de la mort du « philosophe cynique Pérégrinos, qui s'immola par le feu à la fin des jeux Olympiques de 165 ap. J.-C. » (p. 3). Comme l'explique É. Marquis, « l'opuscule a pour visée de dénoncer ce personnage comme un charlatan (et Pérégrinos est bien blâmé en tant que personne, non en tant que cynique, comme on a pu le penser), tout en mettant en exergue la crédulité et la bêtise humaines » (p. 9). L'éditrice analyse le rôle du destinataire de cette œuvre, Cronios, présenté par Lucien comme faisant partie « des gens intelligents, lucides qui se placent du côté de la vérité, et que Lucien oppose aux imbéciles, crédules et superstitieux » (p. 11). É. Marquis va même plus loin et dit que « Cronios incarne en fait le lecteur modèle, celui auquel tout lecteur doit s'identifier. En fait, le lecteur "réel" n'a pas le choix. Il n'y a dans *Sur la mort de Pérégrinos* que deux camps possibles : celui de Lucien et de Cronios, ou celui des imbéciles et des idiots, des κακοδαίμονες » (p. 11). En ce qui concerne le personnage historique de Pérégrinos, l'éditrice explique que seul Lucien nous en a donné un portrait détaillé et que dès lors, « il reste difficile de cerner le Pérégrinos historique. Néanmoins, on ne peut que constater que les avis des contemporains sur Pérégrinos sont contrastés » (p. 13-14). Pour autant, « son appartenance au mouvement cynique, tout comme ses liens avec les chrétiens ne doivent pas être mis en doute » (p. 15). À cet égard, É. Marquis consacre un passage de son introduction aux paragraphes relatifs aux chrétiens figurant dans *Sur la mort de Pérégrinos*. Bien que ces paragraphes aient fait couler beaucoup d'encre et aient finalement provoqué ou du moins contribué à la mise à l'index de l'ouvrage (voir p. 16, note 23), il ne faut pas se méprendre sur leur importance au sein de l'opuscule : « c'est en passant que Lucien s'intéresse aux chrétiens. Ils ne constituent pas le sujet de l'opuscule ; ils ne sont là qu'en toile de fond, pour ainsi dire, pour mieux révéler l'imposture de Pérégrinos et la manière dont il abuse les âmes crédibles » (p. 16). Après s'être intéressée au contenu de l'œuvre, É. Marquis passe à la tradition manuscrite (p. 18-62). Elle donne une liste des manuscrits et présente les caractéristiques spécifiques de chacun d'entre eux ; elle les classe en différentes familles, mentionne les choix des éditeurs précédents, et propose son propre stemma (voir p. 61) ; enfin, elle explique quels manuscrits n'ont pas été retenus pour la préparation de cette édition critique, « leurs leçons n'offrant pas d'intérêt pour l'établissement du texte » (p. 62). É. Marquis présente également les éditions anciennes qu'elle a examinées (p. 62-75) et les principes d'édition adoptés (p. 75-78). Viennent ensuite la traduction et le texte grec (p. 80-105). — L'opuscule suivant, *Les Fugitifs* (p. 107-226), a pour thème principal « la dénonciation de faux philosophes cyniques qui sont en fait des esclaves fugitifs » (p. 112). Selon É. Marquis, « Lucien dé-

nonce les travers de son temps ; *Les Fugitifs* est un texte satirique dirigé contre des contemporains. Les faux philosophes décrits par Lucien correspondent à une réalité » (p. 116). Comme pour l'opuscule précédent, l'éditrice présente une liste des manuscrits contenant le texte, une description de chacun d'entre eux (sauf pour ceux qui ont déjà fait l'objet d'une description dans la notice précédant *Sur la mort de Pérégrinos*), une mise en perspective et les choix des éditeurs précédents, un stemma, et une liste des manuscrits qui n'ont pas été retenus (p. 119-179). Enfin, elle présente la tradition imprimée (p. 179-190) et les principes d'édition adoptés (p. 190-198) ; concernant ces derniers, il vaut la peine de noter que la répartition des répliques au sein du dialogue n'est pas toujours assurée (voir p. 195). On trouve ensuite le texte grec et la traduction française de cette œuvre (p. 200-226). — Le dernier des trois opuscules, *Toxaris*, « se présente comme un dialogue mettant en scène le Grec Mnèsippos et le Scythe Toxaris : les deux interlocuteurs débattent de la valeur respective de leur peuple en matière d'amitié. Pour l'emporter, ils exposent chacun cinq exemples d'actes d'amitié pris chez leurs contemporains » (p. 229). Cette joute oratoire constitue « une réflexion d'ensemble sur l'amitié » (p. 235) et porte notamment « sur la distinction entre flatteurs et amis, sur le nombre d'amis à avoir, sur la question de l'égalité entre amis sur le plan de l'âge, de la richesse, des honneurs, ou encore sur la question de la réciprocité de l'amitié » (p. 235). É. Marquis propose une analyse de la figure du Scythe Toxaris et de ce qu'il représente ; contrairement à S. M. Lizcano Rejano, elle ne pense pas « qu'il faille rapprocher la description que Lucien fait du monde scythe de l'univers héroïque, unique espace de l'amitié vraie, et que cette présentation d'un monde distant et distinct vise à souligner par comparaison la banalité et la frivolité de la société dans laquelle évolue Lucien, perçue comme décadente » (voir S. M. LIZCANO REJANO, « El *Toxaris* de Luciano de Samosata: un parafigma de la amistad entre griegos y bárbaros », *Cuadernos de Filología Clásica. Estudios Griegos e Indoeuropeos* 10 [2000], p. 248). S'agissant de l'opuscule dans son ensemble, dont la place est parfois difficile à situer au sein de l'œuvre de Lucien, l'éditrice propose de l'envisager comme une « réflexion sur la fiction » (p. 241). Elle explique : « Le *Toxaris* est une fiction métalittéraire, c'est-à-dire une œuvre qui, de manière consciente, systématique, attire l'attention du lecteur sur son statut de fiction, dévoile ses propres mécanismes à l'intérieur même du texte » (p. 241). Comme pour les deux autres œuvres de Lucien éditées dans le même volume, É. Marquis analyse la tradition manuscrite (p. 245-295) et la tradition imprimée (p. 295-316), et elle détaille les principes d'éditions adoptés (p. 317-318). Viennent ensuite le texte grec et la traduction française du *Toxaris* (p. 320-384). — L'ouvrage se conclut par une vaste section de notes complémentaires (p. 385-551). Ces notes contiennent des explications très détaillées qui portent, entre autres, sur les faits grammaticaux, les variantes textuelles, les villes et les personnages mentionnés par Lucien et, d'une manière générale, les *realia* ; par exemple, à la suite d'une mention des Six-Cents de Marseille (p. 346), É. Marquis fournit une note explicative qui s'étend sur quatre pages (p. 507-510) ; de même, une mention des colosses de Memnon donne également à une note complémentaire de longueur respectable (p. 510-512). Le lecteur tiendra donc en main une véritable mine d'informations. Qui plus est, pour les trois œuvres éditées dans ce volume, la traduction est à la fois agréable à lire et proche du texte grec. Enfin, en ce qui concerne la tradition manuscrite et la traduction imprimée, l'édition d'É. Marquis est remarquable par la clarté et l'abondance des informations fournies au lecteur sur les variantes et sur les conjectures des philologues. On a donc toutes les raisons de considérer ce livre comme un monument d'érudition remarquable et comme un outil qui s'impose pour tous ceux qui s'intéressent à ces trois œuvres de Lucien. – J. DELHEZ.

Alexandros de Cotiaeon. Fragments. Introduits, traduits et commentés par Jean-Luc VIX (Fragments, 21), Paris, « Les Belles Lettres », 2018, 13.5 x 21, CXXX + 131 p., br. EUR 35, ISBN 978-2-251-44776-6.

Illustre en son temps, sombré au fil des siècles dans l'oubli, Alexandre de Cotiaeon (Cotyaeon : voir p. XXI, n. 1) ne nous est connu que par une vingtaine de fragments et des témoignages, dont deux de ses disciples célèbres, Marc Aurèle (*Pour moi-même*, I, 10) et Aelius Aristide (*Or.*, 32 Keil). Récoltant tout ce que l'on connaît aujourd'hui des grammairiens grecs, qui étaient enseignants et chercheurs (dans une proportion que l'A. n'a de cesse de vouloir déterminer), l'ouvrage, avec une solide bibliographie, cherche à situer Alex. dans un contexte, alors que les données biographiques sont minces (p. XXI-XXIII). Une étude lexicologique des grammairiens retient l'attention : non seulement γραμματικός, mais κριτικός (attaché à l'esthétique des poèmes, sous l'influence de l'école de Pergame), σοφιστής et ῥήτωρ concurrents (Aristide préférait ce dernier vocable), φιλόλογος (étude encyclopédique des textes, d'impulsion alexandrine). Les nombreux textes à l'appui soulignent nuances et approximations, la terminologie n'étant ni fixée ni cloisonnée (même aujourd'hui, même en excluant du français les ajouts bouffons du pédagogisme). Absence semblable de cloisonnement entre les degrés d'enseignement (élémentaire, grammatical, rhétorique), cloisonnement que semblait cautionner la table des matières de H.-I. MARROU, qui pourtant nuançait déjà (*Hist. de l'éduc. dans l'antiqu.*, 1965^{6} [1948^{1}], p. 243-244, 410-411). Les exemples existent de non-cloisonnement, tels des cahiers d'élèves du γραμματικός (sur papyrus), qui incluaient de la rhétorique. Les différences de statut social des grammairiens pouvaient être grandes, non moins que celles de leurs revenus, longtemps liés aux initiatives privées et, à titre exceptionnel, municipales. Ils ne sont pourtant pas rares les exemples de grammairiens érudits, fortunés, au statut social enviable. Philosophes (depuis Platon au moins) et rhéteurs avaient hissé la grammaire au rang de τέχνη. Explication des auteurs et science de la langue : telles étaient leurs compétences, parfois de faut niveau. Alex. était de ceux-là. Il rédigea deux ouvrages (au moins), Ἐξηγητικά (*Commentaires*) et Παντοδαπά (*Miscellanées*). Les fgts leur doivent leur origine. L'édition présente est redevable des travaux de Dyck (1991) et Alpers (1998) ; elle a son ordre propre des fgts, au nombre de dix-neuf. L'A. a renoncé, au sein d'une citation, à la distinction (même par une typographie différenciée) entre fgt proprement dit et témoignage. Il n'y a pas d'apparat critique (voir les deux prédécesseurs nommés), mais des leçons problématiques sont signalées. La traduction française suit bien un texte assez souvent technique. Le commentaire montre ce qu'a de pointu la science d'Alex., replacée dans le contexte d'un mot, d'un vers, d'une expression (d'Homère, souvent). Alex. traite en profondeur des problèmes très limités dans leur objet. Il s'agit surtout d'étymologie et de morphologie, avec une importance excessive accordée au signifié, aux dépens des altérations phonétiques ; ensuite, l'orthographe, où priment l'analogie et l'attique, aux dépens des variétés dialectales, comme celles de l'ionien ; enfin, sémantique, métrique et ecdotique relèvent aussi des compétences d'Alex. Si les *realia* sont absents de ces fgts, ne nous en étonnons pas (p. 88) : jusqu'à l'époque byzantine, les spécialistes retiendront quelques interprétation pointues d'Alex., on pourrait dire son originalité ou son apport, les *realia* étant le bagage encyclopédique obligé. La synthèse est bien utile, reprenant tous les éléments essentiels. Ces fgts « nous offrent un panorama complet de l'activité d'un grammairien » (p. 63). Nuançons : ils offrent plutôt un échantillon de problèmes complexes traités par des grammairiens (et ajoutons, en écho au questionnement récurrent de l'A.) soit dans leurs recherches, soit dans leurs cours, soit dans les deux à la fois. (« Aelianus » p. XLV et une entrée dans l'index ; « Élien » p. XLVIII, n. 92 et une autre entrée dans l'index : il s'agit du même Élien, sophiste, fl. 200 apr. J.-C.) Il y a une trentaine d'années, Alex. émergeait du naufrage. À peine sorti de l'oubli, il risquait d'y plonger à nouveau. L'ouvrage de M. Vix le sauve sans doute pour de bon. – B. STENUIT.

Storia di Apollonio re di Tiro. A cura di Giulio VANNINI (Scrittori greci e latini), [Milan], Fondazione Lorenzo Valla - Mondadori, 2018, 13 x 20.5, CV + 341 p., rel., ISBN 978-88-04-70280-1.

Le roi Antiochos abuse de sa fille. Incapables de résoudre une énigme, les prétendants sont éliminés. Parmi eux, Apollonios, prince de Tyr, mais il prend la fuite à Tarse. Après une série d'aventures, il épouse la fille du roi de Cyrène ; il apprend ensuite que l'incestueux Antiochos est mort. Les aventures vont se poursuivre (près de soixante pages, ici), jusqu'à la réunion finale à Tyr. Un résumé (p. IX-XVII) fait voir l'essentiel de ce récit anonyme aux nombreux tiroirs, intégrant des épisodes indépendants au départ. Plusieurs sources sont possibles. Cette *Hist(oria) A(pollonii regis) T(yri)* participe du roman antique, dans sa tendance idéaliste, où se mêle cependant son autre tendance, comique et licencieuse. L'*Hist. AT* incarne donc l'orientation moralisante du roman érotique (p. XXI). Sa datation est un point capital, traité en plusieurs endroits (p. IX, XXVI et s., XXXVIII et s.) : élaborée en grec ou en latin fin IIe - début IIIe siècle, l'*Hist. AT* connut des rédactions et des apports successifs, avec une certaine christianisation de l'environnement païen, avant de se figer en latin trois siècles plus tard, dans plusieurs *recensiones* (rédactions) : la *rec.* B réécrit la *rec.* A, améliorant le style, supprimant des épisodes (d'où quelques incohérences), revoyant aussi le déroulement logique de l'action (p. XLVIII et s.). Des arguments monétaires, événementiels et funéraires soutiennent cette thèse de réécriture tardive. Les mss ne sont pas antérieurs au IXe siècle. Leur appartenance aux différentes *rec.* est complexe (p. LVII et s., 3-5) : la *rec.* B paraît bien définie, de même que la *rec.* C, qui concerne les seuls chap. 42-43, inspirés de Symp(h)osius, *Aenigmata*, dont certaines rédactions ont pu être influencées par l'*Hist. AT* … Le nombre et le contenu d'intermédiaires perdus laisse quelque flou sur la *rec.* A. L'A. propose néanmoins un stemma (p. LVI), qui ne dissipe pas toutes les zones d'ombre. Le texte, avec la traduction italienne en regard, est celui de la *rec.* A. L'apparat critique, le plus souvent positif, informe sur les autres *rec.*, mais seulement quand ces dernières sont utiles pour l'établissement du texte (p. LXXVII et s.). L'A. modifie le texte des mss une quarantaine de fois (corrections, conjectures, lacunes) et fait une quinzaine de propositions dans l'apparat critique, avec des réticences (« non audeo »). Le commentaire (p. 127-318) rigoureusement philologique traite aussi d'ecdotique. Ainsi, la conjecture *desiderio* (21, 6), au lieu de *deo*, nous a paru heureuse et significative de l'*Hist. AT* : *deo* est une interpolation chrétienne (réécriture tardive), tandis que *desiderio* s'accorde parfaitement au contexte de la scène. Archistrate, roi de Cyrène, accorde sa fille à Apollonios, parce que ce dernier la désire sincèrement (*cupit* et *uotum* qui précèdent, et la suite, *desiderium* et *amando*, 22, 3-4). La paléographie fournit un autre argument, avec une abréviation de *desiderio* mal comprise. – B. STENUIT.

Justin. Abrégé des Histoires philippiques de Trogue Pompée. Vol. I : Livres I-X. Texte établi, traduit et annoté par Bernard MINEO. Notes historiques par Giuseppe ZECCHINI (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2016, 12.5 x 19, CV + 248 p. en partie doubles, br. EUR 39, ISBN 978-2-251-01473-9.

La vie de Trogue Pompée est décrite sous l'angle des liens avec Rome de sa famille gauloise (celt. *trog*, « clan »), établie dans la Cité de Vaison-la-Romaine. Les *Histoires philippiques*, publiées avant 9 apr. J.-C. (?), sont la première histoire de Grèce et du Moyen-Orient publiée en latin et non centrée sur Rome (en apparence). « Philippiques », car l'accent est mis sur le modèle politique macédonien, dont le déclin est un avertissement pour Rome (p. XXII), mais Trogue décrivait aussi la succession des autres empires (assyrien, perse, etc.), de même que l'hégémonie d'Athènes au Ve siècle. Entre universalisme romain et monde bipolaire (l'Occident pour Rome, l'Orient pour les Parthes), Trogue a tranché : c'est toute la portée des l. 41-44. Il faut aussi abandonner pour de bon l'image d'un Trogue nationaliste gaulois (p. XXXVII). C'est par l'*Abrégé* de Justin qu'il nous est connu. On ne sait quasi rien de la vie de Justin. Écrit-il vers 200 ? Plutôt vers 400 (p. LI). Par les Prologues, qui précèdent l'*Abrégé* sans être de lui (p. LX-LXI), on peut calculer que l'*Abrégé* représente un cinquième de Trogue. Plus de deux cents mss nous transmettent cet *Abrégé*, dont la tradition a été

bien étudiée dans des éditions antérieures. L'A. a collationné seize mss ; il décrit brièvement les principaux, classés dans un *stemma*. La bibliographie est assez détaillée ; la liste des éditions mentionne Arnaud-Lindet, 2003, apprécié par l'A. ; il s'agit d'une édition éphémère (en ligne). La traduction suit bien le texte, aux procédés rhétoriques récurrents. En II, 6, 4, à propos des débuts de Rome, *aduenae* n'est pas traduit par « étrangers », mais par « immigrants ». Les Romains sont visés (p. 170, n. 47). Cette dernière traduction est anachronique, avec les relents actuels de multiculturalisme. L'A. intervient une seule fois dans l'établissement du texte. Prologues, XL : ajout de *interfecti*, économe face à d'autres corrections, mais non indispensable, car on a deux propositions parallèles ; *interiit* de la première est sous-entendu dans la seconde sous la forme *interierunt* et *a filio* (« sous les coups de, du fait de … ») est tout à fait classique. Une note de G. Zecchini *ad* V, 7, 1-3 (p. 204), peu encline à l'ajout de *Lysander* en tête du § 1, propose *at* au lieu de *autem*. Ces notes (p. 151-241) sont d'un grand intérêt historiographique ; elles cherchent aussi à déterminer la part plus personnelle de Justin par rapport à Trogue et à de nombreux autres historiens (il n'y a pas que Timagène !). On regrettera que ne soient mentionnés dans les titres courants ni le livre ni le chapitre traduit ou annoté, non moins, dans l'introduction, que des négligences touchant l'orthographe (Lybie, p. 24, etc.) et le style. Note *ad* II, 5, 12-13 (p. 169) : Justin ne consacre qu'une courte phrase à la défaite des cités grecques d'Asie Mineure face aux Perses, suivant ici, explique G. Zecchini, le Carien Hérodote, pour qui cela n'avait qu'un intérêt local. Il eût été opportun de rappeler les enjeux culturels et l'influence considérable de l'Ionie, son apport à la civilisation grecque ; tout cela, aux alentours de 500, était menacé, mais Athènes allait intervenir, et plus tard Alexandre le Grand. La note *ad* IV, 2, 6-7 (p. 194), à propos de la bataille d'Himère de 480, montre bien, elle, les enjeux de civilisation, de nouveau absents chez Justin. – B. STENUIT.

Caterina MORDEGLIA, *Animali sui banchi di scuola. Le favole dello pseudo-Dositeo (ms. Paris, BnF, lat. 6503)* (Micrologus Library, 86), Florence, SISMEL - Edizioni del Galluzzo, 2017, 14.5 x 21, XIV + 149 p., 8 pl., br. EUR 34, ISBN 978-88-8450-821-8.

La préface de M. Pastoureau situe les fables dans la littérature antique : les bestiaires, où les aspects physiques et les mœurs ont des interprétations allégoriques, morales et religieuses. Le *Physiologus* (IIe / IVe s. apr. J.-C. ?) puise dans des compilations grecques, qu'il amplifie ; il est emblématique. Les fables, elles, se concentrent sur la leçon morale ; elles sont attribuées à Ésope, dont on ne sait à peu près rien. Le recueil ésopique grossit au fil des siècles, atteint plus de cinq cents pièces, est traduit en latin. Notre Moyen Âge maintient la tradition. Dix-sept fables sont erronément attribuées à un *Dositheus magister* (IVe s. apr. J.-C.), auteur d'une *Ars grammatica* gréco-latine (Keil, *GL* VII 365-436) ; ces dix-sept fables figurent dans un manuel scolaire gréco-latin d'apprentissage du vocabulaire courant, les *Hermeneumata Pseudodositheana* (mil. IIIe-IVe s.), mais seulement dans deux de leurs rédactions : les *Herm. Leidensia* (*Leid. Voss. gr.* Q.7), appelés aussi *Recensio Leidensis* (*RL*), plus connus que l'autre rédaction ici éditée : les *Herm. Stephani* (*Paris. lat.* 6503), appelés aussi *Fragmentum Parisinum* (*FP*). L'introduction poursuit : description de ce *FP*, comparaison avec *RL* (les différences tiennent dans l'ordre des fables et les niveaux de langue), origine vraisemblablement commune (p. 20-24, un véritable écheveau ; seule certitude : leur origine n'est pas un texte grec). L'édition diplomatique du *FP*, sur collation autoptique, montre l'état du texte (le copiste ignorait le grec). Suivent l'édition critique du texte latin et une traduction italienne. Le premier apparat critique concerne des choix de graphie et de phonétique, récurrents, car les copistes et éditeurs corrigeaient aisément le texte. Cela se justifie dans des cas extrêmes, comme *figiem* (fable I, 1, p. 48), inexistant, corrigé en *effigiem* ; l'A. aurait pu trouver une confirmation de cette correction (p. 102) en invoquant le texte grec : ηιδηαν, déformation par un copiste ignorant de εἰδέαν. Elle-même a procédé à une correction (fable XV, 5, p. 90) : *colorum* au lieu de *oculorum* jugé *lectio facilior* : c'est en accord avec le contexte

(*pictura* …). Elle maintient des graphies d'époque tardive et alto-médiévales (sur base du *Manuel* de Dag Norberg, trad. ital., 1999). Le commentaire traite ces problèmes d'ecdotique et de phonétique ; il établit aussi des comparaisons avec d'autres fabulistes (leurs références sont l'objet du second apparat critique), ce qui met en évidence les procédés littéraires et rhétoriques, les rapports de dépendance : *FP*, mais aussi *RL* ne manquent pas d'autonomie au sein de la tradition ésopique. Nous avons ici une édition critique et commentée de première main. – B. STENUIT.

Nazario. Panegirico in onore di Costantino. A cura di Carmela LAUDANI (Biblioteca della tradizione classica, 12), Bari, Cacucci, 2014, 17 x 24.5, 463 p., br. EUR 45, ISBN 978-88-6611-405-5.

L'A. collecte les maigres renseignements sur Nazarius et la date (321, sans doute le 1er mars) de *Pan. lat.* X Baehrens (4 Pacatus). Le discours épidictique (d'éloge), distinct des discours délibératif (politique) et judiciaire, remonte à Isocrate et trouva en Ménandre le Rhéteur, au IIIe siècle apr. J.-C., son théoricien ; Nazarius et les autres panégyristes gaulois suivent ses principes. Objection : ce sont des œuvres de propagande. Contre-objection : c'est le miroir du Prince, lié au portrait idéal, habilement dressé par le discours. Où est la réalité, quelle est la part du mythe ? Dans cette optique, l'A. analyse trois épisodes (p. 21 et s.) : le *signum* de Constantin (19, 2-3), son entrée incognito dans un camp barbare (18, 2-4), l'élite précédant son char à Rome (31, 1). L'A. insiste sur une « trame idéale », décelable dans l'évocation des vertus de Constantin (*uirtus*, *misericordia*, *prudentia*, etc.), analysées dans leur contexte, comparées avec les monnaies (p. 78 et *passim* dans le commentaire) et Cicéron (p. 28 et 31) ; ces comparaisons, significatives, pourraient être multipliées. L'introduction poursuit en comparant le panégyrique X aux neuf autres qui le précèdent chronologiquement et avec d'autres auteurs : Cicéron pour les vertus d'un César, Virgile pour la *pietas* et le pathos, Lucain, Fronton … Le texte est celui de l'édition Lassandro (1992), dans le regretté Corpus Paravianum ; l'établissement des passages controversés est discuté dans le commentaire. Ce dernier, volumineux (p. 69-446 pour 16 p. de texte), procède par lemmes, sans que des mots, au fil du commentaire, soient distingués par la typographie. Il s'attache au lexique, aux textes parallèles, un peu au style ; impasse sur les clausules. La matière historique était énorme : Nazarius, pour la quinzième année du règne de Constantin, dresse un bilan ; la lutte de 312 contre Maxence tient une grande place et l'avenir est esquissé avec l'éloge des Césars Crispus et Constantin le Jeune. Nazarius montre que l'Empire est en bonnes mains. Ce sont tous ces enjeux et leur présentation épidictique qui sont longuement commentés ; l'A. exploite remarquablement une bibliographie monstrueuse (un système d'abréviations eût allégé la bête). Malgré ses dimensions, l'ensemble illustre avec maîtrise le fait que les panégyriques, loin d'être superficiels, ont un contenu subtil. – B. STENUIT.

De rebus bellicis. Sur les affaires militaires. Texte établi, traduit et commenté par Philippe FLEURY (Collection des Universités de France), Paris, « Les Belles Lettres », 2017, 12.5 x 19.5, CXL + 116 p. en partie doubles, XII pl. en coul., ill., br. EUR 49, ISBN 978-2-251-01476-0.

Un examen minutieux du *De rebus bellicis* ne nous éclaire toujours pas sur son auteur, peut-être un ancien haut fonctionnaire. Son intention est évidente : alors que les frontières de l'Empire sont menacées par les Barbares, des propositions pratiques sont faites à l'empereur, afin que l'armée romaine maintienne sa puissance sur tous les théâtres d'opération. La date oscille : avant 378 (défaite de Valens à Andrinople face aux Goths), très vraisemblablement (p. LII), ou avant le VIIe siècle. Le traité se compose de deux parties : questions financières et administratives (chap. 1-5), questions proprement militaires (chap. 6-20, le chap. 21 étant hors de propos). On peut voir dans des innovations de détail le caractère original du traité (tableau, p. LX), sans

écho dans la littérature tardive, mais il influença la politique impériale (p. LXXXII et s.). Un seul ms. le transmettait, le *codex Spirensis* (IXe, Xe s. ou plus tard ?), aujourd'hui perdu, dont il existe quinze copies des XVe-XVIe siècles. S'en détachent les quatre mss des éditions modernes (comme Thompson 1952), auxquels l'A. ajoute B (*Barberinianus lat.* 157), car sa place dans le stemma (p. XCVII) a changé : il n'est pas une copie de M, mais, comme ce dernier, il dérive d'un exemplaire commun, copie perdue du *Spirensis*. L'A. a collationné ces cinq mss. Plusieurs contenaient des illustrations. Celles de P, reproduites ici, sont précises (p. XCVIII, n. 264). Avec la collaboration de C. Morineau, infographiste du Centre interdisciplinaire de réalité virtuelle de l'Université de Caen (p. 59, n. *ad* 6, 5), dont on connaît le sérieux, l'A. a réalisé des dessins suggestifs de toutes les machines de guerre. Cette introduction fouillée se clôt par un panorama des éditions imprimées (princeps, Bâle, 1552) et des études modernes, relancées dès la fin du XIXe siècle. Les problèmes d'établissement du texte sont traités dans le commentaire ; l'A. est intervenu dans quelques cas. Préface, 3 (p. 31, n.) *aut* entre *posco* et *ne*, et non entre *laus* et *prosequatur*, sans certitude. 5, 7 *minore* au lieu de *-ri*, car épithète de *stipendio* ; même évidence en 13 ; 19, 4. Pour 10, 1, mais seulement suggéré : *in terra positum* plutôt que *i. -ram p.*, car *in* et l'accusatif est poétique. 18, 5 *pro magnitudine <sui> fluminis*, sur base d'opportunes comparaisons. 18, 8 *portandi* au lieu de *-nti*, la correction *portatilis* (p. 99, n.) ayant un moindre soutien paléographique. La traduction serre bien le texte. Le titre serait plus justement traduit *Sur les affaires de la guerre* (cf. ministère de la Guerre, etc.), question de contexte et de lexique (*bellicus* vs *militaris* ?). Le texte de vingt-huit pages est longuement commenté (p. 29-104). Les questions monétaires et les machines de guerre ont la plus grande place. Pour ces dernières, on appréciera les précisions techniques fournies par des expérimentations, des textes parallèles, des monuments (la colonne Trajane). L'A. a élucidé des détails de leur fonctionnement, comme l'existence de la vis de hausse dont était dotée la baliste de campagne (*ad* 7, 4), la propulsion par torsion et non par treuil (*ad* 7, 6, 3). L'illustration des mss *ad* 8, 1, 1 (mantelet) gagne en compréhension (des commentateurs renonçaient) ; j'ajouterais une précision : jusqu'à une époque récente, il était courant de basculer des éléments de charroi (pour la vidange forestière), tout comme les claies du mantelet le sont, d'après l'A., sur l'illustration. À propos du pont d'outres (*ad* 16, 2, 4), « les crochets seraient fixés dans les anneaux pour associer les séries [d'outres] entre elles ». Très bien, mais, malgré les câbles qui les relient, les crochets, dans les remous, se détacheront (et on ne pouvait recourir aux mousquetons des alpinistes et spéléologues qui n'apparaîtront qu'à la fin du XIXe s.). Cette édition d'un texte méconnu est exemplaire. – B. STENUIT.

Prisciani Caesariensis Ars. Liber XVIII. Pars altera. I. Introduzione, testo critico e indici a cura di Michela ROSELLINI (Biblioteca Weidmanniana, VI. Collectanea Grammatica Latina, 13.2), Hildesheim, Weidmann [diffusion Olms], 2015, 14.5 x 21, CXLIX + 162 p., br. EUR 49.80, ISBN 978-3-615-00419-9.

Les *Institutiones grammaticae* de Priscien (éd. Hertz 1855-1859 dans Keil, *GL* II-III) étaient destinées à des Grecs apprenant le latin ; Priscien écrit vers 500 à Constantinople. La seconde partie du livre XVIII (*GL* III 278-377) est faite d'observations syntaxiques sous forme d'index gréco-latin, inachevé. Le présent volume sera précédé d'une édition de la première partie et suivi d'un commentaire de la seconde partie. (Les Collectanea Grammatica Latina [*CGL*] sont appelés à remplacer Keil.) — L'introduction rappelle opportunément la méthode de Priscien et sa diffusion en Occident, dès 580 environ, au Vivarium de Cassiodore. Du premier quart du IXe siècle jusqu'au début du Xe, les mots grecs continueront d'être transcrits par des copistes du Nord de la France et de Germanie (p. XXXV ; voir *Greco antico nell'Occidente carolingio* ... dont il fut rendu compte ici-même : *LEC* 82 [2014], p. 403). Même sans les mots grecs, les *Institutiones* seront longtemps encore utilisées en Occident. La présente édition est fondée sur une meilleure connaissance des mss

transcrivant les mots grecs. Cette transcription se faisait en majuscules, d'où les confusions récurrentes avec les lettres latines chez des copistes ignorant le grec : Δ, Λ avec A, ΛΛ avec M, etc. (p. XXXVI-XXXVIII). Dans la présente édition, les mots grecs sont en minuscules et l'apparat critique retranscrit le mot tel qu'il apparaît en majuscules dans les mss. Dix-neuf mss des IXe-Xe siècles sont décrits (dans l'ordre des « Sigla », p. 3) ; une description plus détaillée, particulièrement pour la bibliographie de chaque ms., figurait déjà à la fin du volume précité *Greco antico* ... et l'A. y renvoie. Les erreurs conjonctives permettent de dresser un stemma (p. CXVI), quelque peu différent de celui que l'A. présentait dans *Greco antico* ..., p. 350. Le travail se complique du fait d'erreurs propres à Priscien ou à ses sources (p. XCVII-C), du fait aussi des ajouts (qui ne sont pas tous de Priscien, p. CXX et s. !). L'introduction très détaillée examine aussi les termes grecs dans les éditions imprimées, absents de la princeps (Venise, 1470), aberrants en 1472 (Venise), hasardeux avant l'édition aldine de Bernardino Donato en 1527. Le XIXe siècle, recourant à des mss contenant les mots grecs, marque un progrès certain. C'est ce filon de mss que l'A. a exploité. Outre le déchiffrement des mots grecs et leur rectification, l'A., d'après l'apparat critique, est intervenue une vingtaine de fois (corrections, maintien d'une phrase jadis jugée interpolée …), non sans hésitations assumées. P. 77, l. 6 (= 342 Hertz). La citation de Perse 1, 49 (texte bien établi dans la tradition) est corrigée par l'A. : *uelle* au lieu de *belle*, car Priscien traite de l'infinitif. L'A. reconnaît son audace, mais Priscien déformerait son souvenir. L'A., en d'autres passages, maintient parfois un texte erroné, car elle pense que l'erreur vient de Priscien et non d'un scribe. Soit. Mais alors, dans le passage p. 77, pourquoi maintenir des crochets droits (d'expurgation) ? Attentive à la transcription des mots grecs et aux rapports entre les mss, cette nouvelle édition ne tardera pas à s'imposer. – B. STENUIT.

HISTOIRE ET ARCHÉOLOGIE

Stefano CACIAGLI (éd.), *Eros e genere in Grecia arcaica* (Eikasmos. Studi 28), Bologna, Pàtron, 2017, 17 x 24, X + 228 p., EUR 26, ISBN 978-88-555-3379-9.

« *Giova sperare* ». Avec cette formule manzonienne, R. Tosi introduit le livre, issu d'une journée d'étude organisée à Bologne le 30 octobre 2015, et jette un regard prospectif sur l'avenir des études sur l'ἔρως des Grecs. Au souhait succède toutefois une mise en garde : pour que l'ἔρως continue d'être un domaine de recherche fertile pour les hellénistes, la rigueur méthodologique fondée sur la confrontation anthropologique et l'examen philologique des textes est une condition dont on ne peut faire abstraction. Si la « précision du philologue » et l'« attention intelligente de l'anthropologue » (p. V) permettent en ce volume collectif de réaffirmer la distance émique entre ἔρως et φιλία, c'est la sensibilité de l'historien qui mène l'éditeur S. Caciagli à expliquer, dès le début, le choix de la Grèce archaïque et du genre comme coordonnée espace-temps et outil d'analyse (p. 1-4). Bien que certaines interférences terminologiques entre homosexualité/homoérotisme et homophilie semblent persister tout au long du recueil (cf. l'utilisation des notions d'hétéro- et d'homosexualité à p. 179), on peut dire que les auteurs parviennent avec succès à mettre en dialogue des perspectives différentes sur l'éros, le genre et la poésie grecque archaïque. — D'un point de vue structurel, force est de constater que l'ensemble des contributions se prête à deux ordres différents de consultation. Le premier, qui correspond à celui voulu par l'éditeur, semble progressivement éloigner le lecteur de l'un des thèmes principaux, le genre. Le second, basé sur une lecture inversée de l'ouvrage de la dernière à la première contribution, permet au contraire de suivre un *climax* argumentatif qui démontre l'intégration du genre dans la pratique historique à l'aune des dernières acquisitions de l'historiographie sur l'ἔρως (et l'érotique) en Grèce ancienne. Selon ce dernier ordre, on trouverait d'emblée l'aperçu littéraire de C. Neri sur ἔρως en tant qu'énigme et force de

Platon aux Chrétiens (p. 171-194) ; ensuite, l'article de G. Liberman sur le fr. 123 de Pindare (p. 125-170), ouvrant la section proprement philologique du volume. L'analyse textuelle se poursuit avec C. Calame (p. 107-124), qui propose un exercice de traduction transculturelle des poèmes de Sappho, avec une attention particulière pour les figures féminines catégorisées dans une perspective anthropopoïétique. Dans l'article de F. Ferrari sur la grammaire de l'éros, l'art philologique se combine à la discussion de la réciprocité amoureuse, *topos* social justifiant l'émendation du fr. 1 de Sappho, v. 18-24 (p. 85-106 ; cf. le texte imprimé avec traduction, p. 106). Le thème de la réciprocité revient dans l'article de S. Caciagli, lorsque est rediscutée l'asymétrie renversée dans les deux *Parthénées* d'Alcman (p. 51-84 ; voir en particulier p. 76-83 pour l'analyse des acteurs et des contextes d'exécution et de réception). C'est finalement l'article de S. Boheringer et A. Chabod (p. 23-50), le premier du volume, qui discute le genre en tant qu'instrument de travail au sein des sciences de l'Antiquité et cherche à comprendre, avec Sappho et Théognis, si l'éros avait un genre pour les Grecs de l'époque archaïque. — C'est alors dans une direction contraire à celle proposée dans la table des matières que chaque contribution élucide l'expérience diffractée de l'ἔρως dans la Grèce archaïque selon une démarche méthodologique novatrice, qui part de la littérature pour arriver à l'anthropologie, en passant par la philologie. Adoptant cette perspective de lecture, on ne s'étonnera pas de voir déjà dans la longue introduction de l'éditeur (« Amore fra ἔρως e φιλότης », p. 1-22) l'aboutissement d'une réflexion collective qui vise à historiciser, de la fin au début, l'ἔρως, la φιλότης et la catégorie du genre en fonction du contexte indigène propre à la poésie mélique. – Eleonora COLANGELO.

David STUTTARD, *Nemesis. Alcibiades and the Fall of Athens*, Cambridge, MA - London, Harvard University Press, 2018, 16 x 25, 380 p., cart., br. £ 21,95, ISBN 978-0-674-66044-1.

Comme l'A. le signale d'emblée dans son introduction, cet imposant livre consacré au personnage haut en couleur qu'est Alcibiade s'adresse moins aux spécialistes qu'au grand public. Ce dernier estime, par surcroît, que l'on ne peut parfaitement comprendre le destin à la fois exceptionnel et tragique de ce personnage sans le replacer dans le contexte politique, social, religieux et intellectuel de son époque. Aussi se rend-on assez vite compte, au fil de la lecture, que les différents éléments de la vie d'Alcibiade sont, bien souvent, autant de prétextes pour aborder tel ou tel aspect de la société athénienne du Ve s. av. n. ère. Plus fondamentalement, sous la plume de D.S., la vie d'Alcibiade est avant tout le fil conducteur d'une passionnante immersion que nous offre son livre dans la « grande » Athènes de Périclès. — Ces digressions sont particulièrement nombreuses dans les premiers chapitres, lorsque les renseignements sur la vie d'Alcibiade à proprement parler sont peu fournis. Le *Prologue* est ainsi l'occasion de se pencher sur l'histoire des grandes familles auxquelles Alcibiade était apparenté, et qui ont, elles-mêmes, forgé l'histoire d'Athènes : il est ainsi question de la tentative manquée de Cylon, des relations entre Mégaklès et Pisistrate, des réformes de Clisthène et, bien entendu, de Périclès et d'Aspasie ; bref, pratiquement toute l'histoire d'Athènes jusqu'au milieu du Ve s. se trouve ainsi passée en revue. Le premier chapitre est, quant à lui, dédié à la jeunesse d'Alcibiade, jusqu'à son départ pour Potidée en 432. Ces premières années sont l'occasion de mettre en lumière plusieurs aspects intimement liés à la définition de la citoyenneté à Athènes (enregistrement dans les phratries et les dèmes clisthéniens, loi de Périclès sur la citoyenneté …), mais aussi à l'éducation (gymnases), sans oublier le rôle des femmes. On y croise également tous les grands intellectuels de l'époque que sont Socrate, Hippias d'Élis, Protagoras, Anaxagoras, ainsi que des artistes comme Phidias. Le chapitre II se termine juste après la capture de Sphactérie. Il y est question du mode de combat hoplitique, de la stratégie périclèenne du repliement urbain adoptée au début de la guerre, de la peste qui emporta un tiers des Athéniens, mais aussi du théâtre d'Aristophane et de ses allusions à Alcibiade et à son entourage dans les *Nuées*. Le chapitre suivant s'ouvre avec la campagne de Béotie et la bataille de

Délion, et se poursuit jusqu'à la conclusion de la paix de Nicias. L'union d'Alcibiade avec la fille du riche Hipponicos donne à l'A. l'occasion de revenir sur le mariage athénien (y compris la dote), mais aussi de parler des mines d'argent du Laurion et du culte à Mystères d'Éleusis, deux éléments indissociables de la belle-famille d'Alcibiade. Cette époque marque également les débuts de sa carrière politique, l'occasion de revenir sur les rouages de la démocratie athénienne, principalement sur les magistratures, la fonction de stratège et l'assemblée populaire avec son mode de fonctionnement particulier. L'un des principaux enjeux du chapitre IV, qui s'ouvre par la conclusion de l'alliance avec Argos, est d'expliquer comment Alcibiade sut habilement manœuvrer pour éviter que sa carrière politique ne souffre trop de la défaite de Mantinée en 418. Le chapitre suivant commence avec la motion d'ostracisme déposée en 416, qui ne frappera, en définitive, ni Alcibiade, ni Nicias, mais Hyperbole. Il est ensuite question de la participation somptueuse d'Alcibiade aux jeux olympiques de 416 et de son rôle dans la décision de réprimer les Méliens en automne de la même année. Le chapitre se termine par l'évocation du divorce entre Alcibiade et Socrate dans le *Banquet* de Platon et l'arrivée des envoyés siciliens. — À partir du chapitre VI, les digressions se font moins nombreuses et la narration se concentre sur Alcibiade, à propos duquel on dispose désormais d'informations beaucoup plus consistantes. Ce chapitre s'ouvre par la fameuse passe d'armes entre Alcibiade et Nicias devant l'assemblée à propos de l'intervention en Sicile, puis vient le scandale des Hermès et de la parodie des Mystères d'Éleusis ; il s'achève avec le départ de l'expédition et le rappel d'Alcibiade. Le chapitre suivant se concentre sur son séjour à Sparte, où il prodigua ses conseils pour reprendre plus efficacement les hostilités contre ses compatriotes, et où D.S. ne manque pas d'épingler l'aventure qu'eut l'Athénien avec Timaea, la femme du roi Agis ; il se termine avec son départ vers l'Ionie à la tête de la flotte spartiate financée par les Perses. Le chapitre VIII est consacré au divorce d'avec Sparte et aux tentatives d'Alcibiade pour retourner l'alliance perse en faveur des Athéniens. Il est ensuite question, dans le chapitre IX, de l'installation du régime des Quatre-Cents à Athènes et de la sécession de la flotte à Samos, ainsi que du rappel Alcibiade par cette dernière ; il s'achève avec le départ de ce dernier vers l'Hellespont. Le chapitre X raconte les succès militaires d'Alcibiade (bataille de Sestos, celle au large de Cyzique) et se termine au moment où il se prépare à rentrer à Athènes, retour triomphal auquel est consacré le chapitre suivant qui s'achève avec son départ pour l'Ionie. Le dernier chapitre s'ouvre par la défaite d'Antiochos à Notion, puis l'échec devant Kymè qui précipite le départ d'Alcibiade, d'abord en Thrace, puis pour le royaume perse, où il sera finalement abattu sur ordre de Pharnabaze. Le livre s'achève par un *Épilogue*, où il est question des événements qui suivirent de près la mort d'Alcibiade (le régime des Trente, la mort Socrate, l'expédition des Dix-Mille), mais aussi du destin d'Alcibiade le Jeune, de sa sœur, ainsi que du fils qu'Alcibiade aurait eu avec la reine de Sparte et, enfin, de sa postérité dans les arts. — Le style de D.S. n'est pas toujours très académique, mais il faut reconnaître que le lecteur se laisse volontiers embarquer dans cette immersion au cœur de l'Athènes de Périclès. Les scènes sont racontées avec beaucoup de détails, les uns donnés tels quels dans les sources, les autres reconstitués avec beaucoup de vraisemblance par l'A., dont l'érudition sait habilement combler les lacunes de notre documentation. Il aime également se mettre dans la tête des protagonistes pour tenter de déterminer leur état d'esprit lors des moments-clefs, un exercice où l'imagination peut évidemment parfois prendre le dessus. Par ailleurs, étant donné que l'horizon de cet ouvrage ne se limite pas à la seule vie d'Alcibiade, on a parfois l'impression que toutes les anecdotes que nous livre la tradition à son propos sont bonnes à raconter – même si l'A. ne manque jamais d'exprimer des réserves – du moment qu'elles permettent d'illustrer un aspect de la vie athénienne au Ve s., avec parfois des anachronismes : il nous semble en effet que l'institution de l'éphébie telle que décrite au chapitre II correspond davantage aux réalités du IVe s. qu'à celles du siècle de Périclès. — S'agissant d'un ouvrage à destination du grand public, l'A. se sent assez libre d'avancer plusieurs hypothèses originales, comme par exemple le fait que Thucydide aurait personnellement interviewé Alcibiade, que le véritable moteur de la politique perse vis-à-vis de Sparte et d'Athènes était de s'emparer, coûte que coûte, de l'Ionie et

des îles proches, ou encore qu'il faille reconnaître Alcibiade sous les traits de Pheidippos dans les *Nuées* d'Aristophane. Le spécialiste aura à déterminer celles qui pourraient être retenues ; à l'amateur, elles apparaîtront comme autant de pistes vraisemblables d'une énigme policière où l'enquêteur cherche à retracer, en fonction des différents indices laissés, l'emploi du temps de la victime. – Chr. FLAMENT.

Yann LE BOHEC, *Histoire de la Rome antique* (Que sais-je ?, 3955), Paris, Presses Universitaires de France, 2012, 11.5 x 17.5, 128 p., br. EUR 9.20, ISBN 978-2-13-059106-1.

Dans le canon des cent vingt-huit pages de la collection, l'essentiel du miracle (p. 3) de l'histoire de Rome est présenté. I. Les origines : pourquoi la Ville en ce lieu ? II. La République, en moins de vingt pages : la sécurité et la paix motivent la conquête, qui devient une spirale, car le Romain n'arrête la guerre qu'à la victoire, n'obéit pas mais commande, assimile l'ennemi à terre et est devenu âpre au gain ; c'est le complexe du gendarme (p. 18) à l'échelle méditerranéenne. Le régime est aristocratique : la *nobilitas* tient tout, issue des élites patricienne et plébéienne. L'A. n'oublie rien : économie (nos catégories ne lui conviennent pas), hiérarchie sociale (fondée sur des critères juridiques et économiques), culture (grâce aux Grecs), religion (connaître les dieux par les mythes, les amadouer par des rites). La crise du Ier siècle est la lutte ente les *populares*, soucieux d'améliorer la vie du peuple, et les *optimates*, opposés à toute redistribution (loi agraire) ; de telles divergences, démultipliées par les ambitions personnelles, conduisirent à la violence inouïe des guerres civiles. « Le personnage peut ne pas être sympathique, mais il a porté la langue latine à sa perfection » (p. 23). La formule appliquée à Cicéron peut, adaptée à la politique, s'appliquer à Auguste. Le Haut-Empire tient en une soixantaine de pages. Le chapitre III dresse le portrait des principaux empereurs, avec le sens des formules et de l'oxymore. Claude : « ce personnage ridicule […] réalisa une œuvre importante » (p. 34). Trajan : « surtout un habile politique qui sut se faire passer pour un grand stratège […] il fit construire un forum dominé par la colonne qui raconte ses modestes exploits » (p. 38-39). Les chapitres suivants décrivent les structures militaires et administratives qui firent un Empire solide : monuments, institutions (e.a. le Sénat compte encore, même si l'empereur a tous les pouvoirs), droit (le procès de Jésus suivit une procédure conforme au droit romain), armée (« d'une terrible efficacité », p. 64, selon son spécialiste), municipalisation. Les colonies mériteraient un petit développement, de même que les *uillae* (mentionnées pour le Bas-Empire). Dernier ensemble de chapitres (VIII-IX) : « Du IIIe siècle au Bas-Empire ». L'A. maintient le terme de Bas-Empire, tout en expliquant que la crise du IIIe siècle (« une monarchie absolue tempérée par l'assassinat », p. 98) fit place dès 284 à un redressement. La suite est faite de hauts et de bas, de rivalités au sommet de l'État, de reprise économique au début du IVe siècle malgré une inflation record provoquée par une monnaie redevenue stable. Après Julien, l'armée devient inefficace. Les Barbares secouent tout, ne s'assimileront pas. Et pourtant, l'administration est réorganisée, les lettres connaissent un essor remarquable. Bouillonnement religieux … Dès 364, la crise reprend, l'Occident dégringole. — Le bilan est impressionnant ; la longévité de Rome (peut-être sans fin) tient à quatre raisons : une armée supérieure, l'adhésion des peuples vaincus, la ténacité et l'économie (même empirique). L'A. a bien cerné, avec nuances, l'objet de fascination de tous les grands politiques. – B. STENUIT.

Guy BAJOIT, *Le modèle culturel aristocratique de la Rome antique*, Louvain-la-Neuve, Academia - L'Harmattan, 2017, 15.5 x 24, 298 p., ISBN 978-2-8061-0345-1.

Quels sont les objectifs qui poussent un sociologue comme M. Bajoit a consacrer un ouvrage aux derniers siècles de la République Romaine et aux deux premiers siècles de l'Empire Romain ? L'A. l'indique dès les premières pages : « Ce livre constitue le second volet d'une recherche plus vaste, dont le but est d'identifier et d'analyser *les*

modèles culturels constitutifs de la culture de l'Europe occidentale et de comprendre *leurs rapports avec les pratiques* économiques, sociales et politiques de ses acteurs » (p. 7). Ainsi, pour M. Bajoit, il existe cinq modèles culturels occidentaux : civique (qui naît dans la Grèce antique et auquel il a déjà consacré un ouvrage), aristocratique, chrétien, progressiste et subjectiviste. La Rome antique incarne le deuxième modèle, l'aristocratique, et, par conséquent, une connaissance des piliers centraux de la culture occidentale passe obligatoirement par son étude. — Ce livre n'est donc pas un livre d'histoire, mais plutôt une analyse des différentes représentations que les divers acteurs romains ont reçues en héritage, construites et modifiées pour faire face aux aléas de leurs existences. Dès lors, sa théorie sociologique se construit sur plusieurs axiomes de base. D'abord, l'idée que les sociétés humaines sont confrontées à des conditions d'existence déterminées par le passé et agissent sur celles-ci de différentes façons pour répondre aux problèmes produits par toute action humaine. Ensuite, que ces réponses peuvent mener soit à une spirale vertueuse qui conduit au développement de la société en permettant qu'elle soit mieux adaptée aux conditions de son existence (mais en les modifiant à la fois, ce qui exige un nouveau changement), soit à un cercle vicieux qui mène une société à s'effondrer. — M. Bajoit précise son approche (p. 13) en écrivant que « pour résoudre les problèmes vitaux que lui posent ses conditions d'existence à un moment donné de son histoire, toute collectivité humaine organise les relations sociales entre ses membres ; la pratique de ces relations fait d'eux des acteurs, qui s'engagent dans des logiques d'action et créent de la culture, ce qui leur permet de reproduire ou de changer leurs conditions d'existence. » — Le critère essentiel pour permettre que la société réussisse dans son adaptation est que la vie tant individuelle que collective ait un sens. « Ceci me permet d'introduire une seconde définition, plus complète, du concept de modèle culturel : c'est *un ensemble de principes ultimes de sens, qui indiquent à une collectivité humaine donnée, là où et quand elle vit, comment elle peut mener une vie bonne, c'est-à dire apporter aux problèmes vitaux de sa vie commune des solutions qui lui permettront de jouir de l'approbation des dieux, de tirer profit de ses ressources naturelles sans les détruire, d'assurer la paix en son sein et avec les autres collectivités et d'assurer à chacun de ses membres la reconnaissance sociale et l'épanouissement personnel.* » (p. 15) — L'A. insiste néanmoins aussi sur le fait que toute société est à la fois la lutte entre différents modèles culturels, avec un modèle dominant et d'autres qui résistent à cette prépondérance, ainsi que la concurrence entre différents courants à l'intérieur de chaque modèle pour l'interprétation correcte de celui-ci. Il ne faut pas penser que ces relations seront obligatoirement et toujours conflictuelles (ce serait établir des lois historiques – construire une métathéorie de l'action des hommes –, ce que M. Bajoit refuse), car les rapports entre les êtres humains peuvent prendre des alternatives multiples et variables. — Pourquoi ces quatre siècles de l'histoire romaine sont-ils essentiels pour comprendre le modèle aristocratique ? Parce que c'est la période de transition d'un modèle républicain à un modèle aristocratique, même si depuis le début de la naissance de l'imaginaire social romain l'aristocratie – et surtout l'idéologie aristocratique – y jouait un grand rôle, comme le montre la légende de Romulus autour de la fondation de Rome. — Après une introduction générale où l'approche théorique est présentée, les deux premiers chapitres analysent en détail les différents champs de ce qui constitue la République Romaine (premier chapitre) et puis l'Empire Romain (deuxième chapitre). Cette analyse de chaque champ permet de comprendre les différentes rationalités des acteurs et de saisir comment ils ont essayé de trouver des solutions face aux problèmes auxquels ils ont été confrontés. L'explication est précise et très bien construite. — Par exemple l'éclaircissement des facteurs qui ont mené à la décadence de la République équilibre correctement les différentes raisons de longue durée, les motifs, les forces collectives et le rôle des individus dans cette situation. On peut évidemment discuter sur l'évaluation faite du poids de chacun de ces facteurs, mais cette discussion devra prendre comme l'une de ses fondations le travail ici présenté. — Le troisième chapitre est une analyse de ce que l'on peut définir comme le modèle aristocratique. Comme il est écrit au début de celui-ci : « Le présent chapitre comportera trois points. Je tenterai d'abord d'expliciter le modèle culturel aristocratique (point I) qui définissait la "vie bonne" dans la

Rome antique. J'essaierai ensuite de montrer qu'il existe bien une complémentarité fonctionnelle entre les pratiques des acteurs et les interprétations qu'ils ont données, sous la République et sous l'Empire, des principes de sens du modèle culturel aristocratique (point II) ; autrement dit, que ce que les Romains croyaient, disaient, pensaient, était fonctionnel par rapport à ce qu'ils faisaient, parce que cela leur servait à justifier leurs actions, et notamment les formes de domination sociale qu'elles impliquaient. Enfin, je tenterai d'évaluer dans quelle mesure, par leurs logiques d'action et leur créativité culturelle, ils ont pu exercer, plus ou moins bien, leur emprise sur leurs conditions d'existence (point III) » (p. 216). De nouveau, l'objectif est accompli, car l'explication de ce qui constitue ce modèle culturel est claire, précise et complète. — Si, globalement, ce livre est un travail de très haut niveau, on regrettera qu'il abuse de points d'exclamation, en particulier pour faire des parallélismes avec des situations modernes qui paraissent trop forcés et qui n'apportent rien à la lecture. Par exemple, p. 53, on peut lire : « Il en allait de même dans d'autres régions de l'Europe à cette époque : en Grèce, en Gaule, en Germanie, en Belgique, en Bretagne, en Hispanie, etc. L'Europe occidentale a été le théâtre de milliers de guerres pendant des siècles, ce qui rend d'autant plus précieux le relatif succès de la construction européenne … mais il fallut attendre le traité de Rome de 1957 ! » Il nous paraît que ces signes de ponctuation sont généralement utilisés pour avancer les positions politiques de l'A., sans que l'on puisse comprendre l'intérêt qu'ils ont pour approfondir le travail présenté dans ce livre. — Il y a aussi certaines idées globales qui souffrent de trop de répétitions : la divinisation des empereurs est l'exemple le plus clair, car elle apparaît plusieurs fois dans le texte, sans qu'il y ait un apport d'informations nouvelles ou que soit présenté un nouveau détail de l'analyse. — On déplorera enfin que le christianisme, religion qui naît dans l'Empire Romain, ne soit pas abordé de manière plus approfondie. Sans doute le troisième livre de cette recherche travaillera-t-il ce modèle, auquel cas, nous semble-t-il, ce choix aurait gagné à faire l'objet au moins d'une note en expliquant brièvement les raisons. — Ces critiques ne doivent cependant pas rebuter les lecteurs, car le livre de M. Bajoit est une excellente étude de la société romaine dans toute sa complexité.

M. GONZÁLEZ.

Yann LE BOHEC, *Histoire des guerres romaines. Milieu du VIIIe siècle avant J.-C. - 410 après J.-C* (L'art de la guerre), Paris, Tallandier, 2017, 16.5 x 23, 607 p., ill., br. EUR 25.90, ISBN 979-10-210-2300-0.

Dans *La guerre romaine*, paru en 2014, l'A., éminent spécialiste, montrait l'efficacité de l'armée romaine ; il examinait successivement son organisation, la diplomatie et le déclenchement d'une guerre (dans la ligne revendiquée de Clausewitz), la vie de garnison et l'action coloniale, la tactique et la stratégie. Il suit à présent plus de dix siècles de missions et de batailles. L'introduction rappelle quelques réalités, que des historiens douillets n'aiment pas entendre : mutineries et défaites, rapports contradictoires à la violence (exécution des ordres, instinct de survie, désir de se valoriser, choc entre deux armées). Ensuite, un survol de la période mythique, de 753 à 509, et ce que l'Histoire peut en extraire. La matière est alors divisée en huit périodes, constituées du récit clair et concis des combats les plus importants. Le ton peut être incisif, particulièrement contre le refus d'envisager l'importance du fait militaire. Face à tant d'événements et de sources, des détails peuvent échapper. Ainsi, pour la prise de l'oppidum des Aduatiques (p. 260-1) : cet oppidum, *egregie natura munitum*, précise César (*BG*, II, 29, 1), est sans doute la Citadelle de Namur, mais l'A. l'identifie à la forteresse des Éburons, *Atuatuca* (*BG*, VI, 32, 3), probablement Tongres (Tongeren) ; la topographie seule s'oppose déjà à cette dernière identification. Bienvenues sont les réflexions générales sur chacune des huit périodes. De 509 à 264, Rome pille et domine ses voisins, mais aussi se défend et veut survivre. Résultat : Rome tient le Latium dès 338 et bientôt, en 264, l'Italie (hors Cisalpine). Que de combats acharnés, de progrès proprement militaires ! L'idéologie, elle, souligne le courage, la *Fides*, etc. 264-201 : la 1ère guerre punique est de la faute des Romains ; la seconde était inévitable. Inévitable aussi

l'impérialisme ? La réponse est complexe ; le lecteur en trouvera des éléments : pas mal d'empirisme chez les Romains ; cependant, au sein du Sénat, dans son sentiment de toute-puissance internationale, il y eut de redoutables calculateurs. C'est la période des « guerres tous azimuts », de 200 à 63. Puis, 63-31 : la légion peut livrer toutes sortes de combats, partout. Dans le soubresaut des guerres civiles, l'armée contribue à l'installation d'un régime monarchique. La période 31 av. J.-C. - 192 apr. J.-C. : les légions sont partout et la *Pax Romana* est une vraie réussite ; cela vaut bien ici un long traitement. Ensuite, c'est le déclin, malgré des sursauts, auxquels l'A. ne croit pas très fort. Après la mort de Julien, la faiblesse de l'armée d'Occident est irrémédiable. L'enrôlement des Barbares fut une « fausse bonne solution » (p. 557), car n'a pas fonctionné à l'égard des envahisseurs la « politique multiculturelle différenciée » de jadis (p. 562), où les cultures régionales s'accordaient avec le ralliement à la romanité. – B. STENUIT.

Pierre GROS, Emilio MARIN, Michel ZINK (éd.), *Auguste, son époque et l'*Augusteum *de Narona.* Actes du colloque organisé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres le 12 décembre 2014, Paris, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 2015, 16 x 24, br. EUR 30, ISBN 978-2-87754-325-5.

Il volume raccoglie gli atti della giornata di studi dedicata, a circa vent'anni dalla scoperta e in occasione del bimillenario dalla morte di Augusto, all'*Augusteum* di Narona (Croazia) e di riflesso al più ampio problema del culto imperiale, la sua nascita e le sue forme. — La ricerca scientifica recente che in alcuni casi ha messo in dubbio anche identificazioni considerate come certe (C. Witschel, A. Wallace-Hadrill) ha fatto spostare l'oggetto della giornata di studi da un unico argomento, il monumento di Narona, alla questione più generale, con l'obiettivo di giungere ad una messa a punto della definizione formale e funzionale degli *Augustea* e degli edifici che ad essi sono associati o assimilati. Il metodo auspicato da P. Gros nell'introduzione ai lavori è in effetti proprio quello di partire da *l'étude d'un cas privilégié pour analyser d'une façon plus rigoreuse les formes de ce culte* a Roma e nelle province dell'impero, dall'analisi alla sintesi di un argomento per il quale la stessa terminologia antica e la reticenza ufficiale del mondo occidentale hanno contribuito alla difficoltà nell'interpretazione. — Gli atti si aprono con il saggio di John Scheid, eminente studioso di religione romana: l'autore inizia la sua disamina dall'evidente paradosso della totale assenza di riferimenti all'esistenza di *Augustea* nelle *Res Gestae Divi Augusti,* a fronte di un culto che appare invece bene attestato in Italia durante il suo principato. In merito alla teoria di Ittai Gradel, secondo cui i municipi e le colonie avrebbero preferito accordare ad Augusto il ruolo di un dio, lasciando il culto del *Genius* imperiale a schiavi e liberti, l'autore oppone l'abitudine di senatori di sacrificare pubblicamente al Genio della città e del popolo romano da lungo tempo e, dagli anni trenta del I sec., al Genio del Principe. Le testimonianze del *Caesareum* di Benevento, del tempio di Roma e Augusto a Pola confrontate con il calendario liturgico di Roma indurrebbero ad una conferma di sacrifici indirizzati ad Augusto. Sono del resto i culti tributati alle virtù dell'imperatore, documentati dal *clipeus* della Curia del 27 a.C. ben prima della sua apoteosi propriamente detta, che testimoniano un trattamento analogo a quello riservato ad un dio. — A carattere più puntuale, incentrato sull'esegesi della scultura loricata del gruppo di Narona, è il saggio di Isabel Rodà de Llanza. Quest'ultima, ricollegandosi alle identificazioni degli autori che hanno pubblicato il ciclo, ipotizza nel lato sinistro, quello apparentemente più vuoto, Tiberio, Livia, Claudio, forse Caligola e, a chiudere il gruppo, il primo dei Flavi, Vespasiano. L'uso di marmi greci già indagati dalla stessa studiosa e la qualità inducono a ipotizzare scultori attici: a questi è da attribuire la scultura in posizione assiale sulla banchina di fondo, in cui la Rodà riconosce Augusto. Riprendendo infatti gli studi di M. Cadario sull'iconografia di Nerone l'autrice propende comunque per l'identificazione con Augusto, comparando i dieci esemplari noti di statue loricate con nereidi e collegando opportunamente la diffusione del tipo alla politica delle immagini di Augusto dopo la vittoria di Azio, suggerita anche da M. Cavalieri. Per la studio-

sa la datazione dell'*Augusteum* agli anni attorno al 10 a.C. avvalora l'identificazione della statua con Augusto, che di lì a poco avrebbe abbandonato le vesti militari per assumere quelle del pacificatore, costituendo proprio l'archetipo del gruppo di sculture corazzate con *gorgoneion*, nereidi e delfini come iconografia trionfale. — Al direttore Toni Glučina è affidata la presentazione del nuovo museo di Narona aperto dal 2007 e delle sue attività, preceduta da un breve resoconto storico e di storia degli studi del sito. — Il saggio di Gianfranco Paci è incentrato sull'esame delle testimonianze epigrafiche dell'area adriatica, che può essere considerata a ragione in età augustea una *koinè* culturale. Emerge bene nel testo come anche le epigrafi rispecchino la nuova realtà politica augustea: se i funzionari dedicanti sono gli stessi, il contesto è quello delle nuove fondazioni coloniali cui il principe elargisce fondi e attenzione e nei confronti delle quali si vanno a realizzare costruzioni pubbliche. A partire dall'iscrizione della porta di *Fanum Fortunae* emblematicamente considerata dall'autore una delle più importanti della Roma augustea sono evidenziati tutti i caratteri della nuova epigrafia augustea che rompe con quella repubblicana: lettere in bronzo, titolatura definita, importanza dell'edificio. Attraverso gli esempi di *Ariminum*, *Tergeste*, *Emona*, *Urbs Salvia* e di Narona stessa – con le due iscrizioni ben note – l'autore dimostra come l'epigrafia al pari del nuovo linguaggio artistico diventi una canale privilegiato della comunicazione e rappresentazione del potere del *princeps*. — Il contributo di François Baratte si concentra sul cameo in pasta vitrea rinvenuto negli scavi dell'*Augusteum*, raffigurante Livia, di cui indaga, al di là delle incertezze cronologiche che oscillano sulla base dei confronti tra gli ultimi anni del I sec. a.C. e l'età tiberiana, la funzione all'interno del contesto di rinvenimento. Riprendendo ipotesi già avanzate in passato per contesti romani e pompeiani, l'autore prospetta la possibilità dell'appartenenza del cameo alla decorazione di un mobile o di una superficie muraria, per poi focalizzare giustamente l'attenzione sul ruolo 'pubblico' dell'iconografia riprodotta. Oggetto pubblico affidato all'*Augusteum* o dono passato da mani private prima di giungere nel luogo, è il rapporto diretto con l'iconografia augustea, che ne connota il carattere. — Un confronto storico è al centro del corposo intervento di Marc Waelkens, a lungo direttore degli scavi, che illustra con acribia di dettagli la storia e la topografia del sito di *Sagalassus.* Come sottolineato da Waelkens la città abbracciò da subito la causa romana e per l'intera età giulio-claudia dedicò monumenti esclusivamente ad imperatori regnanti o morti, ottenendone in cambio l'inserimento nel tessuto sociale romano. — Il saggio di Robert Turcan, che per tematiche si riallaccia a quello di J. Scheid e anticipa quello di P. Gros, riesamina con abbondanza di fonti la forma o meglio le forme con cui Augusto inaugura una 'monarchia mascherata', andata a buon fine proprio perché mascherata. Se per J. Dutourd Augusto si guarda bene dal dare un nome alle cose, per Turcan più astutamente Augusto dà loro un nome tradizionale e prestigioso. — Gli atti sono conclusi da due interventi paradigmatici: quello di P. Gros indaga sullo sviluppo degli Augustea a partire dal noto passo vitruviano in cui all'interno della basilica di Fano è ricordata la presenza di una *aedes Augusti*. Gli indizi epigrafici e archeologici ricordati dallo studioso suggeriscono che quello di Fano non sia stato un caso isolato di basilica in cui compare il culto dinastico, accanto alle quale si svilupperebbe anche il monumento autonomo. Fra questi ultimi è a pieno diritto da inserire l'*Augusteum* di Narona, *l'un des représentants les plus remarquables des Augustea de type indépendant.* Il saggio porta a sintesi molti degli argomenti affrontati, riprendendo da un punto di vista architettonico il problema dello sviluppo del culto imperiale, nelle forme pubbliche e private (si vedano il dibattido sugli Augustea e le *sedes Augustalium*). — Chiude il volume di atti il saggio di E. Marin, che a distanza di venti anni ripercorre le tappe della 'scoperta' dell'*Augusteum* di Narona, dagli scavi ai numerosi contributi e interventi scientifici dedicati all'argomento, all'apertura del museo nel 2007. – Debora BARBAGLI.

Santiago MONTERO, *El Emperador y los ríos. Religión, ingeniería y política en el Imperio Romano*, Madrid, Universidad Nacional de Educación a Distancia, 2012, 17 x 24, 360 p., ill., br., ISBN 978-84-362-6394-7.

Il y aura toujours, dans la mentalité des Anciens, l'idée d'un viol des eaux par leur traversée, leur rectification, leur détournement. Hésiode (*Tr.*, 737-741) recommandait de faire une prière et de se laver les mains dans l'eau du fleuve que l'on s'apprête à traverser ; sinon, les dieux étaient courroucés. Des cultes étaient liés aux cours d'eau, ainsi que des oracles, des prodiges (dont on tirait des présages), des apparitions. Textes littéraires, inscriptions et monnaies sont convoqués dans le vaste panorama qu'offre la première partie du livre : s'en dégage l'importance des fleuves dans le choix des frontières, dans la diplomatie, la guerre, la topographie, le génie civil et militaire, l'agriculture et le commerce. La religion interfère à chaque fois : prise d'auspices, culte rendu aux fleuves des ennemis vaincus (sans que l'on puisse parler d'*euocatio*, p. 71), etc. La seconde partie s'attache aux traversées des fleuves, précédées de sacrifices, de prodiges, signes divins, spectres ; il est question aussi de ponts de bateaux, de traversée des eaux gelées. La troisième partie étudie deux cas. Le Tibre, dont le problème majeur est celui de ses crues ; leur fréquence, chiffrée (tableaux p. 261-262), est l'expression de la vengeance divine, que la pratique des *indigitamenta* est censée calmer. Les crues sont aussi des prodiges. Leur interprétation peut être manipulée par les politiques : institutionnalisée par le collège des décemvirs, émanation du Sénat, elle va dans le sens d'une désapprobation divine des initiatives du princeps ; de nombreux cas sont présentés, de la fin de la République au IV[e] siècle. L'empereur tourne parfois le présage de la crue à son avantage (Auguste en 23). Le génie hydraulique intéresse personnellement des empereurs (exemples d'Auguste à Trajan) : déviations, rectifications, mise sur pied de *curatores* qui, de Tibère à Trajan en tout cas, pèsent plus que les décemvirs. Deux interprétations des crues traversent donc l'histoire romaine : ou ce sont des prodiges, signes de l'opposition divine aux traversées, à la navigation, etc. ; ou des phénomènes naturels, qui peuvent être corrigés, devancés. Le Nil : la hantise d'un débit insuffisant pour l'agriculture est à l'origine des nilomètres, des recherches sur les variations de son débit, mais aussi de sa divinisation. Citant de nombreux exemples, l'A. montre bien les aspects techniques, religieux , politiques et, dans une mesure moindre ici, économiques des fleuves et de leurs caprices. – B. STENUIT.

Sophie MADELEINE et Philippe FLEURY (éd.), *Autour des machines de Vitruve. L'ingénierie romaine : textes, archéologie et restitution. Actes du colloque organisé par l'ERLIS* [Équipe de recherche sur les littératures, les imaginaires et les sociétés] *à Caen (3-4 juin 2015)*, Caen, Presses universitaires, 2017, 16 x 24, 243 p., ill., br., EUR 22, ISBN 978-2-84133-844-3.

La mécanique est l'objet du livre X du *De architectura* de Vitruve. Après un rappel de la terminologie vitruvienne fixée pour de longs siècles (L. Callebat, p. 11-17), il s'agit d'analyser les textes, de les confronter aux sources archéologiques, épigraphiques et iconographiques, de recourir à la réalité virtuelle. Les restitutions gagnent en exactitude. Illustration d'abord avec quelques machines de guerre. T. Rihll (p. 19-30) montre que la tension des tendeurs de catapulte (par torsion) était vérifiée par le son que rendaient les cordes pincées, jusqu'à donner le son fixé. K. Sammour (p. 31-49) s'attache à quelques machines de siège moins étudiées, moins impressionnantes (tortues, tours et bélier), à leur mobilité réelle, à leurs matériaux. J.-Y. Guillaumin (p. 51-63) souligne l'usage métaphorique varié des allusions de Plaute aux balistes et catapultes. Quelques machines civiles, à présent. Les trois systèmes de vélum des théâtres, rappelle S. Madeleine (p. 65-82), étaient tous imparfaits : à vergues, car le diamètre de la *cauea* le rendait peu sûr ; à cordes, supposant une force capable de tendre et ferler les voiles ; à mâts dans les gradins, occasionnant une gêne visuelle, posant des problèmes de disponibilité et de résistance de longues grumes, sans compter les risques du vent. L'A. paraît y croire : allusions (sans plus) de Vitruve (X, préface, 3 ; V, 9, 1 et p. 69), présence de trous dans les gradins (p. 67), représentations figurées ne nous paraissent pas des preuves d'un usage, du moins courant, du vélum à mâts ; elle a d'ailleurs fait le constat, pour le Théâtre de Pompée, de son impossibilité technique (p. 65). Pour le vélum à vergues, elle a procédé à une expérimentation en réalité virtuelle sur un théâtre de deux

cent cinquante pieds maximum ; l'expérience se limite au calcul des zones ombragées de la *cauea* : il restait prudent de venir au spectacle avec couvre-chefs et ombrelles. J.-Cl. Golvin (p. 83-96), pour l'érection de l'obélisque de Karnak sur la *spina* du Circus Maximus, restitue l'échafaudage de onze grands portiques de bois, muni de palans et de cabestans ; les contraintes techniques sont expliquées et permettent de réduire à six cents le nombre traditionnel d'hommes actionnant un cabestan. P. Fleury (p. 97-111) montre que la mention par Vitruve du moulin à eau (X, 5, 2) est brève parce que son usage était devenu courant ; néanmoins, Vitruve écrit bien *maius* pour le diamètre de la roue dentelée horizontale, supérieur à celui de la roue verticale qui engrène cette horizontale. J.-P. Adam (p. 113-146) nous entraîne dans l'application extraordinaire, pensée par les Grecs, du principe du levier. Treuils, poulies et cordes sont à la base de machines puissantes : c'est, détaillé, l'exemple de la chèvre reliée à une grande roue (les roues pouvaient atteindre un diamètre de huit mètres) qui hissa la coupole monolithique du Mausolée de Théodoric, d'un diamètre de 10,70 m et pesant 300 t. Il est question également de grues à poulies, de cabestan, préféré au treuil à manivelle. Les Romains perfectionnèrent pour de longs siècles les machines de traction et de levage. S. Mailleur (p. 147-159) poursuit avec les machines portuaires. P. Ducret (p. 161-172) part d'un texte de Cicéron (*Verr.* II, 1, 55, 145) pour décrire la machine de restucage des colonnes du Temple des Castors, alliant soulèvement, traction (pour le mouvement latéral), étais et échafaudages. V. Deluz (p. 173-194) explique, d'après Vitruve (IX, 8) les automates animant les horloges à eau et rouage et leur possible influence sur les horloges mécaniques à automates du XIV[e] siècle. Enfin, K. Kotsanas (p. 197-210) présente quelques machines de Vitruve reconstituées au Musée des technologies des Grecs de l'Antiquité (Katakolo, à une trentaine de kilomètres à l'O. d'Olympie). L'ouvrage, très bien illustré, ravira les mordus de mécanique historique.– B. STENUIT.

Audrey BECKER, Nicolas DROCOURT (éd.), *Ambassadeurs et ambassades au cœur des relations diplomatiques. Rome - Occident médiéval - Byzance (VIII[e] s. avant J.-C. - XII[e] s. après J.-C.)*, Metz, Centre de recherche universitaire lorrain d'histoire, 2012, 17 x 24, X + 436 p., br. EUR 22, ISBN 2-85730-054-9.

Annoncé par le titre, l'arc chronologique des vingt contributions, issues d'un colloque tenu à Metz en octobre 2010, peut être réduit : il n'y a rien sur Homère (absent de l'index des sources). Se basant sur les apparitions du *legatus* chez les historiens romains, du πρεσβεύτης chez les Grecs, relevant les points communs des discours diplomatiques de ces derniers (comme Démétrius de Phalère et surtout Ménandre le Rhéteur, *Sur les discours épidictiques* 13, 633), sondant l'Antiquité tardive et la tradition byzantine (du X[e] s., les *Excerpta de legationibus*, dont il est dit, p. 26 et n. 52, qu'il existait une version grecque, n'apparaissent pas dans l'index des sources), G. Stouder (p. 11-29) s'interroge sur le contenu d'hypothétiques manuels de diplomatie. Plusieurs contributions envisagent une période : la conquête méditerranéenne par Rome (vrai début chronologique du volume) s'accompagnait d'une réelle activité diplomatique (A.-M. Sanz, p. 31-63, avec le tableau des quarante-sept ambassades en Espagne, de 229 à 133). Autres périodes : d'Auguste aux Sévères ; le *limes* durant l'Antiquité tardive ; Byzance et la notion d'œcumène limitée (par rapport à l'Occident, p. 308) ; les relations diplomatiques entre Byzantins et Musulmans aux X[e]-XI[e] siècles. Le rôle des ecclésiastiques a retenu l'attention : leur présence dans les relations diplomatiques avec l'empire sassanide, lié économiquement à Byzance (p. 203-209 ; 317-331) ; tant Rome et Byzance que les Barbares faisaient appel à des érudits religieux (p. 227-238 ; 333-349). F. Hurlet (p. 101-26) rappelle la recommandation de Mécène (Dion Cassius, 52, 30, 9-10) : que les cités n'envoient pas à Rome de coûteuses délégations sans passer d'abord par le gouverneur de province, qui filtrera. Le pouvoir impérial était accessible, mais de façon réglementée. D'autres contributions montrent la capacité diplomatique de petites villes (p. 211-226), des communications latérales, d'initiative ecclésiastique et à réelle dimension diplomatique (p. 257-285). On décrit aussi le déroulement d'une

ambassade au VI[e] siècle, spécialement grâce à la correspondance (Cassiodore, Avit de Vienne, p. 239-255) ; la remise de cadeaux, voulue par le protocole, peut mal tourner (p. 143-166) ; le recours à la rhétorique et le recrutement de sophistes comme légats sont habituels (p. 127-141). Un dernier aspect, mais majeur : la diplomatie parallèle, l'espionnage, les coups fourrés. E. Nechaeva (p. 183-202) étudie cela pour l'époque tardive (chez Procope, Ammien Marcellin), avec quelques perles sur le double jeu (voir aussi p. 252). M. Lebbar (p. 287-301) s'attache à Genséric, habile diplomate, rusé, doté d'un sens véritable du renseignement. Plutôt que de s'étendre sur les bobos des émissaires (courants alors dans les déplacements), A. Bérenger (p. 83-100) aurait pu ranger dans les « hauts risques » la naïveté de certains ambassadeurs, comme ces Romains mal informés de la position du Sénat de Carthage à l'égard d'Hannibal (qui les a pris de vitesse) ; de même l'inexpérience romaine jusqu'au milieu du II[e] siècle av. J.-C. et son effet boomerang (voir R. M. SHELDON, *Renseignement et espionnage dans la Rome antique*, 2009, p. 87, 116-120). – B. STENUIT.

TABLE ALPHABÉTIQUE DE LA REVUE DES LIVRES